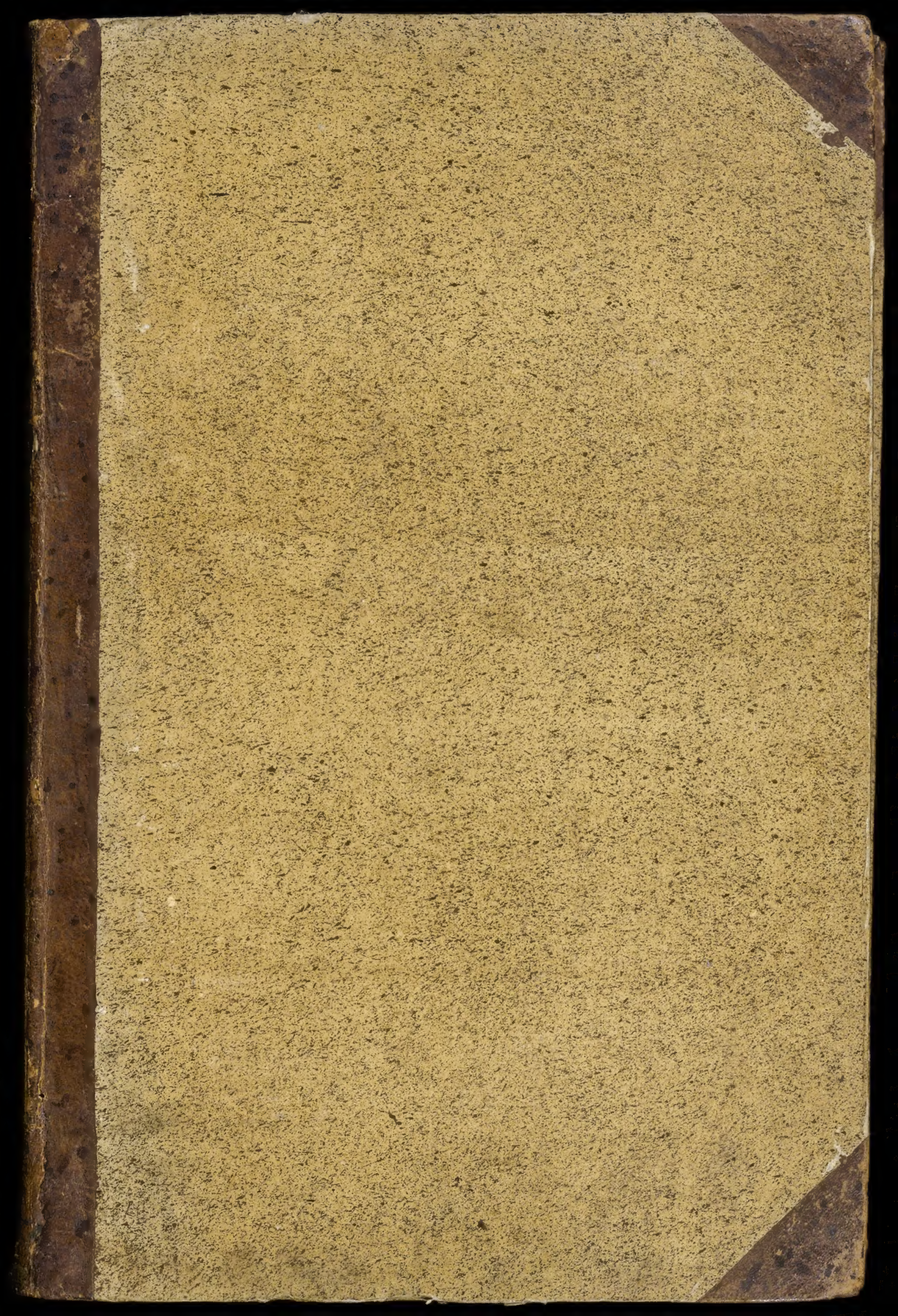


G. 8





ARCHITECTURE FRANÇOISE,

OU

RECUEIL

DES PLANS, ELEVATIONS, COUPES ET PROFILS

Des Eglises, Maisons Royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris, ainsi que des Châteaux & Maisons de plaisance situés aux environs de cette Ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célébres Architectes, & mesurés exactement sur les lieux.

Avec la description de ces Edifices, & des dissertations utiles & intéressantes sur chaque espece de Bâtiment.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL, *Professeur d'Architecture.*

TOME SECOND,

Contenant la description des principaux Edifices du Quartier du Luxembourg, avec ceux de la Cité, du Quartier St. Antoine & du Marais.

Enrichi de cent quarante-huit Planches en taille-douce.



A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

TABLE

DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

Contenus dans le ſecond Volume de l'Architecture Françoiſe.

LIVRE TROISIEME.

Des principaux Edifices du Quartier du Luxembourg.

LIVRE QUATRIEME.

Des principaux Edifices de la Cité, du Quartier de S. Antoine, & du Marais.

AVIS AU RELIEUR

Pour placer les cent quarante-huit Planches de ce ſecond Volume.

LIVRE TROISIEME.

N°. I.	Les 6	Planches du College des Quatre Nations ſe placeront de ſuite à la page	8
II.	1	Cette Planche repréſentant la porte de l'Hôtel de Conti, à la page	10
III.	1	Cette Planche contenant les développemens du Pont-neuf, entre les pages	12 & 13
IV.	Les 6	Planches de la Comédie Françoiſe ſe placeront à la page	36
V.	Les 6	Planches de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Sulpice, à la page	42
VI.	Les 5	Planches du Séminaire de S. Sulpice, entre les pages	44 & 45
VII.	Les 3	Planches du Noviciat des Jéſuites ſe mettront entre les pages	46 & 47
VIII.	Les 9	Planches du Palais du Luxembourg, entre les pages	54 & 55
IX.	1	Cette Planche, repréſentant le plan de l'Hôtel de Chaulnes, ſe placera entre les pages	56 & 57
X.	Les 3	Planches de l'Obſervatoire de Paris, entre les pages	60 & 61
XI.	Les 6	Planches de l'Egliſe & du Monaſtere du Val-de-Grace, à la page	72
XII.	1	Cette Planche du Portail des Feuillantines, à la page	74
XIII.	1	Cette Planche du Portail de S. Jacques du Haut pas, ſe placera auſſi à la page	74
XIV.	Les 7	Planches de l'Egliſe de la Sorbonne, entre les pages	82 & 83
XV.	Les 4	Planches de l'Amphithéâtre de S. Côme, entre les pages	88 & 89
XVI.	Les 2	Planches de la Chapelle du College des Lombards, entre les pages	90 & 91
XVII.	Les 2	Planches du Portail de l'Egliſe de S. Nicolas du Chardonnet, entre les pages	92 & 93
XVIII.	Les 3	Planches de l'Hôtel de Vauvray & de la Fontaine du Cavalier Bernin, entre les pages	94 & 95
XIX.	1	La Planche de la Manufacture des Gobelins ſe placera à la page	98

LIVRE QUATRIEME.

N°. I.	1	La Planche du Portail des Barnabites ſe placera à la page	100
II.	Les 3	Planches de l'Hôpital des Enfans Trouvés, entre les pages	104 & 105
III.	Les 5	Planches de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, entre les pages	112 & 113
IV.	Les 3	Planches de la Chapelle de la Communion à S. Jean en Greve, à la page	116
V.	Les 2	Planches du Portail de S. Gervais, à la page	120
VI.	Les 5	Planches de l'Hôtel de Beauvais & de l'Hôtel d'Aumont, à la page	124
VII.	Les 6	Planches de la Maiſon de M. Lambert, entre les pages	128 & 129
VIII.	Les 8	Planches de l'Hôtel de Bretonvilliers & de la Maiſon de M. Henſelin, entre les pag.	130 & 131
IX.	Les 5	Planches de ce Chapitre ſe placeront enſemble à la page	134
X.	Les 3	Planches de la Maiſon de M. Dunoyer, à la page	136
XI.	Les 2	Planches d'Arc de Triomphe ſe mettront à la page	140
XII.	Les 10	Planches de la Maiſon de M. Manſard, &c, entre les pages	142 & 143
XIII.	1	La Planche de la Place Royale, à la page	144
XIV.	Les 3	Planches du Portail des Minimes, à la page	148
XV.	Les 4	Planches de l'Hôtel de Carnavalet ſe mettront à la page	150
XVI.	1	Cette Planche du Portail de la Culture de Ste Catherine, entre les pages	152 & 153
XVII.	Les 7	Planches de l'Hôtel de Bizeuil ſe placeront entre les pages	154 & 155
XVIII.	Les 11	Planches des Hôtels de Soubiſe & de Rohan, à la fin du Volume, page	164

Total 148 Planches.

ARCHITECTURE


Le Palais d'Orleans appellé Luxembourg.

ARCHITECTURE
FRANÇOISE.

LIVRE TROISIEME.
DES PRINCIPAUX EDIFICES
DU QUARTIER DU LUXEMBOURG.

CHAPITRE PREMIER.

Description du College Mazarin, connu ſous le nom de College des Quatre Nations, ſitué ſur le bord de la Seine, vis-à-vis le Louvre.


E College a été fondé vers l'an 1660 par le Cardinal Mazarin dont il porte le nom, celui des Quatre Nations ne lui ayant été donné par le public qu'à cauſe qu'il a été deſtiné par ſon fondateur pour l'éducation d'un certain nombre de Gentils-Hommes ou autres de bonne famille, qui auroient pris naiſſance à Pignerol, ſon territoire, & à ſes environs; aux Provinces d'Alſace & aux pays d'Allemagne contigus; en Flandres, en Artois, en Hainaut & en Luxembourg; en Rouſſillon, en Sardagne, &c, qui étoient réduites en partie ſous l'obéiſſance de Louis XIV par le Traité de Munſter du 24 Octobre 1648, & par celui fait en l'Iſle *des Faiſans*, le 7 Novembre 1659. College Mazarin.

Le terrain ſur lequel ce College & les bâtimens qui en dépendent furent élevés faiſoit autrefois partie des grand & petit Hôtel de Neſle (*a*), & le monument

(*a*) Ces Hôtels & leurs emplacemens ne furent poſſédés par les Seigneurs qui en portoient le nom que juſques en 1308 qu'Amaulry de Neſle les vendit au Roi Philippe le Bel. Alors ces édifices & les bâtimens qui en dépendoient, leurs jardins, &c, reſterent ſucceſſivement juſqu'en 1552 à la Couronne de France, après lequel

College Mazarin.

qui fait ici notre objet, y fut bâti sur les desseins de Louis le Veau (*b*) premier Architecte du Roi, & conduit par les soins de François Dorbay (*c*) son éleve.

Plan général de l'Eglise & du College Mazarin. Planche premiere.

La distribution générale de ce College consiste en trois cours de différente grandeur; la premiere marquée E, d'une forme irrégulierement réguliere, est entourée de bâtimens dont l'entrée principale donne dans une des tours creuses qui forme une des ailes du frontispice de l'Eglise de ce College. A la droite & à la gauche de cette cour sont élevés deux grands avant-corps percés de trois arcades & décorés d'un Ordre Corinthien, (voyez la Planche VI,) celui F donne une entrée de dégagement à l'Eglise, & celui G au grand escalier qui conduit au premier étage, où est la Bibliotheque.

La Cour H, beaucoup plus grande que les autres, n'a qu'une aile de bâtiment donnant sur la rue Mazarine, & qui contient au rez-de-chaussée les Classes de ce College (*d*) dont on a marqué les différens noms dans ce plan.

La cour I est celle des cuisines & des offices; elle a une issue particuliere dans la rue Mazarine; les bâtimens de ces cours sont fort élevés & d'une décoration assez uniforme, ils contiennent dans chaque étage des logemens pour les principaux Officiers du College. Attenant la cour des cuisines est un jardin particulier marqué K, pour l'intérieur de la maison.

Les masses de bâtiment marquées L sont des maisons à loyer appartenant au College, & dont la décoration extérieure a la même ordonnance que tout cet édifice. Le pavillon M n'est loué qu'au rez-de-chaussée, au-dessus il fait partie de la Bibliotheque; celui N est loué dans sa totalité, & est connu sous le nom de pavillon des Arts. Ces deux massifs de bâtiment sont assez bien quant à la forme générale de ce monument, mais on ne peut disconvenir qu'ils ne nuisent extrêmement à la largeur du quai sur lequel ils sont élevés. Sans doute quelques considérations particulieres ont déterminé à avancer ce bâtiment si près de la riviere, autrement il eût été plus à propos de supprimer ces pavillons & de reculer tout l'édifice, afin que la largeur d'un des plus beaux Quais de Paris n'en fût pas interrompue. Il est vrai que de l'autre côté de la riviere, l'ensemble de cet édifice considéré à part présente un aspect satisfaisant, & que ces pavillons, dont la saillie est si incommode pour la voye publique, servent à unir tout cet édifice par le revêtissement du parapet qui lui sert de soutien & d'empattement général. (Voyez la Planche IV.) Ces différentes considérations semblent excuser l'Architecte d'en avoir usé ainsi; & même comme ce frontispice est en face du Louvre, on pourroit croire que le Veau a voulu procurer à la demeure du plus grand Roi du Monde, le coup d'œil d'un des beaux monumens qui se soyent élevés sous son Regne. Cette idée est bien digne de ce célebre Architecte, mais il n'en est pas

tems ils furent répartis & divisés de maniere qu'on y bâtit l'Hôtel de Nevers, nommé depuis l'Hôtel de Guénégaud, aujourd'hui l'Hôtel de Conty; que l'on y a élevé le College dont nous parlons, percé des rues, construit plusieurs bâtimens particuliers, &c.

(*b*) Louis le Veau, premier Architecte du Roi, a été considéré comme un des plus habiles hommes de son tems; il a eu la direction des bâtimens du Louvre depuis l'an 1653 jusqu'à sa mort, & c'est sur ses desseins que fut bâtie la principale porte de l'entrée de ce Palais, aussi bien qu'une partie du Château des Thuilleries, les deux grande ailes de celui de Vincennes, le Château de Veau-le Vicomte, celui de Bercy, l'Hôtel de M. de Colbert, l'Hôtel de Lionne, la Maison du Président Lambert, celle de Mr. Hesselin, &c. Cet Architecte est mort en 1670, âgé de 58 ans.

(*c*) François Dorbay, qui égala les talens supérieurs de son maître, condu sit l'édifice dont nous faisons la description, l'Eglise des Prémontrés de la Croix Rouge, & continua une partie des ouvrages du Louvre & des Thuilleries que le Veau avoit commencés. Il mourut en 1697, & laissa un fils qui est mort Controleur des bâtimens du Roi, & qui avoit aussi une très-grande capacité.

(*d*) Les Régens ou Professeurs de ce College sont toujours choisis dans le nombre des plus habiles gens qui professent les Belles-lettres ou les sciences. M. Varignon, Professeur de Philosophie Grecque & Latine & très-grand Mathématicien, y a enseigné les Mathématiques avec un applaudissement universel. Il mourut le 3 Décembre 1722 dans ce College où il est enterré. Sa Chaire est occupée aujourd'hui par Mr. l'Abbé de la Caille, de l'Académie Royale des Sciences.

moins vrai que dans un édifice de cette espece, il faut toûjours préférer la commodité publique, la beauté des issues, la simplicité des formes, la grandeur des masses, & faire en sorte que ces mêmes masses ne rendent pas nécessaires les petites parties. College Mazarin.

On a exprimé sur ce plan les massifs des bâtimens & des nouvelles rues qui environnent ce College : l'on a aussi désigné par des lettres de renvoy, les différentes sinuosités que formoit la riviere avant que le nouveau parapet, dont nous venons de parler, fut bâti. Enfin l'on y a marqué la situation de l'ancienne porte & de la tour de Nesle, sur le terrein desquels cet édifice a été érigé. (Voyez les renvois de la Planche premiere.)

Au milieu de la tour creuse, en face de la Riviere, est enclavée l'Eglise de ce College; mais comme nous en donnons le plan plus détaillé, Planche III, nous y renvoyons, ce monument méritant à bien des égards une description particuliere.

Plan du premier étage du College Mazarin. Planche II.

Les pieces de ce premier étage, ainsi que celles qui sont élevées au-dessus, sont destinées pour les principaux Officiers du College, les Regents, les Professeurs, les Boursiers, les Sou-Maîtres, &c. La plupart de ces pieces sont distribuées dans l'aile du côté de la rue Mazarine; mais celle qui mérite le plus de considération est la bibliotheque, (*e*) non par sa forme, qui est assez irréguliere, mais par la quantité d'excellens Livres qu'elle contient, au nombre environ de 40000 Volumes. Sur cette Planche on a répeté le plan de l'Eglise de ce College pris à la hauteur du milieu de l'Ordre Corinthien. L'emplacement marqué A est le terrein que nous avons déja observé être occupé par des particuliers, mais dont les murs de face sont assujettis à l'ordonnance extérieure de cet édifice.

Plan de l'Eglise du College Mazarin. Planche III. Figure 1.

Cette Eglise, qui proprement n'est qu'une Chapelle, est renfermée dans un court espace, n'ayant environ que 15 toises en quarré hors œuvre, néanmoins la distribution de son plan est très-ingénieuse, & compose un total dont la décoration intérieure tire un très-grand relief; attention qu'il faut avoir lorsqu'il s'agit d'un monument, dans l'ordonnance duquel il convient de répandre de la grandeur, de la majesté, & de la richesse, quoique l'on soit restreint à un diamétre d'une moyenne étendue. Le Sanctuaire de cette Eglise est de forme elliptique : son grand diamétre est terminé dans toute la largeur par deux Chapelles; son axe perpendiculaire est borné dans le fond par un Autel de même forme & grandeur que les deux Chapelles dont nous venons de parler. En face de cet Autel est la principale porte d'entrée donnant du côté de la riviere; elle a son issue dans un vestibule formant un grand avant-corps sur la place, & qui dégage par des portes collatérales marquées A par lesquelles on entre ordinairement dans cette Eglise, la porte du frontispice ne s'ouvrant que dans des occasions extraordinaires. Une autre issue marquée B donne entrée de l'intérieur du College dans cette Eglise. C'est en face de cette porte que l'on a élevé le tombeau du Cardinal Mazarin marqué C.

Ce superbe Mausolée est un des chef-d'œuvres de Coisevox; le Cardinal y est représenté en marbre blanc à genoux sur un tombeau de marbre noir orné de bronze; le tout élevé sur deux gradins de marbre blanc veiné, sur lesquels sont assises trois figures de 6 pieds de proportion exécutées en bronze, dont l'une représente la Prudence, l'autre la Paix, & la troisiéme la Fidélité; derriere ce tombeau, dans le revêtissement du mur contre lequel il est adossé, est

(*e*) Cette Bibliothéque est publique deux fois la semaine, sçavoir le Lundi & le Jeudi.

College Mazarin.

pratiquée une table contenant l'épitaphe de ce Ministre; au-dessus de cette table sont placées ses armes en bronze accompagnées de deux Figures de marbre blanc en bas-relief, représentant la Religion & la Charité. Voyez l'intention du dessein de ce Mausolée dans la coupe, Planche V.

Tout le sol de cette Eglise est comparti de pavés de marbre de diverses couleurs; & dans les quatre massifs du dôme sont quatre escaliers qui conduisent à deux tribunes pratiquées dans l'intérieur de cet édifice, & dont deux montent dans la charpente & dans la lanterne élevée au-dessus du dôme extérieur de ce monument.

La Figure 2 offre le plan du dôme pris sur la ligne AB, Planche V, sa forme intérieure est elliptique, & son extérieure presque sphérique; je dis presque, parce qu'il faut remarquer que son axe perpendiculaire est à son horisontal, comme 15 est à 16; différence qui ne s'observe point en dehors, cet édifice étant dans son voisinage entouré de bâtimens. L'inégalité de ces deux courbes intérieure & extérieure a été faite ainsi, pour pouvoir dans la plus grande épaisseur des murs placer les escaliers dont nous avons parlé: ce moyen est fort ingénieux & montre la capacité de l'Architecte de ce monument. Cependant il semble que le grand diamétre de l'ellipse intérieure du dôme auroit dû se présenter en face du vestibule, (Voyez la Figure 3) du moins est-ce une attention qu'on doit avoir dans les bâtimens civils. La seule raison qui pourroit en dispenser ici est la grande ouverture des arcades, qui par leur grand espace laissent jouir des Chapelles, qui par là se réunissent au Sanctuaire, mais le même avantage n'en seroit pas moins arrivé si l'on eut fait cette ellipse oblongue au lieu de la faire barlongue, il en seroit même résulté un bien pour l'extérieur, car cela auroit rendu le diamétre du dôme (*f*) plus étroit, & la coupole moins pesante. Voyez la Planche IV.

La Fig. 3 indique le plan de la lanterne marquée A, pris sur la ligne CD dans la Planche V, le trottoir A entouré d'un balcon de fer E, le plan du dôme vû par-dessus, où sont exprimés les compartimens ou arcs doubleaux F qui tombent à plomb de chaque pilastre, les guirlandes G, le plan des yeux de bœuf ou lucarnes H qui éclairent l'intérieur de la charpente, le cheneau I qui reçoit les eaux de ce comble, & enfin la saillie de la corniche K.

Elévation extérieure de l'Eglise & des bâtimens du College Mazarin du côté de la Riviere.

Le frontispice de ce monument, qui differe par son ordonnance de tous ceux qu'on voit à Paris dans ce genre, nous présente un exemple qu'on devroit imiter dans tous les édifices sacrés, & où un seul Ordre colossal devroit former la décoration extérieure. Il est vrai que celui dont nous parlons étant peu considérable dans son étendue, paroît en général exiger peu de hauteur; ce qui sans doute a déterminé l'Architecte à n'en introduire qu'un seul pour le frontispice & un autre pour la coupole; celui-ci Composite, l'autre Corinthien.

Les ressauts que fait tout cet avant-corps au rez-de-chaussée produisent un bel effet, & l'art avec lequel les pilastres sont alliés avec les colonnes est très-ingénieux. Cependant quelques Architectes blâment la diminution trop sensible des pilastres qui forment les extrêmités du premier avant-corps, parce que ces parties angulaires paroissent en talud, & que ce genre d'Architecture est peu propre à la décoration d'un édifice de l'espece dont nous parlons. Pour éviter ce talud, il auroit fallu, comme on l'a pratiqué à Paris dans une infinité d'occasions, faire porter

(*f*) Quelques-uns prétendent que cette partie est de François Dorbay; Brice assure même que tout cet édifice est de lui, mais Piganiol de la Force qui a écrit depuis, ainsi que l'Abbé Lambert qui vient de donner la vie des plus célébres Architectes du Regne de Louis XIV, en donnent la composition à Louis le Veau, & l'exécution seulement à François Dorbay.

l'entablement

l'entablement de trois parties en retraite ſur le pilaſtre, & de trois parties en ſurplomb ſur la colonne, parce que la ſaillie des chapiteaux Corinthiens auroit maſqué cette erreur. Ce qui eſt de certain, c'eſt que ſi la beauté d'une colonne conſiſte dans une diminution & un renflement heureuſement entendu, cette diminution ne réuſſit pas également à un pilaſtre, ſon ſuccès dépendant au contraire de l'égalité de ſon diamétre, principalement lorſqu'il eſt angulaire; car lorſqu'il eſt ſeulement placé derriere une colonne ſans faire retour, il n'y a point de doute que le pilaſtre diminué eſt préférable, parce qu'il évite d'une part l'inégalité réelle de la largeur & de la hauteur du chapiteau, & de l'autre le porte à faux dont nous avons parlé. College Mazarin.

Ce premier avant-corps eſt terminé par un fronton dans le tympan duquel eſt un cadran accompagné de deux figures aſſiſes, qui paroiſſent repréſenter d'un côté la Science, & de l'autre la Vigilance; le grand entrecolonnement de deſſous eſt occupé par la principale porte d'entrée, laquelle eſt feinte en arcade renfermant une baye quarrée qui s'éleve juſques deſſous l'impoſte. Sans doute il auroit été préférable que cette ouverture eût occupé l'eſpace de toute l'arcade feinte, ou au moins que cet eſpace eût été fermé par une porte de menuiſerie qui auroit pû ne s'ouvrir réellement que juſqu'au deſſous de l'impoſte; cette porte alors auroit formé une plus grande maſſe, & auroit diminué en apparence la hauteur du claveau, enfin cette ordonnance auroit répondu avec plus de ſuccès à la grandeur coloſſale de l'Ordre Corinthien qui préſide dans ce frontiſpice. Les percés des deux croiſées l'une au-deſſus de l'autre qui ſont dans chaque arriere-corps de ce portail, paroiſſent auſſi trop peu conſidérables; ce qui donne un air de péſanteur à ces arriere-corps qui eſt démenti & par le caractere de l'Ordre délicat qui compoſe cette ordonnance & par l'élégance des reſſauts dont ſon plan eſt compoſé. De plus ces jours extérieurs ne paroiſſent pas pouvoir aſſez procurer de lumiere au-dedans, & donnent à ce monument un air antique qui s'accorde mal avec l'accouplement de cet Ordre, les pilaſtres ployés, & la diſtribution des ornemens, qui expriment une décoration moderne. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe allier enſemble la méthode des anciens avec le ſiſtême des Architectes de nos jours, mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il faut choiſir ce que l'une & l'autre Architecture ont de plus excellent, pour ne prendre de ces deux genres que ce qui peut bien s'allier enſemble; autrement ſi par un mauvais choix on cherche à unir les contraires on ne peut en eſpérer un heureux ſuccès.

Au-deſſus de ce premier Ordre regne une baluſtrade non évuidée dont la hauteur égale celle de l'entablement; ſur les piédeſtaux de cette baluſtrade, à plomb de chaque accouplement de l'Ordre de deſſous, ſont ſix grouppes de figures *(g)* aſſiſes, repréſentant les quatre Evangéliſtes, les Peres de l'Egliſe Grecque, & les principaux Docteurs de l'Egliſe Latine. Dans la friſe de l'Ordre Corinthien, on lit cette inſcription.

JUL. MAZARIN. S. R. E. CARD. BASILICAM. ET GYMNAS. F. C. A. M. DC. LXI.

Au-deſſus & derriere ce frontiſpice s'éleve la coupole de l'Egliſe décorée d'un Ordre Compoſite en pilaſtres accouplés. Dans les grands entrepilaſtres ſont diſtribuées des arcades d'une aſſez heureuſe proportion, mais il ſeroit à ſouhaiter que toute cette coupole fut élevée ſur un ſoubaſſement dont la hauteur permit que du parapet, point de diſtance donné, l'on apperçût la totalité de l'Ordre Compoſite, qui autrement ne paroît être qu'un Attique. Cet Ordre eſt couronné d'un entablement

(g) Ces figures ſont ſculptées par Deſjardins, & ont été poſées en 1677.

College Mazarin. qui ſoutient le dôme, lequel eſt terminé par un amortiſſement ſervant de platte-forme à une lanterne ſur laquelle s'éleve une croix.

Tout cet édifice a de hauteur vingt-trois toiſes & demie, non-compris celle du parapet qui a été conſtruit dans le même-tems que ce bâtiment, avec des avant-corps, une baluſtrade non évuidée & des ornemens dont on voit l'ordonnance dans cette Planche. La largeur du principal avant-corps du frontiſpice eſt à peu près égale à ſa hauteur; l'Ordre ſupérieur eſt à l'inférieur comme 4 eſt à 5, & la largeur du dôme eſt à ſa hauteur comme 1 eſt à 2.

Aux deux côtés de ce frontiſpice ſont deſſinées géométralement les tours creuſes dont nous avons parlé; leur hauteur, y compris la baluſtrade qui les couronne, eſt égale à celle de l'Ordre Corinthien y compris l'entablement. Ces ailes de bâtiment, partie circulaires & partie droites, ſont compoſées de deux étages, ſçavoir d'un petit Ordre Ionique & d'un Attique au-deſſus; la corniche du premier Ordre qui eſt architravée, eſt de même hauteur que l'impoſte de l'arcade du milieu, & celle de l'Ordre Attique, qui eſt auſſi architravée, égale la hauteur de l'architrave du frontiſpice, de maniere que le deſſus de la baluſtrade de ces aîles alligne celui du grand entablement. Ces deux étages ſont ainſi pratiqués parce que le mur de face contient intérieurement des logemens particuliers, & que ſa décoration ſemble faite ſeulement pour accompagner & donner de l'étendue à ce monument. Cependant l'ordonnance de ces ailes n'a aucune analogie avec la proportion de l'avant-corps du milieu de cet édifice ni avec les pavillons qui le terminent: l'Ordre Ionique y paroît chétif, les arcades trop conſidérables pour la grandeur de cet Ordre, l'étage Attique trop élevé, les croiſées trop grandes, & la baluſtrade trop exhauſſée, de maniere que n'y ayant aucun rapport de proportion entre la décoration de ces ailes & les maſſes principales de ce monument, ces tours creuſes ne paroiſſent point appartenir à cet édifice, & ſi l'on y remarque quelque relation, ce n'eſt que parce que les gros pavillons qui forment les extrémités de cette façade ſont de la même ordonnance que le frontiſpice. C'eſt pourquoi à la place de ces ailes baſſes, qui ſemblent n'avoir été faites ainſi que pour donner un air de ſupériorité aux parties capitales annoncées par la diſparité des Ordres qui les compoſent, on auroit dû préférer la continuité de l'Ordre coloſſal, principalement les arcades étant par-tout les mêmes. Je dis plus, non-ſeulement on auroit dû ſuivre cette même ordonnance pour donner àce monument une expreſſion uniforme, mais auſſi parce qu'étant ſitué dans un lieu vaſte & devant être apperçu de l'autre côté de la riviere, il étoit important que les parties qui le compoſent fuſſent proportionnées & à l'étendue du bâtiment & aux différens points de diſtance dont il doit être apperçu.

Au-deſſus de l'entablement des deux gros pavillons & à plomb de chaque pilaſtre Corinthien s'éleve un vaſe dont la naiſſance priſe dans l'égout du comble eſt condamnable; il eut été plus à propos de couronner cet avant-corps d'un piédeſtal continu pareil à celui qui ſe remarque dans le frontiſpice. Ces trois manieres de couronner dans une même façade les différens corps d'un bâtiment ſont une irrégularité qui n'eſt pas pardonnable, & quelque intention qu'on ait eu de vouloir donner un air piramidal aux parties principales de cet édifice, on auroit dû au moins chercher des moyens moins licencieux. D'ailleurs il n'étoit pas poſſible de craindre une uniformité trop parallele, puiſque par le ſecours de l'optique il étoit évident que la ſaillie des avant-corps, aidée des portions circulaires dont ce plan eſt compoſé, devoit produire dans les élévations des inégalités de hauteur, qui en effet dans l'éxécution ont tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre.

Coupe & profils de l'Eglise & du College Mazarin. Planche V.

Cette Planche donne le développement de l'intérieur de l'Eglise dont nous parlons, prise sur la ligne F G, Planche III. On y voit le sanctuaire sur son petit diamétre, car ainsi que nous l'avons dit, sa forme est une ellipse percée de quatre grands arcs entre lesquels s'élevent 8 pilastres d'Ordre Corinthien, dont les chapiteaux sont de feuilles d'olivier, & le fust cannelé seulement dans les deux tiers supérieurs, avec une base Attique. Cet Ordre est couronné d'un entablement dans la frise duquel est cette Inscription : College Mazarin.

SEDEBIT SUB UMBRACULO EJUS IN MEDIO NATIONUM.
Ezechiel, Chap. 31. V. 17.

La plus grande partie de la cimaise de la corniche supérieure est supprimée, ainsi que cela se pratique ordinairement dans l'intérieur des Temples, pour découvrir les parties qui sont élevées au-dessus ; toutes les moulures de cet entablement sont taillées d'ornemens, ce qui auroit dû exiger que les feuilles des chapiteaux eussent été d'un travail plus recherché, & que les cannelures fussent traitées avec moins de simplicité. Dans les petits entrepilastres sont pratiquées des especes de niches en plein ceintre qui descendent jusques dessus le pavé de l'Eglise, & audessus desquelles sont quatre tables rentrantes où sont placées autant d'inscriptions Latines. Au-dessus de ces inscriptions regne une imposte qui soutient d'autres especes de niches aussi en plein ceintre, servant de tribunes. Cette imposte en recevant l'arc des grandes arcades sert aussi de corniche à un entablement qui couronne un petit Ordre Corinthien qui regne dans tout le pourtour intérieur de ce monument. Sur les archivoltes des quatre grands arcs de ce Sanctuaire sont placées huit figures en bas-relief représentant les huit béatitudes ; ces figures sont de l'ouvrage de Desjardins, aussi bien que les douze Apôtres en médaillons placés sous l'entablement supérieur du dôme. Dans l'ouverture de la grande arcade qui se voit ici est exprimée l'une des Chapelles placée à l'une des extrémités de la croisée de l'Eglise marquée E, Planche III, Figure premiere. A gauche se voit le tombeau du Cardinal Mazarin, dont nous avons parlé, & à droite la décoration du vestibule qui donne entrée à cette Eglise. Aux deux extrémités de cette coupe, d'un côté est désigné le profil du principal portail, & de l'autre celui de l'Autel qui lui est opposé, & sur lequel se remarque un tableau d'Alexandre Veronèse représentant une Annonciation. La Chapelle qui renferme cet Autel est éclairée par une lanterne, laquelle procure peu de lumiere, & l'on peut dire en général que cette Eglise a le défaut d'être assez obscure, le Sanctuaire n'étant éclairé que par huit croisées pratiquées dans l'Ordre supérieur du dôme, dont quatre sont quarrées & beaucoup plus petites que les autres qui sont en plein ceintre. Entre ces croisées sont distribués des pilastres d'Ordre Composite qui répondent à l'axe de ceux de dessous. Sur cet Ordre supérieur régne un entablement couronné d'un petit Attique sur lequel s'éleve une calotte en plein ceintre construite en charpente & revêtue de maçonnerie. Au-dessus de cette calotte est exprimé le développement de la charpente & de la lanterne qui termine extérieurement la partie supérieure de ce monument.

Sur cette Planche est aussi exprimée l'élévation en racourci de la tour creuse du côté de la riviere, avec le retour d'un des gros pavillons dont nous avons parlé Planche IV.

Elévation d'une des ailes de bâtiment qui donne entrée de la premiere cour du College dans l'Eglise de cet édifice. Planche VI.

College Mazarin. La décoration de cette façade consiste dans un grand avant-corps décoré d'un Ordre Corinthien de même diamétre que celui du frontispice extérieur de l'Eglise de ce College. Cet avant-corps est percé au rez-de-chaussée par trois arcades qui donnent entrée à un petit péristyle qui communique à l'intérieur de l'Eglise. (Voyez ce péristyle marqué E, Planche premiere.) Ces arcades, dont la hauteur sans doute a été assujettie à celle du plancher du premier étage de l'intérieur du College, ont une proportion vicieuse; il semble qu'on auroit pû les feindre beaucoup plus grandes, ainsi qu'on l'a observé dans la décoration du côté de la riviere, & percer dans ces arcades feintes des portes d'une moindre largeur. En effet, le grand art dans l'ordonnance des dehors d'un bâtiment, est de masquer les sujettions de la distribution des dedans, de maniere que si on ne parvient pas à détruire absolument les obstacles qui se rencontrent dans la composition générale d'un édifice, du moins faut-il s'appercevoir que l'Architecte a cherché à les surmonter, ou à masquer d'une maniere ingénieuse les licences qu'il n'a pû éviter.

Ce qui contribue encore à rendre la proportion de ces arcades trop écrasée c'est la grandeur des croisées de dessus, lesquelles quoiqu'assujetties à l'Ordonnance des autres bâtimens de cette même cour, auroient mieux réussi si elles avoient été réduites à une moindre élévation, la décoration de cet avant-corps n'ayant rien de commun avec les façades qui l'environnent, qu'un pareil avant-corps qui lui est opposé, & dont l'ordonnance auroit pû être assujettie à celle que nous proposons. Cet avant-corps est couronné d'un entablement régulier surmonté d'un fronton triangulaire, dans le tympan duquel sont les armes du Fondateur: sur le sommet de ce fronton est un amortissement qui est une répétition des mêmes armes qui se trouvent peut-être réïtérées en trop d'endroits dans la décoration extérieure & intérieure de cet édifice; affectation que nous avons plus d'une fois blâmée & dont on devroit user avec plus de modération.



CHAP.

PLAN GENERAL AU REZ DE CHAUSSÉE DE L'EGLISE, ET DU COLLEGE DES QUATRE NATIONS, AU

AVERTISSEMENT.

Toutes les lignes ponctuées de ce Plan, excepté celles marquées D, expriment les anciens vestiges des Bâtimens de l'Hôtel de Nesle, suivant le procès-verbal des commissaires deputés par Sa Majesté Louis XIV. du 23. Juin 1665, dressé par Le Vau, Conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant et premier Architecte du Roy.

A. *Ancienne tour de Nesle.*
B. *Ancienne porte de Nesle.*
C. *Anciens murs des Bâtimens de l Hôtel de Nesle.*
D. *Sinuosités que formoit la riviere avant qu'on eut bâti le Quay qu'on voit à present*

Rue Mazarine

Refectoire
Quatrieme
Cinquieme
Seconde

Maisons appartenant au College.

Basse cour I

GRANDE COUR H

K

JARDIN

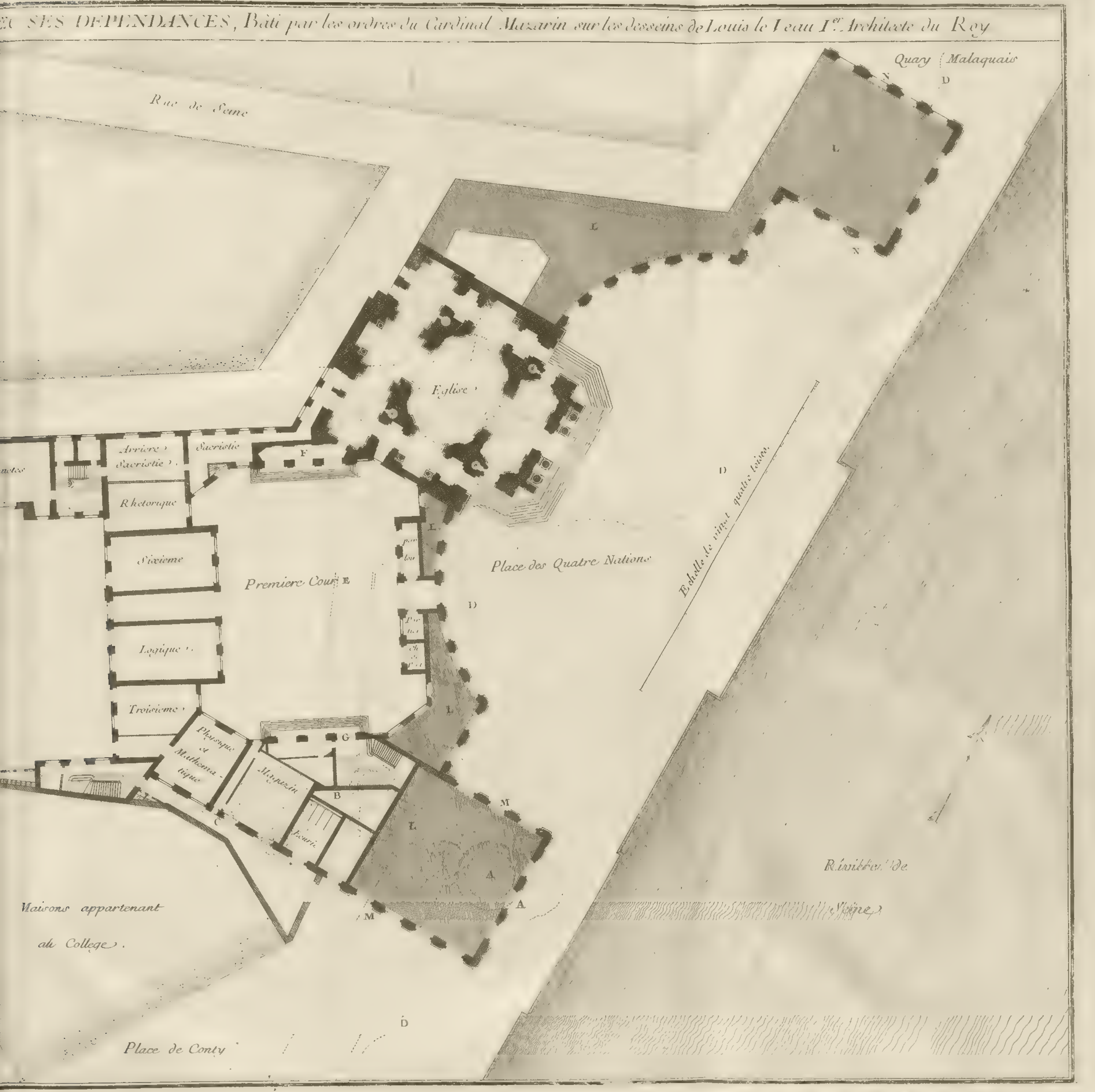
C

Cul de Sac de Conty

Terrein appartenant a l Hotel de Conty

rue de Guenegaud

...EC SES DEPENDANCES, Bâti par les ordres du Cardinal Mazarin sur les desseins de Louis le Veau 1.er Architecte du Roy

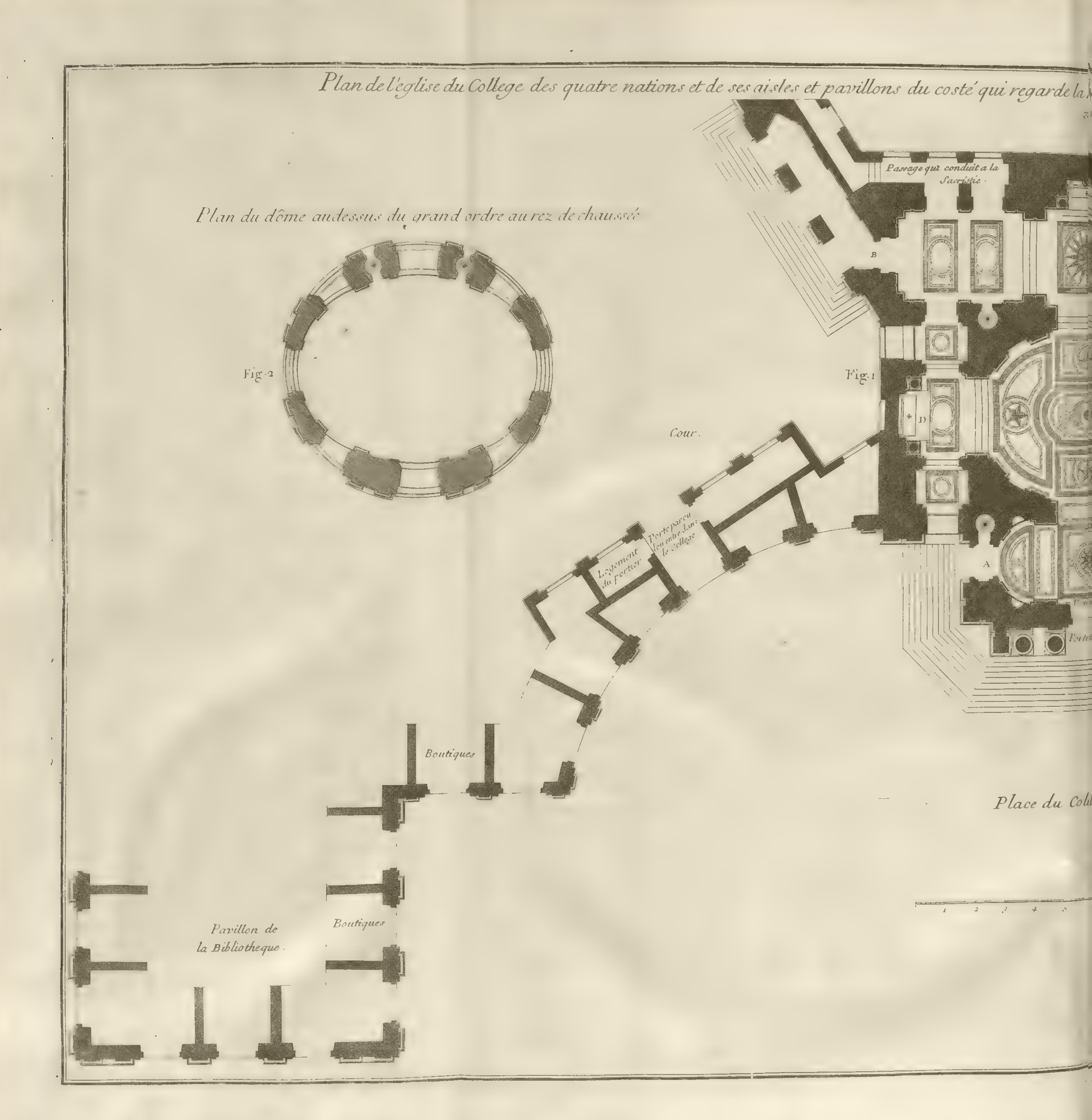


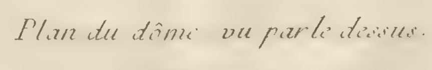
Plan du premier Etage d'

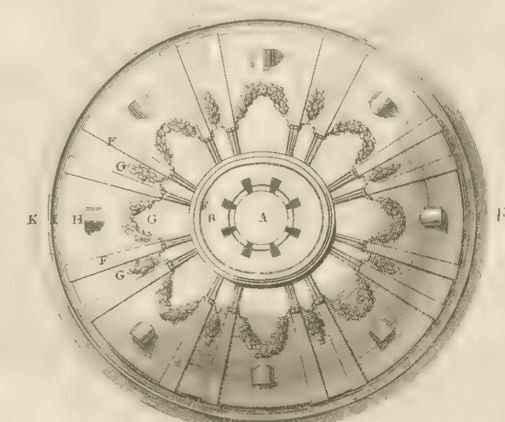
pris à la hauteur de l'Attique exprimé

Corridor


u College des Quatre Nations.
dans la façade du côté de la riviere
A
A
A
Archives.
Bibliotèque.


Plan de l'eglise du College des quatre nations et de ses aisles et pavillons du costé qui regarde la
Plan du dôme audessus du grand ordre au rez de chaussée
Fig. 2
Fig. 1
Passage qui conduit a la Sacristie.
B
D
A
Cour.
Logement du portier
Porte par ou l'on entre dans le college
Boutiques
Boutiques
Pavillon de la Bibliotheque.
Place du Coll
1 2 3 4 5





C

E

A

Boutiques.

...lege Mazarin

6 7 8 9 10 11 12 toises

Pavillon des Arts

Boutique

Élevation de l'église du college des quatre nations et de ses aisles et pavillons en retour du côté de la r

1 2 3 4

Chevotet del.

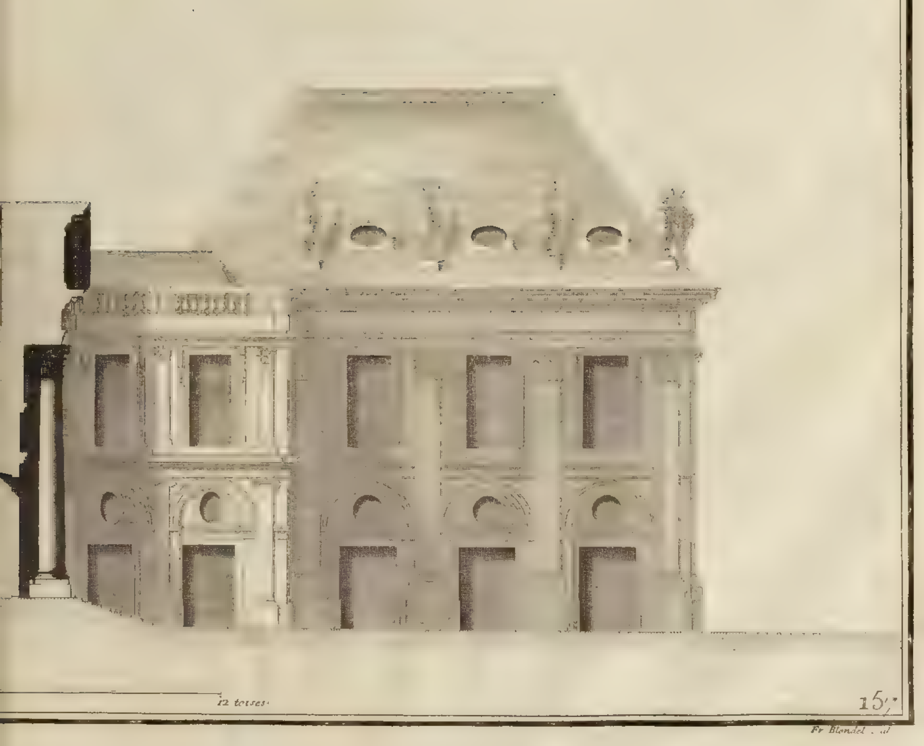
viere, de la fondation du Cardinal Mazarin et baties sur les desseins de Louis le Veau premier Architecte du Roi.

10 toises

Coupe sur la longueur de l'Eglise du college des quatre nation



et elevation de l'une de ses aisles et pavillon veues de costé.



Fr Blondel . . d

Face de l'église du college des quatre nations du costé de la Cour.

1 2 3 4 5 6 toises

CHAPITRE II.

Description de l'Hôtel de Conty, situé sur le Quay de ce nom, proche le College des Quatre Nations.

CET Hôtel dont nous ne donnons ici que le dessein de la porte, étoit autrefois l'*Hôtel de Nevers*, & passa ensuite à *Mr. de Guenegaud*, Sécretaire d'Etat, qui connoissant & ayant beaucoup de goût pour les beaux Arts, fit choix de François Mansard pour embellir cet Hôtel qu'il venoit d'acheter. Cet habile Architecte, dans les augmentations considérables qu'il y fit, fut chargé de construire à neuf la porte dont nous parlons ici. Quelques années après que cet Hôtel fût retabli dans l'Etat qu'on le voit aujourd'hui, Mr. de Guenegaud l'échangea, aussibien qu'une assez belle maison qu'il venoit de faire bâtir attenant cet Hôtel, sur les desseins du même Architecte, avec *Anne Marie Martinozzi*, Princesse de Conty, qui lui donna sa belle maison du Bouchet & son Hôtel situé sur le Quai Malaquais. (*a*) Ces deux Bâtimens ont toûjours été occupés depuis par cette illustre maison; mais en 1751 Mr. le Prince de Conty, aujourd'hui Grand-Prieur de France, les vendit treize cent mille livres, à la Ville, & c'est dans l'emplacement de ces Hôtels, qui contiennent près de trois mille toises de superficie, y compris quelques maisons particulieres qui en dépendent, que le Corps de Ville compte faire bâtir un Hôtel de Ville, celui qui existe aujourd'hui étant trop resserré, & situé dans un quartier peu favorable à l'aspect d'un édifice public, qui doit répondre par sa grandeur, sa magnificence, & l'étendue de ses bâtimens, à l'importance de cette Capitale. Hôtel de Conty.

Décoration de la Porte de l'Hôtel de Conty.

Cette Porte (*b*) qui par son ordonnance s'est attirée l'estime de tous les connoisseurs, est enfermée dans une grande niche en voussure, formant deux piédroits chargés de refends ainsi que la niche, le tout portant un entablement Composite & orné de modillons mutulaires accouplés deux à deux. Au-dessus de cet entablement s'éleve un comble qui contribue à donner à la décoration de cette Porte une assez belle proportion, ce qui joint à la diversité des ressauts & des renfoncemens de son plan, lui a sans doute mérité le suffrage des amateurs en Architecture. Cependant l'on ne peut disconvenir qu'en général il faut éviter autant qu'il est possible, lorsque la nécessité n'exige pas réellement une grande ouverture de Porte, d'en affecter une seconde dont la capacité excéde le double de la baye effective, dans l'intention de donner, disent quelques-uns, à leur ouvrage une apparence de grandeur, mais qui en effet n'étant pas réelle, ne sert souvent qu'à rendre les masses trop subdivisées, & à donner aux spectateurs une fausse idée de toute l'ordonnance. En effet, ils ne remarquent dans le cas dont il s'agit qu'une grande muraille assez ornée, dans laquelle ils n'apperçoivent qu'une petite ouverture, d'où ils conçoivent que cette issue ne doit les conduire qu'à un édifice médiocre; idée contraire à celle qu'on doit se former de l'entrée d'un Hôtel élevé pour la demeure d'un grand Seigneur. D'ailleurs il semble qu'on auroit dû éviter l'imposte qui se remarque ici; sa saillie interrompt la continuité des réfends, & ne sert qu'à diviser la hauteur des piédroits de l'arcade feinte. L'on peut observer aussi en gé-

(*a*) Cet Hôtel, après avoir changé plusieurs fois de maître, est enfin rentré dans la Maison de *Bourbon-Conty*; la Duchesse de Lauzun à qui il étoit passé en dernier lieu l'ayant vendu à *Louise-Adelaïde de Bourbon-Conty*, connue sous le nom de Mademoiselle de la Roche-sur-Yon.

(*b*) L'on trouve dans l'Œuvre de Marot cette porte en petit, gravée en perspective & accompagnée des bâtimens extérieurs de cet Hôtel.

Hôtel de Conty.

néral que cette arcade eſt trop peu élevée; néanmoins comme l'expreſſion de cette ordonnance eſt ſimple, cette proportion peut être tolérable, quoique nous ayons reconnu ailleurs qu'il étoit contraire aux préceptes de l'art de faire la hauteur de leur ouverture au-deſſous du double de leur largeur, à l'exception d'une porte Toſcane Ruſtique, qui peut avoir un ſixiéme de moins, ainſi qu'on l'a obſervé à la porte réelle de la Planche dont nous parlons, & qui, eu égard aux membres d'Architecture qui l'environnent & aux ornemens qui l'accompagnent, ſembloit exiger une baye de proportion Ionique, de concert avec le grand entablement Compoſite qui couronne tout ce frontiſpice.

Les obſervations que nous venons de faire ſur cette porte qui d'un commun accord eſt eſtimée des connoiſſeurs, paroîtront peut-être hazardées, mais comme nous écrivons ici ſans prévention, & qu'en général nous nous ſommes propoſé de parler dans cet ouvrage relativement aux principes que nous avons établis dans notre Introduction & qui ſont les mêmes que ceux qui ont été approuvés par les plus grands maîtres, quoiqu'ils n'ayent pas toujours obſervé à la rigueur ces mêmes préceptes dans leurs édifices, l'on doit s'attendre que toutes les fois que nous rencontrerons l'occaſion de faire quelques obſervations utiles & intéreſſantes, nous les propoſerons, ſans vouloir néanmoins leur donner le poids d'une autorité inconteſtable, mais ſeulement comme des réflexions fondées ſur les loix de la convenance, de la proportion, & du bon goût.

Dans l'intérieur de cet Hôtel, au rez-de-chauſſée, l'on voit deux beaux plafonds peints par Jouvenet (*c*) qui ſont dignes de l'admiration des connoiſſeurs, & qui méritent bien qu'on ait l'attention, avant que de démolir ce bâtiment, d'enlever ces chefs-d'œuvres de l'Ecole Françoiſe, puiſqu'en France l'on a trouvé le moyen de conſerver (*d*) les peintures les plus anciennes.

Le jardin de cet Hôtel, qui eſt aſſez vaſte, donne ſur la rue *Guenegaud*, ainſi nommée parce que le Miniſtre de ce nom, à qui a appartenu cet Hôtel, la fit percer, & y fit élever la plupart des bâtimens que nous y voyons.

(*c*) Jean Jouvenet, un des plus excellens Peintres du dernier ſiécle, nâquit à Rouen en 1644, & eſt mort à Paris en 1717.

(*d*) Le ſieur Picault, célébre Artiſte, a trouvé le ſecret d'enlever la peinture à l'huile de deſſus toutes ſortes de ſurfaces, & de l'appliquer à neuf ſur une toile. On voit au Luxembourg dans le nombre des tableaux du Roi un de ces chef-d'œuvres de l'art, revivifié par cette invention. Certainement l'on peut dire qu'il n'eſt point de découverte plus utile pour le progrès de la peinture, ni qui ſoit plus ſatisfaiſante pour les amateurs. Il ſemble qu'on ne fait pas aſſez de cas de ce merveilleux moyen de tranſmettre à la poſtérité la plus reculée les ouvrages des plus grands maîtres.



Décoration exterieure de la porte d'entrée de l'Hôtel de Conty situeé sur le quay de ce nom pres du College Mazarin.

Profil

Elevation

HOTEL DE CONTY

Plan

Echelle de 5. toises

1 2 3 4 5 Toises



CHAPITRE III.

Description du Pont Neuf, à Paris.

NOUS avions promis dans le *Prospectus* de cet Ouvrage la description & les desseins du Pont-Royal (*a*); mais comme depuis cette promesse nous avons appris que M. Belidor a inséré les développemens de ce pont dans le second Volume de la seconde Partie de son Architecture Hydraulique, & que d'ailleurs plusieurs personnes ont paru désirer de préférence qu'on leur donnât ceux du Pont-Neuf qui selon le sentiment des Connoisseurs, est un des plus beaux qui soit exécuté en Europe, nous nous sommes rendus d'autant plus volontiers à ces représentations que ce Pont est beaucoup plus orné qu'aucun de ceux qui sont à Paris, & que cela nous donnera occasion de dire quelque chose de la Place de Henry IV, aussi-bien que du bâtiment de la Samaritaine qui décore l'une des extrêmités de ce Pont. Pont neuf.

Le Pont-Neuf fut commencé sous le Regne de Henry III, qui en posa la premiere pierre le 30 May 1578, sur les desseins de Jacques Adrouet du Cerceau, Architecte. (*b*) Les troubles qui survinrent en France furent cause que cette entreprise si

(*a*) Dans le nombre des principaux ponts qui sont élevés dans cette Capitale & dont nous allons donner une legere idée, le *Pont Royal* est celui qui a été construit le dernier, & le seul à Paris qui traverse toute la largeur de la riviere sans être séparée par aucune Isle.

Il fut bâti à la place d'un pont de bois connu sous le nom de Pont rouge, qui avoit été exécuté en 1632, avant lequel tems on passoit la riviere en cet endroit par bateaux. Ce premier pont fut emporté par le dégel de 1684, ce qui donna occasion d'élever en pierre celui qu'on voit aujourd'hui dont les fondations furent jettées le 25 Octobre 1685. Ce pont fut érigé sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard* alors premier Architecte du Roi, sous la conduite du Frere *François Romain* pour ce qui regarde les travaux hydrauliques, & construit par *M. Gabriel* qui en fut l'Entrepreneur. Tout ce pont, qui a environ 72 toises de longueur sur 8 toises 4 pieds de largeur, y compris les banquettes qui sont à côté de chaque parapet, consiste en quatre piles & deux culées qui forment 5 arches.

Le Pont Notre-Dame, fut achevé en mil cinq cens sept, & fut substitué à un autre qui tomba en 1499. Ce fut Joconde Dominicain, de Verone, Peintre & Architecte, qui donna les desseins de celui dont nous parlons, aussi bien que de celui nommé *le petit Pont* qui après avoir été réédifié plusieurs fois, le fut enfin tel qu'on le voit aujourd'hui après l'incendie de 1718.

Au milieu du Pont Notre-Dame sont deux pompes qui élevent l'eau de la riviere pour la distribuer à plusieurs fontaines de la Ville. Ces pompes sont enclavées dans un bâtiment dont la façade du côté du pont (lequel est tout couvert de maisons) est décorée d'un Ordre Ionique Au-dessus de la porte d'entrée sont deux figures en bas-relief sculptées par Jean Goujon, un des plus excellens Artistes de son tems; voyez la description de cette machine dans l'Architecture Hydraulique de Mr. Belidor, premiere Partie, Tome II, Liv. III, Chap. V.

Le Pont au Change ne fut d'abord bâti qu'en bois; il fut plusieurs fois entraîné par le débordement des eaux, par les glaces, & enfin consumé par le feu le 24 Octobre 1621. En 1639 on commença à le bâtir en pierre, & il fut fini tel qu'on le voit à présent l'an 1647. A l'une des extrémités de ce pont l'on a élevé une espece d'arc de triomphe composé de deux Ordres d'Architecture & d'un Attique. Dans l'arcade du premier étage de ce monument est représentée la statue de Louis XIV à l'âge de 10 ans, couronnée par la Victoire; cette statue est élevée sur un piédestal à côté duquel Louis XIII & la Reine Anne d'Autriche sont représentés. Ces figures sont de bronze, de grandeur naturelle & de ronde bosse, posées sur un fond de marbre noir. Au-dessous de ces statues on voit des Esclaves, soutenus sur l'archivolte du premier Ordre de cet édifice, qui sont d'une très-grande beauté. A l'autre extrémité de ce pont on a pratiqué un Méridien, en 1738, par les ordres & sous la Prévôté de Mr. Turgot, Conseiller d'Etat & Prévôt des Marchands, à l'occasion d'un élargissement considérable qu'on fit alors au Quay des Morfondus, qui aboutit par une de ses extrémités au Pont au Change dont nous parlons, & de l'autre au Pont neuf. Cet élargissement qui procure une banquette à ce Quay est porté par une trompe en voussure dont toute la saillie donne du côté de la riviere. Cet ouvrage peut être considéré comme une des entreprises les plus hardies qui se soient encore faites dans ce genre.

Le Pont St. Michel, qui avant 1378 se nommoit le Pont neuf St. Michel, a eu le même sort que les précédens, c'est-à-dire qu'il a été plusieurs fois emporté par le débordement de la Seine, & qu'il le fut enfin pour la derniere fois le 30 Janvier 1616, ce qui détermina en 1618 à le rebâtir en pierre tel qu'on le voit. Il est composé de trois arches chargées de bâtimens simétriquement disposés, mais dont l'aspect masque la plus belle vûe de Paris, ainsi que les maisons qui sont élevées au-dessus du Pont Notre-Dame & du Pont au Change, dont nous venons de parler.

Le Pont Marie fut commencé en 1613 & achevé en 1635; il a 50 toises de longueur sur 12 de largeur & est composé de 5 arches, de 4 piles & de deux culées. Ce pont étoit, lors de sa construction, couvert de bâtimens, mais en 1658 un débordement considérable ayant emporté deux arches de ce pont & 22 maisons qui étoient au-dessus de ces arches, il a été rétabli depuis, mais l'on n'y a pas réédifié les bâtimens détruits par le débordement.

Le Pont de la Tournelle fut d'abord bâti en bois, mais ayant été emporté par les glaces en 1637, l'an 1656 on le réédifia en pierre comme il se voit à présent.

Nous ne parlerons point ici de plusieurs autres ponts qui traversent une partie de la riviere de Seine ou quelques-uns de ses bras, tels que le pont de bois dans l'Isle, le pont aux doubles proche l'Archévêché, &c; n'ayant même donné cette courte description des principaux ponts de Paris, qu'à propos du Pont Royal que nous avions promis.

(*b*) Cet Architecte a donné en 1611 un Livre d'Ar-

Pont neuf. utile fut discontinuée jusqu'au regne de Henry IV qui le fit achever, en 1604, tel qu'on le voit aujourd'hui, sous la direction de Guillaume Marchand. Ce Pont a de longueur 170 toises, sur 12 de largeur divisée en trois parties; celle du milieu pour les carosses a 30 pieds, & les deux autres ont chacune 21 pieds, & sont occupées par des banquettes de deux pieds d'élévation pour les gens de pied, ce qui est d'une commodité infinie à cause du passage continuel de ce pont qui traverse Paris, & qui communique du quartier St. Honoré au Faubourg St. Germain.

Plan du Pont-Neuf vû par-dessus, Figure I.

Ce plan présente la surface du dessus du Pont-Neuf & de ses banquettes, l'Esplanade où est placée la statue équestre de Henry IV, le bâtiment de la Samaritaine, &c. Comme ce Pont se trouve situé à l'extrêmité d'une Isle qui partage en cet endroit la riviere de Seine en deux bras, sur le massif de cette Isle on a pratiqué une Esplanade qui avance de 75 pieds sur la riviere. C'est sur cette Esplanade que l'on a placé la statue de Henry IV, qui fait face au Pont-Neuf & à la Place Dauphine (*c*) à laquelle on arrive par le Carrefour du Quay des Morfondus & du Quai des Orphevres. Cette statue, qui est de Dupré, habile Sculpteur, fut commencée en 1614, & ne fût achevée qu'en 1635, & le cheval est de Jean de Boulogne: c'est un présent que le Grand Duc de Toscane fit à Marie de Medicis pour lors Régente du Royaume. Cette figure équestre est de bronze & est élevée sur un piédestal de marbre blanc aux angles duquel sont placés quatre esclaves aussi de bronze, les ornemens de même métal sont du dessein & de l'exécution de Francheville; tout cet ensemble avec les bas-reliefs & les inscriptions qui désignent les principales actions de ce Monarque, achevent de rendre ce monument une curiosité de Paris très-intéressante. La figure du Heros entr'autres est un chef-d'œuvre, mais le cheval est beaucoup moins estimé, au contraire de celui de la Place Royale qui est un miracle de l'Art, pendant que la figure de Louis XIII est d'une exécution assez médiocre.

Sur chaque pile de ce pont sont élevées des tourelles de la hauteur du parapet, elles forment autant de demi-lunes qui élargissent les banquettes (*d*) pratiquées à chaque côté de la chaussée destinée au passage des voitures.

Sur la seconde arche de ce pont du côté du Louvre est construit un bâtiment Hydraulique connu sous le nom de *la Samaritaine*, parce que sur une de ses faces est un groupe de figures de bronze sculptées par Bertrand & Fremin, qui représentent le Seigneur & la Samaritaine auprès du puits de Jacob. Ce puits est désigné par un bassin qui continuellement jette de l'eau dans une cuvette, après avoir été élevée par des corps de pompe vers le sommet de cet édifice, d'où elle est ensuite conduite par des tuyaux souterrains dans un château d'eau ou grand réservoir placé en face du Palais Royal, pour être distribuée dans les bâtimens du Louvre, des Thuileries, &c. Ce bâtiment hydraulique fut construit d'abord sous le regne d'Henry III, & ayant été détruit par vetusté en 1712 il fut réédifié tel qu'il existe aujourd'hui. Voyez-en la description les plans, coupes, élévations & développemens

chitecture contenant 50 bâtimens de différens genres, avec des explications & une description de chacun de ces édifices qui fait voir combien depuis ce tems (qui à la vérité est déja assez reculé du nôtre) l'Architecture a changé de face en France.

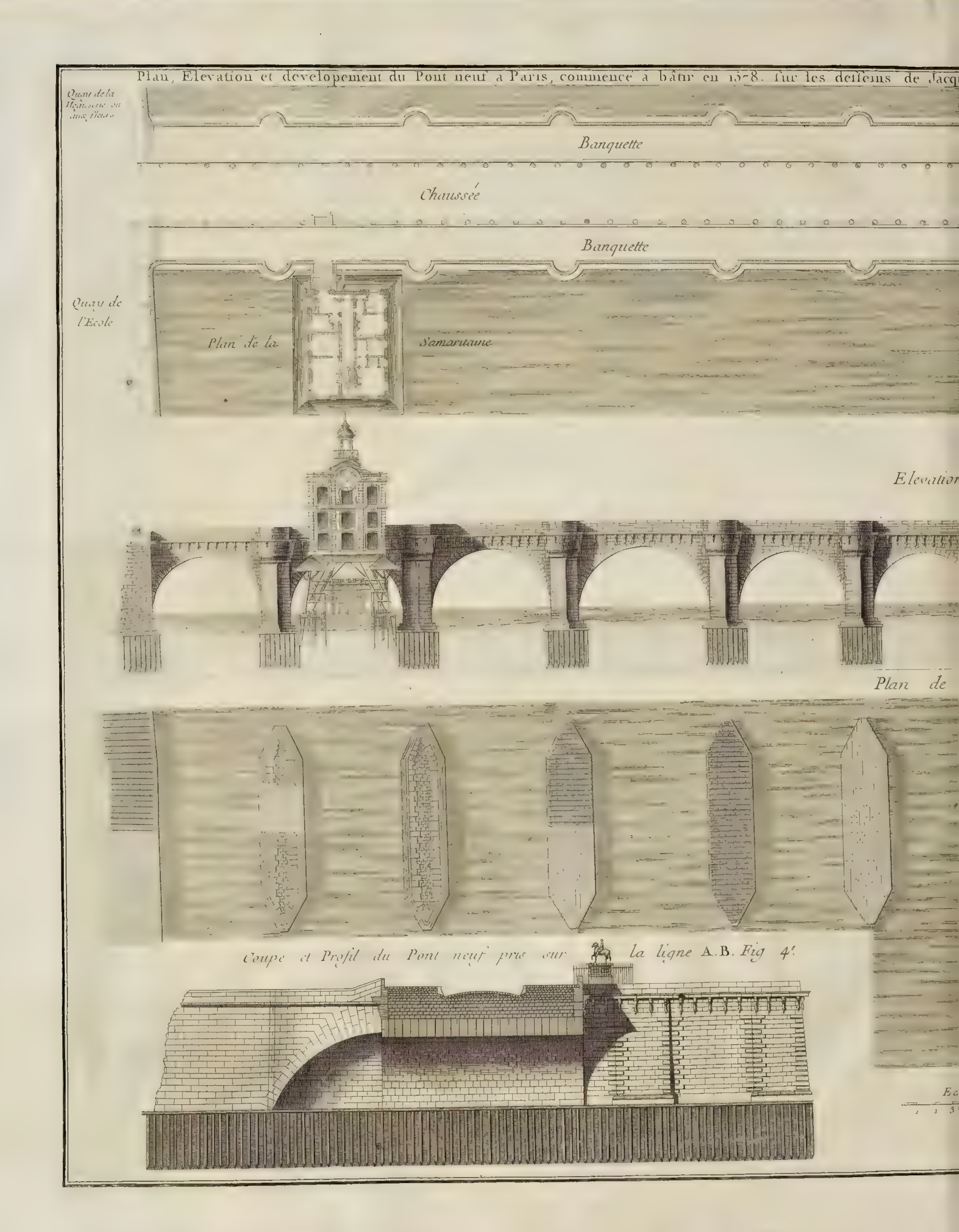
(*c*) Cette Place est de forme triangulaire: le plan en a été donné par Henri IV, qui l'a nommée ainsi en mémoire de la naissance de Louis XIII, lequel en 1608 n'étoit que Dauphin. Elle est située sur l'extrémité de l'Isle du Palais en face duquel elle est élevée, les bâtimens qui l'entourent sont uniformes & bâtis de brique; les cordons & les piédroits seulement sont de pierre de taille, ainsi qu'on le pratiquoit anciennement. Cette Place n'a que deux ouvertures, l'une au sommet du triangle & en face de la statue dont nous avons parlé, & l'autre sur la base de ce triangle en face de la principale porte du Palais par la rue de Harlay.

(*d*) Par tolérance, on a souffert sur ces banquettes des échopes qui sont des especes de tentes où tous les jours ouvrables on étale diverses marchandises, denrées, de sorte que d'un côté la voye publique se trouve embarassée, & que de l'autre on est privé du coup d'œil de la riviere & principalement des bâtimens du Louvre qui rendent la vûe de ce pont une des plus belles qui soit à Paris.

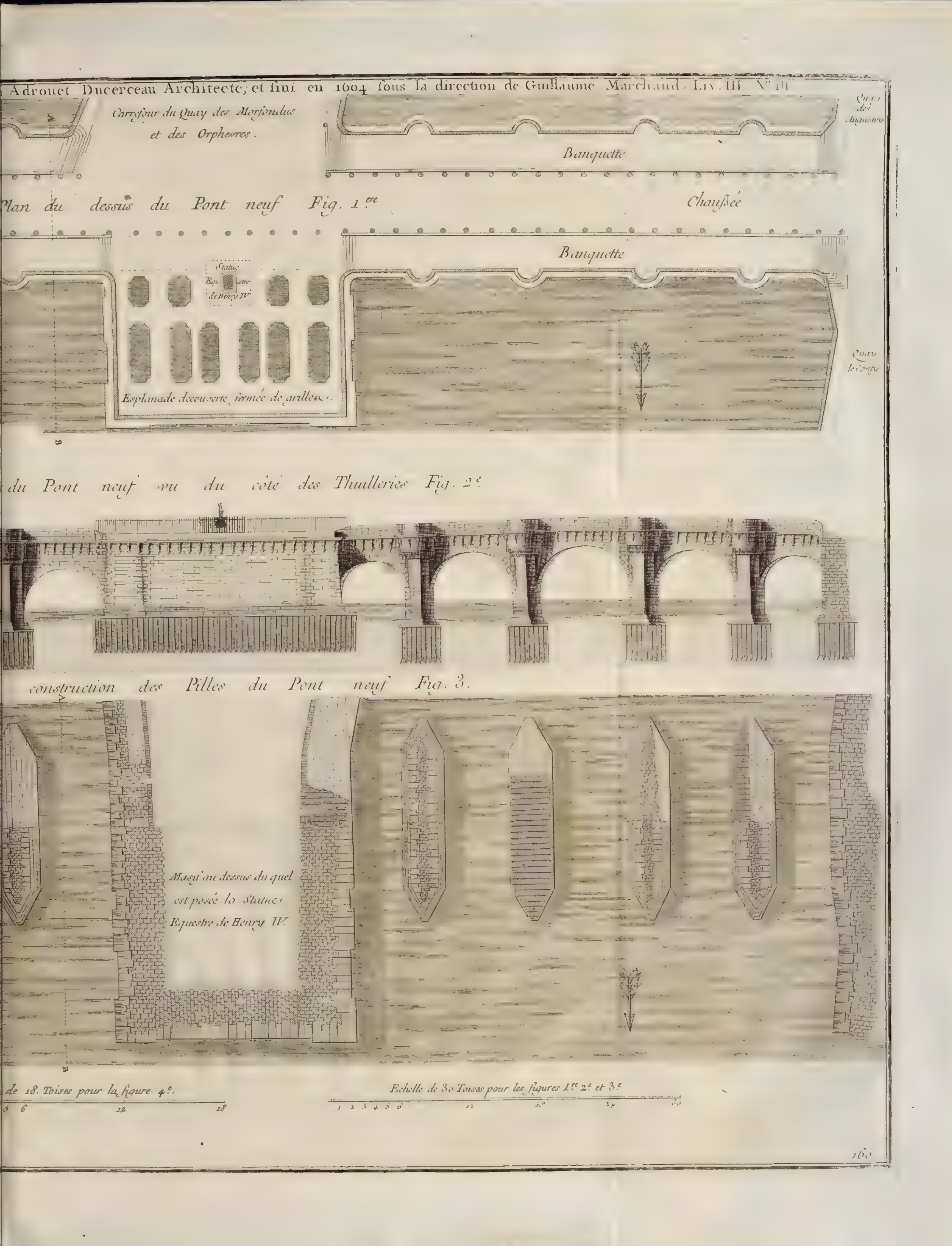
dans



ıeuf.



Plan, Elevation et developement du Pont neuf a Paris, commencé a bâtir en 1578. sur les desseins de Jacq


Adrouet Ducerceau Architecte; et fini en 1604 sous la direction de Guillaume Marchand. Liv. III N.° III
Carrefour du Quay des Morfondus
et des Orphevres.
Banquette
Plan du dessus du Pont neuf Fig. 1.re
Chaussée
Banquette
Statue Equestre de Henry IV
Esplanade decouverte fermée de grilles.
du Pont neuf vu du côté des Thuilleries Fig. 2.e
construction des Pilles du Pont neuf Fig. 3.
Massif au dessus du quel
est posée la Statue
Equestre de Henry IV.
de 18. Toises pour la figure 4.e
5 6 12 18
Echelle de 30 Toises pour les figures 1.re 2.e et 3.e
1 2 3 4 5 6
160

dans l'Architecture Hydraulique de Mr. Belidor, Premiere Partie, Tome II, Livre III, Chapitre 4, Planches VIII, IX, X, XI & XII. Pont neuf.

Elévation du Pont-Neuf, vû du côté du Louvre. Figure 2.

Le terre-plein ou massif de maçonnerie qui soutient la statue équestre & qui, comme nous l'avons dit, forme l'extrémité de l'Isle du Palais du côté du Louvre, divise ce Pont en deux parties, dont l'une est percée de 5 arches, & l'autre de 7. Ce massif appellé vulgairement *l'éperon* du Pont-Neuf, a de longueur 118 pieds sur 75 de largeur, & a 39 pieds d'élévation; il est décoré de bossages, &c. Sur toute la longueur de ce Pont à la hauteur des banquettes & au-dessus des arches est exprimé en dehors une corniche ornée de consoles enrichies de têtes de Satyres, ce qui joint à l'élégance des piles, à la cherche des arches & à la régularité de l'appareil, compose un tout ensemble très-agréable pour ce genre d'Architecture. On a exprimé ici la hauteur des grilles qui servent d'enceinte à la statue de Henry IV, & dont l'intérieur forme un petit jardin particulier. Comme cette figure équestre est exposée dans un lieu dont les environs sont d'un espace immense, & que son piédestal est un peu trop petit, il auroit été à désirer qu'on eût continué de niveau les banquettes afin d'en élever le sol, ce qui auroit fait piramider tout ce monument de dessus ce Pont, au lieu qu'il paroît un peu enterré; les banquettes destinées aux gens de pied étant beaucoup plus élevées que le rez-de-chaussée où il est placé.

A l'une des extrêmités de ce pont, on voit du côté du Couchant le bâtiment de la Samaritaine (*e*) dont nous avons déja parlé, au-dessus duquel s'éleve une campanille, dans la lanterne de laquelle est un carillon qui sonne à toutes les heures du jour & dans les réjouissances publiques. Ce bâtiment est tout de charpente couverte d'un enduit de plâtre, sa décoration est assez élégante & dans un genre analogue à son usage.

Plan des Piles. Figure 3.

Ce plan donne le développement & la construction des différentes piles de ce pont: dans les unes on remarque la maçonnerie, dans d'autres les pilotis, les chapeaux, les palplanches, &c; le terre-plein ou massif dont nous avons déja parlé y est aussi exprimé. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail à cet égard, un Traité particulier de ce genre de construction devant paroître incessamment d'après les mémoires & les desseins de feu M. Pitrou, homme d'une très-grande réputation, qui étoit Ingénieur des Ponts & Chaussées; d'ailleurs Mr. Belidor semble avoir épuisé cette matiere dans la seconde Partie de son *Architecture Hydraulique*, à laquelle on peut avoir recours pour la construction de tous les ouvrages qui se bâtissent dans l'eau.

Coupe & profil de ce Pont. Figure 4.

Ce profil est pris sur la ligne AB des figures 1 & 3, de maniere qu'on voit la coupe du pont prise sur sa largeur, le profil du massif qui soutient l'Esplanade où est placé la statue équestre, & la trompe qui a été nouvellement construite pour procurer un rélargissement au quai des morfondus, ainsi qu'on l'a pratiqué à l'autre extrémité du côté du pont au Change dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre (note *a*) à l'occasion du Pont au Change, en décrivant le Méridien placé vis-à-vis l'Horloge du Palais.

(*e*) Ce bâtiment hydraulique appartient au Roi, & indépendamment des machines qui sont placées au-dessous du niveau du Pont neuf, de plein-pied à ce pont & dans un étage au-dessus sont distribués des appartemens pour le logement du Gouverneur qui l'habite continuellement; & qui préside à l'entretien de cet édifice, aussi bien qu'à celui de la Statue de Henri IV.

CHAPITRE IV.

Description des Bâtimens & du Théâtre de la Comédie Françoise, rue des Fossés St. Germain des Prés.

Comédie Françoise.

CE que l'Histoire nous apprend sur la grandeur & la magnificence des Théâtres des anciens, les vestiges qui nous restent encore de plusieurs de ces monumens, & les Théâtres qui depuis se sont élevés en Italie, tels que ceux de *Tordinona*, *d'Argentine*, *d'Aliberti* à Rome; celui de l'*Académie Philharmonique* à Veronne; celui de *St. Chrysostome* & celui de *St. Samuel* à Venise; le Théâtre de Parme, par le Cavalier Bernin; celui de Vicence, par Palladio; celui de Turin; celui de Milan, & enfin celui de Reggio dans le Modenois, sans parler de ceux qu'on voit en Angleterre, en Allemagne & ailleurs, sembleroient devoir nous dispenser de donner la description d'aucun de nos Théâtres en France, sçachant bien que ce n'est point par ce genre d'édifices que notre Architecture Françoise mérite quelque estime. Cependant comme ce recueil doit comprendre, suivant le *Prospectus* que nous en avons publié, un des monumens de chaque espece de ceux qui sont élevés dans cette Capitale & dans ses environs, nous avons cru ne pouvoir nous dispenser dans le nombre des bâtimens que nous avons à Paris dans ce genre, tel que celui de la Comédie Italienne (*a*), la Comédie Françoise (*b*), & de l'Opéra (*c*), ainsi que les

(*a*) Le Théâtre aujourd'hui nommé la Comédie Italienne, est le premier stable qu'il y ait eu à Paris; les bâtimens furent élevés sur le terrain de l'Hôtel de Bourgogne dont il porte encore le nom, situé rue Mauconseil & près des murs de la Ville, que Philippe Auguste avoit fait bâtir. François I par son Edit du 20 de Septembre 1543, ordonna la vente à rente de cet Hôtel, ainsi que de celui d'Artois qui lui étoit contigu: une partie de ce terrain fut acheté par Jean Rouvet bourgeois de Paris, qui le 30 Août 1548 le céda aux confreres de la Passion; ils y firent bâtir une salle & des dépendances pour y représenter leurs spectacles, les seuls permis alors à Paris, & qui ne furent abolis qu'en 1676 par un Edit de la Cour enregistré au Parlement le 4 Février 1677, qui supprima cette Confrérie de la Passion, & unit ses bâtimens & ses revenus à ceux de l'Hôpital, & c'est à ce titre que les Comédiens Italiens lui payent le loyer de leur Hôtel.

Il faut observer que les Comédiens Italiens n'ont commencé à représenter leurs pieces sur ce Théâtre que vers 1680, ce qu'ils ont continué jusqu'en 1697, que ce Spectacle fut interrompu par les ordres du Roi, & ce ne fut que le premier Juin 1716 qu'ils furent rétablis sous la protection de Mr. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, après la mort duquel Sa Majesté en fit ses Comédiens, & il leur fut permis de mettre sur la porte de l'Hôtel de Bourgogne une inscription conçue en ces termes: *Hôtel des Comediens Italiens ordinaires du Roi, entretenus par Sa Majesté, rétablis à Paris en l'année* 1716.

(*b*) Les différentes Troupes des Comédiens François ayant été réunies en une seule, ils s'établirent dans un jeu de paume rue Mazarine, où ils jouerent jusqu'en 1687, mais comme cette salle de Spectacle nuisoit au concours du College Mazarin qui venoit d'être bâti, le Roi ordonna aux Comédiens de chercher à Paris un lieu propre à leurs Représentations, & ils acheterent en 1687 deux maisons rue des Petits Champs. Etant encore survenu des difficultés touchant cette acquisition & plusieurs autres, il leur fut donné ordre d'acheter le jeu de paume de l'Etoile situé dans la rue des Fossés St. Germain des Prés, ce qu'ils firent avec une maison qui étoit à côté, lesquels ensemble leur coûterent 72000 livres; c'est là qu'ils firent bâtir la salle qu'on voit aujourd'hui; on assure que ce bâtiment, les machines, &c, aussi bien que les frais de l'acquisition du terrain ont coûté cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cens trente-trois livres 15 sols. On divisa cette somme en vingt-trois parts suivant l'état qui en fut arrêté, & ceux des Comédiens qui ont une part entiere dans la recette entrent aussi pour une part dans la dépense; ceux qui n'ont qu'une demie part ou un quart de part, à proportion. Nous donnerons la description de cette salle de Spectacle dans son lieu.

(*c*) Le Théâtre de l'*Opera* fut construit au Palais Royal par ordre du Cardinal de Richelieu, qui ayant un goût décidé pour la Poësie Dramatique, y fit construire deux salles de Spectacle, l'une pour contenir environ 600 personnes, l'autre pour en contenir près de 3000; celle-ci est le Théâtre dont nous parlons, qui avant 1673 ou environ servoit aux Comédiens Italiens & à la Troupe de Moliere pour jouer la Comédie, mais depuis cette année elle a servi sans discontinuation aux représentations des *Opera*, nom qu'on a donné aux Poëmes Dramatiques mis en musique, accompagnés de danses, simphonie & machines. Ce genre de Spectacle a le titre d'Académie Royale de Musique, & la profession des Acteurs ne leur fait point déroger aux titres de Noblesse, non plus que les Comédiens du Roi, dont nous venons de parler, ainsi qu'il fut décidé par un Arrêt du Conseil rendu à St. Germain en Laye le 10 Septembre 1688 en faveur de *Josias de Soulas*, Ecuyer Sieur de *Floridor*, Comédien de Sa Majesté.

Depuis que l'Opera a pris naissance, il y a toujours eu un Directeur chargé de la recette & de la dépense, à ses frais, sous l'administration de quelque personne du premier ordre, (c'est aujourd'hui Mr. d'Argenson) de maniere que les Acteurs de ce Spectacle sont apointés par le Directeur, mais comme cette entreprise est fort considérable, & que peu de particuliers sont en état de s'en charger, en 1750 le Roi a donné cette direction au Prévôt des Marchands, & c'est à présent le Bureau de l'Hôtel de Ville de Paris qui fait les dépenses nécessaires pour l'entretien de ce Spectacle, & qui en fait la recette.

Avant que Mr. d'Argenson fut protecteur de ce Spectacle, c'étoit Mr. le Prince de Carignan qui avoit été nommé par Sa Majesté. Ce Prince de son tems avoit pro-

Comédie Françoise.

Salles de spectacle de nos Maisons Royales, comme celle des Machines (*d*) au Château des Thuilleries, celle de Fontainebleau, (*e*) & celle de Versailles, (*f*) de choisir le Théâtre où se représentent nos Tragedies, non-seulement parce que cette salle a été construite à cet effet, mais encore parce que le Théâtre François est connu de toute l'Europe par la supériorité des talens de la plupart des Acteurs, & par le grand nombre d'excellens Auteurs dans tous les genres, qui tour à tour brillent sur la scene, & qui font les délices des Citoyens & des Etrangers.

Néanmoins connoissant notre insuffisance concernant nos Théâtres, & pour éclairer les Artistes qui se destinent à ce genre d'édifices, en satisfaisant en même-tens à la curiosité des personnes qui veulent remonter à la source & à l'origine de ceux des anciens; nous allons rapporter ce que le célebre *Fontana* a donné de cette origine dans l'introduction qui précede la description du fameux Amphithéâtre Flavien, (*g*) connu sous le nom de *Collisée*. On m'en sçaura peut-être d'autant plus de gré, que cet excellent Ouvrage n'a point été traduit (*h*) en François, & que les traits Historiques dont il est rempli, sont capables d'élever le génie & d'enseigner des principes utiles à tous ceux qui font profession de cette Architecture, ou qui s'intéressent aux beaux Arts.

posé à la Cour de faire bâtir une nouvelle Salle dans le jardin de son Hôtel, qui auroit été beaucoup plus vaste que n'est celle d'aujourd'hui, & à cet effet je fus chargé de la part de ce Seigneur de faire des desseins, des devis & des marchés de cet édifice, & les fondations en furent commencées en Mars 1742, mais des raisons particulieres ont empêché la continuation de ce monument.

Depuis la mort de ce Prince son Hôtel a été démoli, & il n'en reste aujourd'hui que l'emplacement, à l'exception d'une colonne colossale d'Ordre Dorique que la Ville vient d'acquérir dans l'intention de conserver à la postérité ce monument qui fut élevé par les ordres de la Reine Catherine de Médicis, lorsque dégoûtée du Château des Thuilleries, elle fit bâtir *l'Hôtel de la Reine*, nommé depuis *l'Hôtel de Soissons*, où le Prince de Carignan faisoit sa résidence.

(*d*) La salle des Machines est un des plus grands Théâtres qu'il y ait à Paris; elle fut construite par ordre de Louis XIV pour la représentation des Ballets & des Comédies, sur les desseins & sous la conduite de *Vigarani* Italien. Charles le Brun a donné les desseins de la décoration des loges & du plafond qui sont d'une très-grande richesse, & ce fut Noël Coypel qui exécuta les peintures du plafond sur les desseins de le Brun; nous ne parlerons point ici des dimensions de ce Théâtre, devant en donner les desseins & la description en parlant du Château des Thuilleries.

(*e*) La salle de Spectacle du Château de Fontainebleau a été bâtie sous le regne de Louis XIV, & quoiqu'elle soit peu spacieuse, elle peut être considérée comme un des plus jolis Théâtres qui soit exécuté dans ce genre. Nous en donnerons la description dans le Tome V, en parlant du Château de Fontainebleau.

(*f*) La salle de Spectacle du Château de Versailles, dans laquelle se font les représentations des Comédies Françoises & Italiennes qui se jouent à la Cour devant leurs Majestés, est située dans l'aile du Midi, attenant la cour des Princes; mais comme cette salle est fort petite, n'ayant de largeur que 29 pieds sur 56 de longueur dans œuvre, Sa Majesté vient d'en ordonner une que l'on bâtit actuellement à l'extrémité de l'aile du Nord. Nous aurons occasion d'en parler dans le Tome IV de cet Ouvrage en faisant la description du Château de Versailles.

(*g*) L'Amphithéâtre Flavien a été nommé ainsi de la famille Flavia, & fut dédié à l'Empereur Flavius Vespasien par Titus son fils & son successeur qui perfectionna cet ouvrage que son pere avoit commencé. On verra dans la suite l'origine du nom de Colisée que le vulgaire lui donna, voyez aussi ce que nous en avons dit dans l'histoire de l'Architecture, page 10 Note *q*, d'après Desgodets.

(*h*) La traduction que nous allons donner est rendue assez fidelement d'après le texte original, à l'exception de quelques legeres omissions, éclaircissemens & citations auxquelles nous avons renvoyé & que nous avons marqué en note. Nous nous sommes crus d'autant plus obligés de donner cette origine des Théâtres & Amphithéâtres, aussi bien que celle du Théâtre François, que nous avons pris soin dans ce Recueil de parler de celle de l'Architecture en général, de l'Agriculture, de la Peinture & de la Sculpture, de l'origine de cette Capitale, ainsi que de ses monumens, & que dans le huitiéme Volume nous parlerons de celle des Ordres.

DE L'ORIGINE ET DE LA CONSTRUCTION DES THEATRES DES ANCIENS, DE CEUX QUI EN ONT FAIT BATIR, &c.

Traduit de l'Introduction que le Chevalier Charles *Fontana* a mise à la tête de la description & des desseins de l'Amphithéâtre Flavien.

De la premiere invention ou du premier établissement des Théâtres.

Des Théâtres des Anciens.

„ Tout ce que les Auteurs disent sur cette matiere fait croire que l'invention „ des Théâtres est plus ancienne que celle des Amphithéâtres ; les premiers ont „ commencé dans d'autres états avant qu'il fut question de la puissance Romaine. „ Selon Cassiodore, dans le Livre X de ses Epitres, elle fut trouvée par les Paysans „ de la Grece qui avoient coutume de s'assembler les jours de Fêtes dans les Villes „ & dans les bois, pour y faire toutes sortes de sacrifices & de jeux en l'honneur „ de leurs Dieux. Ils donnoient à ces Théâtres différentes formes dont les plus grandes „ étoient obliques, & disposées de façon que chacun pût voir tout ce que l'on fai- „ soit au milieu : avec le tems on en érigea dans les Villes des Athéniens avec plus „ d'ordre & de goût ; peu de tems après Denis les perfectionna en y ajoutant bien „ des choses, on en construisit quelques-uns dans l'Isle d'Antirode près d'Alexan- „ drie & en d'autres lieux, sur lesquels on célébroit certains jeux, mais seule- „ ment en l'honneur de Bacchus.

„ L'invention des Théâtres passa des Grecs (*i*) chez les Romains, l'an de leur „ Ville 391, sous les Consulats de C. Licinus Stolon & de C. Sulpitius. Il régnoit „ alors une maladie incurable à Rome, à laquelle l'esprit humain ne trouvant au- „ cun remede, les Romains s'aviserent de recourir à leurs faux Dieux ; ils institue- „ rent différentes Fêtes pour appaiser la Divinité qu'ils croyoient irritée. Ces Fêtes „ se célébroient sur des Théâtres, & afin qu'elles le fussent avec plus de pompe „ & de cérémonie, on fit venir à cet effet des gens de la Toscane qui dansoient „ certains ballets au son de plusieurs sortes d'instrumens. Le Peuple prit tant de „ goût à cette nouveauté & en fut si possédé, que ne se souciant presque plus des „ exercices Militaires, il commença à s'adonner avec passion à de pareilles vani- „ tés ; on y récitoit des vers sans chant, & cet usage continua pendant cent vingt- „ deux-ans ; après lesquels le goût augmentant, L. Andronicus y ajouta la Fable, „ ensorte que ce qui étoit au commencement un simple jeu devint un Art, qui „ selon la qualité des sujets qui y étoient traités se divisoit en différentes especes. „ Car si l'on introduisoit dans la Fable des Rois & de grands Seigneurs, elle étoit „ appellée *Tragedie*, & les vers étoient, suivant le sentiment d'Ovide, d'un stile „ plus grave ; si c'étoient des pieces amoureuses, gayes & divertissantes, on les „ nommoit *Comédies* : & les autres où il y avoit de la critique & de la satyre por- „ toient le nom de *Pastorales*.

De la différence qu'il y a entre le Théâtre & l'Amphithéâtre.

„ La différence qu'il y a entre le Théâtre & l'Amphithéâtre, consiste en ce que, „ selon Varron, le Théâtre est composé de la figure d'un demi cercle & d'un pa-

(*i*) Voyez ce que Vitruve rapporte sur la maniere de construire les Théâtres des Grecs, Liv. V. Ch. VIII. p. 170. Plan. XLV. & ce qu'il dit de ceux des Romains, Liv. V. Chap. III, IV, V, VI, VII, p. 148 & suiv. Plan. XLII, XLIII & XLIV.

rallelograme

„ rallelogramme (*k*) *dont la largeur est la quatriéme partie de la ligne diamétrale tirée* „ *d'un point de la circonférence à l'autre* ; la partie circulaire servoit pour les Spectateurs „ & pour l'Orchestre, & l'autre servoit pour la Scene. Deux Théâtres mis ensem- „ ble forment l'Amphithéâtre ; Cassiodore l'atteste en disant que *l'Amphithéâtre est* „ *comme deux points de vûe joints ensemble ;* Isidore dit pareillement, *l'Amphithéâtre* „ *a été ainsi nommé parce qu'il est fait de deux Théâtres.* Ovide & Calphurnius confir- „ ment la même chose, & d'autres écrivains comparent l'Amphithéâtre à une figure „ ovale, & disent que ce qui sert dans les Théâtres de Scene & d'Orchestre, sert „ en partie dans les Amphithéâtres d'arêne pour les combats, & d'échaffaut pour „ les supplices.

Des Théâtres des Anciens.

De la matiere dont les Théâtres étoient construits & de leur couverture dans leur origine.

„ Les matieres dont les Théâtres étoient composées étoient différentes selon „ la différence des tems & des lieux, & leur étendue plus ou moins grande se- „ lon le nombre & le besoin des Peuples. Au rapport de Cassiodore, Livre IV, „ Epitre V, tous les Théâtres dans la Grece étoient construits de marbre & de „ planches. (*l*) A Athenes cependant ils étoient tout de bois, parce que l'on pou- „ voit les détruire & les refaire en d'autres lieux avec plus de facilité. Vitruve dans „ le cinquiéme (*m*) Livre, Chapitre 5, dit que pour la même raison il y en avoit „ aussi à Rome plusieurs de bois.

„ On sçait que chez les Anciens les Théâtres étoient nuds & découverts, on „ les défendoit de la pluye & du soleil par le moyen de quelques voiles de Vais- „ seaux tendus par dessus. Une des plus grandes preuves de ce que les Théâtres „ étoient découverts dans ces premiers tems, se tire de la qualité des jeux que l'on y „ représentoit, dans lesquels on laissoit quelquefois envoler des pigeons & d'autres „ oiseaux qui en sortoient librement.

„ Dans la suite des tems, le luxe & le faste augmentant dans la Grece, on com- „ mença à les couvrir de Planches. Philostrate dans Herode dit que les Athéniens „ avoient élevé un Théâtre à leurs Dieux, dont le toit étoit composé de bois de „ Cedre ; les Corinthiens les imiterent en ce point, & couvrirent aussi les Théâ- „ tres d'un toit. Pline dit au trente-sixiéme Livre, Chapitre 15, que Valere d'Os- „ tie, Architecte, a été le premier à Rome qui ait couvert les Théâtres de toiles & „ & de planches fort minces & mobiles.

„ L'orgueil s'empara à la fin des anciens Romains ; non contens de les couvrir „ comme on l'a dit de toiles de lin & de voiles, ils y mirent de très-belles étoffes „ de soye. Cesar au rapport de Dion fut le premier qui mit cette magnificence en „ usage, que les Campaniens imiterent comme nous l'apprenons encore d'Am- „ mian Marcellin.

„ On sçait par le témoignage de Pline que Lentulus-Spintrius a le premier in- „ venté la maniere d'attacher les voiles aux antennes des Vaisseaux, & après d'en „ couvrir les Théâtres. Voyez la dessus Lucrece, Properce, Martial, & leurs „ Commentateurs, de même que Pline cité ci-dessus qui en parle amplement.

(*k*) Il faut dire, dont le petit côté est la quatriéme partie du diamétre du demi cercle.

(*l*) Il faudroit dire, construits de marbre & de menuiserie.

(*m*) Vitruve à la vérité parle, Liv. V. Ch. V. p. 160, de Théâtres construits de bois, mais il ne dit point que ce fût pour la facilité du transport, & fait entendre seulement qu'on les construisoit ainsi parce que les planchers de bois raisonnent aisément, sur-tout lorsque la construction des Théâtres est faite de matiere solide, telle que de pierre ou de marbre.

De la définition de la Scene & de ses qualités.

Des Théâtres des Anciens.

„ Cassiodore donne la définition de la Scene, & il dit *que la Scene est le front du „ Théâtre, ou le lieu par où les Acteurs sortoient & s'avançoient jusqu'à l'avant-scene pour „ jouer leurs rôles.* Isidore, Liv. 17. Chap. 43, dit *que la Scene est un lieu sur le Théâ- „ tre qui est bâti & élevé comme une maison avec le pupitre, lequel est aussi nommé Or- „ chestre.* Les Acteurs comiques & les tragiques y chantoient, & les Histrions y „ dansoient; aujourd'hui on appelle ce lieu *anti-scene* ou *avant-scene.*

„ Les définitions rapportées par les deux Auteurs que nous avons nommés, doi- „ vent s'entendre de l'usage & de la coutume des Grecs, que les Romains ont „ après imités en partie. Cependant nous ne manquerons pas d'observer que la „ Scene a eu des commencemens foibles & conformes à l'ancienne & originaire „ simplicité des Théâtres, ensorte que Virgile dit dans le premier Livre de l'Enéi- „ de, que les Scenes étoient faites de feuilles & de branches d'arbres qui servoient „ à garantir du soleil; si nous en croyons Aristide, on commença bien-tôt à les „ faire de planches, & après on les construisit avec des murailles bien distribuées, „ afin qu'elles fussent plus commodes & qu'elles eussent un air plus noble. Pour „ orner davantage ces murailles, on y peignoit diverses choses qui se rappor- „ toient, ou étoient nécessaires à ce que l'on récitoit. Ces ornemens furent „ ensuite changés selon les pieces que l'on y représentoit, c'est-à-dire aux Tra- „ giques, elles étoient ornées de colonnes, & de statues, avec les attributs de la „ Royauté; aux Comiques, elles l'étoient de maisons de particuliers, de balcons, „ de vûes, de fenêtres, de galleries ouvertes d'un côté, de rues, de places, de tours „ & de choses pareilles; & aux Satyriques, on les ornoit d'arbres, d'antres, de „ montagnes, de cavernes, de marais, de fleuves, de rochers & de forêts.

Des Machines dont on avoit coutume de se servir dans les Théâtres.

„ Les Théâtres dans lesquels on étoit accoûtumé de représenter les actions Tra- „ giques, pouvoient avoir trois machines, c'est-à-dire une à droite, une à gauche, „ & une au milieu; ces machines tenoient dans les Tragedies lieu de portes ou „ d'entrées avec des vestibules ornés d'images de Heros, par lesquels passoient les „ Acteurs qui jouoient les grands rôles; l'on a vû que cela s'est mis en exécution „ dans la Grece, lorsque l'on y a joué l'Oreste d'Euripide, de même que dans „ l'Amphitrion de Plaute.

„ Les anciens Auteurs de Tragédies avoient la coutume d'introduire sur des ma- „ chines les Dieux des eaux: tels étoient Acheloüs, Thetis, Prothée & Arethuse, „ comme on le voit dans l'Œdipe de Sophocle, & dans tous les autres Grecs qui „ ont composé des Tragedies. Par ce peu d'érudition que nous venons de rapporter „ à propos des machines, on découvre la grande différence qu'il y a entre celles „ dont les grecs se servoient, & celles que les Latins inventerent après, lesquelles „ sont encore bien différentes des nôtres dans le Tragique aussi-bien que dans le „ Comique & dans le Satyrique; cependant elles avoient une apparence plus „ grande & plus agréable.

Des moyens que les Anciens employoient pour faire entendre les ſons & les voix dans les Théâtres.

„ Du tems de Vitruve (*n*) il y avoit beaucoup de Théâtres Publics à Rome, „ dans leſquels cet Auteur dit, *qu'il n'y avoit aucun vaſe qni ne réſonnât.* Pour bien „ entendre ce trait d'érudition, il faut ſçavoir que les Théâtres étant conſtruits de „ matieres ſolides, comme de pierre, de marbre, de ciment, & d'autres choſes „ ſemblables qui n'avoient point les qualités requiſes pour rendre le ſon, il étoit „ néceſſaire d'y placer des vaſes qui euſſent la propriété de le faire retentir & de „ le répandre par toute l'étendue du Théâtre, afin que la voix fut diſtinctement „ entendue partout. L. Mummius rend témoignage de cet uſage, car après avoir ruiné „ le Théâtre des Corinthiens, il en tira les vaſes de bronze, les porta à Rome & les „ fit mettre dans le Théâtre de Diane. De plus, Vitruve, Liv. V, Chap. V, rappor- „ te que pluſieurs Architectes ſages & prudents, ayant à conſtruire quelques „ Théâtres moins magnifiques & à moins de frais, y faiſoient, à la place des va- „ ſes de cuivre ou de bronze, mettre de gros vaſes de poterie dans les murailles, „ pour faire retentir la voix. Ariſtote parle auſſi de ces vaſes dans ſes problêmes, „ en diſant qu'ils ſont très-propres pour faire raiſonner les murs & porter les ac- „ cents de la voix à l'oüie. Ce Philoſophe aſſure encore qu'avec ces inſtruments on „ peut dans une maiſon faire un écho artificiel. C'eſt pour la même raiſon que „ les anciens Architectes laiſſoient dans les Théâtres quelques eſpaces ouverts, qu'ils „ appelloient des *cellules*, & quoiqu'ils ſerviſſent encore à d'autres uſages, ils étoient „ faits pour que la repercuſſion de l'air vint à former le ſon & le rétentiſſement „ plus grand, afin de porter aux oreilles des Spectateurs les articulations des mots „ plus clairement & plus diſtinctement.

Des Théâtres des Anciens.

De l'Orcheſtre, des Sieges, & de la maniere de s'arranger & de s'aſſeoir dans les Théâtres, uſitée chez les Romains.

„ L'Orcheſtre chez les Anciens étoit une partie du bas du Théâtre contigue à „ la Scene : les Poëtes Tragiques & Comiques y deſcendoient pour chanter „ tour à tour les compoſitions qu'ils avoient faites l'un à l'envi de l'autre, & tan- „ dis que ceux-ci chantoient les autres faiſoient des geſtes. Suidas en définiſſant „ l'Orcheſtre, dit que c'eſt le lieu dont le ſol eſt de planches, & où les Comé- „ diens jouent leurs rôles. Les Modernes pratiquent aujourd'hui un lieu ſemblable, „ dont une partie ſeulement ſert d'*Orcheſtre*, & le reſte s'appelle *Auditoire*, tandis „ que les Anciens l'y employoient tout entier.

„ Selon Suetone on remarqua à Rome comme une choſe ſinguliere & ſurpre- „ nante l'action de Caligula, qui fit aſſeoir les Chevaliers & leurs femmes dans „ l'Orcheſtre. La biſarrerie de ce Prince eut avec le tems des imitateurs dans cet „ uſage, comme nous le dirons ci-après : c'eſt pour cela que Pline dit, *j'ai déja* „ *obſervé qu'à Rome les Senateurs étoient aſſis dans l'Orcheſtre.* Pour ôter cependant „ l'occaſion des bruits & des diſputes que cette grande foule de monde pouvoit „ exciter dans les Théâtres, on avoit à Rome aſſigné à tous les Etats des places „ pour y être aſſis ; ce qui ſe nommoit entr'eux *le droit d'être aſſis dans le Théâtre* : „ ainſi les Senateurs étoient aſſis dans l'Orcheſtre, & derriere eux les quatorze „ Ordres des Chevaliers, après ceux-ci & au milieu des ſieges ſuſdits étoient pla- „ cés les Citoyens, & tous les autres hommes de quelqu'état qu'ils fuſſent qui „ aſſiſtoient à de tels Spectacles ; les Dames étoient au-deſſus des gradins, placées

(*n*) Voyez ce que Vitruve dit, Liv. V. Ch. V. p. 158. touchant les vaſes d'airain que les Anciens plaçoient entre les ſiéges du Théâtre, & que Perrault a expliqué plus poſitivement Note 2.

Des Théâtres des Anciens.

„ ſelon leur rang & leur qualité. Il y avoit outre cela un lieu ſéparé pour les „ étrangers & les voyageurs, de même qu'il y en avoit un de diſtingué pour les „ Tribunitiens.

„ Les Siéges même ſur leſquels on étoit aſſis, étoient différents ſelon la diffé- „ rence des Dignités & des Charges de ceux qui aſſiſtoient aux Spectacles. C'eſt „ là la raiſon pour laquelle le Senat ordonna à Marcellus pendant la ſolemnité des „ jeux de faire apporter la chaiſe curule, pour que Jules-Ceſar fût aſſis deſſus dans „ le Théâtre; cette chaiſe au rapport de Suetone, étoit placée dans l'Orcheſtre „ ſur une eſtrade. Sejan & Tibere firent porter dans le Théâtre des Sieges nommés „ par les Romains, *les chaiſes dorées*, pour s'y aſſeoir; on voit par-là que ſelon l'élé- „ vation du rang, les ſieges étoient différents.

De l'ornement des Théatres.

„ Tous les Théâtres étoient dans leur commencement ſans ornement, parce „ qu'ils étoient de bois, comme nous l'avons déja remarqué, pour qu'on pût les „ tranſporter dans les lieux où l'on vouloit célébrer les Fêtes; on les embellit „ néanmoins avec beaucoup de dépenſe, & Claudius Pulcher introduiſit l'uſage de „ peindre la Scene & de l'orner de différentes manieres: ſous Formius de Syracuſe „ elle fut couverte de peaux rouges, on l'argenta par ordre de C. Antoine, Petreïus „ la fit dorer, Q. Catulus incruſter d'ébene, & M. Antoine la fit conſtruire d'ar- „ gent en un jour de ſpectacle; ils ornerent de même les murailles qui étoient „ à l'entour du bas du Théâtre & des Gradins; les ornemens répondoient à la „ nature des Fêtes, enſorte que quelquefois on les revêtiſſoit de guirlandes de „ fleurs.

„ Il y a eu dans la Grece beaucoup de Théâtres fort ſimples & de charpente: „ le premier entre les plus ornés étoit celui que Policlete avoit fait en Arcadie, „ & que Pauſanias vante beaucoup dans ſon premier Livre. Le ſecond ſe voyoit „ à Athenes, il y avoit des ſtatues peintes de pluſieurs Comédiens Tragiques & „ Comiques, une caverne qui de loin repréſentoit une femme affligée & en lar- „ mes, &c. Tous ces Théâtres étoient portatifs, & les pieces dont ils étoient „ compoſés ſe joignoient enſemble, de façon que l'on pouvoit aiſément les de- „ faire & les remettre avec tant de régularité qu'ils ſervirent de modeles aux Ro- „ mains.

De la conſécration & de la dédicace des Théatres dans les premiers tems de leur origine.

„ Le Théâtre a été inventé par les Anciens, pour y repréſenter divers genres „ de Spectacles; mais une de leurs fins principales étoit d'honorer les Dieux; Va- „ lere Maxime nous l'explique ainſi par ces paroles, *afin de rendre un Culte aux „ Dieux & de procurer du plaiſir aux hommes.* Tertullien nomme les Théâtres, des „ ſiéges d'impudicité, parce qu'ils étoient conſacrés à Bacchus & à Venus. Ariſti- „ de nous confirme la même choſe, avec cette diſtinction pourtant que les jeux „ que l'on donnoit ſur les Théâtres, étoient dédiés à Bacchus, & que le lieu où „ on les célébroit étoit conſacré à Venus; c'eſt pour cette même raiſon que Lac- „ tance conclut que Pompée a donné à ſon Théâtre le nom de Venus Victo- „ rieuſe.

„ Cyprien dans la cent troiſiéme Epitre, veut que Romulus ait inſtitué le „ Théâtre pour le dédier à Conus, Dieu du Conſeil, à Cerés, & à Bacchus. Ariſtide, „ que nous avons déja cité, & qui parmi les Grecs eſt un Auteur véridique, aſ- „ ſûre que le Théâtre a été dédié à Apollon, à Diane, à Minerve & aux Mu-

Des Théâtres des Anciens.

„ ſes. Il y a différentes raiſons par leſquelles on prétend que le Théâtre eſt conſa-
„ cré aux Divinités que nous venons de nommer; mais comme elles ne ſont pas
„ de notre ſujet nous les paſſons ſous ſilence, en diſant pourtant que les uns en
„ attribuoient la cauſe aux Scenes, les autres aux Théâtres, & d'autres encore
„ aux actions que l'on y repréſentoit. Il y a même des Auteurs dont l'autorité eſt
„ de poids, qui font entendre que le Théâtre a été dédié à Diane, nommée par
„ eux la Déeſſe Eleuſine, à cauſe de différents mouvemens que l'on faiſoit dans
„ les chœurs qui étoient une partie eſſentielle des Spectacles des Grecs.

De ceux qui ont fait batir des Théatres chez les Romains.

„ Q. Gallus a été le premier qui ait fait élever un Théâtre ſtable à Rome; le
„ témoignage de Tertullien en eſt la preuve. Plutarque dans la vie de Pompée, &
„ Pline dans ſon huitiéme Livre, Chapitre 7, prétendent que le premier Théâtre
„ ſtable a été élevé par le grand Pompée dans le Cirque Flaminien, ſitué dans
„ le neuviéme quartier de la Ville, enſorte qu'il y avoit quatre Théâtres proches
„ l'un de l'autre, le premier deſquels étoit celui de Pompée, le ſecond de Marcel-
„ lus, le troiſiéme de Balbus, dont Claudius a fait la Dédicace, le quatriéme de
„ Trajan ſitué dans le champ de Mars, & détruit par Adrien, ſelon le témoignage
„ de Lampridius.

Du Théatre de Marcus Scaurus.

„ Ce fut M. Scaurus qui éleva le premier Théâtre (*o*) conſtruit avec pompe & ma-
„ gnificence; outre ſa vaſte étendue, il étoit fort élevé & orné de gradins environ-
„ nés de galeries ouvertes ſoutenues de 360 colonnes. Le front du Théâtre avoit,
„ ſelon les Auteurs, trois ordres de Scenes l'une poſée ſur l'autre, & toutes trois
„ diſpoſées majeſtueuſement & avec un grand art. La Scene d'en bas étoit de co-
„ lonnes de marbre, celles du milieu de criſtal, & la troiſiéme, qui étoit au-deſ-
„ ſus des deux autres, avoit les colonnes de bois doré, entre leſquelles on avoit
„ diſpoſé trois cens ſtatues de bronze. Ce Théâtre pouvoit contenir quatre-vingt
„ mille perſonnes, le reſte étoit ajuſté & orné avec de très-belle peintures & des
„ tapiſſeries ſuperbes; c'eſt là, du moins, la deſcription que Pline fait du Théâtre de
„ M. Scaurus, Liv. XXXVI. Chap. 2.

Du Théatre de M. Curius.

„ M. Curius qui mourut dans le tems de la Guerre Civile entre Ceſar & Pom-
„ pée, fit à la mort de ſon pere conſtruire deux Théâtres de charpente, élevés de
„ terre par un mécaniſme fort ingénieux & faits avec tant d'art que l'on pouvoit
„ en même-tems y repréſenter différentes Comédies, ſans que ceux qui étoient
„ dans l'un puſſent entendre ce que l'on récitoit dans l'autre. On tournoit après
„ les têtes des deux Théâtres avec tout le Peuple, de façon qu'ils formoient un
„ Amphithéâtre, dans lequel on repréſentoit des chaſſes &c; ce qui a été re-
„ gardé comme un ouvrage merveilleux, dont néanmoins la dépenſe énorme, &
„ le peu de jugement des Sénateurs & de leur Peuple qui ſe riſquoient ainſi ſur
„ ces machines mobiles furent blâmés de leurs Contemporains, & de Pline même
„ qui en eſt l'Hiſtorien.

(*o*) Nous avons parlé de ce Théâtre dans l'hiſtoire de l'Architecture, premier Volume, page 10, mais malgré l'autorité des Auteurs qui ont parlé de ce même Théâtre, nous n'avons pas crû devoir citer alors les colonnes de criſtal poſées ſur le premier Ordre conſtruit de marbre, & au-deſſus deſquelles étoit un troiſiéme Ordre de bois doré, quoique Vitruve & la citation que nous fait Fontana en faſſent mention.

Du Théatre de Pompée & de sa vraie situation.

Des Théâtres des Anciens.

„ Tous les Auteurs anciens conviennent que le Théâtre de Pompée étoit situé „ au Champ des Fleurs, dans la Place qu'occupe le Palais des Ursins, lequel est „ aujourd'hui possédé par la Maison des Princes Pie. Plusieurs Ecrivains du siécle „ passé ont vû les restes de ce superbe Théâtre dans le même lieu où l'on admi- „ re encore aujourd'hui quelques vestiges d'un de ses murs. L'étendue de ce grand „ Palais bâti dans les anciennes murailles du Théâtre en prouve l'immensité, qui, „ comme on sçait, étoit si grande qu'il contenoit jusqu'à 80000 places pour les „ Spectateurs.

„ En faisant des recherches sur la position & les différentes vûes de ce Théâtre, „ nous avons trouvé par le moyen de ces vestiges & de quelques fragments par- „ ticuliers, que le sol ou le bas avoit été vers les *Chiavari*, & l'Orchestre vers la „ Place du Champ des Fleurs. Ce sentiment est confirmé par l'autorité de Nardini, „ qui assûre que la Scene étoit vers ladite place, & le sol, comme nous l'avons „ dit ci-dessus, & que le Temple de Venus y étoit joint en face de la tête du Cir- „ que Flaminien, lequel étoit justement vis-à-vis de lui entre l'Orme & la Place „ des Mattée. Il convient donc pour donner au Théâtre un espace suffisant pour „ contenir une multitude si prodigieuse de Spectateurs, de supposer qu'il occu- „ poit tout ce qu'il y a entre la rue des *Chiavari* & le Champ des Fleurs, & peut „ être encore une partie de ce même Champ.

„ Ce que nous venons de dire touchant la situation du Théâtre de Pompée, re- „ çoit une nouvelle force du témoignage de Fulvius, d'autant plus digne de foi „ que c'est un témoin occulaire : cet Auteur dit, *il reste encore à la vûe de tout le monde „ quelques vestiges de Théatre, à côté du Champ appellé le Champ des Fleurs, où est à „ présent le Palais des Ursins, derriere lequel étoit le sol ou le bas du Théatre, vers l'Au- „ rore, &c.*

De la magnificence & du dessein du Théatre de Pompée.

„ Le grand Pompée voyant que les dépenses excessives que l'entretien & le „ transport des Théâtres portatifs exigeoient continuellement, épuisoient les tré- „ sors de la République, représenta au Sénat les torts inévitables qu'elles lui fai- „ soient ; il couvrit la grandeur de son ambition du voile de l'œconomie, & al- „ légua des raisons si vives & si pressantes, qu'il obtint la permission d'élever sous son „ nom dans la Ville de Rome le premier Théâtre stable & de marbre. Il l'exécuta „ avec toute la pompe & tout le faste imaginable : Plutarque & même Tacite en „ blâmerent l'excès ; mais le Sénat lui donna des louanges à cause de la magnifi- „ cence de son ouvrage, & parce qu'il l'avoit par-là déchargé du poids des dépen- „ ses particulieres.

„ Pompée avoit pris cette idée du fameux Théâtre qu'il avoit vû à Mytilene ; „ il le fit plus magnifique & plus vaste, pour faire voir qu'aucun autre ne lui avoit „ servi de modele, & selon Plutarque, il n'y épargna aucuns frais, quelques considé- „ rables qu'ils fussent, afin que ce monument fut digne de sa grandeur & de sa „ générosité.

„ Ce que Dion rapporte dans son trente-neuviéme Livre est remarquable, il „ prétend que ce Théâtre n'a pas été fait par Pompée, mais que c'est Demetrius „ son affranchi qui l'a si richement construit avec les sommes acquises à la guer- „ re, en combattant sous le commandement de Pompée, & qu'il lui a donné le „ nom de son Maître, soit pour lui faire honneur, soit pour ne pas donner occa- „ sion aux murmures & à la surprise où l'on auroit été en voyant un affran- „ chi en si peu de tems en état d'avancer tant d'argent. Nous ne sçaurions dire où

„ cet Auteur a pris une opinion si peu vraisemblable, mais nous sçavons bien que „ les Auteurs cités ci-dessus, bien plus dignes de foi, l'attribuent à Pompée, qui „ pour rendre une dépense si terrible plus respectable par un titre de piété, ajouta „ au Théâtre le Temple du Venus Victorieuse. Des Théâtres des Anciens.

„ Tertullien assure dans son Livre des Spectacles, que Pompée voulant faire la dédi- „ cace de son Théatre, dit en y invitant le Peuple, qu'il alloit consacrer un Temple à „ Venus. Ecoutons ses paroles, *& invitant le Peuple par un Edit à la dédicace, il ne s'est* „ *pas servi du nom de Théatre, mais de celui de Temple de Venus.* En lisant le susdit „ Ecrivain, on y trouve assez de raisonnemens pour pouvoir conclure avec cer- „ titude que le Temple de Venus n'étoit pas au-dessus de la Scene, comme plu- „ sieurs l'ont crû, mais bien au-dessus du bas du Théâtre auquel on montoit par des „ degrés en cercle, qui étant principalement faits pour le Théâtre, sembloient „ l'être pour le Temple. Outre Tertullien nous avons Suetone, qui dans la vie „ de Claudius, prouve clairement la même chose, en disant que Claudius le jour „ même de la nouvelle dédicace du Théâtre qu'il avoit rétabli, passa par le mi- „ lieu du bas dans lequel étoit le Temple mentionné. Gellius au premier Chapitre „ du dixiéme Livre, appelle néanmoins ce même Temple de Venus le Temple de „ la Victoire, en disant *lorsque Pompée alloit faire la dédicace du Temple de la Victoire.* „ Ce sentiment de Gellius est entierement opposé au témoignage de Marciano, „ qui dit avoir vû l'an 1525, déterrer derriere l'Eglise de Ste. Marie *in grotta pinta* „ jointe au Palais des Ursins, un marbre avec ces paroles, VENERIS VICTRICIS, „ c'est-à-dire de Venus Victorieuse; avec l'observation de Donati aussi sage que sça- „ vante, on peut concilier l'une & l'autre opinion. Cet Auteur remarque que Plutarque „ parlant de ce Temple se sert du nombre pluriel & dit, *les Temples de Venus Victo-* „ *rieuse,* d'où Donati conclut qu'il y a eu dans le Théâtre de Pompée deux Tem- „ ples, l'un consacré à la Victoire, & l'autre dédié à Venus Victorieuse; de cette „ façon le texte de Gellius se trouve corrigé, & le témoignage de Marciano rap- „ proché de la croyance publique.

De la Scene du Théatre de Pompée & de ses réparations.

„ La Scene du Théâtre de Pompée a été refaite plusieurs fois; Tacite dans le cin- „ quiéme Livre des Annales, dit qu'elle a été faite par Tibere, d'où l'on pourroit in- „ férer que Pompée n'avoit pas élevé une Scene stable; mais Suetone prend sa dé- „ fense bien sagement, en remarquant que l'on peut supposer la Scene consumée „ par le feu & refaite par Tibere. Cette remarque prouve l'erreur de ceux qui se „ persuadent que ce Théâtre laissé imparfait par Pompée, avoit reçû sa derniere „ perfection sous l'Empire de Caligula; il est vrai que selon le même Suetone, „ Caligula mit la derniere main aux réparations du Théâtre, & il dit de lui, *il a* „ *achevé les ouvrages qui sont restés imparfaits sous Tibere, comme le Temple d'Auguste &* „ *le Théatre de Pompée.* C'est de cette façon que le nom de son premier Auteur en „ fut presque ôté par Tibere & par Caligula; mais suivant le sentiment de Dion au „ cinquante-huitiéme Livre, Claudius a rendu à Pompée l'honneur de son Théâtre, „ que peut-être Caligula lui avoit ôté en mettant le nom de Tibere dans la Sce- „ ne qu'il avoit réparée, & en y faisant mettre le sien comme simple Consécra- „ teur.

„ On lit dans Pline au trente-troisiéme Livre dans le soixante-troisiéme de Dion, „ & dans Xiphilin, que lorsque Tiridate Roi d'Armenie fut arrivé à Rome, Ne- „ ron fit en un jour dorer tout ce Théâtre avec la Scene pour faire parade de la „ puissance Romaine, qui en un seul jour pouvoit dépenser de si grands tré- „ sors.

„ Dion & Xiphilin disent outre cela, que cette Scene a été de nouveau brû-

Des Théâtres des Anciens. „ lée fous Titus; & felon Eufebe dans fa Chronique, le feu y prit auffi fous Philippe, pendant les jeux féculaires de la millieme année de la Ville de Rome. Donati „ fait encore la remarque fuivante; fi l'incendie rapporté par Vopifcus *in carino* eft „ arrivée dans la Scene de ce Théâtre, il approche beaucoup du vrai, en difant qu'il „ n'entend parler d'aucune autre Scene que de celle dont il eft ici queftion. Caffiodore dans la cinquante-uniéme Epitre du quatriéme Livre, affure que ce Théâtre encore fameux de fon tems, a été pour la derniere fois réparé par le Roi „ Théodoric. Nous avons des preuves que ce Prince a été grand amateur de pareils „ édifices, puifque l'an 1691 en creufant dans les jardins dits les *Sette Sale*, contigus „ à l'Amphithéâtre, on trouva une pierre dans les ruines, fur laquelle on voyoit des „ marques de leur réparation & de celle de l'Amphithéâtre. Cette pierre que „ M. *Ciampini* retira chez lui, confirme ce que Caffiodore dit touchant ces réparations.

Du Théatre de Marcellus. (p)

„ Les reftes que nous voyons encore aujourd'hui du fameux Théâtre de Marcellus, font affez confidérables pour nous faire connoître la beauté de fa compofition, puifque la partie qui refte vers l'Orient nous découvre une fi belle ftructure que l'on y reconnoît le vrai goût de la bonne Architecture avec lequel il „ a été bâti; en forte que l'on peut dire, que parmi les édifices anciens il a été le „ plus beau & le plus digne d'admiration. En effet on voit une intelligence fi grande dans cette partie extérieure, qu'elle fait juger de l'excellence avec laquelle „ les intérieures ont été difpofées, & il nous paroît que nous pouvons affûrer „ qu'entre les ouvrages des anciens dans ce genre, ce bâtiment eft le plus régulier „ & le mieux entendu, vû la belle proportion que les parties acceffoires ont entr'elles, fi bien qu'on pourroit le nommer l'exemple & le modele de l'Architecture.

„ Ce Théâtre foutient à préfent le Palais des Seigneurs *Savelli*, & felon Pline „ il fut élevé dans l'endroit où étoit le Temple de la Piété. Pour purger Augufte „ du reproche d'impiété, il faut dire que ce Temple étoit tombé en ruine avant „ la conftruction du Théâtre, ou au moins qu'il a été bâti dans fon voifinage, & „ & qu'il étoit fur pied après l'élévation du Théâtre.

„ Les Antiquaires prétendent qu'Augufte a pris le Théâtre de Pompée pour „ modele, & qu'il a fait bâtir le fien dans le marché aux herbes, fous le nom de „ Marcellus, à qui il avoit donné fa fille Octavia en mariage. On dit que ce Théâtre étoit affez étendu pour contenir 80000 perfonnes affifes.

„ C'étoit une ancienne coûtume chez les Romains, lorfqu'on faifoit folemnellement la dédicace d'un Temple ou d'un Théâtre, d'y produire toûjours quelque „ nouveauté, afin de donner plus d'attrait aux Spectateurs. Pour preuve de cela „ nous lifons que M. Scaurus étant Edile, fit voir un Hippopotame, ou Cheval marin, un Crocodile, & les os du Poiffon auquel Andromede fut expofée. Toutes „ ces chofes ont été conduites à Rome de Joppé Ville de Judée. Les os de ce „ monftre avoient 40 pieds de longueur, & ils étoient bien plus haut que ceux „ d'un éléphant. Augufte pour fe conformer à cet ufage fut le premier qui à la „ dédicace du Théâtre de Marcellus expofa un tigre aprivoifé dans une cage d'une „ grandeur énorme; c'eft Pline qui en rend témoignage dans le huitiéme Livre „ Chapitre XVII, &c.

Fontana rapporte la difcuffion ou la contrariété qui fe rencontrent entre Pline, Feftus & Victor, fur la fituation des édifices & des rues qui environnoient ce Théâtre, mais nous l'avons fupprimée comme étrangere à notre fujet.

(p) Voyez-en les deffeins & ce que Defgodets en a dit Chap. XXIII, page 290.

Du

Du Théatre de Balbus.

Des Théâtres des Anciens.

„ Cornelius Balbus, descendant de ce Balbus Gaditanus qui triompha le premier des étrangers, fit faire un Théâtre à Rome pour complaire à Auguste, „ parce qu'il sçavoit combien cet Empereur aimoit que la Ville fut ornée de beaux „ édifices. On ne peut pas déterminer positivement la véritable situation de ce „ Théâtre ; l'on dit qu'il a été bâti dans l'endroit où est aujourd'hui le Palais des „ *Cesarini*, parce que l'on prétend y avoir reconnu je ne sçais quel vestige théâ- „ tral. Nous sommes cependant d'un sentiment contraire, vû que l'étendue du „ champ des Fleurs, de la Place de *Mattei* & de celle de *Cesarini*, peut bien „ contenir le Théâtre de Pompée, celui de Marcellus & le Cirque Flaminien „ avec ses Temples, mais non pas celui de Balbus comme on le suppose, parce „ que cela étant, il faudroit, à cause de la longueur & de la largeur qui leur étoient „ nécessaires, que ces trois édifices fussent joints l'un à l'autre. *Nardini* même, à „ cause de l'incertitude des antiquités de ce tems & de la difficulté qu'il y a de „ pouvoir ajoûter foi à ceux qui disent les avoir vûes, craint d'assurer quelque „ chose touchant la situation de ce Théâtre, à l'égard de laquelle Dion disant „ dans son cinquante-quatriéme Livre que ce Théâtre étoit situé dans un lieu bas „ & près du Tibre, confirme qu'il n'a pas été bâti du côté de *Cesarini*, d'autant „ plus qu'il rapporte qu'au tems de sa dédicace il étoit venu une si grande inon- „ dation que même Auguste n'avoit pas pû y entrer.

„ Les différentes opinions de tant d'Ecrivains touchant la situation de ce Théâtre „ nous obligent d'abandonner le dessein d'en faire des recherches.

Des Amphithéatres placés en différens lieux & Provinces.

„ C'étoit une ancienne coutume des Romains victorieux d'établir dans les Pro- „ vinces qu'ils avoient conquises des Théâtres, des Cirques & des Stades, comme „ s'ils vouloient que ces peuples subjugués reçussent leurs jeux en recevant leur „ domination.

„ L'Amphithéâtre a été le bâtiment qui a le plus attiré les Nations barbares & „ étrangeres, parce qu'on y célébroit des Fêtes guerrieres, & qu'on y faisoit des „ jeux ensanglantés : d'où il est arrivé qu'il n'y a pas de Province conquise par „ les Romains dans laquelle on n'ait élevé un Amphithéâtre ; c'est pourquoi Hé- „ rode même s'appliqua à faire faire des Amphithéâtres jusques dans la Judée, „ conformément au témoignage de Lipse. Il en construisit même dans la Ville de „ Cesarée & dans la Cité Sainte, comme Josephe l'assure dans ses antiquités.

„ Il ne sera donc pas hors de propos de rapporter dans une suite distincte les „ lieux, soit Villes soit Provinces, dans lesquels les Amphithéâtres composoient „ des monumens si superbes, quoiqu'aucun d'eux n'approchât de la sublime ma- „ gnificence de celui qu'on avoit construit à Rome.

„ Il existe encore aujourd'hui en Italie une partie considérable d'un Amphithéâ- „ tre, dans la campagne près du *Garigliano*, qu'on nommoit autrefois le Fleuve „ Liris ; il étoit de briques.

„ On voit pareillement un Amphithéâtre de briques à Pozzol.

„ On en admire un magnifique à Capouë, & ce qui est surprenant c'est qu'il est „ tout construit de marbre.

„ Il s'en voyoit un autre à Albe, ville de l'ancien *Latium*, on n'est pas encore par- „ venu à sçavoir dequelle matiere il étoit construit, le très-sçavant Lipse même „ l'ignore. Ayant fait des recherches sur les lieux, nous en avons trouvé les vesti- „ ges aux Capucins, & l'on reconnoît que les siéges étoient taillés dans une pierre nommée *Piperino*.

Des Théâtres des Anciens.

„ A Otrecoli, ville de l'Ombrie, on voyoit un autre Amphithéâtre. Ses vestiges sont près du Tibre.

„ A Verone on voyoit un très-bel Amphithéâtre, mais il est nécessaire d'en faire „ une description particuliere.

„ Ce sont là les Amphithéâtres qui ornoient l'Italie. A l'égard de la Grece, il „ n'y a eu que la ville d'Athénes qui ait été enrichie d'un pareil bâtiment, à la „ verité magnifique & fort considérable, puisqu'il étoit tout de marbre.

„ Dans l'Istrie, la ville de Paule, située sur la mer Adriatique, fut ornée d'un Amphi„ théâtre dont le dehors étoit tout bâti de pierres quarrées avec des colonnes rus„ tiques, & les parties interieures, c'est-à-dire, les Entrées, les Degrés, les Siéges, „ & les Balcons étoient de bois. Il n'en reste à présent que le simple mur & tout „ le dedans est vuide.

„ En Espagne, c'est Hispalis qui se vante d'avoir un pareil édifice hors de ses „ murs, destiné à ces Spectacles.

„ Dans les Gaules il y a un Amphithéâtre (q) superbe, on le voit presque en entier. „ Il a été construit de marbre, la longueur de son Arêne étoit de 30 perches & sa „ largeur de vingt.

De l'Amphithéatre de marbre bati à Verone.

„ Dans le Territoire de Verone, Ville très-ancienne & très-renommée, il y a „ un Amphithéâtre qui après celui de Rome est le plus digne d'admiration & le plus „ remarquable qu'il y ait eu. Il faut sçavoir que tous les Amphithéâtres dont nous „ avons parlé, ainsi que celui dont il est ici question, sont appellés vulgairement „ *Arenes*, ensorte qu'ils retiennent encore aujourd'hui le terme des Anciens.

„ L'opinion de Torelli, qui dit que cet Amphithéâtre a été bâti par Auguste, „ est croyable, vû la qualité des Marbres & sa grandeur, qui le rendent si ma„ gnifique. Cet Auteur se fonde sur ce que la figure d'un Taureau se trouve „ sculptée sur quelques unes de ses pierres. Cet animal est le simbole d'Auguste, „ & on le voit de même gravé sur les anciennes Monnoies & Médailles. La „ raison de ce simbole est au raport de Suétone, qu'Auguste nâquit *Ad capita* „ *bubula*, aux têtes de Bœufs. Ce raisonnement donne un nouveau degré de cer„ titude à l'opinion de ceux qui prétendent que ce grand Edifice est un ou„ vrage d'Auguste, d'autant plus qu'il a été presque le premier qui ait intro„ duit l'usage de construire des bâtiments qui fussent tout entiers de Marbre.

„ Nous passons à présent à la description de cet Amphithéatre (r) qui est conforme „ à celle que differents Auteurs en ont faite. Tout le mur exterieur, que l'on „ nomme vulgairement aile, est, disent-ils, fait de marbre à la rustique. Les Ar„ cades se divisent en trois Ordres posés l'un sur l'autre, & chacun d'eux conte„ noit soixante & douze arcades. Il y avoit dans l'Ordre superieur une très-grande „ quantité de colomnes sur lesquelles on avoit posé des statuës, comme les vestiges „ & les parties qui restent le demontrent évidemment. Au-dessus du même Ordre „ s'élevoit une muraille, dans laquelle il y avoit 72 fenêtres bien grandes & quarrées. „ On suppose que ces fenêtres servoient à donner plus d'air & de jour à l'Amphi„ théatre, qui étoit couvert de voiles, ou qu'elles étoient faites pour donner entrée „ aux vents, afin que leur passage fit evaporer l'air chargé de tant d'haleines, & „ qu'en Eté il procurât du rafraichissement.

Ce que nous venons de rapporter de l'origine des Théâtres & des Amphithéâtres, & que nous avons dit avoir été traduit de l'Introduction qui précéde la description de l'Amphithéâtre Flavien par *Fontana*, nous engage à donner seu-

(q) Sans doute c'est celui de Nismes dont *Fontana* veut parler.
(r) Voyez les desseins de cet Amphithéâtre dans Desgodets, Chap. XXII. p. 279.

lement un extrait des avant-propos qui precédent les livres I & III, & celui du Chapitre I, Livre III, de la deſcription de cet Amphithéâtre, renvoyant à cet Auteur pour les autres détails, d'autant plus qu'il s'eſt fort étendu ſur ce ſujet en nous donnant les deſſeins & les développemens qu'on peut voir dans ſon livre & qui ſont aſſez differens de ceux *de l'Amphithéatre de Rome appellé le Coliſée* qu'on trouve dans Deſgodets ch. 21. p. 246. Des Théâtres des Anciens.

Extrait de l'Avant-propos du Livre premier.

„ Il nous reſte encore aujourd'hui, une aſſez grande partie de notre célébre „ Amphithéâtre Flavien pour que par ſon moyen on puiſſe ſe former une idée „ du tout. Il eſt tel que de nos jours il paroîtroit incroyable, ſi la partie qui „ en reſte ne faiſoit foi, & ne rendoit un témoignage certain de ce que l'on en „ dit. On découvre tant de choſes dans ce reſte, que par elles on peut connoî- „ tre l'étenduë entiére de cette grande machine, & démontrer toutes les parties „ dont elle étoit compoſée, en ſorte que par celles que l'on voit, on parviens „ à une connoiſſance aſſez exacte de celles qu'on ne voit plus.

„ Nous ne devons donc pas nous plaindre de la tyrannie du tems & des bar- „ bares, puiſqu'il nous en ont laiſſé un reſte qui ſuffit pour pouvoir en tirer & dé- „ velopper la grandeur démeſurée du tout....

Extrait de l'Avant-propos du Livre troiſiéme.

„ Afin que la deſcription de cet Amphithéâtre devienne intereſſante, il ne faut „ pas négliger de lire celle que le grand Juſte Lipſe en a faite, d'un ſtile très- „ élégant & d'une profonde érudition, ainſi que celle de *Donati*, qui a auſſi „ très-ſçavamment écrit ſur cette matiére, nous attachant plus particuliérement „ ici à décrire l'ingénieuſe diſpoſition de ce bâtiment, & l'ordre admirable ob- „ ſervé dans une étenduë capable de contenir un prodigieux nombre de Peuple, „ qui avec tant de facilité, pouvoit ſans aucun embarras librement entrer & ſortir; „ nous ne négligerons cependant pas de donner en paſſant quelques traits d'érudition. „ &c.

Extrait du Chapitre premier du Livre troiſiéme.

„ Dans les premiers tems de la Republique Romaine, on avoit déja la coutume „ de conſtruire des Théâtres, pour y célébrer toutes ſortes de fêtes & de jeux, „ que l'on préſentoit à la vuë de tout un Peuple frappé d'étonnement. L'admi- „ ration que ces ſpectacles cauſoient étoit encore augmentée par la magnanimité „ avec laquelle les Souverains faiſoient diſtribuer des prix (ſ) à ceux qui rempor- » toient la victoire dans les combats, & ces recompenſes étoient regardées comme » une preuve de la grandeur d'ame du Prince qui faiſoit la dédicace du Théâtre.

» On avoit auſſi commencé à conſtruire des Amphithéatres avec des frais énor- » mes. La puiſſance & les richeſſes de Veſpaſien & de Titus les ſurpaſſerent » tous par la magnifique & ſuperbe conſtruction du fameux Amphithéâtre dont

(ſ) Les prix qu'on diſtribue dans nos Colleges à Paris, ſont ſans doute une imitation de ceux des Anciens, puiſqu'à l'occaſion de la diſtribution de ces prix on éleve des Théâtres, on repréſente des Tragédies pour exercer les jeunes gens tant à la déclamation qu'aux exercices de la danſe, &c, ainſi que cela ſe pratique au College de Louis le Grand, aux quatre Nations, à Harcourt, &c, les premiers jours d'Août de chaque année. De tous ces Théâtres celui des Jéſuites eſt le plus conſidérable, & il s'éleve dans la grande cour de leur College, que l'on couvre d'une toile à la maniere de ceux des Anciens Romains. En 1748 ces RR. Peres firent faire à ce ſujet une décoration ſur leur Théâtre, laquelle a 102 pieds de longueur ſur 48 d'élévation & 30 de profondeur, qui repréſente un Temple conſacré aux beaux Arts, ſous les auſpices & la protection de Sa Majeſté. Cette décoration qui paroît avoir été bien reçue du public, a été peinte par les ſieurs Tremblin & Labbé ſur mes deſſeins. Voyez la deſcription qui en a été publiée, & les Mémoires de Trévoux ſur l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, du mois de Septembre 1748, p. 2079.

De Théâtres des Anciens.

» nous parlons. On compte entre ces autres prérogatives, que par son élévation il ressembloit ax montagnes, & que son étendue étoit égale à celle des » vallées. On l'avoit revêtu & orné d'un assemblage de travaux qui étoient autant » de chefs-d'œuvres.

» Pendant la célébration des fêtes, il étoit selon la qualité du sujet orné de » tapisseries & de meubles d'une richesse immense, dont la magnifique tente qui » le couvroit fait preuve, puisqu'elle étoit d'or & de pourpre. La situation même » de ce grand édifice lui donnoit un nouveau rélief : élevé au milieu des sept » Collines de la grande Ville de Rome, il sembloit en être la Couronne & re- » cevoir leurs hommages. Le Capitole & une partie du mont Quirinal étoient du » côté du Nord, le Palatin, & assez près de là, l'Aventin y confinoient du côté » du couchant, le Celien & une partie de l'Esquilin du côté du Midi, & le » Viminal avec le reste des Esquilies étoient vers l'Orient.

» Dans la suite des tems cet Amphithéâtre changea de nom. On lui donna » celui de *Colosseum* à cause de la statue enorme de Neron, qui étoit placée au de- » vant & que sa grandeur demesutée avoit fait nommer Colosse, d'où le nom » de *Colosseum* lui est venu, qui a fait naître celui de Colisée. Quand à l'endroit » veritable où cette statue colossale à été posée, il est certain qu'elle n'a pas eu » d'autre place que celle où les bains de Neron étoient auparavant. Voyez » Martial.

Origine du Théatre François.

Origine du Théâtre François.

Suivant plusieurs Auteurs les Gaulois & les Francs avoient des jeux & des spectacles pour l'exercice du corps & celui de l'esprit. Dès le quatorzieme siécle il y avoit des Bouffons, des Chanteurs & des Joueurs d'instrumens, auxquels se joignirent des Troubadours ou Poëtes Provençaux qui alloient par troupes jouer en public dans les differentes Villes, Châteaux &c. Sous Charles V. parurent de nouveaux Poëtes, qui composerent des Pastorales, des Ballades & des Chansons, ce qui donna occasion en France de célébrer des jeux Floraux, & c'est de là, selon ce que quelques-uns prétendent, qu'ont pris naissance ces jeux mêlés d'episodes, & accompagnés de personnages qui animoient ces piéces par l'action & la déclamation. C'est aussi de là que nos piéces Dramatiques prirent leur origine, quoique très-imparfaites dans leurs commencemens, ce qui a fait donner à ceux qui les répréſentoient le nom de *Pelerins*. Ils firent leurs premiers essais près de Paris : mais le Prevôt s'étant opposé, en 1398, à leurs répréſentations, cela obligea ces Acteurs de s'adresser au Roi à qui ils proposerent d'eriger leur troupe en confrairie, ce qui leur fut accordé le 4. Décembre 1402, où leur établissement fut autorisé sous le nom qu'ils portoient *de Maîtres, Gouverneurs & Confreres de la Confrèrie de la Passion & Resurrection de Notre Seigneur.* Ils s'établirent dans la grande Salle de l'Hôpital de la Trinité, qu'ils louerent des Religieux Prémontrez, & y répréſenterent pendant 150 ans des piéces de piété, sous le nom de *Moralités.* Au bout de ce tems, pour des raisons particulieres, ils furent obligés de s'établir ailleurs, & ayant acheté l'Hôtel d'Artois ou de Bourgogne, dont nous avons parlé (note *a*), ils présenterent une Requête au Parlement pour obtenir la continuation de leur spectacle ; ce que le Parlement leur accorda le 17 Novembre 1548, par un privilege exclusif, aux conditions néanmoins de n'y plus représenter les Mistéres de la Passion de Notre Seigneur, ni aucun autre Mistére sacré, mais seulement des piéces profanes, qui n'eussent rien de contraire aux bonnes mœurs. Alors ne voulant pas passer du sacré au profane, ils ne firent usage que de leur privilége, qu'ils louerent ainsi que l'Hôtel de Bourgogne à une troupe de Comédiens qui se présenta, & ce fut sur ce nouveau Théâtre, que *Jodelle* fit jouer des Comédies & des Tragedies : sous Henri II, *Baif* : sous Charles

Charles IX. *Robert Garnier* : ſous Henri III & Henri IV. *Harat, Manet, Triſtan*, & *Pierre Corneille* ſous Louis XIII & Louis XIV, ainſi que *Racine* ſous le regne de ce dernier Prince. C'eſt ainſi que par degrés nos piéces Dramatiques ſe ſont perfectionnées (*t*), & que Pierre Corneille & Racine ont porté la Tragédie à un très-haut point de perfection. Origine du Théâtre François.

Nous apprenons auſſi que Henri III, vers 1577, fit venir de Veniſe une troupe de Comédiens nommée *la Gelloſi*, ayant trouvé les repréſentations des troupes de l'Hôtel de Bourgogne trop ſerieuſes; mais le Parlement s'oppoſa à la continuation de ce ſpectacle, & ce ne fut que vers 1584 qu'une troupe de Comédiens François vint s'établir à Paris, ſur un Théâtre qu'elle fit bâtir à l'Hôtel de Clugny près les Mathurins, & qui fut encore empêché par le Parlement, juſqu'à ce qu'en 1588 une autre troupe de Comédiens François & Italiens tenta d'ouvrir un nouveau ſpectacle, qui fut encore interrompu par la même autorité, juſqu'à ce qu'enfin quelques Comédiens de Province vinrent à Paris, & leverent un Théâtre en faveur des priviléges de la Foire St. Germain (*u*). Ces derniers furent maintenus contre ceux de l'Hôtel de Bourgogne, pendant le tems de la Foire ſeulement; mais enfin l'accroiſſement de cette Ville, & la meſintelligence qui ſe mit dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, obligea ces Comédiens en 1601 de ſe partager en deux bandes, dont l'une reſta à l'Hôtel de Bourgogne, & l'autre fut s'établir au Marais. Ils ſe réunirent vers 1619, faute de ſpectateurs; mais la Comédie de *Melite*, qui eſt la premiere piéce de Pierre Corneille, eut un ſi grand ſuccès & attira tant de monde à ſes repréſentations, que les Comédiens ſe ſéparerent de nouveau & rétablirent leur Théâtre du Marais.

Ces deux troupes furent les ſeules à Paris juſques vers 1653, que *Jean-Baptiſte Poquelin*, ſurnommé *Moliere*, né avec un penchant invincible pour le Théâtre, forma avec quelques Bourgeois de Paris, une troupe qui après pluſieurs tentatives fut enfin protégée par Monſieur, frere unique du Roi, & ce fut le 24 d'Octobre 1658 qu'elle joua *Nicomede* devant toute la Cour, ſur un Théâtre que Sa Majeſté avoit fait élever exprès dans la Salle des Gardes, au Vieux-Louvre. Le Roi lui accorda enſuite la Salle du petit Bourbon, pour y repréſenter la Comédie alternativement avec les Italiens, ce qu'ils continuerent juſqu'à ce que cette Salle fût démolie pour la conſtruction de la grande porte du Louvre. A la place de cette Salle, en 1661, le Roi accorda à Moliere la Salle du Palais-Royal, juſqu'à ce qu'elle fut donnée à Lully pour la repréſentation des Tragédies en muſique, & il ordonna que la troupe du Marais, & le reſte de celle de Moliere (cet Acteur étant mort le 18 Février 1673) ſeroit réunie, & qu'ils s'établiroient dans le jeu de paume de la rue Mazarine, dont nous avons parlé (note *b*). Ainſi le Théâtre du Marais fut pour lors ſupprimé pour toujours, & il n'y eut plus que deux troupes de Comédiens François à Paris, ſçavoir celle de l'Hôtel de Bourgogne nommée *la Troupe*

(*t*) Voyez l'Hiſtoire Littéraire du Théâtre François depuis ſon origine juſqu'à préſent par MM. Parfait, dans laquelle un goût judicieux & une critique ſage & meſurée caractériſent l'eſtime qu'on doit faire de ces Ecrivains.

(*u*) La Foire St. Germain eſt ſi ancienne que ſon origine nous eſt inconnue; ce que l'on ſçait de plus poſitif à cet égard, c'eſt que Geoffroy Floreau, Abbé de Saint Germain des Prés, en 1481, préſenta une Requête à Louis XI pour lui demander la permiſſion d'établir une Foire franche ſemblable à celle de St. Denys en France, ce qui lui fut accordé. Il fit alors conſtruire, dans une grande halle couverte, 340 loges qui furent louées à pluſieurs marchands au profit de l'Abbaye. Cette halle, ſous laquelle ſe tient la Foire, peut être conſidérée comme un ouvrage très-important dans l'art de la Charpenterie : elle eſt compoſée de neuf rues couvertes, bien alignées, & qui dans leurs maſſifs contiennent les loges dont nous venons de parler. Ces loges ſont compoſées d'une boutique au rez-de-chauſſée & d'une chambre au-deſſus; derriere quelques-unes d'elles on a ménagé des cours où il y a des puits en cas d'incendie; on y a pratiqué auſſi une Chapelle où l'on dit tous les jours la Meſſe pendant la tenue de la Foire.

Ce grand & vaſte bâtiment eſt enclos extérieurement par un grand Préau dans lequel ſe rangent les voitures des perſonnes que la curioſité attire aux différens Spectacles qui ſe donnent pendant le tems de la franchiſe de cette Foire. La plus grande partie de ce Préau a été convertie en 1726 en un marché public, contenant 600 toiſes de ſuperficie où ſont environ 400 échoppes & quelques bâtimens aſſez conſidérables que le Cardinal de Biſſi y a fait conſtruire auſſi bien que la porte qui y donne entrée en face de la rue de Buſſy, élevée ſur les deſſeins du ſieur Boſcrit, Architecte de réputation.

Origine du Théatre François.

Royale, & celle de la rue Mazarine nommée celle *du Roi*, jufqu'à ce qu'enfin le 18 Août 1680 le Roi ordonna que ces deux fpectacles fuffent réunis, pour qu'il n'y eut plus à Paris qu'une troupe de Comédiens François, de forte que par cet arrangement le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne étant vacant, le Roi permit à la troupe des Comédiens Italiens de s'y établir. Voyez ce que nous avons rapporté de ce Théatre (note *a*).

Après avoir dit quelque chofe de l'origine du Théatre François, nous allons donner la defcription, les plans, élevations, coupes & profils du Théatre & des bâtimens de la falle de Spectacle de la Comédie Françoife, qui furent élevés fur les deffeins de François Dorbay, habile Architecte, (*x*) & qui, comme nous l'avons déja obfervé, eft fituée rue des Foffés Saint Germain des Prés, connue fous le nom de rue de la Comédie Françoife.

L'aquifition du jeu de paume de l'Etoile que les Comédiens du Roi furent obligés de faire (*y*) rue des Foffés St. Germain des Prés, pour bâtir leur Spectacle, avec une maifon qui lui eft contigue donnant fur la rue des mauvais Garçons, ont rendu le terrain de cet emplacement fort irrégulier, fans que depuis ce tems il ait été poffible à cette compagnie de pouvoir aggrandir de nouveau leur Hôtel, les bâtimens particuliers entre lefquels il fe trouve élevé, & ce quartier en général étant fi peuplé, qu'il n'eft pas poffible d'efperer de pouvoir non-feulement jamais rendre cette Salle plus fpacieufe, mais même de procurer aux Acteurs des commodités intérieures pour leur ufage perfonnel.

Plan au rez-de-chauffée de l'Hôtel des Comédiens du Roi. Planche Premiere.

Comédie Françoife.

Ce bâtiment a 9 toifes de largeur dans œuvre, fur environ 18 toifes de longueur, non compris les deux enclaves V, X, qui fans doute font partie du terrain de la maifon qui a été unie au jeu de paume dont nous venons de parler. Tout cet étage au rez-de-chauffée, à l'exception du Parterre, qui contient 27 pieds un quart de longueur fur 35 de largeur, & dont le fol eft en talud de 23 pouces, (*z*) eft compofé de différens dégagements, bureaux, magafins, cours &c. Le bureau G eft celui de la recette pour la diftribution des billets du Parterre; celui H pour celle des premieres, fecondes & troifiémes Loges, ainfi que pour le Théatre, & ceux I font deftinés pour diftribuer les contremarques: l'efcalier K eft deftiné pour monter & defcendre aux fecondes & troifiémes Loges, celui L fert de dégagement à ces mêmes Loges lorfqu'on fort du Spectacle, celui M eft le grand efcalier qui conduit les fpectateurs aux premieres Loges & au Théatre, les marches N font celles qui du rez-de-chauffée de la rue, par le paffage O, montent au Parterre, qui vers P au pied de l'Amphithéatre, eft plus élevé de 23 pouces (comme nous venons de le dire), que dans la partie Q proche l'Orcheftre. Les marches R fervent pour le dégagement du Parterre, en cas d'une trop grande multitude, ou en cas d'incendie: les efcaliers S, pour monter aux loges des balcons, font deftinés à la communication du Théatre à l'Orcheftre, celui T eft à l'ufage des loges

(*x*) Nous avons parlé de cet homme illuftre dans la defcription du College des Quatre Nations, page 2.

(*y*) Voyez ce que nous en avons dit, page 14. note *b*.

(*z*) Ce parterre, dans les commencemens que cet Hôtel fut bâti, s'élevoit les jours de bal au niveau du Théâtre & de l'Amphithéâtre, comme il fe pratique aujourd'hui à l'Opéra; mais depuis que les Comédiens François ont fait leur capital du Tragique, & que leurs grandes Comédies font devenues plus férieufes, par la même raifon qu'ils ont retranché les ballets de leurs Spectacles, ainfi que les machines, ils ont ceffé de donner des bals; conféquemment ce parterre eft devenu immobile, quoiqu'on voye encore à préfent entre les piliers de fer marqués 8 qui foutiennent le devant des premieres loges, quatre pieces de charpente avec les mortaifes, les rainures & les mouffles qui fervoient à ce mécanifme.

Ce parterre eft un peu moins grand & a moins de talut que celui de la Comédie Italienne, celui-ci ayant 28 pieds & demi de longueur fur deux pieds 9 pouces de pente; celui de l'Opéra n'a de longueur que 23 pieds 6 pouces fur deux pieds 4 pouces de talut. Cette pente néceffaire pour faciliter la vûe du Spectacle, eft très-incommode néanmoins pour les Spectateurs; ce qui a fait dire à un de nos célébres Auteurs modernes dans fes obfervations fur les Théâtres de Paris « *les falles de tous les Spectacles de Paris font fans magnificence, fans goût, fans commodité; ingrates pour la voix, incommodes pour les Acteurs & pour les Spectateurs. Ce n'eft qu'en France qu'on a l'impertinente coutume de faire tenir de bout la plus grande partie de l'Auditoire.* »

particulieres des Acteurs, pratiquées au premier étage sur les bâtimens de l'enclave marquée X, les Acteurs ont leur entrée & leur sortie par la rue des mauvais Garçons. La piéce marquée Y est destinée au corps de garde des Gardes Françoises; (*aa*) la piéce Z est un endroit pratiqué sous l'Amphithéâtre, lequel est destiné à contenir des rafraichissemens pour le public. Comédie Françoise.

Le numero 1 marque l'emplacement de l'Orchestre pour les spectateurs; il étoit destiné avant 1751 aux Gentilhommes (*bb*) de la Chambre, qui depuis se sont conservés une seconde loge dans laquelle le public n'a pas d'accès. Le chiffre 2 marque l'emplacement de l'Orchestre pour la musique, qui joue des piéces de symphonie un peu avant la représentation du Spectacle, pendant les intermédes, & entre les deux piéces; étant d'usage au Théâtre François, après la Tragédie, de donner une petite piéce comique, pour égayer le spectateur. Le numero 3 désigne la loge du soufleur; celui 4 exprime des retranchemens destinés à serrer les pupitres, les instrumens & autres ustenciles des Musiciens; celui 5 marque une séparation, qui contient les lampions appellés biscuits, qui éclairent le devant du Théâtre, & qui s'élevent & s'abaissent, selon que l'on a besoin de procurer de l'obscurité ou une très-grande lumiere, dans les différentes piéces tragiques & comiques. Le chiffre 6 marque l'emplacement du dessous du Théâtre, qui contient un très-grand nombre de machines, la plupart fort ingénieuses, à l'usage des changemens de décorations propres aux Scenes infernales, aux Dieux Marins &c; mais qui ne servent plus aujourd'hui, le Théâtre François, depuis Moliere, ayant changé de face, puisque même lorsqu'on donne les piéces de cet Auteur, on en retranche la plus grande partie des agrémens. Le numero 7 marque des petites cours fort étroites, pratiquées pour donner du jour aux corridors qui conduisent aux premieres loges, (voyez ces corridors Planche II.) Les numeros 9 expriment des poëles pour échauffer les spectateurs pendant l'hyver, lesquels s'allument en dehors du Parterre où ils sont placés. Les piéces distribuées dans les deux enclaves V, X sont des cours, des magasins &c; ces derniers sont pratiqués au-dessous des loges des Acteurs & destinés pour le service du Spectacle.

Les dimensions de toutes les différentes piéces dont nous venons de parler, n'ont aucunes proportions déterminées, ici comme dans tout autre genre de spectacle, elles doivent être assujeties à la grandeur de l'emplacement; à propos de quoi nous dirons en général, que lorsque l'on est le maître de la situation d'un Théâtre, il convient de choisir l'endroit de la Ville le plus spacieux, & de faire ensorte que ses murs de face donnent sur plusieurs rues, afin de procurer aux spectacles diverses entrées & sorties pour la commodité publique. Il faut aussi que quelque colonnade, porche ou péristyle, amene à couvert le spectateur dans l'interieur de cet édifice, qu'il y ait de grands foyers, des cours spacieuses & aërées, des reservoirs en cas d'incendie, & qui fournissent une eau abondante pour

(*aa*) Ce n'est qu'au mois d'Avril 1750 que Sa Majesté ordonna que ce seroit ses Gardes Françoises commandées par un Officier qui auroient soin de maintenir le bon ordre dans le spectacle de la Comédie Françoise, comme c'est l'usage depuis long-tems à l'Opéra, sur la représentation que cette Compagnie fit à la Cour au sujet du trouble & du tumulte que le peuple causoit à ce spectacle, principalement à la représentation des nouvelles pieces, au début des nouveaux Acteurs, &c. Avant cette Garde c'étoit la Robe-Courte & un Exempt de la Police qui étoient chargés de ce soin. Il en fut ordonné autant pour la Comédie Italienne, & l'on peut dire à cette occasion que les Spectacles à Paris n'ont jamais été si bien disciplinés, & que sous aucun regne il n'a été observé tant de décence dans nos Théâtres publics, tant de la part des spectateurs que par l'attention que le Gouvernement a de ne permettre aux Acteurs que la représentation des pieces qui n'ont rien de contraire à la Religion, à la politique & aux bonnes mœurs.

Indépendamment de la Garde Françoise dont nous venons de parler, pour le bien public, il y a toujours dans ces Spectacles un Officier supérieur des Mousquetaires, des Gendarmes, Chevaux-legers, &c, pour empêcher que la jeunesse militaire de la Maison du Roi n'y apporte aucun trouble.

(*bb*) Les quatre premiers gentils-hommes de la Chambre du Roi sçavoir M. le Duc de Richelieu, le Duc d'Aumont, le Duc de Gêvres, & M. le Duc de Fleury, sont les personnes commises par Sa Majesté pour veiller au gouvernement de cette Troupe comme Comédiens du Roi, de maniere que ce sont ces quatre Seigneurs qui au nom de Sa Majesté reçoivent les Acteurs, ordonnent leur début, les voyages de la Cour, & sont chargés de son département pour ce qui regarde les plaisirs du Roi seulement.

Comédie Françoise.

la propreté & la ſalubrité des dépendances de ces bâtimens; que la ſolidité de ces monumens ſoit regardée comme une des parties des plus eſſentielles, à cauſe de la ſûreté des ſpectateurs; & enfin que la grandeur de ces ſpectacles ſoit proportionnée à la multitude des citoyens, ſeul moyen capable de procurer le bon ordre & la decence dûe à un lieu public, ſans pour cela néanmoins tomber dans l'excès oppoſé de faire ces ſpectacles trop vaſtes, dans la crainte que la moitié des ſpectateurs ne puiſſe entendre l'Orcheſtre ou le recit des Acteurs, ni voir commodément les principales actions de la Scene, les ballets, décorations, machines &c.

Plan du premier Etage. Planche II.

Ce plan qui eſt pris à la hauteur du Théâtre, a les mêmes murs mitoyens & les mêmes principaux murs de réfend que le précedent, à l'exception de l'eſpace qu'occupent les piéces marquées W, dont le terrain de deſſous n'appartient point à cet Hôtel, ainſi que cela ſe pratique dans bien des occaſions, le vendeur, par un titre particulier, ſe reſervant le deſſous lors de l'aquiſition, & l'acquereur ſe contentant du deſſus; ce qui ne ſe peut néanmoins que par une convention expreſſe. » La coutume de Paris, article 187, portant que *quiconque a le ſol, appellé le rez-de-» chauſſée, d'aucun héritage, peut & doit avoir le deſſus & le deſſous de ſon ſol.*

Les eſcaliers exprimés ici par différentes lettres, ſont les mêmes que ceux dont nous avons parlé, en décrivant le plan du rez-de-chauſſée, & ſervent aux mêmes uſages que nous venons d'expliquer *page* 30, ainſi ſans repéter ce que nous avons dit ailleurs, nous obſerverons que celui M arrive à cet étage ſeulement & que par les paſſages, les dégagemens & les corridors marqués N, l'on a une communication générale au Théâtre, aux foyers, aux premieres loges, aux balcons, à l'amphithéâtre &c. Ce dernier marqué O eſt nommé ainſi, non-ſeulement à cauſe qu'il eſt élevé entre le parterre & les premieres loges (*cc*), mais auſſi parce qu'il eſt en talud & garni de banquetes dans toute ſon étendue. Ses places ſont conſidérées les mêmes que celles des premieres loges & du théâtre, quoiqu'aſſez communément c'eſt le lieu où les Comédiens donnent l'entrée aux Acteurs & aux Auteurs, aux Comédiens de Provinces & aux différentes perſonnes avec leſquelles ils ſont en rélation. Le devant de cet amphithéâtre donne ſur le parterre, & le fond, qui eſt de forme circulaire, ſe termine au bas du devant des premieres loges marquées P, leſquelles ſont au nombre de 19, y compris celle du Roi marquée Q & celle de la Reine marquée R. Toutes ces loges ſont diſtribuées au pourtour intérieur du mur de réfend marqué T, qui détermine le lieu nommé la ſalle de Spectacle, & que les anciens appelloient l'*Aréne.* Cette ſalle, pour procurer un point de vûe commode aux ſpectateurs, & faciliter la voix des Acteurs de s'étendre, eſt non-ſeulement tenue plus large de 3 pieds ſur le devant du théâtre que vers l'amphithéâtre, mais elle eſt auſſi terminée en demi cercle, ce qui donne lieu à la circulation du ſon; raiſon pour laquelle l'on obſerve cette portion circulaire dans le chevet de nos Temples, nommé vulgairement le rond-point de l'Egliſe. Cette même conſidération ſembleroit exiger que cette portion circulaire dans nos ſalles de Spectacle fût auſſi terminée dans ſa partie ſuperieure en cul de four, ainſi que je l'avois propoſé dans celle dont je donnai les deſſeins pour l'Hôtel de Soiſſons, dont il eſt parlé (note *c pag.* 14 & 15,) & à l'effet de quoi je conſultai tout ce que Paris avoit de Muſiciens plus célébres, qui ſe trouverent de cet avis.

(*cc*) On paye ordinairement à ce Spectacle, ainſi qu'à la Comédie Italienne, aux premieres loges, au théâtre, aux balcons, à l'orqueſtre & à l'amphithéâtre 4 livres, aux ſecondes loges 2 liv. aux troiſiémes une liv. dix ſols, & au parterre une livre; mais lors d'une piece nouvelle, ou de quelque début important, les Comédiens tiercent ces places, à l'exception de celles du parterre. Le quart de cette recette en général, & qui lorſque le Spectacle eſt rempli ſe monte très-ſouvent à près de 4000 liv. par repréſentation, appartient au Bureau des Pauvres; il en eſt de même des recettes de toutes les autres Spectacles de Paris.

Toutes

Toutes les loges qui ſont diſtribuées dans l'intérieur de cette ſalle, ſont compriſes en trois rangs élevés l'un ſur l'autre, & contiennent huit places chacune; ces loges ſont diviſées par des cloiſons évuidées, pour laiſſer jouir le ſpectateur de la vûe du théâtre. L'uſage de ſéparer chacune de ces loges, afin que dans une aſſemblée publique chaque ſocieté ait ſon particulier, rend la diſtribution & la décoration de ces loges ſuſceptibles de formes déſagréables; ſans doute il ſeroit mieux de voir les premieres loges continues formant ſaillie de deux pieds, de maniere que les ſecondes fiſſent retraite ſur les premieres, & les troiſiémes ſur les ſecondes, ce qui donneroit à nos ſpectacles un tout autre coup d'œil pour l'aſſemblée, & une forme pyramidale & amphitéatrale convenable à ces ſortes d'édifices. Ces loges en particulier pourroient être ſeulement ſéparées intérieurement par des chantournés de peu d'élevation, & marquées à l'extérieur par quelques ornemens, dont la réiteration pourroit contribuer à la décoration du devant de ces loges continuées en apparence. Comédie Françoiſe.

Les loges V qui ſont auſſi élevées au nombre de trois rangs l'un ſur l'autre, ſont nommées balcons, parce qu'elles ſont placées au-deſſus du théâtre & au-deſſus des balcons marqués U, leſquels balcons renferment des bancs pour les ſpectateurs, ces places tiennent le premier rang dans ce ſpectacle, & dans celui de la Comédie Italienne; il n'y en a point à l'Opéra à cauſe des changemens continuels, & des machines, qui font un des principaux mérites de ce Spectacle. Sans doute que le goût que la Nation Françoiſe a pris pour le Théâtre dont nous faiſons la deſcription, tant pour l'excellence de nos piéces dramatiques, que par la ſupériorité des Acteurs, eſt la cauſe que les Comédiens François ont ſupprimé leurs machines, cette ſalle étant devenue beaucoup trop petite pour le nombre des ſpectateurs; ce qui les aura déterminé dans la ſuite à multiplier les places par ces bancs placés ſur le théâtre & enfermés par le balcon U, dont nous venons de parler; de maniere que ce théâtre eſt réduit à 15 pieds ſur le devant, & à 11 dans ſon extrémité oppoſée. Les décorations mobiles de ce théâtre ne commencent qu'après les pilaſtres marqués X, nommés *Proſcenium*, & ne ſont compoſées que de ſix couliſſes de chaque côté, marquées Y, leſquelles ne changent ſeulement que lorſqu'après avoir donné une piéce tragique, l'on en donne une comique, ſéparée par un intermède, laquelle exige une décoration particuliere. Les Fermes Z, dont la plupart ne ſont que des toiles qui s'élevent ou s'abbaiſſent, ſervent quelquefois pendant la même piéce à procurer divers changemens dans les différentes Scénes d'une piéce tragique ou comique; néanmoins on peut dire en général de ce ſpectacle, fort eſtimé d'ailleurs, qu'il ſembleroit exiger de la part des Comédiens une attention particuliere pour les décorations, qui répondît à l'attente du public & à l'eſtime que les hommes de conſidération & les connoiſſeurs portent à ce ſpectacle. On ne peut reprocher cette négligence aux Comédiens Italiens, qui à la verité ont peut être beſoin de cet acceſſoire pour attirer la curioſité des ſpectateurs.

L'eſpace marqué (&) eſt deſtiné à recevoir le dépôt des décorations qui ne ſervent que par intervalles. Dans les deux enclaves dont nous avons parlé page 30, ſont diſtribués deux foyers, piéces deſtinées à raſſembler les Acteurs & les perſonnes qui prennent leurs places au théâtre, & qui pendant l'hiver s'y retirent commodément, en atendant que le ſpectacle commence, auſſi bien que dans le tems des intermédes. Les autres piéces diſtribuées dans ces enclaves, expriment une partie des loges particulieres des Acteurs, & au-deſſus deſquelles en ſont pratiquées d'autres qui dégagent par l'eſcalier qui leur eſt commun & qui conduit au théâtre par les foyers.

Elevation de la façade de ce batiment du côté de la rue des Foſſés Saint Germain des Prés. Planche III.

Comédie Françoiſe.

Cette façade de bâtiment eſt d'une architecture fort ſimple, mais réguliere; le rez-de-chauſſée en eſt occupé par un ſoubaſſement dont la hauteur eſt aſſujettie à celle des premieres loges placées dans l'intérieur de ce ſpectacle; quatre portes y ſont exprimées & y donnent entrée; on y voit auſſi les guichets où le public prend extérieurement les billets. Au-deſſus de ce ſoubaſſement regne un grand balcon ſoutenu par des armatures de fer, ſupport peu convenable à l'ordonnance de la décoration d'un édifice public, qui auroit exigé, ſi la rue avoit plus d'eſpace, que ce balcon eût été porté par des colonnes ou des arcades, en forme de porche, periſtyle, ou colonnade ruſtique, qui auroit ſervi à mettre le public à couvert. Au-deſſus de ce balcon s'éleve un premier étage, qui intérieurement comprend la hauteur de deux rangs de loges, (voyez la coupe de cet édifice, Planche IV). Ce premier étage eſt couronné d'un Attique ſurmonté d'un entablement au-deſſus duquel eſt une manſarde. Toute cette façade, qui a 10 toiſes un pied, du milieu de chaque mur mitoyen, & 6 toiſes & demie de hauteur, depuis le ſol juſqu'au-deſſus de l'entablement, eſt compoſée d'un grand avant-corps terminé par un fronton, dans le timpan duquel eſt une figure de Minerve en bas-relief. Au-deſſous de ce fronton, dans un grand trumeau placé dans le milieu de cet avant-corps, ſont, dans l'étage attique, les Armes de France, & plus bas dans le premier étage un médaillon en cartel, dans lequel eſt une inſcription en ces termes.

HOTEL DES COMEDIENS
DU ROY,
ENTRETENUS PAR SA MAJESTÉ.
M. DC. LXXXVIII.

Toute cette façade, ſans doute comme édifice public, a été tenue ſimple, ainſi que nous venons de l'obſerver; néanmoins ce bâtiment ſembloit exiger extérieurement une architecture moins grave. Ce ſeroit même ici le lieu, plus que dans toute autre occaſion, & ſans bleſſer les loix de la convenance, d'annoncer dans les dehors d'une ſalle de Spectacle, ſon uſage intérieur, ſoit par des attributs rélatifs à l'édification du bâtiment, ſoit par des allégories ingénieuſes, qui exprimaſſent tour à tour le ſéjour de Thalie, de Melpomene, & de Terpſicore; & en affectant même qu'un Edifice de ce genre annonçât par ſon frontiſpice, non-ſeulement la ſuperiorité du ſpectacle, mais auſſi la magnificence & l'opulence de la Capitale où il eſt élevé.

Coupe & profil de ce Spectacle priſe dans les plans ſur la ligne AB. Planche IV.

En parlant des plans, nous avons déja expliqué la plus grande partie des lieux & des développemens que cette Planche nous préſente, tels que la réiteration des trois rangs de loges élevées les unes au-deſſus des autres; la longueur du Parterre, ſon talud; celui de l'Amphithéâtre, l'Orcheſtre; le Théâtre, la façade extérieure &c. En ſuppoſant au Lecteur la connoiſſance de la rélation des plans d'un bâtiment avec ſes élevations & ſes coupes, nous ne repéterons point ici ce que nous en avons dit, & nous allons paſſer à la deſcription des parties que nous n'avons pû détailler qu'à meſure qu'elles ſe préſenteroient à nous ſelon l'aſpect des Planches; & j'avertis que ſi je continue d'uſer de digreſſions dans le reſte de cette

description, c'eſt non-ſeulement dans l'eſprit de ſatisfaire les perſonnes qui n'ont pas d'idée de nos Spectacles en France, mais encore pour éclairer la plupart des hommes qui ſe vouant à la profeſſion d'Architecte, ont un beſoin égal de s'inſtruire des regles de l'art de bâtir & des uſages qu'il convient d'obſerver dans chaque genre d'édifices. Comédie Françoiſe.

La partie A exprime les ſouterrains, dont la hauteur ſert à contenir les contre poids & à recevoir la deſcente des machines, lorſqu'anciennement dans ce Spectacle l'on repréſentoit le Palais de Pluton, celui de Neptune &c. Celle B eſt le deſſous du Théâtre, dans laquelle ſont contenues les machines dont nous avons parlé, page 31; C exprime les couliſſes & les fermes de la décoration du Théâtre; & la lettre D indique les ciels peints ſur des toiles, auſſi-bien que les plafonds, les ceintres &c, qui s'élevent ou s'abaiſſent ſelon la diverſité des changemens. E ſont les rideaux du fond du Théâtre, qui paroiſſent tour à tour ſelon que les pieces ſont tragiques ou comiques; F marque les lieux où ſont poſés les machines de mécanique, tant pour faire mouvoir les décorations, que pour monter & deſcendre les luſtres qui pendant le Spectacle éclairent le Théâtre & l'Amphithéâtre; ces lieux comprennent l'eſpace de toute la largeur de la Salle, auſſi-bien que la hauteur intérieure des combles, dont l'aſſemblage de la charpente eſt faite avec beaucoup d'art.

Tout l'intérieur de cette ſalle au-deſſus des loges, eſt terminé par un plafond marqué G, dont la ſurface eſt peinte par Bon Boulogne (*dd*); cet ouvrage eſt fort eſtimé des connoiſſeurs, mais les beautés s'en remarquent à peine, ce plafond étant extrémement noirci par les lumieres qui éclairent ce Spectacle, & par la pouſſiere qui s'y éleve, lorſque la repréſentation des pieces y attire une aſſemblée fort nombreuſe.

Comme nos Spectacles à Paris, ainſi que nous l'avons déja obſervé, ſont fort reſſerrés, & que l'Eté l'on a peine à ſupporter la chaleur qu'une multitude conſidérable de ſpectateurs procure dans ces aſſemblées, en 1744 on imagina, lorſqu'on reſtaura l'intérieur de la Comédie Italienne, de percer une partie du plafond qui regne au-deſſus du parterre, de maniere que par le moyen de deux chaſſis qui ſe levent & s'abaiſſent, on donne de l'air aux ſpectateurs; méthode ingénieuſe qui devroit être imitée dans tous les Théâtres publics, dont l'eſpace trop borné rend dans la belle ſaiſon ces lieux inhabitables.

Le devant de toutes les loges du Théâtre dont nous parlons a été peint avec beaucoup de goût & de diſcretion, ce qui prouve que dans le dernier ſiécle, dans les choſes mêmes qui ſembloient permettre qu'on s'abandonnât au feu de l'imagination, l'on s'éloignoit cependant de la frivolité des ornemens, pour leſquels il ſemble aujourd'hui que nous n'ayons que trop de penchant, puiſque l'on remarque très-ſouvent dans les ouvrages où la ſeverité des régles devroit avoir la préférence à tout ce que le génie peut avoir d'atrayant, que l'illuſion a le pas, malgré l'opinion dans laquelle la plupart des hommes ſont, que l'eſprit de convenance doit prévaloir ſur ce que quelques-uns appellent invention, nouveauté, élégance, &c.

Coupe vûe du côté du Théâtre, priſe dans les plans ſur la ligne CD. Planche V.

Cette Planche montre le profil des trois rangs de loges qui regnent au pourtour de la ſalle de Spectacle que nous décrivons, la largeur du Théâtre vû de face, le doſſier de l'Orcheſtre qui limite le Parterre par l'une de ſes extrêmités,

(*dd*) Bon Boulogne, nommé par quelques-uns le Dominiquin de ſon ſiécle, étoit né à Paris en 1649, & y eſt mort en 1717. Cet habile homme avoit un frere nommé Louis de Boulogne, qui étoit auſſi un Peintre très-célébre; il eſt mort en 1733, âgé de 80 ans.

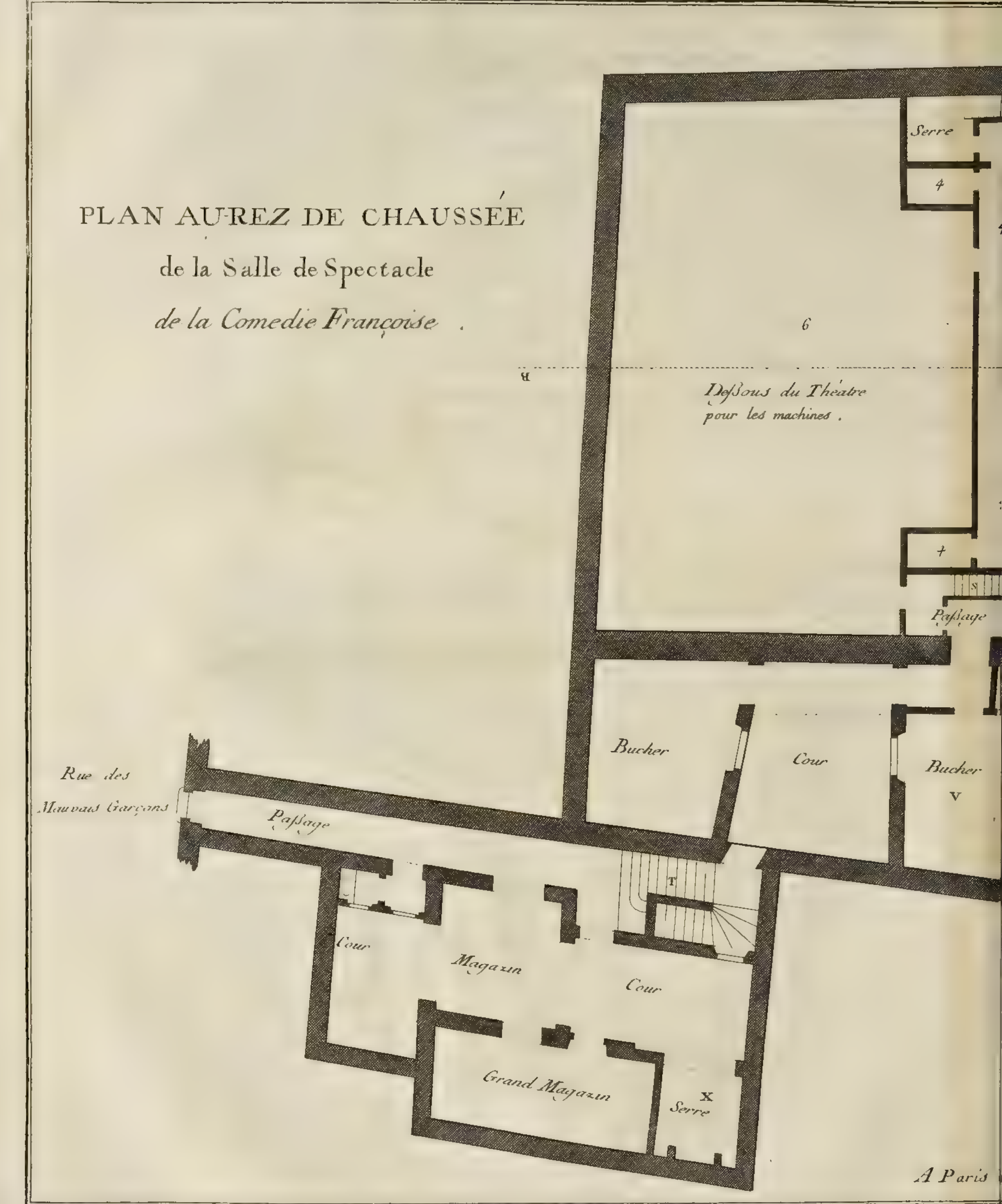
Comédie Françoise.

cet orcheſtre eſt marqué A, & la lettre B exprime les corridors qui donnent entrée aux loges, & qui ſont pris en ſaillie dans les cours marquées C, dont nous avons parlé en décrivant les plans. Au-deſſus de ces corridors ſont exprimés des reſervoirs D, dans leſquels les eaux des combles viennent ſe réunir, tant pour le ſervice de l'intérieur de cet Hôtel, que dans le cas d'incendie; E eſt la coupe du plafond, qui regne ſur toute la longueur de la ſalle, & que nous avons dit être peint par *Bon Boulogne*; F eſt une vouſſure qui diviſe & ſépare cette ſalle d'avec le plafond de l'avant-ſcéne, qui s'étend juſqu'au *Proſcenium* ſeulement. (voyez la Planche IV.) C'eſt au bas de cette vouſſure, que s'abaiſſe & s'éleve une toile au commencement & à la fin du Spectacle, & qui lorſqu'elle eſt élevée ſe trouve retrouſſée au-deſſus du plafond de l'avant-ſcene, ce plafond étant dans l'endroit marqué I, Planche IV, percé dans toute ſa longueur de la largeur d'environ 2 pieds, de ſorte que cette ouverture lorſque la toile eſt élevée ſe ferme par un trapillon pour empêcher la voix de s'échapper par cet endroit & pour du lieu de la ſcene ôter la communication de l'air exterieur qui nuiroit au recit des Acteurs. C'eſt ſur cette toile que l'on a exprimé ici une décoration en perſpective, ſur laquelle néanmoins l'on ne peint ordinairement que les Armes du Roi. G exprime la coupe & le dévelopement du comble qui ſert intérieurement pour les machines, & extérieurement de couverture à la ſalle de Spectacle ſeulement, au lieu que les combles marqués H, occupent toute la largeur du Théâtre entre les deux murs mitoyens, dont les dévelopemens ſont exprimés dans la Planche précédente.

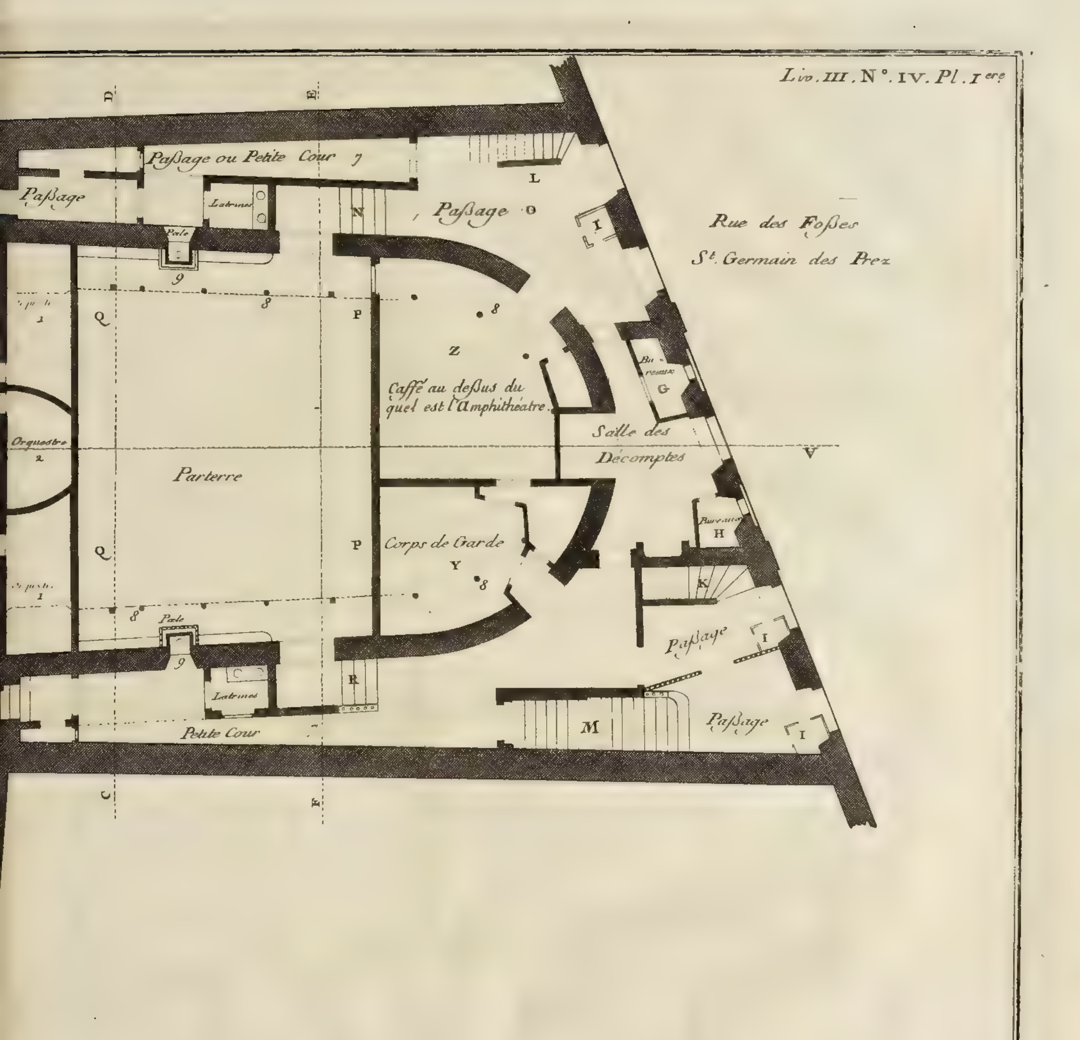
Coupe vûe du côté de l'Amphithéâtre, priſe dans les plans ſur la ligne EF.
Planche VI.

Cette coupe différe de celle dont nous venons de parler, en ce qu'elle eſt de forme circulaire, & qu'elle eſt oppoſée au Théâtre. On remarque dans cette coupe la continuité des trois rangs de loges qui regnent au-deſſus de l'Amphithéâtre, auſſi bien que le profil géométral de celles qui ſont continuées dans les deux côtés de cette ſalle de Spectacle, qui ſont les mêmes que celles exprimées dans la Planche V, & dans leſquelles on a marqué la forme & la hauteur des bancs I qui ſervent de ſiéges dans toutes les loges de ce Spectacle. La lettre A exprime la hauteur du devant de l'Amphithéâtre, qui limite le haut du Parterre en face de l'Orcheſtre; celle B montre les corridors dont nous avons parlé; celle C l'intérieur du comble, & enfin les lettres D indiquent les murs mitoyens qui, comme on le voit ici, par leur grande élevation rendent les cours E fort obſcures, & qui, ainſi que nous l'avons marqué ailleurs, reſſerrent tout ce bâtiment d'une maniere peu propre à ſon uſage : ce qui donne à connoître que lorſqu'il s'agit d'élever un édifice public de l'eſpéce de celui dont nous parlons, non-ſeulement il convient de lui procurer un eſpace convenable, mais encore de lui menager une ſituation & des iſſues proportionnées au concours des perſonnes que la curioſité attire à ces Spectacles.

CHAP.

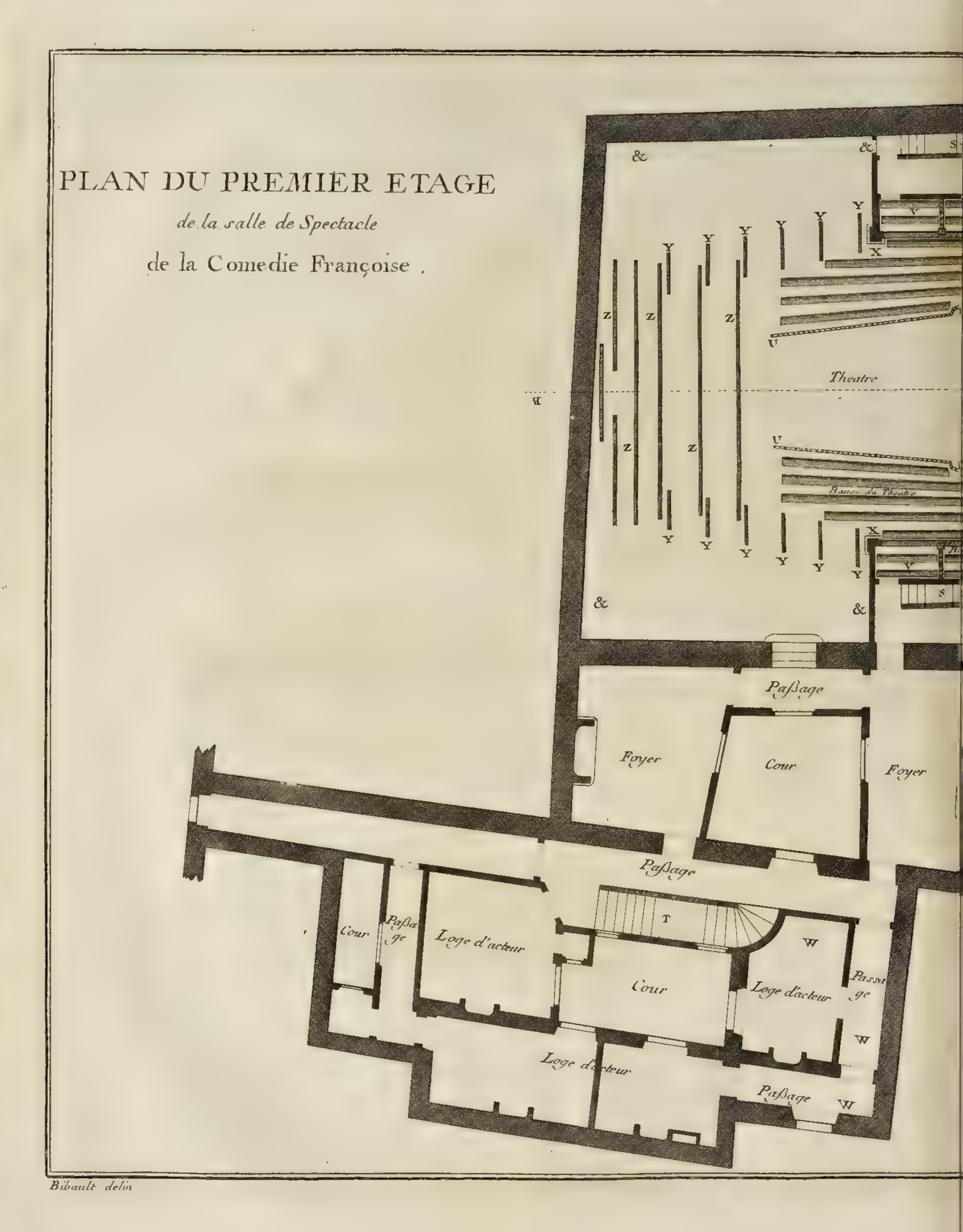


Bibault delin.

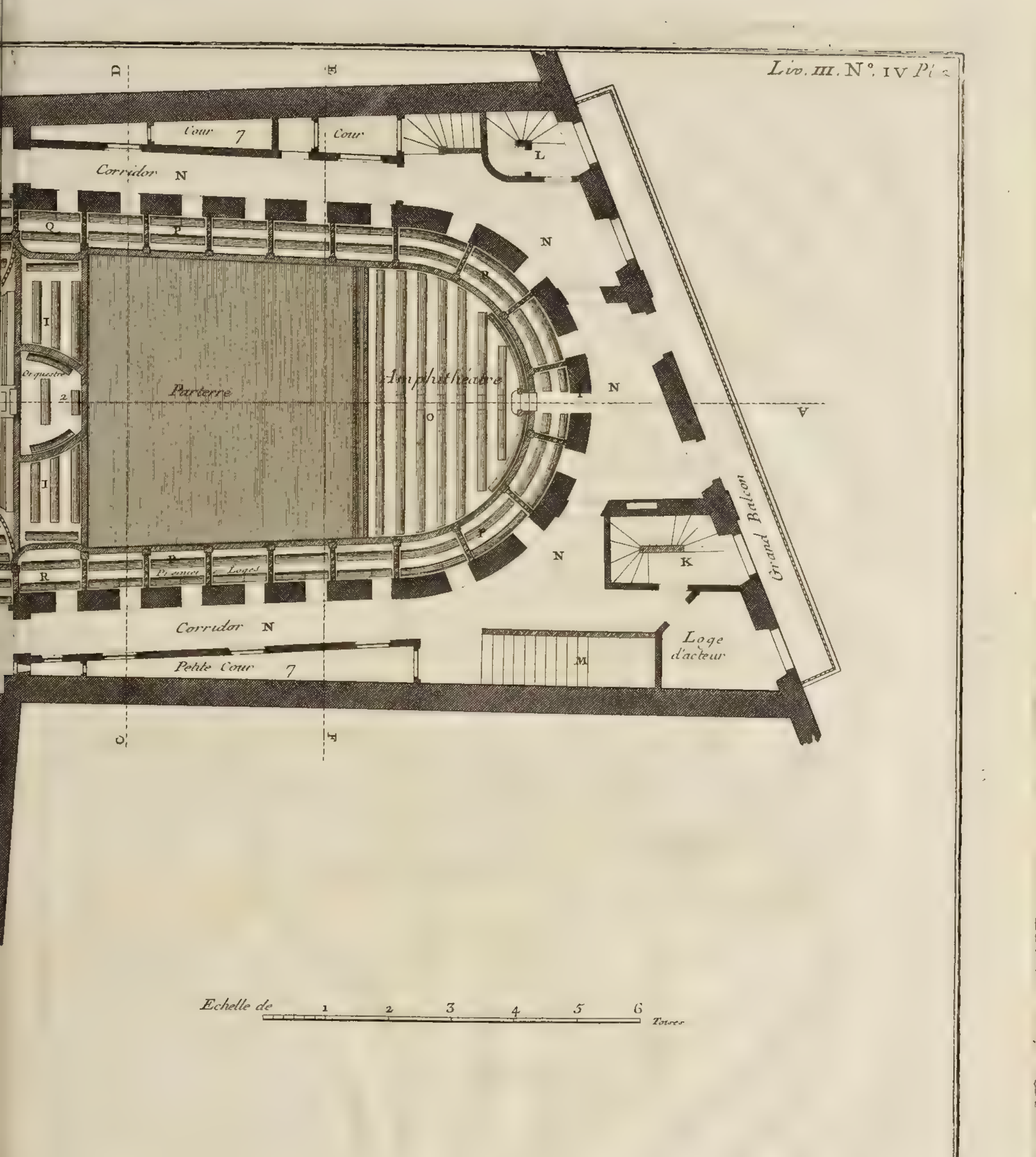


Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises

Babel sculp.



Bibault delin


Cour
7
Cour
L
Corridor N
Q
P
N
I
Orquestre
2
Parterre
Amphithéatre
O
N
A
I
Grand Balcon
N
K
P
R
Premier Loges
Corridor N
Loge
d'acteur
Petite Cour 7
M
D
E
C
F
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises

Babel sculp

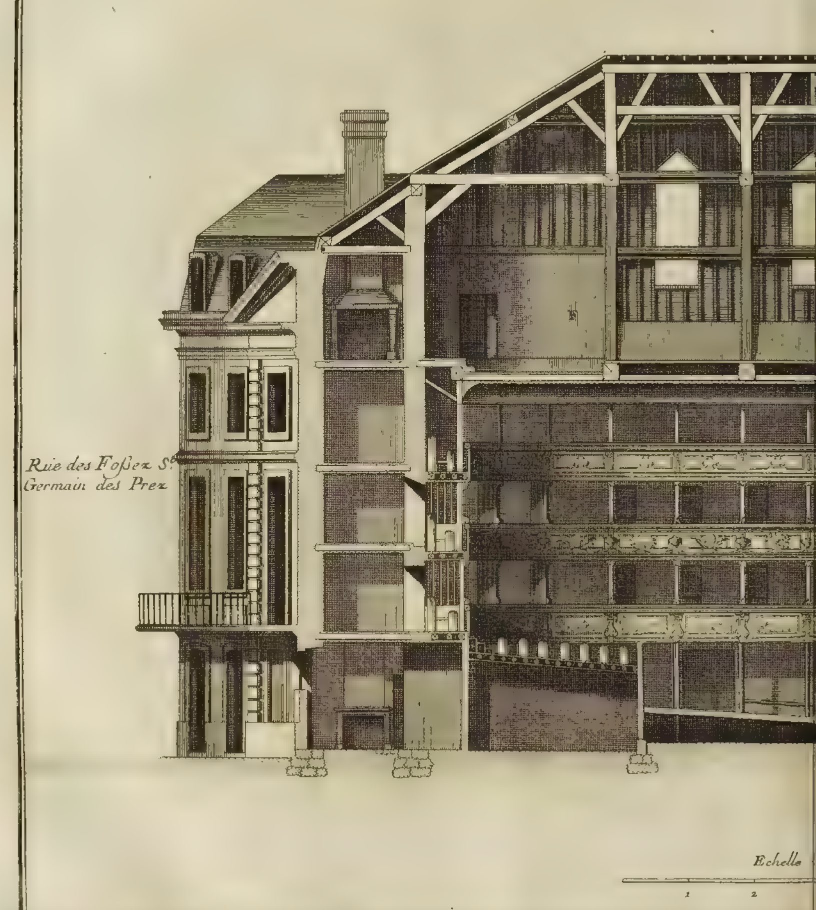


Elevation du côté de l'entrée du batiment de la Comedie Françoise

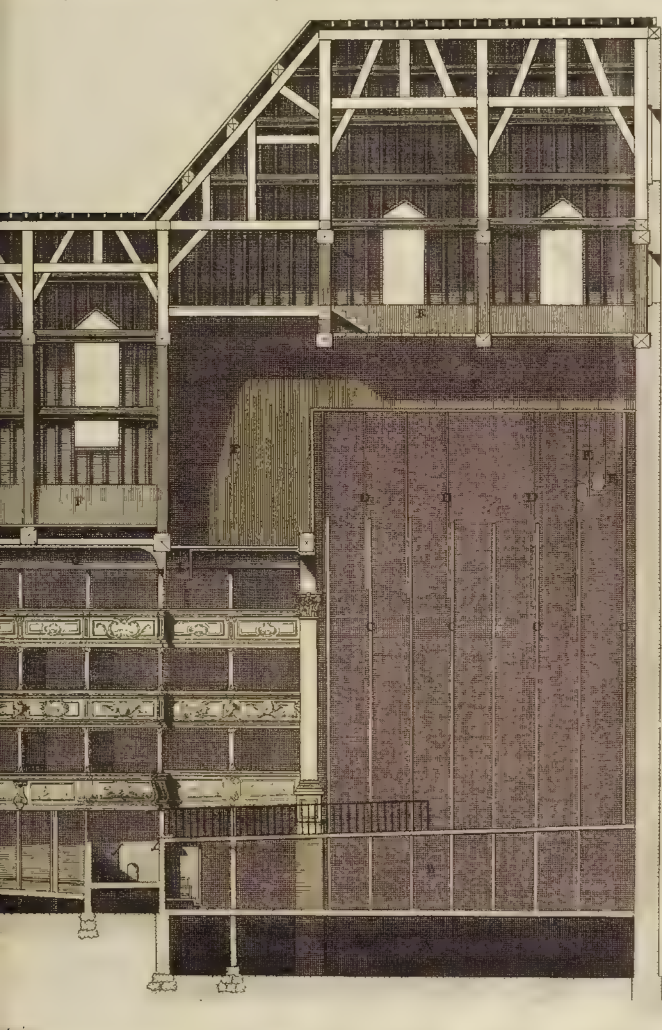


Bibault delin. Babel sculp.

Coupe et Profils de la salle de spectacle de la Comedie Fra

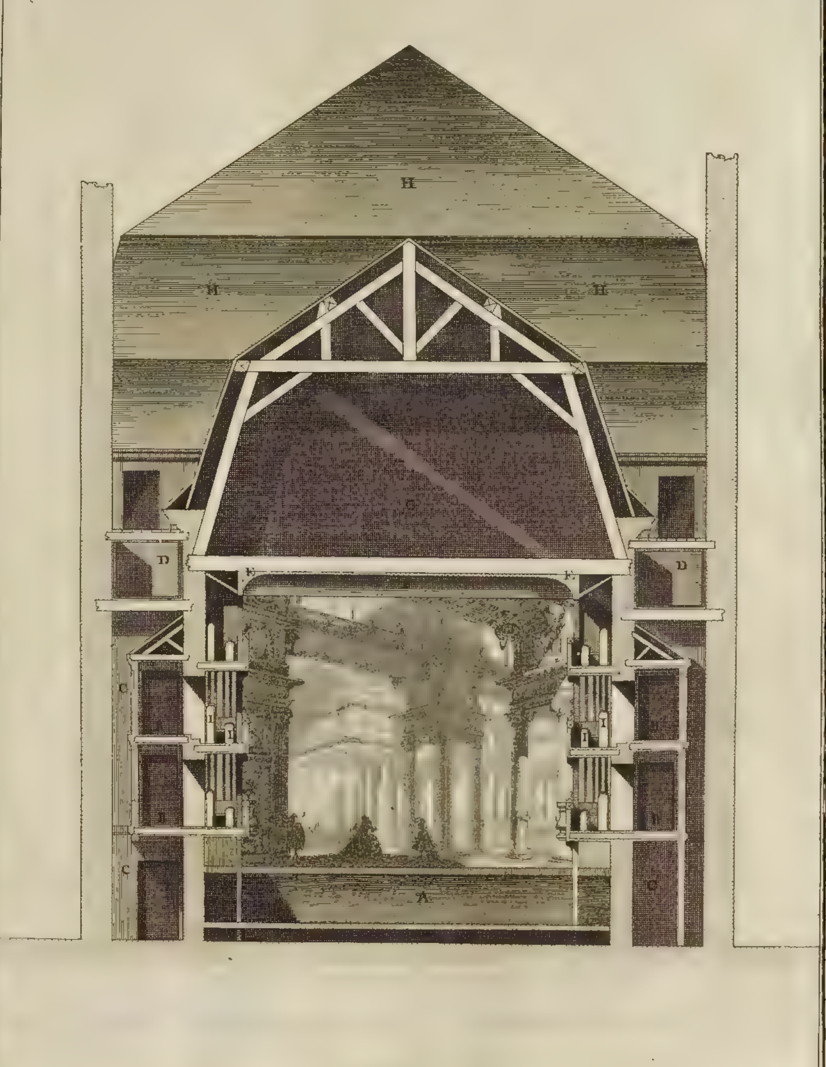


Bibault delin


oise, prise dans les plans sur la ligne A B.
Maison
Voisine
toises
4
5
6 Toises

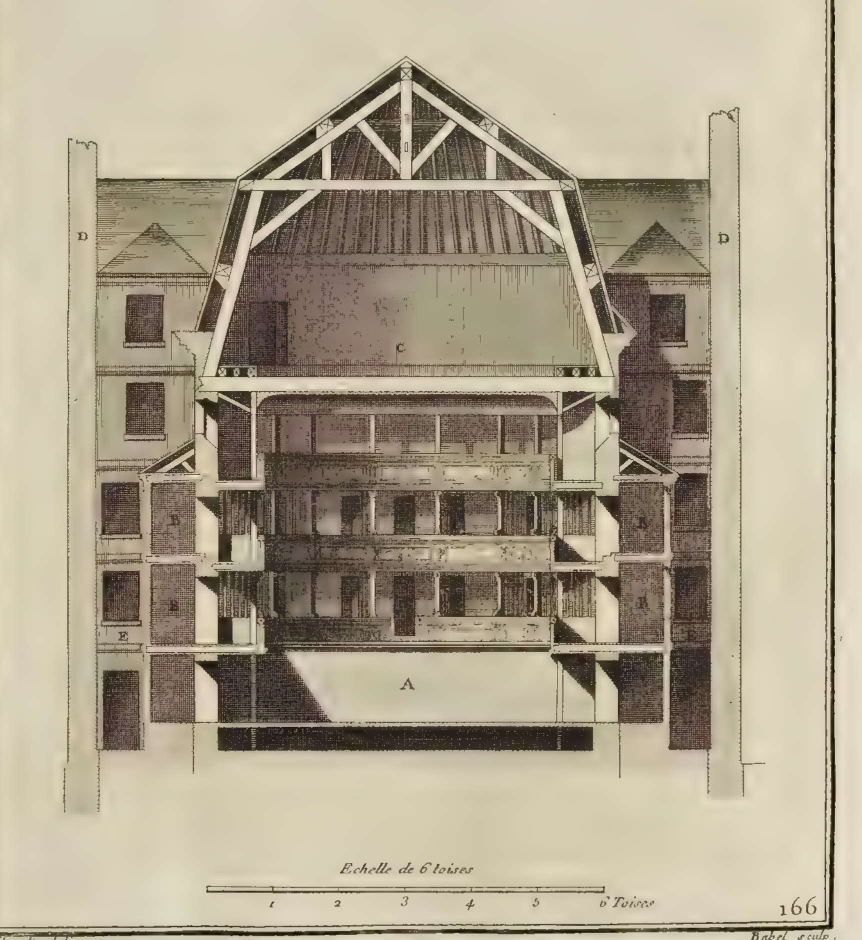
Babel sculp.

Coupe de la salle de Spectacle de la Comedie Françoise vüe du côté du Théatre et prise dans les plans sur la ligne C.D.



Bibault delin. Babel sculp

Coupe sur la largeur du Batiment de la Comedie Françoise vû du côté de l'Amphithéatre





CHAPITRE V.

Description de l'Eglise Paroissiale de St. Sulpice, Faubourg St. Germain.

DES l'an 1211, à la place de l'Eglise que nous allons décrire, il y en avoit une connue sous le nom de *St. Pere* ou St. Pierre, qui a subsisté jusqu'en 1646. Alors étant devenue trop petite & tombant de vétusté, on en érigea une nouvelle sur les desseins du sieur Gamare, un des meilleurs Architectes de son tems; la premiere pierre en fut posée par Gaston de France, Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIII. Enfin ce Faubourg se trouvant fort peuplé, on s'apperçut bientôt que cette Paroisse n'étoit pas suffisante, & en 1655 la Reine Anne d'Autriche posa la premiere pierre de celle qu'on voit aujourd'hui. Elle fut élevée sur les desseins de Louis le Veau, premier Architecte du Roi, & on en confia la conduite après sa mort à Daniel Gittard, qui fit bâtir le chœur, les bas côtés & la plus grande partie de la croisée à gauche, ainsi que son portail. Les travaux de cette Eglise se trouverent suspendus depuis 1675 jusqu'en 1719, que feu M. Languet de Gergy entreprit de la finir par le moyen d'une Loterie que le Roi lui accorda en 1721; néanmoins avant ce secours il fit élever le portail du côté de la rue des Fossoyeurs, & la premiere pierre en fut posée le 5 Décembre 1719, par Mr. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Après la construction de ce portail, en 1722 on éleva la nef, qui fut entierement achevée en 1736. Pendant ce tems l'on commença le grand portail de cette Eglise dont la premiere pierre fut posée le 11 Mars 1733, sur les desseins & sous la conduite de Mr. Servandoni (*a*), aussi excellent Peintre que célébre Architecte. Eglise de S. Sulpice.

Plan général de l'Eglise Paroissiale de St. Sulpice. Planche premiere.

Cette Eglise est une des plus grandes Paroisses modernes qui soit à Paris, mais ses issues sont trop serrées pour la quantité prodigieuse d'habitans qui y abondent de tout le Faubourg St. Germain qui n'a point d'autre Eglise Paroissiale. En général sa distribution est fort simple & sa construction n'a rien que de fort ordinaire, non plus que la plus grande partie de sa décoration tant intérieure qu'ex-

(*a*) Jean Servandoni, Chevalier de l'Ordre de Christ, est né à Florence le 2 Mai 1695; il est actuellement vivant & jouit d'une réputation que sa haute capacité, son expérience, & le nombre considérable de travaux qu'il a fait exécuter dans différens genres, lui ont justement acquise. Il fut éleve de *Jean-Paul Panini* pour la Peinture, & de *Jean-Joseph de Rossi* pour l'Architecture, tous deux d'un mérite universellement reconnu, & dont le sieur Servandoni a mis les préceptes à profit d'une maniere à illustrer ses maîtres, les arts qu'il professe, & le goût des Nations où cet excellent génie a été appellé pour exercer ses talents. Entre les bâtimens que nous avons de cet Artiste en France, tels que l'Eglise Paroissiale de Coulange en Bourgogne, le grand Autel de la Métropolitaine de Sens, celui des Chartreux de Lyon, son grand escalier de l'Hôtel d'Auvergne à Paris, dont nous avons parlé dans le premier Volume, page 261; on admire sur-tout le portail de l'Eglise que nous décrivons, & dont la conduite lui fut adjugée sur ses desseins & modeles, dans le concours qui se fit à cette occasion en 1732; ce monument se conduit encore sous ses ordres moyennant 4000 livres de pension annuelle, qui lui a été accordée par les Curés de cette Paroisse. Nous ne parlons point ici des édifices qu'il a fait élever en Espagne, ni de ceux dont il a été chargé pour le Prince de Galles, à Londres, pour les honoraires desquels ce Prince lui avoit accordé 8000 liv. de pension.

A l'égard des ouvrages de peinture concernant la décoration, l'on peut parler à juste titre, indépendamment des décorations du Théâtre de l'Opera de Paris, dont il a été chargé pendant plusieurs années avec un applaudissement unanime, des représentations qu'il nous a donné sur différens sujets aussi intéressans qu'ingénieux, au Théâtre de la Salle des machines du Palais des Thuilleries, sans oublier les fêtes publiques qu'il a ordonnées pour la Ville de Paris lors de la naissance du Dauphin, pour le mariage de Madame Premiere, &c, aussi bien que les fêtes qu'il a fait à Bordeaux pour le passage de Madame la Dauphine, celles de la paix derniere à Londres, & une autre à Lisbonne, où cet habile Artiste a montré autant de sagacité & d'intelligence que de goût. Nous avons aussi de lui, dans plusieurs de nos beaux Hôtels à Paris, quantité de tableaux de chevalet dans le genre de celui qu'il a fait pour sa réception à l'Académie Royale de Peinture, & que les amateurs des beaux arts voyent toujours avec un plaisir égal à l'estime qu'is portent aux talens supérieurs de cet excellent Artiste.

Eglise de S. Sulpice. térieure; nous en excepterons néanmoins le principal portail, dont la grandeur, la magnificence & la solidité ont de quoi étonner.

Ce portail est composé d'un porche en péristyle de seize toises de largeur dans œuvre sur quatorze pieds de profondeur, ouvert par cinq entrecolonnemens, dont les colonnes sont accouplées les unes derriere les autres, afin de n'avoir pas trop pris sur la largeur de ce frontispice, & afin de procurer cependant une solidité suffisante à l'Ordre & au mur de face qui s'éleve au premier étage (voyez le profil de ce portail Planche V). Aux deux extrémités de ce péristyle sont pratiqués d'un côté la Chapelle des Fonds & de l'autre un grand escalier pour monter à une gallerie voûtée qui se trouve élevée au-dessus du porche, aussi bien qu'à des pieces particulieres pratiquées en entresole, & prises dans les massifs des murs de ce portail. La construction de cet escalier, aussi bien que toute celle de ce frontispice, est d'une solidité qui fait honneur à la haute capacité de Mr. Servandoni & à l'expérience de Mr. Bénard (*b*), qui jusqu'à l'année derniere a été chargé de l'appareil de ce monument. La Chapelle des Fonds est située de maniere qu'elle n'a aucune communication avec l'intérieur de l'Eglise, & cette précaution devroit être observée dans toutes nos Paroisses, l'usage de ces Chapelles exigeant souvent des entrées libres autant de jour que de nuit.

Pour arriver à ce portail, il faut monter 14 marches, dont les girons aujourd'hui sont pris dans la profondeur de l'accouplement des colonnes, le Seminaire de cette Paroisse étant trop proche, pour en avoir usé autrement: mais lorsqu'il sera abbatu, (car il est à croire qu'il ne peut subsister dans cette situation) l'on formera un grand perron devant ce frontispice, qui donnera de l'empattement à sa base, rélargira le sol de son peristyle & procurera à ce monument une entrée beaucoup plus convénable.

L'usage de ce porche extérieur, à l'imitation des colonnades que les Grecs plaçoient au devant de leurs Temples, est une des commodités & une des beautés principales de ce monument. Non-seulement il donne beaucoup de jeu à la composition de son ordonnance, mais il est d'une convenance indispensable à l'entrée de cette Eglise pour donner au peuple le loisir de s'y annoncer avec décence. Au surplus on a toujours senti la nécessité d'un pareil espace extérieur, puisque de tous les tems, au deffaut de ces colonnades, on a pratiqué des tambours dans l'intérieur des Temples, ainsi qu'on le remarque aux portails collatéraux de la croisée de cet édifice, aussi-bien que dans la plupart de toutes nos Eglises; ce qui à beaucoup près n'a ni la majesté ni la dignité des porches dont nour parlons.

A l'entrée de la nef, derriere ce porche, est une petite colonnade portant une tribune sur laquelle doit être placé l'orgue: la saillie que forme cette colonnade, dont la hauteur & la largeur masquent la plus grande partie des deux premieres arcades de la nef, ne paroît pas faire un bon effet, & semble ici avoir été ajoutée après coup, deffaut qu'il faut éviter dans la réunion des parties d'un tel édifice. Toutes les Chapelles qui sont distribuées le long des bas côtés de cette Eglise sont assez bien disposées; mais la plupart de leurs décorations ne peuvent être applaudies, & ici plus que par tout ailleurs, on peut appliquer le réproche que nous avons fait plus d'une fois, en disant que la frivolité des ornemens de ce siécle s'est introduite jusques dans nos édifices sacrés, contre toute idée de convenance & de vraisemblance.

La chapelle de la Vierge, placée à l'extrêmité de cette Eglise, est beaucoup trop petite, pour un aussi grand vaisseau; c'est pour cette raison que lorsque Da-

(*b*) M. Bénard est considéré comme un des premiers de notre siécle pour ce qui regarde la coupe des pierres relativement à la théorie & à la pratique. Sa grande expérience lui a mérité la confiance des Controlleurs des bâtimens du Roi, qui viennent de le choisir pour la conduite & l'appareil de l'Ecole Militaire, que l'on se propose d'ériger dans la plaine de Grenelle proche les Invalides.

niel Gittard fut chargé de la continuation de ce monument, il propoſa de l'aggrandir. Cependant comme elle ſe trouvoit déja élevée juſqu'à la corniche, ſur les deſſeins de le Veau, les Marguilliers ne voulurent point entrer dans cette dépenſe, de maniere qu'elle fut continuée telle qu'on la remarque ici; mais pour ſuppléer à ce peu d'étendue, l'on vient de pratiquer une nouvelle chapelle dans le maſſif marqué A, ſur les deſſeins de M. Laurent Architecte. M. Dulau Dallemant, (*c*) (aujourd'hui Curé de St. Sulpice & digne ſucceſſeur de M. Languet de Gergy) ſe propoſe inceſſamment de faire conſtruire une autre chapelle à l'endroit marqué B où ſe voit actuellement celle de la Communion, & il y a apparence qu'elle répondra à la grandeur de cet édifice. Le maître autel eſt ſitué entre les deux gros piliers où commence le chœur de cette Paroiſſe, de maniere que le Clergé eſt derriere l'autel. Il eſt à la Romaine & ſa forme eſt une eſpéce de tombeau iſolé conſtruit de marbre bleu turquin, enrichi de bronze d'oré d'or moulu, & ſurmonté d'un tabernacle d'Anges adorateurs &c. auſſi de bronze, du deſſein de Gilles Oppenor, Architecte de feu M. le Duc d'Orleans, & un des plus grands deſſinateurs de ce ſiécle: au-deſſus de ce maître autel eſt ſuſpendu un dais ou baldaquin de carton doré. On peut voir le deſſein en petit de ce maître-autel dans les coupes de cette Egliſe (Planches 5 & 6).

Eglife de S. Sulpice.

Dans les fondations de ce monument ſont pratiquées des caves pour la ſépulture des paroiſſiens, & deſſous le chœur eſt diſtribuée une Egliſe ſouterraine à laquelle on deſcend par des eſcaliers marqués *.

Grand Portail de l'Egliſe de Saint Sulpice. Planche II.

Ce frontiſpice peut être regardé comme un des ouvrages le plus coloſſal qui ſoit à Paris; il eſt compoſé de deux Ordres d'Architecture, qui contiennent enſemble 21 toiſes d'élevation, y compris la baluſtrade qui couronne l'Ordre ſuperieur, & non compris deux campanilles élevées à chaque extrémité de ce portail. Elles ont chacune 22 toiſes en y comprenant les figures qui leur ſervent d'amortiſſement, leſquelles auront chacune 23 pieds de proportion.

Un periſtyle (ainſi que nous l'avons remarqué, Planche premiere) décore le rez de chauſſée de cet édifice; il eſt percé de cinq entrecolonnemens d'Ordre Dorique de 42 pieds d'élevation, couronnés d'un entablement regulier, du quart de la hauteur des colonnes. Aux deux extrémités de ce périſtyle s'élevent deux maſſifs de maçonnerie, dont l'un contient, comme on l'a vû ci-devant, la chapelle des fonds, & l'autre l'eſcalier qui monte juſques dans la campanille. Au-deſſus de ce périſtyle eſt une grande gallerie couverte, au-devant de laquelle, à plomb des premieres colonnes Doriques, eſt pratiquée une colonnade Ionique; & à plomb des ſecondes, ſont des arcades dont les impoſtes ſont ſoutenues par de plus petits Ordres Ioniques, ſuivant la méthode des anciens.

Sur toute la colonnade Ionique, devoit s'élever un fronton de 20 toiſes de longueur, ſur 26 pieds de hauteur. (Voyez le portail de cette Egliſe que M. Servandoni a fait graver en 1742.) Cependant à la place de ce fronton l'on vient de déterminer la baluſtrade qui ſe voit ici, & l'on a projetté de conſtruire un troiſiéme Ordre en arriere-corps ſur le mur qui ſépare le porche d'avec l'Egliſe; cet Ordre doit avoir la hauteur du Corinthien ſur lequel s'élevent les campanilles. Sur trois arcades de ce nouvel Ordre, doit s'élever un fronton moins con-

(*c*) Ce zèlé Paſteur vient d'ordonner auſſi la Chaire qui va être placée en face de l'œuvre, & qui ſera exécutée toute de marbre précieux orné de bronze doré, par Mr. Michel Ange Slodtz, Sculpteur d'une très-grande capacité. Cet excellent Artiſte travaille actuellement au tombeau de Mr. l'ancien Curé, qui ſera placé dans la Chapelle de St. Jean-Baptiſte, à l'endroit marqué C.

Il faut obſerver que le coffre d'Autel de cette Chapelle, auſſi bien que celui de celle qui lui eſt oppoſée, eſt placé en D: ſituation beaucoup plus avantageuſe que celle de tous ceux qui ſe remarquent dans ce plan.

Eglise de S. Sulpice. ſidérable que celui dont nous venons de parler. Cet édifice, à cauſe de ſon immenſité, a ſubi juſqu'à préſent divers changemens, ce qui fait que nous n'avons pas cru devoir exprimer dans cette Planche ce troiſiéme Ordre qu'on ſe propoſe d'exécuter, nous réſervant de l'y ajouter après ſon entiere perfection.

Ce monument qui tient tout ſon mérite de l'Architecture, & dont la grandeur annonce à nos Architectes François une route preſque nouvelle, a excité pluſieurs eſprits de parti, qui ſans doute ne balanceront pas à ſe réunir en ſa faveur, ſi l'on parvient, comme il y a tout lieu de l'attendre, à procurer au-devant de ce frontiſpice une place publique dont on ſent la néceſſité, & dans l'eſperance de laquelle le célébre Architecte dont nous parlons a crû devoir compoſer l'ordonnance coloſſale de ce ſomptueux édifice.

Portail collateral de Saint Sulpice du côté du Septentrion. Planche III.

Ce portail fut élevé juſqu'au premier entablement ſur les deſſeins de Gittard, & continué ſur ceux de feu M. Oppenor. Le premier Ordre eſt Corinthien & le ſecond eſt compoſite. Ce dernier eſt d'une proportion trop courte par rapport à celui de deſſous, & les ornemens qui en occupent les entrecolonnemens ne ſont pas aſſez graves; le tympan du fronton circulaire qui le couronne eſt rempli de membres d'Architecture d'un genre Gothique. L'ordonnance de l'Ordre inférieur n'eſt guere traitée avec plus de ſuccès: une petite porte quarrée, un grand œil de bœuf & deux croiſées en plein ceintre très-conſidérables, annoncent une Architecture peu refléchie: les niches qui ſont placées dans les petits entrecolonemens, quoique contenant des figures de neuf pieds de proportion, paroiſſent beaucoup trop petites eu égard à la grandeur coloſſale de l'Ordre, & ſont beaucoup trop élevées: néanmoins ces figures ſont d'une aſſez belle exécution, auſſi bien que les groupes d'enfans placés aux extrêmités du fronton de ce portail, & ont été ſculptées par feu François Dumont, Sculpteur d'une aſſez grande reputation.

Portail collateral de Saint Sulpice du côté du Midi. Planche IV.

Ce portail eſt du deſſein de M. Oppenor & fut commencé en 1719: il eſt compoſé de deux Ordres d'Architecture élevés l'un ſur l'autre, celui du rez-de-chauſſée eſt Dorique, & celui de deſſus Ionique. Comme l'Ordre Dorique n'eſt point accouplé, la diſtribution des metopes eſt aſſez réguliere: mais les colonnes ſont engagées & non iſolées. Pour éviter l'irrégularité du ſophite de la corniche, on a ſupprimé les mutules, & on a même évité d'y mettre des denticules. L'ordonnance des entrecolonnemens eſt traitée d'une maniere plus convenable aux regles de la bonne Architecture que le frontiſpice dont nous venons de parler: & ſi dans la grande arcade du milieu, l'on avoit voulu feindre une porte de menuiſerie pour maſquer la petiteſſe de la porte réelle, & le trop grand diamétre de l'œil de bœuf, toute cette Architecture ſeroit aſſez bonne à imiter. Les grandes arcades des bas côtés ſont auſſi d'une beaucoup meilleure forme que celles de la Planche III, & ſi les piédroits étoient un peu plus nourris, leur proportion en ſeroit encore devenue plus ſvelte & plus en rapport avec celle du milieu, dont la largeur eſt à la hauteur, comme 12 eſt à 26. Le percé du grand entrecolonnement Ionique n'eſt pas à beaucoup près d'une auſſi bonne forme, & ſi la néceſſité de l'intérieur, qui paroît avoir obligé de faire ce percé en plein ceintre dans ſon extrêmité ſuperieure, ſemble ici être une autorité, du moins falloit-il preferer une archivolte & une impoſte, & enfermer cette baye dans une niche quarrée, en affectant de la faire deſcendre juſque ſur le ſocle qui reçoit les baſes des colonnes Ioniques. Ce ſocle eſt tenu trop bas, la ſaillie de la corniche en cache la plus grande partie, le point de diſtance de ce frontiſpice

frontiſpice étant très-borné. Le fronton triangulaire qui couronne ce portail, paroît auſſi faire un meilleur effet que le circulaire que nous avons obſervé dans la Planche précédente : mais il ſeroit à deſirer que ſur les arrieres-corps qui accotent ce fronton, on eût élevé un ſocle qui couronnât cette partie du frontiſpice. Les figures qui ſe voyent dans les niches ſont auſſi de François Dumont, & ſembloient exiger un peu plus de richeſſe dans toute l'ordonnance de ce portail; principalement dans la partie ſuperieure, qui paroît être terminée avec trop de ſimplicité. Egliſe de S. Sulpice.

Coupe ſur la longueur de l'Egliſe. Planche V.

On voit ſur cette Planche, du côté de l'entrée de cette Egliſe, le profil du grand portail, & au-deſſus l'élevation en retour de l'Ordre Corinthien qui porte l'une des campanilles qui ſont élevées ſur les deux tours dont nous avons parlé. On n'a pû exprimer ici tout cet amortiſſement, la hauteur de la Planche ne l'ayant pas permis; mais comme ces campanilles ſont iſolées & quadrangulaires, le deſſein qu'on en voit ſur le grand portail ſemble ſuffire.

Derriere ce portail, au rez-de-chauſſée de la Nef, eſt exprimée la petite colonnade ſur laquelle eſt la tribune qui doit porter l'orgue, & dont nous avons déja dit quelque choſe. Il ſemble que la grandeur du vaiſſeau auroit pû permettre d'élever cette tribune juſqu'à l'entablement de l'Ordre Corinthien, puiſqu'il reſtoit encore 36 pieds juſqu'à la voute : par ce moyen cette colonnade auroit eu plus de rapport & avec la grandeur coloſſale du portail & avec la hauteur de ce temple qui a 92 pieds ſous clef; d'ailleurs la premiere arcade de la Nef, ainſi que nous l'avons déja obſervé, n'auroit point été maſquée par cette colonnade.

On peut dire à la gloire de le Veau, ſur les deſſeins duquel l'interieur de ce monument a été érigé, que ſa décoration eſt traitée avec aſſez de nobleſſe & de regularité; tous les ornemens qui ſe remarquent ici appartenant à la ſeverité de l'Ordre Corinthien, ornemens toujours preferables aux formes captieuſes & tourmentées qu'on a affecté dans quelques unes de nos Egliſes à Paris, & particulierement dans pluſieurs des Chapelles de cette Egliſe.

La décoration de la croiſée de cette Egliſe eſt traitée avec bien moins de retenue, & la voute du milieu de cette croiſée peut même être regardée comme une des plus défectueuſes qui ſoit à Paris, ainſi que la plupart des ornemens qui décorent l'interieur des portails collateraux de ce monument, quoiqu'exécutés ſur les deſſeins de Gilles Oppenor.

Derriere le chœur ſe remarque la largeur des bas côtés, qui dans cet endroit ſont éclairés en lanterne, mais dans tout le pourtour de cette Egliſe ils tirent leur jour par des yeux de bœuf, genre de croiſée peu propre à la décoration d'un édifice ſacré.

A l'extrêmité de cette coupe ſe remarque l'intérieur de la Chapelle de la Vierge, dont la décoration a été (dit-on) exécutée ſur les deſſeins de feu M. le Moine, Premier Peintre du Roi, qui a peint le plafond de cette Chapelle.

Au-deſſus & dans toute la longueur de cette coupe eſt exprimée la charpente formant croupe ſur ſes extrêmités : au-deſſus de la voute de la croiſée avoit été pratiqué un clocher ſur les deſſeins d'Oppenor, mais on a été obligé de le démolir quelques années après ſa conſtruction, à cauſe de ſa trop grande peſanteur.

Nous avons parlé de la décoration du maître-autel, on en voit ici, à l'endroit marqué A, le profil en petit, ainſi que l'enceinte du ſanctuaire, les ſtalles, les grilles &c; on y voit auſſi une partie des figures qui ſont adaptées au pied des pilaſtres Corinthiens & portées par des conſoles en cul de lampe; ce qui rend leur ſituation poſtiche, auſſi bien que l'ordonnance de leur décoration peu réguliere, malgré la beauté de leur exécution.

Coupe ſur la largeur de l'Egliſe. Planche VI.

Egliſe de S. Sulpice.

Cette Planche donne le développement de la longueur de la croiſée, repéte la voute du milieu, & annonce la décoration interieure du chevet de l'Egliſe, à travers de l'arcade du milieu duquel s'apperçoit l'autel de la Chapelle de la Vierge : dans les arcades B eſt exprimée la décoration des bas côtés, qui ont 24 pieds de largeur ſur 46 de haut, & qui ſont ornés d'un Ordre Corinthien, dont Daniel Gittard s'étoit propoſé de faire un Ordre François.

La lettre A exprime le ſanctuaire & le maître-Autel, dont nous avons parlé ainſi que du baldaquin marqué E. La lettre D exprime des tribunes, dont l'ordonnance tout à fait vicieuſe ſe reſſent de la frivolité de la plupart des ornemens dont nous avons blâmé la décoration dans quelque partie de l'interieur de cette Egliſe, comme étant contraire à la majeſté & à la retenue qu'on doit affecter dans le choix des ornemens deſtinés à l'embeliſſement d'un monument de cette eſpece.

La coupe marquée I exprime le profil collateral du côté du Septentrion : celle H celui du côté du Midi.

Nous ne nous ſommes points étendus dans cette deſcription, ſur le détail de la décoration de la plus grande partie des Chapelles de cette Egliſe ; quelques unes, principalement celles qui viennent d'être exécutées nouvellement, ſont d'un deſſein & d'une ordonnance ſi peu convenable, que ce ſeroit fixer l'attention des lecteurs ſur des objets qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'ils puſſent ignorer. Les autres au contraire ſont d'une décoration ſi peſante, qu'il eſt inutile d'en parler ici : nous obſerverons ſeulement, que l'on a enrichi pluſieurs de ce ces dernieres, auſſi bien que la Chapelle de la Vierge, d'excellens tableaux de l'ecole Françoiſe moderne. Il ſe trouve auſſi quelques ornemens répandus en différens endroits, qui méritent une certaine attention ; mais comme la plupart ſont ſans convenance, & ne peuvent être décrits avec une ſorte de liaiſon, nous nous ſommes déterminés à les paſſer ici ſous ſilence.



PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE DE L'EGLISE PAROISSIALE DE S.T SULPICE, SITUÉE DANS LE FAUXBOURG S.T GERMAIN DES PREZ A PARIS.
Commencée à bâtir par le S.r Gittard Architecte continuée par le S.r Oppenor Premier Architecte de S. A. R. Monseig.r le Duc d'Orleans et achevée par le Chevalier Servandoni Peintre et Architecte, de qui est le principal Portail

B

A

Chapelle de la S.te Vierge

Chœur

Maitre Autel

Sanctuaire

Croisé

Nef

Porche

Chapelle des Fonts Baptismaux

Sacristie pour les Messes

Sacristie pour les Ornemens

Bas côté

Perron

Place

Rue Palatine

Rue des Aveugles

Rue du Fossoyeur

Rue Ferou

Cimetiere

Colonnes portant la Tribune ou est l'Orgue

Echelle de

Toises

Partie du grand Seminaire de S. Sulpice

A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine

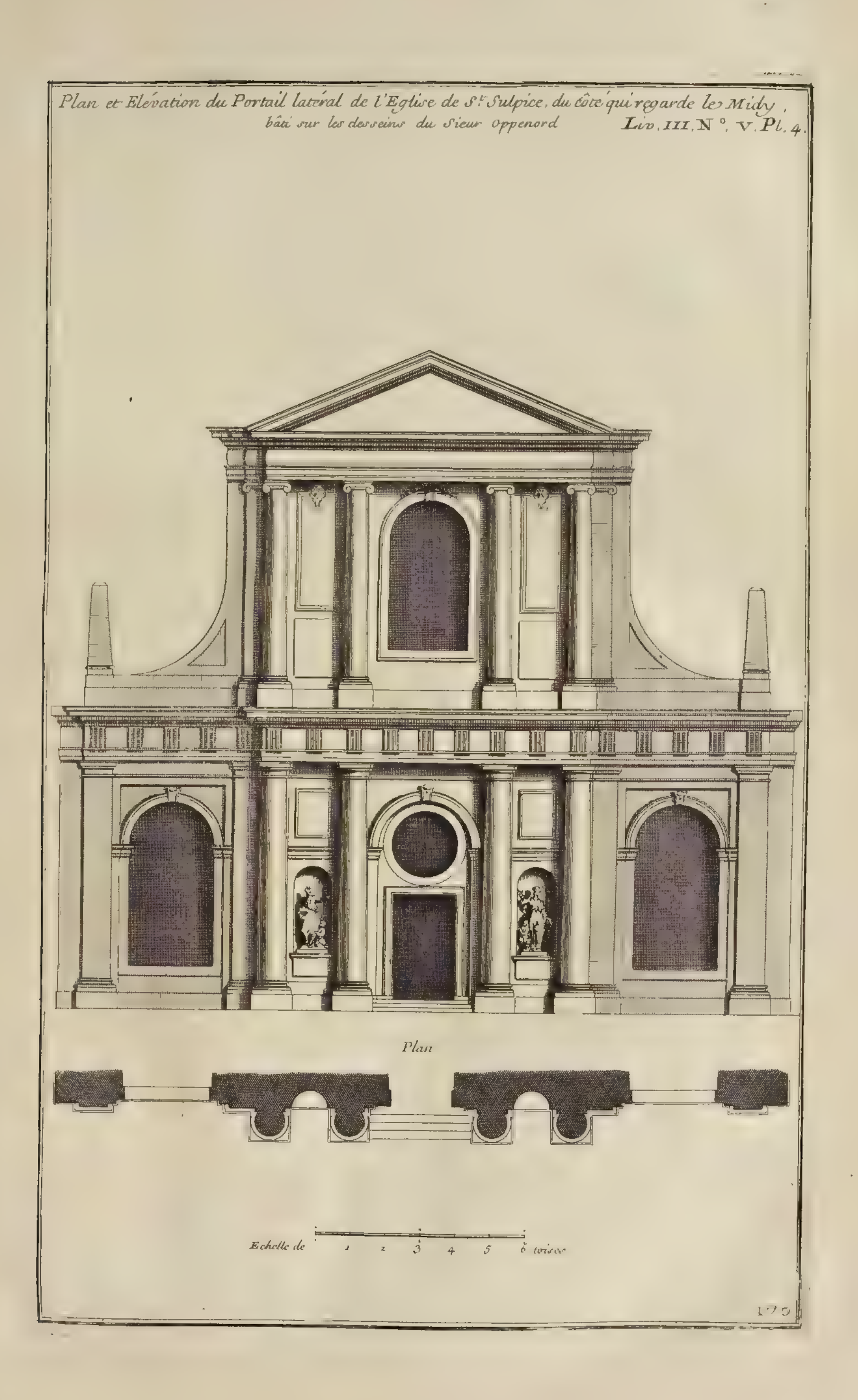

ELEVATION GEOMETRALE DU PRINCIPAL PORTAIL DE L'EGLISE PARROISSIALE
DE SAINT SULPICE.
Echelle de
10 toises

Plan et Elevation du Portail lateral de l'Eglise de S.t Sulpice, du côté qui regarde le Septentrion bâti jusqu'au premier ordre par le S.r Gittart, et continué par le S.r Oppenord.

Liv. III. N°. V. Pl. 3.

Plan

Echelle de 1 2 3 4 5 10 *Toises*



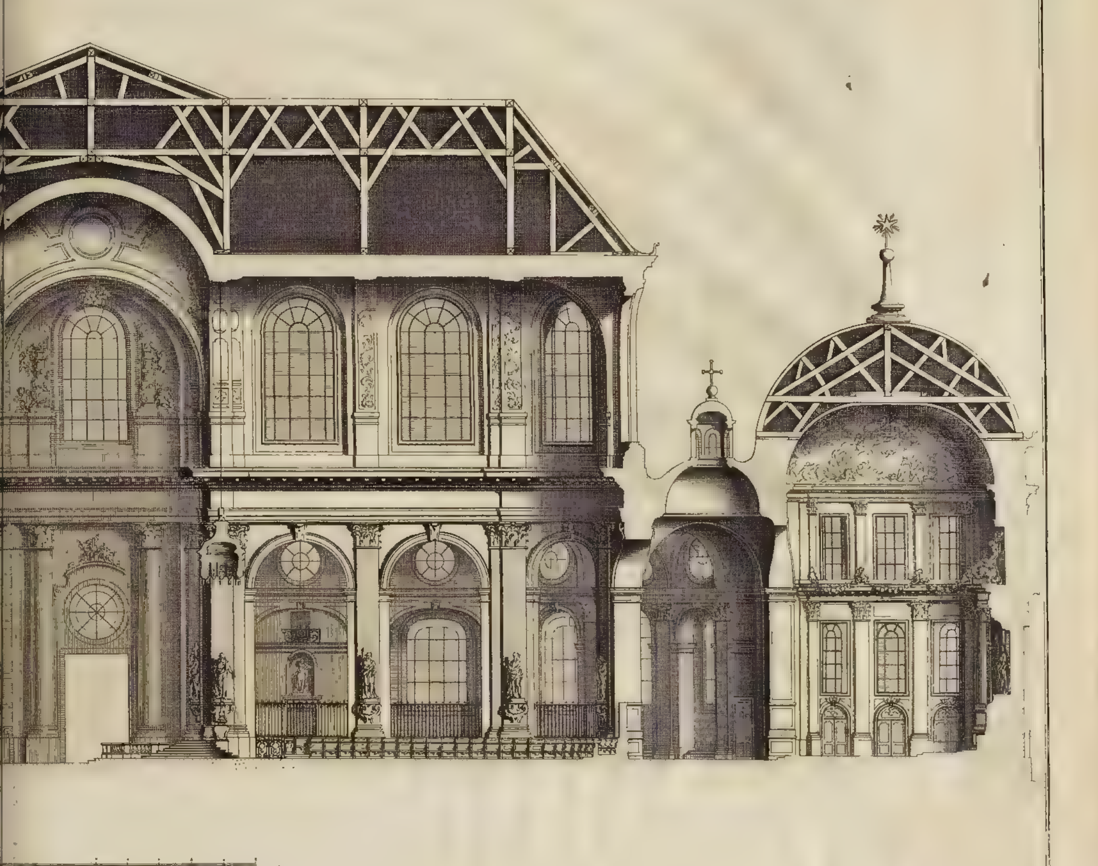
Plan et Elévation du Portail latéral de l'Eglise de St. Sulpice, du côté qui regarde le Midy, bâti sur les desseins du Sieur Oppenord

Liv. III. N°. V. Pl. 4.

Coupe et Profil de l'Eglise de S. Sulpice, pris sur sa longue

Echelle de

depuis le grand Portail, jusqu'a la Chapelle de la Vierge



Coupe et Profil pris sur la largeur de la croiseé, de l'Eglise paroissiale

Cette partie de l'Eglise à eté bâtie sur les desseins, et sous la conduite d

Côté du Cimetiere.



Echelle de 1 2 3 4

A Maître Autel à l'Italienne isolé et placé à l'entrée du Choeur. BB. Entrée des Bas côtés.
CC Figures du Christ, de la Ste Vierge et des Apôtres, [illegible] posées sur des consoles au devant de chaque Pilastre tant du Choeur, que de la croisée et de la Nef, et dont une partie a déja eté executée par le Sr Bouchardon Sculpteur ordinaire du Roy.
DD. Tribunes et Portes pour y arriver

S. Sulpice, situeé dans le Fauxbourg S. Germain des prez à Paris

r Oppenor, premier Architecte de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans



Côté de la rue des Foßoyeurs.

Baldaquin porté en l'air au dessus du Maitre autel.
Chapelle de la S.te Vierge. G. Coupole.
Coupe du Portail du côté de la rue Palatine.
Coupe du Portail du côté de la rue des Aveugles.

Les Perrons KK. sont dans cette coupe tels qu'ils doivent être lorsqu'il y aura au pourtour de cette Eglise, les places qu'on projette d'y faire au lieu que ces Perrons sont sur le plan, comme ils sont executés en cette année 1742

CHAPITRE VI.

Deſcription du Séminaire de St. Sulpice, ſitué rue du Vieux Colombier.

CE Séminaire (*a*) fut inſtitué en 1642 par Jacques Olier, Curé de St. Sulpice, & ſes bâtimens furent commencés en 1647, ſur les deſſeins du ſieur Dubois Architecte. Seminaire de S. Sulpice.

Nous avons preferé de donner le plan de ce Séminaire à tout autre, non-ſeulement à cauſe qu'il eſt un des plus ſpacieux qui ſoit à Paris, mais auſſi parce qu'il y a tout lieu de croire que pour donner une place convenable au devant de l'Egliſe de St. Sulpice, cet édifice un jour ſera démoli, & c'eſt cette eſperance qui nous a déterminés à faire paſſer ce monument à la poſterité par le ſecours de la gravure (*b*). D'ailleurs ce Séminaire s'eſt acquis une grande réputation, par le nombre d'excellens Eccléſiaſtiques qui y ont été élevés, & par les ſoins, le bon ordre, & la haute capacité de M. l'Abbé Couturier, qui en eſt aujourd'hui le Superieur.

Plan au rez-de-chauſſée. Planche Premiere.

Le bâtiment de ce Seminaire ayant été élevé dans des tems différens, ſelon que le quartier & l'Egliſe de St. Sulpice ſe ſont aggrandis, il ſe trouve planté aſſez irrégulierement, la plupart du terrain ayant été acquis partie par partie; mais ce qui lui procure des dégagemens conſidérables, ce ſont des iſſues donnant dans les differentes rues entre leſquelles cet édifice ſe trouve enclavé. Il eſt diſtribué en trois principaux corps de logis, ſçavoir, celui cotté A appellé le grand Seminaire, celui B connu ſous le nom de petit Seminaire, & celui D nommé petite Communauté, lequel comprend un bâtiment marqué C, pour l'étude de la Philoſophie. Tous ces bâtimens communiquent entr'eux, mais ils ont chacun une entrée particuliere: le grand Seminaire par la rue du Vieux-Colombier; le petit Seminaire, par la rue Férou; la petite Communauté, par le cul de ſac de Férou, & le bâtiment des Philoſophes, par la rue du Pot-de-Fer.

Chacun de ces corps de logis a un jardin particulier: nous ne parlerons point ici ſéparement de l'uſage de chaque piece, les noms qui ſont écrits ſur cette Planche ſemblent ſuffire pour avoir une idée diſtincte de la diſtribution d'un édifice de cette eſpéce, dont le point eſſentiel conſiſte dans la convenance, la

(*a*) Après ce Séminaire, ceux de S. Magloire & de S. Nicolas du Chardonnet ſont les plus conſidérables; ce fut Henri de Gondi, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, qui en 1618 forma le Seminaire de St. Magloire d'une Abbaye de ce nom, qui auparavant avoit été un Hôpital appellé l'Hôpital de St. Jacques du haut pas. A l'égard du Seminaire de St. Nicolas du Chardonnet, avant l'année 1644 ce n'étoit qu'une Communauté que Jean-François de Gondi, premier Archévêque de Paris, érigea en Séminaire. En 1730 on y éleva une maiſon aſſez réguliérement bâtie, deſtinée à l'éducation des jeunes gens qui ſe dévouent à l'état Eccléſiaſtique.

(*b*) La gravûre eſt un des moyens dont on devroit uſer lorſque par néceſſité ou autrement on ſe trouve obligé de détruire quelque ouvrage de réputation; ce moyen a été trop négligé juſqu'à préſent, & l'on grave une quantité de choſes peu intéreſſantes, tandis que la plupart des édifices utiles reſtent dans l'oubli faute de ſecours. Cependant nous nous voyons privés juſqu'à préſent de la plus grande partie des édifices antiques, parce que les anciens n'ont connu l'uſage de la gravûre que très-imparfaitement; & les connoiſſances que nous pouvons avoir de ces monumens ne nous ſont parvenues que par des traditions ſouvent fort incertaines.

Aujourd'hui que l'art de la Gravûre eſt pouſſé au plus haut point de perfection, cette négligence n'eſt guéres pardonnable, & preſque perſonne n'ignore que cet art eſt capable de contribuer beaucoup dans les ſiécles à venir à illuſtrer celui de Louis XIV, en tranſmettant à la poſtérité un nombre infini de monumens qui ont été érigés ſous ſon regne, dont quelques-uns ont déja été gravés, & qui offrent aux yeux des Etrangers & des Citoyens des chefs-d'œuvres de toute eſpece. Cette vérité que l'on ne peut conteſter fera ſans doute un des principaux mérites de ce Recueil, & rendra chere la mémoire de feu M. Mariette qui l'avoit commencé: de même on ne peut qu'applaudir au zèle & aux lumieres du Sr. Jombert, qui par amour pour le bien public s'eſt porté à continuer cet Ouvrage & à le rendre le plus intéreſſant qu'il lui a été poſſible.

Séminaire de S. Sulpice.

ſolidité & la ſimétrie, la décoration devant faire place à une ſimplicité raiſonnable, qui bien loin d'être un deffaut dans un monument de ce genre, lui ajoute un plus grand merite, parce qu'on s'eſt éloigné d'autant moins de l'eſprit de convenance, qui eſt une des parties eſſentielles de l'Architecture.

Cette même convenance, qui indique une ſimplicité uniforme dans l'exterieur, ainſi qu'on l'a affectée dans ce bâtiment, au Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, au College de la Sorbonne, à celui de Mazarin que nous avons décrit, auſſi bien que dans une infinité d'autres de même eſpece, n'empêche pas néanmoins que ſelon l'uſage des différentes pieces qui compoſent leur interieur, on n'enrichiſſe celles qui exigent une ſorte de magnificence. De ce nombre ſont les Chapelles, leurs Sacriſties, les Salles publiques, les Refectoires &c, qui peuvent être révêtus de menuiſerie & ornés de ſculpture & de peinture. Nous remarquerons à cette occaſion, que la Chapelle du grand Seminaire, dont nous faiſons la deſcription eſt un chef d'œuvre du fameux le Brun (c), qui dans le plafond a repréſenté l'Aſſomption de la Vierge, & ſur le tableau de l'autel, la deſcente du St. Eſprit. Cette Chapelle monte de fond, & l'on y a pratiqué un tribune qui répond au premier étage de ce bâtiment.

Plan du Premier Etage. Planche II.

Cette Planche offre la diſtribution des appartemens des Superieurs de ces trois principaux bâtimens, la plus grande partie des ſalles publiques néceſſaires dans un édifice de cette eſpece, les chambres des Seminariſtes, les corridors, & les eſcaliers qui montent aux différens étages qui regnent ſur tous les bâtimens du grand Seminaire, dont nous allons ſeulement donner la décoration des façades, le petit Seminaire & la Communauté n'ayant rien de régulier dans leur exterieur.

Elevation du côté de la rue. Planche III.

L'ordonnance de cette élevation n'a rien de remarquable, mais ſi l'on veut remonter aux premiers principes de l'Architecture, qui conſiſtent dans la convenance, ainſi que nous l'avons expliqué dans notre Introduction, on verra que ce ſeroit agir contre les regles de l'art, que de répandre une richeſſe indiſcrette dans la décoration d'un édifice où non-ſeulement la ſimplicité doit être la baſe fondamentale, mais auſſi dont la deſtination & l'uſage ſemblent exiger que la ſolidité & la commodité en faſſent tout le mérite. Il n'en eſt pas moins vrai pour cela qu'on auroit dû affecter plus de ſimétrie dans cette décoration; d'ailleurs la porte qui, parce qu'elle donne entrée à un grand bâtiment, eſt tenue aſſez ſpacieuſe, pêche contre les loix de l'ordonnance, les membres d'Architecture qui l'accompagnent n'ayant aucun rapport avec ſa maſſe; ce qui nous montre évidemment que l'Architecte de ce bâtiment, entendoit mieux la conſtruction & la diſtribution que la partie de la décoration. Pour faire du ſimple, on n'en eſt pas plus diſpenſé d'obſerver une correſpondance de proportion dans tou-

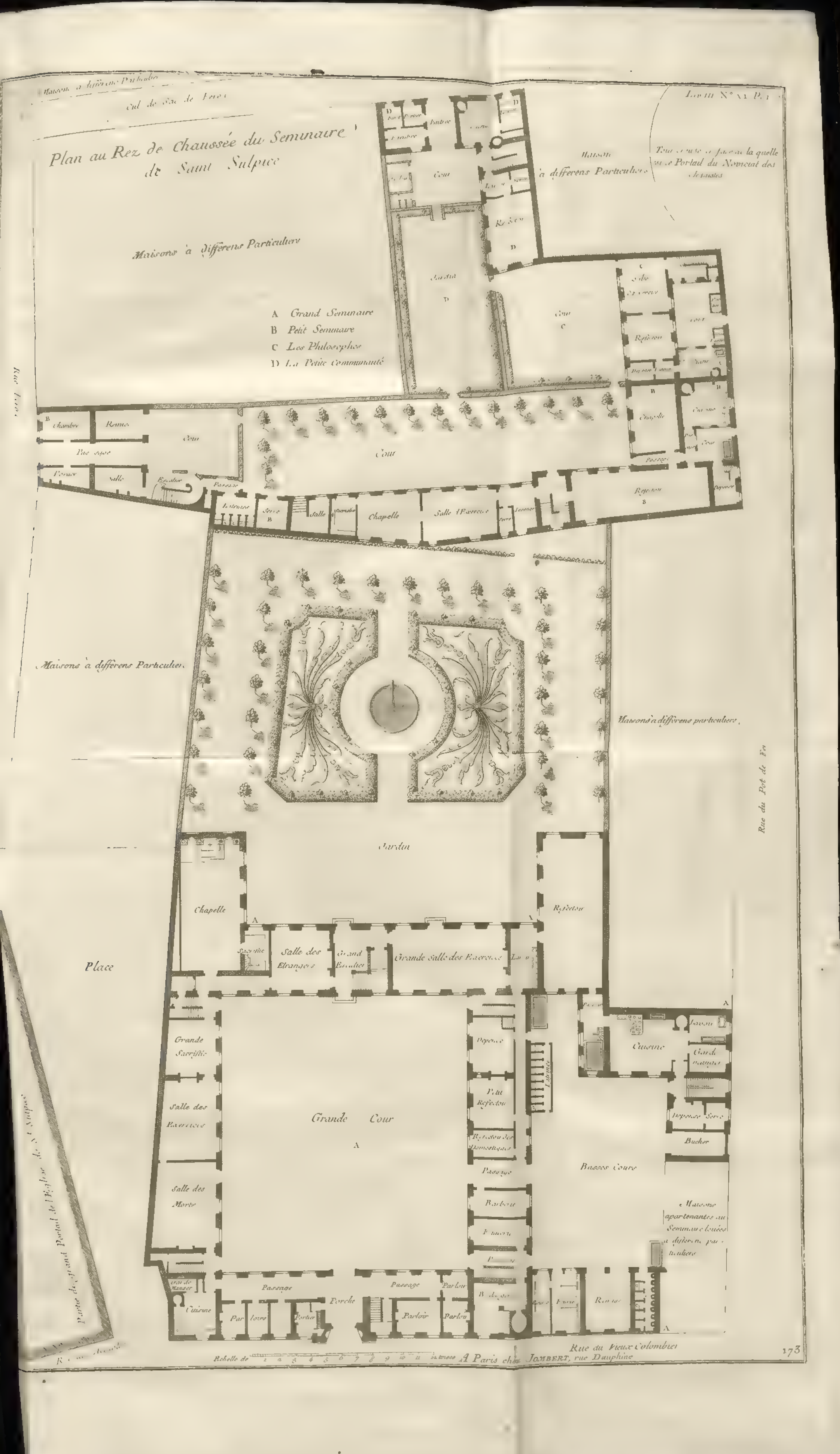
(c) Ce célébre Artiſte étoit né à Paris le 22 Mars 1619, & eſt mort le 12 Février 1690, il a été enterré à St. Nicolas du Chardonnet où eſt ſon mauſolée & celui de ſon épouſe, deux des plus beaux ouvrages de Coizevox. Pour donner une idée préciſe de la ſupériorité de ce grand Peintre, voici l'Epitaphe qui eſt gravée ſur ſon tombeau : *A LA MEMOIRE DE CHARLES LE BRUN, Ecuyer, Sr. de Thionville, premier Peintre du Roi, Directeur des Manufactures Royales des Gobelins, Directeur Chancelier de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture.*

Son génie vaſte & ſupérieur le mit en peu de tems audeſſus de tous les Peintres de ſon ſiécle; ce fut lui qui forma la célébre Académie de Peinture & de Sculpture que Louis le Grand a depuis honorée de ſa Royale protection & qui a fourni des Peintres & des Sculpteurs à toute l'Europe où elle a toujours tenu le premier rang.

L'Académie du Deſſein de cette ſuperbe Rome qui avoit eu juſqu'à préſent l'avantage des beaux arts ſur toutes les autres Nations, le reconnut pour ſon Prince en 1676 & en 1677. Ce ſont ſes deſſeins qui ont répandu le bon goût dans tous les arts, & ſous ſa direction les fameuſes Manufactures des Gobelins ont fourni les plus précieux meubles & les plus magnifiques ornemens des Maiſons Royales.

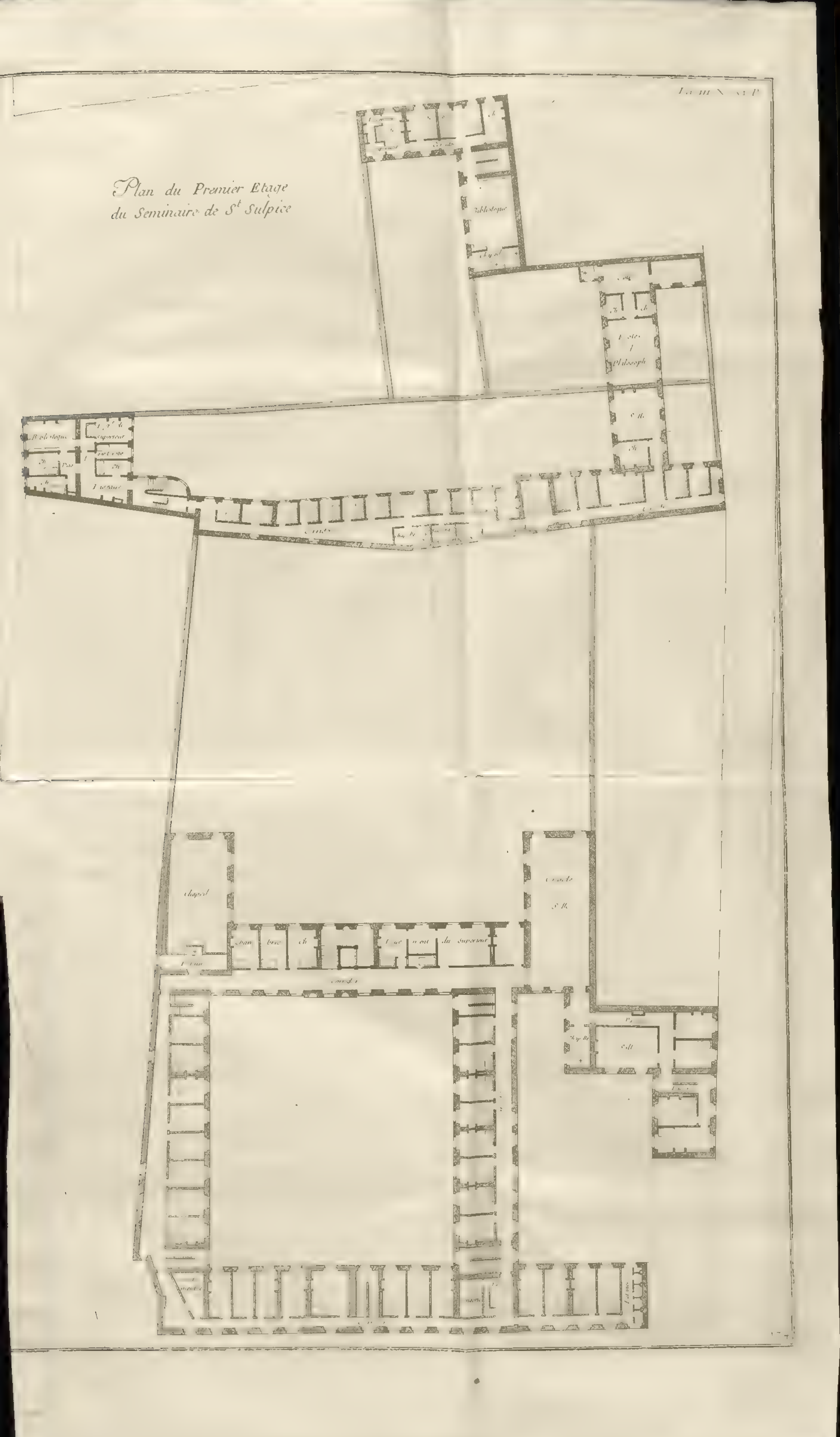
Pour marque éternelle de ſon mérite, Louis le Grand le fit ſon premier Peintre, lui donna des Lettres authentiques de Nobleſſe, & le combla de ſes bienfaits, &c.

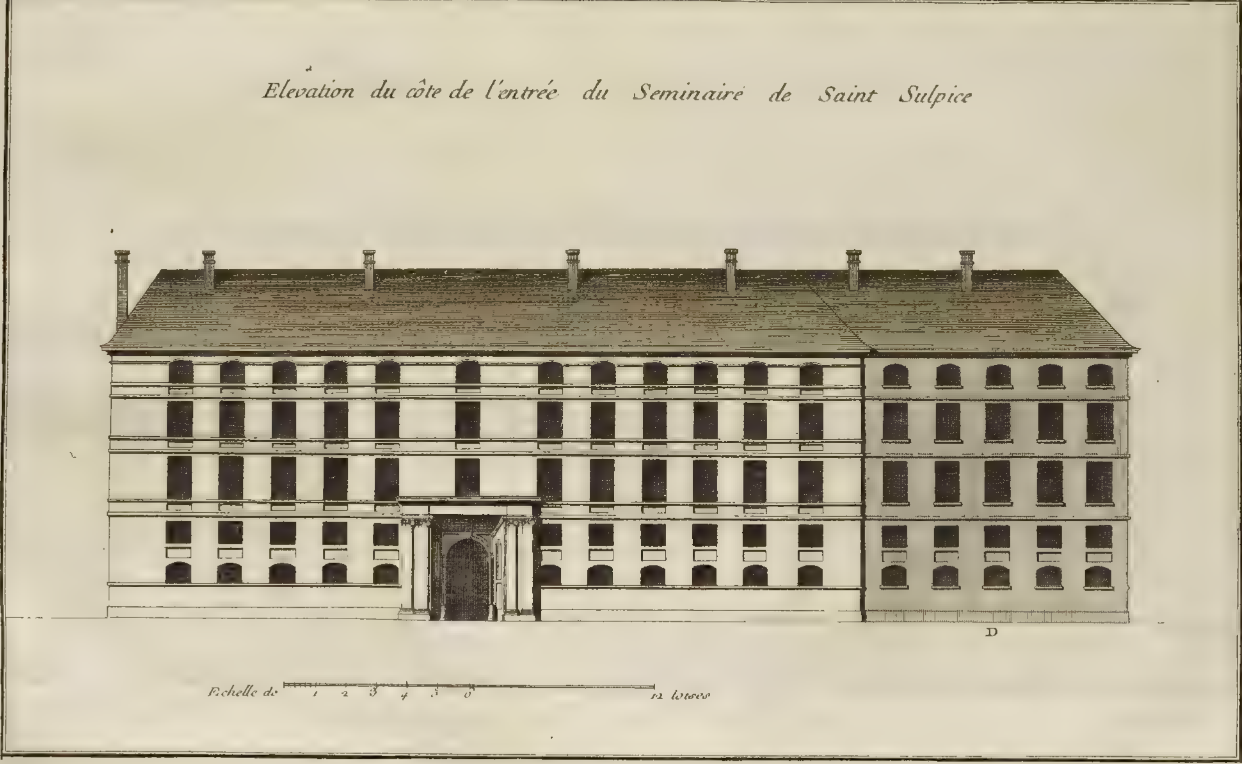
te


Plan au Rez de Chaussée du Seminaire de Saint Sulpice
Maisons à differens Particuliers
A Grand Seminaire
B Petit Seminaire
C Les Philosophes
D La Petite Communauté
Cour
Jardin
Maison à differens Particuliers
Chapelle
Salle d'Exercice
Refectoir
Maisons à differens Particuliers
Maisons à differens particuliers
Rue du Pot de Fer
Place
Salle des Etrangers
Grand Escalier
Grande Salle des Exercices
Grande Sacristie
Salle des Exercices
Salle des Morts
Grande Cour
Depence
Petit Refectoir
Refectoir des Domestiques
Passage
Cuisine
Bucher
Basse Cour
Maisons apartenantes au Seminaire louées à differens particuliers
Passage
Porche
Parloir
Portier
Remise
Rue du Vieux Colombier
Echelle de
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine
173

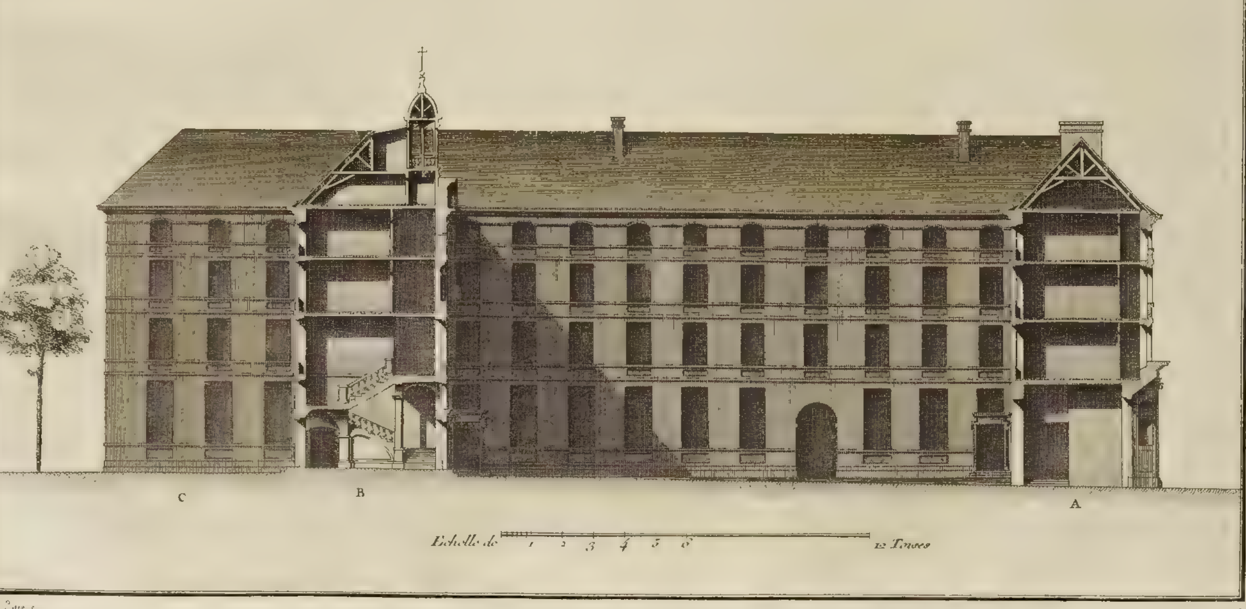


te


Plan du Premier Etage
du Seminaire de St Sulpice


Elevation du côte de l'entrée du Seminaire de Saint Sulpice
D
Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 toises

Coupe du grand Seminaire de S.t Sulpice prise sur le grand diametre de la Cour.



176

Elevation du côté du Jardin du Seminaire de S.t Sulpice.

Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 toises

Sur p 177

te ſon ordonnance, & une expreſſion rélative aux loix du bon goût. La convenance dont nous venons de parler, exige ſans doute que dans un édifice on faſſe choix du ſimple ou du composé, du délicat ou du ſolide; mais cette convenance eſt inſuffiſante ſi d'une part on n'obſerve pas la ſimetrie, & de l'autre les proportions analogues à chacune de ces différentes expreſſions.

Seminaire de S. Sulpice.

Il auroit donc fallu pour ſatisfaire à ces principes, composer une toute autre ordonnance de porte, dans le genre de celles de l'Hôtel de Conty & du College d'Harcourt, éviter de mettre deux rangs de ſoupiraux l'un au-deſſus de l'autre dans l'étage du rez-de-chauſſée, en ayant preferé une ſeule croiſée dans la hauteur de laquelle auroient été compris les entreſoles. L'entablement ſupérieur de toute cette façade auroit dû être plus mâle, alors les mézzanines auroient pû être diſtribuées dans la hauteur de la friſe, comme on vient de le pratiquer à l'Hôpital des Enfans-Trouvés. La largeur des trumeaux qui ſe trouvent élevés au-deſſus des piédroits de la porte, ſont beaucoup trop maſſifs, & ſans doute quoiqu'il n'eût pas été mieux de mettre un trumeau à plomb du vuide, pour placer deux croiſées dans cette grande largeur, il n'en eſt pas moins vrai en conſidérant la diſtribution interieure, qu'il étoit abſolument indifférent de changer la diſtribution de tous les percés de cette façade, puiſque le rez-de chauſſée de ce bâtiment du côté de la rue n'eſt occupé que par des piéces ſubalternes, & que les croiſées du premier étage, auſſi bien que celles de toute la hauteur de cet édifice, n'éclairent que des corridors qui n'exigent aucune ſujettion intérieure. (Voyez la coupe marquée A Planche IV.)

Le grand arriere-corps marqué D dans cette façade paroît aſſez inutile ici; premierement, la principale porte ne s'en trouve pas plus dans le milieu de l'avant-corps, & les écoinçons des extrémités de ce dernier n'en ſont pas plus ſimétriques; ces défauts ſont trop eſſentiels pour pouvoir accorder quelque eſtime à la décoration de ce bâtiment du côté de la rue.

Coupe du grand Seminaire de St. Sulpice du côté de la cour. Planche IV.

Cette façade qui repréſente une des aîles du bâtiment du côté de la cour, eſt décorée avec plus de ſimetrie que celle dont nous venons de parler, & il eſt aiſé de concevoir par ſon aſpect, quoiqu'elle ſoit dépourvûe d'ornemens, combien la ſeule ſimétrie a droit de plaire aux yeux intelligens. La coupe marquée A montre le développement du corps de logis ſur la rue, & le profil de la porte qui donne entrée à ce bâtiment, laquelle eſt d'une ſtructure ſinguliere, formant extérieurement une embraſure dans ſon extrémité ſupérieure, auſſi bien que dans ſes deux piédroits; ce qui ajoute à la réalité de la perſpective de ſa décoration, une perſpective effective plus extraordinaire qu'ingénieuſe. La coupe B offre le profil du bâtiment entre cour & jardin, pris au milieu du grand eſcalier qui monte au premier étage; & l'élevation marquée C exprime la ſaillie d'un des pavillons du côté du jardin.

Elevation du côté du Jardin. Planche V.

Quoique cette façade offre des percés inégalement eſpacés, cette inégalité eſt néanmoins ſimétrique; ce qui eſt moins condamnable que de n'obſerver aucune régularité dans l'ordonnance d'un bâtiment. Cette licence cependant doit être regardée comme un défaut qu'il eſt eſſentiel d'éviter, principalement dans une façade dénuée de corps d'Architecture formant des reſſauts, qui ordinairement ſont de quelque autorité pour corriger les intervalles diſſemblables des croiſées dans un bâtiment. De-là il eſt aiſé de concevoir que la ſimétrie eſt plus indiſpenſable dans un édifice tenu, par convenance, d'une grande ſimplicité, que dans ceux où cette même convenance paroît exiger une ordonnance plus composée.

CHAPITRE VII.

Description de l'Eglise du Noviciat des Jésuites, situé rue du Pot de Fer, Faubourg St. Germain.

Noviciat des Jésuites.

CETTE Eglise fut bâtie en 1630 sur les desseins du Frere Martel-Ange, Jésuite, des libéralités de François Sublet Desnoyers, Secretaire d'Etat, & ce fut Henri de Bourbon, fils de Henri IV, alors Evêque de Metz, Prince du S. Empire & Abbé de S. Germain des Prés, qui en posa la premiere pierre. Ce monument est regardé comme un des morceaux d'Architecture le plus régulier qui soit à Paris dans ce genre, & cette considération a plus d'une fois fait sentir aux RR. PP. Jésuites du dernier siécle le reproche qu'ils ont eu à se faire d'avoir refusé le projet de ce même Architecte, lorsqu'ils voulurent faire bâtir leur grande Eglise de la Maison Professe, rue St. Antoine, & de lui avoir préféré celui du Pere Derand. (*a*)

Plan de cette Eglise. Planche & Figure premiere.

Cette Eglise a 16 toises de longueur sur 7 toises deux pieds de largeur dans œuvre & sept toises quatre pieds de hauteur sous clef. Deux murs de refend déterminent la largeur d'une nef continue de 27 pieds de largeur, & laissent à droite & à gauche deux especes de bas côtés de cinq pieds de largeur chacun, pratiqués seulement pour des tribunes dont on voit le profil marqué C dans la coupe Figure troisiéme. La nef proprement dite n'a que deux arcades de chaque côté, marquées B, ensuite est la croisée de toute la largeur de l'Eglise, & enfin le chœur qui contient une arcade de chaque côté, après lesquels cet édifice se termine en une tour creuse où est situé le rétable d'Autel D.

Les deux Chapelles E, F placées dans la croisée de cette Eglise ont chacune un tableau assez estimé, l'un de *Simon Vouet*, l'autre de *Jacques Stella*; on remarque aussi dans cette Eglise un Crucifix sculpté par *Sarrazin*, qui est un chef-d'œuvre dans ce genre.

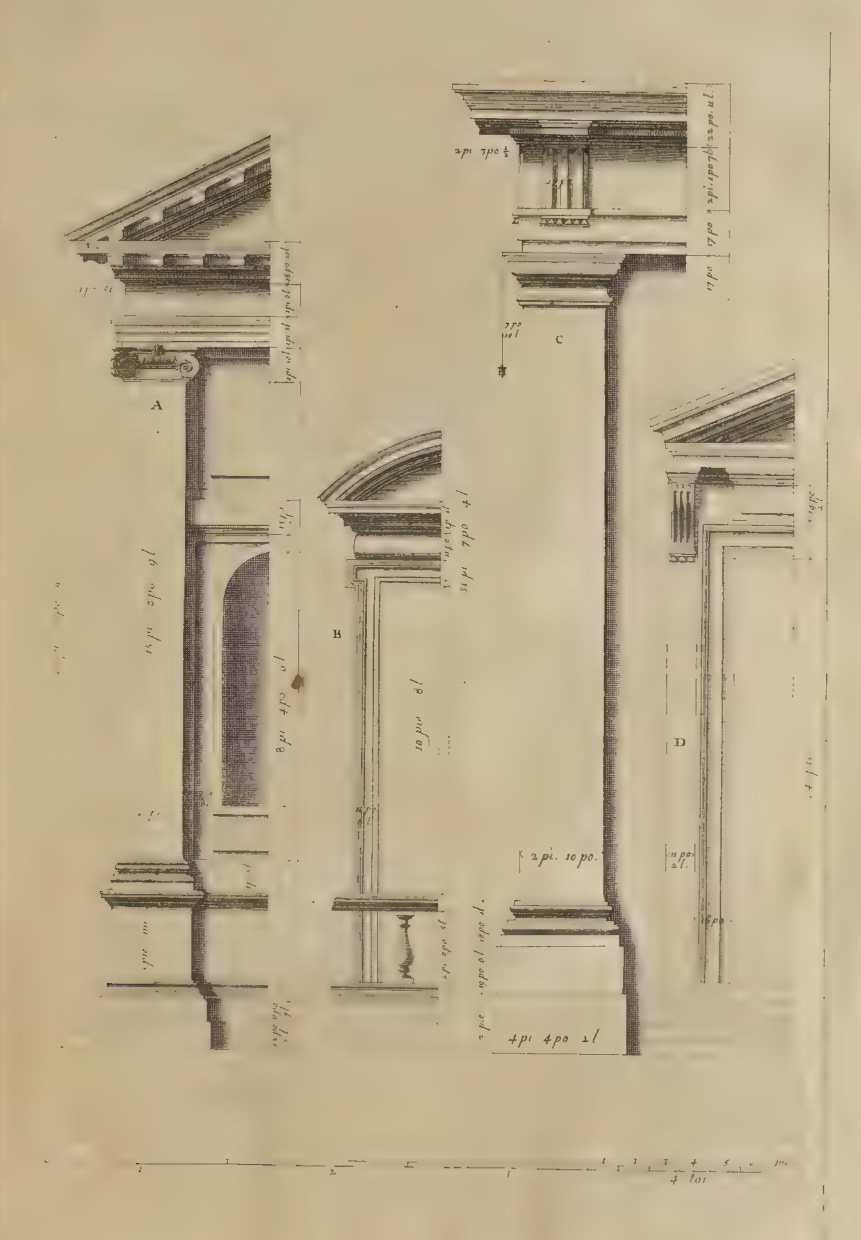
Décoration du Portail de cette Eglise. Planche premiere, Figure 2.

Ce Portail est composé d'un Ordre de pilastres Dorique & d'un Ionique, d'une proportion assez exacte. Les pilastres Doriques A, Figures premiere & seconde, qui sont pliés, occasionnent un défaut de simétrie dans la distribution du plafond de la corniche, qu'il est nécessaire d'éviter dans une Architecture réguliere. En général on peut remarquer que toute cette ordonnance n'a pas assez de relief; défaut qui provient sans doute du peu de largeur de la rue, quoiqu'on ait affecté une demie lune en tour creuse vis-à-vis de ce Portail, laquelle est exprimée dans le plan du rez-de-chaussée du Séminaire de S. Sulpice, Chapitre précédent. Il paroît aussi que les parties qui décorent ce Portail sont trop subdivisées; telles sont les niches, les frontons, les tables, dont néanmoins la proportion en particulier est assez analogue à l'expression des Ordres de ce frontispice, ainsi qu'on peut le remarquer en général sur la Planche II, & en particulier sur la Planche III, ces Planches étant gravées avec beaucoup plus de correction que celle dont nous venons de parler. Nous nous serions même dispensés de donner cette derniere si le plan & la coupe sur la largeur de l'Eglise qui y sont exprimés ne nous avoient

(*a*) Le Pere Derand est le premier qui après Philibert de Lorme ait écrit sur l'art du Trait d'une maniere satisfaisante pour la pratique.



Plan et Elevation du Portail de l'Eglise du Noviciat des Jesuites, au fauxbourg S. Germain, bâti en 1630. sur les desseins du Frere Martel-Ange Jesuite.



Profils en grand des principaux membres d'Architecture du Portail de l'Eglise du Noviciat des Jesuites, scituée rue du Pot de Fer.

pas paru de quelque utilité pour l'intelligence du diſcours. Comme les détails de la Planche III ſont fort exacts, nous ne nous étendrons pas davantage à cet égard, ayant pris ſoin ſeulement de marquer par les lettres A, B, C, D la relation de ces parties avec la totalité de ce frontiſpice, Planche II. Noviciat des Jéſuites.

Coupe ſur la largeur de cette Egliſe. Planche premiere, Figure 3.

L'Ordre Dorique préſide dans la longueur intérieure (*b*) de cette Egliſe, la diſtribution de la friſe en eſt aſſez réguliere & la corniche en eſt denticulaire. Au-deſſus de cette corniche, à plomb de chaque pilaſtre, s'élévent des arcs doubleaux dans leſquels ſont diſtribuées des caſſettes & des tables qui ornent la voûte de ce monument. Dans chaque arcade eſt placée une tribune, ainſi que nous l'avons déja remarqué, & qu'on en voit le profil en C dans cette Figure troiſiéme. Le rétable d'Autel D eſt du deſſein de Jules Hardouin Manſard, & a été exécuté en 1709 ſous la conduite de Robert de Cotte qui lui ſuccéda dans les bâtimens du Roi. Les colonnes de ce rétable ſont de marbre de verd campan, & les chapiteaux & les baſes de marbre blanc; c'eſt peut-être le ſeul exemple que nous ayons dans ce genre, étant d'uſage lorſque ces différentes parties de la colonne changent de matiere, de faire les baſes & les chapiteaux de bronze doré, comme au Val-de-Grace, à St. Germain des Prés, &c; tout le revêtiſſement de ce rétable eſt de marbre de diverſes eſpeces d'une agréable variété & d'un aſſez bon goût de deſſein. Dans le grand entrecolonnement de cet Autel eſt placé un très-beau tableau du Pouſſin, qui mérite une attention particuliere; au-deſſous de ce tableau eſt un bas-relief de bronze doré d'or moulu, & exécuté par *Villiers*, Orfévre des Gobelins.

On voit auſſi dans la Chapelle de la Congrégation de cette Egliſe deux excellens tableaux de *Mignard*; le plafond de cette Chapelle eſt peint par *Girardini*, de l'Ecole d'Italie, lequel y a repréſenté l'Aſſomption de la Vierge.

(*b*) Nous ne donnons point ici la coupe ſur la longueur qui ſe trouve dans le petit Marot, ayant même héſité de donner la Planche premiere qui eſt gravée d'une grandeur & d'une maniere peu diſtincte, mais nous n'avons pû trouver le loiſir de la recommencer; d'ailleurs le public a été averti qu'une partie des Planches de cet Auteur ſeroit inſerée dans ce Recueil.



CHAPITRE VIII.

Description du Palais d'Orléans, nommé le Luxembourg.

Palais du Luxembourg.

CE Palais fut bâti par ordre de Marie de Medicis, veuve de Henri IV, laquelle se trouvant trop étroitement logée au Louvre acheta, en 1611, pour la somme de 90 mille livres, l'Hôtel du Luxembourg dont ce Palais porte le nom. On joignit au terrain de cet Hôtel celui de plusieurs maisons voisines, & ce fut Jacques de Brosse qui fut choisi pour Architecte, & à qui il fut recommandé d'imiter autant qu'il lui seroit possible le Palais *Pitti*, à Florence, où le Grand Duc de Toscane fait sa résidence. Aussi ce bâtiment tient-il beaucoup dans l'ordonnance de sa décoration extérieure du genre rustique que l'on remarque dans celui du Grand Duc, que nous venons de nommer.

Plan général des Jardins & Bâtimens du Palais du Luxembourg. Planche Premiere.

Tout le terrain qu'occupent aujourd'hui le jardin & les bâtimens de ce Palais contient 58763 toises. D'abord il étoit moins spacieux, une partie de celui des Chartreux venant jusqu'au bassin N, placé au milieu des parterres : mais dans la suite Marie de Medicis acquit de ces Religieux environ 90 toises de leur terrain sur toute la longueur de ce jardin, qu'elle leur échangea pour des terres du côté de la campagne. Malgré cette nouvelle acquisition, il seroit à souhaiter que toute l'étendue de ce terrein, qui se trouve en largeur, fût en profondeur & en face de cet édifice.

Vis-à-vis de ce Palais est pratiquée une assez grande esplanade A formant une demie-lune à l'une de ses extrémités. Cette partie découverte est entourée d'une double terrasse, revêtue de murs de maçonnerie, dont la plus haute B devoit être terminée par une balustrade de marbre blanc, ainsi qu'il s'en remarque quelques parties, qui sans doute ont été posées pour en connoître l'effet, ou qui sont les vestiges de sa totalité. Sur la terrasse C, qui est moins élevée, est une tablette de pierre sur la surface de laquelle est pratiquée une rigole continue avec des petits bassins en coquille de distance en distance & de la profondeur d'environ 6 pouces, dont il n'est gueres possible de deviner quel pouvoit être l'usage. Ces petits bassins sont enclavés dans des piédestaux qui sont exprimés dans ce plan; l'on monte à ces terrasses par différens escaliers; ceux D, dont il est parlé dans la *Théorie du Jardinage* sont de marbre blanc, ceux E sont de pierre, & au milieu de la demi-lune, au lieu d'escalier, est un talud ou pente douce marquée F.

La lettre G indique un jardin, nommé le jardin du petit Luxembourg, séparé du grand par une grille de fer, & par un mur qui le rend particulier au petit Hôtel du Luxembourg dont l'entrée est rue de Vaugirard, & où demeure présentement Madame la Princesse de Carignan. Cet Hôtel a non-seulement la communication de ce jardin marqué G, mais aussi la liberté de la promenade du jardin de ce Palais par une porte pratiquée à la grille dont nous venons de parler.

De l'autre côté du principal corps du bâtiment est un jardin fleuriste H fermé de murs, & destiné à la promenade des appartemens du rez-de-chaussée, placés à la gauche de cet édifice. Attenant ce jardin H sont exprimés les bâtimens des basse-cours contenant les écuries, les remises, les cuisines, les offices, &c, qui ont leur dégagement dans la rue de Vaugirard.

La grande allée I est la promenade la plus fréquentée de ce jardin; à l'une des

des extrémités de cette allée eſt élevé un magnifique morceau d'Architecture marqué K, & dont nous donnons le deſſein Planche IX. Palais du Luxembourg.

Toute la ſurface de ce jardin eſt occupée par de grandes allées & des contre-allées dans les intervalles deſquelles ſont pratiqués des boſquets, des quinquonces, des tapis verds qui, quoique négligés, ne laiſſent pas que de rendre cette promenade très-peuplée, par le bon air qu'on y reſpire & la commodité que l'on y trouve d'avoir des allées ſolitaires en tout tems, malgré la multitude. Cet agrément rendroit ce lieu une des promenades de Paris la plus agréable s'il y avoit des eaux jailliſſantes; mais on ne trouve dans ce jardin que le baſſin N, quoiqu'il ſoit à croire que le grand boulingrin circulaire marqué O avoit été fait pour en former un, & que ſelon le rapport de quelques-uns il y en devoit avoir un autre dans le centre de la demi-lune vers P, qui ſe ſeroit alligné avec celui O.

Indépendamment de la principale entrée qui traverſe les bâtimens en face de la rue de Tournon, il y en a encore deux autres, ſçavoir celle de la rue d'Enfer, marquée L, & celle vis-à-vis des Carmes déchauſſés, marquée M.

Plan au rez-de-chauſſée. Planche II.

Ce Palais qui fut commencé en 1615 & achevé en 1620, peut être regardé comme un édifice très-important, tant par la quantité des corps de bâtimens & des ailes qui le compoſent, que par leur grande élévation. Ce bâtiment eſt de l'eſpece nommée ſimple; en général on peut dire que ſa diſtribution ſe reſſent du peu de commodité qu'on affectoit dans l'intérieur des édifices au commencement du dernier ſiécle. La forme de la cour n'eſt pas non plus d'une proportion auſſi élégante qu'on les fait aujourd'hui, & l'on peut remarquer que les galleries A paroiſſent ici plus propres à la magnificence qu'à la commodité, leurs iſſues B ne conduiſant que très-imparfaitement dans les appartemens, ce qui auroit été cependant très-eſſentiel, puiſque les équipages ne peuvent arriver au pied du grand eſcalier C à cauſe de la terraſſe D. (*a*)

Le porche E eſt une des parties la plus intéreſſante de cet édifice pour ce qui regarde la décoration extérieure; mais ſon peu de largeur annonce aſſez médiocrement l'entrée principale de ce Palais. Celle de la cour au jardin eſt encore moins digne de la magnificence d'une Maiſon Royale, l'eſcalier en occupant la plus grande partie, contre toute idée de vraiſemblance : d'ailleurs cet eſcalier (*b*) eſt ſi maſſif, ſi ſombre, & ſon échappée ſi baſſe, que le paſſage F laiſſe à peine un accès convenable au concours des perſonnes qui viennent profiter de la promenade de ce Palais.

Les deux pavillons G qui ſaillent d'environ 40 pieds ſur le jardin peuvent être regardés comme un défaut eſſentiel parce qu'ils maſquent la plus grande partie du milieu de cette façade. Il eſt vrai que ces pavillons, ainſi que ceux marqués H, ſont les ſeules parties de ce bâtiment dans leſquelles ſont diſtribués des appartemens doubles, leur intervalle n'étant occupé au rez-de-chauſſée & au premier étage que par des pieces ſervant de communication à ces pavillons, de ſorte que les principaux aſpects des appartemens de ce Palais donnent ſur les faces latérales I, K.

Les avant-corps L, M en ſaillie du côté de l'entrée ſont beaucoup plus tolérables, ils flanquent les galleries A, & annoncent d'une maniere grave & impoſante l'immenſité de ce bâtiment. Si ces pavillons avoient pû s'appercevoir de la rue de Tournon, l'aſpect de ce Palais auroit ſans contredit formé un des plus

(*a*) Cette terraſſe eſt revêtue d'une baluſtrade de marbre blanc ornée de piédeſtaux exprimés dans la Planche VI. Sur ces piédeſtaux on voyoit autrefois des ſtatues auſſi de marbre blanc qui furent vendues avec les meubles de Marie de Médicis, lorſque cette Reine pour des raiſons particulieres ſe retira du Royaume.

(*b*) Selon la deſcription de Paris, cet eſcalier n'eſt pas de de Broſſe, ce fut Marie de la Vallée qui en donna les deſſeins, & Guillaume de Toulouſe qui en eut la conduite.

Palais du Luxembourg.

beaux coups d'œil qu'il y eut à Paris; cela néanmoins n'étoit gueres poſſible, puiſqu'il auroit fallu que cette rue eut eu 50 toiſes de large. Au défaut de cette enfilade, du moins falloit-il, lorſque l'on a planté cet édifice, éviter l'obliquité que forme l'axe de cette rue avec celui de ce Palais; cette irrégularité eſt ſenſible dans le plan général, Planche premiere.

Plan du premier étage. Planche III.

La diſtribution de cet étage eſt recommandable par la fameuſe gallerie connue ſous le nom de Rubens, dans laquelle cet habile Peintre a repréſenté l'hiſtoire de la vie de la Reine Marie de Médicis, dont nous ne parlerons point ici, la deſcription de cette ſuperbe gallerie étant dans les mains de tous les amateurs. L'aile de bâtiment qui eſt oppoſée à celle-ci étoit auſſi deſtinée pour une gallerie dans laquelle ce célébre Artiſte devoit peindre l'hiſtoire de Henri IV; mais comme des événemens particuliers en ont empêché l'exécution, lorſque vers 1734 on fit des réparations conſidérables à ce Palais, on a pratiqué dans cette gallerie des appartemens qui ſervent depuis l'année derniere à expoſer publiquement deux fois la ſemaine une partie des tableaux de Sa Majeſté. La Chapelle placée du côté du jardin eſt eſtimée particulierement parce qu'elle eſt terminée par une voûte en cul de four d'un trait aſſez hardi pour le tems où elle fut bâtie, & dont l'exécution eſt de Dominique de la Font. On remarque dans cette Chapelle des peintures ſur bois que l'on croit être d'Albert Durer; d'ailleurs tous les appartemens de ce Palais ont de la grandeur & ſont décorés avec magnificence dans le goût ancien; ils ſe font remarquer particulierement par quelques excellens tableaux du Guide, de Vandeick, de Charles de la Foſſe, &c.

Plan du ſecond étage. Planche IV.

Ce ſecond étage eſt compoſé de divers petits appartemens occupés par différens particuliers, depuis que ce Palais n'eſt plus habité par des têtes couronnées; leur diſtribution, qui eſt aſſez diſtincte dans cette Planche, donne à connoître la commodité dont on ſçait faire uſage dans ce ſiécle, puiſqu'ils ont été conſtruits lors du rétabliſſement conſidérable qu'on fit à ce Palais en 1734. Derriere le grand eſcalier ſe voit la cage de la Chapelle qui monte de fond, à côté de laquelle on remarque le plan des terraſſes du ſecond étage.

Dans les deux aîles de bâtimens du côté de la cour on a marqué le comble à deux égoûts avec le plan des baluſtrades qui s'élevent ſur les murs de face, & qui ne laiſſant pas un chaineau aſſez conſidérable, leur occaſionnent de continuelles reparations. Cette conſidération doit déterminer à ne faire uſage des baluſtrades que lorſqu'on veut couvrir un bâtiment en terraſſe, ainſi qu'il ſe remarque à ce Palais du côté du jardin, & du côté de l'entrée, ou lorſqu'on pratique des toits ſi peu élevés que l'on n'a pas lieu de craindre l'engorgement des chaineaux: on voit auſſi dans ce plan le ſallon ou belvedere placé du côté de la rue, & dans lequel on arrive par un petit eſcalier donnant à l'endroit marqué A. De ce belvedere on remarque d'un côté toute la Rue de Tournon, & de l'autre l'enſemble des bâtimens de ce Palais, dont la diſtribution des dehors & l'ordonnance préſentent un aſſez bel aſpect.

De la décoration exterieure de ce Palais en général.

L'ordonnance & la proportion des formes générales de cet édifice peuvent être regardées comme un chef d'œuvre; c'eſt pour cette raiſon ſans doute que ce

Palais s'eſt attiré une eſtime générale de la part des connoiſſeurs à qui les maſſes ſemblent ſuffire, un examen plus circonſtancié ne regardant ordinairement que ceux qui veulent faire une étude plus particuliere de l'art de bâtir. Auſſi faut-il convenir que ſi les parties répondoient au tout enſemble, on pourroit propoſer cet édifice comme un ouvrage d'Architecture accompli. Quelques obſervations que nous allons faire en particulier ſur chacune des façades de ce bâtiment nous feront remarquer les beautés qu'on y doit admirer, auſſi bien que les licences qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'on y eut évitées. Palais du Luxembourg.

Les beautés reconnues telles dans la décoration de ce Palais conſiſtent dans le caractere de virilité qu'on remarque dans toute ſon ordonnance, dans la ſévérité des formes, la pureté des profils, la proportion particuliere de certaines parties, & en général dans un certain goût antique également ſoutenu dans la totalité ainſi que dans les détails de l'Architecture & les ornemens qui le compoſent.

Les licences qu'on y remarque conſiſtent dans l'application de l'Ordre Toſcan au rez-de-chauſſée, dans l'ordonnance d'un Palais où la ſolidité devoit préſider, mais non pas la ruſticité, ſurchargée même par l'affectation des boſſages qui regnent dans tous les Ordres; dans les reſſauts trop réiterés qu'on remarque ſur chaque accouplement des colonnes ou pilaſtres, ſans en excepter le Toſcan; dans le deffaut de rapport, en général, qu'on a négligé d'obſerver dans la proportion de la plupart des arcades du rez-de-chauſſée; dans le peu de régularité de la diſtribution des metopes & des mutules de l'Ordre Dorique, & enfin dans le deffaut de convenance & de proportion qu'on remarque entre les allégories mal entendues de la ſculpture & entre ſa grandeur giganteſque par rapport à l'Architecture.

Elevation du côté de l'entrée. Planche V.

Le merite principal de cette élevation conſiſte dans la compoſition générale de l'avant corps du milieu dont les formes pyramidales & iſolées, dans ſa partie ſupérieure, font un bon effet vûes du principal corps de logis & conſiderées dans toute la longueur de la rue de Tournon. A l'égard des parties de ſon ordonnance, nous remarquerons que l'arcade Toſcane eſt beaucoup trop ſvelte, celle Dorique trop peu élevée, & la hauteur de l'Attique trop racourcie, parce que ce dernier formant une retraite conſidérable, vû d'en bas, la ſaillie que forme l'Ordre de deſſous détruit une partie de la hauteur réelle de cet Attique; ce qui auroit dû déterminer à l'élever ſur un ſocle proportionné à un point de diſtance donné. Cette élevation qui auroit donné plus de hauteur auroit rendu la forme du dôme, ainſi que la proportion de la lanterne, moins peſante: ſans doute l'on a préferé l'uniformité de la hauteur de cet Attique avec celui qui regne ſur chaque pavillon des extrémités. Mais 1°. cette uniformité n'étoit pas néceſſaire puiſque ces corps ſont iſolés & éloignés les uns des autres. 2°. Il eſt bon d'obſerver que les Attiques de ces Pavillons ſont à plomb de l'Ordre de deſſous, & que celui de l'avant-corps dont nous parlons étant d'une forme circulaire ſur un plan quarré & reculé de près de 5 pieds, ſembloit permettre une hauteur différente & peut-être même un Ordre Ionique, dont on a fait uſage dans quelques parties de ce bâtiment avec moins de néceſſité. Il paroît auſſi qu'il auroit été mieux que les ſtatues qui ſont placées autour de cette eſpece de rotonde, euſſent été diſtribuées ſur la baluſtrade quadrangulaire qui lui ſert d'empattement: elles auroient par là ſervi d'amortiſſement à l'Ordre Dorique & ajouté plus d'élegance à cette partie ſuperieure, ſans pour cela lui donner un air trop ſvelte, qui ſeroit contraire à l'ordonnance de ce bâtiment.

Aux deux côtés & au pied de cet avant-corps ſont deux murs au-deſſus de

chacun desquels est une balustrade, servant d'appui à des terrasses dont les plans sont exprimés sur la Planche III. Ces murs sont revêtus de pilastres Toscans, & leurs intervalles sont ornés de tables, dont la distribution, la dimension & l'ordonnance font un très-bon effet.

Les deux gros pavillons des extrémités de cette façade sont décorés de deux Ordres de pilastres, surmontés d'un Attique couronné par une balustrade & terminé par un comble d'une hauteur excessive, ainsi qu'on le pratiquoit dans le dernier siécle. Toute l'ordonnance de l'Architecture de ces Pavillons est assez simétrique, quant à leur masse, mais les parties sont moins régulieres, soit par la distribution des trigliphes, soit par le trumeau du milieu qui doit toujours être regardé comme une licence condamnable, principalement dans la composition d'un Palais de cette importance.

Elevation du côté de la Cour, prise sur la ligne NO de la Planche II.
Planche VI.

Cette façade est composée d'un avant-corps, de deux arrieres-corps, & de deux pavillons; sur ces derniers seulement sont élevés trois Ordres, Toscan, Dorique & Ionique. Au milieu de ces pavillons se voyent les coupes des deux galleries dont nous avons parlé: l'une marquée A est la galerie peinte par Rubens; l'autre B est celle où devoit être représentée l'histoire de la vie de Henri IV par le même artiste, & à la place de laquelle on a distribué les appartemens marqués sur la Planche III (*c*). Au-dessous se voyent les galleries pratiquées au rez-de-chaussée, & dont nous avons aussi parlé.

L'avant-corps de cette façade est percé par trois ouvertures; celle du milieu au rez-de-chaussée est en plein ceintre, & celles des côtés sont quarrées & d'un plus petit diamétre. Sur ces dernieres sont des mezzanines qui enferment deux bustes de marbre blanc: l'un est celui de Henri IV, & l'autre celui de la Reine Marie de Medicis. Au-dessus de la clef de l'arcade se remarque le buste de Louis XIII. Les croisées du premier étage sont à platte-bandes droites, dont celle du milieu est plus ornée: au-dessus de cet étage est un Attique couronné d'un fronton circulaire dans le tympan duquel sont les armes de France ornées de guirlandes & de genies d'un goût pesant. Ce fronton est surmonté de figures assises dont la proportion est trop forte, non-seulement par rapport à celle des Ordres de cette façade, mais aussi parce qu'étant posées sur un Attique, elles doivent alors avoir un sixiéme de proportion moins que toutes celles qui sont posées sur un Ordre régulier. Aussi est-il facile de juger de la forme gigantesque de ces figures, en les comparant avec les quatre statues élevées sur le second Ordre audevant de l'Attique, lesquelles sont déja trop considérables, par rapport aux colonnes Doriques; les statues (ainsi que nous l'avons rapporté dans notre Introduction) ne devant avoir gueres plus du tiers de l'Ordre sur lequel elles sont élevées.

Toutes les arcades du rez-de-chaussée dans les arrieres-corps ne sont que feintes, & renferment des croisées réelles; elles sont l'une & l'autre d'une proportion assez convenable à l'Ordre Toscan. Les croisées de l'Ordre Dorique & celles de l'étage Attique sont les mêmes que celles de l'avant-corps. Nous ne parlons point ici

(*c*) Les Planches du Luxembourg que nous donnons ici ont été gravées par Marot, & il y a toute apparence qu'elles ont été faites partie sur les projets de de Brosse, partie sur l'exécution qui vraisemblablement n'étoit pas encore finie lors de la gravûre de ces Planches. Au reste les changemens ne sont pas considérables, & comme nous nous proposons dans le huitiéme Volume de donner les détails en grand des principales parties de ce monument que nous avons fait lever très-exactement sur les lieux, nous avons considéré les Planches dont nous parlons comme suffisantes, & nous avons ajoûté aux anciennes seulement le plan général, ceux du premier & du second étage, qui n'avoient pas encore été gravés, ainsi que le dessein de la grotte marquée K dans le plan général, & représentée en particulier sur la Planche IX.

des proportions particulieres de ces croiſées qui ſont gravées aſſez infidellement, ayant deſſein (comme nous venons de le dire) d'en donner les meſures fort exactes auſſi bien que les profils principaux, réduits ſur une grande échelle, comme autant de chefs-d'œuvres qui méritent une attention ſinguliere. Toute cette façade eſt terminée par un comble à deux égoûts ſur lequel ſont exprimées les cheminées diſtribuées avec ſimétrie, & décorées à grands frais, ſelon l'ancien uſage. Au bas de cette élevation, entre les deux gros Pavillons, ſe remarque la terraſſe, le perron, & la baluſtrade dont nous avons parlé, Planche II.

Elévation & coupe ſur la longueur du bâtiment priſe ſur la ligne P Q *de la Planche II.* Planche VII.

On voit ſur cette Planche l'élevation du dedans de la cour du Palais du Luxembourg, ainſi que le retour des Pavillons du côté de la cour & du côté du jardin. A exprime l'une des faces laterales de l'avant-corps du milieu de la façade du côté de la rue, avec la coupe d'une des galleries qui regnent aux deux côtés de cet avant-corps, B eſt le retour d'un des Pavillons qui termine cette façade du même côté. C montre la façade d'une des ailes qui regne ſur la longueur de la cour & dans le premier étage de laquelle eſt la gallerie de Rubens. Les arcades de l'Ordre Toſcan de cette aile de bâtiment ſont beaucoup trop ſveltes pour cet Ordre, par la hauteur immenſe des piédeſtaux qui ont plus du tiers des pilaſtres, ayant 6 pieds 2 pouces & demi & les pilaſtres n'ayant que 16 pieds 10 pouces. Dans ces arcades ſont exprimées des croiſées & une porte pratiquées anciennement dans le fond de cette gallerie donnant ſur le mur de face du jardin de l'orangerie, & qui ont été bouchées depuis l'édification de ce bâtiment. Les croiſées du premier étage, lors des réparations conſidérables dont nous avons parlé, ont été baiſſées juſques ſur l'entablement Toſcan, ce qui leur donne une proportion plus élegante; elles feroient néanmoins un meilleur effet, ſi l'on eût préferé dans l'exécution une baluſtrade à des balcons de fer pour former leur appui.

Nous avons déja obſervé que toute l'Architecture de ce bâtiment étoit ſurchargée de boſſages & de refends, ſans en excepter l'Ordre Dorique, l'Ordre Ionique, & l'étage Attique; mais il eſt eſſentiel de remarquer ici que dans les deux Ordres Toſcan & Dorique où ces boſſages ſont plus tolérables que par tout ailleurs, il eſt cependant contre toute regle de convenance de n'avoir affecté que des refends ſur le nud des murs du rez-de-chauſſée, qui ſont des parties rentrantes, pendant au contraire que dans le premier étage l'on a fait uſage de boſſages, qui ſont autant de parties ſaillantes, de maniere que les murs qui portent ici, paroiſſent être affoiblis, pendant que ceux qui ſont portés ſont traités d'une maniere plus virile. Il eſt vrai que l'on a affecté dans le fuſt des Ordres des boſſages continus au Toſcan & des boſſages alternatifs au Dorique. Cette conſidération auroit dû porter à éviter cette inadvertance dans la décoration du nud des murs, comme étant contraire à la vraiſemblance & aux regles du bon goût. Nous n'examinerons point ici ſi l'uſage des boſſages eſt convenable à la décoration d'un édifice de l'importance de celui dont nous parlons, ayant déja remarqué plus haut que de Broſſe avoit été chargé d'imiter ce genre de décoration d'après le Palais *Pitti*, à Florence.

Nous avons déja blamé les reſſauts trop reiterés des entablemens. Il eſt aiſé de s'appercevoir combien ils ſont contraires ici à la ruſticité & à la ſolidité des Ordres Toſcan & Dorique, principalement dans le premier, qui ſe trouvant élevé conſiderablement par la hauteur des piédeſtaux, contribue à rendre l'Ordre Dorique de deſſus d'une proportion qui tient de l'Attique. D'ailleurs ces reſſauts empêchent l'architrave qui regne dans les entrepilaſtres Toſcans, d'avoir un relief égal à la

Palais du Luxembourg.

faillie de ces mêmes pilastres. Ce relief cependant auroit rendu l'Architecture plus mâle, & se feroit accordé avec les Bossages qu'on a affecté aux Ordres qui disputent avec l'élegance de ces retours, celle des arcades, & la hauteur des piédestaux, parce que cet assemblage présente une union des contraires qui est essentiellement nécessaire à éviter, comme le plus grand des abus, dans la composition d'un édifice tel qu'il puisse être.

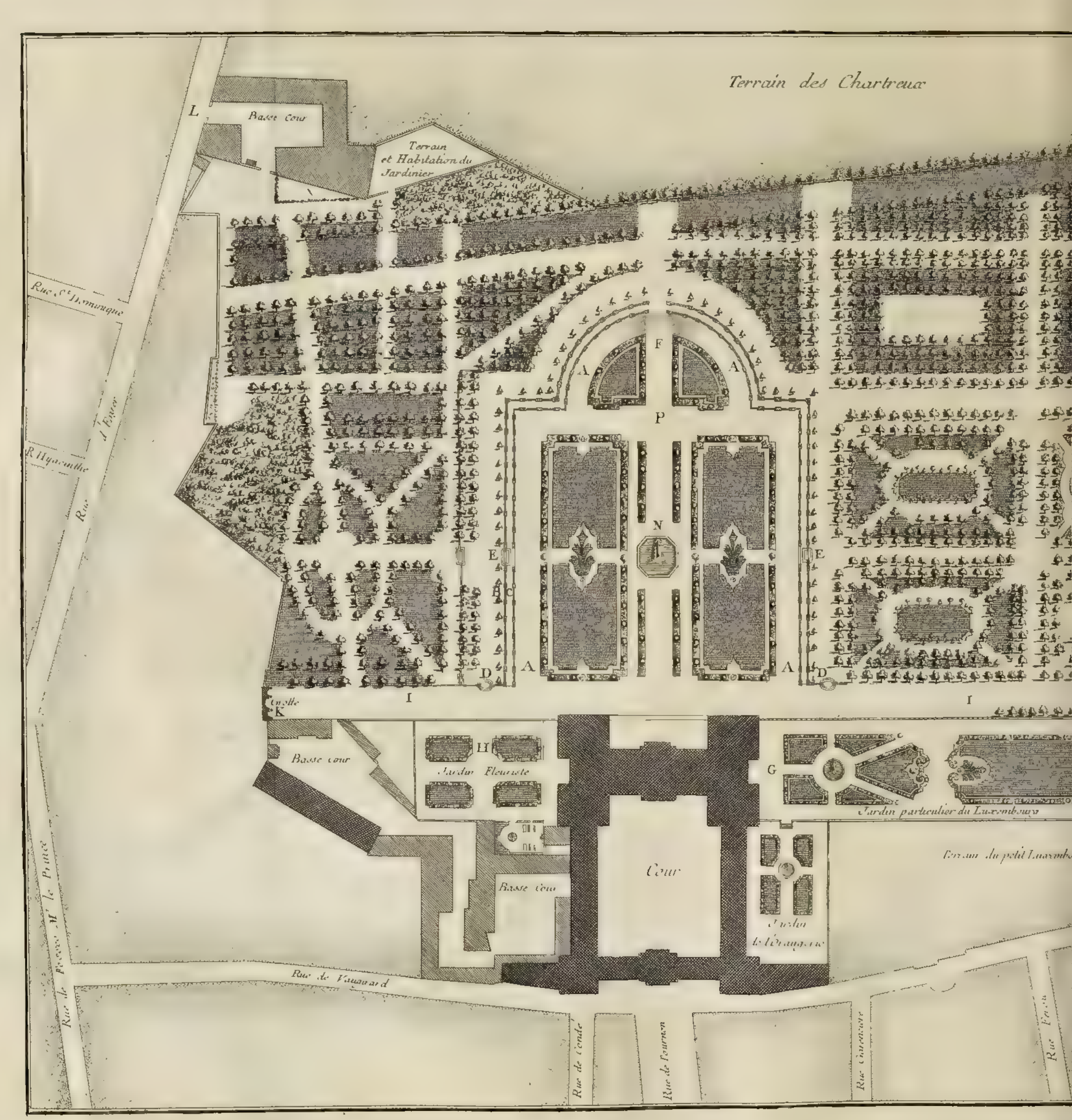
On voit en D le retour d'un des pavillons du principal corps de logis, lequel ainsi que celui E, du côté du jardin, est décoré de trois Ordres élevés l'un sur l'autre, comme nous l'avons déja remarqué; ces pavillons símétrisent avec ceux qui leur sont opposés. Toutes les autres parties de ce bâtiment sont de hauteur variée, les arriere - corps du côté de la rue n'ayant qu'un étage, les ailes de la cour en ayant deux, & les pavillons du côté de l'entrée, ainsi que le milieu du principal corps de logis, ayant deux Ordres & un Attique : de maniere que ces divers assemblages, produisent des penetrations & des inégalités qu'il feroit dangereux d'imiter dans l'ordonnance d'un bâtiment grave & regulier. Cette diversité d'élevation n'est tolérable que lorsqu'il s'agit dans un édifice d'une grande étendue de se menager des formes pyramidales par le secours de quelques parties superieures; mais elle reussit rarement dans un bâtiment dont l'espace resserré ne permet pas trop d'inégalité dans l'ordonnance des differens pavillons qui le composent, parce que bien loin d'y ajouter un plus grand mérite, ces ressauts trop réiterés, ces penetrations & ces inégalités n'y aportent que de la confusion. Delà il est aisé de conclure que dans un bâtiment replié sur lui-même, tel que celui dont nous parlons, la simplicité des formes, l'œconomie des ornemens, & la retenue des ressauts, doivent être considerées comme une beauté préférable à tout ce que l'invention & le génie peuvent suggerer.

F est la coupe du milieu du principal corps de logis entre cour & jardin, dans laquelle est exprimée la décoration intérieure telle qu'elle a été executée dans l'origine de ce bâtiment, ayant été changée pour la plus grande partie depuis environ 30 ans, & les cheminées qui se voyent ici étant à présent placées du côté opposé (Voyez les planches 2, 3 & 4). G est la coupe d'une des petites galleries du côté du jardin formant terrasse au premier étage. H enfin donne le profil, ou la face laterale de l'avant-corps du milieu de ce bâtiment, & dans lequel au-dessus du rez-de-chaussée est placée la Chapelle qui comprend la hauteur de l'Ordre Dorique & de l'Attique, ainsi que nous l'avons déja observé, *page* 50.

Elevation du côté du Jardin. Planche VIII.

L'ordonnance de cette façade est la même que toutes les précedentes, ainsi tout ce que nous avons dit concernant les beautés & les licences qui se remarquent dans cet édifice peut s'appliquer à l'ensemble de cette élevation. Nous rappellerons seulement en peu de mots, qu'il est aisé de se convaincre que la trop grande saillie des Pavillons C offusque le milieu de ce bâtiment qui forme un arriere-corps de 40 pieds, & nous observerons que les arcades des galleries du rez-de-chaussée marquées A paroissent trop courtes, parce qu'à la place des piédestaux, que nous avons dit être trop élevés du côté de la cour, on ne voit ici qu'un socle d'environ un pied. Il feroit cependant à souhaiter au contraire, lorsque la disposition du terrain le peut permettre, que la façade du côté du jardin d'un Palais pût être élevée du sol de quelques pieds, autrement son ordonnance paroît enterrée, ce qui nuit à l'élegance de sa décoration, de laquelle dépend le succès de l'aspect d'un édifice.

Nous remarquerons aussi que dans un bâtiment élevé pour la résidence d'une tête couronnée, il est de la prudence d'un Architecte de mediter les symboles,



Terrain des Chartreux
Basse Cour
Terrain et Habitation du Jardinier
Rue St Dominique
R. Hyacinthe
Rue d'Enfer
Grotte
Basse cour
Jardin Fleuriste
Jardin particulier du Luxembourg
Cour
Basse Cour
Jardin de l'Orangerie
Rue de Vaugirard
Rue de Condé
Rue de Tournon
Rue Garancière


O
I
M
G
Rue de Vaugirard
Plan General
Des Batimens Jardins
Et Environs du Palais
DU LUXEMBOURG
Echelle de 60 Toises
10 20 30 40 50 60

Palais du Luxembourg.

5.
fa
pl
d:
pi
ti
d'

ai
l'
q'
va
cc
pı
vc
re
d'
dı
pe
pe
pe
ré
là
de
de
l'i

la
l'c
er
cô
te
ne
le
de

to
qu
ra
tre
m
rie
de
vc
re
jar
do
dé

têt

Palais du Luxembourg.

fai
pl
di
pi
tie
d'ı

ai
l'a
qu
va
co
pr
ve
re
d'
du
pe
pe
po
réi
là
do
de
l'ı

lac
l'o
en
cô
tes
ne
lec
de

tou
qu
rap
tro
me
rie
des
vo
re,
jar
do
dé

tête

P Grand Jardin

G G

Cabinet
arriere Cabinet
Chambre a Coucher
Garde Robe
Terrasse
Terrasse
Deuxieme Antichambre
Salle de Compagnie
Antichambre
Cabinet
Vestibule
Gallerie
Gallerie
F
I
Jardin fleuriste
deuxieme Antichambre
Grande Antichambre ou Salle des Gardes
Grande Antichambre ou salle des Gardes
Chambre a Coucher
K
Jardin du petit Luxembourg
Grand Escalier
Chambre a Coucher
Chambre a coucher
Garderobe
Terraße
Terraße
Cabinet
Anti chambre
Cabinet
Antichambre
D D
H B B H
N O

Plan du Palais du Luxembourg
au rez de chaussée

Basse Cour
Gallerie Couverte
A
Gallerie Couverte
Jardin de l'orangerie
A

Echelle de 1 2 3 4 5 10 15 20 toises

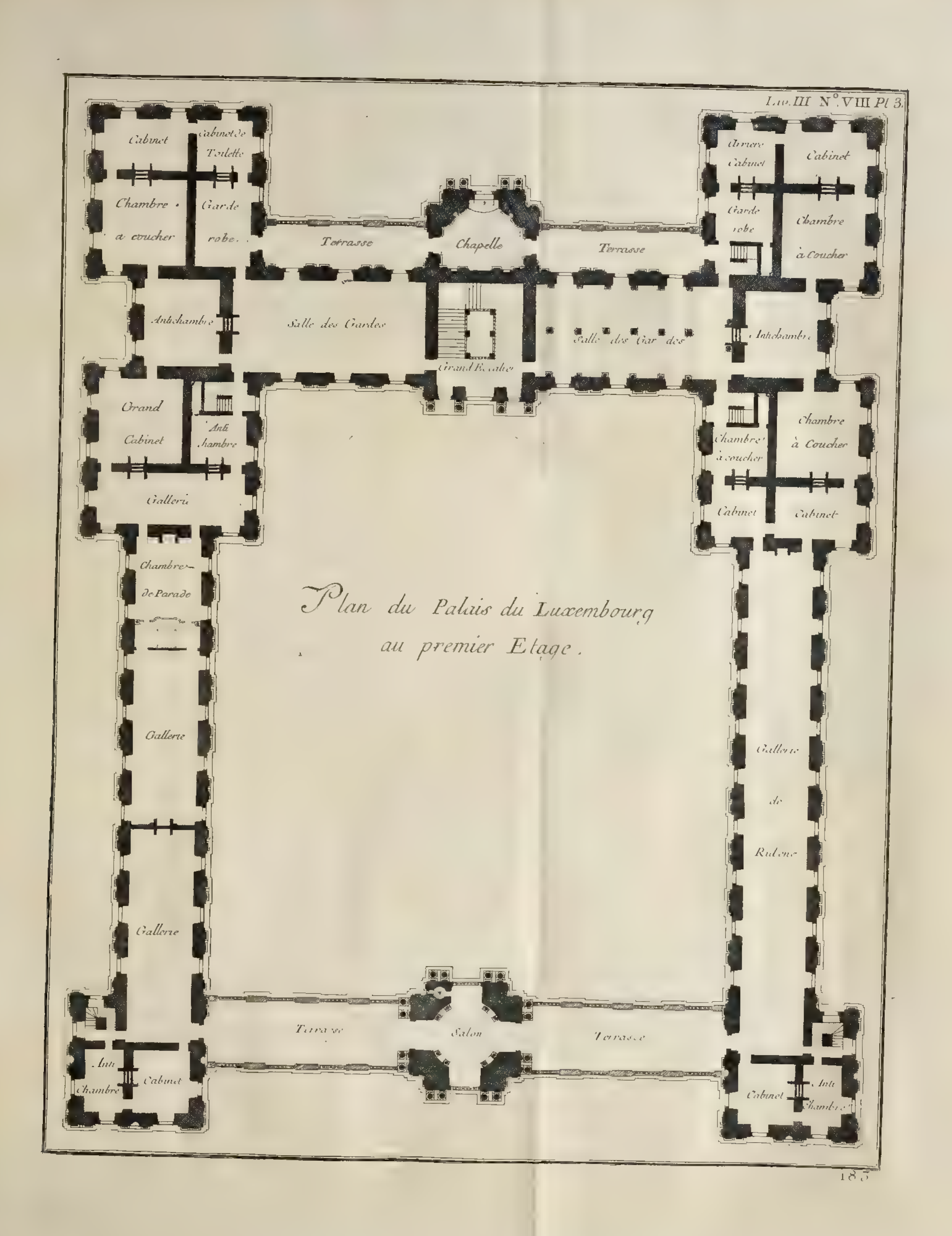
Porche
E
Gallerie Couverte
A
Gallerie Couverte
A
Garde manger
Cuisine
Anti chambre
Chambre a Coucher
L
Rue de Vaugirard
M
Q

Palais du Luxembourg.

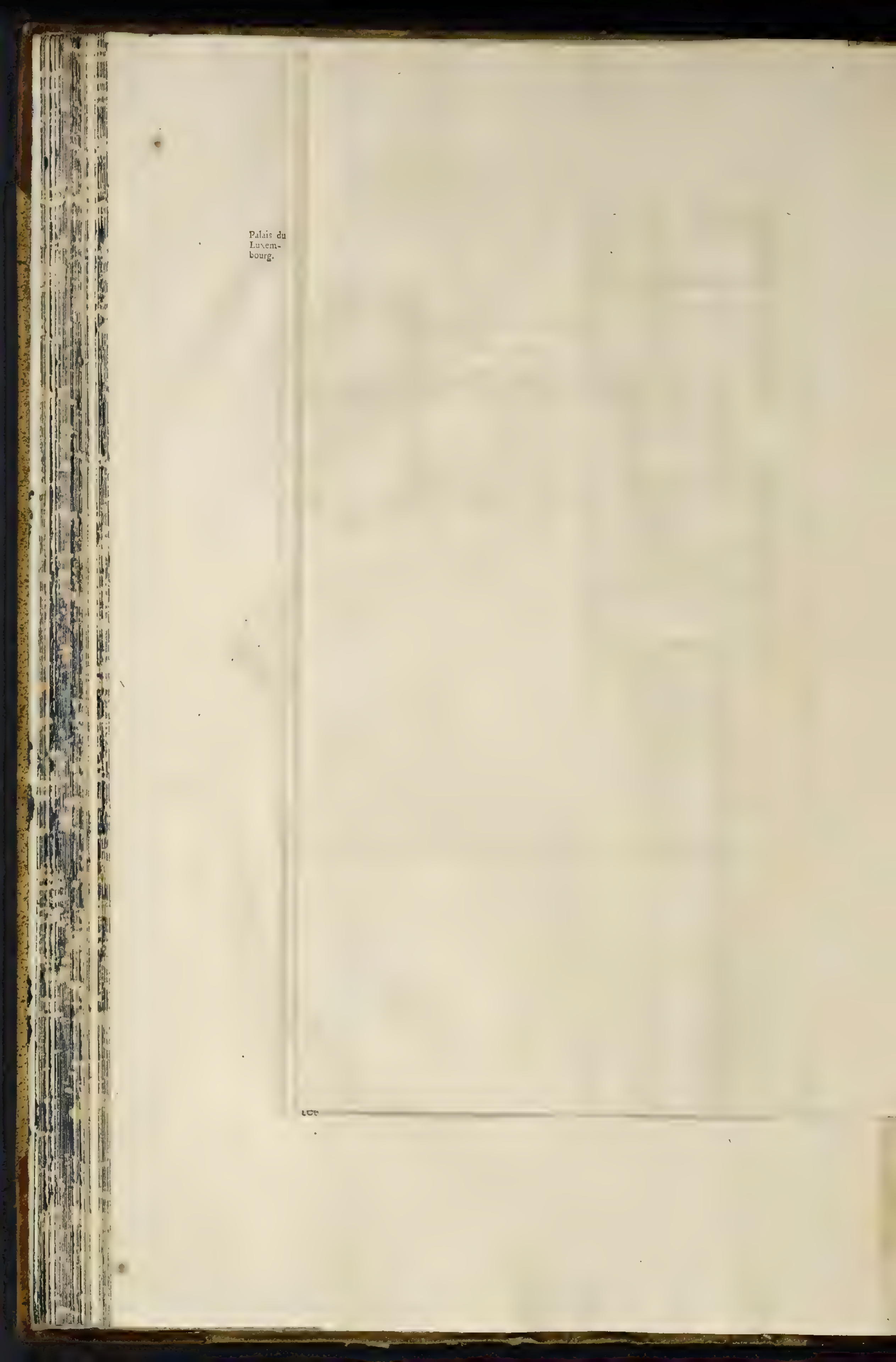
ʒ.
ſa
p.
d
p
ti
d

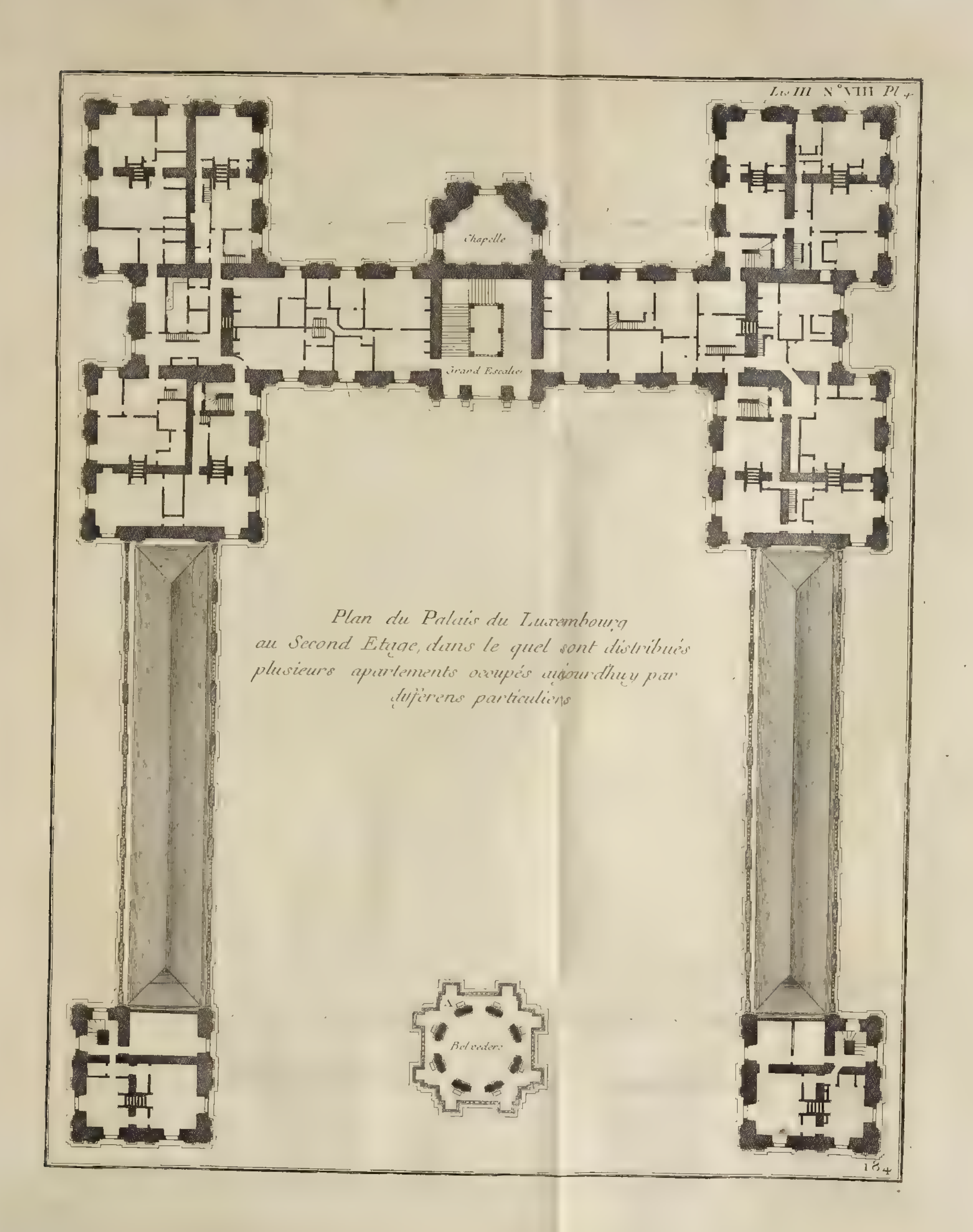
a
l'
q
v
c
p
v
r
c
c
I
l
l
l
c
c

têt

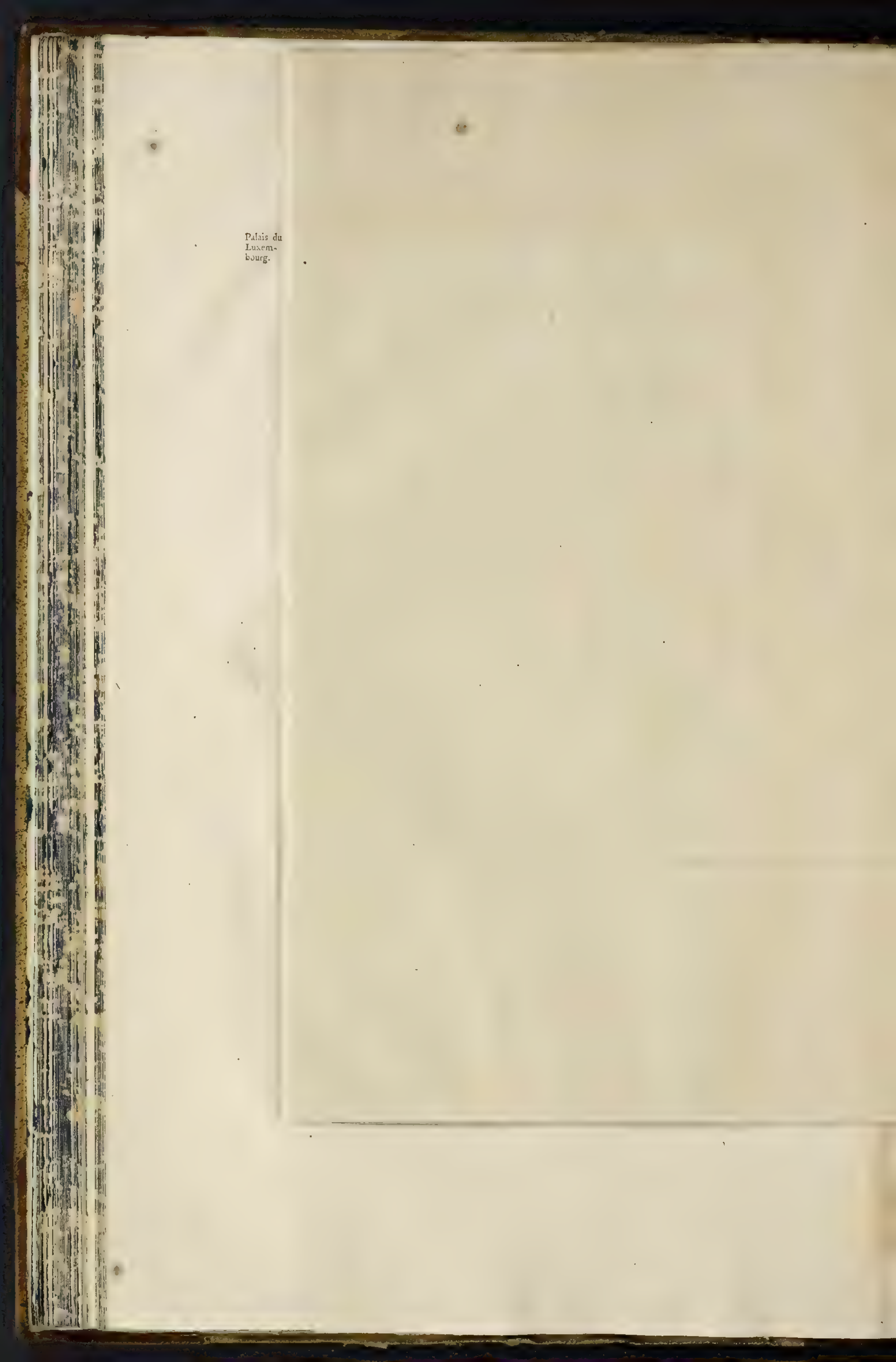

Liv. III N°. VIII Pl. 3.
Cabinet
cabinet de Toilette
Chambre à coucher
Garde robe
Terrasse
Chapelle
Terrasse
Arriere Cabinet
Cabinet
Garde robe
Chambre à Coucher
Antichambre
Salle des Gardes
Grand Escalier
Salle des Gardes
Antichambre
Grand Cabinet
Anti chambre
Chambre à couche
Chambre à Coucher
Gallerie
Cabinet
Cabinet
Chambre de Parade
Plan du Palais du Luxembourg
au premier Etage.
Gallerie
Gallerie de Rubens
Gallerie
Terrasse
Salon
Terrasse
Anti chambre
Cabinet
Cabinet
Anti chambre

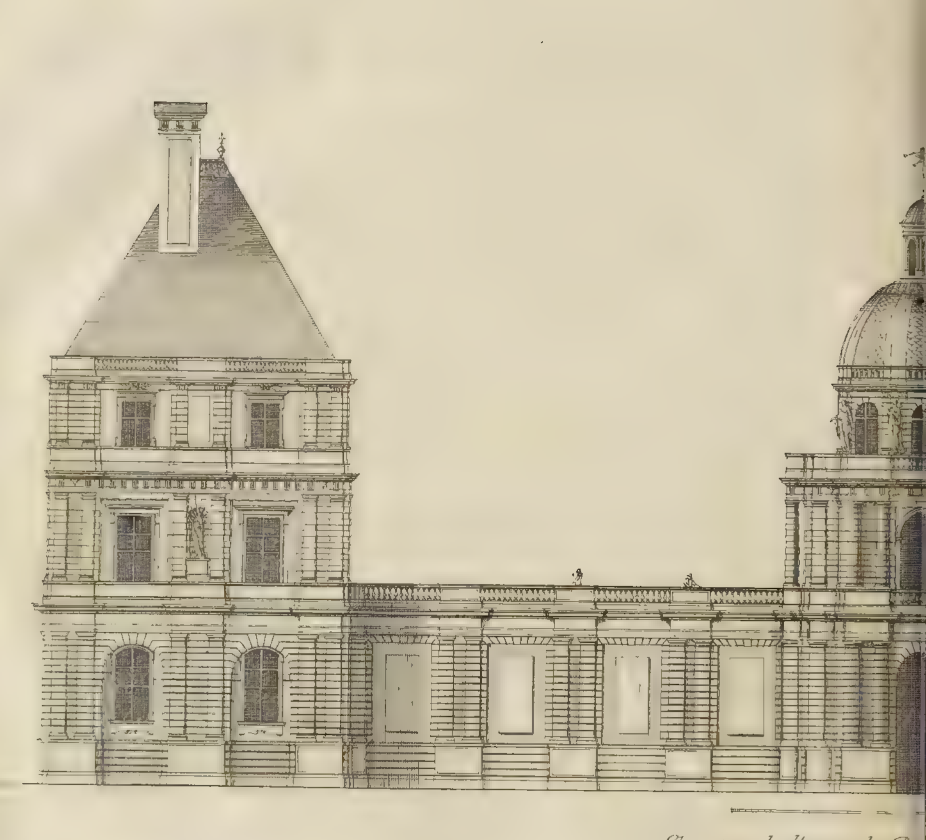
Palais du Luxembourg.




Liv III N° VIII Pl 4
Chapelle
Grand Escalier
Plan du Palais du Luxembourg
au Second Etage, dans le quel sont distribués
plusieurs apartements occupés aujourdhuy par
diférens particuliers
Belvedere
184

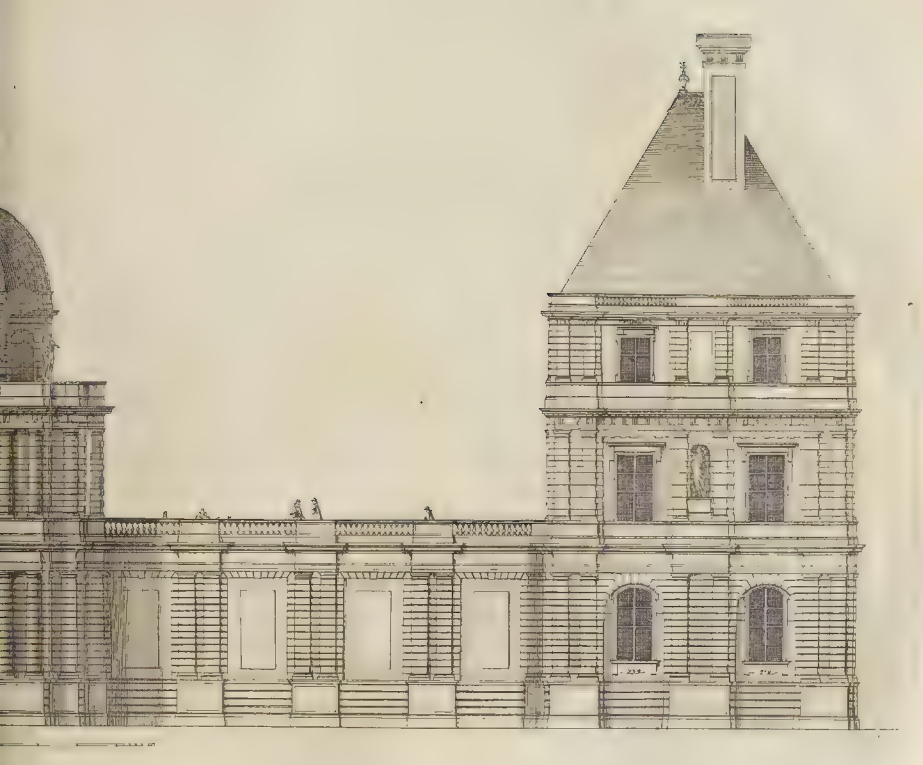
Palais du Luxembourg.





Elevation de l'entree du Pa

A Paris chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour



du Luxembourg en face de la rue de Tournon

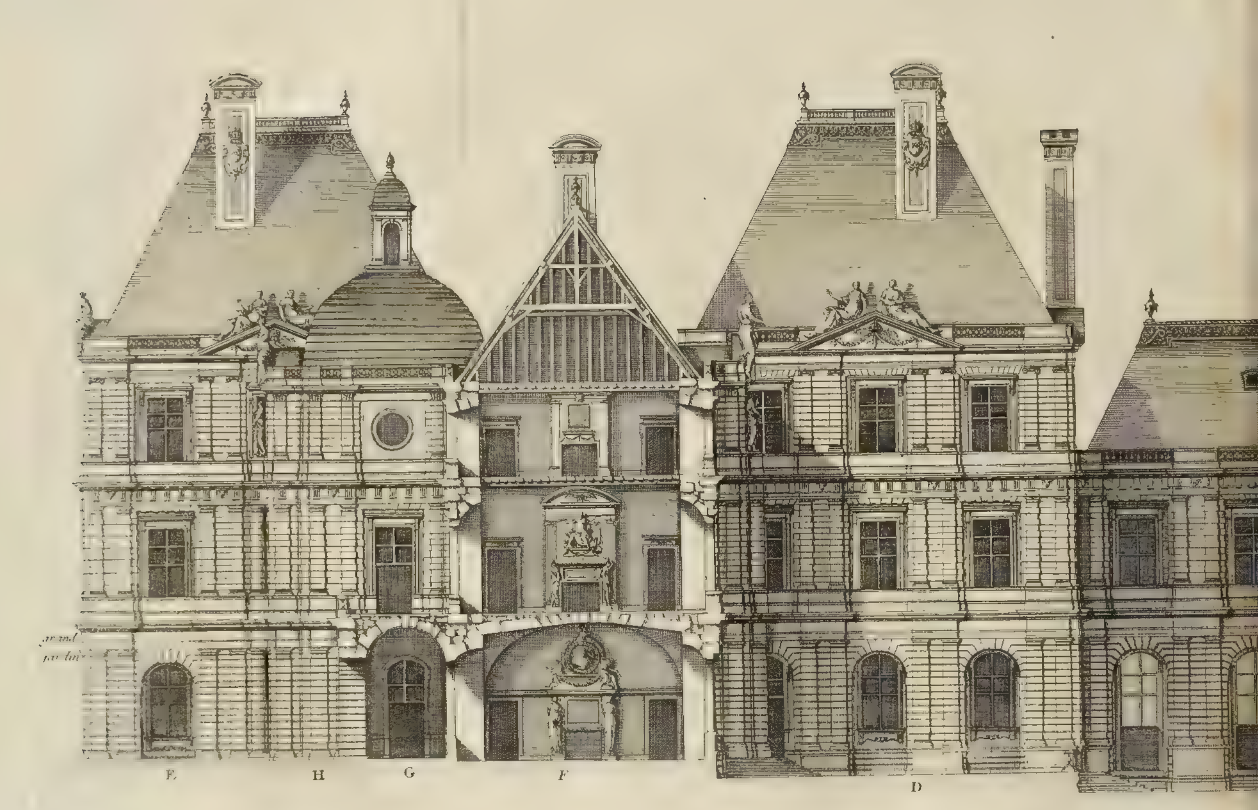
...llerie et le Géo... rue Dauphine à l'Image Notre Dame



Elevation de la face de l'Entree en dea



la Cour du Palais du Luxembourg.

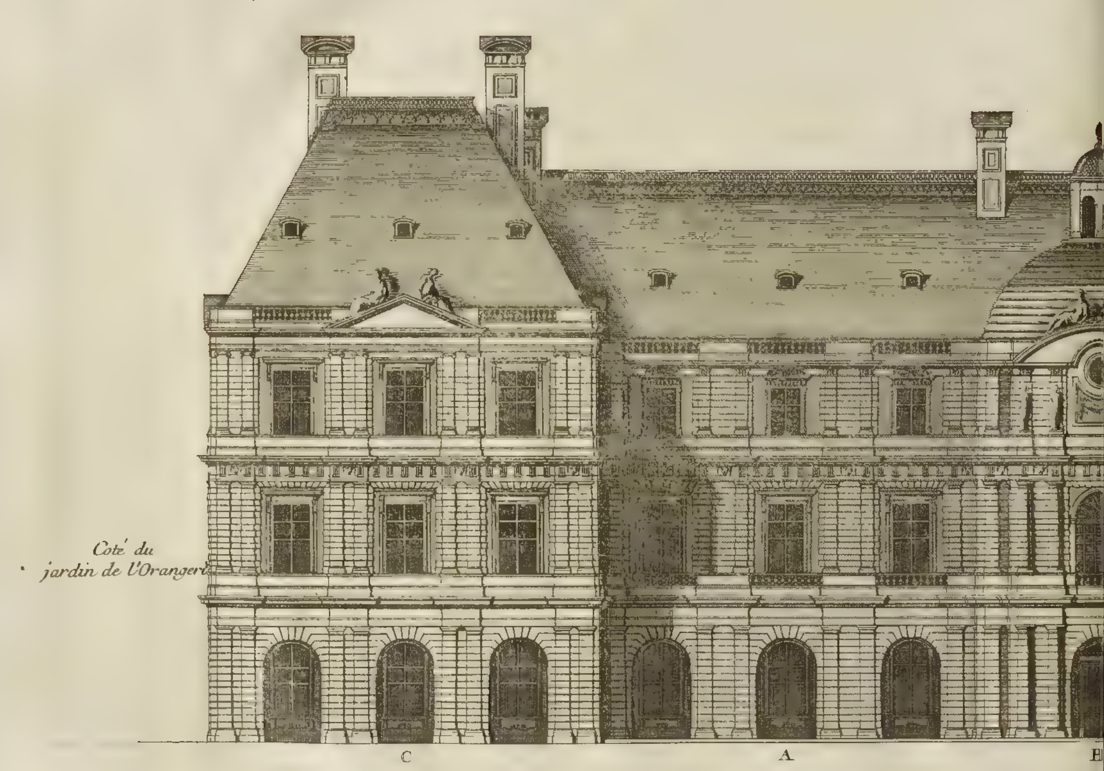


Profil du dedans de la Cour d

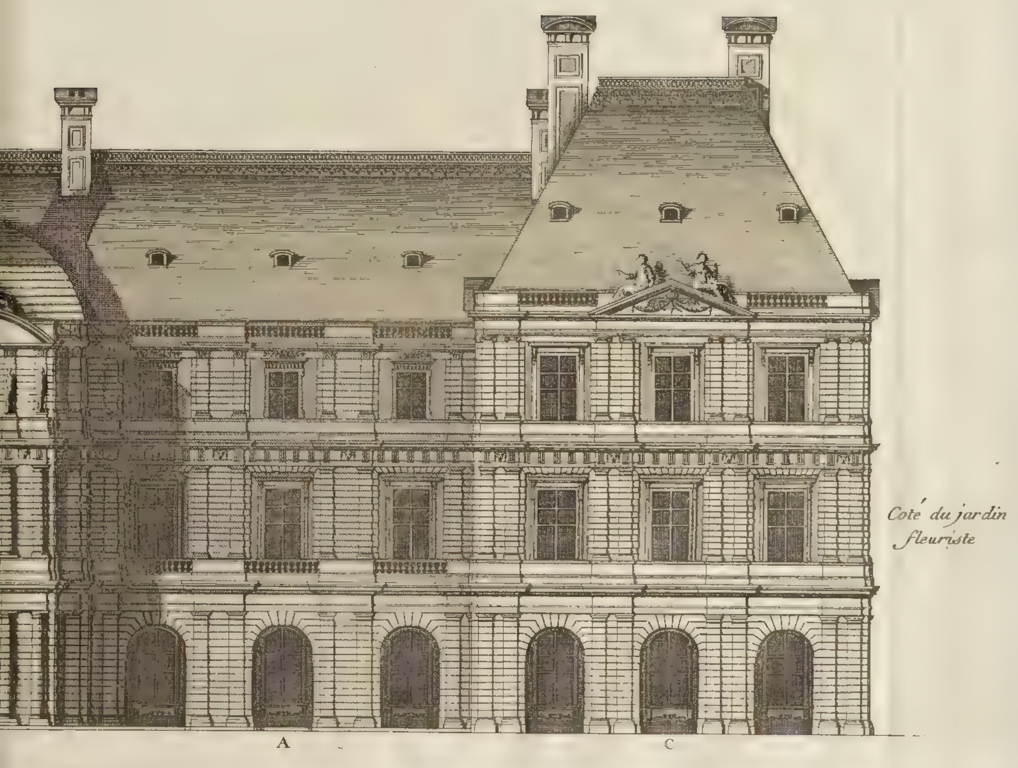
Liv. III. N.° VIII. Pl-



Luxembourg



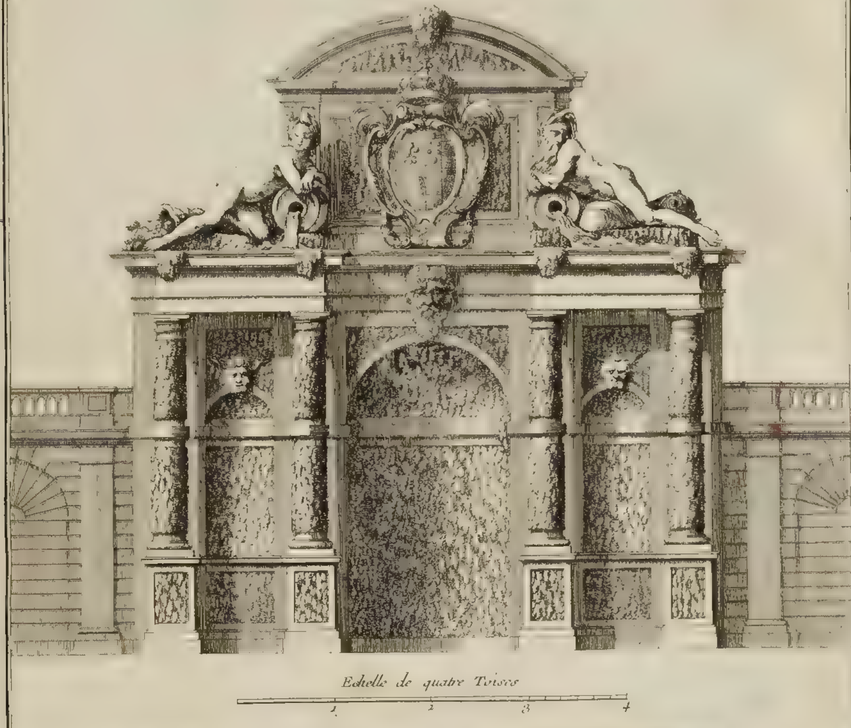
Elevation du Luxembou



du Costé du Jardin.

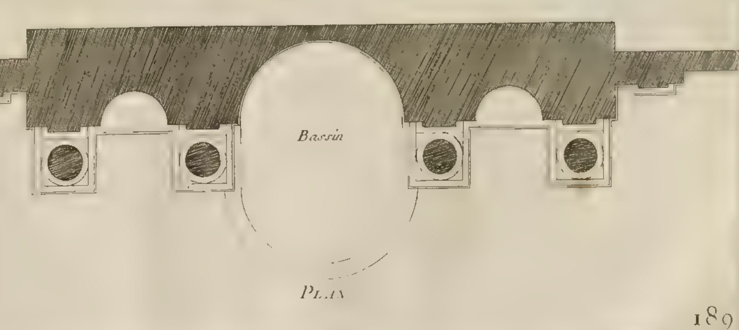


Plan et Elevation de la Grotte du Jardin du Luxembourg.



Echelle de quatre Toises

1 2 3 4



PLAN

les attributs & les allegories des ornemens de Sculpture, qui dans la façade du monument dont nous parlons, ne se trouvent pas heureusement distribuées. Par exemple, nous avons dit plus haut que la Chapelle étoit située dans le premier étage de l'avant-corps B. Nous remarquerons ici que son usage particulier n'avoit pas besoin d'être annoncé dans les dehors; car pour en avoir voulu user ainsi, il en est résulté deux inconvéniens. 1°. Que le dôme & la lanterne sont un genre d'Architecture trop visiblement du ressort des Temples sacrés, de même que le fronton circulaire, les vitraux de l'arcade Dorique & les compartimens du milieu de l'étage Attique. 2°. Que les symboles des figures qui se trouvent assises sur ce même fronton, & qui sont consacrés à la religion, se trouvent alliés avec aussi peu de vraisemblance que de raison, avec les attributs du Paganisme distribués dans les métopes de l'Ordre Dorique, que de Brosse a imités trop severement d'après l'antique; de maniere que ce contraste blesse les yeux intelligens. Ajoutons à cela que toutes les autres statues de cet avant-corps, & les figures placées sur les frontons triangulaires des Pavillons C sont des attributs de la fable. Cette inadvertance, qui n'est pas excusable, doit rendre un Architecte attentif à observer les loix de la convenance, comme le point le plus essentiel de la décoration extérieure des bâtimens de quelque importance. Palais du Luxembourg.

Ces observations appliquées à un édifice qui a fait jusqu'à présent l'admiration des citoyens & de la plupart des étrangers, paroîtront sans doute exposées ici avec trop de sincérité, mais comme notre objet est d'instruire, & que ce motif ne peut se concilier avec un esprit de parti, je continue de croire qu'on me sçaura quelque gré (sans avoir égard au préjugé vulgaire) de faire connoître toutes les beautés qui se rencontrent indistinctement dans les monumens que je décris, de même que les licences qui s'y trouveront introduites, soit par la distance des tems où ils ont été érigés, soit par les nouveautés peu reflechies dont on use aujourd'hui, sans chercher à se rendre compte si ces nouveautés ont droit de plaire, ou sans examiner si l'on doit porter une veritable estime à des ouvrages qui n'ont souvent d'autre merite que leur antiquité.

Grotte du Jardin du Luxembourg. Planche IX.

En décrivant le plan general de ce Palais nous avons annoncé la décoration de cette grotte dont nous donnons ici le plan & l'élevation comme un chef d'œuvre de l'art pour le goût de l'exécution. Son ordonnance est composée de quatre colonnes Toscanes isolées, dont le fust est orné de congellations en deux parties, & au milieu duquel est une ceinture à la hauteur de l'imposte continu qui reçoit la retombée du cul de four des trois niches de cette grotte. Cet Ordre forme trois entrecolonnemens: celui du milieu est occupé par une grande niche au-dessus de laquelle s'éleve un Attique servant d'amortissement à cette composition. Cet Attique comprend un grand écusson & est couronné d'un fronton circulaire; sur chaque petit entrecolonnement sont d'un côté un Fleuve & de l'autre une Nayade appuyés sur une urne. L'expression & la touche de ces figures sont de toute beauté, quoique d'une proportion un peu forte pour le diamétre des colonnes & des membres d'Architecture qui les reçoivent. Aux deux côtés de ce frontispice se remarquent des murs de terrasse, dont la degradation sur le lieu & le deperissement de tout l'ouvrage, semblent reprocher à notre siecle l'indiférence que la plupart de nos François ont pour les ouvrages qui ne sont pas de leur tems.

CHAPITRE IX.

Description du Jardin de l'Hôtel de Chaulnes, situé rue d'Enfer.

Hôtel de Chaulnes.

NOUS ne donnons ici que le plan du jardin de cet Hôtel, les bâtimens en étant déja gravés dans d'Aviler, avec leur description, page 213; nous dirons seulement ce qui a été obmis par cet Auteur, sçavoir, que ces bâtimens furent élevés, en 1707, pour les Chartreux, sur les desseins de M. Courtonne (*a*) Architecte du Roi. Ces Religieux vendirent cet Hôtel à vie à Madame la Duchesse de Vendôme, qui le fit aggrandir & embellir, sous la conduite du sieur le Blond; M. le Duc de Chaulnes l'occupe aujourd'hui & y fait sa residence.

Le jardin de cet Hôtel est du dessein de M. le Blond, qui entendoit superieurement cette partie. Il est contenu dans un terrain assez spacieux mais très-irrégulier, situé entre le clos des Chartreux & le jardin du Luxembourg. Ce jardin est distribué de maniere qu'en face du bâtiment, le Blond a pratiqué une très-grande partie découverte, occupée par un parterre de broderie mêlé de massifs de gason & entouré de platte-bandes de fleurs; le sommet de ce parterre est plus étroit que sa base, & reçoit sa forme de la palissade qui l'environne, qui la tient elle-même de l'irrégularité du terrain, tant il est vrai qu'un homme intelligent sçait tirer parti du lieu le plus ingrat, pour trouver des formes ingenieuses qu'un terrain plus regulier ne lui auroit peut-être pas fait naître. Ce qui contribue encore à rendre cette partie decouverte plus agréable, c'est qu'elle est terminée heureusement par une portion circulaire, dont le coup d'œil est prolongé par l'allée A. Ce percé auroit néanmoins mieux réussi si l'allée avoit été tenue plus large, & si on l'avoit terminée d'une maniere plus reguliere, ou par quelque objet interessant, tel qu'une figure, une niche, un Portique &c.

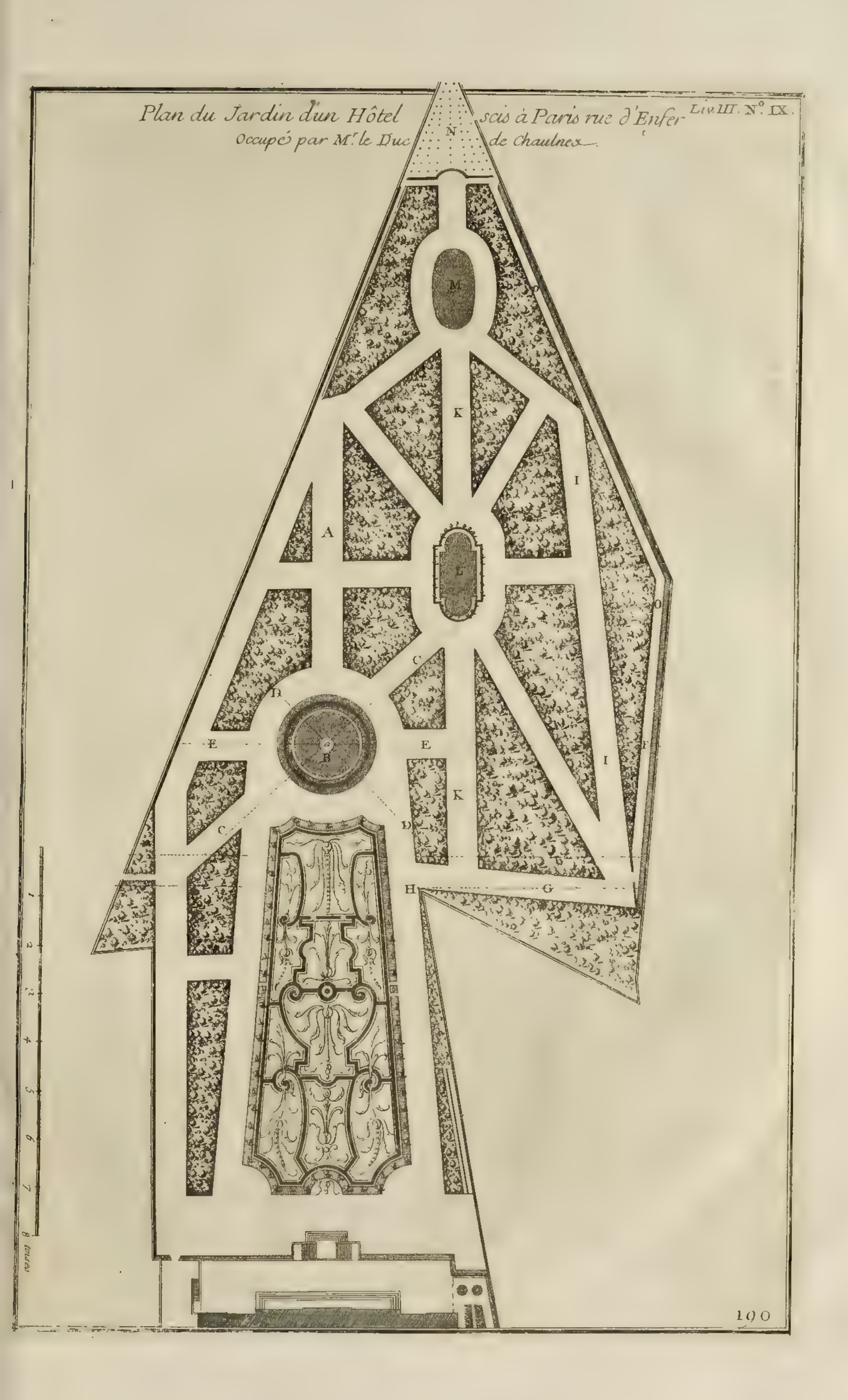
La portion circulaire dont nous venons de parler, a donné occasion à un boulingrin B, dont la forme se joint avec celle du parterre d'une maniere satisfaisante; néanmoins il auroit été à souhaiter que l'allée C eût été repetée en D, ce qui auroit procuré une étoile dont le coup d'œil eût été fort agréable; l'allée E auroit dû être aussi prolongée dans toute la largeur du terrain vers F, & celle G lui être parallele, ce qui auroit évité l'angle trop aigu H; enfin l'allée I auroit aussi dû être parallele à celle K, qui l'étant avec celle A, auroit rendu la distribution de ce jardin reguliere & prolongé de beaucoup les allées. La salle de verdure L auroit dû être tenue plus grande, & celle M d'une forme plus va-

(*a*) D'Aviler donne les desseins de cet Hôtel à Mr. le Blond, cependant Mr. Hupeau, Inspecteur Général des Ponts & Chaussées, homme d'un mérite très-supérieur & d'une probité universellement reconnue, m'a assuré qu'il avoit oui dire à Mr. Courtonne qu'il avoit donné les desseins de cet Hôtel, de maniere qu'il se pourroit bien faire, comme cet édifice n'a été gravé qu'après les embellissemens faits par le Blond, qu'on en eut attribué la composition totale à cet Architecte.

Quoiqu'en général il paroisse indifférent à la plupart des Lecteurs de sçavoir précisément le nom des Auteurs des bâtimens que nous donnons ici, néanmoins il paroît nécessaire pour les Auteurs de ne pas donner aux uns les ouvrages des autres; à propos de quoi je rapporterai que *le Traite de la theorie du Jardinage* connu sous le nom de le Blond, appartient à Monsieur *d'Argenville*, & que le Blond n'y a part que pour les desseins qui sont effectivement de sa composition, à l'exception des derniers que M. d'Argenville y a ajoûtés dans sa quatriéme Edition de 1747.

Je prie à cette occasion les personnes qui s'interessent à ce Recueil de l'*Architecture Françoise*, de me passer les inadvertances presque indispensables dans un Ouvrage de cette espece, ne sçachant à cet égard que ce que l'on peut m'en apprendre de vive voix. J'ai déja à ce sujet rencontré quelques contradictions assez considerables, la plupart des propriétaires au bout de 20 années ne pouvant très-souvent rendre compte du nom de leur Architecte, de sorte qu'il ne me sera possible de remédier à ces fausses citations involontaires que dans la Table que j'ai promise à la fin du huitiéme Volume, en supposant néanmoins que d'ici à ce tems je ferai quelques découvertes intéressantes soit par une recherche encore plus exacte que celle que je fais actuellement, soit par les avis qui me seront donnés par les personnes intéressées à ces mêmes édifices, & j'avertis dès à présent que l'Hôtel de Madame la Duchesse du Maine, premier Volume, Liv. II, Chap. II, que j'ai dit être du dessein de M. Gabriel le pere, sous la conduite de M. Aubert, est tout de ce dernier, ce qui m'a aussi été confirmé depuis l'impression par M. Hupeau que j'ai déja cité au commencement de cette note.

riée


Plan du Jardin d'un Hôtel scis à Paris rue d'Enfer
Occupé par M.r le Duc de Chaulnes
Liv. III. N.o IX.
N
M
K
I
A
L
O
C
D
E
B
E
K
I
F
C
D
H
G
1
2
3
4
5
6
7
8 toises
190

riée. On auroit auſſi pû pratiquer quelques petits cabinets de verdure dans les maſſifs des bois, pour ſervir de retraite dans la promenade, en ſe reſſouvenant néanmoins qu'il n'en faut pas faire un trop fréquent uſage, afin de conſerver aux maîtreſſes allées & à ces cabinets de verdure, de l'ombre & de la fraicheur, ce qui n'eſt gueres poſſible qu'en laiſſant une épaiſſeur convenable aux maſſifs qui les ſéparent. Hôtel de Chaulnes.

Il eſt encore très-néceſſaire d'obſerver, lorſqu'on veut percer pluſieurs allées, qui toutes aboutiſſent dans une même piece de verdure, telle que celle L, que ces allées en étoile s'alignent directement, comme faiſant la partie principale de la diſtribution d'un jardin, & ſi cette ſujettion rencontre quelques difficultés, du moins eſt-il néceſſaire de les ſçavoir ſurmonter ou de les éviter pour donner à la diſpoſition de ſon plan une toute autre forme, qui dédommage de ces allées de traverſe, leſquelles n'ayant rien de commun entr'elles ne procurent pas un grand merite à la promenade.

On a conſtruit à la place du quinconce N, un cabinet de maçonnerie qui ſert de retraite au bout de ce jardin; l'allée O n'a été pratiquée que pour maſquer la conſtruction des murs de clôture de ce côté, leſquels ſont entretenus par des contreforts, le terrain du Luxembourg étant plus élevé que le ſol du jardin dont nous venons de parler.

CHAPITRE X.

Deſcription du Bâtiment de l'Obſervatoire Royal, ſitué à l'extrémité du Fauxbourg St. Jacques, à Paris.

CE bâtiment deſtiné aux Obſervations Aſtronomiques a été planté ſur la direction d'une ligne méridienne. Pour cet effet les plus habiles Aſtronomes de Paris ſe tranſporterent ſur le lieu où l'on devoit aſſeoir cet édifice; ayant tiré une méridienne & huit azimuths, ils trouverent la hauteur meridionale du Soleil de 64 degrés 41 minutes, ce qui donne pour la hauteur du Pole à l'Obſervatoire 48 degrés 49 minutes & 30 ſecondes, en ſuppoſant que la vraie déclinaiſon du Soleil ſoit de 23 degrés 30 minutes, & la refraction à cette hauteur d'une demie minute ſeulement. Ils trouverent auſſi que la déclinaiſon de l'aiguille aimantée étoit de 15 minutes à l'Occident. Obſervatoire de Paris.

Ce fut Claude Perrault (*a*) célébre Architecte, qui donna les deſſeins & qui fut chargé de la conduite de ce monument, dont la fondation fut commencée

(*a*) Claude Perrault, né à Paris en 1613, étoit fils de Pierre Perrault, Avocat au Parlement de cette Ville. Il fut de l'Académie des Sciences & un des ſçavans du ſiécle dernier. Dans le nombre des connoiſſances qu'il poſſédoit à un très-haut point de perfection dans les ſciences & les beaux arts, tels que la Médecine, les Mathématiques, la Phiſique, l'Anatomie, &c, il fit ſon capital de l'Architecture & y excella ſupérieurement. En effet les monumens que nous avons de lui, tels que le périſtyle du Louvre, bâti en 1665, l'Obſervatoire dont nous parlons élevé en 1667, & l'Arc de Triomphe du Thrône, érigé en 1670, ſont autant de chef-d'œuvres qui ſerviront de regles à la poſtérité la plus reculée.

Outre ces ouvrages qui peuvent aller de pair avec ce que les anciens nous ont laiſſé de plus parfait concernant leurs édifices, nous devons au célébre Perrault la traduction de Vitruve, qu'il fit par ordre de M. Colbert avec tant de ſuccès que ce Livre eſt devenu l'étude la plus parfaite & la plus utile à nos Architectes. Enſuite il nous a donné un Traité *de l'Ordonnance des cinq eſpeces de colonnes ſelon la méthode des Anciens*, par une méthode auſſi claire qu'intelligente; nous avons auſſi de cet Ecrivain les Mémoires qu'il compoſa pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux, ſes Eſſais de Phiſique & ſon Recueil de diverſes machines; Ouvrages généralement eſtimés & dignes de l'érudition de ce ſçavant. Il décéda le 9 Octobre 1688, âgé de 75 ans.

Ce génie ſi univerſel a eſſuyé le ſort contraire aux grands hommes, à qui l'on ne rend ordinairement juſtice qu'après leur mort; car l'envie & la jalouſie qui de ſon vivant l'avoient en quelque ſorte épargnées, ſe ſont réveillées au point que depuis le commencement de ce ſiécle pluſieurs Ecrivains & particulierement un Auteur moderne, non-ſeulement ont voulu eſſayer de détruire dans le public la haute idée qu'on avoit conçue de cet homme illuſtre, mais même perſuader que les monumens que nous venons de

Obſervatoire de Paris.

en 1667 & tout l'édifice entierement achevé en 1672. Louis XIV viſita cet édifice le 21 Mai 1682, & ce furent MM. Caſſini, Picart & de la Hire qui expliquerent à ce Monarque l'uſage & la conſtruction des differens inſtrumens qui ont rapport à l'Aſtronomie.

Plan du premier étage & élevation du Bâtiment de l'Obſervatoire du côté du Midi. Planche Premiere.

Plan du Premier Etage. Figure Premiere.

La forme de cet édifice eſt un rectangle d'environ 16 toiſes ſur 14, flanqué de deux tours pentagonales du côté du midi, & dans le milieu d'une des faces duquel, du côté du Septentrion, eſt un pavillon exterieurement quarré qui donne entrée au rez-de-chauſſée de cet édifice, dans un veſtibule à pans, dont la premiere voute eſt percée à jour, ainſi qu'on peut le remarquer en A, Planche II, Figure II, & dans laquelle on peut obſerver auſſi que cet édifice eſt ſitué ſur une eſplanade inclinée, de maniere que le ſol B differe de celui C de 14 pieds, ce qui fait que le plan que nous nommons ici premier étage, n'eſt tel que du côté du Midi, & qu'il forme le ſecond étage du côté du Septentrion.

La diſtribution du plan dont nous parlons n'eſt autre choſe que la repartition de pluſieurs pieces, dont celles marquées C ſont deſtinées pour l'uſage particulier de MM. les Academiciens. Il eſt ſeulement à obſerver que la piece CC a été pratiquée depuis dans cette tour, qui originairement étoit ſans couverture ni diviſions de planchers, mais en forme de cour, ſon uſage étant pour meſurer la quantité d'eau qui tomboit ſur notre horiſon, par le moyen d'une eſpece de cuvette de 2 pieds en quarré, qui ſe voit encore ſur la terraſſe ſuperieure de cet édifice. La piece marquée D eſt appellée *Cabinet des ſecrets*; elle eſt terminée en voute d'arrête, & c'eſt une des raiſons principales qui fait qu'une perſonne près d'un des murs de ce cabinet ſe fait entendre à une autre perſonne près d'un des murs oppoſés, ſans que ceux qui ſont au milieu en entendent rien (voyez dans le Pere Kircher l'art de conſtruire ces ſortes de pieces, & l'artifice dont il faut uſer pour parvenir à cet effet). La piece E eſt nommée *méridienne*, parce que c'eſt dans cette ſalle que M. Caſſini a tracé la ligne méridienne marquée AB qui traverſe l'axe de cet édifice: l'on y voit auſſi une ouverture circulaire marquée L, qui avoit été faite pour obſerver les degrés d'acceleration de la chute & deſcente des corps en l'air. Cette ouverture perce tous les planchers depuis les ſouterrains juſques ſur la terraſſe ſuperieure de ce monument (voyez ces ouvertures marquées D dans la coupe, Planche II, Figure II). La piece F eſt un veſtibule, qui a une communication libre avec la ſalle de la méridienne; ce veſtibule donne auſſi entrée à un eſcalier pratiqué pour monter dans les différens appartemens des Academiciens & ſur la terraſſe de ce bâtiment. Ce même eſcalier deſcend auſſi dans le veſtibule au rez-de-chauſſée, & conduit dans les ſouterrains connus ſous le nom de *Caves de l'Obſervatoire*, dont nous parlerons dans leur lieu, Planche III. La ſalle marquée G étoit autrefois employée à contenir un grand nombre de

nommer n'étoient pas de lui. Quoiqu'il en ſoit, l'on ne peut refuſer à Perrault un mérite très-ſupérieur en Architecture, & il n'eſt pas poſſible, ſans ingratitude pour les ſervices qu'il a fendu à la Patrie, de lui diſputer le talent qui caractériſe un bon Architecte, l'érudition d'un homme de Lettres, & les connoiſſances univerſelles d'un ſçavant du premier ordre.

L'Auteur dont nous venons de parler avoit un frere nommé Charles Perrault, né à Paris en 1627; il a été Controlleur Général des Bâtimens de France; c'eſt à lui qu'on eſt redevable de la création des Académies de Peinture & de Sculpture & de celle d'Architecture à Paris; ſur les Mémoires qu'il en dreſſa. Il étoit de celle des Sciences & de celle des Inſcriptions, & ce fut par ſon crédit que ces Académies furent placées dans le Louvre après la mort du Chancelier Seguier.

Lorſque Charles Perrault eut quitté l'emploi de Controlleur Général des Bâtimens après la mort de Monſieur Colbert, il ſe dévoua entierement aux Belles-Lettres, & a laiſſé quantité d'ouvrages fort eſtimés. Enfin après une vie très-laborieuſe il mourut le 10 Mai 1705, âgé de 78 ans.

pieces de mecanique & d'inventions curieuſes, mais depuis environ 12 ans elles ont été tranſportées au cabinet du Jardin du Roi. La lettre H marque le grand eſcalier, dont la conſtruction eſt aſſez eſtimée, quoiqu'en general la forme en ſoit un peu peſante; les vuides marqués I expriment les conduites pour la décharge des eaux de la terraſſe, & les portes M ſont des ouvertures pour faciliter le dégorgement de ces conduites. Obſervatoire de Paris.

On n'a point donné la diſtribution des autres plans de ce bâtiment, les pieces étant partout les mêmes & leurs uſages étant peu differens de celles dont nous venons de parler; nous obſerverons ſeulement ici, que dans la conſtruction de cet édifice l'on n'a employé ni fer ni bois, que toutes les pieces ſont voutées avec une ſolidité immuable, & que l'apareil de chacune de ces voutes eſt autant de chef-d'œuvres auſſi bien que l'art du trait, qui y a été pouſſé au plus haut degré de perfection. Ces qualités réunies rendent cet édifice très-recommandable, & capable de triompher de la rigueur des tems, malgré ſa ſituation dans un lieu aſſez élevé, & la negligence avec laquelle il ſemble être entretenu, ſans pour cela avoir ſouffert aucune alteration depuis quatre-vingt ans qu'il eſt conſtruit.

Elevation de l'Obſervatoire du côté du Midi. Figure II.

L'utilité ayant été le principal objet de ce bâtiment, M. Perrault qui connoiſſoit à fond les loix de la convenance, a bien ſenti qu'il n'étoit pas néceſſaire de chercher à orner la décoration exterieure des façades de cet édifice, & s'eſt dedommagé de cette partie de l'Architecture par la ſimplicité, par la ſimétrie & la beauté de l'apareil. Ces qualités ſont bien plus convenables ici que la magnificence qu'il a ſçû repandre avec tant de ſuccès dans la façade du periſtyle du Louvre, qu'il venoit de bâtir deux ans auparavant, & dans l'édification de ſon arc de triomphe du Thrône, dont il a donné les deſſeins dans le tems que l'on conſtruiſoit le monument dont nous parlons. Il a ſenti que le lieu des obſervations étant au premier étage, des croiſées fort élevées étoient néceſſaires à l'uſage de ce bâtiment: pour cela il a élevé cette partie ſuperieure ſur une eſpece de ſoubaſſement, dont la deſtination particuliere n'exigeoit pas des ouvertures conſiderables. Toutes les croiſées de cette façade ſont en plein ceintre, celles du rez-de-chauſſée ſont à impoſtes enfermées dans des renfoncemens auſſi en plein ceintre, dont la largeur égale l'ouverture réelle des croiſées du premier étage, ces dernieres ſont ornées de bandeaux au lieu d'archivoltes & d'impoſtes. Nous avons dit ailleurs que les bandeaux ne convenoient pas aux ouvertures en plein-ceintre, certainement il eſt mieux d'éviter ce genre de decoration, mais nous ne pouvons nous refuſer au ſentiment de l'Auteur, qui ſans doute a reflechi, premierement que des impoſtes & des archivoltes auroient trop enrichi cette ordonnance; en ſecond lieu, que l'uſage des croiſées bombées ou quarrées n'auroit peut-être pas tant procuré de majeſté à ce monument qui devoit ſe reſſentir, malgré ſa ſimplicité, d'une Architecture grave, reguliere & impoſante. C'eſt pour cette raiſon que Perrault a évité auſſi les refends & les boſſages dans cette décoration, quoiqu'ils fuſſent très en uſage de ſon tems, ayant prévû que cette richeſſe Toſcane n'étoit pas du reſſort d'un édifice qui ne doit paroître que ſolide, & conſequemment depouillé de membres d'Architecture ruſtique.

Ces deux étages ſont diviſés par un plinthe au-deſſus du ſoubaſſement, & pour éviter la maigreur ordinaire à un membre de cette eſpece, Perrault a cherché à nourrir ce plinthe par l'appui des croiſées du premier étage, qu'il a rendu continu dans tout le pourtour de ſon bâtiment, de maniere que cette partie ſe trouve ornée, ſans trop de peſanteur & ſans une richeſſe trop indiſcrete. La partie ſuperieure de cet édifice eſt couronnée d'un entablement regulier, du quart de la

Obſervatoire de Paris.

hauteur de l'étage de deſſous, & parce que les croiſées de cet étage ſont tenues ſveltes, à cauſe de l'uſage interieur de ce bâtiment, cet entablement eſt d'une expreſſion Corinthienne, où l'on a ſuprimé néanmoins la legereté des denticules & des modillons.

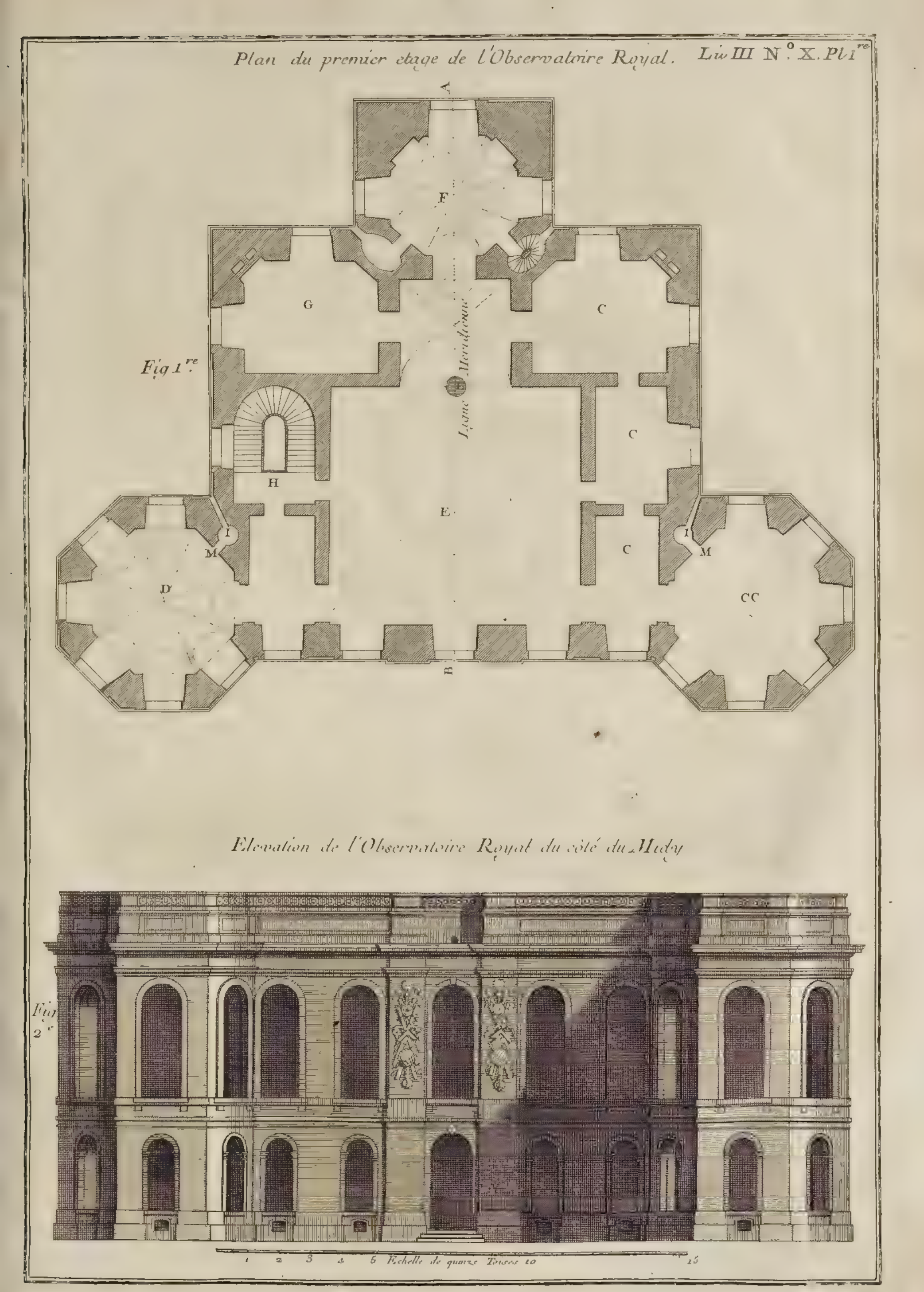
Au-deſſus de cet entablement regne une eſpece d'Attique, ſur lequel s'éleve un appui percé d'entrelas, ſervant de baluſtrade à la terraſſe ſuperieure de cet édifice; ces deux parties, élevées l'une au-deſſus de l'autre, & à peu près de même genre, ne paroiſſent pas faire un bon effet, il eſt même aſſez difficile de concevoir la néceſſité de cette réiteration. Nous obſerverons auſſi que l'avant-corps du milieu de cette façade a trop peu de ſaillie, & qu'il eſt d'une proportion trop étroite pour ſa hauteur. Les deux tours pentagonales des deux extrêmités de cette façade produiſent d'aſſez belles maſſes, mais nous rappellerons qu'en général il faut éviter de faire des pans coupés, lorſqu'on y peut obſerver des retours d'équerre, autrement ces angles obtus rendent les profils des entablemens trop camus. Sans doute Perrault, un des plus grands Théoriciens de ſon ſiecle, n'a ſuprimé ces retours que pour conſerver un caractere de ſimplicité, reconnu néceſſaire à un édifice du genre de celui dont nous parlons.

Elevation de l'Obſervatoire du côté du Septentrion & coupe du même bâtiment. Planche II.

Elevation du côté du Septentrion. Figure Premiere.

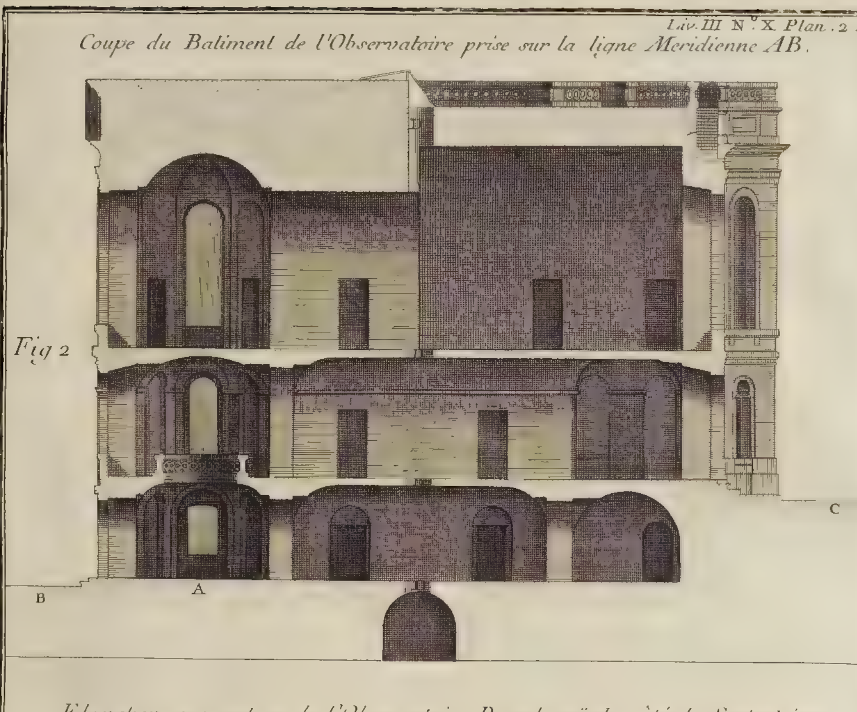
Cette façade eſt beaucoup moins percée à jour que la precedente, mais ſon ordonnance eſt la même, tout cet édifice étant iſolé : elle differe encore en ce que l'on y remarque trois étages; inégalité de hauteur, qui provient de ce que ce bâtiment, ainſi que nous l'avons déja obſervé, ſe trouve ſitué ſur un terrain incliné. Dans le milieu de cette élevation eſt un avant-corps ou pavillon quarré, dont la porte marquée A donne entrée au veſtibule du rez-de-chauſſée, dont nous avons fait mention, page 58. Ce pavillon eſt couronné d'un fronton, dans le tympan duquel ſont placées les armes de Sa Majeſté avec leurs ſuports, ſeul ouvrage de Sculpture qui ſoit employé dans ce bâtiment, ſi l'on en excepte les deux trophées de l'avant-corps du milieu de la façade du côté du Midi qui ſont aſſez inutiles d'ailleurs, ou qui auroient été mieux placés ſur le ſommet du bâtiment. Les murs B expriment la hauteur des terraſſes ſituées au-devant de l'élevation du côté du Midi, & dont nous parlerons Planche III.

Cette élevation eſt ici en perſpective pour donner une idée des reſſauts que forment les avant-corps de ce bâtiment, ainſi que Perrault l'a donné dans Vitruve, en rapportant les deſſeins de cet édifice, pour deſigner les termes d'*Ichnographie* que nous nommons le plan d'un bâtiment, d'*Ortographie* que nous nommons élevation géometrale, de *Scenographie* que nous nommons vûe perſpective, & de *Sciographie* que nous nommons coupe ou profil d'un bâtiment. A propos de cet ouvrage, je remarquerai qu'il paroît étonnant que Claude Perrault, à qui la plupart de ſes contemporains donnent la compoſition de cet édifice, ne faſſe lui-même aucune mention qu'il en ait été l'auteur, en en donnant les deſſeins dans Vitruve, Livre premier, chap. 2. pag. 10. C'eſt ſans doute cet excès de modeſtie qui a déterminé ſes ennemis à lui diſputer l'invention de ce monument, auſſi bien que celle du periſtyle du Louvre & du Thrône, & à lui refuſer juſqu'au titre d'Architecte, voyant que cet auteur n'avoit pas pris cette qualité dans l'Epitre dedicatoire adreſſée à Louis XIV, qui eſt à la tête de ſa traduction de Vitruve, imprimée en 1673.



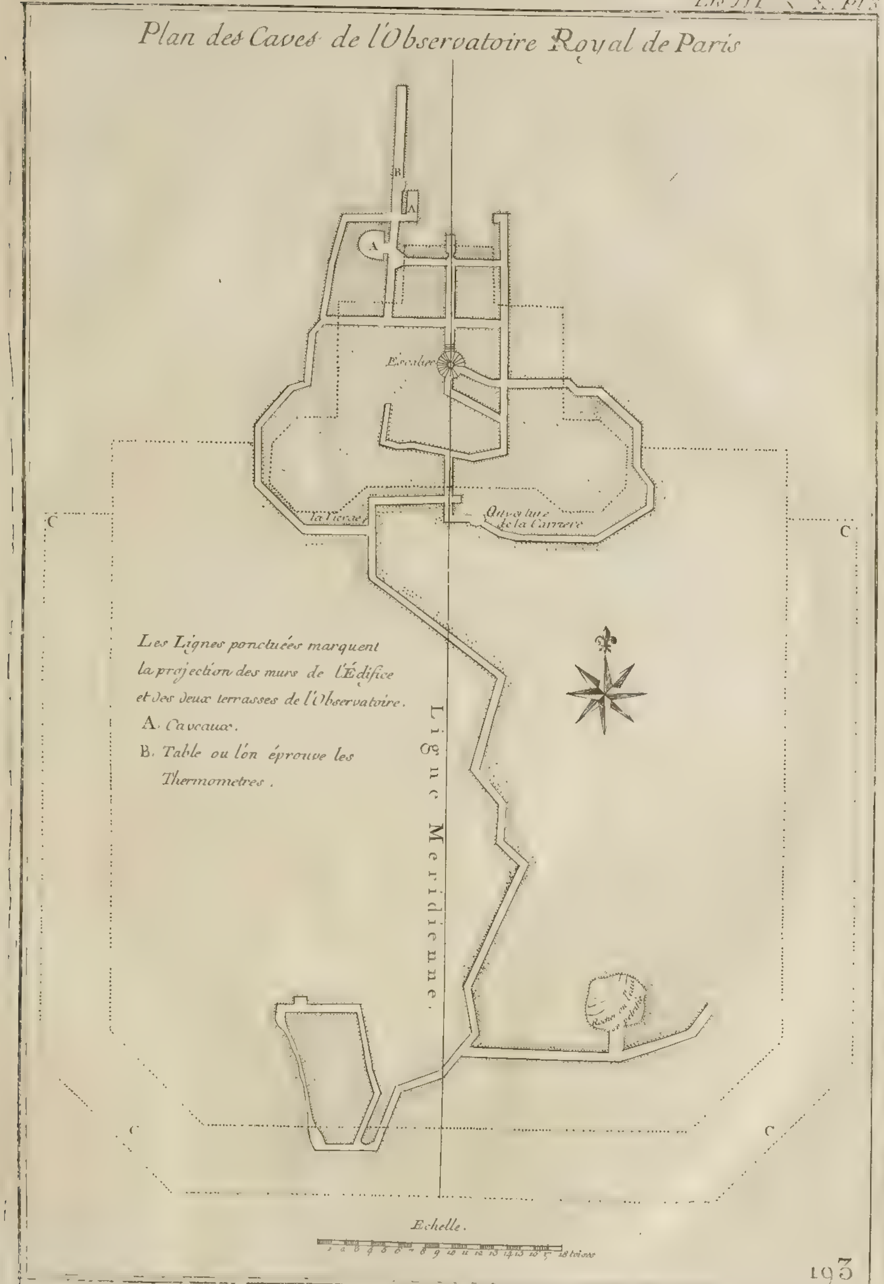
Plan du premier etage de l'Observatoire Royal.
Liv III N.° X. Pl.1.re
Fig 1.re
A
F
G
C
C
C
Ligne Meridienne
H
E
I
M
I
M
D
CC
B
Elevation de l'Observatoire Royal du côté du Midy
Fig 2.e
1 2 3 4 5 Echelle de quinze Toises 10 15

Coupe du Batiment de l'Observatoire prise sur la ligne Meridienne AB.



Elevation perspective de l'Observatoire Royal vuë du côté du Septentrion




Plan des Caves de l'Observatoire Royal de Paris
B
A
A
Escalier
Ouverture de la Carriere
C
C
C
C
Les Lignes ponctuées marquent
la projection des murs de l'Édifice
et des deux terrasses de l'Observatoire.
A. Caveaux.
B. Table ou l'on éprouve les
Thermometres.
Ligne Meridienne.
Echelle.
18 toises

Coupe de l'Obſervatoire. Figure II.

Obſervatoire de Paris.

Cette coupe eſt priſe dans le plan ſur la ligne méridienne AB, & montre le dévelopement interieur du milieu de l'édifice, auſſi bien que l'inégalité du terrain CD. Ce bâtiment n'eſt ſuſceptible en-dedans d'aucune décoration intereſſante, à l'exception du veſtibule marqué A, reconnu pour un chef-d'œuvre dans ſon genre, & comme la ſeule piece qui monte de fond dans la hauteur des deux étages. Néanmoins nous ferons remarquer ici que ce monument merite l'examen des hommes connoiſſeurs dans l'art de la conſtruction, & l'attention de ceux qui veulent faire leur profeſſion de la pratique du bâtiment, pouvant être regardé comme le modele d'un ouvrage veritablement regulier, tant pour les principes du trait, que pour la beauté de l'apareil. La lettre D exprime l'ouverture circulaire qui perce verticalement ce bâtiment, & qui eſt prolongée juſques dans le fond des caves qui ont 168 pieds de profondeur. Ces 168 pieds joints à 81 que cet édifice a de hauteur font enſemble 249 pieds pour la profondeur de cette ouverture qui eſt deſtinée à l'uſage dont nous avons parlé page 58.

Tout cet édifice eſt couvert d'une terraſſe en platte-forme, pavée de pierres à fuſil, taillées en cubes de trois pouces d'épaiſſeur & poſées en bain de mortier, ſur l'extrados des voutes ſuperieures de ce monument.

Cette maniere de couvrir les bâtimens n'eſt pas ſi commune en France qu'en Italie où elle eſt fort en uſage, parce que dans notre climat les neiges & les pluyes ſont plus fréquentes. Néanmoins l'on a pris tant de précautions lors de la conſtruction de celle-ci, que juſques à préſent elle s'eſt conſervée bien entiere.

Les Planches dont nous venons de parler different en quelque choſe de l'exécution, mais comme elles ont été gravées d'après celles de Perrault, l'on n'auroit pû les corriger ſans les recommencer entiérement; ainſi nous nous contentons de le faire obſerver ici, en avertiſſant néanmoins que ces différences conſiſtent plutôt dans des défauts d'intelligence que Perrault lui-même a laiſſé ſubſiſter dans ſes Planches, que dans des erreurs qui regardent les dimentions générales ou les proportions particulieres de cet édifice.

Plan des Caves de l'Obſervatoire. Planche III.

Cette Planche offre les ſinuoſités des rues & des carrefours des caves de l'Obſervatoire, dont le plan nous a été communiqué. L'on a pris ſoin d'y marquer par des lignes ponctuées les maſſes du corps du bâtiment, auſſi bien que la forme des terraſſes qui conſtatent l'étendue de l'eſplanade de 50 toiſes en quarré ſituée au-devant de cet édifice du côté du Midi, & autour de laquelle regne une autre terraſſe de 24 pieds, dont la projection eſt ici marquée en C. L'eſcalier qu'on voit dans ce plan eſt à vis ſuſpendue & évuidée, & ſe trouve placé à plomb de l'ouverture dont nous avons déja parlé. Les centres de ces ouvertures étant à plomb ſur celui du vuide de cet eſcalier. On a pratiqué dans ces caves ou carrieres des chambres telles que celles A & B, pour éprouver les Thermométres, & pour voir ſi les grains ou les fruits pourroient s'y conſerver, auſſi bien que pour connoître les différentes qualités de l'air renfermé & de l'air libre. Ces chambres ſervent encore à faire des expériences qui tendent à découvrir les effets que produiſent les différens degrés de l'humide, du chaud, du ſec & du froid.

Sur l'eſplanade dont nous venons de parler, ſe voit à découvert un mât deſtiné à porter une lunette de 70 pieds de longueur. Il n'y a pas encore long-tems qu'il y avoit une tour de charpente, haute de 20 toiſes qui ſervoit aux obſervations aſtronomiques qu'on ne peut faire dans l'intérieur du bâtiment. Cette tour avoit ſervi anciennement à élever les eaux de la machine de Marly, avant que l'aqueduc qu'on y voit à préſent fut conſtruit.

CHAPITRE XI.

Description de l'Abbaye Royale du Val-de-Grace, située rue du Faubourg St. Jacques.

Abbaye du Val-de-Grace.

CETTE Abbaye, qui est un Monastere de filles de la reforme de St. Benoît, étoit originairement située auprès de Bievre-le-Chatel, à trois lieues de Paris. Avant que la Reine Anne de Bretagne eût pris cette Abbaye sous sa protection elle se nommoit le *Val-Profond*, ce fut cette Princesse qui lui donna celui de *Val-de-Grace de Notre-Dame de la Crêche*; ensuite vers 1621 la Reine Anne d'Autriche fit transferer à Paris cette Abbaye dans quelques bâtimens & dans un grand emplacement au Faubourg Saint-Jacques, qu'on nommoit *le fief de Valois*, ou *le petit Bourbon*, que cette Reine fit acheter au nom de l'Abbaye du Val-de-Grace. En 1624 elle y fit ajouter de nouveaux bâtimens, dont elle posa la premiere pierre le premier Juillet de la même année. Cet édifice resta dans cet état jusqu'à la mort de Louis XIII, que cette Reine se trouvant maîtresse des finances en qualité de Regente du Royaume, & voulant donner à ce Monastere des marques de son affection, elle entreprit de faire rebâtir à neuf l'Eglise & les bâtimens de cette Abbaye, dans l'état où on la voit aujourd'hui. Ce fut Louis XIV, à l'âge de 7 ans, qui en posa la premiere pierre, le premier Avril 1645; François Mansard, (*a*) célébre Architecte, en donna les desseins, mais il ne conduisit ce superbe édifice que jusqu'à la hauteur de 9 pieds au-dessus du sol de l'Eglise, pour des raisons que nous dirons ailleurs. La Reine en donna ensuite la conduite à Jacques le Mercier, qui le continua sur les desseins de Mansard jusqu'à la hauteur du premier entablement, où il resta pendant quelque tems. Enfin en 1654 la Reine nomma Pierre le Muet pour la continuation de ce monument, elle lui associa Gabriel le Duc, & ces deux Architectes ont porté cet édifice au point de perfection où on le voit à présent.

Plan général au rez-de-chaussée de l'Eglise & du Monastere du Val-de-Grace. Planche Premiere.

Cet édifice consiste en plusieurs grands corps de logis & en une Eglise d'une magnifique construction. Le plan que nous donnons ici, aussi bien que toutes les planches qui présentent les developemens de ce superbe monument, a été gravé par Marot, d'après les projets des sieurs le Muet & le Duc, avant que cet édifice fut entierement achevé. En conséquence il pourroit se trouver quelques différences entre ces Planches & l'exécution, mais comme elles ne sont pas d'une grande importance, ne se rencontrant pour la plupart que dans les parties de la distribution interieure du monastere, nous les avons laissé subsister, d'autant plus que l'entrée de cette Abbaye étant d'un assez difficile accès, nous n'avons pû que reformer tout ce qui peut interesser les Artistes, soit dans la décoration, soit dans la distribution de l'Eglise qui est toujours ouverte aux amateurs & aux étrangers.

L'entrée de cette Eglise est précedée d'une grande cour, qui actuellement n'a de longueur qu'environ 21 toises sur 35 de largeur. Je dis actuellement, parce que

(*a*) On peut dire que c'est à cet habile Architecte que nous sommes redevables du rétablissement de la bonne Architecture en France; le Château de Maisons, l'Eglise des Filles Ste. Marie, à Paris, le portail des Feuillans, celui des Minimes, &c, sont des preuves de ce que j'avance. Il étoit fils de Pierre-François Mansard, Architecte célébre pour son tems, descendant d'une famille originaire de Rome, mais établie en France depuis 800 ans, qui avoit rempli successivement les emplois d'Architectes, de Peintres & de Sculpteurs de nos Rois. Celui dont nous parlons est né à Paris en 1598, & est mort premier Architecte du Roi, en 1666, âgé de 68 ans: il a été enterré à St. Paul.

ſuivant le projet de François Manſard, il devoit y avoir de l'autre côté de la rue une demie lune, qui auroit procuré une grande place vis-à-vis de cet édifice, & qui auroit donné un point de diſtance convenable pour appercevoir le dôme & le frontiſpice de cette Egliſe. Le projet de cette place devoit être ſuivi par les Architectes qui ont ſuccedé à Manſard, & l'on en voit un arrachement exprimé ſur le plan dont nous parlons. Dans le centre de cette demie-lune on devoit élever une pyramide, au pied de laquelle auroit été une grande fontaine, dont on voit le deſſein dans l'œuvre de Marot. Aujourd'hui, au lieu de cette place, on a continué le mur de face LM, & pour deffendre aux charrois & aux voitures l'entrée de la grande cour, on a poſé ſur un mur à hauteur d'appui une grille de fer marquée N, à travers de laquelle on apperçoit ce monument. Cette grille eſt percée d'une grande porte dans le milieu, pour laiſſer entrer les équipages & les étrangers qui viennent viſiter cet édifice. Ainſi il ne faut pas juger de la forme de cette cour dans ſon état actuel, mais telle qu'elle devoit être executée ſuivant le projet de Manſard, dont le genie capable de produire toujours du grand, avoit conçu le vaſte projet que l'on vient de développer. Abbaye du Val-de-Grace.

Cependant ce fut cette idée de grandeur & de majeſté qui accompagnoit toutes les entrepriſes de Manſard, qui le fit renoncer à la continuation de cet édifice. La Reine Anne d'Autriche lui ayant propoſé de ſe reſſerrer dans des bornes plus étroites, ſur les repréſentations qui lui furent faites que ces bâtimens coûteroient des ſommes conſidérables, Manſard accoutumé au vrai beau, préfera d'abandonner cet ouvrage plutôt que de le rendre imparfait, & ſe dédommagea en quelque ſorte du refus que la Reine fit de parachever ce monument ſuivant les projets commencés, en faiſant élever au Château de Freſne (*b*), un modele de l'Egliſe du Val-de-Grace, tel qu'il l'avoit conçû en partie, ſelon les ordres que lui en avoit donné cette Princeſſe.

Dans le fond de cette cour s'éleve le frontiſpice qui donne entrée à l'Egliſe. Au pied de ce frontiſpice eſt un grand perron de 15 marches, qui éleve le ſol de l'intérieur de ce monument, lequel a de longueur 25 toiſes dans œuvre, non-compris la chapelle du S. Sacrement, ſur 13 de largeur dans la croiſée du dôme. Ce dernier a 10 toiſes & demie de largeur, ſur 20 toiſes 4 pieds de hauteur ſous clef. Derriere ce dôme & du côté oppoſé au portail, eſt pratiquée la chapelle du St. Sacrement, laquelle eſt de forme circulaire, & dont la décoration marquée A eſt exprimée ſur la Planche VI. Dans l'enfilade de la croiſée de ce dôme, ſur la droite, ſe trouve placée la chapelle de Ste. Anne (*c*), dans laquelle ſont dépoſés les cœurs des Princes & des

(*b*) Château ſitué à ſept lieues de Paris, appartenant à Mr. Dagueſſeau, & dans lequel eſt exécutée la Chapelle dont nous venons de parler; on en trouvera les plans, coupes & élévations dans le cinquiéme Volume.

(*c*) La Reine Anne d'Autriche, fondatrice de ce Monaſtere, allant ſouvent y paſſer les Fêtes ſolemnelles, l'Abeſſe la pria très-inſtamment en 1662 de lui faire obtenir du Roi que cette Abbaye ſervît de ſépulture aux cœurs des Princes & Princeſſes de la Famille Royale, ce qui lui fut accordé. Depuis ce tems les cœurs des Princes & Princeſſes de la Maiſon Royale repoſent dans l'Egliſe de l'Abbaye du Val-de-Grace; ils furent d'abord dépoſés dans une Chapelle particuliere, mais le 20 Janvier 1676, on les tranſporta par ordre du Roi dans la Chapelle de Ste. Anne dont nous venons de parler.

Cette Chapelle eſt toujours tendue de noir depuis le haut juſqu'en bas; ſur cette tenture il y a trois lez de velours noir, chargés d'écuſſons aux armes de France & d'Autriche; le pavé eſt auſſi couvert dans toute ſon étendue par un tapis de la même étoffe, ſur lequel, au milieu de la Chapelle, eſt placée une eſtrade de trois degrés, entourée d'une baluſtrade. Sur ces degrés s'éleve un tombeau couvert d'un poële de velours noir croiſé de moire d'argent, &c. Au-deſſus de ce tombeau eſt un lit de parade auſſi de velours noir enrichi de crêpines d'argent & d'écuſſons.

L'intérieur du tombeau eſt compoſé de pluſieurs petites *layettes* garnies en dedans les unes de velours noir, les autres de ſatin blanc; le cœur de chaque Prince ou Princeſſe eſt embaumé dans un cœur de plomb renfermé dans un autre de vermeil doré; ces cœurs ſont poſés dans les layettes ſur des carreaux de velours noir ou de moire d'argent, & renfermés chacun ſéparément à la clef.

Au-deſſous de cette Chapelle eſt pratiqué un caveau incruſté de marbre, & autour ſont des niches où ſont placés les cœurs que l'on y dépoſe lorſque les layettes du tombeau ont été remplies précédemment.

Quoique ce détail paroiſſe étranger à notre ſujet, comme nous nous ſommes propoſé de donner une idée de tous les genres de décorations relatifs à l'Architecture, il nous a paru néceſſaire de dire ici quelque choſe de l'intérieur de cette Chapelle dont l'entrée eſt communément fermée au public.

Abbaye du Val-de-Grace.

Princeſſes de la famille Royale, & à gauche de ce dôme eſt ſitué le chœur des Religieuſes, ſéparé du dôme de l'Egliſe par une grille de fer marquée O, qui ſimétriſe avec celle P qui ferme l'entrée de la chapelle de Ste. Anne. La nef de cette Egliſe eſt percée de trois arcades de chaque côté, qui contiennent chacune une chapelle, formant enſemble des eſpeces de bas côtés à cette nef: ces chapelles ſont voutées en cul de four avec beaucoup d'art, de ſolidité & de goût.

Tout le pavé de cette Egliſe eſt comparti de fort beaux marbres de différentes couleurs : ſur ce pavé s'éleve une Architecture dont on ne peut trop admirer la diſtribution, la décoration & l'ordonnance, & l'on peut avancer qu'il n'eſt peut-être pas en France d'édifice ſacré dont l'aſpect intérieur inſpire davantage à tous les fideles pénetrés de la vraie religion cet amour pour la pieté, ce recueillement & tout enſemble cette admiration qui généralement ſatisfait tous les hommes de bien, & qu'on rencontre rarement dans nos autres Egliſes. Dans les unes, parce qu'on y remarque une richeſſe & une élegance contraire à l'idée qu'on doit ſe former d'un lieu ſaint; dans les autres, au contraire, parce qu'on y a affecté une ordonnance d'Architecture peſante, maſſive & compoſée de matiere & d'ornemens lugubres, qui attriſtent notre ame ſans ſatisfaire notre raiſon; de maniere que dans les premieres on ſe reſſent involontairement la diſſipation que produit l'aſpect des lieux profanes, & que dans les ſecondes on ſe trouve preſſé d'une melancolie gênante, qui en procurant une ſorte d'inquiétude, détourne d'une contemplation vraiment divine.

A l'égard des pieces exprimées dans le plan des bâtimens de ce monaſtere, leur nom écrit ſur cette Planche nous diſpenſera d'entrer dans un détail plus circonſtancié, nous obſerverons ſeulement qu'à l'exception du cloître & des bâtimens qui l'environnent, dont les diſtributions ſont aſſez égulieres, toutes les autres parties de cet édifice, telles que les ailes, les cours & les baſſe-cours, ſont diſpoſées avec aſſez peu de ſimetrie, & que leurs formes ſont d'une proportion négligée. Cependant on doit regarder ces deux parties comme les plus eſſentielles de la diſtribution, principalement lorſqu'il s'agit d'un monument de l'importance de celui dont nous parlons, parce que quelque ſimplicité qu'on ſoit obligé d'affecter dans l'ordonnance de ces bâtimens en général, on n'eſt pas diſpenſé de faire choix des formes convenables, ſimétriques & regulieres, qui annoncent toujours dans quelque occaſion que ce puiſſe être le genie de l'Architecte, & qui font connoître qu'il a ſçû mettre chaque partie du bâtiment à ſa place, en obſervant par tout l'eſprit de convenance.

L'irrégularité des bâtimens que nous avons lieu de remarquer ici, provient ſans doute de ce que cet édifice a été quitté & repris par pluſieurs Architectes, & que chacun à part ayant voulu s'éloigner de l'idée de ſon predeceſſeur, a preferé de ſuivre ſon ſentiment particulier. Il n'arrive que trop ſouvent qu'un projet qui aura été bien conçû par ſon premier auteur, ſe trouvant dans le cas d'être continué par un autre Architecte, celui-ci bien ſouvent, pour le plaiſir d'ajouter aux idées d'autrui, ſacrifie les maſſes, les parties & l'eſprit de convenance. Je l'ai dit ailleurs, il faut qu'un Architecte ſoit citoyen : ſans cette qualité eſſentielle il ſacrifie le bien général au plaiſir de mettre au jour quelques-unes de ſes productions particulieres. Le Muet, le Duc, le Veau, Dorbay, du Cerceau & peut-être Perrault ont été dans ce cas, & ſi l'on a accordé à chacun d'eux l'eſtime que leurs ouvrages ont mérité, ce n'a été le plus ſouvent qu'en qualité d'excellens Artiſtes & non comme citoyens.

Elévation

Elevation du Portail & du Dôme de l'Eglise de l'Abbaye du Val-de-Grace.
Planche II.

Cette Planche repréſente le frontiſpice du monument dont nous parlons, au-deſſus duquel on voit la coupole & le dôme ſitués au bout de la nef de l'Egliſe. Ce frontiſpice eſt accompagné des bâtimens en aile marqués D, qui déterminent la largeur de la principale cour, auſſi bien que les deux pavillons E donnant ſur la rue, leſquels terminent les retours collateraux de cette même cour. Les ailes F ſont des bâtimens qui appartiennent auſſi à cette Abbaye, & qui ſont élevés ſur un des côtés de la rue du Faubourg Saint Jacques, où ce monument eſt érigé ; nous n'en avons marqué ici que quelques arrachemens, ces parties étant de peu d'importance (cette façade eſt priſe ſur la longueur de la ligne AB, Planche premiere). Les combles marqués G expriment la couverture de la chapelle de Ste. Anne, & celle du chœur & de l'avant-chœur des Religieuſes, exprimés dans le plan par l'enfilade I K. La lanterne & le dôme H maſquent le clocher ſitué entre l'avant-chœur & le grand eſcalier ; on en voit le dévelopement intérieur, auſſi bien que celui des parties que nous venons de nommer, dans la coupe & le profil, Planche VI. Abbaye du Val-de-Grace.

Le frontiſpice de ce ſuperbe édifice qui fait ici l'objet de nos reflexions eſt compoſé des deux Ordres, Corinthien & Compoſite, élevés l'un ſur l'autre, employés tant au rez-de-chauſſée qu'au premier étage, partie en colonnes engagées & partie en pilaſtres. Devant les colonnes engagées de l'Ordre Corinthien en ſont placés quatre autres iſolées, formant deux accouplemens & un grand entre-colonnement qui procure à ce temple un porche extérieur. L'entablement de cet Ordre eſt couronné d'un fronton triangulaire, qui par la ſaillie de ce porche peut être autoriſé, & non autrement, étant contre la vraiſemblance d'introduire un fronton dans le milieu de la hauteur d'une façade, lorſqu'un corps ſaillant ne paroît pas l'exiger, ainſi qu'on le remarque au portail de St. Gervais, où les colonnes de l'avant-corps ſont ſeulement engagées, & au portail des Minimes où ces dernieres ont très-peu de ſaillie. Ce peu de vraiſemblance vient de ce que, ſelon l'origine des frontons, ceux-ci ſemblent devoir exprimer une couverture qui met à l'abri quelques parties d'une certaine profondeur, & que d'ailleurs les corniches inclinées d'un fronton ne conviennent, ſelon la loi du bon goût, que dans la partie ſuperieure d'un édifice, ou à l'extrémité d'un avant-corps qui a un plan beaucoup plus avancé que le reſte de la façade, ainſi que celui du portail dont nous parlons.

Si le fronton qui termine ce premier Ordre eſt de quelque autorité parce qu'il couronne la ſaillie du porche exterieur de l'Egliſe, nous remarquerons néanmoins que pour ſatisfaire aux loix de l'ordonnance & à la néceſſité d'obſerver toujours dans un édifice des formes pyramidales, il eſt néceſſaire d'éviter de placer dans la partie ſuperieure d'un bâtiment un fronton qui ſoit beaucoup plus large que celui de deſſous, quand on ſe croit obligé d'en mettre deux, quoique ſur des plans différens. Cette maniere eſt contraire aux preceptes de l'Architecture naturelle, qui en général exige que les parties qui portent ayent plus d'empattement que celles qui ſont portées. Car quoiqu'on s'apperçoive viſiblement que ces différens corps n'ont rien de commun entr'eux, le ſeul jugement indique que l'on doit autant qu'il eſt poſſible affecter de retrecir toutes les parties ſuperieures & de rélargir toutes celles qui ſervent de ſoutien, afin non-ſeulement de ſatisfaire à la ſolidité réelle, mais même à celle qui n'eſt qu'apparente.

Au portail de St. Gervais & des Minimes les doubles frontons triangulaires & circulaires placés l'un ſur l'autre ſont de même largeur, étant déterminés par un

Abbaye du Val-de-Grace.

avant-corps uniforme & élevés ſur un même plan. Cette maniere eſt plus vraiſemblable, mais il faut convenir qu'elle n'a rien d'élegant, & que lorſqu'il n'eſt pas poſſible de donner des formes pyramidales aux différens frontons dans un édifice, il vaut mieux n'en placer qu'un dans ſon extremité ſuperieure; c'eſt pourquoi lorſque la varieté des reſſauts du plan demande une couverture au-deſſus du premier Ordre, il faut préferer une terraſſe à un fronton, la hauteur de la baluſtrade qui couronne ce premier Ordre donnant à connoître que la voute de deſſous peut être compriſe dans la hauteur de l'entablement & dans celle de la baluſtrade.

Dans le portail dont nous parlons, comme le grand entrecolonnement de l'Ordre Compoſite eſt aſſez conſidérable, l'on a fait retourner les profils de l'entablement juſques dans le tympan du fronton. Ce mal eſt devenu comme néceſſaire, le Muet qui a été l'Architecte de cette partie ſuperieure, ayant mis des pilaſtres dans ce grand entrecolonnement, qui l'ont obligé de faire retourner la corniche.

La croiſée placée entre ces pilaſtres eſt accompagnée d'un petit Ordre Corinthien couronné d'un fronton circulaire auſſi à reſſauts. Ce genre de décoration, malgré l'exemple que les anciens nous en ont laiſſé & l'opinion de la plupart des Architectes du dernier ſiecle, ne peut raiſonnablement être reçû, la proportion de ce nouvel Ordre ne pouvant avoir aucun rapport avec l'ordonnance générale, & ne produiſant que des petites parties qui ne peuvent aller avec l'ouvrage entier. D'ailleurs cette croiſée exprime ici une trop petite ouverture, étant comparée avec toute cette partie ſuperieure & avec la porte du rez-de-chauſſée, qui donne entrée à cette Egliſe. Les niches de l'Ordre compoſite ne ſont gueres traitées avec plus de ſuccès, le peu d'intervalle de leurs entrecolonnemens les rendant trop petites, eu égard aux figures qu'elles renferment & au diamétre des niches du rez-de-chauſſée. Au ſurplus les bandeaux qui les environnent, les roſes qui ſont placées deſſus, & les tables de deſſous ſont d'une petite maniere. Les conſoles en enroulemens qui raccordent cet Ordre ſuperieur avec l'inferieur ſont trop maſſives, & d'une forme contraire à celle des arcs-boutans qu'elles repréſentent : leurs enroulemens qui ſe replient ſur eux-mêmes, au lieu de prendre naiſſance ſur un ſocle horiſontal paroiſſent peu naturels, quoiqu'en général ce genre de conſoles ſoit paſſé en uſage dans les frontiſpices de nos temples. Enfin le piédeſtal qui reçoit l'Ordre Compoſite eſt trop ſubdiviſé; je le repete, un ſocle réuſſit mieux au premier étage, & l'on ne doit faire uſage des piédeſtaux que pour élever l'Ordre inférieur de deſſus le rez-de-chauſſée (Voyez ce que nous dirons à ce ſujet dans le Chapitre ſuivant en parlant du portail des Feuillantines).

L'Architecture du rez-de-chauſſée de ce frontiſpice eſt plus regulierement belle; auſſi eſt-elle du deſſein de Manſard, ſous la conduite de le Mercier, & ce qui fait honneur à ce dernier, c'eſt que l'exécution en eſt bien ſuperieure à celle du premier étage, dont les colonnes ſont très-mal fuſelées & les profils aſſez médiocres. Dans la friſe de ce premier Ordre eſt gravée cette inſcription en lettres de bronze doré

JESU NASCENTI, VIRGINIQUE MATRI.

Nous finirons les obſervations de ce portail en faiſant remarquer que lorſqu'on veut faire uſage de deux Ordres d'Architecture délicats pour la décoration d'un frontiſpice, il eſt plus convenable de mettre l'Ordre Corinthien ſur le Compoſite, par la raiſon que ce dernier doit être conſidéré (ſelon le ſiſtéme de Scamozzi & de M. de Chambrai) comme moins leger que le Corinthien. Nous dirons auſſi qu'en général une porte en plein ceintre paroît préferable dans un entrecolonnement de

cette eſpece à une porte à platte-bande droite, telle qu'il s'en voit ici, ou à une bombée, ainſi qu'on le remarque au portail des Invalides, à celui des Minimes, &c. Nous ajouterons que lorſqu'on fait des niches en plein ceintre, il eſt plus convenable d'y employer les impoſtes & les archivoltes que les bandeaux, & qu'il eſt à propos d'enfermer ces impoſtes & archivoltes, (comme cela ſe pouvoit ici à cet Ordre inférieur) dans des niches quarrées, qui autoriſent par leur platte-bande l'uſage des tables que l'on met au-deſſus ; au lieu que ces tables ne font jamais bien étant placées au-deſſus d'un contour circulaire. Les piédeſtaux qui ſont ſous ces niches paroiſſent auſſi trop conſidérables, une table y eut mieux réuſſi, le piédouche qui ſoutient la figure étant lui-même une eſpéce de piédeſtal.

Abbaye du Val-de-Grace.

Au-deſſus de ce portail ſe voit la coupole de cette Egliſe percée de ſeize croiſées entre leſquelles s'élevent autant de pilaſtres d'Ordre Compoſite, qui ſervent d'arc-boutans au mur circulaire de cette coupole avec laquelle ils ſont liés, ainſi qu'on peut le remarquer dans le plan placé ſur un des côtés de cette Planche. Comme cette coupole ſphérique s'éleve ſur un maſſif quadrangulaire, dans les quatre angles de ce maſſif ſont élevées quatre lanternes dans le goût de celles de la Sorbonne. Ces lanternes font un aſſez bel effet, lorſqu'on conſidere cette coupole ſur la diagonale de ce maſſif, parce qu'alors elles paroiſſent iſolées, au lieu que vues de face elles s'apperçoivent aſſez imparfaitement, à cauſe du peu d'éloignement du point de diſtance, mais du moins cette coupole & ſes lanternes qui de tous côtés s'apperçoivent de fort loin de l'intérieur de la Capitale & de ſes environs, procurent à l'œil une ordonnance piramidale très-ſatisfaiſante étant vues angulairement.

Les croiſées pratiquées entre les pilaſtres de cette coupole ſont d'une proportion trop élevée, & leurs chambranles ſont revêtus de membres d'Architecture trop maigres pour l'eſpace où elles ſont ſituées & pour la hauteur où elles ſont placées. Il eſt vrai que ces croiſées font partie d'une ordonnance Compoſite, & que l'entablement des pilaſtres de cet Ordre forme des reſſauts qui l'élegiſſent : d'ailleurs chacun de ces pilaſtres eſt couronné d'un génie, ce qui rend cette partie ſupérieure fort ornée ; mais cette conſidération n'exige pas moins que pour faire une Architecture délicate & legere, on ne cherche à éviter de tomber dans l'excès de faire uſage de membres d'Architecture d'un genre meſquin & compoſés de reſſauts, de tables, de croſſettes, de petits frontons, &c : abus d'autant plus condamnable que ces parties étant fort élevées, elles ne produiſent à l'œil du ſpectateur que de la confuſion.

Au-deſſus de cet Ordre Compoſite s'éleve une eſpece d'Attique, mais dont la hauteur peu conſidérable vue d'en bas, ne lui donne l'apparence que d'un amortiſſement en forme de piédeſtal continu qui ſert de baſe au dôme. Cette eſpece d'Attique qui s'éleve à plomb du nud du mur de la coupole, eſt orné de conſoles qui par leur empattement ſervent chacune ſéparément de contreforts pour empêcher la pouſſée du dôme extérieur conſtruit de charpente, tandis que les pilaſtres Compoſites qui ſoutiennent ces conſoles, & qui ſont liés par des murs de parpin au mur de la coupole, entretiennent la pouſſée de la voûte du dôme intérieur conſtruit en pierre, (voyez la coupe, ſur la Planche V). Les intervalles des conſoles de l'Attique ſont remplis par des tables quarrées ornées de médaillons, renfermant des fleurs de lis & des chiffres couronnés. Ces conſoles ſont amorties par des candelabres qui ornent le pied de ce dôme, lequel eſt couvert de côtes ou arcs doubleaux de métail doré, qui répondent à plomb de chaque conſole & pilaſtre de deſſous.

La forme de ce dôme eſt décrite par un demi cercle, ce qui la rend trop écraſée ; elle eſt bien différente en cela de celle du dôme des Invalides, dont le galbe eſt regardé par tous les maîtres de l'art avec admiration, (voyez ce que nous

Abbaye du Val-de-Grace.

avons dit de cet édifice, Tome premier, page 203.) Au-dessus du dôme dont nous parlons s'éleve une lanterne, surmontée d'une piramide terminée par une croix qui est élevée du sol du pavé de la grande cour de 32 toises 4 pieds.

Les ailes de bâtimens marquées D, ainsi que les pavillons E dont nous avons déja parlé, qui accompagnent le rez-de-chaussée de cet édifice, sont d'une Architecture bien inférieure à celle que nous venons de décrire. En effet les portes couronnées de frontons entrecoupés & les arcades feintes, dont les piédroits sont sans proportion, présentent une ordonnance peu propre à être imitée, quoique du dessein de le Duc, qui malgré la réputation dont il jouissoit alors, étoit d'un mérite bien inférieur à le Muet son contemporain & chargé comme lui, ainsi qu'on l'a vû au commencement de ce Chapitre, de la construction & de la conduite de cet édifice après François Mansard & le Mercier.

Elévation de la face latérale de l'Eglise du Val-de-Grace. Planche III.

Cette façade prise sur la ligne C D de la Planche premiere, montre ici le profil du portail marqué A, l'élévation d'un des murs de la cour marqué B, & l'un des pavillons C donnant sur la rue (dont on vient de voir la description). Il est aisé de remarquer le peu de relation que la décoration de ce mur a avec les arcades marquées D dans la Planche précédente, puisqu'à ce mur on a affecté des niches au lieu d'arcades qui auroient du moins répandu une uniformité plus agréable dans l'ordonnance de cette cour; d'ailleurs la réitération des portes D est assez inutile, celle du milieu, seule réelle, sembloit suffire, & auroit évité la multiplicité des petites parties qui proche d'un édifice sacré & d'une ordonnance colossale ne réussissent jamais bien.

La coupe marquée E est le bâtiment qui compose l'aile gauche du portail, lequel sépare une des cours intérieures de ce Monastere d'avec la cour principale.

Le pavillon F présente l'extérieur de la Chapelle de Ste. Anne; les lettres G marquent les corridors suspendus en l'air par des trompes & qui servent de communication pour arriver à couvert de l'intérieur du chœur des Religieuses dans la Chapelle dont nous venons de parler. Ces communications ont un dégagement commun par des portes percées au travers des piédroits marqués R dans le plan de l'Eglise, Planche premiere, sur lequel ces mêmes corridors sont désignés par la lettre S.

La lettre H marque la face latérale de la Chapelle du St. Sacrement, placée derriere le chevet du dôme de l'Eglise. Cette Chapelle est enfermée dans une enceinte particuliere par des murs de clôture de 9 pieds de haut, marqués T, Planche premiere. Ces murs ne sont pas exprimés ici sans doute pour laisser voir toute la hauteur de l'ordonnance de cette Chapelle. Les trois croisées I sont celles qui éclairent l'intérieur des Chapelles formant l'un des bas-côtés de l'Eglise; au-dessus de ces croisées, à plomb du mur intérieur de la nef, sont exprimés les vitraux qui éclairent l'intérieur de cet édifice. Ces deux murs de face sur un plan différent sont couronnés chacun d'une balustrade; celui d'en haut qui reçoit la poussée de la voûte de la nef est retenu extérieurement par des arcs-boutans dont les bases prennent naissance sur les voûtes des bas-côtés & viennent se terminer sur les piédestaux de la premiere balustrade. Au-dessus & derriere le pavillon marqué F s'éleve un avant-corps couronné d'un fronton, lequel est percé d'un vitrail qui éclaire un des côtés du dôme. En général la proportion de tous les vitraux supérieurs de ce monument est d'une forme peu propre à être imitée dans un édifice de ce genre, ce qui peut se remarquer dans la décoration intérieure représentée sur les Planches V & VI.

Elévation

Elévation extérieure du chevet de l'Eglise & d'une partie des bâtimens du Monastere du Val-de-Grace. Planche IV.

Cette façade générale est prise, dans la Planche premiere, sur la ligne E F; on y remarque la décoration & l'ordonnance d'une des principales élévations du Monastere vûe du côté des jardins, bâtie sur les desseins de le Muet. Cette élévation, qui a de longueur 35 toises & demie, est terminée par deux pavillons marqués A, qui ont autant de saillie que de largeur. L'ordonnance en général de cette façade, quoiqu'assez réguliere, est composée de trop petites croisées, souvent sans proportion & séparées par de grands trumeaux; elle est d'ailleurs surchargée de membres dont la réitération trop multipliée nuit à la simplicité du ressort d'un bâtiment de l'espece dont nous parlons. La proportion des pavillons A est néanmoins estimable; ils sont couronnés chacun d'un fronton & d'un comble dont la forme est assez bien amortie. Sans doute l'usage intérieur de ce corps de bâtiment a servi d'autorité pour l'ordonnance qui regne entre ces deux pavillons: cependant il faut convenir qu'un Architecte ne doit point, quelque sujettion que lui donnent les dedans, abandonner la décoration des dehors, principalement lorsqu'il s'agit de l'édification d'un monument dont l'importance & la gravité doivent répondre aux motifs qui lui ont donné lieu. C'est pourquoi, quelque besoin que l'on ait de soubassemens, d'étages quarrés & de mezzanines, du moins doit-on affecter dans une façade un bel étage dont la grandeur des parties soit proportionnée à l'étendue du bâtiment & à l'espace qui l'environne, dût-on comprendre plusieurs hauteurs d'étages dans une seule arcade ou croisée, ainsi qu'on l'a observé dans quelques-unes de nos Abbayes bâties à la moderne, & dont nous aurons occasion de parler en décrivant celle de S. Denys, Tome sixiéme. Abbaye du Val-de-Grace.

Cette façade fait un retour d'équerre du côté des jardins & dont la distribution se remarque dans la Planche premiere; ce retour est de la même ordonnance que celle dont nous venons de parler; elles forment ensemble deux des côtés du cloître de ce Monastere, qui est une des parties la plus réguliere de ce plan, ainsi que nous l'avons déja observé.

L'élévation marquée B montre une des faces extérieures de l'avant-chœur des Religieuses, & la lettre C l'un des côtés de la face de leur chœur, revêtu de contreforts qui soutiennent la poussée de la voute intérieure. Entre ces contreforts, au premier étage, se voyent les croisées qui éclairent le dedans de ce chœur, & au-dessous sont des mezzanines qui donnent du jour aux petits corridors qui dégagent extérieurement la Chapelle du St. Sacrement & celle de Ste. Anne, dont nous avons parlé plus haut.

La lettre D indique la façade extérieure de la Chapelle du St. Sacrement, & celle E montre le retour de celle de Ste. Anne. Au-dessus de ces deux Chapelles s'éleve la partie du chevet de l'Eglise couronnée de la coupole & du dôme, dont nous avons fait mention page 67.

Coupe & profil sur la longueur de l'Eglise du Val-de-Grace. Planche V.

Cette coupe, prise dans le plan sur la ligne G H, montre le développement intérieur de l'Eglise dont nous faisons la description, une partie extérieure des bâtimens du Monastere du côté des jardins, & la décoration d'un des murs de la grande cour dont nous avons parlé Planche III.

Le pavillon marqué A est le retour d'un de ceux que nous avons décrit dans la Planche précédente, flanqué d'une colonnade au-dessus de laquelle s'éleve un cabinet en saillie; ce pavillon est adossé contre un avant-corps B qui conduit en

Abbaye du Val-de-Grace.

dedans à un parloir intérieur & au Chapitre de ce Monastere, dont on voit une partie de la décoration extérieure marquée C, le reste étant masqué par la Chapelle du St. Sacrement D dont on voit ici la décoration intérieure qui est d'une assez belle ordonnance. La communication de cette Chapelle avec le dôme est marquée par une tour ronde E, à la place de laquelle on eut dû préférer une grille telle que celle qui se remarque en F, & qui simétrise à celle qui lui est opposée, renfermant la Chapelle de Ste. Anne. Près de cette tour ronde est placé le rétable d'Autel qui ne se voit point ici, mais qui est exprimé vû de face, Planche VI, & dont l'on voit le plan sur la Planche premiere. L'intérieur du dôme est décoré au rez-de-chaussée d'un Ordre de pilastres Corinthiens, dont les fûts sont canelés & les chapiteaux taillés de feuilles d'olivier d'un excellent travail. On peut observer néanmoins que les canelures de ces pilastres dans l'exécution sont tenues trop simples pour la richesse des chapiteaux dont en général on ne sçauroit trop admirer le galbe des feuilles, les contours des hélices & des caulicoles, & la répartition des rameaux de chaque distribution de feuilles. Cette considération auroit dû porter à faire ces canelures moins simples, car ayant reconnu comme un précepte indispensable de conserver de l'analogie entre la partie & le tout d'un édifice, ce précepte doit s'étendre incontestablement sur les parties qui subdivisent un Ordre d'Architecture : raison pour laquelle il auroit été nécessaire de rudenter les canelures, ou au moins de les avoir enrichies chacune d'un listeau.

Au-dessus de cet Ordre s'élevent quatre grands arcs qui soutiennent le dôme, & dont les panaches sont enrichis de médaillons ornés de sculpture. Ce sont autant de chef-d'œuvres de *Michel Anguiere* qui a présidé à la plus grande partie de la sculpture de ce superbe édifice, dont la beauté ne contribue pas peu à donner à l'intérieur de ce monument cet air de majesté dont nous avons parlé.

Au-dessus de ces grands arcs regne un entablement qui soutient un stilobate continu sur lequel s'éleve un Ordre Corinthien de pilastres accouplés dont le diamétre trop petit auroit dû déterminer à n'en mettre qu'un seul dans chaque trumeau. Alors cet Ordre seroit devenu plus colossal & les croisées plus larges, au lieu que ce défaut rend cette ordonnance chétive & fait qu'elle paroît supporter avec peine la hauteur de la voûte qui s'éleve au-dessus & n'avoir aucune analogie avec l'Architecture de dessous.

La voûte du dôme dont nous venons de parler est peinte à fresque par Pierre Mignard (*d*), elle peut être regardée comme un des plus grands ouvrages de peinture qui soit exécuté dans ce genre ; au-dessus de cette voûte en cul de four se voit la charpente qui détermine extérieurement la forme du dôme, servant d'amortissement à l'extrémité supérieure de cet édifice.

La nef marquée G est séparée du dôme par une grille de fer qui se voit dans le plan; elle est tenue plus basse de deux marches qui ne sont point exprimées ici, parce qu'ainsi que nous en avons déja averti, les Planches que nous donnons ont été gravées la plus grande partie sur les projets de cet édifice, qui néanmoins ont été assez exactement suivis dans l'exécution. La voûte de cette nef est d'une richesse & d'une exécution fort estimées, mais en général on y remarque trop d'or-

(*d*) Pierre Mignard, premier Peintre du Roi, né à Troyes en Champagne, en 1610, peignit ce dôme à son retour d'Italie. Dans le nombre infini d'excellens ouvrages que nous avons de cet Artiste, la gallerie & le grand sallon de St. Cloud peuvent passer pour ses chef d'œuvres. Il mourut le 13 Mai 1695, âgé de 84 ans, & est enterré aux Jacobins de la rue Saint Honoré, où Madame la Marquise de Feuquieres sa fille avoit ordonné, avant que de mourir, le tombeau qu'on voit dans cette Eglise : il est de l'exécution de Mr. le Moine, & le buste est de Girardon.

Pierre Mignard, dont nous venons de parler, avoit un frere qui étoit Architecte du Roi. Il fut chargé par M. Colbert en 1678, conjointement avec Mrs. Bruant, le Pautre & Felibien, de faire ses observations sur les différentes constructions & qualités des matériaux des anciens édifices de cette Capitale ; l'on voit les procès-verbaux de ces quatre Architectes dans les Regîtres de l'Académie Royale d'Architecture, dont Mr. Boffrand a bien voulu me communiquer quelques extraits.

nemens, & l'on ne peut applaudir à la forme des vitraux de cette voûte qui sont d'une forme trop écrasée, ainsi que nous l'avons déja observé en parlant des façades extérieures de ce monument. On auroit pû corriger la forme de ces croisées en les tenant plus étroites & en les élevant davantage dans la hauteur de la voûte, ce qui auroit autorisé à mettre moins d'ornemens dans cette derniere. Le socle qui reçoit les retombées de cette voûte est trop peu élevé, & quoique l'on ait supprimé la plus grande partie de la cimaise supérieure de la corniche de l'entablement Corinthien, à peine apperçoit-on la hauteur de ce socle que l'on devroit toujours tenir d'une élévation proportionnée au point de distance pris de l'un des côtés de la nef, y compris la saillie de la corniche entiere. Il seroit cependant à propos, autant qu'il est possible, de ne jamais supprimer ce membre dans un entablement régulier, malgré les exemples qu'on en voit dans l'intérieur de nos édifices sacrés, & si le peu de diamétre d'une Eglise ne permet pas toute la saillie de cette cimaise, du moins est-il plus convenable de rendre le profil de cette derniere plus camus, ainsi qu'on l'a observé dans l'Eglise des Carmes déchaussés près le Luxembourg, dont l'ordonnance, quoique d'une Architecture assez médiocre en général, ne laisse pas que d'être composée de quelques parties assez estimables. Abbaye du Val de-Grace.

Les arcades de cette nef peuvent être regardées comme autant de chef-d'œuvres, tant par la beauté des profils de leurs impostes, que par la proportion de leurs piédroits & de leurs alettes, aussi bien que par la sculpture qui couronne leurs archivoltes, & qui se trouvant enfermée dans des niches quarrées, présente l'assemblage d'un tout si satisfaisant qu'on n'en sçauroit trop recommander l'imitation dans quelque genre d'Architecture que ce puisse être.

Dans chacune de ces arcades sont exprimées les croisées extérieures qui éclairent chacune des Chapelles qu'elles contiennent; au-dessous de ces croisées devoient être placés les coffres d'Autel qu'on remarque ici, mais leur exécution a été suspendue jusqu'à présent. A l'extrémité de cette nef, du côté de l'entrée, est exprimée la coupe du frontispice marquée H; la partie I offre le revêtissement d'un des murs de la principale cour, dont nous avons déja parlé, Planche III.

Coupe & profil de l'Eglise & du Monastere du Val-de-Grace. Planche VI.

Cette coupe, élevée sur la ligne I K, Planche premiere, indique le développement intérieur du dôme de l'Eglise marqué B, celui du chœur des Religieuses C, de leur avant-chœur D, du clocher E, du grand escalier F, du cloître G & des bâtimens de l'infirmerie marqués H.

La lettre A indique l'intérieur de la Chapelle de Ste. Anne, où sont déposés les cœurs de la Famille Royale, & dans laquelle est élevé le lit de parade dont nous avons parlé page 63. Au-devant de la grande arcade & en face de celle de l'entrée du dôme se voit le grand Autel élevé sur les desseins de *Gabriel le Duc*; cet Autel est composé de six colonnes torses d'Ordre Composite, de marbre de Barbançon, élevées sur des piédestaux aussi de marbre. Ces colonnes sont enrichies d'ornemens en spirale d'une belle exécution, les bases & les chapiteaux sont dorés ainsi que ces ornemens. Au-dessus de ces colonnes regne un entablement portant un baldaquin formé de six grandes courbes terminées par un amortissement; sur chaque colonne sont des anges portant un encensoir, au pied desquels sont des festons qui marquent la forme du plan de cet amortissement, ces festons sont enrichis de génies portant des legendes sur lesquelles sont écrits des versets du *Gloria in excelsis Deo.*

Sur le coffre d'Autel placé sous ce baldaquin, s'éleve un groupe de figures

Abbaye du Val-de-Grace.

de marbre blanc de proportion naturelle, repréſentant le Sauveur nouvellement né, la Vierge & St. Joſeph, ſculptées par *François Anguiere* (*e*), auſſi bien que le bas-relief de bronze doré qui forme le parement de cet Autel; derriere ce groupe de figures s'éleve un Tabernacle iſolé ainſi que le rétable d'Autel, qui a deux faces, l'une du côté de l'Egliſe & l'autre du côté de la Chapelle du St. Sacrement, d'où les Religieuſes de ce Monaſtere reçoivent la Communion ſans être vûes du peuple, & c'eſt pour cet acte de piété qu'on a pratiqué la tour ronde dont nous avons parlé en expliquant la Planche V.

Entre les quatre grandes arcades de ce dôme ſont percées des ouvertures marquées I, fermées de grilles, & au-deſſus deſquelles ſont des tribunes qui avoient été pratiquées pour la Reine Anne d'Autriche & ſa ſuite, lorſqu'elle venoit faire quelque ſéjour dans ce Monaſtere.

Le développement des bâtimens de l'intérieur de cette Abbaye que l'on voit ici eſt aſſez détaillé pour nous diſpenſer d'étendre plus loin cette deſcription; nous obſerverons ſeulement que les parties F, G, H ont ſouffert des changemens aſſez conſidérables, mais comme ce genre d'Architecture eſt peu intéreſſant, nous n'avons pas crû devoir les rapporter.

(*e*) François & Michel Anguiere, nés à Eu en Normandie, ont excellé tous deux dans l'art de la Sculpture. François étoit l'aîné & fut choiſi après ſon retour d'Italie pour faire le mauſolée du Cardinal de Berulle qui ſe voit dans l'Egliſe des PP. de l'Oratoire; celui de M. de Thou dans l'Egliſe de St. André des Arcs: le grand Crucifix de marbre blanc qui tient lieu de tableau au maître Autel de la Sorbonne, &c. Il mourut le 8 Août *1669*.

Michel Anguiere, qui comme nous l'avons dit, a exécuté de ſa main une partie de la ſculpture du monument dont nous parlons, s'eſt acquis auſſi beaucoup de réputation dans la figure d'Amphitrite placée dans les jardins de Verſailles; c'eſt encore de cet habile Artiſte qu'eſt le tombeau de M. de Souvré qui ſe voit dans l'Egliſe de S. Jean de Latran, ainſi que la plus grande partie de la ſculpture des Portes de S. Antoine & de S. Denys. Il mourut le 11 Juillet *1686*, & fut inhumé dans l'Egliſe de S. Roch, dans le même tombeau que François Anguiere, ſon frere aîné.



CHAP.

Plan general de l'Eglise et du Monastere de l'Abbaye R

Iardin

Chapelle du St Sacrement

Chapelle St Benoit

Chapelle St Victor

Chapelle Ste Anne

Dome

Choeur des Religieuses

Chapelle St Charles

Passage

Sacristie exterieure

Sacristie interieure

Nef

Parloir

Cour

Cour

Cour

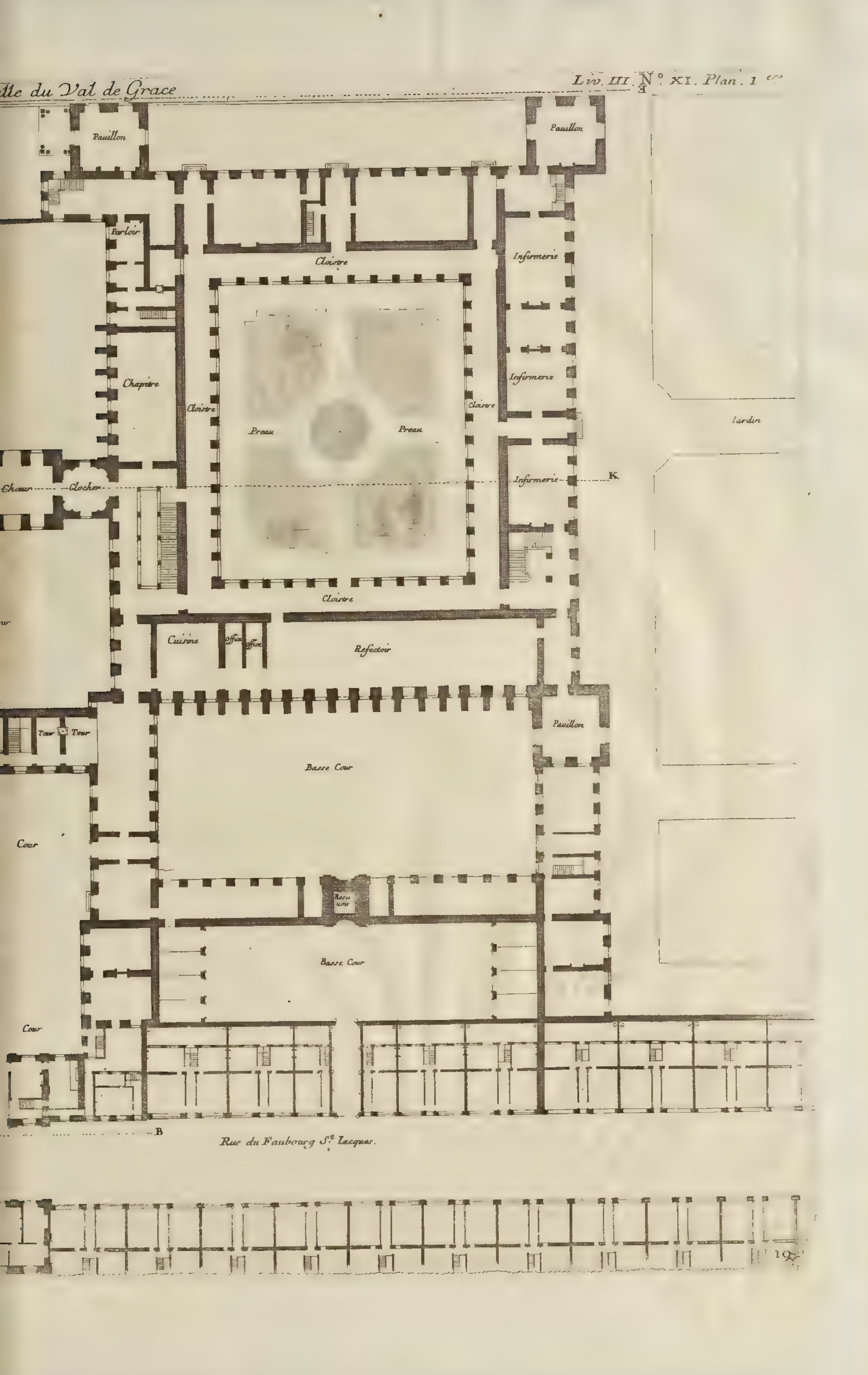
Cour

Grand Cour

Rue du Faubourg St Jacques

Echelle de 20 toises

A Paris chez JOMBERT, rue Daüphine.


Pavillon
Pavillon
Parloir
Cloistre
Infirmerie
Chapitre
Cloistre
Preau
Preau
Cloistre
Infirmerie
Iardin
Chœur
Clocher
Infirmerie
K
Cloistre
Cuisine
Office
Office
Refectoir
Tour
Tour
Pavillon
Basse Cour
Cour
Basse Cour
Cour
B
Rue du Faubourg S.t Jacques.

ELEVATION DU PORTAIL DE L'EGLISE DE

Avec une partie des batimens qui accompagnent le Frontispi ce de cette E

A

G

F E D C

Echelle de 10 toises.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

ABBAYE ROYALE DU VAL DE GRACE,

…se vue du cote de la rue et priſse sur la ligne A B. Planche 1.ere



ELEVATION OU FACE LATERALE DE L'EGLISE DE L'ABBAYE ROYAL

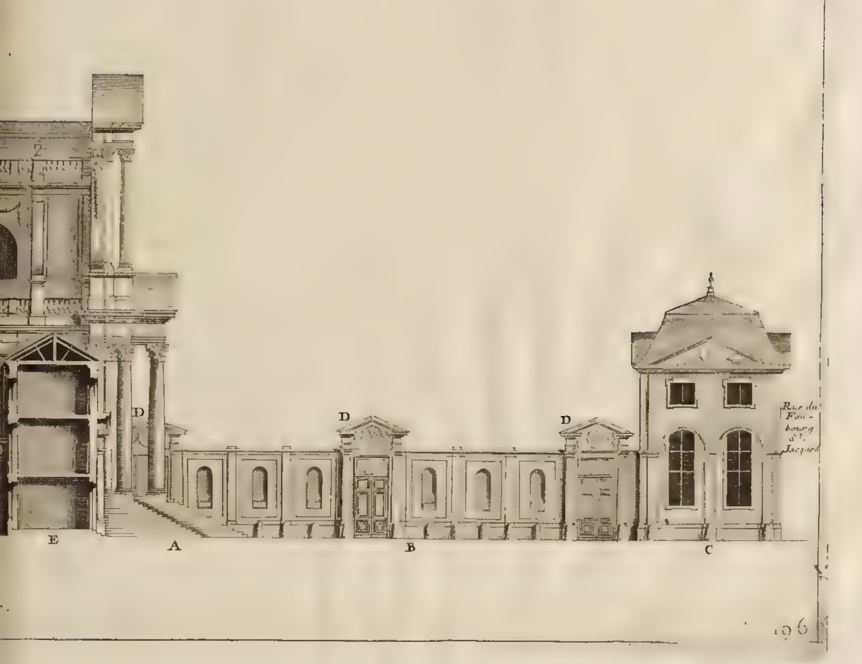
G G G I I

H F

Echelle de 10 toises.

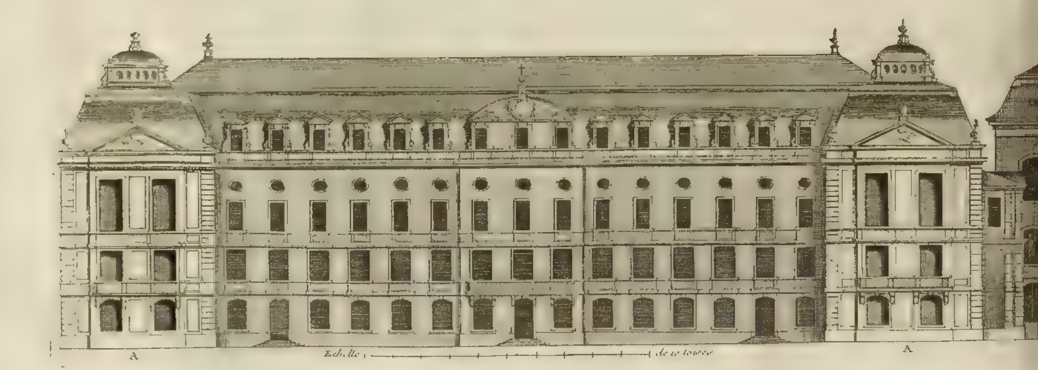
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

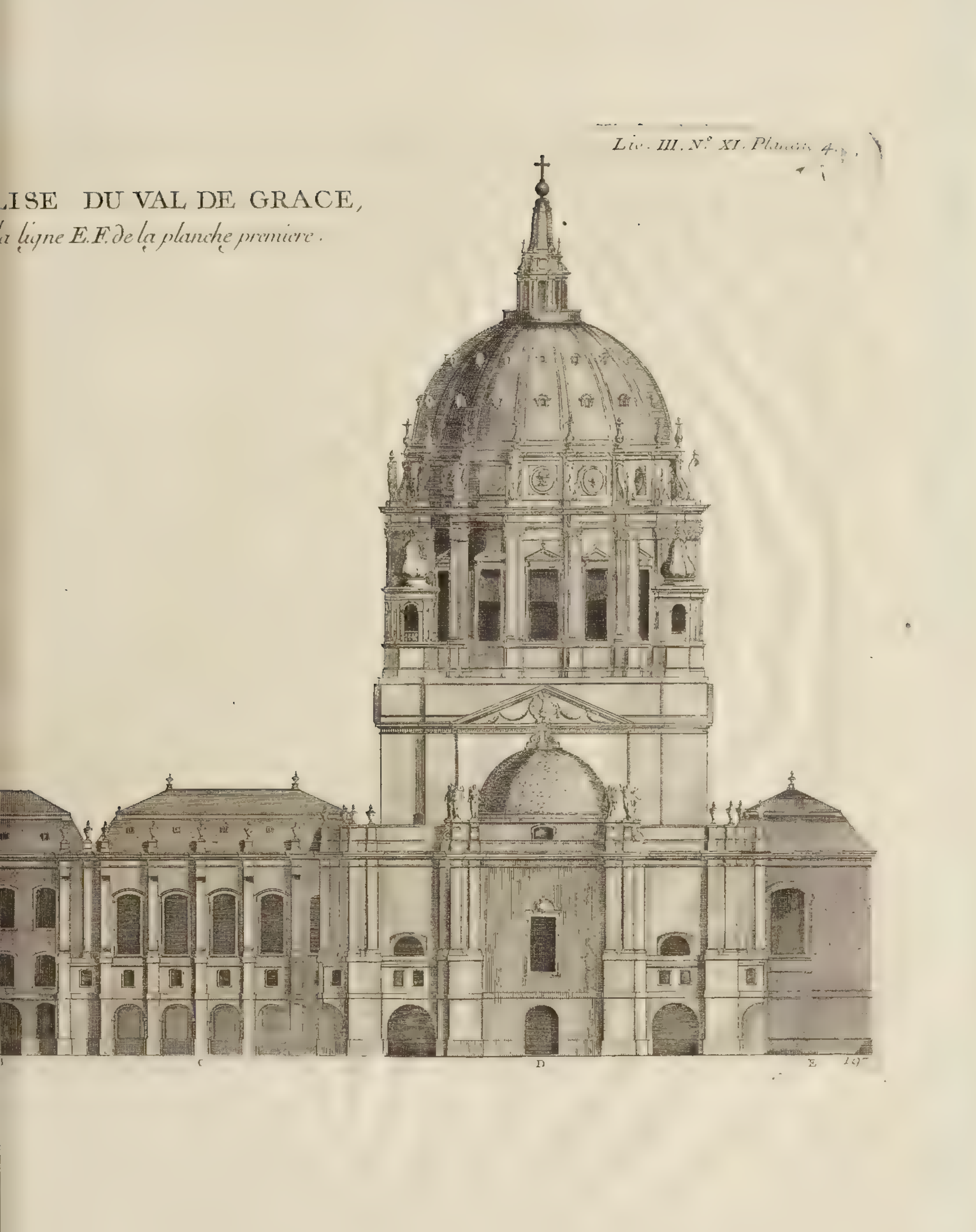
…U VAL DE GRACE, PRISE SUR LA LIGNE C D, *Planche premiere.*



ELEVATION DU CÔTÉ OPPOSÉ AU PORTAIL DE L'É

Avec la principale façade de son Monastere du côté des Jardins, prise s



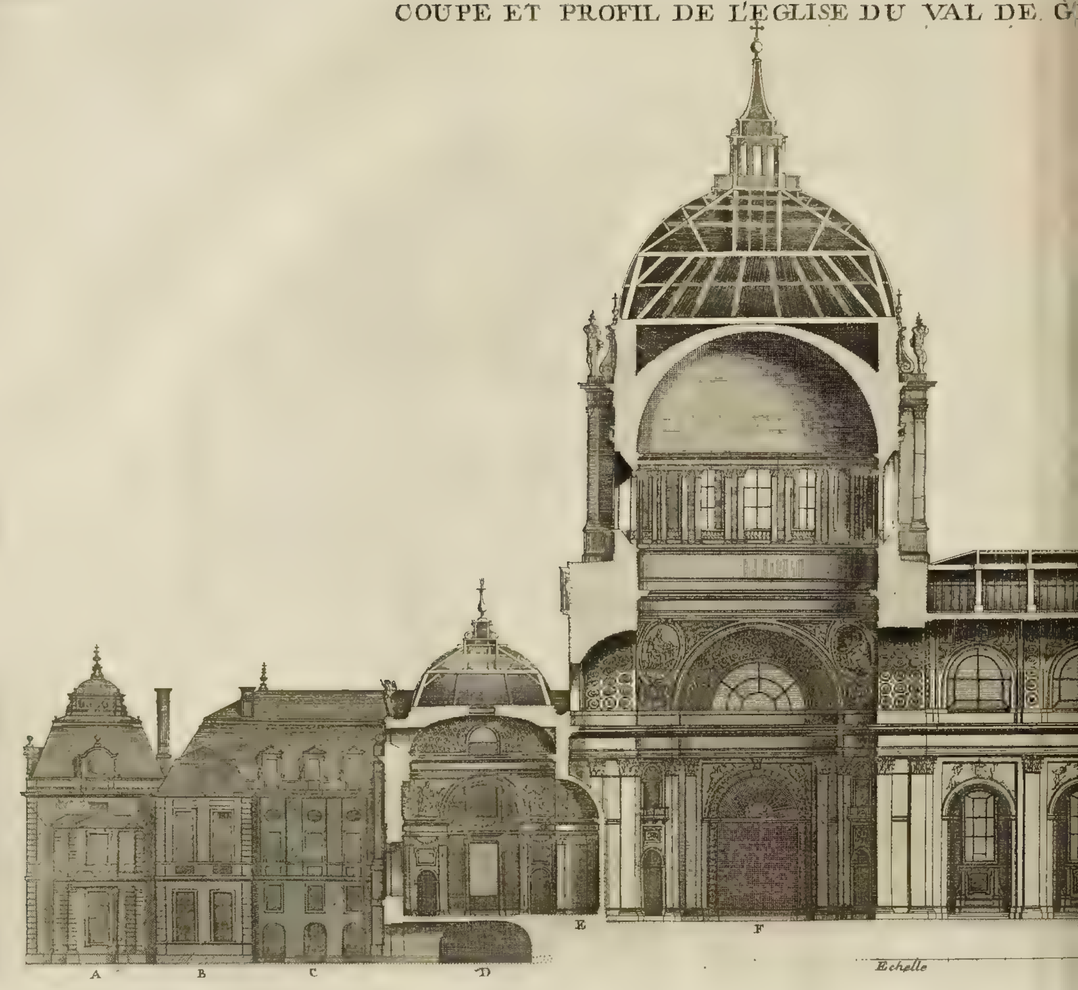

Liv. III. N° XI. Planche 4.
LISE DU VAL DE GRACE,
la ligne E.F. de la planche premiere.
C
D
E



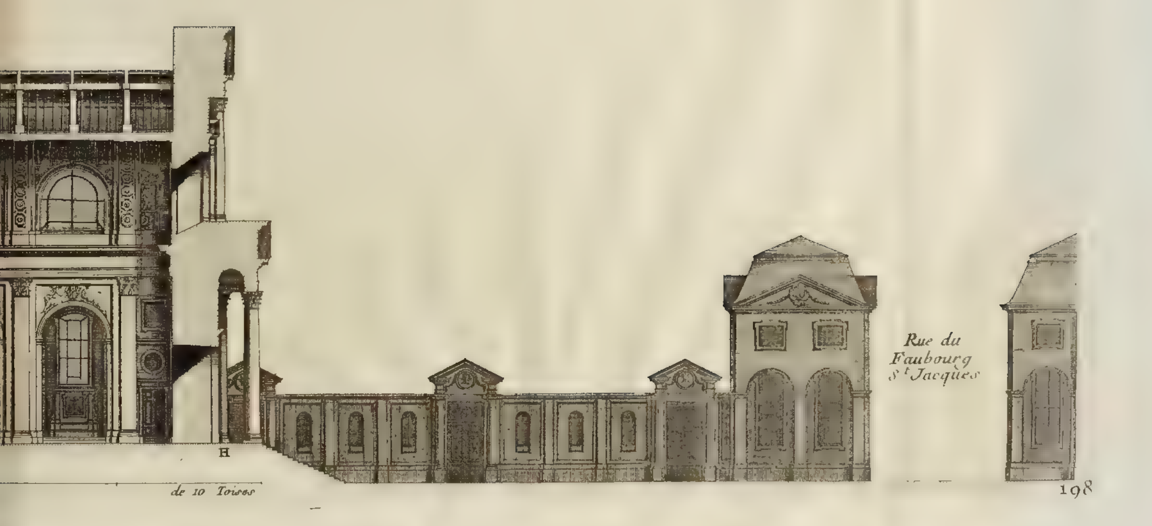


es
i-

COUPE ET PROFIL DE L'EGLISE DU VAL DE G



CE, *Prise dans la Planche 1.ere sur la ligne* GH.



ail des
lanti-

COUPE ET PROFILS DE L'EGLISE R

Cour

A I B I

Echelle de 15 toises. C D

ALE DU VAL DE GRACE, *Prise sur la ligne* IK *Planche* 1ere



CHAPITRE XII.

Description du Portail de l'Eglise des Religieuses Feuillantines, situé dans la rue du Fauxbourg St. Jacques.

Portail des Feuillantines.

L'EGLISE où est placé ce portail fut fondée vers l'an 1622, par Anne Gobelin femme de Charles d'Estournel, premier Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté; mais comme cette Eglise étoit très-peu considérable dans son origine, & qu'elle menaçoit ruine au commencement de ce siécle, le Roi accorda une loterie à cette Maison Religieuse, en 1713, pour la faire rebâtir, & ce fut, à ce que l'on croit, le sieur Marot (*a*) qui en donna les desseins, aussi bien que du portail dont nous parlerons seulement ici, les plans de l'Eglise & du Monastere étant assez peu de chose, & différant en cela du portail qui mérite quelque estime en ce que sa composition est en général d'une assez belle ordonnance & la proportion principale de ses Ordres assez correcte.

L'exécution de ce portail, qui a été fort négligée, montre assez que la théorie seule ne suffit pas lorsqu'il s'agit de mettre la main à l'œuvre pour l'édification d'un monument, & que les desseins les mieux conçus, mais d'une exécution & d'un appareil négligé, font perdre beaucoup aux différentes parties qui composent les masses d'un édifice. Quoiqu'il en soit, comme les défauts dont nous parlons ne se remarquent qu'au pied de ce frontispice, & que d'ailleurs les rapports des parties composent un assez bel ensemble, nous avons crû devoir donner cette Planche & prendre occasion de comparer son ordonnance avec quelques-autres édifices de ce genre.

L'estime que quelques personnes portent à ce monument est d'autant mieux fondée qu'à l'exception des piédestaux de l'Ordre Ionique qui sont un peu trop élevés, & du socle de l'Ordre Corinthien qui au contraire est un peu trop bas, cette décoration est d'un genre d'Architecture fort convenable. Encore faut-il avouer que ce frontispice étant apperçu d'un point de distance assez considérable, le double socle placé au-dessous du piédestal & qui égale la hauteur du perron est assez nécessaire ici, puisqu'en général si les piédestaux doivent avoir lieu dans la décoration, selon le sistême des modernes, ce ne doit être que dans le cas de l'edification d'un monument public à rez-de-chaussée, dans l'intention d'élever la base des Ordres au-déssus de la grandeur humaine, pour que dans le cas d'une grande multitude, le peuple ne puisse masquer ces bases, & qu'il laisse même appercevoir une partie du piédestal qui tient lieu de soubassement, autrement le spectateur juge imparfaitement du rapport de la hauteur de l'Ordre avec son diamétre. De là il faut conclure que les piédestaux dont les anciens ne faisoient point d'usage, & dont à la vérité les modernes usent trop inconsidérément, deviennent en quelque sorte indispensables dans le rez-de-chaussée des édifices dont nous parlons, aussi bien que dans les arcs de triomphe & dans tout autre édifice public, & qu'au contraire il faut les éviter dans les Ordres supérieurs, non-seulement à cause de la réitération trop multipliée de leurs corniches & de leurs

(*a*) Jean Marot, né à Paris, vivoit au commencement de ce siécle, & quoique les édifices qu'il a pû faire élever ne soient pas venus à notre connoissance, néanmoins il peut être regardé comme un Architecte de mérite, du moins pour la théorie, par les différens desseins d'arcs de triomphe, deportes de ville & d'Eglises qu'il a composé, dont on verra les Planches à la fin du huitiéme Volume de cet Ouvrage. C'est aussi à cet Architecte que nous sommes redevables d'avoir transmis à la postérité la plupart des anciens bâtimens de France qu'il a gravés, & dont il a donné au public deux Recueils connus sous le nom de grand & de petit Marot.

Il paroît aussi par un Recueil de Planches d'Architecture & d'ornemens publié à Amsterdam en 1712, qu'il y a eu un Daniel Marot qui avoit le titre d'Architecte de Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne.

Portail des Feuillantines.

bases paralleles avec les entablemens, principalement lorsqu'ils sont continus; mais encore parce qu'ils occasionnent des porte-à-faux inévitables, ce que Marot a cherché à sauver ici dans son Ordre Corinthien, en faisant usage d'un socle qui auroit produit un bon effet s'il eut été plus élevé. Par là la balustrade qui regne sur les bas côtés auroit pû être supprimée, & celle placée au bas de la croisée du grand entrecolonnement au premier étage ayant été réduite à la hauteur du socle proposé, cette même croisée auroit eu une proportion plus analogue à l'ordonnance Corinthienne.

Les niches de ce portail sont assez bien disposées, la grande arcade du rez-de chaussée, ainsi que les croisées de cet étage, sont d'une belle proportion; enfin dans ce frontispice on ne remarque point trop d'ornemens, les claveaux, les piédroits, les tables, &c, sont relatifs à l'ordonnance totale, le fronton même termine convenablement cette façade, & l'on peut dire qu'à bien des égards ce monument présente une ordonnance d'Architecture, quoique simple, bonne à imiter dans un édifice de l'espece de celui dont nous parlons, & qui est toujours préférable à tous les détails, les ornemens & les ressauts trop réitérés qu'on remarque dans la plupart des ouvrages du dernier siécle, tels que le portail des grands Jésuites, à Paris & peut-être celui de S. Gervais, ou bien à la simplicité trop affectée que nous aurons occasion de remarquer dans ceux des Barnabites, des Petits Peres, &c.

CHAPITRE XIII.

Description du Portail de S. Jacques & de S. Philippe du haut-pas, situé rue du Faubourg St. Jacques.

Portail de S. Jacques du Haut-pas.

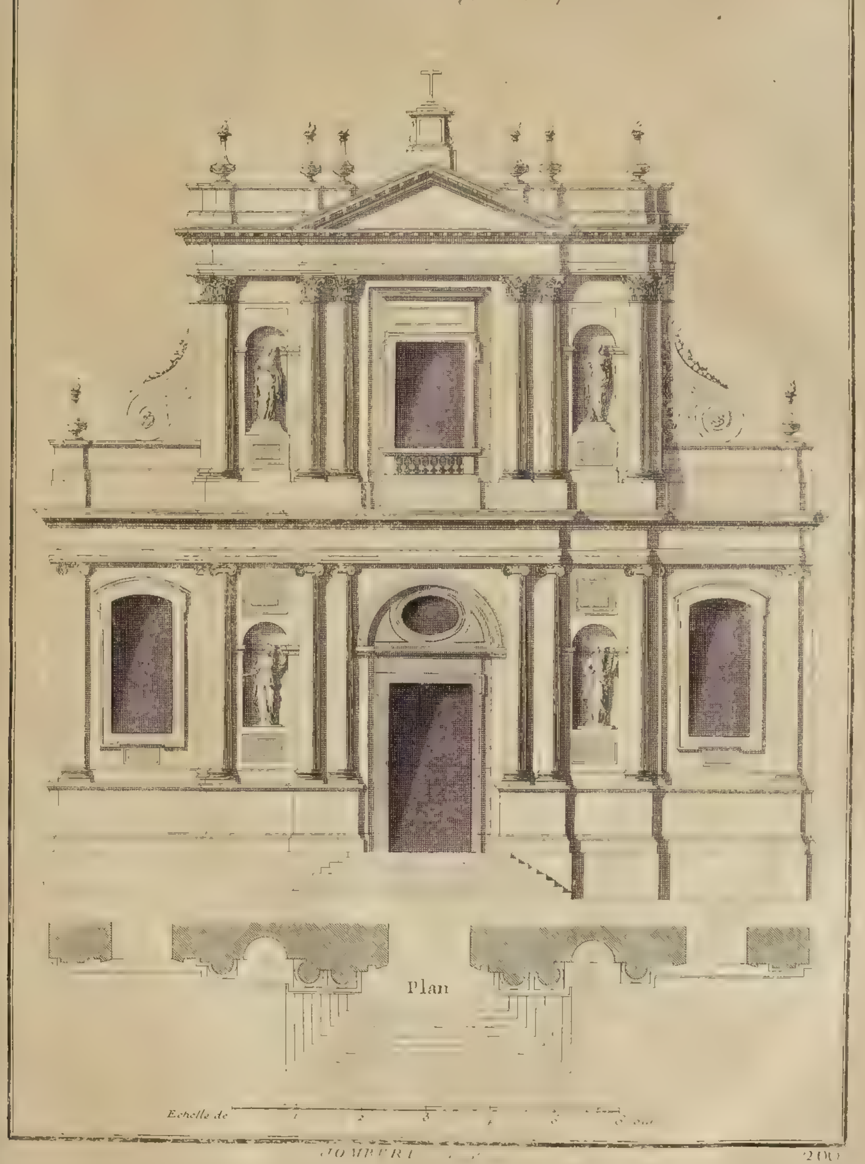
L'EGLISE Paroissiale dont nous donnons seulement ici le portail, fut commencée à bâtir en 1630, & ce fut Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orléans & Frere de Louis XIII, qui en posa la premiere pierre. Cet édifice fut continué jusqu'à l'entiere perfection du chœur seulement, & ce ne fut qu'en 1675 que l'on continua cette Eglise des fonds que Madame la Duchesse de Longueville donna à cet effet. Pour lors on commença la nef & le portail, & cette Dame en posa la premiere pierre le 19 Juillet de la même année. Cette Eglise en général est assez vaste, & les voûtes de ses bas côtés, entr'autre choses, sont d'une exécution assez hardie.

Le portail de cette Eglise est du dessein de Daniel Gittard, Architecte du Roi, dont nous avons parlé, page 37 de ce Volume. Cet édifice n'est estimé que pour l'Ordre Dorique du rez-de-chaussée, dont l'ordonnance est réguliere & d'une exécution assez correcte; son entablement est mutulaire, couronné d'un fronton sur lequel devoient être les figures de Saint Jacques & de Saint Philippe, mais que l'œconomie a fait supprimer, quoiqu'on les voye sur cette Planche. Cette même raison sans doute a porté à obmettre les vases & les autres statues qui se remarquent ici; au reste cette Planche anciennement gravée par Marot est assez conforme au projet qu'en avoit conçu Gittard.

La porte du grand entrecolonnement qui donne entrée à la nef est d'une belle proportion, aussi bien que celles des bas côtés; les yeux de bœuf qui sont au-dessus de ces dernieres sont trop grands & sont d'autant plus condamnables que ces grandes ouvertures sont inutiles du côté de l'intérieur de l'Eglise, & que la grandeur de leur diamétre a empêché la continuité de l'entablement Dorique, qui sans cette suppression, auroit rendu toute la partie inférieure de cet édifice

Elevation du Portail de l'Eglise des Religieuses Feuillantines

Situé rue du Faubourg S.t Jacques



Elevation du Portail de l'Eglise de S.t Jacques et de S.t Philippe du haut pas situé rue du Faubourg S.t Jacques.



A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

d'une très-bonne Architecture. La porte A donne entrée à un passage qui communique à la rue d'Enfer & qui sépare l'Eglise dont nous parlons d'avec le Séminaire de St. Magloire, que nous avons cité en parlant de celui de St. Sulpice, Chapitre sixiéme de ce Volume. La porte B ne se voit point aujourd'hui, à l'exception d'un piédroit & d'un commencement d'arc qui fait partie du mur de face d'une maison contigue à cette Eglise. Portail de S. Jacques du Haut-pas.

La partie élevée au-dessus de l'Ordre Dorique est d'une Architecture trop négligée, & le vitrail qui est au milieu occupe un trop grand espace, & semble n'avoir aucune analogie avec les ouvertures de l'ordonnance de dessous: la balustrade qui est au-dessus de ce vitrail est aussi trop considérable, la continuité de 27 balustres sans piédestaux qui les séparent est un abus que nous avons blâmé dans l'Introduction, page 92, & qui rend ce couronnement trop évuidé & d'une Architecture trop grêle, comparée avec la simplicité de l'ordonnance qui la reçoit.

Dans l'exécution on ne voit que la tour marquée C, celle qui lui est opposée n'a jamais été construite: sans doute elle fut projettée par l'Auteur pour satisfaire à la simétrie, mais elle a été supprimée, n'étant pas d'usage dans les Eglises Paroissiales d'élever deux tours, quoiqu'on en construise aujourd'hui deux à l'Eglise de St. Sulpice, qui différent néanmoins de celles des Eglises Métropolitaines en ce qu'elles sont terminées par des campanilles & non en plate-formes comme celles de Notre-Dame à Paris. Cette considération devroit déterminer à placer cette tour dans une des parties de l'édifice qui ne soit point apperçue, comme on l'a pratiqué à S. Roch, autrement une seule tour sur le frontispice d'une Eglise nuit à la simétrie, à moins qu'on n'affecte, lors de la composition de son édifice, de la placer dans le milieu du portail, élevée & soutenue sur un porche extérieur, ce qui contribueroit peut-être à donner à la décoration du frontispice une forme piramidale qui ne pourroit que produire un bon effet, si ses différentes parties avoient été conçues pour former un tout ensemble relatif au caractere & à l'expression d'un édifice sacré.

Les amortissemens qui se voyent sur ces deux tours, & qui renferment chacun un cadran, sont aussi supprimés dans l'exécution: nous les avons laissé subsister dans cette Planche étant d'une assez bonne Architecture & ayant été imités depuis par un Architecte de réputation, ainsi qu'on pourra le remarquer dans un édifice contenu dans ce Recueil. Ces amortissemens étoient couronnés dans cette Planche par un comble en dôme, terminé par une aiguille portant une croix; mais comme ils étoient d'une forme Gothique nous les avons supprimés. Voyez dans l'œuvre de Marot l'effet que produisoient ces aiguilles & l'amortissement qui terminoit le sommet du comble placé entre ces deux tours, que nous avons aussi supprimé ici.



CHAPITRE XIV.

Description de l'Eglise du College de Sorbonne.

College de Sorbonne.

LE College qui a donné occasion à cette Eglise est le premier qui ait été fondé dans le Quartier de l'Université de Paris, par Robert de Douay, Chanoine de Senlis & Médecin de Marguerite de Provence, femme du Roi St. Louis, qui en confia, vers l'an 1252, l'exécution à Robert de Sorbonne, & comme dans la suite on ne connut que ce dernier dans tout ce qui fut fait pour l'établissement de ce College, le public lui donna le nom de College de Sorbonne, quoique par modestie ou autrement Robert de Sorbonne ne prit dans son testament en 1270 que la qualité de proviseur. La Chapelle qui fut élevée dans le tems de ce College fut proportionnée à l'étendue du bâtiment, & selon quelques-uns ne fut dédiée que le 21 Octobre 1392, jour de Ste. Ursule.

Ce College jusques au Cardinal de Richelieu n'étoit recommandable que par son ancienneté & par ses Ecoles (*a*), son édifice auparavant ayant été fort peu de chose en comparaison de ce qu'il est à présent; mais en 1629 ce Cardinal le fit rebâtir à neuf sur les desseins de Jacques le Mercier, Architecte (*b*), & en posa la premiere pierre le 4 Juin de la même année. Ce nouveau bâtiment (dont nous ne donnons pas les distributions, quoique très-considérables, ayant déja parlé d'un édifice de même genre en décrivant le College Mazarin ou des Quatre Nations) forme un quarré long, & consiste en quatre grands pavillons joints les uns aux autres par de grands corps de logis, dans lesquels sont distribuées en plusieurs étages de grandes salles & 36 appartemens pour autant de Docteurs & de Théologiens de la Maison de Sorbonne. Au premier est une grande gallerie de 20 toises de longueur sur 30 pieds de largeur, décorée à chacune de ses extrémités d'une cheminée; c'est dans cette gallerie qu'est la Bibliotheque; elle se ressent de la magnificence du Cardinal de Richelieu qui l'a augmentée si considérablement qu'elle passe aujourd'hui pour une des plus complettes de l'Europe.

Après que ce Cardinal eut fait bâtir le College, il ordonna qu'on construisit l'Eglise dont nous allons parler; pour cet effet il fit acheter plusieurs maisons voisines, & en 1635, au mois de Mai, il en posa la premiere pierre: cette Eglise termine un des côtés du quarré long que forme le College; son portail donne sur une place nommée de Sorbonne, & une rue ouverte en face de ce portail porte le nom de ce Cardinal, & fait découvrir cet édifice de la rue de la Harpe.

Plan de l'Eglise de la Sorbonne. Planche premiere.

L'intérieur de cette Eglise a de longueur 25 toises dans œuvre, & a 12 toises & demie de largeur. Un dôme de 38 pieds de diamétre divise la longueur de l'Eglise en deux parties égales. Du côté de la principale entrée est une nef décorée de deux arcades de chaque côté; vers le chevet est placé le chœur qui a la même grandeur & qui est de la même décoration que la nef; la largeur de la croisée de l'E-

(*a*) Cette Maison a produit de grands Théologiens & de grands avantages aux sciences & aux arts. On prétend que ce sont deux Docteurs de ce College, sçavoir *Guillaume Fichet*, Savoyard, & *Jean Heynlin de la Pierre*, Allemand, qui introduisirent l'Imprimerie en France en recevant dans la Maison de Sorbonne des Imprimeurs qui pendant les années 1470, 1471, 1472, &c, mirent au jour plusieurs Livres dont on voit des exemplaires dans la Bibliothéque de cette Maison.

(*b*) Jacques le Mercier, Architecte du Roi, né à Pontoise, a bâti la Sorbonne, le Palais Royal, une partie du vieux Louvre, &c, & a été regardé par quelques-uns comme un des meilleurs Architectes du dernier siécle; du moins est-il certain que l'Eglise de la Sorbonne peut passer pour un des beaux monumens que nous ayons en France, &qu'on y remarque, plus que dans tout autre de cette espece, le goût de l'Architecture antique.

glise

glise égale celle de la nef, & celle des quatre grandes Chapelles en forme de bas-côtés égale environ la moitié de la largeur de la nef. College de Sorbonne.

Du côté de la cour du College, dans l'une des faces latérales, est élevé un portail collatéral décoré de dix colonnes isolées, qui forment un porche extérieur. En face de cette porte, dans l'intérieur de l'Eglise, est la Chapelle de la Vierge, décorée d'un fond d'Architecture de marbre blanc qui reçoit des colonnes de marbre de Rance. Au milieu du grand entrecolonnement de cette Chapelle est une niche enrichie de lames de bronze doré ; la statue de la Vierge qui tient l'Enfant Jesus sur ses genoux est aussi de marbre blanc, & a été sculptée par Desjardins. Nous ne donnons que le plan de cette Chapelle, sa décoration seroit devenue trop petite dans la coupe, & c'est pour cette raison que nous disons ici quelque chose de son ordonnance, quoique la Planche dont nous faisons la description n'ait pour objet que la distribution de cette Eglise.

Pour procurer de la solidité aux quatre panaches du dôme, on a pratiqué des entre-pilastres marqués A, dans l'intervalle desquels sont exprimées des niches qui simétrisent avec celles des retours B de la croisée de l'Eglise. On voit sur ce plan des portes dans ces retours à la place des niches, mais comme ces portes ont fort peu d'élévation, cela ne nuit en rien à l'uniformité des niches, ainsi qu'on peut le remarquer dans les Planches IV & V qui offrent la décoration intérieure de ce monument, & dont nous parlerons dans son lieu. Ces pilastres ainsi réunis produisent des piliers un peu pesans dans l'exécution, mais ils composent une Architecture solide qui fait un bon effet dans ce Temple. D'ailleurs il faut considérer que ce monument n'est pas une Eglise Paroissiale, qu'il y a peu de Chapelles, & qu'en général cet édifice n'étant pas ouvert au peuple, sa décoration & sa distribution demandent une toute autre ordonnance, ainsi qu'on l'a observé aux Quatre Nations, au Val-de-Grace, aux Invalides, &c, bâtis à peu près dans le même genre & pour la même fin, au lieu que nos Paroisses modernes, telles que S. Sulpice, S. Roch & plusieurs autres, érigées pour contenir un grand nombre de Paroissiens, semblent exiger des massifs moins considérables, & un caractere particulier à leur usage & à leur destination.

Comme il y a peu d'ouvertures de portes & de croisées dans cette Eglise, & qu'il y a beaucoup de marbre employé dans sa décoration intérieure, il est à croire que c'est ce peu d'ouvertures qui la rend humide, malgré son élevation au-dessus du sol du pavé de la place, & de la grande cour du College. Au reste la couleur des marbres qui la décorent étant très-rembrunie, contribue sans doute à lui donner aussi un air de tristesse, qui semble avoir été affecté pour que ce monument parût servir de mausolée au tombeau du fondateur de cette Eglise, qui en effet se trouve élevé dans le milieu du chœur à l'endroit marqué *. Ce magnifique ouvrage de Sculpture, unique dans son genre, est de Girardon, & a été posé en 1694. Le Cardinal de Richelieu y est représenté à demi couché, soutenu par la Religion & ayant à ses pieds la Science qui paroît désolée de la perte d'un Ministre qui a tant contribué à la perfection des Arts en France. Au-dessous de ce tombeau, dans une cave construite exprès, repose le corps de ce Cardinal (*c*), qui mourut à Paris le 4 Decembre 1642, âgé de 57 ans.

On a exprimé sur cette Planche l'arrachement d'une partie des masses des bâtimens de la grande cour du College & de la place qui est devant, dont nous avons déja parlé, & l'on verra en petit l'ordonnance des façades qui les décorent dans les Planches VI & VII, dessinées en perspective pour donner une idée générale de tout l'ensemble de cet édifice & de ses dépendances.

(*c*) Voyez l'Epitaphe de ce Ministre qui est écrite d'un stile très-singulier & qui est gravée dans cette cave sur une lame de cuivre de 3 pieds & demi de haut sur 2 de large, & que *Piganiol* rapporte dans sa description de Paris, T. V. p. 530.

Elevation du Portail du côté de la Place de Sorbonne. Planche II.

College de Sorbonne. Ce frontiſpice eſt décoré de deux Ordres d'Architecture, l'un Corinthien & l'autre Compoſite (*d*) élevés l'un ſur l'autre; l'avant-corps du milieu, au rez-de-chauſſée, eſt formé par des colonnes, & tout le reſte de l'ordonnance par des pilaſtres. On a obſervé, pour les dimenſions générales de ce frontiſpice, de lui donner autant de hauteur que de largeur plus un vingt-quatriéme, à compter du ſommet du fronton juſques au ſol du pavé. La largeur de l'avant-corps égale la moitié de toute celle de l'édifice, & la hauteur de l'Ordre ſuperieur eſt à celle de l'Ordre de deſſous comme 19 eſt à 20, c'eſt-à-dire qu'il a un module de moins; proportion aſſez univerſellement approuvée par les plus grands Architectes. Les entablemens de ces Ordres ont entre le quart & le cinquiéme, ſelon le ſyſtéme de Scamozzi; le piédeſtal du ſecond Ordre, qui ſert de baluſtrade au premier, a de hauteur le tiers de la colonne d'en bas, y compris un ſocle au-deſſus de ſa corniche, en forme de congé. Ce ſocle pratiqué ainſi réduit ce piédeſtal en apparence un peu au-deſſous du tiers de l'Ordre ſupérieur & eſt placé pour exhauſſer les baſes des pilaſtres, afin que du point de diſtance la ſaillie de ce piédeſtal ne les maſque pas, cette baluſtrade étant à plomb du fuſt des colonnes de deſſous. Comme elle ſe trouve un peu élevée, les baluſtres qui ſeroient devenus trop hauts ſont poſés ſur un petit piédeſtal, afin qu'ils ne ſurpaſſent pas en hauteur le diamétre de la colonne. Il n'y a point de baluſtres au-deſſus du grand entrecolonnement, dans le deſſein de ménager une place pour l'inſcription ſuivante.

DEO OPT. MAX.
ARMANDUS CARDINALIS DE RICHELIEU.

Ces baluſtres ont ſans doute auſſi été ſupprimés dans la crainte qu'on n'apperçut par leurs intervalles la baye de l'arcade en plein ceintre qui eſt au-deſſus, dont la forme déja trop élegante auroit paru beaucoup trop élevée. Cette conſidération auroit dû déterminer à ſe paſſer tout à fait de baluſtres dans cette ordonnance, un appui continu auroit eu plus de ſuccès, non-ſeulement à cauſe que ces baluſtres ſe remarquent ici en trop petite quantité, mais auſſi parce qu'ayant été ſupprimé dans le grand entrecolonnement, quoique décoré deportes qui repréſentent un vuide, il étoit inutile d'affecter ceux qui ſe voyent ſur les petits entrecolonnemens qui ne ſont décorés que de niches, ne devant en général employer les baluſtres qu'à plomb de quelque corps d'Architecture percé à jour par des portes ou des croiſées. Voyez ce que nous avons dit concernant les baluſtrades dans l'Introduction, au commencement du premier volume page 90 & ſuivantes.

Les colonnes de cet avant-corps ſont diſtribuées par accouplement, par deux petits entrecolonnemens de quatre modules & par un grand entrecolonnement de neuf modules. Cette diſpoſition eſt aſſez agréable, mais ces eſpacemens qui n'ont pas un rapport direct entr'eux ont occaſionné des différences aſſez conſidérables dans les intervalles des modillons & ont cauſé une irrégularité ſenſible dans ces ornemens, ce qu'il faut éviter autant qu'il eſt poſſible. Il eſt vrai qu'en général, ſelon le ſentiment des plus grands Architectes, les acceſſoires dans une ordonnance de quelque importance doivent ceder à la dimenſion totale d'un édifice, mais au moins faut-il prendre garde que ces irrégularités ne nuiſent à la ſimétrie, autrement on les doit ranger au nombre des licences à éviter, bien loin qu'elles puiſſent jamais paſſer pour des autorités.

(*d*) Sur ce deſſein l'on a exprimé deux Ordres Corinthiens, mais comme ces Planches étoient anciennement gravées, & que ces Ordres ne différent que dans leur chapiteau, l'on a cru qu'il ſuffiſoit ſeulement d'en avertir ici, la grandeur de l'échelle n'ayant pas permis d'ailleurs d'y obſerver une différence aſſez ſenſible.

Les petits entrecolonnemens, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, sont décorés de niches dans lesquelles sont des statues de marbre blanc sculptées par Guillain; ces figures & les niches sont trop petites par rapport à la grandeur des Ordres. Ce défaut est occasionné par le peu d'espace des petits entrecolonnemens, ce qui auroit dû déterminer l'Architecte à préferer des tables à ce genre de décoration, devant regarder comme un abus d'introduire des parties qui ne peuvent avoir aucun rapport avec les masses principales. D'ailleurs au-dessous & au-dessus de ces niches sont pratiqués de petits paneaux, qui avec l'imposte, l'astragale, & les retraites continues, divisent cette hauteur par des lignes horisontales qui ne peuvent aller avec la hauteur des Ordres qui doit dominer dans toutes les occasions où on les employe, leur ordonnance devant donner le ton à l'Architecture qui les accompagne. Collegede Sorbonne.

Dans le grand entrecolonnement du rez-de-chaussée est une porte à plate-bande droite couronnée d'un fronton. Cette porte paroît trop petite pour l'entrée de ce Temple, d'ailleurs sa forme semble être plus convenable à une croisée, & pour cette raison elle auroit dû occuper le grand entrecolonnement de l'Ordre supérieur, l'élegance de l'arcade en plein ceintre étant plus convenable à l'Ordre Corinthien qu'au Composite, parce que ce dernier doit être consideré, selon le sentiment de Scamozzi, comme moyen entre la proportion Ionique & Corinthienne. Il y a lieu de croire que la forme des ouvertures paroissoit indifférente à la plûpart des Architectes du dernier siecle, puisque l'on remarque qu'ils employoient indistinctement de petites portes dans des grands édifices, aussi bien que des croisées où des portes auroient été plus convenables, & qu'ils n'ont pas été plus scrupuleux d'employer de grands trumeaux, des claveaux, & des piédroits inconsidérément, sans avoir égard si ces parties pouvoient aller ensemble, si elles se pénétroient, ou si elles étoient masquées par les colonnes placées devant. Il semble même que toute leur attention consistoit à élever des Ordres assez reguliers & dont la grandeur pût en imposer, & qu'ils négligeoient toutes les autres parties du bâtiment, comme devant ceder à leur ordonnance: d'où il est arrivé que les Architectes qui sont venus après eux les ont imités, & ont transmis jusqu'à nous ce goût d'indépendance qui se remarque actuellement dans notre maniere de bâtir en France.

Dans les arrieres-corps de ce portail, qui ne contiennent qu'un seul Ordre, sont des croisées d'une assez heureuse proportion étant considérées à part & non avec la legereté de l'Ordre Corinthien, mais dont néanmoins les membres d'Architecture qui les accompagnent sont de fort bon goût: nous en donnerons le dessein dans le septiéme Volume, avec plusieurs autres parties dans ce genre puisées dans nos plus beaux édifices. Au-dessus de ces arrieres-corps sont des consoles qui servent d'arc-boutans à la partie supérieure de ce portail, à l'extrémité inférieure desquelles sont des statues qui couronnent les bas-côtés de ce même portail.

A la gauche de ce monument on a exprimé le profil du porche qui donne entrée de la cour du Collége dans cette Eglise, quoique pris géometralement on ne puisse l'appercevoir à cause des bâtimens marqués C dans la Planche premiere, mais on les a supposé ici démolis pour donner une idée de l'ensemble de tout cet édifice, raison pour laquelle on a aussi exprimé au-dessus de ce portail la décoration extérieure de la coupole de l'Eglise, quoique sur un plan assez reculé; nous en parlerons en expliquant la Planche suivante.

Façade latérale de l'Eglise de Sorbonne du côté de la grande cour du Collége. Planche III.

Cette façade forme l'un des petits côtés de la cour de la maison de Sorbonne, qui (ainsi que nous l'avons remarqué) a de largeur 14 toises 2 pieds, sur 37 de

College de Sorbonne.

longueur, & qui selon l'intention du Cardinal de Richelieu devoit être prolongée jusques à la rue des Mathurins, de maniere que l'on auroit vû cette Eglise de 95 toises de distance, ce qui auroit produit l'aspect d'un des plus beaux édifices qui soit en France, au lieu qu'à présent ce monument, digne de la curiosité de tous les amateurs, se trouve enfermé dans un espace assez borné. Il recevroit néanmoins beaucoup plus de relief si l'on n'eût pas flanqué dans sa largeur les deux extrémités de cette façade depuis A jusqu'en B par des ailes de bâtiment dont les masses par arrachement sont exprimées par les lettres C, D, dans la Planche premiere.

Le milieu de ce bâtiment est décoré au rez-de-chaussée d'un porche en colonnade de 12 pieds de saillie dans œuvre, sur 39 pieds de largeur & 30 pieds d'élevation, non compris le fronton ni un perron de 15 marches qui éleve cette colonnade de 6 pieds de hauteur, & annonce ce frontispice du fond de la cour d'une maniere très-satisfaisante. Dans le timpan du fronton sont sculptées les armes (*e*) du Cardinal de Richelieu, & on y lit l'inscription suivante.

ARMANDUS JOANNES, CARD. DUX DE RICHELIEU,
SORBONÆ PROVISOR, ÆDIFICAVIT DOMUM
ET EXALTAVIT TEMPLUM SANCTUM DOMINO.
M. DC. LIII.

Pour pouvoir y placer cette inscription l'on a arrasé l'architrave sur le devant de ce portique afin de faire unité avec la frise. Une pareille licence n'est pas tolérable dans une ordonnance réguliere, & lorsqu'on croit nécessaire de placer une inscription dans un édifice, au moins faut-il disposer son Architecture de maniere à conserver une place convenable pour la recevoir, sans qu'elle paroisse avoir été ajoutée après coup aux dépens de la severité des regles. Les anciens ont toujours usé de cette précaution avec beaucoup de soin, & c'est ce qui leur a fait mettre en usage des amortissemens continus, d'où nous est venu l'Ordre Attique (*f*). Le Mercier étoit trop instruit des principes des anciens pour avoir contribué à cette inadvertance, sans doute cette inscription aura été mise depuis par la maison de Sorbonne qui aura voulu laisser à la posterité des marques de sa reconnoissance en honorant la mémoire du fondateur de ce monument.

Sur cette Planche on a marqué trois croisées à chaque côté de cet avant-corps, mais aujourd'hui, ainsi que nous venons de le remarquer, il ne s'en apperçoit qu'une & demie de part & d'autre, à cause des deux ailes de bâtimens qui déterminent la largeur de la cour. Chacune de ces croisées est séparée par un corps d'Architecture couronné d'une corniche continue de la hauteur de l'architrave de l'Ordre du porche ; au-dessus de chacun de ces corps sont placés des piédestaux qui soutiennent des statues, derriere lesquelles s'éleve perpendiculairement le mur de la nef qui porte les combles de cette Eglise. Au-dessus du fronton se voit un des grands arcs (*g*) qui interieurement soutiennent les quatre panaches du dôme dont on voit ici la décoration extérieure qui termine tout cet édifice, & qui est la même qui se remarque du côté du portail, Planche II. Ce dôme est flanqué de huit groupes de pilastres Corinthiens (*h*) qui lui tiennent lieu de contreforts ; ils sont posés sur des piédestaux & couronnés de génies qui portent des candelabres. Au-dessus de cet Ordre regne un stilobate continu formant retraite & sur lequel s'éleve la coupole décorée de huit côtes revêtues de plomb doré, & dont les intervalles sont couverts d'ardoise en forme d'écailles. Au-dessus de ce dôme est une

(*e*) Elles ornent aussi le fronton du portail du côté de la place.

(*f*) Voyez ce que nous avons dit de cette espece d'Ordre dans l'Introduction, premier Volume, p. 83 & suiv.

(*g*) Voyez les coupes de cette Eglise, Plan. IV & V.

(*h*) Voyez le plan de ce dôme, Planche IV.

une plate-forme ſoutenant un balcon de fer, & une lanterne couverte & revêtue de métal auſſi doré. Au pied & dans les quatre angles de ce dôme, ſur le maſſif de l'Egliſe, s'élevent extérieurement quatre campanilles en forme de lanternes où ſont pratiqués des eſcaliers pour monter à cette coupole, & qui ſervent à l'accompagner en dehors ſans nuire à la forme piramidale de tout ce monument qui a de hauteur hors œuvre, y compris la croix, 26 toiſes. College de Sorbonne.

Coupe ſur la largeur, priſe dans la croiſée de l'Egliſe de Sorbonne. Planche IV.

La hauteur de l'intérieur de cette Egliſe depuis le deſſus du pavé juſques deſſous la clef de la premiere voûte eſt de 17 toiſes 3 pieds 6 pouces, ſur 12 toiſes 2 pieds de largeur vers le ſol. La coupole qui commence au-deſſus des panaches a 6 toiſes 2 pieds 3 pouces de diamétre, & eſt élevée du rez-de-chauſſée de 8 toiſes 3 pieds, de maniere que la hauteur du dôme eſt égale environ à la hauteur des grands arcs ſous clef qui retiennent les panaches, & que la largeur totale de la croiſée de cette Egliſe eſt environ du double de celle de la coupole (*i*), ainſi que nous l'avons déja obſervé en parlant du plan de ce monument, Planche premiere.

Au fond du chœur s'éleve le maître Autel qui eſt du deſſein de Charles le Brun; il eſt décoré de ſix colonnes Corinthiennes dont les fuſts ſont de marbre de rance, & dont les chapiteaux & les baſes ſont de bronze doré d'or moulu. Sur les deux colonnes du milieu s'éleve un fronton couronné de deux Anges ſculptés par *Arcis* & par *Vancleve*; entre les deux colonnes qui ſont en retour ſont placées deux figures de marbre, l'une de *Le Comte*, l'autre de *Cadene*. Le maître Autel dont nous parlons n'eſt point celui qu'on remarque ici, mais c'eſt le projet de le Mercier auquel le Brun a fait des changemens aſſez conſidérables, car à la place de la vouſſure de la croiſée & de l'Attique qui couronne ce rétable il a préféré une ſurface droite ſur laquelle eſt peint un grand ſujet par *Verdier* ſon neveu, ce qui fait un bien meilleur effet que la diviſion de tant de petites parties. Au-deſſus du coffre d'Autel s'éleve ſur un fond de marbre noir un Crucifix de marbre blanc qui eſt un des chef-d'œuvres de *François Anguiere*.

Les quatre panaches qui portent le dôme ſont ornés de médaillons contenant autant de tableaux ſoutenus par des écuſſons qui repréſentent les armes du Cardinal fondateur de cette Egliſe; le dôme qui eſt porté ſur ces panaches eſt décoré de 16 pilaſtres Corinthiens accouplés deux à deux, & de huit croiſées couronnées d'un entablement qui reçoit la retombée de la premiere voûte, laquelle eſt ornée d'arcs doubleaux chargés de roſaçes; leurs intervalles ſont enrichis de compartimens de ſculpture dont les principaux panneaux ont été peints par *Philippe Champagne*. Au-deſſus de cette coupole eſt une lanterne intérieure dont le plafond eſt auſſi peint; mais comme cette lanterne ne tire des jours que du dedans de la charpente, elle eſt fort obſcure, de ſorte que cette peinture n'eſt pas apperçue d'en bas, & qu'en général on diſtingue à peine celle des compartimens de la coupole, les croiſées de deſſous étant en abajour & d'une ouverture peu propre à répandre une lumiere ſuffiſante pour éclairer ces ſortes d'ouvrages. Nous avons remarqué plus haut qu'en général ce monument étoit ſombre & qu'il tiroit peu de jour des murs de face. Comme cette partie du milieu eſt auſſi très-peu éclairée, c'eſt ce qui contribue ſans doute à donner à l'intérieur de ce Temple l'air de triſteſſe dont nous avons parlé au commencement de ce Cha-

(*i*) Coupole ou coupe, de l'Italien *cupola*, ſignifie la partie convexe d'une voûte ſphérique, ornée le plus ſouvent par des arcs doubleaux & par des compartimens enrichis de tableaux, tels que celle dont nous parlons, celle des Invalides, &c: ou ſeulement décorée d'un grand ſujet de peinture à freſque, telle que celle du Val-de-Grace à Paris, celle du dôme de Parme, celle de Saint André *della Valle*, à Rome, &c.

Collegé de Sorbonne. pitre. Au reste il faut sçavoir que suivant l'usage de la primitive Eglise où le peuple s'unissoit au Clergé seulement en esprit & non de vive voix, l'on affectoit pour plus de recueillement peu d'ouvertures aux murailles des Temples, ainsi qu'on le remarque dans tous ceux de l'Italie & même dans les Eglises bâties en France au commencement du dernier siécle. Sans doute que le Mercier a affecté cette obscurité à la Sorbonne, tant à cause que de son tems on suivoit encore en quelque sorte l'ancien usage, que parce qu'ayant érigé cet édifice pour servir de sépulture à son fondateur, & qu'étant destiné à des offices particuliers & non publics, il a conçu que peu de lumiere dans un pareil vaisseau étoit plus convenable. Quoiqu'il en soit, il semble, lorsqu'un édifice est susceptible d'une ordonnance somptueuse, qu'à raison de cette magnificence on doit chercher à y répandre une lumiere relative à la beauté des ornemens dont on enrichit son intérieur: autrement c'est priver le spectateur d'un coup d'œil qui ne peut lui devenir intéressant que lorsqu'il en peut appercevoir les parties pour pouvoir ensuite les comparer avec la masse générale.

Tout le dedans de cette Eglise est décoré dans son pourtour d'un Ordre de pilastres Corinthiens qui s'éleve de dessus le sol, & qui n'a ni piédestal ni socle, ainsi qu'on le pratiquoit assez ordinairement dans le dedans des anciens Temples. Les modernes en ont usé différemment, & les ont toujours élevé sur une retraite principalement dans nos Eglises Paroissialles, dans l'intention que le peuple ne masque pas la hauteur réelle de leurs proportions, & que le spectateur qui veut contempler l'ordonnance, & dont l'œil est toujours plus élevé que la base, ne soit pas obligé d'en considérer en deux tems la hauteur, qu'on ne peut appercevoir d'un seul coup d'œil quand le pied de l'Ordre est au-dessous du point de vûe, sur-tout lorsque dans l'intérieur d'un édifice le point de distance est borné à un petit espace.

Dans les grands entre-pilastres sont placés deux rangs de niches l'une sur l'autre; ce qui nuit beaucoup à la majesté de l'Ordre, ces intervalles se trouvant composés de petites parties qui produisent des cavités que des surfaces lisses auroient rendues beaucoup plus agréables. On a même affecté un troisiéme rang de niches dans la voute, entre les arcs doubleaux, qui paroissent encore plus défectueuses, leur cul de four & une partie de leurs piédroits se trouvant inclinés par la courbure de la voute, de maniere que les statues qui sont dans ces niches paroissent ne pouvoir se tenir debout. Non-seulement ces niches ainsi placées les unes au-dessus des autres font un mauvais effet, mais elles sont trop petites & ne peuvent contenir des figures en proportion avec les pilastres, ce qui rend cette richesse mal entendue & peu propre à être imitée.

Sur cette même Planche on voit le plan de la coupole où sont exprimés extérieurement les contreforts, la disposition des croisées & la distribution intérieure des pilastres Corinthiens qui ornent ce dôme.

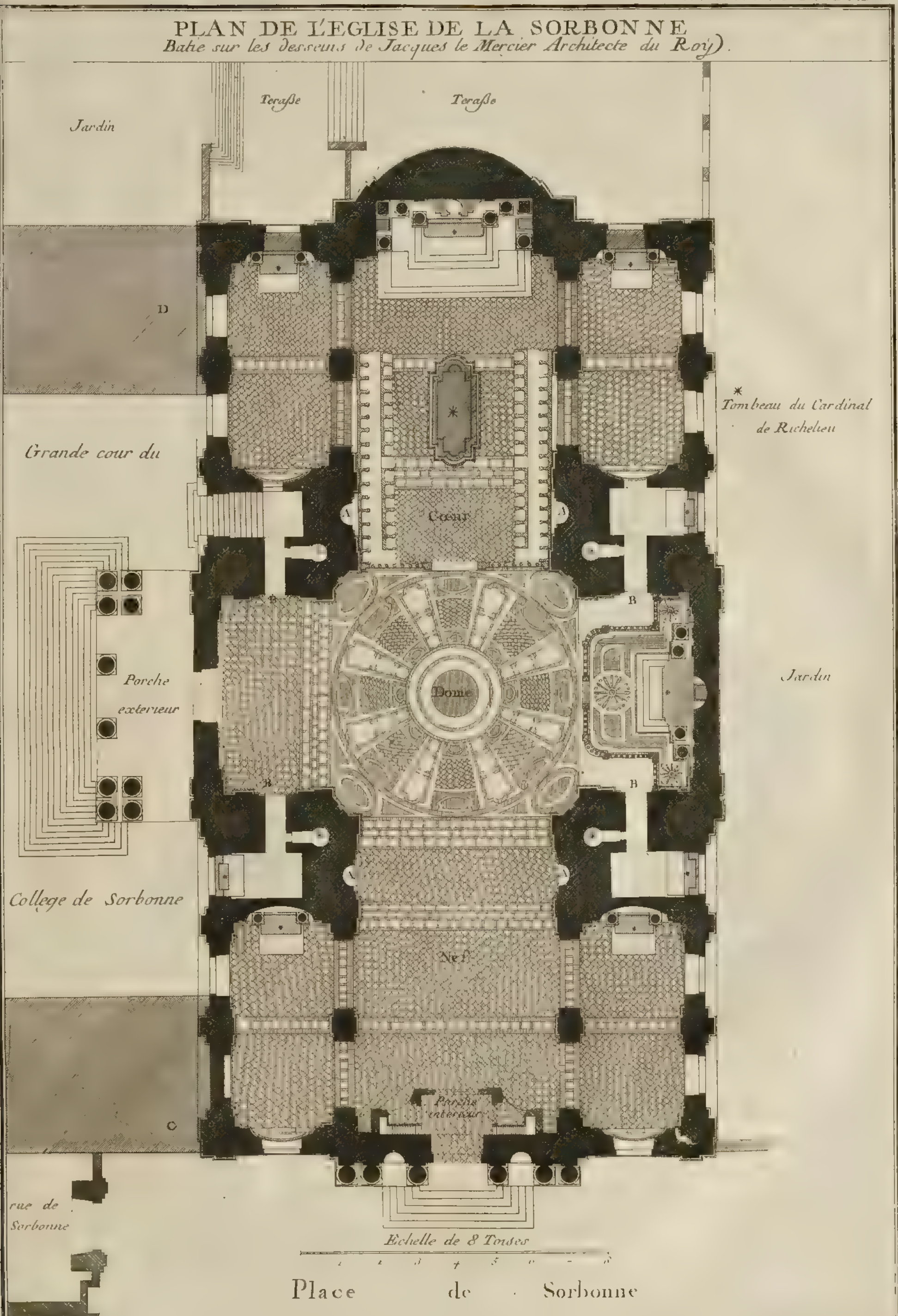
Coupe sur la longueur de l'Eglise de Sorbonne. Planche V.

La décoration intérieure de cette coupe est la même que la précedente, & elle n'en différe que parce qu'elle est prise sur la longueur de l'Eglise, de maniere que l'on voit le profil du principal portail A du côté de la place, la nef B, le fond de la croisée C, le chœur D & le profil du maître-autel E. Derriere le principal portail A, (*k*) dans l'intérieur de ce monument, on a oublié de marquer le profil du porche exprimé dans le plan; au-dessus de ce porche, qui est de mé-

(*k*) Cette porte ne s'ouvre jamais que le jour de Ste. Ursule, 21 Octobre, le jour de l'octave de la Fête-Dieu, & lors de la mort de quelque Docteur de la Maison de Sorbonne.

PLAN DE L'EGLISE DE LA SORBONNE

Batie sur les desseins de Jacques le Mercier Architecte du Roy).



A Paris chez JAUBERT rue Dauphine.

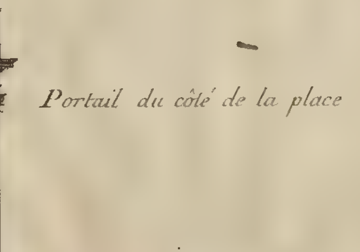

Façade du Dome et du Portail principal de l'Eglise de la Sorbonne, du côté de la place
Liv. III. N.° XIV. Pl. 2
Portail du côté de la cour du College.
203

FAÇADE LATERALE DE L'EGLISE DE LA SORBO

ARMANDUS JOANNES CARD. DUX DE RICHELIEU SORBO… PROVISOR
ÆDIFICAVIT DOMUM ET EXALTAVIT TEMPLŨ S. DOMINO MDCXLII

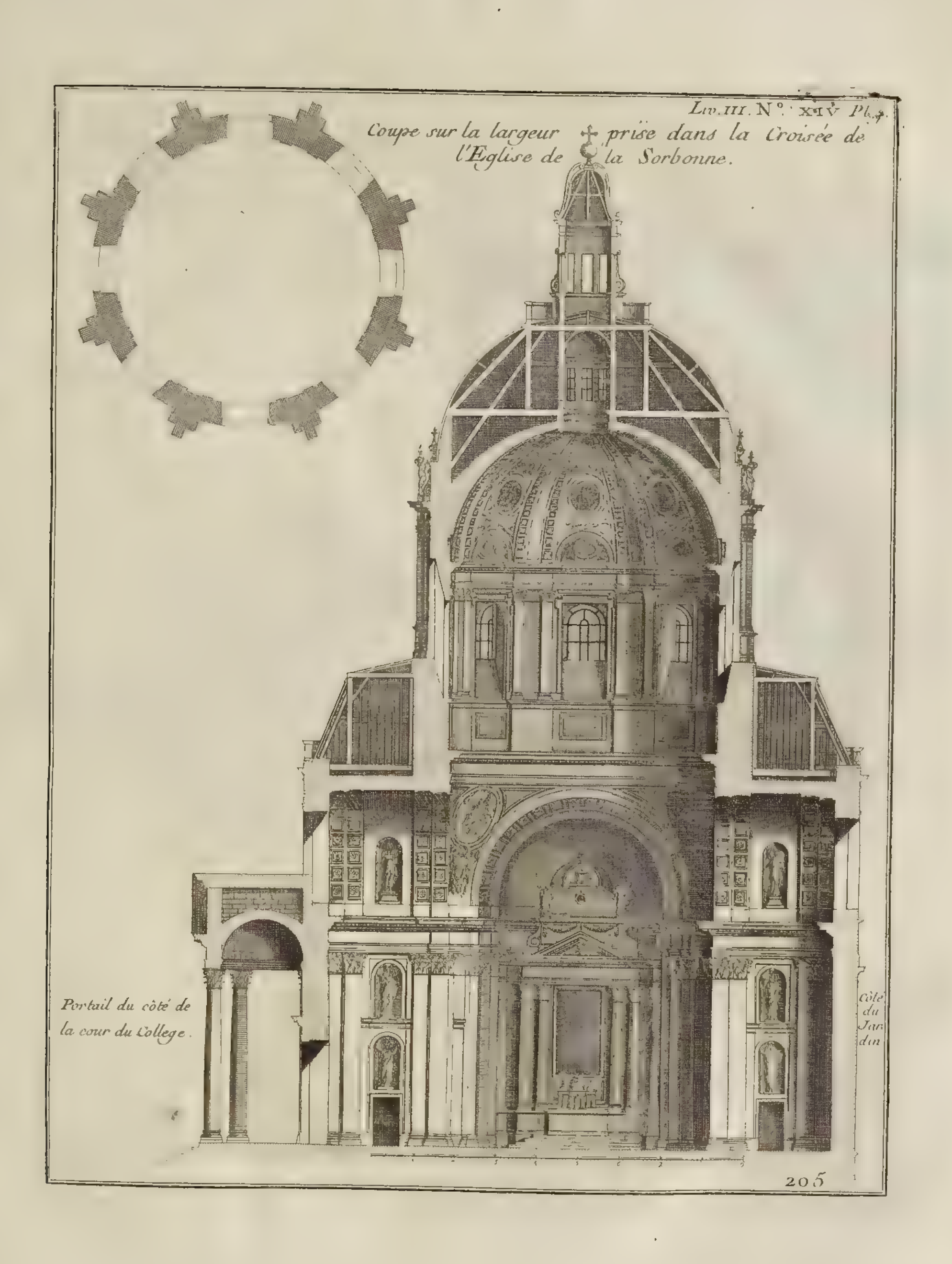
A B

NE DU CÔTÉ DE LA GRANDE COUR DU COLLEGE,

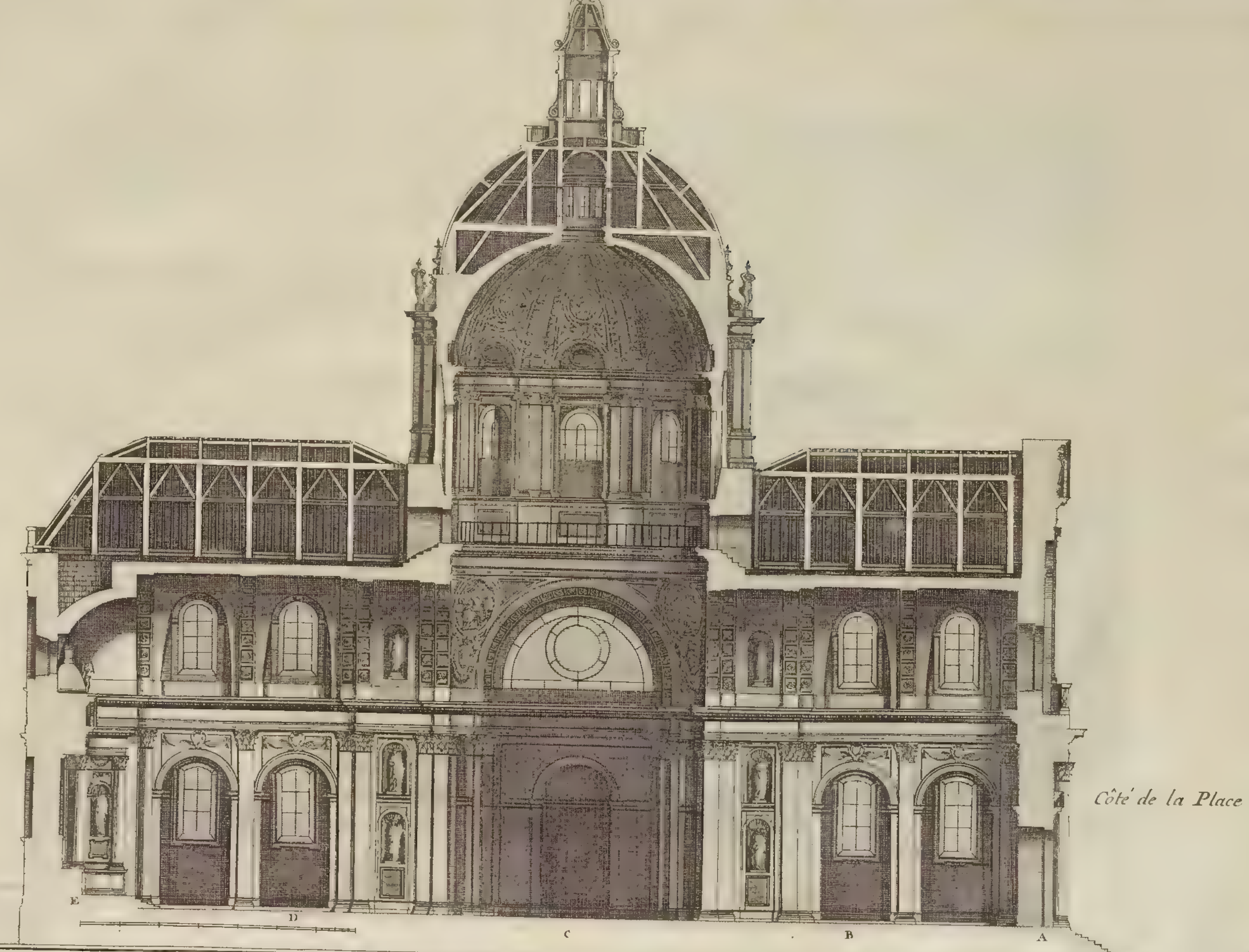


Portail du côté de la place

204


Liv. III. N°. XIV Pl. 4.
Coupe sur la largeur prise dans la Croisée de l'Eglise de la Sorbonne.
Portail du côté de la cour du College.
Côté du Jardin
205

COUPE SUR LA LONGUEUR DE L'EGLISE DE LA SORBONNE







Vue Perspective du dédans de l'Église, de la cour et des batimens de la Sorbonne.



Vüe Perspective du dedans de l'Eglise de la Sorbonne sur la longueur, et des batimens de la place en Face de son frontispice.



nuiſerie, devoit être élevé un buffet d'Orgues. On devroit auſſi voir l'élevation de la Chapelle de la Vierge dans la croiſée de l'Egliſe marquée C, mais la décoration qui ſe remarque ici eſt celle de l'intérieur du portail lateral du côté du Collége; on ne voit dans le chœur ni les ſtalles ni le tombeau du Cardinal, & l'on s'eſt contenté d'exprimer ces obmiſſions dans le plan, Plan. premiere, parce que ces coupes ſe ſont trouvé gravées telles que nous les donnons: d'ailleurs ces détails ſeroient devenus ſi petits qu'on n'a pas cru néceſſaire de les ajouter ici, notre objet ayant été ſeulement defaire nos obſervations ſur les maſſes générales. A l'égard du tombeau, qui eſt véritablement un des chefs-d'œuvres de l'art, comme il a été gravé par Charles Simoneau & par Bernard Picard, avec beaucoup de ſoin & d'une grandeur capable de ſatisfaire les connoiſſeurs, nous avons négligé d'en donner ici les deſſeins en petit. Collége de Sorbonne.

Sur la corniche qui couronne les panaches qui ſoutiennent la coupole eſt pratiqué un balcon de fer où l'on arrive de deſſus les voutes du chœur & de la nef, par des ouvertures pratiquées dans les piédeſtaux qui ſoutiennent l'Ordre Corinthien. Ce balcon procure un trottoir ſur la ſaillie de la corniche, d'où l'on peut examiner les compartimens & les peintures de la voute de ce dôme.

Vûes perſpectives de l'intérieur de l'Egliſe de Sorbonne. Planches VI & VII.

Les deux Planches 6 & 7 préſentent la vûe perſpective de l'intérieur de cet édifice, avec une partie des bâtimens extérieurs qui l'accompagnent. Dans la Planche 6 on peut remarquer une des façades de la cour du College, dont la ſimplicité réguliere eſt aſſez convenable à un édifice de cette eſpece. Dans la planche 7 on voit une partie des bâtimens particuliers de la place qui eſt au devant du principal portail & qui, comme nous l'avons dit, eſt percée d'une rue qui laiſſe découvrir ce frontiſpice de la rue de la harpe. Cette place qui a été faite vers l'an 1640 a pluſieurs iſſues; ſçavoir, la rue de Sorbonne, celle des Maçons, celle des Cordiers, & celle dont il eſt ici queſtion, que l'on a nommé *rue neuve de Richelieu*, du nom du fondateur de tous les bâtimens que nous venons de décrire.



CHAPITRE XV.

Description de l'Amphithéâtre & des Bâtimens de l'Académie Royale de Chirurgie de St. Côme, situé rue des Cordeliers.

Amphithéâtre de St. Côme.

CE bâtiment, qui est renfermé dans un espace assez borné, étant resserré d'un côté par l'Eglise Paroissiale de Saint Côme, & de l'autre par les jardins & dépendances du Couvent des Grands-Cordeliers, a été élevé en différens tems par la Communauté (*a*) des Maîtres Chirurgiens de la ville de Paris. La premiere pierre de l'Amphithéâtre anatomique fut posée le 2 Août 1691, & ce bâtiment fut fini en 1695; celui qui est situé vis-à-vis de cet Amphithéâtre fut commencé en 1707, & achevé en 1711, à la place de l'ancienne maison où la confrairie (*b*) des Chirurgiens tenoit ses assemblées pour la visite des malades qui avoient besoin du secours gratuit de la Chirurgie.

Ces bâtimens ont été élevés par *Charles* & *Louis Joubert*, (*c*) tous deux Architectes

(*a*) Cette Communauté prétend avoir été établie en forme de Confrairie par le Roi S. Louis, sous l'invocation de S. Côme & de S. Damien.

(*b*) Cet établissement prit naissance à la sollicitation de *Jean Pitart*, Chirurgien des Rois S. Louis, Philippe le Hardi, & Philippe le Bel; en conséquence il dressa des statuts & des réglemens, qui furent publiés vers 1278, sous Philippe le Hardi, & qui furent dans la suite confirmés par Philippe le Bel & ses successeurs.

Ces statuts eurent d'abord deux objets, la perfection de l'art de la Chirurgie & l'exercice de la charité: ce qui détermina en 1555 *Nicolas Langlois*, un des anciens Prévôts de cette Confrairie, à former un fonds de ses deniers, dont le produit pût fournir à l'avenir des émolumens aux Officiers en charge pour l'administration de ces exercices de charité. Ce qui est de certain, c'est que cette société continua de montrer tant de zèle pour les pauvres que deux de nos Rois, Charles V & Louis XIII, ont fait l'honneur à cette Confrairie de s'y faire inscrire, & que ce dernier, par ses Lettres Patentes du mois de Juillet 1611, registrées en Parlement le 27 Septembre de la même année, ajoûta aux armes des Chirurgiens de Paris une fleur de lys rayonnante.

Le succès de cet établissement indisposa la Faculté de Médecine contre les Chirurgiens, de maniere que pour chagriner ces derniers, cette Faculté reconnut les Barbiers-Chirurgiens de Paris comme ses éleves, & distingua par là deux sortes de Chirurgiens, les uns de Robe longue & les autres de Robe courte, ce qui occasionna de très-grands différens dans cette société, qui déterminerent enfin ces deux corps à se réunir pour n'en faire plus qu'un seul. Alors la Faculté de Médecine obtint du Parlement un Arrêt du 7 Février 1660, qui fait deffenses aux Chirurgiens-Barbiers de prendre la qualité de *Bacheliers*, *Licentiés*, *Docteurs* & *Colleges*, mais seulement celle d'*Aspirans*, *Maîtres* & *Communautés*: mais dans la suite *Charles Felix*, premier Chirurgien du Roi, homme d'une très-grande réputation & de beaucoup de crédit, se trouvant chef des Chirurgiens-Gradués & des Chirurgiens-Barbiers, fit de nouveaux Réglemens pour le Corps entier, qui furent confirmés par un Arrêt du Conseil du 2 Août 1699, & par des Lettres Patentes registrées en Parlement le 3 Février 1701. Depuis ce tems il n'y a plus eu qu'un seul Corps de Chirurgiens composé généralement de tous ceux qui ont droit d'exercer cette profession, sous la direction du premier Chirurgien du Roi, de son Lieutenant-Prévôt perpétuel, & de quatre Prévôts électifs, dont les fonctions ne durent que deux ans, &c.

Cette Compagnie, qui s'est distinguee avec éclat dans tous les tems, détermina Louis XIV sur la fin de son régne à accorder des Lettres de Noblesse à quatre des plus célébres Chirurgiens de cet illustre Corps. Elle a reçu aussi depuis des preuves des libéralités de Sa Majesté Louis XV, qui fonda en 1724 par des Lettres Patentes registrées en Parlement le 25 Mars 1725, cinq places de Démonstrateurs dans toutes les parties de la Chirurgie. C'est ainsi que les récompenses & les honneurs (le nerf de l'émulation) ont fait fleurir cette Ecole au point que, de l'aveu même de tous les étrangers, il n'est point en Europe de Chirurgiens plus célébres que ceux que nous fournit cette illustre Compagnie qui n'a rien négligé pour que les opérations soient devenus plus simples & plus sures par les lumieres que l'étude de l'Anatomie a portées dans cet art, & par l'attention qu'elle a prise depuis quelques années de ne recevoir que des hommes lettrés & versés dans une pratique très-consommée.

La Faculté de Médecine intenta encore un nouveau procès aux Chirurgiens, les Médecins prétendant qu'ils devoient présider aux cours publics qui se font dans l'Amphithéâtre dont nous donnons ici les desseins & qui a donné occasion à cet Abrégé; mais elle fut déboutée de sa demande, & vers 1731 Messieurs Maréchal & de la Peyronie formerent le dessein, sous le bon plaisir de Sa Majesté, d'ériger cette Ecole en Académie, tendant à perfectionner de plus en plus la pratique de la Chirurgie, principalement par *l'expérience* & par *l'observation*, ce qui leur fut accordé. Elle est composée aujourd'hui de 60 Académiciens ordinaires qui sont tous Maîtres de Paris, & dont le premier Chirurgien du Roi est le Président. Ces Académiciens s'assemblent régulierement à trois heures après midi le Mardi de chaque semaine, & distribuent tous les ans une médaille d'or à celui (n'importe de quel pays) qui a produit le meilleur Mémoire sur la Question proposée par l'Académie, dont le sujet tend toujours au progrès de la Chirurgie.

(*c*) Charles Joubert, Architecte, né à Paris le 16 Mars 1640, & mort le 30 Novembre 1721 Doyen des Experts Jurés de la Ville de Paris, a été regardé de son tems comme un homme d'une très-grande expérience & possédant à fonds la théorie de la bonne Architecture; le bâtiment de l'Amphithéâtre dont nous parlons a été érigé sur ses desseins & sous sa conduite.

Quelque tems après la construction de cet édifice, Louis Joubert son fils, Architecte, aujourd'hui Juré Expert du Roi & Trésorier de la Chancellerie de Bordeaux, né à Paris le 2 Janvier 1676, donna les desseins & prit la

de

de réputation, & ſi la diſtribution en paroît peu de choſe, du moins ces habiles Artiſtes ont-ils ſçu tirer de ce terrain très-ingrat tout le parti qu'il étoit poſſible rélativement à ſon uſage, & l'on peut dire que la décoration extérieure & intérieure de ce monument contient des beautés aſſez eſtimables, ainſi que nous le ferons obſerver en ſon lieu. Amphithéâtre de St. Côme.

Plan au rez-de-chauſſée. Planche Premiere.

La principale porte de cet édifice donne dans la rue des Cordeliers, & ſert d'entrée à une cour de 29 pieds de large ſur 45 pieds de profondeur. A la droite de cette cour eſt placé le bâtiment contenant l'Amphithéâtre, qui a 39 pieds de diamétre dans œuvre, & eſt de forme octogonale remplie de gradins pour les aſſiſtans, au milieu deſquels eſt un eſpace vuide pour les démonſtrateurs. Cet Amphithéâtre qui contient 750 perſonnes, eſt éclairé par en haut & terminé en forme de voute ſpherique conſtruite de charpente & enduite de plâtre (Voyez la Planche IV). Sur les revêtiſſemens des murs intérieurs de cet Amphithéâtre ſont placés différentes inſcriptions qui indiquent les noms des hommes illuſtres qui ont compoſé & qui compoſent cette ſociété, de ceux qui ont contribué à l'édification de ce bâtiment, ou procuré des fonds pour ſon entretien & pour les exercices de pieté envers les pauvres. Parmi ces bienfaicteurs on doit compter principalement feu M. de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, mort en Mai 1747, âgé de 70 ans. Cette compagnie vient de faire placer ſon buſte, ſculpté par le Moine, dans une niche marquée P en face de la porte, (Planche IV) & au-deſſous de ce buſte eſt une inſcription que nous ne raporterons point, non plus que celles qui ſont répandues dans le pourtour de cet Amphithéâtre n'étant véritablement intéreſſantes que pour les perſonnes attachées à cette Academie, & n'ayant aucun rapport à l'Architecture, qui fait ici notre objet.

Comme la cour de cet édifice eſt fort petite, ſon entrée eſt deſtinée ſeulement pour les Academiciens, & l'on a pratiqué nouvellement les deux portes marquées C, pour les étudians qui montent & deſcendent dans l'Amphithéâtre par les eſcaliers D, au lieu que le Préſident, les Prévôts en charge & les Démonſtrateurs y arrivent par le paſſage E. La lettre F indique la table ſur laquelle ſe font les diſſections, G le ſiége du Démonſtrateur, H celui du premier Chirurgien du Roi enſuite celui de ſon Lieutenant, & ceux des quatre Prévôts électifs. I eſt le ſiége des Conſeillers, K celui des fils de Maître, L celui des étrangers, qui tous ſont ſéparés par un balcon de fer d'avec le reſte de l'Amphithéâtre où ſe tiennent les étudians. La piece marquée M eſt deſtinée à ſervir de dépôt pour les cadavres, les linges & uſtenciles à l'uſage des opérations anatomiques, & au-deſſus eſt pratiqué une entreſole ou logement pour un garde chargé du ſoin de ces uſtenciles.

A gauche de la cour & vis-à-vis de cet Amphithéâtre eſt le bâtiment pour les aſſemblées des Academiciens & pour l'examen & la reception des maîtres Chirur-

conduite du bâtiment dans lequel ſe tiennent les ſéances de Mrs. les Académiciens en Chirurgie. Le Portail du Couvent des Chanoines Réguliers de l'Ordre de la Ste. Trinité, rue des Mathurins, & les bâtimens qui lui ſont adjacens ſont auſſi de lui.

Depuis environ quatre ans, l'Architecte dont nous venons de parler, âgé de 76 ans, s'étant retiré, la ſociété de l'Académie Royale de Chirurgie qui a deſſein d'agrandir ſes bâtimens, a fait choix de Thomas Arnoult, Architecte Juré Expert, né à Paris en 1706, pour les projets de cet agrandiſſement, lequel en conſéquence vient de compoſer des projets à ce ſujet dont on ne ſçauroit trop louer l'ordonnance & la compoſition. Entre ces projets celui qu'il propoſa pour être élevé à la place du College de Daimville, de l'autre côté de la rue des Cordeliers, eſt très-ingénieux, auſſi bien que celui qu'il a fait pour être exécuté ſur le terrain des Cordeliers à la place d'une partie de leur ſalle de Théologie & dans la cour de leur réfectoire, dont la diſtribution & la décoration extérieure & intérieure ſont fort bien entendues. Sans doute que c'eſt ce dernier qui aura lieu, & que ſon exécution n'a été retardée juſqu'à préſent qu'à cauſe des difficultés de l'acquiſition, cette Académie ayant beſoin eſſentiellement d'être agrandie, ainſi que nous venons de l'obſerver, vû le peu d'étendue du terrain où elle ſe trouve reſſerrée.

Amphithéâtre de St. Côme.

giens & des maîtresses Sages-Femmes de la ville de Paris. Ce bâtiment est distribué au premier étage de maniere que dans le rez-de-chaussée il n'a de remarquable qu'un vestibule, qui conduit à un escalier d'une médiocre grandeur, mais qui ne laisse pas que d'être assez commode, & au-dessous duquel, par la porte N, l'on descend dans des écuries souterraines, à des latrines, &c. A gauche du vestibule est pratiqué le logement du concierge, lequel a encore au-dessus quelques piéces en entresole où l'on monte par l'escalier O, qui conduit aussi à sa cuisine pratiquée sous terre. La piece Q est une espece de bibliothéque ou archives dans laquelle anciennement étoit une cheminée; celle ci & celle de la chambre du concierge ont occasionné les deux tuyaux qui forment les ressauts C qu'on remarque dans la salle d'assemblée, sur la Planche II dont nous allons parler.

Plan du premier étage. Planche II.

Cette Planche montre d'un côté le plan de l'Amphithéâtre pris sur la ligne TV (Planche IV.) au-dessous de la corniche qui reçoit la retombée du ceintre de la voute. De l'autre côté de cet Amphithéâtre se voit le plan de la salle des assemblées où se tiennent publiquement les conférences Academiques, & dans laquelle à cet effet sont placés des siéges pour les Academiciens, selon leurs différens grades, un grand bureau, une table, des gradins, une chaire, &c. Cette piece est distribuée avec beaucoup de simétrie, & décorée avec assez de goût; elle est éclairée par trois croisées du côté de la cour & par une du côté du cimetiere de l'Eglise de St. Côme. Pour simetriser à cette derniere on en a affecté une de glace à l'endroit marqué D. Les tuyaux C dont nous venons de parler ont autorisé les ressauts & la distribution des pilastres pliés qui se remarquent ici. A côté de la porte de l'escalier qui donne entrée à cette salle, on en voit une autre qui conduit à la chambre du conseil, destinée pour les affaires particulieres de cette compagnie, pour la reception des Maîtres, des Maîtresses Sages-Femmes, &c. Cette chambre a une cheminée & tire son jour par trois croisées sur le cimetiere de St. Côme; elle se trouve située, aussi bien que la plus grande partie de la salle des assemblées, au-dessus des charniers de cette Eglise (Voyez le plan du rez-de-chaussée Planche premiere). Entre ces deux pieces est pratiqué un escalier pour monter dans de petites pieces menagées dans les couvertures du comble de ce bâtiment.

Elevation de la porte d'entrée, Figure premiere; *& élevation exterieure du bâtiment de l'Amphithéâtre de l'Academie de* Chirurgie, Figure II. Planche III.

Les figures qui accompagnent la corniche de cette porte font tout le merite de ce dessein, l'ordonnance de son Architecture en général étant assez peu de chose, la pesanteur de ses piédroits, la maigreur de l'archivolte, & la petitesse du fronton circulaire ne pouvant aller ensemble ni avec la grandeur de la baye de la porte, dont la hauteur se trouvant divisée par un genre de décoration massif & leger présente un total peu satisfaisant; au-dessus du claveau de la porte en plein ceintre est un marbre noir sur lequel étoit anciennement cette inscription.

ÆDES CHIRURGORUM.

Et à la place de laquelle on a mis, depuis que cette Ecole a été érigée en Academie,

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

Elevation de l'Amphithéâtre du côté de la cour. Figure II.

L'ordonnance extérieure de cette façade est d'une assez bonne Architecture ; mais l'on peut observer néanmoins que la beauté de l'exécution, la correction des profils & la proportion de quelques membres principaux font son merite capital, étant d'ailleurs chargée de beaucoup de petites parties. Sans doute que le peu d'espace qui environne ce frontispice, est une des raisons qui ont déterminé l'Architecte à composer cette façade d'une maniere legere, & qui l'ont conduit insensiblement à faire choix de l'Ordre Ionique, & à repandre dans cette élévation des ornemens qui étant près de l'œil du spectateur, sont tenus d'un travail (*d*) assez recherché. Au-dessus de la porte principale est une table rentrante, de marbre de Dinant, sur laquelle sont gravés ces deux vers de Santeuil. Amphithéâtre de St. Côme.

Ad cædes hominum prisca Amphitheatra patebant,
Ut discant longum vivere nostra patent.

Cette inscription, en peu de mots, rend très-bien la différence des motifs de l'édification des Amphithéâtres des anciens d'avec celui dont nous parlons, & nous dispense de rappeller ici l'origine de ceux des Grecs & des Romains, dont nous avons fait mention dans ce volume, page 16 & suivantes. Au-dessus des portes collaterales sont aussi deux tables rentrantes, dans chacune desquelles est une inscription, l'une latine & l'autre françoise.

Au-dessus de cet Ordre Ionique, dont les chapiteaux & les bases sont antiques ; s'éleve un Attique, dans la hauteur duquel sont distribuées des croisées ou œils de bœuf de forme alternativement circulaire & élliptique. Cet Attique, dont le plan est à pans, est d'une proportion trop raccourcie & semble être affaissée par la capacité du dôme & de la lanterne qui est au-dessus; & comme ce dôme est en plein-ceintre & d'un diamétre considérable il ne fait pas un bon effet, étant élevé sur un Attique, qui se trouve lui-même placé au-dessus d'un Ordre moyen qui est tenu d'un genre leger. Il semble qu'on auroit dû préférer de faire exterieurement ce dôme à pans comme l'Attique, cette forme auroit divisé sa largeur & auroit fait paroître sa hauteur plus exhaussée : la lanterne auroit dû être aussi plus svelte, ce changement auroit procuré à toute cette partie superieure plus d'élegance & plus de legereté, sans porter aucune alteration à la forme & à l'usage interieur de ce dôme.

Vis-à-vis la façade dont nous venons de parler est celle du bâtiment dont nous n'avons donné que les plans, cette Architecture différant peu de celle qu'on vient de décrire : elle consiste seulement en ce qu'au-dessus de l'Ordre Ionique (lequel est tenu d'une exécution moins correcte que celui qui lui est opposé, & dont les chapiteaux sont modernes & les bases antiques) s'éleve un étage de bâtiment percé de trois croisées d'une assez belle proportion, la quatriéme qui se remarque dans le plan du premier étage n'étant pas d'une même ordonnance & servant à éclairer l'escalier. Ces croisées sont couronnées d'un entablement, & sont accompagnées de membres d'Architecture legers & d'un goût assez bon à imiter, quoiqu'en général on n'y remarque pas assez de relief, mais, ainsi que nous l'avons déja observé, le point de distance étant trop près, ce genre d'Architecture est de quelque autorité. Il faut prendre garde cependant de ne pas tomber dans un trop grand excès, malgré l'exemple de quelques Architectes de reputation, qui pour avoir voulu, selon des systêmes particuliers, donner à leur composition ce qu'ils appellent

(*d*) Cette sculpture, ainsi que celle des figures dont nous avons parlé, a été faite par les sieurs Jaquin pere & fils, tous deux Sculpteurs de Monsieur, frere unique du Roi, & qui ont eu une assez grande réputation.

Amphithéâtre de St. Côme.

pureté, ont fait leurs membres, leurs moulures, & même leurs ornemens d'une aridité & d'une secheresse à peine tolerables dans la décoration intérieure, laquelle n'exige jamais cette grande maniere, cette fierté, & ce caractere mâle qui doit présider dans l'ordonnance extérieure d'un édifice tel qu'il puisse être.

Au-dessus de l'arcade du milieu de ce bâtiment, au rez-de-chaussée, est une inscription latine en ces termes.

Schola Regia Chirurgorum.

De chaque côté de cette arcade est placée une croisée, sur chacune desquelles est une inscription, l'une latine l'autre françoise, de même signification.

Coupe & profil des bâtimens de l'Academie Royale de Chirurgie de Saint Côme.
Planche IV.

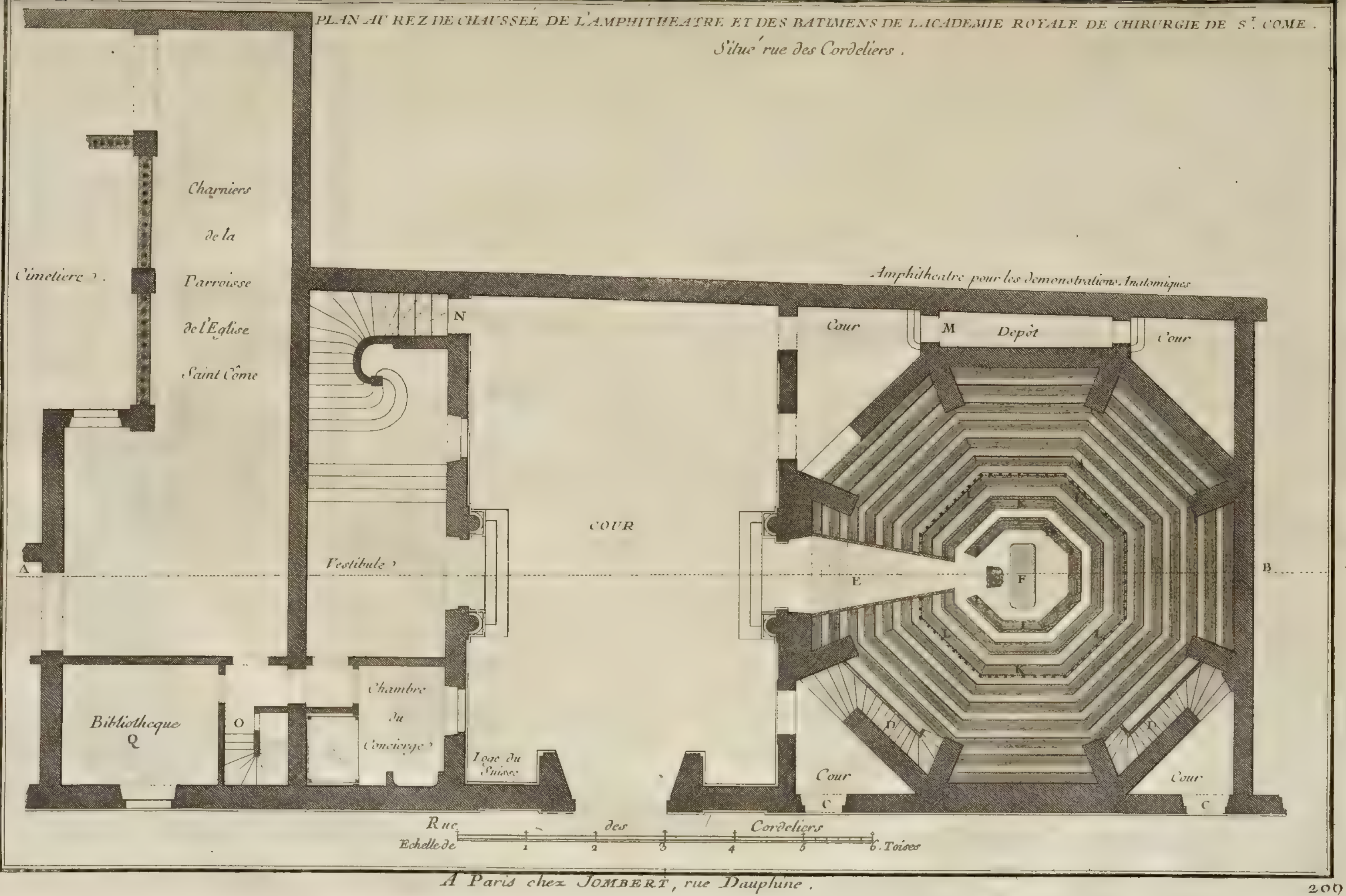
Cette Planche montre le développement intérieur des deux corps de bâtiment dont nous venons de parler, lesquels sont separés par la cour B; la partie marquée A offre les dedans de l'Amphithéâtre, celle C indique le bâtiment où se tiennent les assemblées. Dans la coupe A l'on a exprimé les gradins E destinés pour les étudians, la table F, & les sieges G où se placent les Officiers en charge, &c. La lettre H marque les piédroits intérieurs qui portent la voute de charpente, que nous avons dit être de forme circulaire sur un plan octogonal. Nous observerons seulement ici qu'à la place de ces piédroits, l'on auroit pû introduire des colonnes isolées sur le fust superieur desquelles cette voute auroit été portée, de maniere que cet Amphithéâtre, sans changer de diamétre, auroit été terminé dans sa partie superieure par une calotte qui ayant eu moins de capacité auroit donné une forme plus élegante à l'intérieur de cet édifice. Au reste sous le nom d'élegance je n'entends pas parler de l'ordonnance, n'étant pas ici le cas d'employer une Architecture legere, un Ordre Toscan ou Dorique composé eut suffi : de la simplicité dans les plans, peu d'ornemens mais de choix, c'est tout ce qu'il convient dans les édifices publics de cette espece. Néanmoins cette retenue ne doit pas dispenser de faire usage des formes ingénieuses, dont les masses, prises en général, concourent à donner au total une dimension capable de plaire par ses proportions. Souvent faute de bien définir ces différentes expressions, la plupart des hommes qui ont peu d'expérience ou qui n'ont qu'une legere théorie, tombent dans une erreur inévitable à cet égard, parce que croyant composer du simple ils font du lourd, ils substituent le matériel au solide, & presque toujours ils préférent le *colifichet* au délicat : ou bien, ce qui est encore plus dangereux, ces parties se trouvent réunies dans un même édifice, dans une même piece, ou enfin dans une ordonnance qui n'exigeoit aucune de ces parties. Cette inadvertance ne provient que du défaut de la convenance dont nous avons tant de fois recommandé l'usage, en démontrant qu'il n'est point de bâtimens auxquels on ne puisse donner de l'élegance, à prendre depuis les orangeries, les grottes, les fontaines &c : de même qu'il n'est point d'édifices où la legereté soit autorisée, tels que les maisons de plaisance, la décoration intérieure des apartemens en général, celle des théâtres, des fêtes publiques &c, dans lesquels on ne puisse repandre un certain air de solidité vraisemblable, & sans lequel l'esprit du spectateur n'est pas satisfait.

La lettre P marque la niche au-devant de laquelle on a posé le buste de M. de la Peyronie; la lettre I marque l'entrée de cet Amphithéâtre pour les Professeurs & les Etrangers, au-dessus de laquelle continue l'extrémité supérieure des gradins de cet Amphithéâtre jusques à la hauteur de l'imposte de la porte seulement. La lettre K exprime les yeux de bœuf placés dans l'Attique extérieur & dont nous avons parlé, Planche III. Figure II.

La

PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE DE L'AMPHITHEATRE ET DES BATIMENS DE L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE DE S.T COME.

Situé rue des Cordeliers.



A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

PLAN DU PREMIER ETAGE DES BATIMENS DE L'ACADEMIE ROYAL DE CHIRURGIE.

Chambre du Conseil

Salle des Assemblées

A

B

C

C

D

Cour

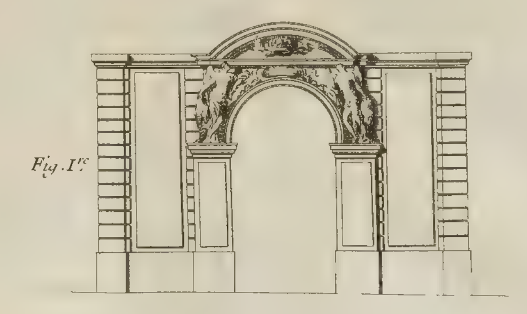
Cour

Cour

Cour

Echelle de 1 2 3 4 5 6. Toises

Elevation de la porte d'entrée de l'Academie Royale de Chirurgie, vue du côte de la rue


Fig. I.re

Elévation exterieure de l'Amphitheatre de l'Academie Royale de Chirurgie, du côte de la cour.

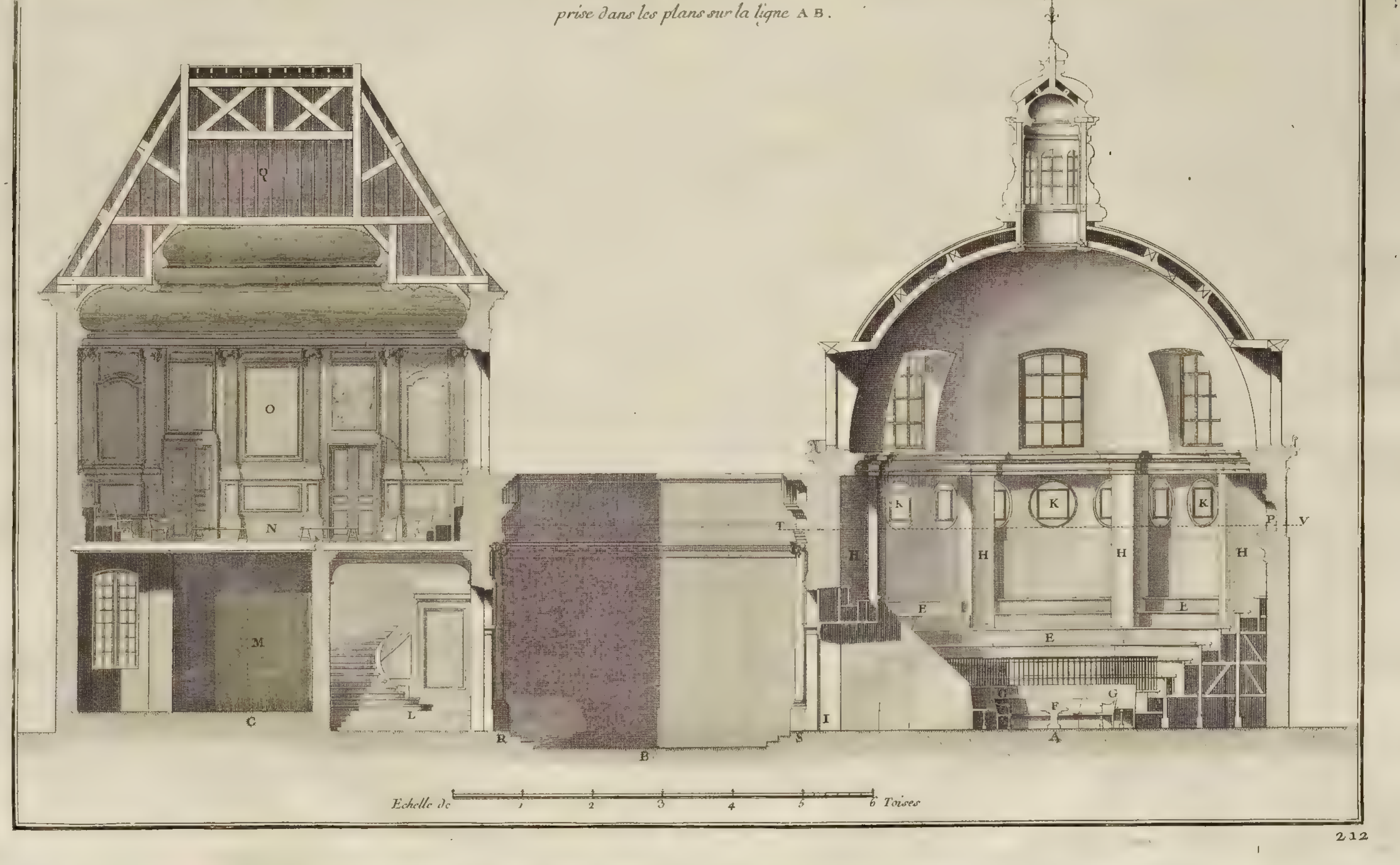

Fig. 2.e

Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises



COUPE ET PROFIL DE L'AMPHITHEATRE ET DES BATIMENS DE L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

prise dans les plans sur la ligne A B.



La coupe C fait voir au rez-de-chaussée l'élevation de l'escalier L vû de face, l'intérieur des charniers de l'Eglise Paroissiale de St. Côme marqué M, & la décoration intérieure de la grande salle des assemblées marquée N qui occupe tout le premier étage de ce bâtiment & qui est toute revêtue d'une fort belle menuiserie, couronnée d'une corniche, & surmontée d'une double calotte qui termine heureusement cette piece & lui donne de hauteur totale les quatre cinquiémes de son diamétre. Dans le milieu de cette piece, entre les deux portes qui se voyent ici, est un grand tableau marqué O représentant le portrait du Roi, & du côté opposé, en face, est un Christ de sculpture assez estimée; au-dessus de cette piece est exprimée la charpente de la couverture de ce bâtiment, dans une partie de laquelle, à l'endroit marqué Q, est pratiqué un logement où l'on arrive par un petit escalier placé dans le plan du premier étage entre la salle des assemblées & la chambre du conseil. Amphithéâtre de St. Come.

Le mur de la cour B qui unit ce bâtiment avec celui de l'Amphithéâtre, est orné d'une retraite au rez-de-chaussée & d'une corniche dans sa partie superieure, dont le dessus prend naissance immédiatement au-dessous de l'architrave qui couronne les deux Ordres Ioniques des deux façades dont nous avons parlé, & dont l'on voit dans cette Planche le profil des colonnes engagées, marquées R S.

CHAPITRE XVI.

Description de la Chapelle du College des Irlandois, connu sous le nom de College des Lombards, situé rue des Carmes, près la Place Maubert.

LE College de cette Chapelle fut fondé en 1333, par *André Ghinni*, né à Florence, Evêque d'Arras, &c, & par trois autres personnes Italiennes, qui tous quatre de concert & selon leurs facultés fonderent onze bourses, pour autant de pauvres écoliers natifs des Villes où ces Fondateurs avoient pris naissance. Ce College se nommoit alors *la maison des pauvres écoliers Italiens de la charité N. D.* Cette maison ayant été insensiblement abandonnée, deux Prêtres Irlandois *Patrice Maginn* & *Malachie Kelly* la demanderent au Roi pour y faire instruire les Prêtres de leur nation, ce qui leur fut accordé par des lettres-patentes du 9 Juillet 1676, de maniere qu'il leur en fut fait une pleine cession par les Proviseurs, qui étoient alors le Cardinal de Bonzi, Archevêque de Narbonne, Jean Bentivoglio, Abbé de St. Vallery, & Romule Valenti. Alors ces deux Prêtres poserent la premiere pierre du nouveau bâtiment qu'ils firent ériger à cet effet, ceux de 1333 étant en fort mauvais état, & ils firent mettre sur la porte de ce nouveau College une inscription en ces termes, Chapelle du College des Lombards.

Collegium Beatæ Mariæ Virginis,
Pro Clericis Hibernis
In Academia Parisiensi studentibus
Instauratum, anno 1681.
Pro Italis fondatum, anno 1333.

Cette inscription & tous les bâtimens dont nous venons de parler furent démolis en 1736, & ce fut Monsieur l'Abbé de Vaubrun qui donna les fonds nécessaires pour la reédification de ceux que l'on y voit aujourd'hui. Il fit choix

Chapelle du College des Lombards.

de M. Bofcrit (*a*), Architecte de réputation, pour donner les deffeins & prendre foin de la conduite de la conftruction de ce College, & en 1738, il le chargea auffi de bâtir la nouvelle Chapelle qui donne occafion à ce Chapitre, & dont nous rapportons les deffeins en deux Planches.

Plan & coupe fur la longueur de la nouvelle Chapelle des Irlandois.
Planche Premiere.

Nous avons fait choix de cette Chapelle dans la diverfité de celles qui font exécutées à Paris dans ce genre, non-feulement parce qu'elle peut être confidérée comme une Chapelle particuliere, faifant partie des édifices érigés pour l'utilité, & que nous avons annoncée dans le *Profpectus*, avec celle du Château de Frefne, mais auffi parce qu'elle eft bâtie nouvellement & que fon ordonnance intérieure eft réguliére & d'un genre d'Architecture dont les proportions font fuivant les principes les plus approuvés. D'ailleurs la forme de fon plan (Figure premiere) eft très-ingénieufe & quoique fimple, par rapport à la convenance du lieu, elle montre néanmoins ce que peut le génie d'un homme de mérite, dans les chofes en apparence les moins fufceptibles de grace & d'élegance. Le plan du porche entre autres non-feulement eft fort agréable, mais, ainfi que nous l'avons remarqué ailleurs, eft une partie effentielle à l'entrée d'un édifice facré. La forme & la fituation du maître-autel eft auffi très-bien conçue, par la raifon que fon ordonnance fait unité avec le revêtiffement des murs collatéraux : principe dont il ne faut jamais s'écarter lorfqu'il s'agit de la décoration d'un lieu peu fpacieux. Autrement un pareil édifice fe trouvant divifé par des parties qui fouvent n'ont aucune analogie enfemble, il compofe un tout contraire aux principes de l'art, parce qu'il n'offre aux yeux du fpectateur que des détails particuliers qui divifent fon attention & l'empêchent de raffembler dans fon imagination l'idée du total. Cet inconvénient n'arrive point ici à l'afpect de l'interieur de cette Chapelle, car quoiqu'elle n'ait que 52 pieds de longueur fur 22 & demi de largeur & 30 de hauteur, elle ne laiffe pas que de paroître plus grande qu'elle ne l'eft en effet, par les rapports qu'on y a obfervés entre les parties & le tout, & entre le tout & fes parties.

La Figure II. offre la coupe de cette Chapelle, prife fur la ligne A B dans le plan. Cette longueur eft décorée de 5 arcades qui fimétrifent avec celles qui leur font oppofées. Trois de ces arcades font feintes, mais leurs maffes étant les mêmes fatisfont à cette unité dont nous venons de parler. Entre chaque arcade s'éleve un pilaftre d'Ordre Ionique moderne d'un affez bon choix ; cet Ordre eft élevé fur un focle du cinquiéme de la hauteur du pilaftre & eft couronné d'un entablement qui a auffi le cinquiéme : proportion très-convenable pour la décoration intérieure d'un endroit qui a peu d'efpace.

Au-deffus de cet entablement s'éleve une voute furbaiffée ornée d'arcs doubleaux à plomb de chaque pilaftre. Cette voute prend naiffance fur les deux murs collatéraux feulement & forme un berceau. Dans un lieu plus vafte, elle auroit été préférable en arc de cloître, c'eft-à-dire qu'au-deffus de l'autel & dans l'extrémité qui lui eft oppofée, cette partie fupérieure auroit dû être circulaire, comme l'expriment les lignes ponctuées A & B, au lieu qu'ici ces murs s'élevent perpendiculairement ; mais premierement, de la porte d'entrée la portion de cercle A auroit paru rapprocher à l'œil du fpectateur le fond de cette Chapelle, & il en auroit été ainfi de

(*a*) Un des premiers ouvrages qui fit connoître cet Architecte à Paris, à fon retour d'Italie, eft la porte & les bâtimens qui furent exécutés fur fes deffeins au Marché de St. Germain des Prés, du côté de la rue de Buffy. Depuis il a été fort occupé pour différentes maifons à Paris & à la campagne, qu'il a fait ériger avec beaucoup de fuccès, dans le nombre defquelles on peut compter la maifon de plaifance de Mr. de Montmartel, à Brunoy, qui eft fort confidérable.

PLAN ET COUPE DE LA CHAPELLE DU COLLEGE DES IRLANDOIS
scitué rue des Carmes à Paris.

Coupe sur la longueur de la Chapelle prise sur la ligne AB du Plan.



Fig. 2.

Echelle de 5. Toises.

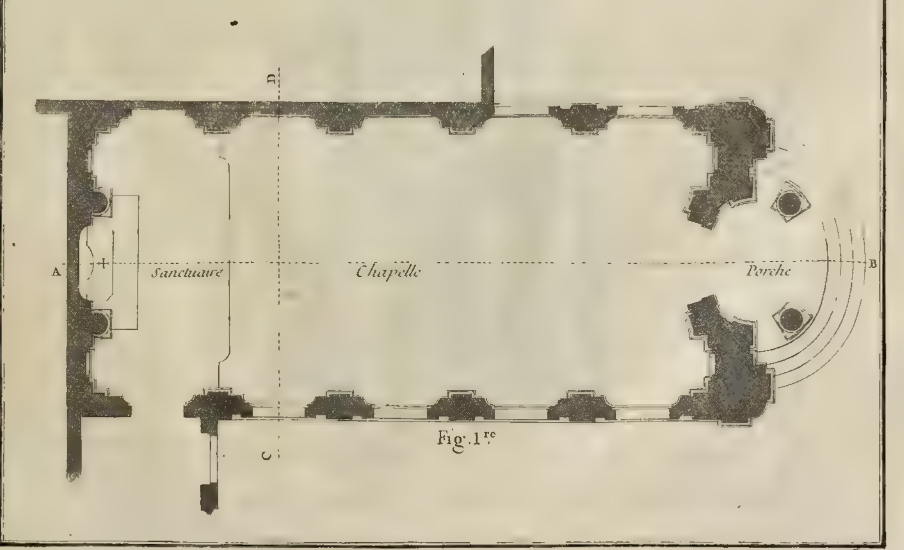


Fig. 1.re

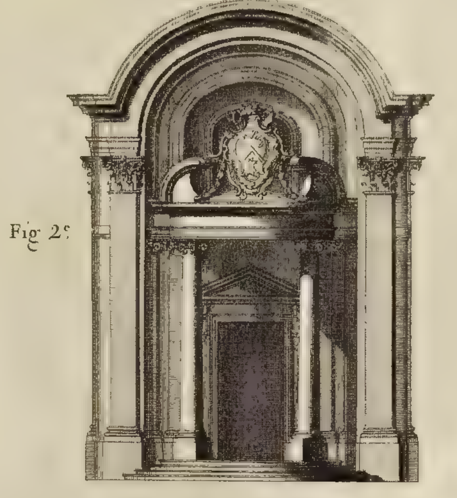
Coupe prise sur la ligne **C D** *du Plan.*

Fig. 1.re



Elévation du Portail de la Chapelle du College des Irlandois

Fig. 2.e



Echelle de 5. Toises.

l'autre côté vû du ſanctuaire. En ſecond lieu cette voute ou portion de cercle exprimée en A auroit trop racourci la hauteur de la ſurface qui reçoit la décoration de l'autel, au lieu que cette partie étant tenue droite au-deſſus de l'entablement donne beaucoup d'élegance à ſa décoration, ainſi qu'on peut le remarquer dans la Figure premiere de la Planche II. Il faut cependant convenir que dans toute autre circonſtance que celle dont nous parlons, & dans quelque genre d'édifice que ce puiſſe être il eſt important que les extrémités d'une Chapelle, d'une Egliſe, d'une Gallerie &c, dont la partie ſupérieure eſt ordinairement terminée par une voute, le ſoient auſſi par une courbe égale à celle des côtés, malgré les exemples de la Chapelle de Verſailles, de l'Egliſe de St. Sulpice, de la gallerie de Meudon, &c.

Chapelle du College des Lombards.

A la droite de cette Figure ſe remarquent la coupe & le développement du portail de cette Chapelle, dont la forme du plan qui eſt au-deſſous indique les effets que produiſent dans cette coupe les portions circulaires qui les compoſent, & qui par le ſecours de l'élevation (Figure II. Planche II) donneront une idée diſtincte de la nouveauté de ſon ordonnance dont nous allons parler, après avoir dit un mot de la coupe priſe ſur la largeur de cette Chapelle.

Coupe priſe ſur la largeur, & élevation du Portail. Planche II.

La Figure premiere offre la largeur totale de la Chapelle, priſe ſur la ligne C D de la Figure premiere, Planche Premiere. On voit ici la décoration du retable d'autel qui, ainſi que nous l'avons remarqué, eſt ſimétrique avec l'ordonnance des murs collatéraux: il eſt néanmoins annoncé par deux colonnes engagées qui marquent la preéminence que doit avoir cét autel ſur tout l'intérieur de cette Chapelle. Au-deſſus du coffre d'autel, qui eſt feint de marbre, s'éleve une arcade de même forme & proportion que les précédentes, & dans laquelle eſt un tableau & au-deſſus une gloire. Ces colonnes qui forment un avant-corps ſont flanquées de demi pilaſtres qui ſimétriſent avec les pilaſtres pliés placés dans les quatre angles de cette Chapelle. Entre ces pilaſtres pliés, à côté du retable d'autel, ſont des tables rentrantes dont la hauteur eſt diviſée par la continuité de l'impoſte qui forme une richeſſe d'autant plus recevable que l'on ne voit dans cette décoration aucun ornement poſtiche ni étranger à l'Architecture. Cette retenue doit être regardée comme un des principaux mérites de l'ordonnance d'un édifice ſacré, ce qui joint à la proportion que nous avons déja approuvée dans cette décoration intérieure, juſtifie le choix que nous avons fait en propoſant cette Chapelle pour exemple.

La Fig. deuziéme montre le portail extérieur de cette Chapelle. Un grand Ordre Corinthien ſurmonté d'une corniche circulaire ſert de fond au porche elliptique dont nous avons parlé, lequel eſt décoré de colonnes & de pilaſtres Ioniques d'un plus petit diamétre, couronnées d'un entablement terminé par une eſpece de fronton briſé, au milieu duquel ſont dans un cartel les armes de Mr. l'Abbé de Vaubrun qui a fourni les fonds néceſſaires à l'édification de cette nouvelle Chapelle.

En général nous remarquerons que l'aſſemblage du petit Ordre Ionique avec l'Ordre Corinthien tenu plus élevé, la licence de la grande corniche circulaire, la ſingularité dn fronton briſé placé ſur une tour ronde & qui contraſte avec le fronton triangulaire placé dans la tour creuſe de deſſous, ne préſentent pas une Architecture extérieure aſſez grave comparée avec la ſimplicité & la régularité de l'intérieur de ce monument, de maniere que ſans prendre le ton critique nous ne pouvons nous diſpenſer d'obſerver que la forme du plan de ce portail paroît être la ſeule partie recevable, & que ſon élévation trop ſubdiviſée dans ſi peu d'eſpace, préſente tout enſemble l'affectation d'une Architecture ancienne, Gothique & moderne.

CHAPITRE XVII.

Description du Portail de l'Eglise Paroissiale de St. Nicolas du Chardonnet, situé rue des Bernardins.

Portail de S. Nicolas du Chardonnet.

L'EGLISE où est placé le portail dont nous donnons la description fut commencée en 1656, attenant une ancienne Paroisse de ce quartier, qui avoit été bâtie vers 1243. Celle dont nous parlons a été faite à plusieurs reprises & n'est pas encore rachevée, malgré le secours d'une loterie que le Roi accorda en 1709, dans le dessein que le bénefice de cette loterie fût employé à sa continuation. En général cette Eglise est bien bâtie & d'une ordonnance assez réguliere, son intérieur est décoré d'un Ordre Composé dont le chapiteau, d'une invention singuliere, imite celui qu'on appelle communément chapiteau Attique, n'étant composé que d'un seul rang de feuilles. On remarque dans cette Eglise plusieurs excellens tableaux de Verdier, de Saurin, de Charles Coypel, de Milet Francisque, &c, aussi bien que plusieurs tombeaux de personnages illustres, entre lesquels se remarque celui de M. le Brun dont nous avons parlé Chapitre VI. page 44, (note *c*).

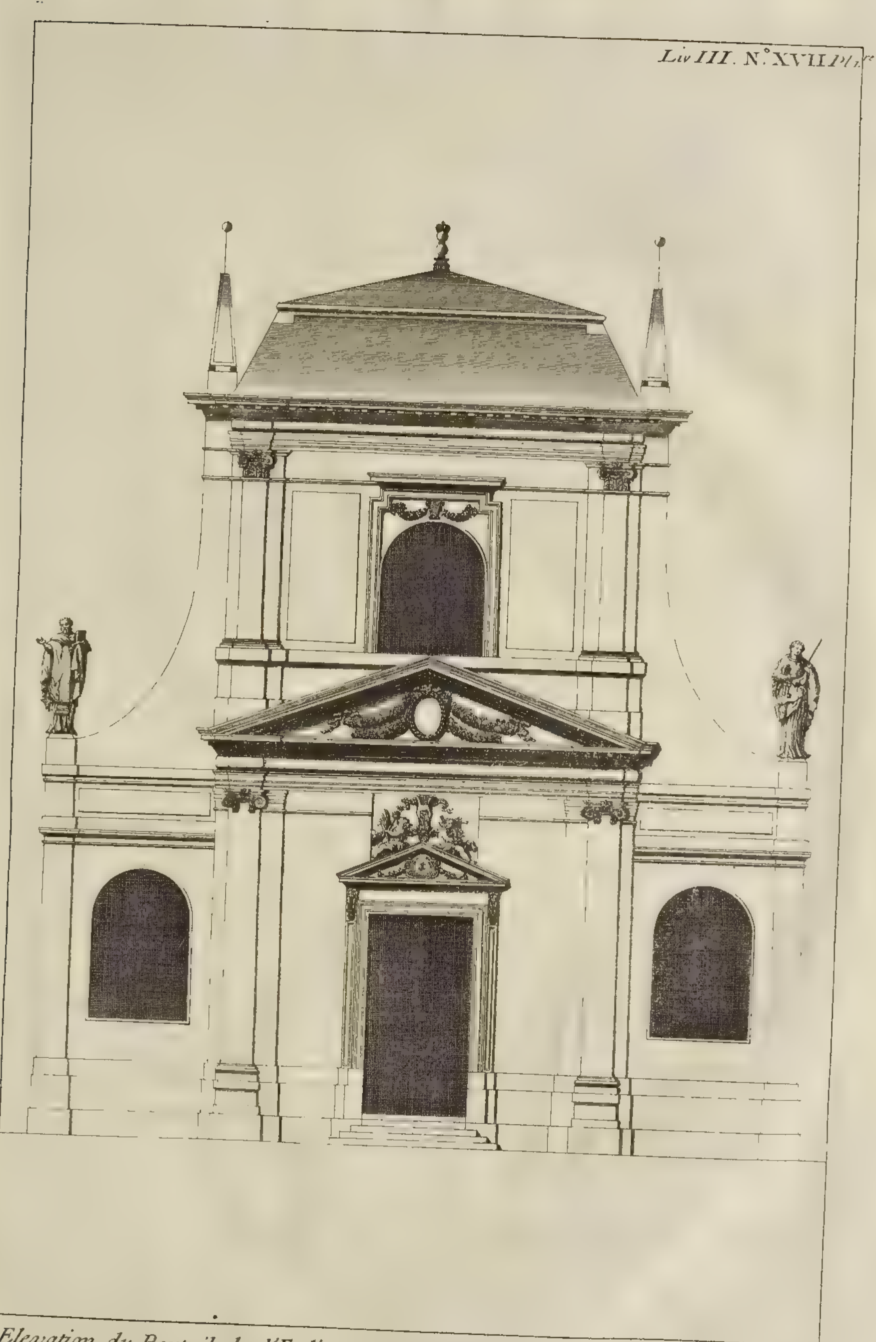
Comme cette Eglise n'est pas finie du côté de l'entrée de la nef, il n'y a point de principal portail du côté de la rue St. Victor, celui que nous donnons ici, Planche premiere, est un portail collatéral situé sur la rue des Bernardins.

Ce frontispice est traité d'une maniere assez simple, pour ne pas dire pesante, quoiqu'on aye fait choix de l'Ordre Ionique au rez-de-chaussée, couronné d'une espece d'Attique, dont l'élegance ne va point avec les intervalles des nuds des murs tenus lices, lesquels ne s'accordent point avec les entablemens subdivisés, ni avec la legereté des chambranles de la porte de l'Ordre inférieur & de la croisée de l'Ordre Attique. D'ailleurs la proportion de ces ouvertures & principalement celle de l'Ordre supérieur, aussi bien que celle des croisées de celui d'en bas sont trop peu élevées, faisant en général partie d'une ordonnance nommée moyenne.

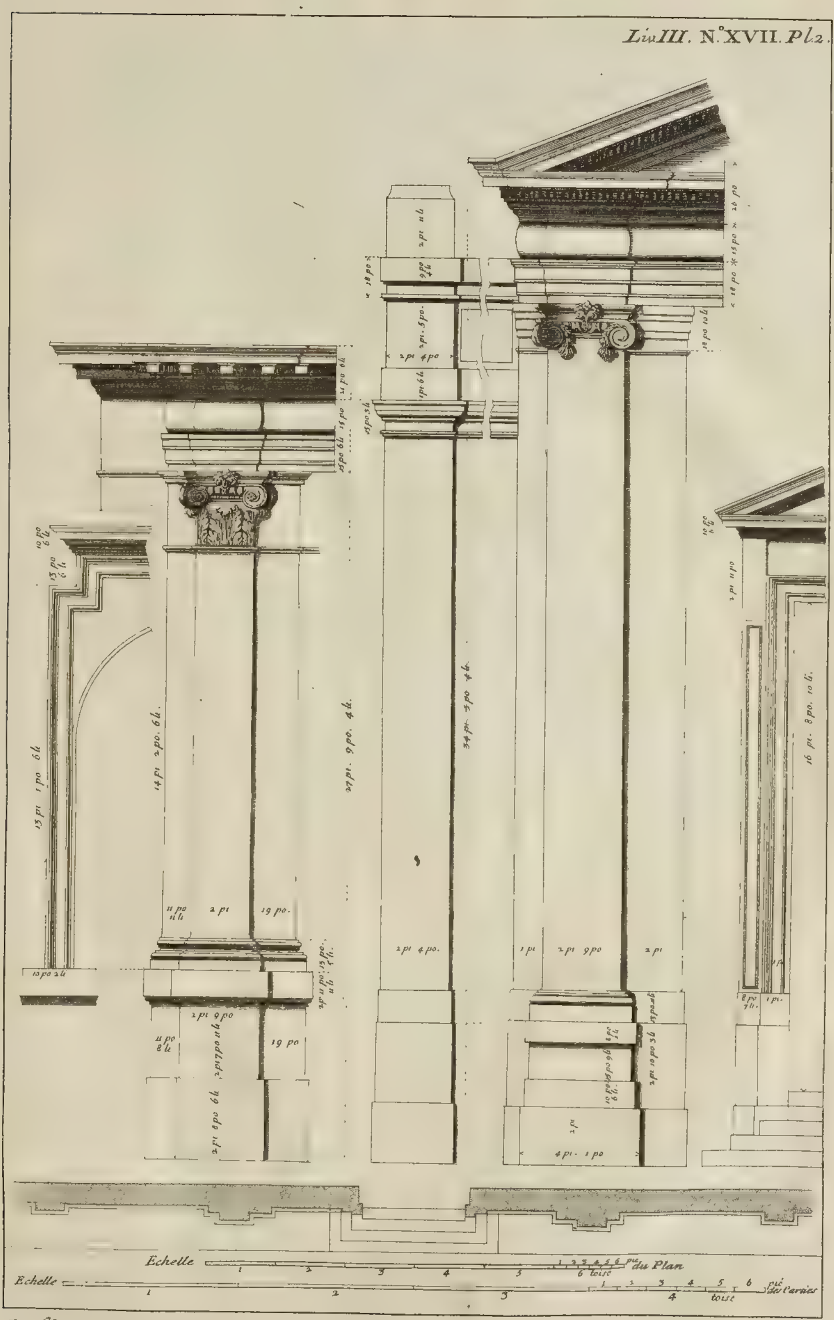
Nous avons déja blâmé ailleurs l'usage d'un fronton dans le milieu de la hauteur d'un monument de l'espece dont nous parlons, il est aisé de s'appercevoir combien celui-ci eût fait un meilleur effet placé au sommet de ce portail. Premierement, il auroit servi d'amortissement à la partie superieure de l'avant-corps de ce frontispice & masqué le comble à la mansarde dont la forme n'est pas du ressort de l'ordonnance d'un édifice sacré. En second lieu, il auroit procuré une hauteur convenable à la croisée du premier étage, qui se ressent ici de la proportion d'une croisée Attique, mais qui dans ce cas ne peut être en plein-ceintre.

Pour éviter les licences que nous venons de remarquer, il semble qu'il auroit fallu groupper ou accoupler deux pilastres de chaque côté de l'avant-corps de la porte, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage; suprimer le fronton de l'Ordre Ionique pour le placer au-dessus de l'Ordre Attique, & faire ce dernier plus élevé pour lui donner le caractere d'un Ordre régulier, ou au contraire plus raccourci pour qu'il eût eu la vraie proportion d'un Attique, n'étant ici ni l'un ni l'autre, quoique couronné d'un chapiteau & d'un entablement rélatifs, en quelque sorte, à l'Ordre Composite.

Nous remarquerons à propos de cet édifice qu'il est important de s'élever contre l'abus dans lequel tombent quelques uns de nos Architectes, lorsqu'en composant la plupart de leurs édifices ils affectent de réduire la proportion de leur Architecture d'une maniere arbitraire, contre tous les principes établis par les anciens pour déterminer la dimension constante des Ordres. Cependant il est certain que ce sont les exemples de ces bâtimens licencieux, qui par l'esprit d'indépendance qu'ils inspirent



Elevation du Portail de l'Eglise paroissiale de S. Nicolas du Chardonnet, rue des Bernardins, bâti en 1669.



Profils en grand des principaux membres d'Architecture du Portail de l'Eglise de S.t Nicolas du Chardonnet.

inſpirent deviennent la ſource de l'irréſolution dans laquelle ſe trouvent les hommes peu verſés dans l'art. Cette incertitude leur fait par ſucceſſion de tems multiplier les licences au point qu'il ſeroit à craindre, ſi l'on ne s'oppoſoit à ce déreglement, que l'Architecture ne retombât dans l'état où nous l'avons vûe du tems des Goths. Il n'eſt que trop facile de s'appercevoir aujourd'hui qu'à l'exception des Architectes nourris des préceptes ſondamentaux de leur profeſſion, le plus grand nombre ſe contente des connoiſſances ſuperficielles de leur art; de-là les éleves de nos jours peu diſciplinés, peu inſtruits, ſe reſſentent de ce relâchement; & leurs productions dépourvûes de principes ſtables & conſtans ne nous préſentent que des compoſitions chimériques & haſardées, dans leſquelles ſouvent on n'apperçoit pas même les premiers élemens de l'Architecture. Portail de S. Nicolas du Chardonnet.

On trouvera ſur la Planche II les dévelopemens particuliers de ce portail; ces détails ont été faits lorſqu'anciennement l'on a fait graver ce frontiſpice. Nous aurons toujours cette attention pour tous les monumens qui paroîtront en mériter la peine, & nous aurons ſoin de raſſembler ces profils, comme nous l'avons promis, dans le VIII Volume. A l'égard de la Planche dont nous parlons & que nous avons laiſſé ſubſiſter ici, ainſi que pluſieurs autres répandues dans ce Volume, parce qu'elles étoient gravées anciennement, nous obſerverons que l'entablement Ionique n'a que le cinquiéme de la hauteur de cet Ordre, pendant au contraire que celui de l'Attique a le quart du ſien, contre tous les préceptes établis par les Auteurs les plus approuvés. Le piédeſtal de l'Ordre Ionique n'a auſſi de hauteur que le cinquiéme, au lieu que celui de l'Attique a les trois huitiémes, ce qui eſt tout à fait à rejetter. D'ailleurs ces piédeſtaux ſont répartis de membres peſans & peu analogues à la ſubdiviſion des entablemens dont les moulures ſont d'un choix aſſez mediocre. Les friſes bombées de ces entablemens doivent auſſi être regardées comme une licence dont il ne faut point faire un uſage trop fréquent. Nous remarquerons encore que la baſe de l'Ordre Ionique n'eſt ici que Dorique, & que celle de l'Ordre ſuperieur eſt Attique, au lieu que ce devroit être tout le contraire. Enfin toute cette Architecture a trop peu de relief, ce qui donne en général à la décoration de ce portail un caractere de ſechereſſe qui ne va point avec les parties liſſes dont nous avons parlé en décrivant l'ordonnance totale de ce frontiſpice.

CHAPITRE XVIII.

Deſcription de l'Hôtel de Vauvray, rue de Seine, & de la Fontaine ſituée au coin de cette rue & de celle de S. Victor.

HOTEL DE VAUVRAY.

CET Hôtel, qui appartient à Madame la Marquiſe de Vauvray, eſt donné à loyer à un particulier; on ignore le tems où il fut bâti; tout ce qu'on en ſçait c'eſt que les deſſeins en furent donnés par M. Bullet (*a*), Architecte Hôtel de Vauvray.

(*a*) Mr. Bullet étoit Architecte du Roi, & de l'Académie Royale d'Architecture; il vivoit ſur la fin du dernier ſiécle, & fit imprimer en 1691 l'*Architecture pratique*, ou le détail du toiſé & des devis des ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, &c, avec une explication de la Coutume de Paris, en un Volume *in*-8°. La porte S. Martin, le Château d'Iſſy, & la nouvelle Egliſe des Jacobins du Faubourg St. Germain ſont de ce célébre Architecte, du moins, à ce que nous aſſure, pour cette derniere, Mr. l'Abbé Lambert dans ſon Hiſtoire Littéraire du regne de Louis XIV. Il eſt vrai qu'à cet égard on ne doit pas beaucoup s'en rapporter à cet Auteur, car il donne auſſi à Bullet les Portes de St. Denys & de St. Bernard, que nous ſçavons être de François Blondel, dont l'Abbé Lambert affecte de ne pas parler dans ſes hommes illuſtres, quoiqu'à bien des égards cet Architecte mérite le premier rang parmi les Ecrivains du dernier ſiécle qui ont traité des beaux arts.

Hôtel de Vauvray. d'une grande reputation, qui a sçû tirer parti d'une maniere fort ingénieuse du terrain assez ingrat sur lequel cet Hôtel est élevé.

Plan au rez-de-chaussée, Figure premiere, *& élevation du côté de la cour*, Figure II. Planche premiere.

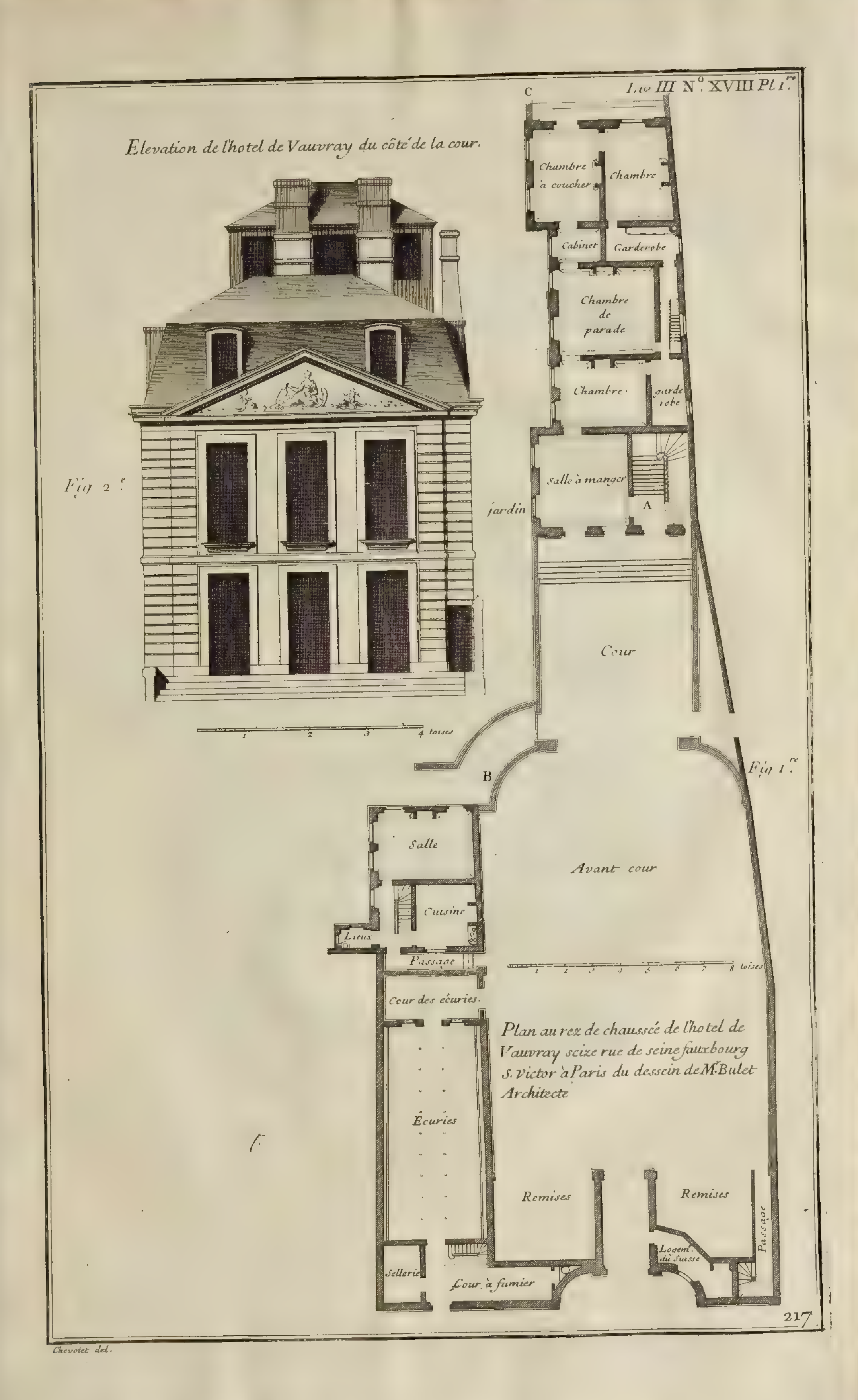
Le plan de cet Hôtel présente une avant-cour à l'entrée & à la gauche de laquelle sont distribués les bâtimens dépendans du principal corps de logis, comme les remises, écuries, cuisines &c. Cette avant-cour, du côté opposé à son entrée, est terminée par deux portions circulaires, au milieu desquelles est un espace qui communique à une cour, laquelle mene à un perron donnant entrée aux appartemens qui composent le premier étage du côté du jardin, ce dernier étant plus bas de 10 pieds que le sol de la cour ; de maniere qu'on descend des appartemens dans les jardins par l'escalier A, & de la cour par la rampe douce marquée B, que l'on a repétée simétriquement de l'autre côté du bâtiment vers C. Le Jardin de cet Hôtel est assez vaste & est contigu au Jardin du Roi, avec lequel il a une communication par deux portes percées dans le mur mitoyen, ce qui rendoit cet Hôtel très-agréable lorsqu'il étoit habité par sa proprietaire.

La Figure II est l'élevation du côté de la Cour, composée d'un grand avant-corps qui en occupe toute la largeur, à l'exception de deux chaînes de réfends qui forment autant d'arriere-corps : le milieu de cette façade est couronné d'un fronton, au-dessus duquel s'éleve une mansarde & un belvedere ou donjon, d'où l'on découvre une vûe très-satisfaisante. Cette élevation en général est tenue fort simple, mais l'on y reconnoît la régularité & une simétrie qui accompagne toujours les productions d'un homme de mérite, dans quelque occasion qu'il se trouve employé. Des portes au rez-de-chaussée & des croisées à platte-bande au premier étage entourées de bandeaux font tous les frais de cette ordonnance ; mais leurs proportions & leurs rapports avec les trumeaux annoncent l'expérience de l'Artiste qui les a ordonnés, pendant que dans une infinité de maisons plus importantes on ne remarque dans leurs façades, souvent très-ornées, qu'une richesse mal entendue & un assemblage de membres d'Architecture contraire aux principes de l'art.

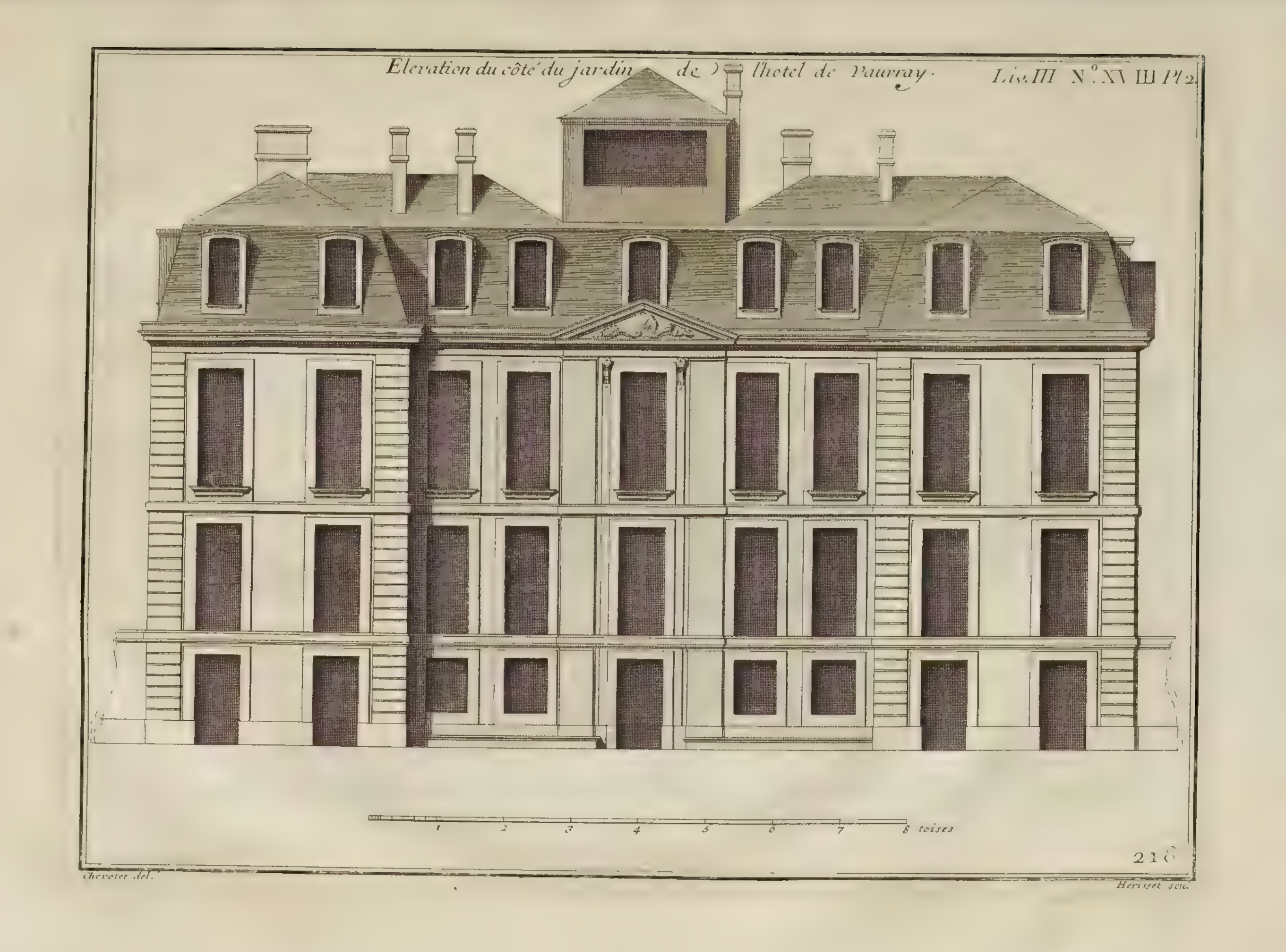
Cette digression paroîtra peut-être peu nécessaire ici, elle est pourtant susceptible de quelque fondement, car si les occasions que nous avons de bâtir à présent en France ne nous fournissent pas souvent des monumens publics ni des édifices de quelque considération à élever, c'est une raison de plus pour que nos jeunes Architectes s'appliquent à l'étude de leur profession, afin que dans les maisons ordinaires qu'ils feront construire on reconnoisse du moins de la proportion, de la simétrie, & du choix dans les formes, qui puissent dedommager d'une plus grande richesse, laquelle exigeant une dépense considérable n'appartient ordinairement qu'à une entreprise du premier ordre.

De la façade du côté du jardin. Planche II.

Cette façade de bâtiment est composée dans sa hauteur de deux étages réguliers élevés sur un soubassement. Ce dernier, ainsi que nous l'avons déja observé, occupe en hauteur l'inégalité du niveau de la cour avec le jardin, de maniere qu'au-dessus de ce soubassement est le premier étage, qui du côté de l'entrée compose le rez-de-chaussée dont on a vû le plan dans la Planche précédente. Le deuxiéme étage est occupé par des appartemens semblables à ceux de dessous, c'est pourquoi nous avons crû pouvoir nous dispenser d'en donner le plan. Aux



Liv III N°. XVIII Pl I.re
Elevation de l'hotel de Vauvray du côté de la cour.
Fig 2.e
C
Chambre a coucher
Chambre
Cabinet
Garderobe
Chambre de parade
Chambre
garde robe
Salle a manger
A
jardin
Cour
1
2
3
4 toises
B
Fig 1.re
Salle
Avant cour
Cuisine
Lieux
Passage
1
2
3
4
5
6
7
8 toises
Cour des écuries.
Plan au rez de chaussée de l'hotel de Vauvray scize rue de seine fauxbourg S. Victor a Paris du dessein de M.r Bulet Architecte
Écuries
Remises
Remises
Passage
Logem.t du Suisse
Sellerie
Cour a fumier
Chevotet del.


Elevation du côté du jardin de l'hotel de Vaurray.
Liv. III N.° XVIII Pl. 2
1 2 3 4 5 6 7 8 toises
218
Chevotet del.
Herisset scu.


ELEVATION DE LA FONTAINE
elevée en face de l'Hopital de la Pitié, a Paris,
sur les desseins du Cavalier Bernin.
Liv. III N.° XVIII Pl 3.
219

extrémités de cette façade s'élevent deux pavillons percés chacun de deux croisées de face, & dans les soubassemens desquels sont des portes qui donnent entrée au jardin; celle qui se remarque dans l'avant-corps du milieu, au rez-de-chaussée de cette façade, est suprimée. Nous avons blâmé ailleurs l'usage d'un trumeau dans le milieu d'un pavillon & sans doute il est plus convenable de l'éviter, néanmoins il faut observer ici que ce bâtiment ayant trois étages de hauteur, non compris la mansarde, une seule croisée dans ces pavillons les auroit rendu trop étroits, & que d'ailleurs cette licence est plus tolerable dans les extrémités d'une façade que dans le milieu. Il est aisé de s'appercevoir combien ces pavillons réduits à une seule croisée seroient devenus trop sveltes, en examinant l'avant-corps du milieu, qui par rapport à sa hauteur & à son peu de saillie paroît de beaucoup trop maigre, sur tout étant couronné d'un fronton. Cette considération auroit dû déterminer à supprimer cet avant-corps pour diviser les quatre trumeaux en parties égales, ce qui auroit procuré à l'ordonnance de cette façade une expression plus uniforme & une simplicité plus convenable à l'espece de bâtiment dont nous parlons. Hôtel de Vauvray.

Les croisées du deuxiéme étage paroissent ici trop élevées, quoiqu'elles n'ayent que la même hauteur que celles du côté de la cour. Cette différence provient de ce que du côté du jardin ces croisées se trouvent élevées sur d'autres qui sont déja raccourcies en forme de soubassement, & que ces dernieres sont elles mêmes supportées par un autre soubassement lequel quoique très-peu élevé auroit en quelque sorte exigé que les croisées du deuxiéme étage eussent eu la proportion Attique; au lieu que du côté de la cour les croisées superieures caracterisent celles du rez-de-chaussée d'un soubassement régulier. Ce sont ces diverses situations qui, indépendamment de leurs proportions établies dans notre Introduction, doivent déterminer un Architecte à concilier la forme de ces différentes ouvertures, leur largeur & leur hauteur, rélativement à la convenance du bâtiment, & selon qu'il se trouve formé de deux étages réguliers, ou composé d'Attique, de soubassement, &c.

FONTAINE DE SAINT VICTOR.

Auprès de cet Hôtel, de l'autre côté de la rue de Seine & au coin de la rue St. Victor, est une fontaine dont nous donnons la description dans ce Chapitre, & dont on peut voir le dessein sur la Planche III. La Ville fit élever ce monument en 1687, & Santeuil fit les deux vers latins qui en forment l'inscription & qui font allusion à la bibliothéque de St. Victor, contre les murs de laquelle cette fontaine est adossée. Ces vers de Santeuil sont conçûs en ces termes, Fontaine de S. Victor

Quæ sacros doctrinæ aperit domus intima fontes,
Civibus exterior dividit Urbis aquas.

Quelques uns donnent les desseins de cette Fontaine au Cavalier *Jean-Laurent Bernin*; si cela est, sans doute c'est un des ouvrages qu'il produisit lorsqu'il fit son voyage en France, vers 1663, deux ans ou environ avant qu'on commençât l'édification du bâtiment du péristyle du Louvre sur les desseins de Perrault, & pour lequel néanmoins le Cavalier Bernin avoit été appellé à Paris, ainsi que nous le rapporterons ailleurs.

Cette Fontaine, qui est d'une assez belle exécution & dont nous ignorons le Sculpteur, est construite toute de pierre, & est composée d'une espece d'urne élevée sur un piédestal, dans le milieu duquel est un masque de bronze, qui répand de l'eau amenée de l'aqueduc d'Arcueil; au-dessus de cette urne, couron-

née des armes de la Ville & de deux Syrenes, s'éleve un Attique terminé par un fronton brisé, au ſommet duquel ſont placées les armes du Roi.

Pluſieurs prétendent reconnoître dans la compoſition de ce monument le goût de le Pautre, en comparant cette fontaine avec celles du quartier du Temple qui ſont de cet Artiſte, & dont nous pourrons dire quelque choſe en parlant des édifices de ce quartier.

CHAPITRE XIX.

Deſcription de la Manufacture Royale des Gobelins, ſituée à l'extrémité du Faubourg St. Marcel.

Manufacture des Gobelins.

CETTE Manufacture (*a*) tire ſon nom d'un fameux teinturier de Rheims, appellé *Gobelin*, qui ſous le regne de François Premier vint à Paris établir une Manufacture, & fit à cet effet bâtir une maiſon aſſez conſidérable dans ce quartier

(*a*) On compte en France trois Manufactures de tapiſſeries de haute & baſſe liſſe; celle des Gobelins, celle de Beauvais, & celle d'Aubuſſon. Toutes trois ſont qualifiées de Manufactures Royales, mais celle des Gobelins l'eſt ſeule par excellence & proprement dite; les deux autres le ſont par Privilege. Nous allons donner ici une legere idée de l'origine de ces trois Manufactures.

Manufacture Royale des Gobelins.

Le travail de cette Manufacture conſiſte principalement en emmeublemens, tels que des tapiſſeries à perſonnages, des canapés & des fauteuils à l'uſage des Maiſons Royales, des Cours Etrangeres & des Citoyens opulens. Elle eſt compoſée de deux ateliers de haute liſſe & d'un de baſſe liſſe; ceux de haute liſſe ſont conduits par les ſieurs *Audran* & *Cozette*, celui de baſſe liſſe l'eſt par le ſieur *Neilſon*. L'habileté de ces trois Entrepreneurs eſt un garant aſſuré de la continuation des ſuccès & de la ſupériorité des ouvrages de cette Manufacture. Pour former à ces chefs des ſujets d'un talent diſtingué par l'étude des arts, le Roi entretient dans cette Manufacture une école de deſſein établie par un Arrêt de ſon Conſeil du 16 Août 1737. On diſtribue dans cette école deux fois par année trois médailles d'argent pour prix adjugés aux Eleves & aux Ouvriers de cette Manufacture, qui ſeuls ſont admis à concourir à ces prix.

Manufacture de Beauvais.

Cette Manufacture fut établie dans la Ville de ce nom par Lettres Patentes du mois d'Août 1664, accordées pour trente années à Louis *Hinard*, Marchand Tapiſſier de Paris. Cet Entrepreneur mourut avant l'expiration de ſon Privilege. En 1684, le Roi accorda de nouvelles Lettres Patentes pour le même nombre d'années à *Philippe Behagle*, Entrepreneur de tapiſſeries à Oudenarde. Il mit cette Manufacture ſur un bon pied, & y fit fabriquer des tapiſſeries du ſecond ordre, qui formerent un objet de commerce conſidérable. Cet Entrepreneur mourut auſſi avant la fin de ſon Privilege, de ſorte qu'en 1711 on ſubrogea les ſieurs *Filleul*, freres, qui étoient dans les affaires, & ſous l'adminiſtration deſquels cette Manufacture déchut de beaucoup; en 1727 de nouvelles Lettres Patentes y ſubrogerent *Noël-Antoine Merou*, ſous lequel cette Manufacture reſta dans le même état de décadence. En 1734 ce Privilege fut accordé au ſieur *Nicolas Beſnier*, ancien Echevin de Paris : il aſſocia dans cette entrepriſe Mr. *Jean-Baptiſte Oudry*, Peintre du Roi, qui ne tarda pas à montrer ce que peut un homme d'art à la tête d'un établiſſement de cette nature. Il le releva en peu de tems de la décadence abſolue où il l'avoit trouvé & en porta les ouvrages à un tel degré de perfection qu'ils ſont enlevés avec empreſſement par toutes les perſonnes qui veulent décorer leurs appartemens avec des meubles d'une certaine magnificence.

Quoique la Manufacture de Beauvais ſoit en droit par ſes titres inſtitutifs de fabriquer également en haute & baſſe liſſe, elle ne travaille cependant qu'en baſſe liſſe, & tous ſes ouvrages depuis long-tems ſont à perſonnages, quoique par ſes Privileges de 1664 elle eut la faculté de faire des verdures.

Pour le ſuccès de cet établiſſement, M. Oudry tient à ſes frais dans cette Manufacture deux écoles de deſſein, une pour les ouvriers & une pour les externes, c'eſt-à-dire pour les enfans des Bourgeois de Beauvais qui ont du goût pour les arts; attention bien digne du zèle de ce célébre Artiſte, ſi connu par les ouvrages de peinture que l'on voit de lui dans nos Maiſons Royales.

Manufacture d'Aubuſſon.

La plupart des habitans de la Ville *d'Aubuſſon*; *du Bourg de la Cour & de la Ville de Feuilletin* s'occupent depuis un tems immémorial à la fabrique de la tapiſſerie, mais ils n'ont jamais fait que des ouvrages d'un ordre fort inférieur.

M. Colbert dont les vûes s'étendoient ſur tout, entreprit de relever un peu ce travail afin de le tirer de l'extrême groſſiereté où il étoit comme détenu, ſans cependant vouloir le perfectionner aſſez pour pouvoir entrer en concurrence avec les deux Manufactures dont nous venons de parler.

Ce Miniſtre établit des moyens convenables pour remplir cet objet par des *Statuts* & *Réglemens* publiés au mois de Juillet 1665, qui entr'autres établiſſoient un Peintre entretenu par S. M. pour y veiller & conduire les Ouvriers de cette Manufacture.

Tant que ces réglemens furent ſoutenus par les ſecours qui en étoient comme la baſe, les Fabriquans donnoient des ouvrages paſſables, mais livrés à eux-mêmes après la mort de ce Miniſtre, ils retomberent dans leur premier état.

M. Fagon qui étoit alors à la tête du Bureau du commerce, reprit les erremens de M. Colbert, & procura à cette Manufacture des tableaux aux frais de Sa Majeſté. Il fut établi des réglemens pour celles *d'Aubuſſon* & *du Bourg de la Cour*, arrêtés au Conſeil d'Etat du Roi le

quartier. Cet établiſſement eut beaucoup de ſuccès; de ſorte que les deſcendans de *Gobelin*, à qui celui-ci avoit laiſſé des biens conſidérables, donnerent à cette maiſon le nom d'Hôtel des Gobelins. Dans la ſuite ces bâtimens furent vendus à M. Leleu Conſeiller au Parlement, mais en 1667 M. Colbert attentif à tout ce qui pouvoit contribuer au bien du Royaume, acheta cet Hôtel avec pluſieurs maiſons qui lui étoient contigues, pour y établir une Manufacture, & propoſa à Louis XIV de rendre l'Edit (*b*) du mois de Novembre 1667 qui conſtate d'une maniere immuable cet établiſſement. Depuis ce tems il a pris le titre de Manufacture Royale: à cet effet on a mis les armes de France ſur la porte de cet Hôtel & au-deſſous une inſcription en ces termes, Manufacture des Gobelins.

MANUFACTURE ROYALE DES MEUBLES DE LA COURONNE.

M. le Brun (*c*) fut chargé par M. Colbert de la direction de cette Manufacture, & elle ſubſiſte encore à peu près aujourd'hui ſur le même pied.

Plan général des bâtimens au rez-de-chauſſée de la Manufacture Royale des Gobelins.

La diverſité des tems & le beſoin qu'on a eu d'agrandir à différentes repriſes les bâtimens de cette Manufacture, auſſi bien que la quantité de logemens & d'ateliers qu'il a fallu élever pour contenir un grand nombre de différens Artiſtes, ont rendu ce plan en général, les cours & les corps de logis en particulier, d'une forme aſſez irréguliere; mais la néceſſité ici a prévalu ſur une diſpoſition

22 Décembre 1730, & autoriſés par Lettres Patentes du 28 Mai 1732. Vint enſuite le réglement fait pour les Manufactures de Feuilletin, autoriſées par Lettres Patentes du 29 Janvier 1737, &c.

Aubuſſon eſt le lieu principal des fabriques en queſtion, on y fait des tapiſſeries depuis 100 livres juſqu'à 20 livres l'aune, auſſi bien que des canapés & des fauteuils, dans les mêmes proportions de prix.

Le Bourg de la Cour eſt une eſpece de Faubourg d'Aubuſſon, très-peu diſtant de cette Ville. On y fait, ainſi qu'à la Ville de *Feuilletin*, des tapiſſeries du plus bas prix.

Il y a dans ces trois lieux de fabriques plus de 600 métiers de tapiſſeries à tenture, ſans compter un nombre conſidérable de maîtres pour canapés & fauteuils, le tout faiſant un objet de commerce conſidérable tant au dedans qu'au dehors du Royaume.

Pour former à cette Manufacture des ſujets capables de la perfectionner de plus en plus, le Roi entretient deux écoles de deſſein à Aubuſſon, & a établi dans chacune un prix annuel. S. M. entretient auſſi dans la même Manufacture *un Peintre*, *un Teinturier* & *un Aſſortiſſeur.*

En 1742, feu M. Fagon entreprit d'établir en la Ville d'Aubuſſon une fabrique de tapis de pied façon de Perſe & de Turquie. Cette entrepriſe quoique très-difficile dans un lieu où on n'avoit pas la moindre notion de ce travail, s'avança aſſez pendant les deux premieres années, mais depuis elle a fait des progrès plus conſidérables, & elle fournit au public des tapis très-bien conditionnés, pour le ſervice des Citoyens aiſés qui ne ſçauroient avoir des tapis de la Savonnerie, la grande beauté de ces derniers les rendant d'un prix conſidérable.

Par Arrêt du Conſeil du 21 Mai 1746 le Privilege de cette fabrique a été accordé pour 10 ans aux ſieurs *Pierre Mage* & *Jacques Deſſerteaux*, Marchands tapiſſiers de Paris.

Ayant parlé des trois Manufactures Royales de haute & baſſe liſſe qui ſont établies en France, il nous a ſemblé qu'il ne ſeroit pas hors de propos que l'origine de la Manufacture des tapis de pied de la Savonnerie trouvât ſa place à la ſuite de ce que nous venons de dire de celles des Gobelins, de Beauvais & d'Aubuſſon.

En 1604, ou 1608, Henry IV accorda à Pierre Dupont un brevet qui lui permettoit de fabriquer en France des ouvrages façon de Perſe & du Levant, dont il étoit l'inventeur. A cet effet il lui accorda un logement aux Galleries du Louvre pour y travailler & faire des éleves, ce qui ſe continua ainſi juſques à ce qu'en 1670 Mr. Colbert protégeant cet établiſſement qui s'étoit acquis une grande réputation & qui avoit déja fourni le grand tapis de pied qui devoit couvrir tout le parquet de la grande Gallerie du Louvre, & qui conſiſte en quatre-vingt-douze pieces, fit accorder des titres de Nobleſſe à Pierre Dupont, & lui fit donner une maiſon appartenante à Sa Majeſté, ſituée à Chaillot, où anciennement on avoit fabriqué du Savon, ce qui a fait appeller depuis l'établiſſement dont nous parlons, Manufacture de la Savonnerie. Les deſcendans de Pierre Dupont ont toujours continué de diriger cette Manufacture qui ſe ſoutient avec le plus grands ſuccès. Les bâtimens de cette Manufacture ont été reparés en 1713 par ordre de M. le Duc d'Antin, pour lors Directeur général des Bâtimens & Manufactures de France, ainſi qu'il paroît par une Inſcription gravée ſur un marbre noir qui eſt ſur la porte de cet édifice.

(*b*) Cet Edit porte entr'autres que le Surintendant des Bâtimens & le Directeur, ſous ſes ordres, tiendront la Manufacture remplie de bons Peintres, maîtres Tapiſſiers, Orphévres, Fondeurs, Sculpteurs, Graveurs, Lapidaires, Menuiſiers en ébene, Teinturiers & autres Ouvriers en toutes ſortes d'arts & métiers, & que les jeunes gens ſous ces maîtres, entretenus pendant cinq années pourront après ſix ans d'apprentiſſage & quatre années de ſervice, lever & tenir boutiques de marchandiſes, arts & métiers, auxquels ils auront été inſtruits, tant à Paris que dans les autres Villes du Royaume.

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de ce célébre Artiſte au commencement de ce Volume, page 44.

Manufacture des Gobelins.

plus heureuſe, & ſi nous avons préferé de donner le plan de cette Manufacture plutôt que celui de toute autre, ce n'eſt pas que nous n'ayons ſenti que quelques unes qui ſont dans nos Provinces en France ne ſoient bâties avec plus de régularité, mais parce que celle dont nous parlons s'eſt acquiſe une reputation ſi univerſelle dans toute l'Europe, à la faveur des magnifiques ouvrages qui s'y fabriquent, que nous aurions cru manquer à l'eſtime qui eſt dûe à cet illuſtre établiſſement ſi nous ne lui avions pas donné place dans ce Recueil. D'ailleurs non-ſeulement ce monument fait partie des bâtimens de notre Capitale, mais encore, quoiqu'irrégulier, il renferme dans ſa diſtribution une quantité ſuffiſante de pieces rélatives à ſon objet, & l'on verra dans les renvois marqués ſur cette Planche les indications de chaque logement, avec le nom des habiles Artiſtes qui les occupent actuellement; précédemment ces logemens ont toujours été accordés à des hommes du premier mérite.

Cet édifice, que nous avouons à la vérité être très-irrégulier, pourra donc néanmoins inſtruire par le ſecours de ces indications les perſonnes chargées à l'avenir de la compoſition des bâtimens d'une Manufacture de ce genre, en leur enſeignant la convenance, la grandeur, & la diverſité des différens corps de logis, cours & jardins qu'elle doit contenir. C'eſt cette circonſtance qui fait ici notre principal objet, cet ouvrage, ainſi que nous l'avons annoncé, devant traiter en général de la diſtribution & de l'ordonnance de tous les édifices que comprend l'Architecture civile. Au reſte nous avons pris occaſion en parlant de cette Manufacture de donner un précis non-ſeulement de ſon origine, mais auſſi de celles qui illuſtrent par leur progrès & par les magnifiques ouvrages qu'elles fourniſſent à toute l'Europe, le goût & les talens induſtrieux de la Nation Françoiſe. Nous ne ſommes entrés dans aucun détail au ſujet de leurs bâtimens, parce qu'ils n'ont pour la plûpart rien de remarquable, ſi ce n'eſt la ſolidité & la commodité, étant d'ailleurs dépourvûs de ſimétrie & d'ordonnance.

Nous n'avons pas jugé néceſſaire de donner les différens plans des étages de l'Hôtel Royal des Gobelins, les renvois qui ſont ſur le plan qu'on trouve ici en annonçant la plus grande partie. On n'a pas cru non plus devoir offrir aucunes élevations de ces bâtimens, étant par tout traitées avec une très-grande ſimplicité & la plupart ſans uniformité. Nous obſerverons ſeulement, avant que de finir ce Chapitre, qu'indépendamment des Manufactures de tapiſſeries de haute & baſſe liſſe qui forment la principale réputation de cet Hôtel, attenant l'emplacement qu'il occupe, eſt la Manufacture de teinture d'écarlate de M. de Julienne, qui par le ſoin infatigable & la profonde expérience de cet illuſtre Artiſte (*d*) s'eſt acquiſe à juſte titre une réputation réconnue de toutes les Cours étrangeres. Enfin dans l'enceinte de l'Hôtel des Gobelins, les bâtimens marqués *d* indiquent le logement & les ateliers de feu M. de Neu-Maiſon, célébre par les vernis connus ſous le nom de *Vernis des Gobelins*. Ce vernis eſt encore aujourd'hui en très-grande réputation pour l'uſage des équipages & des appartemens des perſonnes du premier ordre; M. de Neu-Maiſon en a laiſſé le ſecret au ſieur Tremblin, ſon gendre, qui eſt à la tête de ſes atteliers, & qui continue avec ſuccès cette entrepriſe, étant autoriſé par un brevet de Sa Majeſté.

(*d*) M. Jean-Baptiſte de Julienne, Chevalier de S. Michel, honoraire amateur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, poſſede un des plus beaux cabinets qui ſoit en Europe & dans lequel eſt raſſemblé un nombre conſidérable de tableaux des plus grands Maîtres, une collection prodigieuſe de très beaux deſſeins, & une infinité de curioſités de toute eſpece, le tout diſtribué & arrangé avec un ordre & un goût admirable. L'on peut dire, ſans faire tort aux autres cabinets de tableaux que renferme cette Capitale, qu'il ne ſe voit point d'aſſemblage dans tous les genres plus capables de former le goût des Artiſtes & plus en état de ſatisfaire la curioſité des connoiſſeurs, que le cabinet dont nous parlons. D'ailleurs l'amour que M. de Julienne porte au bien public, joint à ſon affabilité bienfaiſante lui fait rendre l'accès de ce tréſor de tant de merveilles facile à tous les Citoyens & aux étrangers.

des
tes


PLAN
au rez de Chauſſée
de la Manufacture Royale des Gobelins.
Renvois.
A Porte d'Entrée.
B Logement du Suisse.
C Atelier de Mrs Martin et l'Enfant Peintres.
D Salle Basse au dessus de laquelle est le logemt de Mr Roquer Chirurgien de l'Hôtel.
E Atelier de Mr Leboiteux Orfevre au dessus duquel est son logemt.
F Piece servant d'Antichambre à la Gallerie.
G Piece servant de Magazin au dessus de laquelle sont des logemts d'Ouvriers.
H Atelier de Mr Boizot Peintre du Roy qui a son logemt au dessus.
I Atelier de Mr Flamand Peintre de Paisage.
K Atelier de Mr Formé Orfêvre bijoutier.
L Atelier de Mr Leclerc Peintre du Roy qui a son logemt au dessus.
M Logement de Mr Bellenger Chapelain de l'Hôtel.
N Logement de Mr Audran Graveur du Roy.
O Logement de Madle Demontmarqué Ve d'Entrepreneur de Tapisseries.
P Logement de Mr Chatelain Inspecteur et Peintre de Paisage.
Q Atelier de Mr Tessier Peintre de Fleurs.
R Grand Atelier de Hautes lisses a Mr Cozette Entrepreneur.
S Serre, au dessus de laquelle est la Gallerie des Antiques qui s'étend jusques sur la Piece marquée R2. Au dessus de la Piece R3. est un Salon qui communique a la Gallerie qui est au dessus de R2. la quelle sert a etendre les Tapisseries pour les faire voir aux Etrangers.
T Atelier et logement de Mr Devillers Orphevre.
V Atelier de Mr Halé Orphevre bijoutier.
U Atelier et logemt de Mr Neilson Entrepreneur en Basses lisses.
X Atelier de Hautes lisses et logemt de Mr Audran, fils Entrepreneur.
Y Logement de Mr L'Echaudel Menuisier de l'Hôtel.
Z Serre au dessus de laquelle est le logemt de Madle Cozette Concierge.
& Ecole.
a Atelier de Feu Mr Paroçel Peintre du Roy.
b Academie pour le Dessein.
c Logements d'Ouvriers.
d Atelier de Feu Mr de Neu-Maison Entrepreneur pour les Vernis des Gobelins au dessus duquel est son logement.
e Atelier de Mr Valayer Orphevre bijoutier, au dessus duquel est son logement.
f Atelier et logemt de Mr Wawocq Rentreieur.
g Logement de Mr Sachi Menuisier de l'Hôtel.
h Partie du logement de Mr Fontaine Serrurier de l'Hôtel.
i Logement d'Ouvriers.
l Teinturerie et Magazin aux Laines a Mr Meriel.
m Chapelle.
n Porte qui communique des Goblins chez Mr De Julienne.
Riviere de Bievre
Cour.
Cour.
Ruede des Goblins dite de Bievre
Echelle de 1 2 3 4 5
Benard Fecit


Partie du Terrain et Batiment
de M.r De Julienne.
Goblins
Cour.
Cour.
Cour.
Cour.
Cour.
Cour.
Maisons du Grand Loüis.
Ruë Mouffetard.
Barrierre Mouffetard.
Toises



Ma
tur
Go

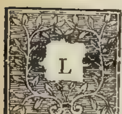


ARCHITECTURE
FRANÇOISE.

LIVRE QUATRIEME.
DES PRINCIPAUX EDIFICES
DE LA CITÉ, DU QUARTIER DE S. ANTOINE ET DU MARAIS.

CHAPITRE PREMIER.

Description du Portail de l'Eglise des RR. PP. Barnabites, près le Palais.



L'EGLISE dont nous donnons ici le portail se nommoit anciennement l'Eglise de *St. Eloy*, & étoit Paroisse dès l'an 1107: elle fut toujours desservie par des Religieux de St. Maur des Fossés jusqu'en 1530 que l'on y plaça des Prêtres seculiers. Comme cette Eglise tomboit en ruine, Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris, la donna à des Religieux de la Congrégation de St. Paul nommés *Barnabites*, à la charge par eux de la faire rebâtir, ce qu'ils ont fait à l'exception de la voûte de cette Eglise qui n'est pas encore achevée. En 1703 ils firent élever le portail de leur Eglise dans l'état qu'on le voit aujourd'hui, sur les desseins & sous la conduite de M. Cartaud (*a*), Architecte du Roi. Portail des Barnabites

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de ce célébre Architecte dans le premier Volume, page 222, (note *a*).

Portail des Barnabites

Ce portail qui mérite l'attention des connoisseurs, est presque ignoré à Paris, étant situé devant un emplacement qui a trop peu d'espace, & qui lui-même est enclavé dans plusieurs maisons particulieres qui rendent son agrandissement en quelque sorte impraticable. Ce frontispice est composé de deux Ordres de pilastres, l'un Dorique & l'autre Ionique; le premier est posé sur un socle, le second sur un piédestal. Nous avons parlé ailleurs de l'usage qu'on doit faire des piédestaux dans l'ordonnance des bâtimens de l'espece de celui dont il s'agit, aussi bien que de la sujetion qu'exige la régularité de l'Ordre Dorique, c'est pourquoi nous n'en dirons rien ici, nous observerons seulement que pour donner du relief à l'Architecture de ce portail, où l'on n'a pû mettre des colonnes à cause du peu d'emplacement qui étoit devant, on a plié en retour les pilastres des extrémités de l'avant-corps; distribution qui, peut-être, auroit dû faire employer les denticules dans la corniche Dorique à la place des mutules, afin d'éviter le défaut de simétrie qui se remarque dans les compartimens du sophite ou plafond du larmier.

Comme nous nous proposons d'examiner dans le VIII Volume les différentes opinions des Architectes modernes sur ce qui regarde la proportion des Ordres en général & la severité que les anciens ont exigée dans l'ordonnance Dorique en particulier, nous y renvoyons afin de rassembler dans un même Chapitre tous les moyens que nos Architectes François ont mis en usage pour parvenir à concilier les préceptes des Grecs & des Romains à cet égard avec notre maniere de bâtir; d'ailleurs cette partie de l'Architecture demande une étude particuliere & est trop intéressante pour n'être pas discutée de sorte à ne plus laisser de doute sur l'art d'accoupler les colonnes ou pilastres d'une façon convenable, sur la maniere d'élever plusieurs Ordres les uns au-dessus des autres, & enfin sur les moyens les plus certains de conserver une analogie rélative entre le caractere de ces Ordres & les différens membres de chaque ordonnance, en considérant le rapport qu'ils doivent avoir ensemble, lorsqu'il paroît nécessaire dans un bâtiment d'en élever plusieurs les uns sur les autres.

Au reste on ne peut trop louer la fierté qui se remarque dans les profils de l'ordonnance du portail dont nous parlons; elle annonce l'expérience & la haute capacité de l'Architecte qui l'a ordonnée ce qui nous fait observer que cette partie doit être regardée comme un des premiers mérites de l'Architecture concernant la décoration, quoiqu'elle se rencontre rarement dans les bâtimens François élevés de nos jours, malgré les exemples que les Bruand, les Mansards, & les le Veau nous ont laissés à cet égard dans les édifices qu'ils ont érigés sous le regne de Louis XIV.



CHAP.



Plan et Elévation du Portail de l'Eglise des RR. PP. Barnabites, près l'entrée du Palais à Paris, sur les desseins de Mr. Cartaud Architecte du Roy en 1703.

a Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

CHAPITRE II.

Description du Bâtiment de l'Hôpital des Enfans Trouvés, situé dans la Cité près de la Cathédrale de Paris.

L'HOPITAL dont nous allons parler fut d'abord etabli par une Déclaration & un Arrêt du Conseil d'État du Roi, verifiée au Parlement le 18 Août 1670, pour servir d'hospice ou d'entrepôt à celui érigé au Faubourg St. Antoine, (*a*) qui dès l'an 1669 servoit à recevoir les enfans trouvés; mais comme dans la suite cet entrepôt s'est trouvé trop peu considérable & distribué d'une maniere peu commode, & que d'ailleurs on avoit intention d'aggrandir & d'embellir l'issue de l'Eglise Métropolitaine de cette Capitale, en 1748 on érigea les bâtimens qui se voyent aujourd'hui, sur les desseins & sous la conduite de M. Boffrand, Architecte du Roi, dont nous avons parlé dans le premier Volume, page 242. Nous donnons ici non-seulement les plans de ce qui a été déja élevé, mais encore ce que ce projet comprendra dans sa totalité lorsqu'il sera entierement achevé. Hôpital des Enfans trouvés.

Plan général au rez-de-chaussée des nouveaux bâtimens de l'Hôpital des Enfans Trouvés; avec une partie des dépendances projettées pour former une place devant la Cathédrale & embellir l'issue de ce monument. Planche premiere.

Nous venons de remarquer que l'Hôpital dont il est ici question n'étoit qu'un aide de celui du Faubourg St. Antoine, conséquemment il n'a pas été nécessaire d'ériger ici un bâtiment d'une grande étendue, mais seulement un plus commode que l'ancien & d'une grandeur proportionnée au dépôt des Enfans trouvés qu'il doit contenir, pour ensuite être envoyés à leur destination. Cependant comme en élevant cet édifice on a eu pour objet d'embellir & d'aggrandir la place du Parvis Notre Dame, M. Boffrand a prouvé par le projet général de ce plan, qu'il sçavoit donner de la grandeur & de la majesté à tous les ouvrages publics qui lui étoient confiés, & singuliérement dans cet Hôpital, malgré la petitesse de l'espace où il se trouve renfermé. Or comme ce bâtiment devoit servir d'issue & d'accompagnement à un des plus grands monumens Gothiques que nous ayons en France, il étoit nécessaire d'opposer à cet ouvrage colossal, un édifice qui par la grandeur des parties qui le composent extérieurement, quoique dans un genre différent, pût répondre à cette Metropolitaine & présenter un tout dont les masses ayent quelque rapport ensemble; & c'est pour cette raison qu'il a pratiqué une place de 30 toises de profondeur en face du portail de Notre-Dame. Cette place, quelque peu spacieuse qu'elle paroisse, n'a cependant pas pû être plus grande, ayant

(*a*) On a observé long-tems à Paris les anciennes coutumes du Royaume à l'égard des enfans trouvés, c'est-à-dire que les Seigneurs Haut-Justiciers de la Ville & Fauxbourgs de Paris fournissoient chacun une certaine somme pour la subsistance & l'entretien de ces Enfans; mais comme le nombre en augmentoit tous les jours, Louis XIII leur assigna un revenu fixe, & Louis XIV, a son exemple, en fit autant en 1644. Dans la suite le Parlement jugea à propos pour subvenir aux frais considérables de cette dépense, de convertir la subsistance que les Haut-Justiciers étoient obligés de donner pour ces enfans en une somme annuelle, payable de quartier en quartier, ès mains du Receveur desdits Enfans trouvés, ce qui fut confirmé par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu le 20 Novembre 1668. La même déclaration unit l'Hôpital des Enfans trouvés à l'Hôpital Général; & S. M. ayant supprimé par son Edit du mois de Novembre 1676, la Confrairie de la Passion, (dont nous avons parlé dans ce Volume, page 14 note *a*), unit ses revenus à l'Hôpital Général pour être employés à la nourriture & à l'entretien des Enfans trouvés.

En 1552, ces Enfans étoient portés à l'Hôpital de la Trinité, ils y furent soignés jusqu'en 1570 qu'ils furent transportés au Port St. Landry dans deux maisons que le Chapitre de Paris offrit à cet effet : mais dans la suite ces deux maisons ne suffisant pas, la Reine Anne d'Autriche donna le Château de Bicêtre, dont l'air se trouvant trop subtil, on fut obligé de ramener ces Enfans à Paris au Faubourg S. Denys, jusqu'à ce qu'enfin on leur acheta une maison & un grand emplacement au Faubourg S. Antoine, où l'on bâtit une Eglise dont la Reine Marie-Therese d'Autriche posa la premiere pierre, & dans le même tems l'on acheta pour ces Enfans le terrain de l'Hôpital dont nous donnons ici la description.

Hôpital des Enfans trouvés.

été néceſſaire de conſerver une étendue convenable au bâtiment que nous décrivons ici, & qui s'eſt trouvé limitée par la rue du marché Palu, parallele au portail de l'Egliſe Cathédrale & ſituée vers M; mais comme la rue neuve Notre-Dame, lorſqu'elle ſera élargie ſuivant le projet propoſé, ſe trouvera avoir ſoixante pieds de largeur, cette ſurface découverte ſe réuniſſant à la place dont nous venons de parler, procurera une iſſue très-conſidérable au frontiſpice de cette Egliſe en comparaiſon de celle qu'on y voit aujourd'hui.

Pour revenir au bâtiment des Enfans trouvés, nous dirons qu'il a de longueur 39 toiſes, y compris la colonnade du côté du portail, ſur 13 toiſes & demi de profondeur, étant enfermé d'une part par la rue Neuve Notre-Dame & de l'autre par la rue Saint Chriſtophe, de maniere qu'il ne contient dans ſa diſtribution que trois ailes ſimples, une en face & deux collaterales; à côté d'une de ces dernieres à droite eſt adoſſée la Chapelle de cet Hôpital, dont la largeur comprend un des avant-corps ſitués aux extrémités de la principale façade de ce bâtiment.

Cette Chapelle eſt précédée d'un veſtibule dans lequel ſont placés les fonds, & dont l'entrée principale eſt du côté de la rue, par la porte marquée H, indépendamment d'une autre I, qui communique à l'intérieur de cette maiſon. Les trois portes K donnent entrée à la Chapelle, laquelle a de longueur 58 pieds & demi, y compris le porche, ſur 32 pieds de largeur & 40 de hauteur. Sa décoration conſiſte dans un très-grand ouvrage de peinture, repréſentant l'adoration des Mages & des Bergers lors de la naiſſance du Sauveur: ſujet allégorique qui a été exécuté par Mrs. Natoire (*b*) & Brunetti (*c*), dont les noms ſeuls font l'éloge. (Voyez une deſcription aſſez détaillée de cette Chapelle dans le Journal Œconomique du mois de Mai 1751, page 74).

A côté de l'avant-corps qui comprend le veſtibule de la Chapelle, eſt une porte marquée L qui donne une entrée particuliere à cette maiſon & qui conduit à un aſſez bel eſcalier par où l'on monte aux différens étages de cet Hôpital. Cet eſcalier eſt bâti de pierre juſqu'au premier étage ſeulement. Les autres pieces du rez-de-chauſſée de ce bâtiment ſont une grande cuiſine, un refectoir, & des logemens pour un certain nombre de nourrices, raſſemblées ordinairement pour le ſecours des enfans nouvellement arrivés dans cette Maiſon. Dans le milieu de ce bâtiment, du côté de la rue, eſt une principale entrée pour les voitures & les proviſions; en face de cette entrée, dans le fond de la cour, eſt une pompe, qui fournit abondamment de l'eau dans un reſervoir qui eſt au-deſſus, pour le ſervice de la maiſon. Cette précaution eſt très-néceſſaire dans un édifice public, & il ſeroit encore mieux de tirer cette eau de la riviere de Seine, qui paſſant au milieu de notre Capitale, devroit fournir par une machine élevée dans un lieu éminent, une eau ſuffiſante, non-ſeulement pour les bâtimens de l'eſpece dont nous parlons mais même pour toutes les maiſons particulieres. On chercheroit avec empreſſement à ſe procurer un pareil avantage dans une Ville (*d*) qui ne ſe trouveroit éloignée qu'à quelque diſtance d'un fleuve, & cependant on l'a négli-

(*b*) Mr. Natoire, né à Niſme en 1700, eſt un des premiers Peintres de l'Ecole Françoiſe moderne; il vit actuellement, & jouit d'une réputation digne de la ſupériorité de ſes talens. Cet Artiſte vient d'être nommé par Sa Majeſté pour ſuccéder à feu Mr. de Troyes dans la place de Directeur de l'Académie de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture, que le Roi entretient à Rome pour l'avantage des arts & pour en faciliter l'étude aux jeunes gens qui ſe deſtinent à une de ces trois profeſſions.

(*c*) Nous avons déja parlé de cet Artiſte dans le premier Volume, page 255.

(*d*) Dans le dernier ſiécle on avoit ſenti non-ſeulement la néceſſité de multiplier les fontaines dans Paris, mais auſſi de donner des eaux dans les maiſons des particuliers. M. de Voltaire rapporte dans ſon Temple du goût, page 58 note 55, en parlant des divers projets utiles dont M. Colbert avoit deſſein d'orner cette Capitale:

» C'étoit en effet le deſſein de ce grand homme; un de ſes » projets étoit de faire une grande place de l'Hôtel de Soiſ- » ſons. On auroit creuſé au milieu de la place un vaſte » baſſin qu'on auroit rempli des eaux qu'il devoit faire ve- » nir par de nouveaux aqueducs. Du milieu de ce baſſin, » entouré d'une baluſtrade de marbre, devoit s'élever un » rocher ſur lequel quatre fleuves de marbre auroient ré- » pandu l'eau qui eut retombé en nappe dans le baſſin, » & qui de là ſe ſeroit diſtribuée dans les maiſons des Ci- » toyens. Le marbre deſtiné à cet incomparable monu- » ment étoit acheté, mais ce deſſein fut oublié avec M.

gé jusqu'à préſent à Paris, au milieu duquel paſſe une riviere dont les eaux ſont ſi ſalutaires à tous les citoyens.

Hôpital des Enfans trouvés.

De l'autre côté de la rue ſont marqués les murs de face du bâtiment projetté pour renfermer ceux de l'Hôtel-Dieu, qui un jour à venir doivent ſimétriſer avec l'Hôpital des Enfans trouvés, en laiſſant une rue de 60 pieds de largeur, qui procureroit à celle du Marché Palu l'aſpect d'une grande partie du portail de la Cathédrale. On a auſſi marqué dans ce plan, par des maſſes ponctuées, tous les bâtimens qui doivent être démolis pour former la place propoſée devant cette Cathédrale, & parmi leſquels ſe trouve actuellement compris une partie de ceux de l'Hôtel-Dieu. Il ſeroit à ſouhaiter non-ſeulement que cet Hôpital fut rebâti à neuf d'une diſtribution plus commode, mais auſſi qu'on le plaçât dans un endroit plus écarté de la Ville & d'une maniere plus avantageuſe pour la ſalubrité de l'air néceſſaire aux convaleſcens, & tout enſemble à la ſanté des Citoyens de ce quartier, qu'un Hôpital ſi prodigieuſement rempli de malades incommode fort en portant un air mal-ſain dans les environs; d'ailleurs il communique aux eaux de la riviere de Seine qui paſſe ſous ſes bâtimens, une corruption inévitable & contraire à la conſervation des habitans.

Plan du premier étage & coupe du bâtiment des Enfans trouvés. Planche II.

Le plan du premier étage, *Figure premiere*, eſt aſſujetti aux mêmes murs de face & de refend que le précédent, & ne differe que par les uſages des pieces qui dans tous les étages de ce bâtiment ont différentes deſtinations. Nous obſerverons ſeulement que ce n'eſt que dans le ſecond étage que ſont diſtribuées les ſalles ou dortoirs des Enfans trouvés, qui ſont entretenus avec un ordre & une propreté capable d'attirer la curioſité des perſonnes les plus indifférentes. Dans le plan dont nous parlons ſe remarque l'enceinte de la Chapelle que nous avons décrite plus haut, laquelle montant de fond contient une tribune de plain-pied à cet étage, & une autre au-deſſus de plain-pied aux dortoirs dont nous venons de parler, afin que les Enfans & les Sœurs griſes qui en prennent ſoin puiſſent participer au ſervice divin ſans être obligés de deſcendre au rez-de-chauſſée. Les autres pieces ſont deſtinées pour des bureaux, des magaſins, une archive, un parloir, &c.

La coupe, *Figure deuxiéme*, donne le développement du principal corps de logis ſur la rue marqué C, & montre les trois étages qui ſont élevés au-deſſus du rez-de-chauſſée, lequel, ainſi que le premier & le ſecond étage, eſt compris dans la hauteur d'un ſeul Ordre du côté de la rue. Dans la friſe de l'entablement de cet Ordre ſont diſtribuées des mezzanines qui éclairent le troiſiéme étage pris au-deſſous des combles. Le profil de toutes ces croiſées ſe remarque ici dans les murs de face auſſi bien que celui de la porte du rez-de-chauſſée, dont le mur du côté de la rue eſt tenu beaucoup plus épais à cauſe des encorbellemens, en forme de conſoles, que ce mur ſoutient pour procurer au premier étage un balcon de pierre en ſaillie qui donne dans le parloir. Voyez la Figure premiere, même Planche.

La lettre D exprime une des ailes en retour du côté de la cour, dont toute la façade eſt tenue d'une ſimplicité convenable à l'eſpece de bâtiment dont nous parlons. La lettre E montre la partie ſupérieure d'une des faces latérales de la Chapelle que nous avons décrite dans les plans, & qui eſt couronnée extérieurement par l'entablement qui regne ſur tout cet édifice du côté de la rue. Au-deſ-

» Colbert qui mourut trop tôt pour la France. »

Aujourd'hui que cet Hôtel eſt démoli, ne ſeroit-il pas poſſible de faire goûter un projet auſſi intéreſſant? Eſt-il même un Citoyen qui ne dût volontairement contribuer à une dépenſe ſi véritablement utile, & ne ſeroit-ce pas là un des moyens le plus éclatant d'illuſtrer notre ſiécle? La ſureté, la propreté & la commodité publique devroient dans une Ville comme Paris avoir le pas ſur toutes les autres dépenſes, qui n'ont ſouvent pour objet que le faſte, le luxe, ou quelque commodité particuliere.

Hôpital des Enfans trouvés.

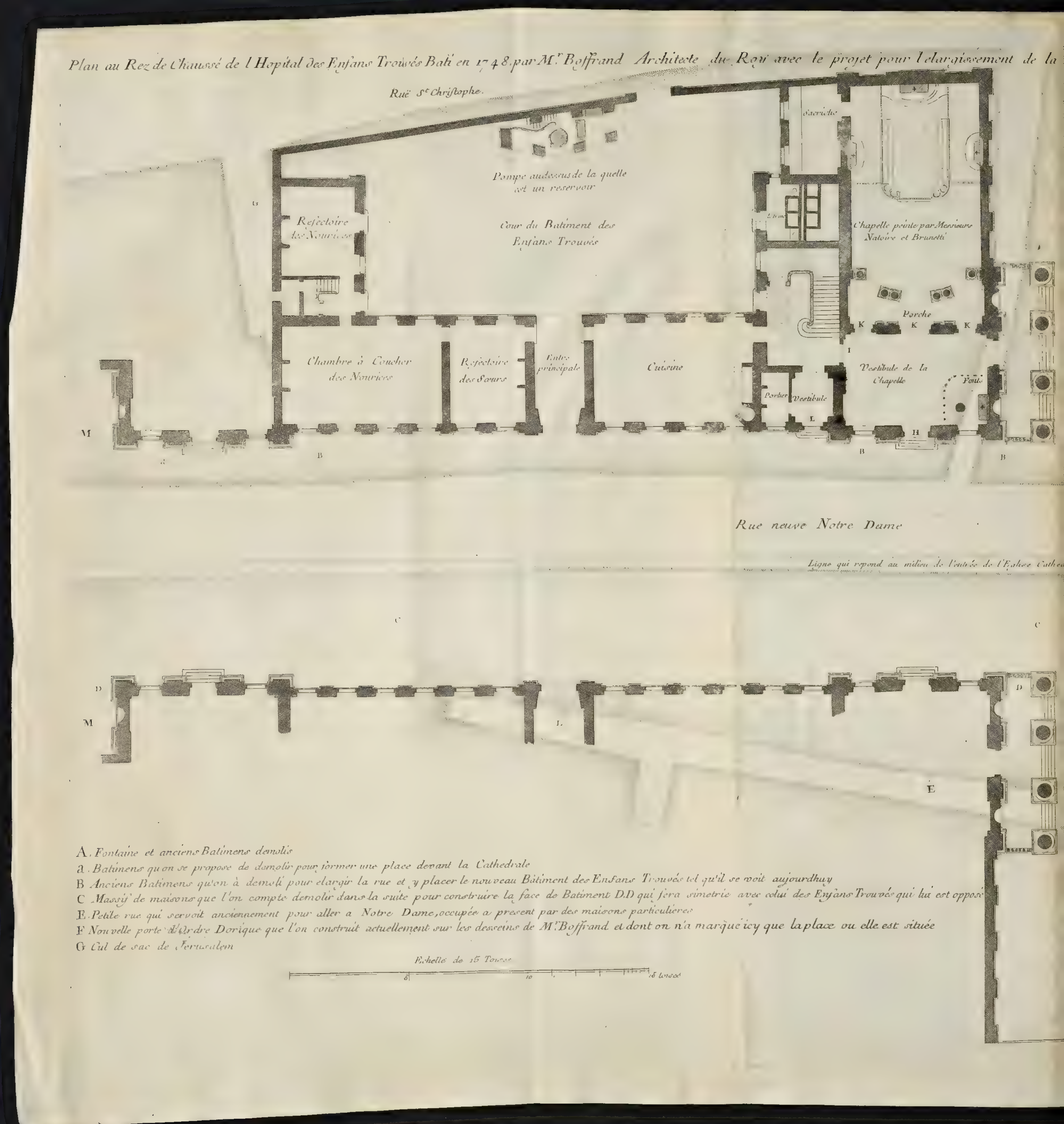
ſous de cet entablement ſe voyent ici deux arcades en plein ceintre ſemblables à toutes celles qui éclairent l'intérieur de cette Chapelle. Voyez la Figure deuxiéme de la Planche III.

Elévation du côté de la rue neuve Notre-Dame, avec la façade en retour du côté du portail de la Cathédrale. Planche III.

La Figure premiere montre la façade du côté de la rue, telle qu'elle a été exécutée en 1748, à l'exception de la colonnade A & du pavillon B qui ne ſont pas encore élevés. Cette façade qui, comme nous l'avons remarqué, aura 39 toiſes de longueur lorſqu'elle ſera entierement finie, ſera terminée du côté de la rue du Marché Palu par un pavillon marqué B, pareil à celui C, qui eſt décoré de quatre pilaſtres d'Ordre Ionique moderne, de trois pieds huit pouces de diamétre, qui embraſſent trois étages. La néceſſité de donner un air coloſſal à cet édifice, non-ſeulement à cauſe de la largeur de la rue, qui un jour doit être de 60 pieds, mais auſſi parce que ſes bâtimens entierement élevés doivent ſervir d'iſſue à la Cathédrale, a ſans doute autoriſé ici ce genre d'ordonnance qui partout ailleurs ne pourroit être imité avec un ſuccès égal. D'ailleurs comme édifice public il falloit répandre dans ce monument un air de grandeur & de majeſté dans ſon ordonnance qui s'éloignât de la ſimplicité qu'on affecte ordinairement dans ces ſortes de bâtimens. Cette ſimplicité eſt obſervée exactement du côté de la cour, mais elle ne pouvoit pas avoir lieu du côté de la rue, cette façade étant élevée en quelque ſorte pour ſervir de place publique au-devant de l'Egliſe de Paris, ainſi que nous venons de le remarquer. Au reſte un ſeule porte au milieu de la façade en indique la principale entrée; des arcades au rez-de-chauſſée, deux rangs de croiſées dans les étages ſupérieurs, entourées de chambranles à croſſettes, font tous les frais de la décoration du milieu de ce bâtiment, l'Ordre Ionique regnant ſeulement dans les deux pavillons. Ce grand Ordre eſt couronné d'un entablement continu ſur tout le bâtiment, qui a de hauteur le quart de celle des pilaſtres, & il eſt élevé ſur un ſocle qui en a le cinquiéme; ce ſocle eſt diviſé par une retraite qui a les cinq ſeptiémes de tout le ſocle, & qui continue dans toute la longueur de la façade; autrement ſi ce ſocle entier eut régné dans tout l'arriere-corps de cette élévation, il auroit coupé par ſa hauteur les piédroits des arcades feintes auſſi bien que ceux de la porte du milieu de ce bâtiment. L'entablement, que nous venons de dire avoir le quart de l'Ordre Ionique, eſt tenu d'un profil compoſé, & eſt orné de conſoles qui ſoutiennent la ſaillie de ſa corniche. Aſſez communément l'on ne donne aux entablemens des Ordres coloſſaux que le cinquiéme de leur hauteur; ici non-ſeulement cet entablement eſt élevé du ſol de 46 pieds, & le point de diſtance ſera de 60, mais il étoit néceſſaire de pratiquer dans la friſe des mezzanines pour éclairer l'étage ſupérieur de ce bâtiment, ainſi que nous l'avons déja obſervé en expliquant la Figure deuxiéme de la Planche précédente.

Au-deſſus de cet entablement s'élevent de grands combles à deux égouts qui font d'autant mieux ſur ce bâtiment qu'on en devroit faire uſage ſeulement dans les édifices publics, au lieu qu'ils réuſſiſſent rarement ailleurs, comme on peut s'en appercevoir dans nos grands Hôtels, tel que celui de Soubiſe; dans nos Palais, tel que celui du Luxembourg; dans nos maiſons de plaiſance, telles que Meudon, Clagny, Maiſons, &c.

La porte principale qui donne entrée à l'intérieur du bâtiment eſt en plein ceintre & couronnée d'une baluſtrade de pierre ſoutenue par des encorbellemens dont nous avons déja marqué la conſtruction à la page précédente. Au-deſſus de cette baluſtrade s'éleve un corps d'Architecture qui renferme une porte croiſée bombée



Plan au Rez de Chaussé de l'Hopital des Enfans Trouvés Bati en 1748. par Mr. Boffrand Architecte du Roy avec le projet pour l'elargissement de la
Ruë St. Christophe.
Pompe audessus de la quelle est un reservoir
Cour du Batiment des Enfans Trouvés
Refectoire des Nourices
Sacristie
Chapelle peinte par Messieurs Natoire et Brunetti
Porche
Chambre à Coucher des Nouriees
Refectoire des Sœurs
Entre principale
Cuisine
Portier
Vestibule
Vestibule de la Chapelle
Rue neuve Notre Dame
Ligne qui repond au milieu de l'entrée de l'Eglise Cathed
A. Fontaine et anciens Batimens demolis
a. Batimens qu'on se propose de demolir pour former une place devant la Cathedrale
B Anciens Batimens qu'on à demoli pour elargir la rue et y placer le nouveau Bâtiment des Enfans Trouvés tel qu'il se voit aujourdhuy
C Massif de maisons que l'on compte demolir dans la suite pour construire la face de Batiment D.D qui sera simetrie avec celui des Enfans Trouvés qui lui est opposé
E. Petite rue qui servoit anciennement pour aller a Notre Dame, occupée a present par des maisons particulieres
F Nouvelle porte d'Ordre Dorique que l'on construit actuellement sur les desseins de Mr. Boffrand et dont on n'a marqué icy que la place ou elle est située
G Cul de sac de Jerusalem
Echelle de 15 Toises
5
10
15 toises

neuve Notre Dame et l'indication des Maisons et des Places qui environnent le Portail de l'Eglise Cathedrale de Paris

A

Terrain qu'occupoit
l'Eglise de S.t Jean le Rond

F

A

A

a

A. Ancienne fontaine

A

Parvis

Partie de l'Eglise Cathedrale

Massif de Batiment dans lequel
se trouve actuellement l'Eglise de l'Hotel Dieu

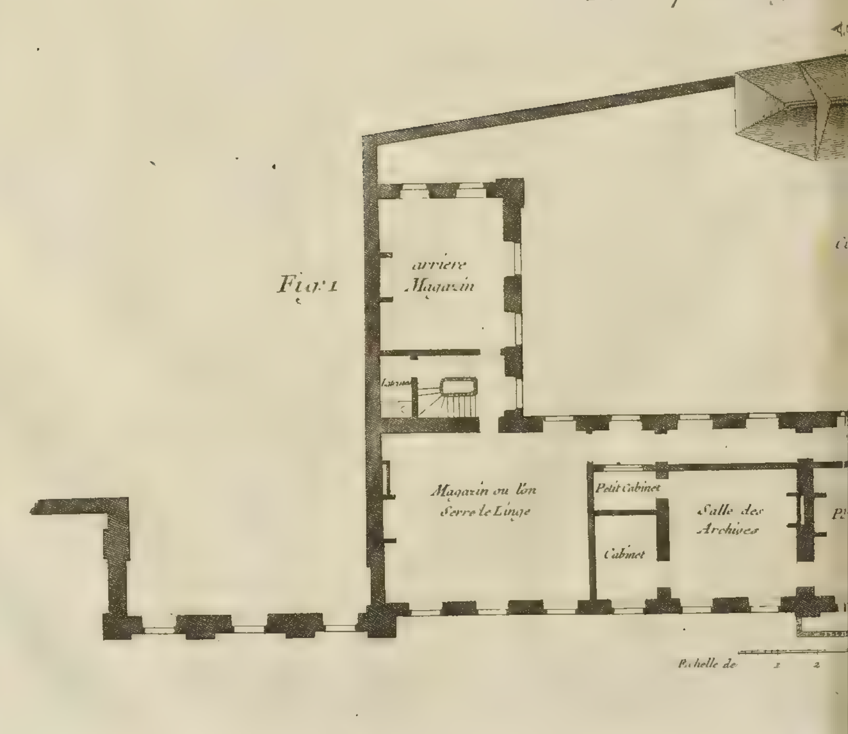
C

a

a

Coupe et profil du Batiment des Enf





Trouvés prise sur la ligne. A.B. du Plan



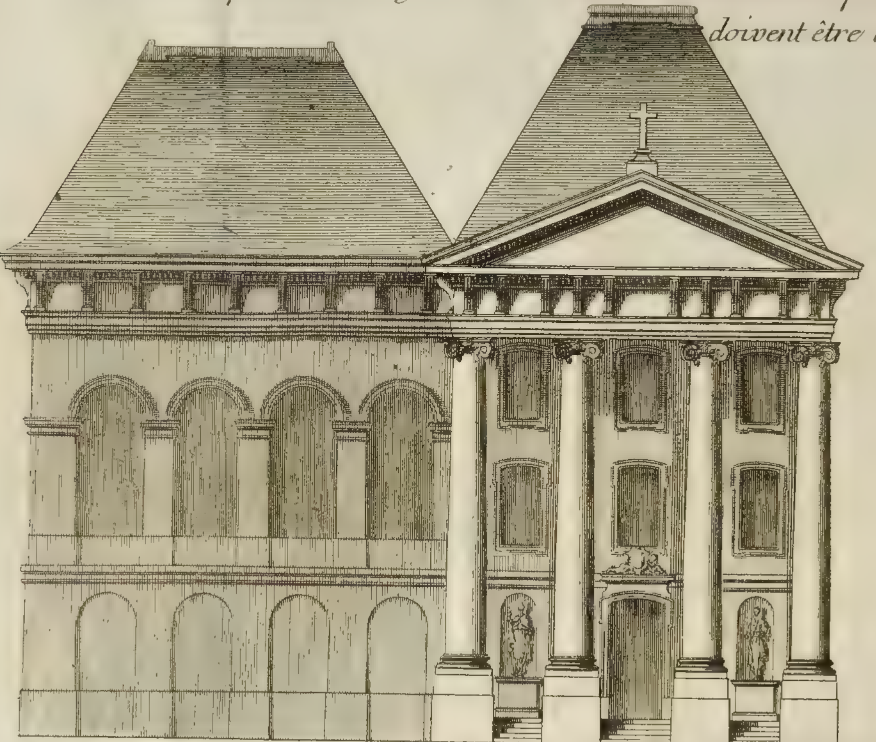
opital des Enfans Trouvés.



Hôpital des Enfans trouvés.

Elevation de l'Hopital des Enfans Trouvés et du Bâtiment projetté pour l'H

doivent être executés suivant



Façade projetté pour simetriser avec le bâtiment des Enfans Trouvés.

Elevation de l'Hopital des Enfans Trouvés, du

executée en 1748, sur les desseins

B

Pavillon qui n'est pas encore bati

Echelle de 1 2 3 4 5 6 — 1 2 3

tel Dieu faisant face au portail de l'eglise de Notre Dame, tels qu'ils
s desseins de M. Boffrand

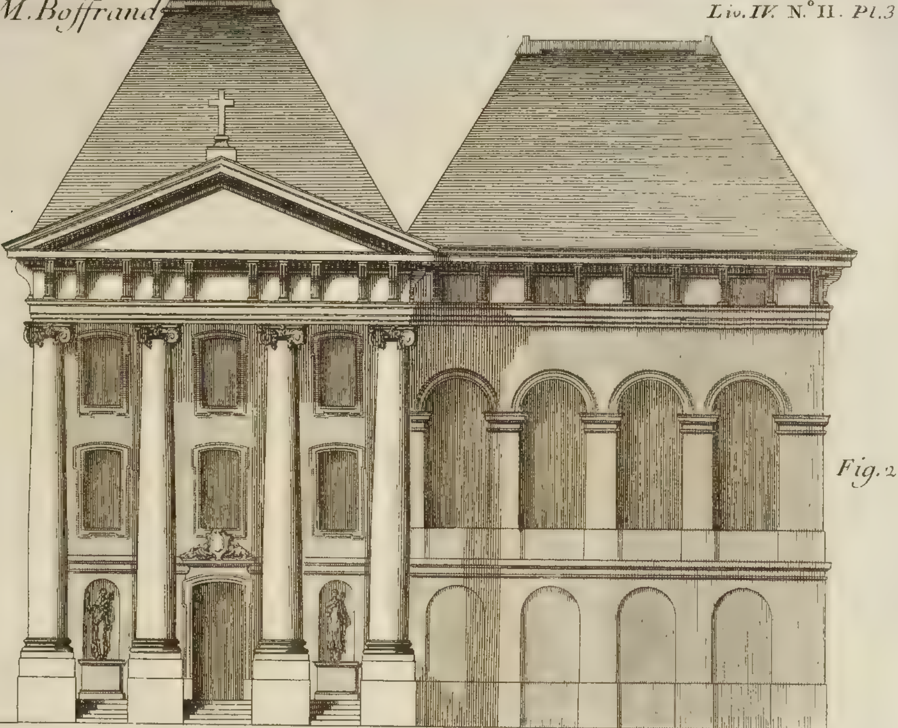


Fig. 2

Dame

Colonnade commencee à bâtir

Mur lateral de la chapelle des Enfans Trouvés.

té de la ruë neuve Notre Dame,
M. Boffrand

Fig I

D

A

C

5 Toises

P. Patte sc.

bombée, ſur laquelle en amortiſſement ſont ſculptées les armes du Roi enfermées dans un fronton circulaire, & qui marquent d'une maniere particuliere le milieu de ce bâtiment. Hôpital des Enfans trouvés.

Au rez-de-chauſſée des pavillons qui terminent cette façade, dans l'entre-pilaſtre du milieu, ſont pratiquées deux portes bombées, celle C qui eſt exécutée donne entrée au veſtibule de la Chapelle; au-deſſus de cette porte eſt un cartel renfermant cette Inſcription :

L'HOPITAL DES ENFANS TROUVE'S
SOUS L'INVOCATION DE SAINTE GENEVIEVE DES ARDENS. (e)

Dans l'arriere-corps, à l'arcade marquée D, eſt une porte dont nous avons parlé dans le plan du rez-de-chauſſée, au haut de laquelle eſt écrit :

L'HOPITAL DES ENFANS TROUVE'S.

Mais comme cette porte eſt regardée comme un acceſſoire dans la totalité d'un édifice de cette importance, on ne l'a point exprimée ici. Le pavillon B, que nous avons dit n'être pas encore élevé, ſelon le projet doit faire retour de 19 pieds, ainſi que celui qui ſera placé vis-à-vis, de maniere que ces deux retours propoſés formeront une avant-place ou carrefour de 24 pieds, vers M, Plan. premiere, qui précédera la rue neuve Notre-Dame, & qui continuera juſqu'à la rue du Marché Palu. Alors toute cette nouvelle iſſue non-ſeulement embellira beaucoup ce quartier qui eſt aujourd'hui très-reſſerré, mais encore elle procurera à l'Egliſe Métropolitaine de Paris une avenue bien différente de ce qu'on la voit à préſent.

La Figure deuxiéme repréſente le retour d'un des pavillons de la façade que nous venons de décrire, & qui fait face au grand portail de l'Egliſe Cathédrale. Ce pavillon eſt orné de quatre colonnes, iſolées du nud du mur, de 9 pieds; ces colonnes, lorſqu'elles ſeront finies d'être élevées, porteront le fronton qui ſe voit ici. Au rez-de-chauſſée, dans l'entrecolonnement du milieu, eſt une porte bombée qui procure une ſeconde entrée au veſtibule de la Chapelle des Enfans trouvés, de laquelle on voit le mur latéral à la droite de ce pavillon, & dont nous avons vû le côté parallele & oppoſé dans la Figure deuxiéme de la Planche précédente.

De l'autre côté de la rue neuve Notre-Dame, & à la gauche de cette Figure deuxiéme on a exprimé la façade des édifices propoſés pour ſervir d'enceinte aux bâtimens de l'Hôtel-Dieu, dans le cas que l'on ne puiſſe par la ſuite le placer dans un lieu plus convenable. Au reſte quelque édifice un jour à venir que ce côté renferme, cette façade doit être élevée telle que nous la donnons ici, tant pour ſatisfaire à la ſimétrie, que parce que, ſelon toute apparence, quand on ſe détermineroit, ainſi qu'on a lieu de l'eſpérer, à tranſporter l'Hôtel-Dieu dans un lieu plus convenable, on conſerveroit toujours un entrepôt dans ce quartier pour les malades, & alors ces deux bâtimens qui ſe trouveront en face l'un de l'autre & à peu près de même genre, devront naturellement avoir une ordonnance commune.

(e) A la place de la Chapelle des Enfans trouvés étoit anciennement une petite Paroiſſe ſous le nom de Ste Geneviefve des Ardens, qui a été démolie lors de la conſtruction de cet édifice, & c'eſt ſans doute ce qui a donné occaſion à cette inſcription.

CHAPITRE III.

Description de l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de Paris.

Eglise de N. Dame.

DANS le premier Volume nous avons dit quelque chose de l'origine de cette Eglise en donnant l'abrégé de l'histoire de la Ville de Paris, Chapitre IV, page 173, & nous avons rapporté qu'après la conversion du grand Constantin, en 312, la paix étant rendue à l'Eglise, l'on avoit bâti à la pointe Orientale de l'Isle qui renfermoit alors la Ville de Lutece, une Cathédrale sous l'invocation de la Ste. Vierge, de S. Etienne premier Martyr, & de S. Denys Apôtre & premier Evêque de cette Ville; mais il y a long-tems que cette Eglise dont nous avons fait mention ne subsiste plus, & que celle que l'on voit aujourd'hui a pris sa place. Cette Cathédrale a été élevée à peu près au même endroit où étoit l'ancienne; elle fut commencée par *Jean de Chelles,* maître Maçon, le 12 Février 1257, selon ce que nous en apprend une inscription qui se voit encore au portail collatéral du côté de l'Archévêché, & elle fut achevée, selon ce que nous en apprend une autre inscription que l'on voit dans cette même Eglise, par *Jean Ravi* en 1351, ainsi que nous en avons fait mention dans l'Histoire abrégée de l'Architecture, en parlant des édifices Gothiques, Tome I. page 15.

On a prétendu long-tems que cette Eglise avoit été bâtie sur pilotis (*a*), mais dans les différentes occasions qu'on a eu de fouiller plus bas que ses fondemens, l'on s'est assuré du contraire, particulierement en 1711, où en creusant une crypte pour servir de sépulture aux Archévêques de Paris, on découvrit des murs de fondation qui traversoient le chœur, & dans le massif de ces murs on trouva cinq pierres qui étoient ornées de bas-reliefs qui ont donné à croire aux antiquaires, par quelques inscriptions que ces bas-reliefs contenoient, que cette Eglise avoit été élevée sur les ruines d'un Temple consacré à Jupiter. Cependant, ainsi que le remarque judicieusement Piganiol, cela ne prouve rien de bien certain, puisqu'il se peut que le Temple dédié à Jupiter, que l'on sçait avoir été élevé anciennement à Lutece, ayant été renversé par les Chrétiens, ses matériaux peuvent avoir été dispersés & abandonnés à ceux qui travailloient à l'édification de cette Eglise, & qui ont pû les employer comme pierres de libage, moilons, &c.

Plan général au rez-de-chaussée de l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de Paris. Planche premiere.

Le plan de cette Cathédrale est un des plus grands ouvrages Gothiques que nous ayons en France, puisque sa longueur de 68 toises 4 pieds 9 pouces, surpasse de 13 toises un pied & demi celle de l'Eglise de Strasbourg, qui est regardée cependant comme un monument très-considérable, suivant ce que rapporte M. *Tarade* dans son parallele de l'Eglise de St. Pierre de Rome avec ces deux Cathédrales. La la largeur de celle que nous décrivons a 26 toises hors œuvre, & 33 toises de hauteur, y compris les tours qui ont chacune 9 toises & demie; cette hauteur est à la vérité bien moins considérable que celle de Strasbourg dont le total est de 69 toises, y compris la tour & la campanille, avec la croix qui est élevée au-dessus. C'est sans doute cette élévation qui fait dire vulgairement que cette Eglise est plus grande que la Cathédrale de Paris, mais cela ne doit s'entendre que par rapport à sa hauteur, car quant à sa surface, celle de Strasbourg n'a de largeur que 20 toises sur 54 toises 10 pouces de longueur. D'ailleurs la simplicité du plan de

(*a*) I. F. Felibien est de ce sentiment: voyez ce que dit cet Auteur dans son Recueil historique de la vie & des ouvrages des plus célébres Architectes, *Liv. IV. p.* 227 & suivantes.

celle de Paris est préférable à toutes nos Eglises Gothiques : sa nef est de 39 pieds de largeur, & continue parallelement jusqu'au rond point, ce qui forme un des beaux vaisseaux qu'il soit possible d'imaginer pour un édifice de ce genre. Cette nef est accompagnée de deux doubles bas-côtés, après lesquels sont distribuées des Chapelles collatérales qui regnent dans tout le pourtour de cette Eglise laquelle par tout se trouve suffisamment éclairée, bien percée, & distribuée avec une régularité peu commune aux bâtimens Gothiques en général. Eglise de N. Dame.

La croisée de cette Eglise est égale à la largeur de la nef & sépare cette derniere d'avec le chœur, lequel a de longueur 18 toises, & est terminé d'une part par le rond point & de l'autre par le jubé. Tout l'intérieur de ce chœur a été décoré à la moderne en 1711, ainsi que nous l'observerons en son lieu.

L'entrée de l'intérieur de cette Eglise forme une espece de porche dans lequel on arrive par trois portes principales, sçavoir une dans le milieu & qui est plus grande que celles qui lui sont collatérales. Ce porche est divisé en trois parties, celle du milieu porte la tribune des orgues, & celles des deux extrémités portent les deux tours (*b*) qui s'élevent au-dessus du frontispice de cette Cathédrale. Nous observerons que ce frontispice, quoiqu'élevé dans le tems de l'Architecture Gothique moderne, ne se ressent gueres de la legereté que les Architectes du douziéme siécle ont affectée dans leurs édifices, celui-ci étant composé de masses assez pesantes, & chargé de figures & d'ornemens d'une exécution non-seulement très-médiocre, mais même de mauvais choix. Ce qu'on y remarque de plus intéressant sont les statues de vingt-huit de nos Rois, depuis Childebert jusqu'à Philippe Auguste. La rose du milieu est un assez bel ouvrage; elle fut restaurée en 1738 par le Chapitre, qui a joint à cette dépense celle d'avoir fait regratter tout l'intérieur de cette Eglise, d'avoir fait mettre tous les vitraux en verre blanc (*c*), fait reparer & augmenter l'orgue, &c.

Cette rose quoiqu'assez estimée est néanmoins bien inférieure à celle du portail collatéral du côté de l'Archévêché, laquelle menaçant ruine ainsi que la voûte qui est attenant, fut reparée en 1725 par les soins du Cardinal de Noailles, alors Archevêque de Paris, qui dépensa pour cette reparation deux cens mille livres; il chargea Mr. Boffrand de la conduite de cet ouvrage, & l'exécution en fut confiée à *Claude Pinet*, fort habile appareilleur.

L'intérieur de ce vaste édifice contient 35 Chapelles, dont quelques-unes ont été restaurées & embellies depuis peu d'années avec beaucoup de magnificence. La plupart de ces Chapelles renferment des ouvrages de sculpture & de peinture en assez grand nombre pour mériter la curiosité des connoisseurs. Nous remarquerons ici que l'on a exprimé sur cettePlanche les masses d'une partie des bâtimens dépendans de l'Archévêché & du Chapitre de cette Cathédrale, mais comme ils n'ont rien de régulier, ils ne nous ont pas paru mériter d'être rapportés en détail ni exiger aucune description particuliere. Nous donnerons seulement sur la Pl.V. l'élévation & le plan de la porte neuve qui donne entrée dans le cloître de Notre-Dame, & qui vient d'être exécutée sur les desseins de M. Boffrand, Architecte du Roi, dont nous venons de parler. Passons présentement à la description du chœur de cette Eglise dont la décoration fut commencée en 1699, suspendue jusqu'en 1708, & entierement finie en 1714, sur les desseins de Robert de Cotte, premier Architecte du Roi.

(*b*) On monte à ces deux tours par 380 degrés, & l'on communique de l'une à l'autre par une gallerie hors œuvre. Dans celle du côté de l'Archévêché il n'y a que deux grosses cloches dont la plus considérable fut donnée en 1640 par Jean de Montaigu. Comme elle ne s'accordoit point avec les autres, le Chapitre la fit fondre en 1661, mais s'étant trouvée encore dissonante, on la fit refondre en 1686. Dans l'autre tour il y a sept cloches & six dans le petit clocher qui est sur la croisée; ces 15 cloches sont fort estimées par leur harmonie.

(*c*) On prétend que cette Eglise est la premiere qui ait été vitrée à Paris, & que ce fut Childebert qui en fit la dépense, en assignant des fonds pour l'augmentation des revenus de cette Cathédrale.

Description du chœur de Notre-Dame.

Eglise de N. Dame. Louis XIII ayant fait vœu d'élever un maître Autel dans la Cathédrale de Paris, en laissa l'accomplissement à Louis le Grand son successeur, qui non-seulement a fait ériger ce monument, mais même a fait décorer tout le chœur de cette Eglise avec une magnificence capable de causer de l'étonnement, de maniere que pour présenter une idée distincte de cette merveille, nous en allons donner le plan à part, ainsi que l'élévation du maître Autel, & une face sur la longueur du chœur.

Plan au rez-de-chaussée du chœur de l'Eglise de Notre-Dame, Planche II.

Cette Planche, gravée sur deux cuivres pour être ajoûtés l'un au bout de l'autre, offre la dimension générale du chœur de cette Eglise, à commencer depuis le jubé jusqu'au rond-point. Dans ce plan sont exprimés les compartimens du pavé de marbre de diverses couleurs qui en revêtit tout le sol. Ces compartimens sont d'un dessein & d'une exécution qui peut aller de pair avec celui de la nouvelle Eglise des Invalides & celui de la Chapelle de Versailles, & tous les trois sont autant de chef-d'œuvres dans ce genre. On doit sur-tout faire attention au dessein du compartiment qui pave le sanctuaire de l'Eglise dont nous parlons, aussi bien qu'à celui du marche-pied du maître Autel, qui imite le dessein d'une marqueterie très-legere, ou d'une étoffe semblable aux tapis de pied qui se fabriquent en France dans nos Manufactures. Le sanctuaire M est séparé du chœur par une balustrade en tour ronde dans ses extrémités, & dont les tablettes, les socles & les piédestaux sont de marbre de Rance & les balustres de bronze doré. Au milieu de cette balustrade sont quatre marches de marbre de Languedoc qui montent au sanctuaire. La lettre E indique la forme du plan du maître Autel élevé de trois degrés circulaires marqués G, qui sont aussi de marbre de Languedoc. La lettre B marque le plan d'un double Autel ou credence Pontificale, construit de marbre brun jaspé, orné de consoles, de Chérubins, de festons, & de cartels de bronze doré. (voyez le profil de cette credence marquée A, Planche IV.) La lettre D indique la niche dans laquelle est un groupe de marbre blanc dont nous parlerons dans son lieu. Les lettres O indiquent le plan des chaires Episcopales dont on voit l'élévation marquée B dans la Planche IV. Les autres lettres de renvoi marquées sur la Planche dont nous parlons indiquent les parties qui sont exprimées sur ce plan, ce qui nous dispense ici d'un plus long détail.

On voit sur cette même Planche le compartiment du pavé du chœur de cette Eglise, qui est moins riche à la vérité que celui du sanctuaire, mais qui néanmoins est d'un dessein très-régulier. On y voit aussi la distribution des soixante & six hautes formes marquées V, & des quarante-huit basses formes marquées T, destinées à servir de siége aux Chanoines du Chapitre de cette Cathédrale. La lettre Q marque la principale entrée du chœur qui du côté de la nef est revêtue de marbre & décorée de deux Chapelles élevées en 1719 par les libéralités de Mr. le Cardinal de Noailles. L'une de ces Chapelles est dédiée à la Sainte Vierge, & toute la sculpture est d'*Antoine Vassé*; l'autre est dédiée à Saint Denys, & la figure de ce Saint, qui est placée au-dessus de l'Autel, est exécutée en marbre par *Nicolas Coustou* (*d*). Ces deux Chapelles sont décorées de colonnes Corinthiennes couronnées d'un entablement architravé revêtu de bronze &

(*d*) Nicolas Coustou l'aîné, Chancelier & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, fils de François Coustou, Sculpteur en bois, nâquit à Lyon en Janvier 1658. Son pere lui ayant appris les premiers principes de son art, il vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, & acheva de se perfectionner sous Antoine Coisevox,

terminé

terminé par des amortissemens d'une très-grande richesse ainsi que toute leur ordonnance. Nous avions promis le dessein de ces Chapelles en particulier, mais nous ne le donnerons que dans le septiéme Volume avec les principaux détails des profils de menuiserie du chœur de cette Eglise qui sont de toute beauté. Eglise de N. Dame.

De la décoration du chœur de l'Eglise de Notre-Dame en général.

Pour prendre une idée générale de cette décoration il faut d'abord examiner les Planches III & IV qui chacune à part donnent une idée du total en faisant sentir séparément les beautés des détails de chaque partie qui les compose. Cependant avant que d'y passer, nous observerons que quoique la réputation que cet ouvrage s'est acquise semble ne mériter ici que des éloges, nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de faire remarquer que la grandeur du vaisseau, la richesse de la matiere & la beauté inimitable de l'exécution sont peut-être les seuls motifs qui ont attiré à ce monument le suffrage des Citoyens & des étrangers. Car à parler sans prévention, cette ordonnance prise en général n'offre rien de grand, de majestueux, ni de noble dans sa composition : point d'Architecture, point de masses, point de repos, qui sont les seuls caracteres distinctifs de la décoration d'un Temple. Il est vrai que la peinture, la dorure, le marbre, le bronze & le bois sont travaillés ici avec tant d'art qu'il n'est peut-être point d'édifice dans ce genre en France qui puisse présenter tant d'objets différens, & qui soient plus utiles à imiter chacun en particulier. Cette considération nous va faire parler de ces différens détails chacun à part, comme autant de chef-d'œuvres dont on ne peut trop conseiller l'examen à nos jeunes Artistes, les ornemens qui les composent ne se ressentant point de la frivolité de ceux qui ont pris faveur dans notre décoration intérieure depuis l'exécution de ce monument.

Elévation du chœur de Notre-Dame vû de face. Planche III.

L'Autel qui se voit ici est isolé & construit de marbre d'Egypte revêtu d'ornemens de bronze doré d'un fort bon goût de dessein & d'une belle exécution. Aux deux extrémités de cet Autel sont deux Anges adorateurs, aussi de bronze, portés sur des enroulemens de même matiere, le tout de l'exécution de *Cayot*, Sculpteur de réputation. Sur cet Autel est un gradin de marbre blanc, au milieu duquel est un cartel de bronze par *Antoine Vassé*, qui sert de piédestal à un Crucifix d'Orphévrerie d'un excellent travail, aussi bien que les six chandeliers qui

son oncle, habile Sculpteur qui jouissoit d'une grande réputation. Le détail de ses ouvrages nous meneroit trop loin : on peut consulter à ce sujet l'éloge historique de ce grand homme, & ce que Mr. l'Abbé Lambert en a dit dans le Tome III de son Histoire Littéraire de Louis XIV, page 318; c'est pourquoi nous ne rapporterons ici que les principaux. Le jardin du Palais des Thuilleries est rempli de ses chef-d'œuvres : on y voit entr'autres la figure de Jules César, placée à l'extrémité de la grande allée, vis-à-vis le grand bassin, & le groupe de la Seine & de la Marne, de l'autre côté du même bassin, proche le pont tournant : sur la grande terrasse qui regne au pied de ce même Palais on remarque encore trois figures de cet habile Artiste, l'une qui représente un chasseur assis ayant un chien à ses pieds, les deux autres sont des Nymphes avec des attributs de chasse. Ces ouvrages font l'admiration des curieux & des connoisseurs & sont au-dessus de tout éloge. Il exécuta en bronze pour la Ville de Lyon la figure de la Saône qui accompagne la statue équestre de Louis XIV que cette Ville fit ériger en l'honneur de ce Monarque sur la place de Bellecour. La Ville de Lyon fut si contente de cette figure qu'elle gratifia à cette occasion Nicolas Coustou d'une pension de 500 liv. réversible à Guillaume Coustou son frere, à qui elle accorda une pareille pension pour la figure du Rhône dont elle avoit chargé ce dernier. On voit aussi différentes choses de lui aux Invalides, entr'autres plusieurs groupes de Prophetes dans la Chapelle de St. Jérôme, une figure de huit pieds de proportion qui représente l'Ange tutelaire de la France, posée sous la tribune de la nef, & diverses figures de plomb & de pierre placées sur le haut de l'Eglise, &c. Le tombeau du Prince de Conty, qui est dans le chœur de l'Eglise de S. André des Arts, est aussi un morceau digne de remarque. Enfin on voit à Marly plusieurs ouvrages de sa main, tels que les deux groupes de chasseurs placés derriere le Château, & dans un des petits bosquets de ce même jardin un Apollon qui court après Daphné, &c. Ses dernieres productions sont une statue en marbre du Maréchal de Villars, qui est au fond du petit jardin de l'Hôtel de ce nom, & le tombeau du Cardinal de Janson placé dans le chœur de la Cathédrale de Beauvais. Il mourut à Paris le premier Mai 1733, âgé de 75 ans.

Eglise de N. Dame.

ſont diſtribués ſur ce gradin ; tout cet ouvrage eſt élevé ſur trois marches circulaires dont on voit le plan marqué G dans la Planche deuxiéme.

Dans le pourtour du ſanctuaire ſont diſtribuées des arcades, & dans le milieu, derriere le maître Autel, au lieu d'un percé l'on a préféré une niche pour avoir occaſion de placer un groupe de marbre blanc qui repréſente une deſcente de Croix, & qui eſt exécutée par *Nicolas Couſtou.* Cet excellent ouvrage de ſculpture eſt d'une beauté au-deſſus de tout éloge, & mériteroit ſeul une deſcription qui en fit ſentir tout le mérite, mais j'en laiſſe le ſoin à une plume plus verſée dans l'art de la Sculpture. Le ſoubaſſement qui ſoutient cette niche eſt revêtu de marbre varié, parſemé de fleurs de lys de bronze doré, & au-deſſous eſt un Autel Pontifical ou *Crédence* dont nous avons déja parlé, & dont le profil eſt marqué A dans la Planche ſuivante. Cette niche dans ſa partie ſupérieure eſt enrichie d'une gloire (*e*) mêlée de nuages, de Cherubins, & de deux Anges, un deſquels ſoutient le ſuſpenſoir qui s'éleve & s'abaiſſe ſur l'Autel ou Crédence dont nous venons de faire mention, mais qui ne peut ſe voir ici, étant placé derriere le maître Autel dont nous avons parlé plus haut.

Les arcades placées à droite & à gauche de la niche ſont ſéparées par des eſpeces de pilaſtres qui montent juſques deſſous les tribunes. Ces pilaſtres ſont diviſés en deux parties dans leur hauteur par l'impoſte de ces arcades, & ſont chargés de trophées de métail doré, d'un goût de deſſein exquis & d'une exécution admirable. Au-deſſus des archivoltes de ces arcades ſont placées en bas-relief des Vertus déſignées par des attributs qui leur conviennent. Ces figures repréſentent la Charité, l'Eſpérance, la Perſéverance, l'Humilité, la Temperance, &c, & ſont exécutées en métail doré par les ſieurs *Poultier, Frémin, le Pautre, le Moine, Bertrand, &c.* Ces Vertus ſont ailées, placées ſur des nuages & poſées ſur un fond de marbre aſſorti au revêtiſſement de ce ſanctuaire, dont la variété & le choix forment une union, un accord & une harmonie très ſatisfaiſante. Au bas & dans le milieu des deux arcades qui ſont à côté de la niche ſont placés deux piédeſtaux de marbre blanc, ſur l'un deſquels eſt la ſtatue de Louis XIII qui offre ſon vœu & ſa couronne, & ſur l'autre la ſtatue de Louis XIV, qui accomplit ce même vœu. Ces ſtatues ſont auſſi de marbre blanc, celle de Louis XIII eſt de *Guillaume Couſtou* (*f*) ; elle mérite une attention particuliere, & c'eſt un des plus beaux mor-

(*e*) On prétend que le Cavalier Bernin eſt le premier qui ait imaginé ce genre d'ornement, ce qui le fait nommer communément par les Artiſtes ornement à la *Bernine*, comme on appelle *Berinade*, ou *Arabeſque* les ornemens dont la compoſition eſt dans le goût de ceux de *Berain*, ou lorſqu'ils ſont une imitation de ceux que nous tenons des Arabes.

(*f*) Guillaume Couſtou, le jeune, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, nâquit à Lyon le premier Septembre 1677, & vint à Paris, où il apprit l'art de Sculpture de M. Coiſevox ſon oncle. Ses ouvrages ſont en très-grand nombre & ſont répandus dans les Maiſons Royales dont ils ſont un des plus beaux ornemens, mais nous nous contenterons de rappeller ici quelques-uns de ces morceaux qui lui ont attiré à juſte titre la réputation de grand homme & d'excellent Artiſte. On remarque de lui entr'autres la ſculpture de la porte d'entrée de l'Hôtel de Soubiſe & celle de la principale porte du Palais de Bourbon, dont nous avons parlé, Tome I, page 266, ainſi que le couronnement qui termine la façade de ce même Palais, du côté de la cour. Une figure de bronze repréſentant le Rhône couché, ſervant d'accompagnement au piédeſtal de la ſtatue de Louis XIV, pour la Ville de Lyon, à l'occaſion de laquelle il lui fut accordé par la même Ville une penſion de 500 livres réverſible ſur ſon frere, ainſi qu'on vient de le voir dans la note *c*. Les deux Anges ſuſpendus en l'air qui ſoutiennent le cœur de Louis XIV, dans une des Chapelles de l'Egliſe des grands Jéſuites de la rue St. Antoine, ſont un morceau digne d'admiration : cet ouvrage eſt exécuté partie en argent & partie en bronze doré. On voit encore de lui à Marly la partie ſupérieure de la fontaine nommée la Caſcade des Vents, & dans les boſquets des mêmes jardins l'Hippomene qui court après Atalante, & la figure de Daphné fuyant Apollon. Après avoir paſſé ſucceſſivement par toutes les charges de l'Académie dont il a été Directeur pendant cinq ans, il a terminé glorieuſement ſes travaux par les deux beaux chevaux placés ſur le bord de la terraſſe qui regarde l'abreuvoir de Marly, & ces deux groupes ſont d'autant plus admirables qu'ils ſont pleins de feu & de génie, & qu'ils ne ſe reſſentent en aucune façon de l'état de caducité où ſe trouvoit alors cet illuſtre Artiſte. Il mourut à Paris le 22 Février 1746, âgé de 68 ans, généralement eſtimé & regretté de tous les amateurs des beaux arts.

M. Guillaume Couſtou le fils, actuellement vivant, eſt né à Paris en Mars 1716. Cet habile Sculpteur jouit déja, quoique dans un âge peu avancé, d'une grande réputation, ayant comme hérité des talens ſupérieurs de ſon oncle & de ſon pere ; il a même eu beaucoup de part à l'exécution des deux groupes de chevaux dont nous venons de parler. Entre ſes principaux ouvrages on admire ſur-tout la décoration du maître Autel de l'Egliſe des RR. PP. Jéſuites de Bordeaux, dont le Tabernacle eſt de bronze &

ceaux de cet illustre Artiste; la figure de Louis XIV est d'Antoine Coysevox (*g*). Aux extrémités & au bas de cette Planche se voit la coupe des deux portes collatérales qui donnent entrée au chœur & dont on voit la décoration intérieure marquée C dans la Planche dont nous allons parler. Eglise de N. Dame.

Façade latérale du côté droit du Sanctuaire & du chœur de l'Eglise de Notre-Dame.
Planche IV.

Les arcades qui se remarquent sur cette Planche aussi bien que celles du côté opposé sont d'une décoration semblable à celles dont nous avons parlé en expliquant la Planche précédente. La lettre D indique le renfoncement de la niche dans laquelle est placée la descente de Croix dont nous avons fait mention, la lettre A le profil de la Crédence ou Autel Pontifical, la lettre E la coupe du maî-

les ornemens qui l'accompagnent sont de même métal doré d'or moulu. Au-dessus de ce Tabernacle est un groupe de marbre blanc représentant St. François Xavier soutenu par des Anges qui l'élevent au Ciel. Tout cet ouvrage est d'une composition noble, d'une belle exécution & mérite à tous égards l'approbation des connoisseurs. On voit encore de lui un bas-relief en bronze doré, dont le sujet est la Visitation de la Ste. Vierge: ce bas-relief est placé au-dessus de l'Autel de la Chapelle de la Vierge, dans la Chapelle du Roi à Versailles. Il a aussi exécuté en pierre les bas-reliefs qui ornent les 4 frontons servant de couronnement aux quatre façades du Château de Bellevûe près Meudon, entre lesquels on fait un cas particulier de celui qui représente Galatée sur les eaux; ce même Sculpteur vient d'achever en marbre une figure d'Apollon qui est d'une grande beauté, & qui doit être placée dans les jardins du même Château. Il est actuellement Professeur dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & soutient avec dignité la grandeur du nom qu'il porte.

(*g*) Antoine Coysevox, Espagnol d'origine, nâquit à Lyon en 1640 & y commença l'étude de la Sculpture. Etant venu à Paris à l'âge de dix-sept ans pour se perfectionner dans sa profession, il entra chez Lerambert qui jouissoit alors d'une grande réputation. Le jeune Coysevox fit des progrès si rapides dans son art qu'il surpassa bien-tôt son maître, & à peine avoit il 27 ans, que le Cardinal de Fustemberg, connoissant son mérite, l'emmena à Saverne & lui confia tous les ouvrages de Sculpture dont il vouloit enrichir le superbe Palais qu'il y faisoit bâtir. De retour en France, en 1671, cet Artiste fut employé à faire une partie des figures & des ornemens tant en bronze qu'en marbre du grand escalier de Versailles, ainsi que la moitié des trophées de la grande gallerie de ce Château, & vingt-trois enfans placés sur la corniche de cette gallerie. Il fit encore pour le même endroit six grandes figures en pierre, qui sont posées sur les corniches du Château, & le groupe de *l'Abondance* placé à la grille de la seconde cour du même Château. Dans les jardins de Versailles on voit de lui deux grands fleuves en bronze, représentans l'un *la Garonne* & l'autre *la Dordogne*: un peu plus loin, un très-beau vase de 7 pieds de haut orné de bas-reliefs. A la colonnade 7 bas-reliefs de marbre composés chacun de 3 enfans, avec divers attributs: on y voit enfin la *Venus accroupie* & la *Nymphe à la coquille* qu'il fut chargé de copier d'après l'Antique, mais il a tellement suppléé par son travail à ce qui manquoit à leur perfection que les copies sont beaucoup au-dessus des originaux: à l'égard de la *Venus de Medicis* & du groupe de *Castor & Pollux*, qui sont aussi de lui d'après l'Antique, il les a rendu fidelement & avec toute la précision possible.

Un de ses chef-d'œuvres est la statue équestre de Louis XIV qu'il fit en bronze pour les Etats de Bretagne, en 1689. Cette figure a quinze pieds de haut, & est montée sur un piédestal orné de magnifiques bas-reliefs. Il fut aussi choisi par la Ville de Paris pour exécuter une statue pedestre du Roi, qui fut fondue en bronze & placée dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Il a fait quantité de tombeaux & d'épitaphes qui sont autant de preuves de la fertilité de son génie; tel est le tombeau de M. de Vaubrun exécuté en marbre avec un bas-relief représentant une bataille, & des armes en bronze, ce monument est dans le Château de Seran en Anjou. Tels sont encore le tombeau de Mr. Colbert qu'on voit à S. Eustache; celui du Cardinal Mazarin dans l'Eglise du College des Quatre Nations, dont nous avons fait la description dans le Chapitre premier de ce Volume; celui du Cardinal de Fustemberg, à l'Abbaye S. Germain des Prés; celui de Madame d'Aligre, à Ste. Pélagie; & le tombeau du Comte de Harcourt, placé dans l'Abbaye de Royaumont.

Nous avons de cet excellent Artiste, dans le jardin des Thuilleries, un *Faune* jouant de la flute, une *Amadriade* qui semble l'écouter, & une *Flore*. Ces trois figures qui sont admirables se voyent sur la terrasse qui est au-devant du Château, & font simétrie avec les trois belles figures de Nicolas Coustou, son neveu, qui sont sur la même terrasse, du côté du Pont Royal. Les deux groupes de chevaux ailés placés sur le haut du fer à cheval aux deux côtés du Pont tournant du même jardin, sont encore de lui: l'un porte la *Renommée* sonnant de la trompette, & l'autre un *Mercure*. Ces deux groupes avoient été faits pour être placés à Marly, au même endroit où sont actuellement les deux groupes de chevaux exécutés par Guillaume Coustou, son neveu.

A Marly il y a quatre groupes de figures qui sont au-dessus de tout éloge: ils sont posés aux deux extrémités de la grande riviere de ce jardin enchanté, deux en haut & deux en bas: ces quatre excellens morceaux représentent *la Seine*, & *la Marne*: *Neptune*, & *Amphitrite*.

Il fit en marbre la statue du grand Condé, que l'on voit à Chantilly; celle de Madame la Dauphine sous la figure de Diane, pour les jardins de Petit-Bourg; une figure en pierre de douze pieds de proportion, représentant un Dieu Fleuve, pour la grande cascade de Sceaux. Il exécuta six grandes figures de pierre qui sont sur le fronton du portail de la nouvelle Eglise des Invalides, & un St. Charlemagne, figure de marbre de onze pieds de hauteur, qui est à l'un des côtés de ce même portail. Enfin dans les dernieres années de sa vie il a fait en marbre blanc la figure de Louis XIII qui est placée dans le chœur de Notre-Dame, & qui a donné lieu à cet abrégé de sa vie. On voit une infinité de bustes & de portraits en marbre faits de la main de ce grand homme, & il seroit trop long de les détailler ici. Il mourut en 1720, à l'âge de 80 ans, étant alors Chancelier perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, où il avoit été reçu en 1676.

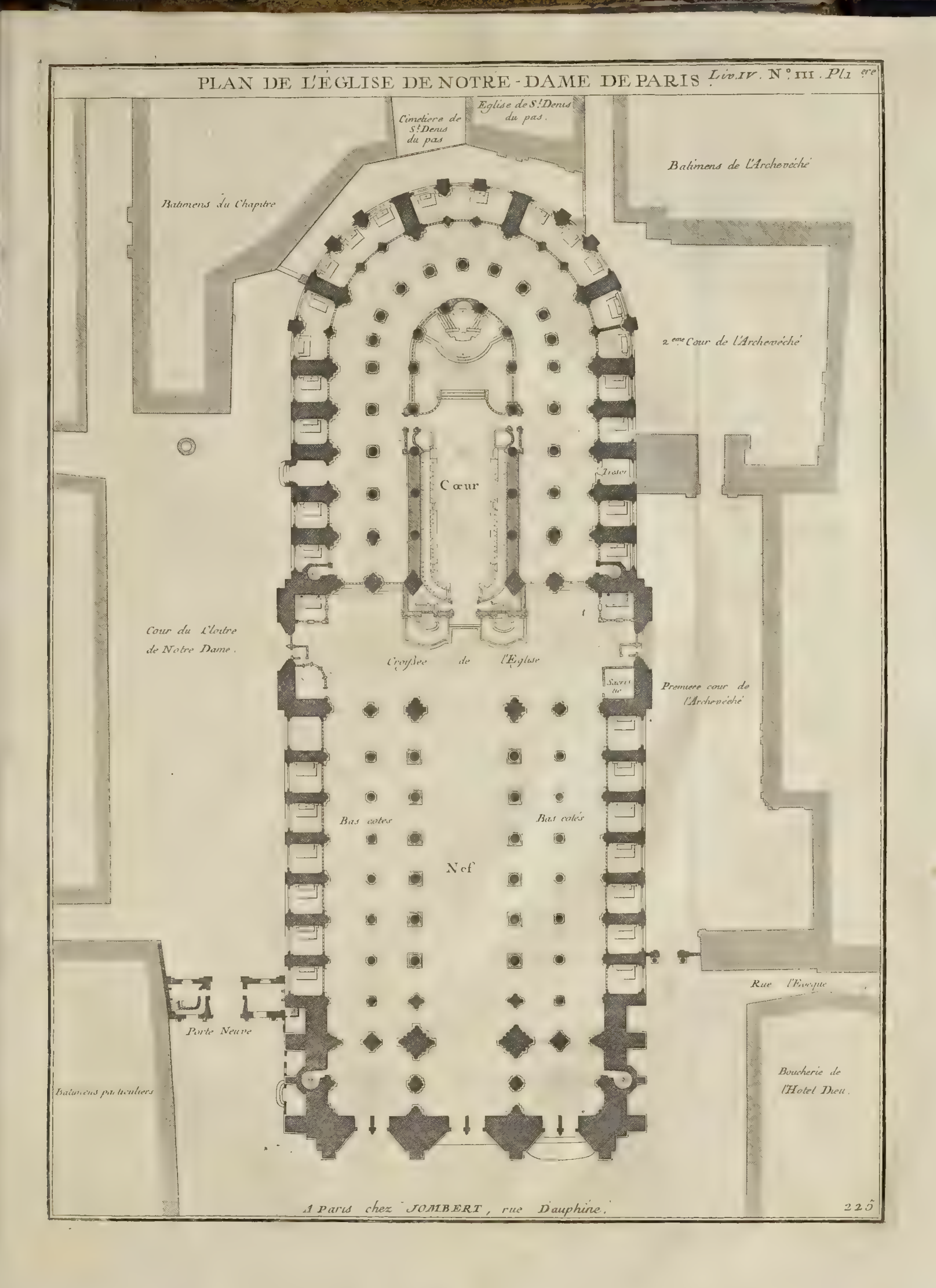
tre Autel, & les lettres F, G les gradins qui elevent cet Autel du plain-pied du chœur de cette Eglise. Au bas de chacun des pilastres qui décorent les six piédroits des arcades placées de chaque côté du sanctuaire, est posé sur un cul de lampe un Ange de bronze; deux de ces Anges ont été modelés par *Vancleve*, un par *Poirier*, un par *Hurtrel*, un par *Magniere*, & le sixiéme par *Anselme Flamen*; *Vancleve* a jetté en fonte les deux dont il a fait les modeles, & *Roger Schabal* les quatre autres. Ces figures portées par des culs de lampe auroient été soutenues plus convenablement par des piédestaux; cette maniere d'élever des statues paroît trop postiche & ne peut être tolerée que dans des décorations instantanées. Nous avons déja blâmé cette licence dans ce Volume en parlant de l'interieur de S. Sulpice, page 41, & quoique ces figures ne masquent pas ici des pilastres d'Ordres d'Architecture, ils n'en doivent pas être plus recevables dans une décoration grave & réguliere.

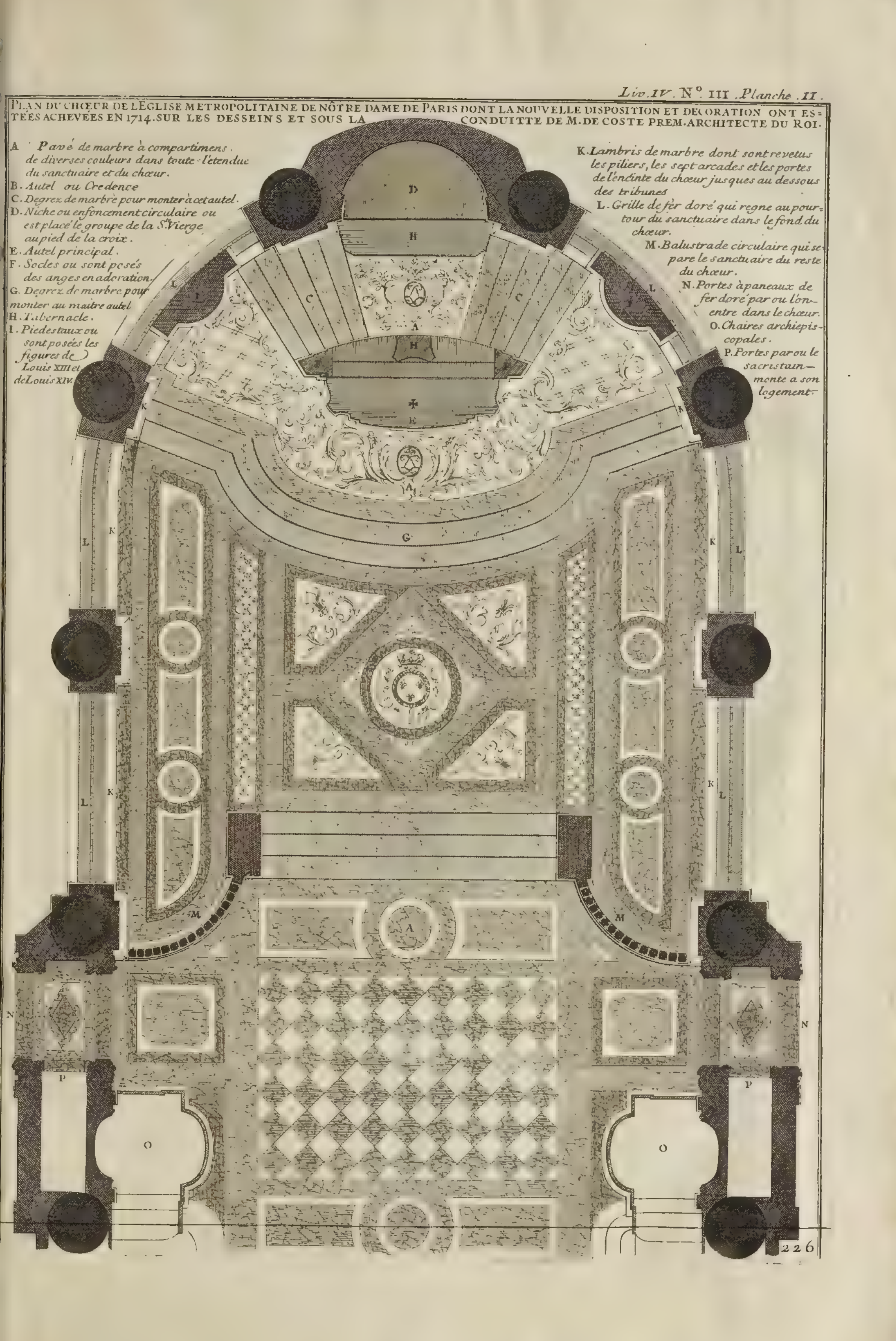
La baye des arcades qui entourent le sanctuaire est fermée par des grilles de fer doré d'une très-belle exécution & enrichies d'ornemens d'un travail fort recherché, mais en général ces grilles sont trop surchargées & se ressentent du détail trop affecté répandu dans toute l'ordonnance de cette décoration. Cette trop grande richesse est contraire à la retenue qu'on doit observer dans un édifice sacré, & que nous avons applaudie dans la description de l'Eglise du Val-de-Grace, qui est peut-être le seul monument decoré interieurement selon les regles de la convenance, & conformement à l'idée qu'on doit se former d'un lieu destiné au recueillement & à la méditation.

A côté de ces arcades on voit ici une des portes collaterales marquées C, qui sont d'une forme & d'une proportion assez sage. Proche de cette porte est une tribune ou chaire Episcopale, dont nous avons parlé, qui simétrise avec celle qui lui est opposée. Ces chaires, qui sont toutes de menuiserie, sont d'un dessein très-élégant, d'une belle exécution, & composées d'ornemens d'un très-beau choix, mais en general elles sont trop ornées. Il est vrai qu'il est assez d'usage de rechercher le travail de cette matiere, mais il faut prendre garde que la disposition & le choix de ses ornemens ne tienne pas trop de la décoration d'un appartement, & les exemples de cette espece qu'on remarque dans plusieurs de nos Eglises modernes ne doivent pas prevaloir sur la convenance du lieu. Cette imitation est d'autant plus vicieuse ici qu'il s'agit de la décoration d'une Eglise Metropolitaine où la richesse de la matiere & la beauté des formes doivent avoir la préférence sur la multiplicité des ornemens, quelle que soit la beauté de leur execution. Sans doute que ces tribunes qui se trouvent à la tête des formes & qui doivent avoir une prééminence sur ces dernieres, ont porté à cette richesse indiscrette, mais alors il falloit reduire cette idée de magnificence, en general, observer plus de repos, admettre plus de grandes parties, & faire en sorte enfin que l'Architecture dominât absolument. Il y a trop de sculpture ici, & quoique cet art soit principalement destiné à decorer l'interieur des Temples aussi bien que les Palais des Rois, du moins faut-il qu'il paroisse être mis en mouvement par l'Architecture, comme la base fondamentale de tous les arts liberaux qui en dépendent.

Cette chaire B est destinée pour l'Archevêque de Paris; le bas-relief & les principaux ornemens qui la décorent representent l'histoire du martyre de S. Denys. Sur celle qui est vis-à-vis est representée la guérison du Roi *Childebert*, par l'intercession de St. Germain, Evêque de Paris.

On voit sur cette même Planche l'élevation du revêtissement de menuiserie qui regne au-dessus des formes d'un des côtés de l'Eglise & au-dessous duquel est exprimée la décoration & l'ordonnance des formes hautes & basses qui servent de siege aux Chanoines. Ce magnifique ouvrage est de l'exécution de *Du Goulon*, un des plus fameux Sculpteurs en bois du commencement de ce siecle, & mérite


PLAN DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE PARIS Liv. IV. N.° III. Pl. 1.ere
Cimetiere de S.t Denis du pas
Eglise de S.t Denis du pas.
Batimens de l'Archevéché
Batimens du Chapitre
2.eme Cour de l'Archevéché
Cœur
Cour du Cloitre de Notre Dame.
Croysée de l'Eglise
Premiere cour de l'Archevéché
Bas cotes
Bas cotés
Nef
Rue l'Evesque
Porte Neuve
Boucherie de l'Hotel Dieu.
Batimens particuliers
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.
225


PLAN DU CHŒUR DE L'EGLISE METROPOLITAINE DE NÔTRE DAME DE PARIS DONT LA NOUVELLE DISPOSITION ET DECORATION ONT ESTÉES ACHEVÉES EN 1714. SUR LES DESSEINS ET SOUS LA CONDUITTE DE M. DE COSTE PREM. ARCHITECTE DU ROI.
A. Pavé de marbre à compartimens de diverses couleurs dans toute l'etendue du sanctuaire et du chœur.
B. Autel ou Credence
C. Degrez de marbre pour monter à cet autel.
D. Niche ou enfoncement circulaire ou est placé le groupe de la Ste Vierge au pied de la croix.
E. Autel principal.
F. Socles ou sont posés des anges en adoration.
G. Degrez de marbre pour monter au maitre autel
H. Tabernacle.
I. Piedestaux ou sont posées les figures de Louis XIII et de Louis XIV.
K. Lambris de marbre dont sont revetus les piliers, les sept arcades et les portes de l'encinte du chœur jusques au dessous des tribunes
L. Grille de fer doré qui regne au pourtour du sanctuaire dans le fond du chœur.
M. Balustrade circulaire qui separe le sanctuaire du reste du chœur.
N. Portes à paneaux de fer doré par ou l'on entre dans le chœur.
O. Chaires archiepiscopales.
P. Portes par ou le sacristain monte a son logement.
D
H
C
C
A
H
E
A
G
K
L
M
A
N
P
O

Cetté moitié de planche doit se coller avec l'autre moitié qui est cottée N.º III. Planche II.

R R R R T T V V R R R R A A S S Q

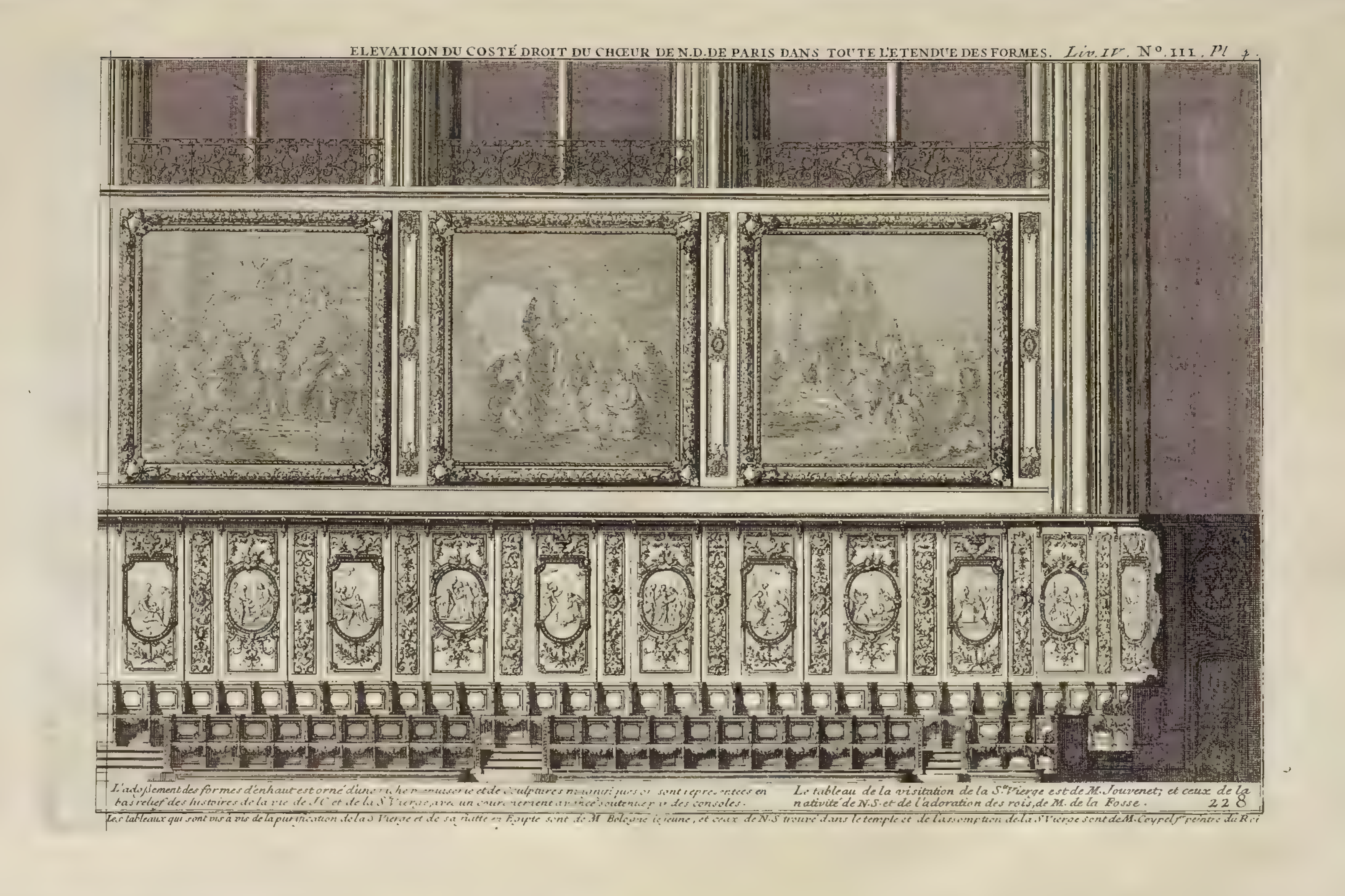
1 2 3 4 5 6 12 18 24 30 pieds

Q. Entrée principale du choeur revetüe de marbre du côté de la nef, et dont la porte est de fer doré.
R. Marches pour monter aux formes.

S. Portes pour monter au jubé.
T. Les basses formes.
V. Les hauttes formes.


ELEVATION DU FOND DU CHŒUR DE N.D. DE PARIS ET DE SON AUTEL PRINCIPAL Liv.IV. N.º III. Pl 3
Le groupe de la S.te Vierge et de J.C. appuié sur ses genoux aussi bien que les accompagnemens sont de marbre blanc M. Coustou l'ainé en est le Sculpteur
La figure de Louis XIII est de M. Coustou le jeune et celle de Louis XIV qui est a gauche est de M. Coysevox. Elles sont de marbre et posées l'une et l'autre sur des piedestaux de marbre
La niche est surmontée d'une gloire dont il sort des raions dorés. les cherubins et les anges sont aussi de metail doré.
L'autel principal est revetus de differens marbres choisis. Les anges qui sont aux extremités en adoration vis à vis l'un de l'autre et les autres ornemens qui sont appliqués sur le marbre comme le basrelief qui est au devant de l'autel, sont de metail doré.
La balustrade circulaire qui sépare le sanctuaire du reste du chœur, est de marbre et les balustres de bronze doré.
1 2 3 4 5 6 12 18 24 30 pieds.
Blondel sculp.

ELEVATION DU COSTÉ DROIT DU CHŒUR DE N.D. DE PARIS DANS TOUTE L'ETENDUE DES FORMES. *Liv. IV. N° III. Pl. 4.*



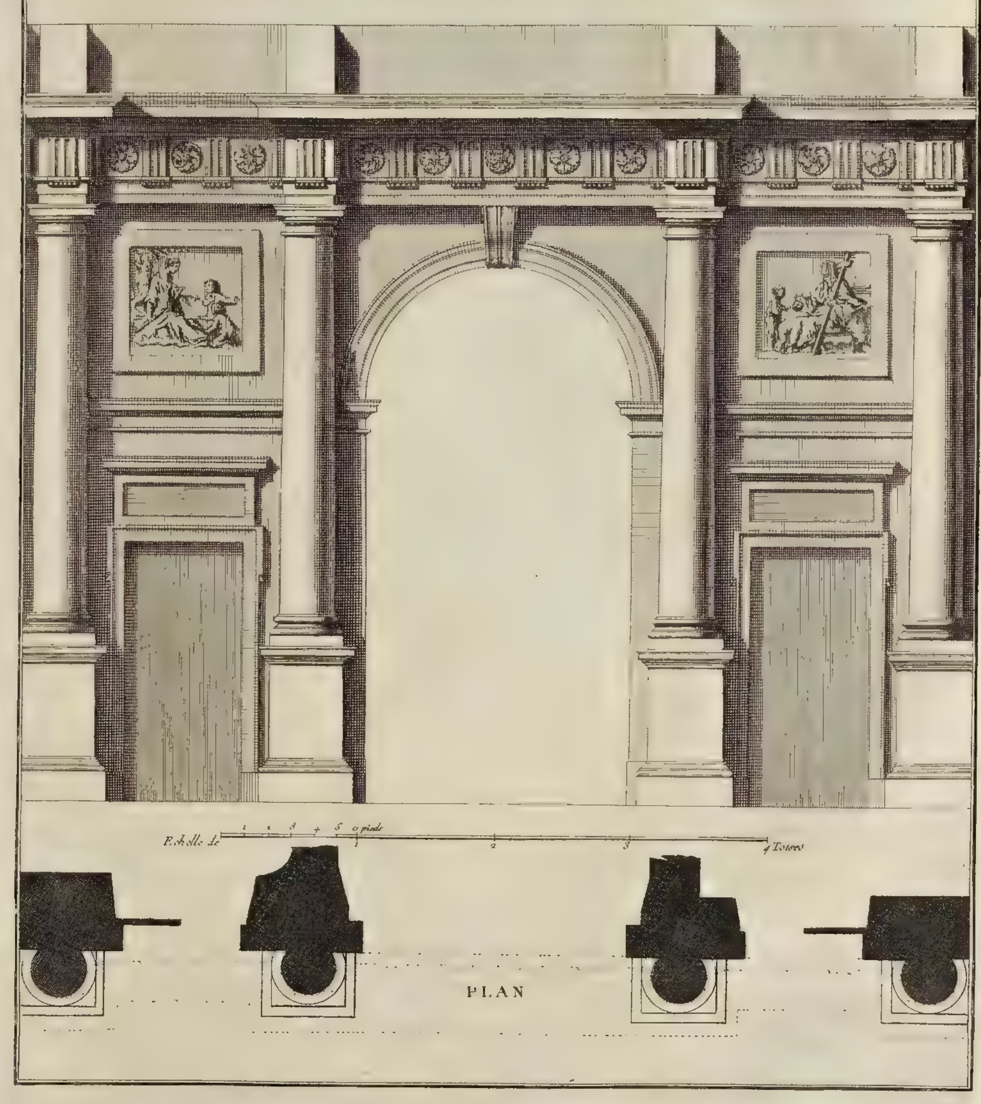
L'adossement des formes d'enhaut est orné d'une riche menuiserie et de sculptures magnifiques où sont representées en bas relief des histoires de la vie de J.C. et de la S.te Vierge, avec un couronnement avancé soutenu par des consoles.

Le tableau de la visitation de la S.te Vierge est de M. Jouvenet; et ceux de la nativité de N.S. et de l'adoration des rois, de M. de la Fosse.

Les tableaux qui sont vis à vis de la purification de la S.te Vierge et de sa fuitte en Egypte sont de M. Bologne le jeune, et ceux de N.S. trouvé dans le temple et de l'assomption de la S.te Vierge sont de M. Coypel f.r peintre du Roi


ELEVATION DU COSTE DROIT DU SANCTUAIRE DE N. D. DEPUIS LE FOND JUSQUES AUX FORMES.
Cette moitié de planche doit se coller avec l'autre moitié qui est cottée N.° III. Planche 4.
A
B
C
D
F
F
F
G
Les piedroits les arcades et les portes de l'enceinte du cœur sont revetus de marbre de Languedoc à paneaux de marbre blanc veiné de gris, jusqu'au dessous des tribunes.
Toutes les figures, les trophées et autres ornemens sont de metal doré
Les grilles qui regnent au pourtour du sanctuaire et celles des portes par ou lon entre dans le chœur sont de fer doré
La chaire archiepiscopale se distingue par la beauté de sa forme et la richesse de sa menuiserie et de sa sculpture
Il y en a vis à vis une autre qui y repond en symetrie
L. tableau de l'annonciation de la S.te Vierge est de M.r Halle
F. Blondel sculp

Plan et Elevation de la Porte du Cloître-Nôtre Dame qui s'execute actuellement sur les desseins de M.r Boffrand Architecte du Roy.



rite l'attention la plus exacte de la part des hommes du métier, chaque partie de cette décoration étant autant de chef-d'œuvres. Les panneaux du revêtissement dont nous parlons sont séparés par des pilastres enrichis des Armes du Roi placées alternativement entre son chiffre & accompagnées de guirlandes, de feuilles de refend, & d'enroulemens d'un travail exquis. Les panneaux de ce revêtissement sont aussi divisés alternativement par des cartels oblongs & d'autres ovales, contenant chacun un bas-relief qui représente un sujet tiré de la vie de la Vierge & de l'Histoire du nouveau Testament. Ces cartels sont accompagnés d'ornemens composés de têtes de Cherubins, de cassolettes, de fleurons & de palmettes de formes variées & d'un choix inimitable par la touche, la finesse & la grace du dessein. Tout ce revêtissement est couronné d'une corniche qui vient se terminer en retour dans la grande ouverture qui donne entrée à ce chœur du côté de la nef. (Voyez cette ouverture marquée Q dans la Planche II.)

Eglise de N. Dame.

Au-dessus de cette corniche sont distribués de chaque côté du chœur quatre grands tableaux ornés de belles bordures, & separés chacun par des pilastres de menuiserie. Ces tableaux représentent les sujets suivans : l'Annonciation peinte par *Hallé*, la Visitation par *Jouvenet*, la Nativité par *de La Fosse*, l'Adoration des Mages par le même, la Présentation au Temple par *Louis Boulogne*, la Fuite en Egypte par le même, Jesus dans le Temple, & l'Assomption de la Vierge, par *Antoine Coypel*, premier Peintre du Roi. Ces grands tableaux sont couronnés par un cordon sous lequel vient se terminer le revêtissement de toute la nouvelle décoration de ce chœur & du sanctuaire. Sur ce cordon regne une tribune qui continue sur tous les doubles bas-côtés de cette Eglise, & au-devant de laquelle le Chapitre a fait poser les balcons de fer qui se voyent ici, à dessein de prévenir les accidens qui pourroient arriver lorsque la devotion ou la curiosité attire une grande multitude de peuple dans ce Temple.

Nous n'avons pas prétendu décrire toutes les beautés que cette Cathédrale renferme, il faudroit un volume entier pour entrer dans toutes les particularités qui méritent l'attention des connoisseurs, c'est pourquoi nous nous sommes renfermés dans la description des Planches que nous donnons ici. D'ailleurs nous nous serions éloignés de notre sujet si nous étions entrés dans des détails plus circonstanciés au sujet de ces différens chef-d'œuvres qui ne sont du ressort de ce Recueil qu'autant qu'ils ont quelque connexité avec l'Architecture & qu'ils paroissent capables d'éclairer ou d'instruire les hommes de la profession.

Nous allons comprendre dans ce Chapitre la description d'une nouvelle porte que l'on vient de construire attenant ce monument, pour séparer le cloître d'avec le parvis de Notre-Dame.

Plan & élévation de la porte du Cloître de Notre-Dame. Planche V.

La porte qui sépare le cloître de Notre-Dame d'avec le parvis, tombant de vetusté, le Chapitre de cette Cathédrale se détermina l'année derniere à faire élever celle que nous donnons ici, dont le plan général est exprimé dans la Planche premiere de ce Chapitre. Cette porte est actuellement achevée de bâtir sur les desseins & sous la conduite de Monsieur *Boffrand*, Architecte du Roi, dont nous avons déja parlé en plusieurs endroits de cet Ouvrage, entr'autres dans le Tome premier, page 242. Son ordonnance est composée d'un Ordre Dorique formant un grand entrecolonnement dans lequel est la porte principale, & deux petits entrecolonnemens qui contiennent chacun une porte qui donne entrée au logement du portier, & qui la nuit sert pour le passage des particuliers qui logent dans le cloître. Ces portes sont à plate-bandes droites surmontées de corniches au-dessous desquelles sont des tables rentrantes. Sur ces

Eglise de N. Dame. corniches regne l'imposte de l'arcade du milieu & au-dessus de chaque porte latérale on a, dans des tables, sculpté des bas-reliefs. L'architrave, la frise & la cimaise inférieure de la corniche retournent sur chaque colonne, de maniere qu'il n'y a que la partie supérieure de la corniche qui continue sur le grand entrecolonnement & qui marque le grand avant-corps de cette ordonnance. Au moyen de ces retours on n'a mis ni denticules ni mutules dans cette corniche, ce qui n'est pas sans exemple, puisque nous avons des Architectes qui, selon que leurs bâtimens exigent plus ou moins de sévérité, suppriment même les triglifes dans la frise; mais cette suppression, en ôtant à l'Ordre Dorique une des principales parties qui le caracterisent, le rend alors trop analogue avec l'Ordre Toscan. L'arcade en plein ceintre de cette ordonnance a de hauteur deux fois sa largeur & quelque chose de plus; il en est de même des deux portes à plate-bandes placées dans les petits entrecolonnemens: proportion qui s'accorde ici avec la virilité de l'Ordre Dorique & avec la fermeté des membres d'Architecture qui composent les parties essentielles de ce portique.

CHAPITRE IV.

Description de la Chapelle de la Communion de l'Eglise Paroissiale de St. Jean en Greve, près l'Hôtel de Ville de Paris.

Eglise de S. Jean en Greve. L'EGLISE où est située la Chapelle que nous allons décrire étoit dans son origine fort peu spacieuse, mais en 1326 le Roi Charles IV, fils de Philippe le Bel, accorda des Lettres Patentes qui permettoient de démolir plusieurs maisons voisines, adjacentes à cette ancienne Paroisse & pour construire à neuf celle qu'on y voit aujourd'hui. Le portail de cette Eglise est entierement caché par le bâtiment de l'Hôtel de Ville, qui primitivement avoit été élevé en face de cette Eglise l'an 1357, & qui fut ensuite rebâti en 1533, tel qu'il subsiste à présent, sur les desseins de *Dominique Boccadoro* dit *Cortonne*. Cette Eglise est Gothique & ne laisse pas que d'être d'une assez belle exécution. La tribune de l'orgue qui a été faite long-tems après sous la conduite de *Paquier de l'Isle*, Architecte, & exécutée par *Nicolas Daily*, un des meilleurs appareilleurs de la fin du quinziéme siécle, est un morceau fort estimé; elle est très-surbaissée & toute suspendue en l'air par une arriere-voussure ou corne de vache de vingt-quatre pieds d'ouverture, d'une exécution hardie & d'un appareil qui se raccorde fort ingénieusement avec la forme Gothique des piliers de cette Eglise.

Tout ce monument a été restauré & blanchi en 1724; on y a construit dans le même tems un nouveau maître Autel orné de huit colonnes de marbre de rance d'Ordre Corinthien, dont nous donnerons le dessein dans le septiéme Volume, en traitant de la décoration intérieure des édifices sacrés ainsi que des bâtimens publics & particuliers. Nous allons seulement donner ici la description & les Planches de la Chapelle de la Communion, qui est un morceau d'Architecture assez considérable, tant par rapport à la distribution de son plan que par son élévation. Cette Chapelle fut exécutée en 1733 sur les desseins de *François Blondel* (*a*) Architecte du Roi, par les soins & aux frais de feu Mr. *Felix Hainault*, Curé de cette Paroisse.

(*a*) Cet Architecte, né à Rouen en 1683, est actuellement vivant, âgé de 69 ans; il s'est acquis une très-grande réputation par sa haute capacité & par la droiture de ses mœurs. Nous avons dans ce Recueil plusieurs belles maisons de plaisance bâties par ce célébre Architecte, sçavoir trois à Genêve & une à Charonne près Paris,

Plan de la Chapelle de la Communion de l'Eglise de Saint Jean en Greve.
Planche premiere.

Le plan de cette Chapelle est un rectangle dont la largeur est de trente pieds sur 48 de profondeur, dans œuvre. Ce rectangle est arrondi par les angles qui sont ornés de pilastres Corinthiens accouplés, ce qui donne occasion à la continuité de douze colonnes qui forment le pourtour intérieur de cette Chapelle. Ces colonnes sont isolées au-devant d'un même nombre de pilastres quadrangulaires flanqués par des piédroits qui dans un plan plus reculé forment des arcades au bas desquelles sont placées des balustrades qui composent autant de tribunes: les bas-côtés de cette Chapelle se trouvant plus élevés que le sol d'environ deux pieds & demi. Cette Chapelle est précédée d'un vestibule percé de deux arcades qui y donnent entrée des bas-côtés de l'Eglise. A la gauche de ce vestibule sont placés les Fonds de cette Paroisse aussi bien que la Sacristie pour les Messes, qui se trouve située derriere; celle des ornemens est à la droite du vestibule, ainsi qu'on le voit sur ce plan sur lequel elles se trouvent comprises dans l'espace qui contient cette nouvelle Chapelle dont la masse totale est de 70 pieds de largeur sur 84 de longueur, hors œuvre. En face de ce vestibule est placé le retable d'Autel lequel est isolé & élevé sur trois marches, & dont le sanctuaire est fermé par un appui de fer qui regne dans toute la largeur de la Chapelle, ainsi que les deux grandes marches sur lesquelles il est posé. Eglise de S. Jean en Greve.

Nous ne donnons point de plan supérieur de cette Chapelle, les coupes dont nous allons parler indiquant d'une maniere sensible la forme de tout ce monument, comment il est éclairé, sa couverture, &c.

Coupe prise dans le plan sur la ligne A B. Planche II.

Comme le terrain de cette Chapelle se trouve environné de murs fort élevés de maniere qu'elle n'auroit pû être éclairée que d'un côté, c'est ce qui a déterminé l'Architecte à donner du jour à ce monument par son extremité superieure. Ces jours sont pratiqués dans une espece d'Attique qui porte à faux sur les colonnes de dessous, mais ce porte-à-faux est racheté par un encorbellement tenant lieu de frise concave à la corniche qui sert d'entablement à l'Ordre Corinthien. Cette frise ou gorge est enrichie de consoles qui tombent à plomb de chaque colonne seulement & les métopes que laissent les intervalles de ces consoles sont ornées de trophées allégoriques à l'ancien & au nouveau Testament; ces trophées sont l'ouvrage de *Touvenin*, Sculpteur de l'Académie de St. Luc, qui a exécuté toute la sculpture de cette Chapelle. Au-dessus de cette corniche s'éleve un piédestal enrichi d'entrelas separés par des socles portant les pilastres en gaine qui decorent l'Attique; ces pilastres servent de chambranle aux croisées de cet étage superieur, lequel est terminé dans ses extrémités par une portion de cercle dont la naissance prend immédiatement dessus l'imposte & qui vient finir à la saillie de la corniche: tout le reste du plafond est horizontal.

sans compter une assez belle maison bâtie dans cette Capitale, rue des Poulies, appartenante à M. Roullié, &c. La décoration du chœur de l'Eglise dont nous parlons dans ce Chapitre est encore de cet Architecte, aussi bien que le chœur de l'Eglise Paroissialle de Saint Sauveur & la Chapelle de la Vierge de cette même Eglise. A la solidité des principes de l'Architecture que cet illustre Artiste possede dans la derniere perfection, il joint l'art du dessein à un degré supérieur, ainsi que l'art de la gravûre. La décoration du chœur de Notre-Dame, l'Eglise des Quatre Nations, les quatre principales façades des bâtimens du Louvre, &c, qui sont partie de cette *Architecture Françoise* & qui sont gravées par lui-même, sont les preuves de ce que j'avance. Cet Architecte est actuellement de la premiere classe de l'Académie Royale d'Architecture, & vient d'être chargé de donner les desseins & de prendre la conduite de l'Hôtel des Gardes du Corps de Sa Majesté, à Versailles.

Eglise de S. Jean en Greve.

L'Ordre Corinthien du rez-de-chaussée est d'une belle exécution, & sa distribution fait un des principaux merites de l'ordonnance de cette Chapelle. En général on estime moins la partie superieure de ce monument, & l'on ne trouve pas assez de severité dans la repartition des membres qui le composent, ni dans le choix des ornemens. L'Ordre Corinthien qui préside ici sembloit exiger, disent quelques-uns, plus de retenue & une proportion moins pesante dans l'ordonnance de cet Attique. On trouve aussi la forme générale de l'Autel divisée par de trop petites parties, & quoique d'un dessein assez ingénieux on y auroit voulu plus de simplicité. D'ailleurs sa matiere toute de marbre de couleur & enrichie de figures & d'ornemens de métail doré se découpe trop sur le fond de cette Chapelle qui est toute construite d'une pierre très-blanche. Les lettres A, B designent un arrachement des bas-côtés qui regnent au pourtour de la colonnade, & dont nous avons parlé à la page precedente, en remarquant qu'ils étoient plus élevés que le sol de cette Chapelle. Les marches C, D, placées dans une des arcades collatérales de chaque côté de ce monument, expriment la différente hauteur du plain-pied de la Chapelle à celui des tribunes des bas-côtés.

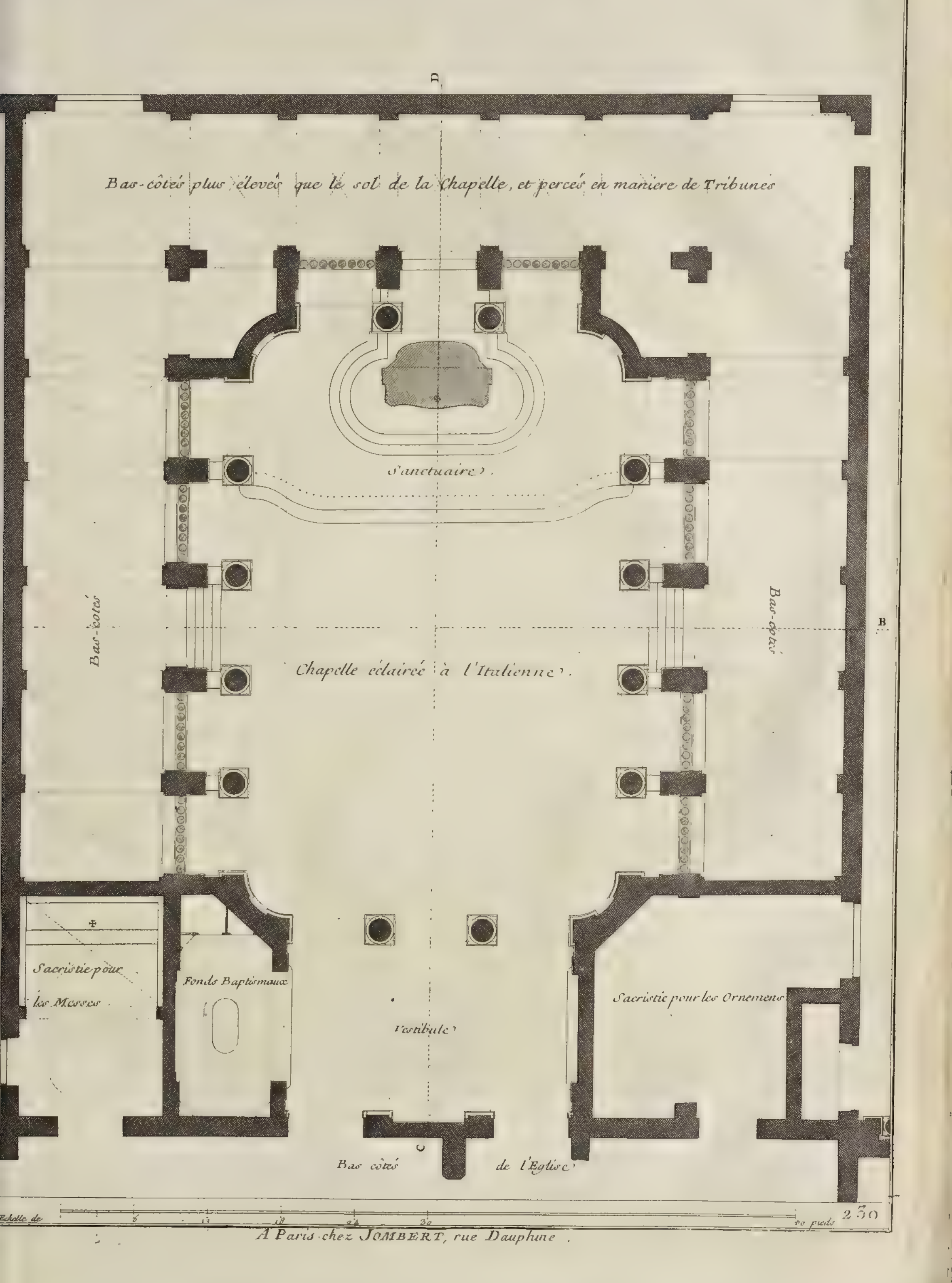
Coupe prise dans le plan sur la ligne C D. Planche III.

La décoration qu'on voit sur cette Planche est de même ordonnance que celle de la precedente; nous observerons seulement ici la maniere intelligente avec laquelle on a assuré la solidité de la partie supérieure de cette Chapelle, en ne faisant l'Attique que de charpente recouverte de maçonnerie, & en la construisant de maniere qu'étant en porte-à-faux sur les colonnes, elle se trouve retenue par les pilastres & les piédroits qui servent de butée à ce pan de bois. Au-dessus de cet Attique se voit le développement de la couverture qui est à deux égouts, & dont l'entrait qui sert de base au comble sert aussi à recevoir les solives qui forment le plafond superieur de cette Chapelle.

Le vestibule qui est à la gauche de cette coupe est éclairé en lanterne & percé d'une grande arcade fermée d'une grille qui donne entrée à la Chapelle des Fonds qui se voit ici. Dans cette Chapelle des Fonds est placé un tableau peint par *Collin de Vermont*, de l'Academie Royale de Peinture, & vis-à-vis, dans une arcade feinte est un autre tableau peint par *Lamy*, de la même Academie. A droite de cette coupe se voit celle du bas-côté qui regne derriere l'Autel & qui communique aux tribunes collaterales, qui toutes trois sont éclairées par les arcades placées dans chaque entrecolonnement, ainsi qu'on peut le remarquer dans la Planche premiere.

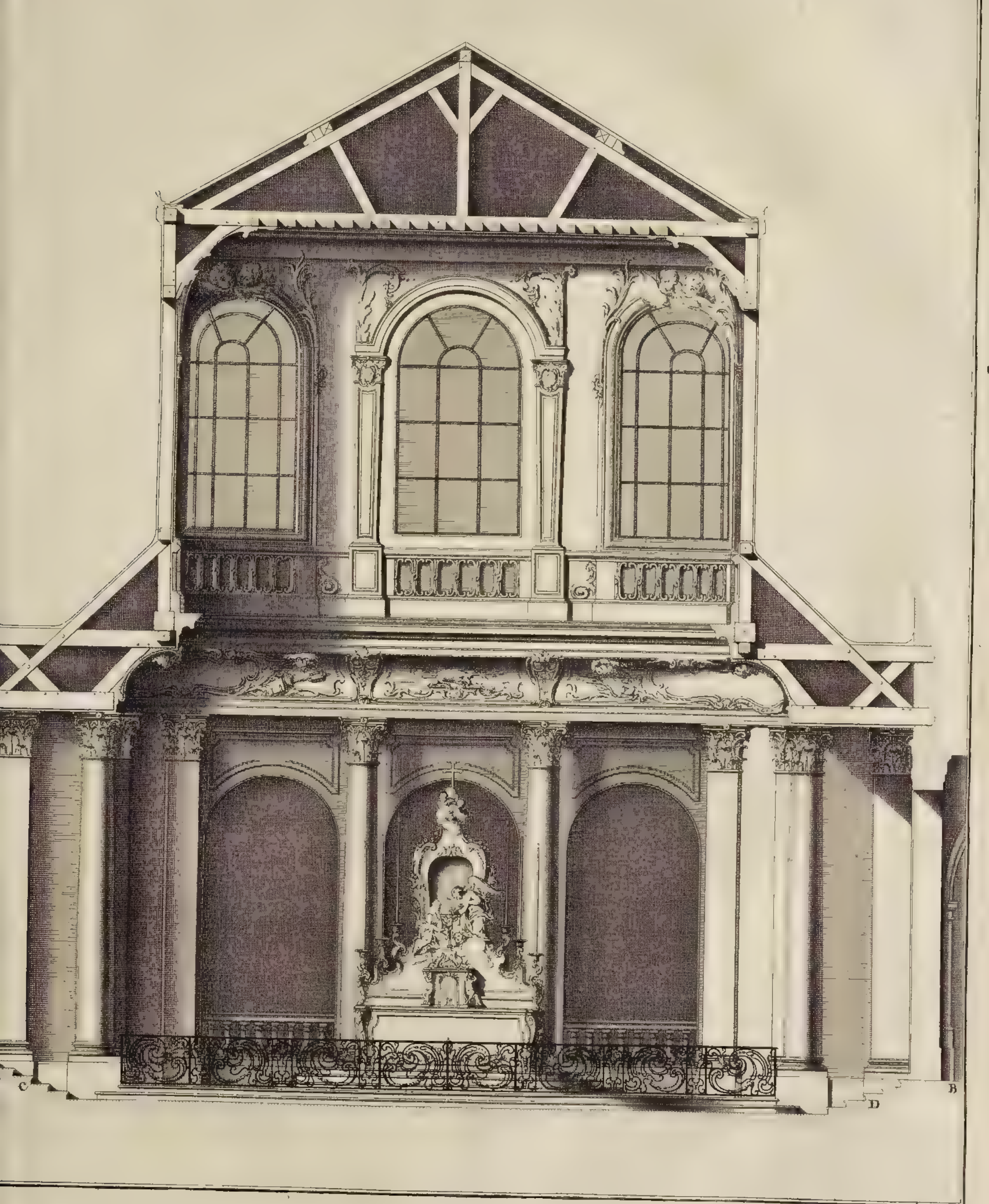


Plan de la Chapelle de la Communion de l'Eglise paroissiale de S. Jean-en-Greve, batie en l'année 1733. aux dépens de Monsr. Felix Henault Curé de la dite Paroisse, sur les desseins de Mr. François Blondel Architecte du Roy.



A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

upe de la Chapelle de la Communion de S. Jean en greve prise sur la largeur de cette Chapelle, et qui voir la décoration du fonds ou est placé l'Autel, le tout bâty sur les desseins de Mr. Francois Blondel Architecte du Roy.



Coupe de la Chapelle de la Communion de l'Eglise de S. Jean en Greve, prise sur la long



…ur de cette Chapelle, bâtie sur les desseins de Mr. Fr. Blondel Architecte du Roy.



CHAPITRE V.

Description du Portail de l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais, à Paris.

Portail de S. Gervais.

L'ORIGINE de l'Eglise où est situé le portail qui fait l'objet de ce Chapitre, est fort ancienne : c'est une des Paroisses les plus considérables de Paris, quoique vers l'an 1212 on en ait soustrait une assez grande partie qui compose aujourd'hui la Paroisse de St. Jean en Greve, dont nous venons de faire mention dans le Chapitre précedent.

Ce vaisseau en general est assez bien bâti quoique dans le goût Gothique : ses voûtes sont fort élevées, & ses bas-côtés, ainsi que les Chapelles qui regnent au pourtour, sont assez bien distribuées. Comme cette Eglise étoit fort sombre, tant à cause de son ancienneté que par rapport aux peintures qui sont sur ses vitraux (*a*), on se détermina à faire regratter, en 1736, tout l'interieur de ce monument, en faisant les principales restaurations dont il avoit besoin. *Sauval* rapporte que c'est dans cette Eglise qu'on a introduit le premier retable d'Autel : celui qu'on y remarque aujourd'hui est du dessein de *Monard*. On voit au-dessus un beau tableau représentant les nôces de Cana. Aux deux côtés de cet Autel sont les figures de St. Gervais & de St. Protais, sculptées par *Bourdin*, & deux Anges qui sont de la main de *Guerin* (*b*). Sur la porte du chœur est un très-beau Crucifix ; cet ouvrage, digne d'admiration, est un des chef-d'œuvres de *Sarrazin* (*c*). Le vitrage du chœur est peint par le celebre *Jean Cousin* (*d*) qui y a représenté divers sujets du nouveau Testament. Enfin il est peu d'Eglises qui possedent un plus grand nombre de morceaux de nos grands Maîtres ; la nef est enrichie de six tableaux peints par *Bourdon*, *le Sueur*, & *Philippe Champagne* (*e*), sans compter plusieurs tombeaux, cercophages & épitaphes de personnes illustres, dont la plupart méritent une at-

(*a*) Les vitres du chœur de cette Eglise & celles de la Chapelle des trois Maries sont peintes par *Jean Cousin*, Peintre très-sçavant dans ce genre, & dont il est parlé ci-après, note *d* ; celles de la Chapelle de St. Michel sont l'ouvrage de *Pinaigrier* & sont assez estimées, aussi bien que celles des Chapelles de St. Pierre & de Ste. Barbe. On fait encore un très-grand cas des Peintures en grisaille qui se voyent sur les vitres d'une des Chapelles de cette Parroisse, & qui sont exécutées par *Perrein*, d'après les dessein de *le Sueur*, dont on fera mention ci-après Chapitre VII.

(*b*) *Gerard Guerin*, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, étoit originaire de Paris, & fut un des anciens Professeurs de cette Académie. Outre le morceau de sculpture dont il est ici question, nous avons de cet Artiste, dans l'Eglise de S. Laurent, une grande resfurrection de N. S. Il a fait aussi quelques ouvrages pour Versailles, entr'autres un des chevaux du Soleil, faisant partie du grand groupe de marbre blanc qu'on voyoit autrefois à *la grote de Versailles*, & une figure de marbre représentant l'*Afrique* qu'on voit dans le parc de ce même Château. Il mourut en 1678.

(*c*) *Jacques Sarrazin*, né à Noyon en 1598, un des plus grands Sculpteurs du dernier siécle, a été regardé comme le restaurateur du bon goût en France. Entre ses plus beaux ouvrages on peut compter le Crucifix de St. Jacques de la Boucherie, celui du Noviciat des Jésuites, & celui de St. Gervais dont il est ici question ; le tombeau de Mr. le Prince, placé dans l'Eglise de Jésuites de la rue S. Antoine, est encore regardé comme un de ses chef-d'œuvres. Il étoit en même tems fort bon Peintre & même Graveur. On voit de lui à S. Jacques de la Boucherie un grand tableau où est représenté S. Charles Borromée. Ce sçavant Artiste mourut à Paris le 4 Décembre 1666, étant alors Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & fut enterré à S. Germain de l'Auxerrois.

(*d*) *Jean Cousin*, natif de Soucy près de Sens, fut bon dessinateur & sçavant dans les Mathématiques ; il s'appliqua à la Peinture sur verre qui étoit fort en vogue de son tems, & travailla en ce genre pour diverses Eglises de Sens & de Paris. On voit de ce grand homme dans le chœur de St. Gervais dont nous faisons actuellement la description, de très-belles peintures sur verre qui représentent le martyre de St. Laurent, la Samaritaine, & la guérison du Paralytique ; mais son chef-d'œuvre est un tableau du Jugement universel qu'il a peint à l'huile, & que l'on conserve dans la Sacristie des Minimes du bois de Vincennes. Il étoit aussi excellent Sculpteur, & il a exécuté de sa main le tombeau de l'Amiral Chabot qui se voit aux Célestins de Paris, dans la Chapelle d'Orléans. Il a donné au public un ouvrage fort estimé sur *les proportions du Corps humain*, & un autre Livre sur la Géométrie & la Perspective. Il vivoit sous les regnes de Henry II, de François II, de Charles IX & de Henry III, qui l'honorerent de leur estime & le comblerent de bienfaits.

(*e*) *Philippe de Champagne* nâquit à Bruxelles l'an 1602, & il y apprit les premiers élémens de la peinture de quelques Artistes médiocres de cette Ville. Comme il s'apperçut bien-tôt de l'insuffisance de ses maîtres, il quitta son pays & vint à Paris, à l'âge de dix-neuf ans dans

Portail de S. Gervais. tention particuliere ; de ce nombre eſt le mauſolée du Chancellier le Tellier, de l'exécution de *Mazeline (f)* & *Hutrel (g)*, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

Elévation du Portail de St. Gervais. Planche premiere.

Ce portail a été commencé à bâtir en 1616 ſur les deſſeins & ſous la conduite de *Jacques de Broſſe*, & ce fut Louis XIII qui en poſa la premiere pierre. Il eſt composé des trois Ordres Grecs élevés les uns au-deſſus des autres. Le premier Ordre eſt formé de huit colonnes Doriques, dont les quatre collatérales ſont engagées d'un ſixiéme dans le vif du mur, & les quatre qui forment l'avant-corps du milieu ſont adoſſées ſur des pilaſtres de même ordonnance. La ſaillie de ces colonnes ſur le reſte du portail a ſans doute autoriſé *de Broſſe* a introduire le fronton triangulaire qui ſe remarque ici ſur l'Ordre Dorique ; mais nous avons déja obſervé dans ce Volume, à l'occaſion du Val-de-Grace (page 65) que ce fronton ne pouvoit être admis raiſonnablement que dans le cas d'un porche qui avance d'une certaine profondeur, parce que ces corniches inclinées interrompent la gravité de l'Architecture, ſi néceſſaire à obſerver dans le frontiſpice d'un édifice ſacré. Cet Ordre Dorique au lieu de piédeſtal eſt poſé ſeulement ſur un ſocle qui a trop peu d'élévation, pendant au contraire qu'il ſeroit plus convenable de ſupprimer ces piédeſtaux dans les Ordres ſupérieurs & de les admettre au rez-de-chauſſée, ainſi que nous l'avons remarqué en parlant du portail des Feuillantines, page 73. Les colonnes Doriques du portail dont il eſt queſtion ici ſont canelées dans la hauteur des deux tiers ſupérieurs de leur fuſt, néanmoins on a évité les canelures que propoſe Vignole, quoique de Broſſe ait ſuivi cet Auteur dans la principale dimenſion des Ordres de ce portail, à l'exception de l'Ordre Corinthien, ainſi que nous le remarquerons en ſon lieu.

Nous obſerverons auſſi que cet Architecte a trop fait retourner ſon entablement ſur les colonnes Doriques ; ce retour non-ſeulement eſt contraire à la virilité de cet Ordre, mais il produit une irrégularité vicieuſe dans la diſtribution des métopes, des trigliphes, & des mutules du même entablement, défaut que nous avons blâmé en décrivant le Palais du Luxembourg, page 51, bâti dans le même tems que ce portail & par le même Architecte. L'Ordre Ionique eſt élevé ſur le même plan que l'Ordre de deſſous, & ſon entablement reſſaute ſur chaque accouplement, au lieu que dans l'Ordre Dorique l'architrave du grand entrecolonnement qui porte le fronton forme une plate-bande de la ſaillie du fuſt ſupérieur des colonnes. Les piédeſtaux forment auſſi autant de reſſauts & ont de

l'intention de s'y perfectionner dans la profeſſion qu'il avoit embraſſée. A peine fut-il arrivé en cette Capitale qu'il y fit connoiſſance avec le célébre *Pouſſin* avec qui il ſe lia d'amitié. On voit de cet Artiſte quantité de très-beaux morceaux à Paris, entr'autres les peintures de l'Egliſe des Carmelites du Faubourg St. Jacques. Les Carmelites de la rue Chapon & les Religieuſes du Calvaire, près le Luxembourg, ont auſſi de lui différens tableaux : on voit encore pluſieurs de ſes ouvrages aux grands Auguſtins, dans l'Egliſe de St. Gervais, dans le Chapitre de Notre-Dame, au Palais Royal, &c, ſans compter une infinité de portraits, dans leſquels il excelloit. Enfin il peignit les quatre Evangeliſtes qui ornent les quatre panaches du dôme de l'Egliſe de Sorbonne, dont nous avons parlé ci-devant, page 81. Il mourut à l'âge de 72 ans, après avoir mené une vie extrèmement laborieuſe, & après avoir exercé long-tems la charge de Recteur dans l'Académie Royale de Peinture. Il fut enterré à St. Gervais le 12 Août 1674.

Jean-Baptiſte de Champage, auſſi de Bruxelles, neveu de Philippe de Champagne, dont on vient de parler, fut élevé par ſon oncle qui l'inſtruiſit dans la Peinture. L'union dans laquelle ils vivoient, & l'eſtime qu'ils avoient l'un pour l'autre fit prendre à celui-ci la maniere de *Philippe*, en dégénérant cependant un peu de force & de vérité. Il fit un voyage en Italie, mais n'y ayant reſté que très-peu il en revint ſans prendre d'autre goût que celui que les ouvrages de ſon oncle lui avoient inſpiré. Il mourut étant Profeſſeur dans l'Académie Royale de Peinture, en 1688, âgé d'environ 43 ans.

(*f*) *Pierre Mazeline*, Sculpteur, originaire de Rouen, nâquit en 1633, & mourut à Paris le 7 Février 1708, âgé de ſoixante & quinze ans.

(*g*) *Simon Hutrel*, Sculpteur, né à Béthune en Artois en 1648, eſt mort à Genvilliers près Paris, le 11 Mars 1724, âgé de 76 ans.

hauteur le tiers de celle des colonnes Ioniques; l'entablement, dont la frise est bombée, en a le quart. Au-dessus de cet entablement s'éleve un piédestal tenu entre le tiers & le quart des quatre colonnes Corinthiennes qui sont au-dessus & qui marquent dans toute la hauteur de cet édifice l'avant-corps du milieu, les parties collatérales de ce frontispice n'étant composées que des Ordres Dorique & Ionique. L'entablement de l'Ordre Corinthien a de hauteur environ les six vingtiémes des colonnes qui le portent. Cette élévation, qui est très-considérable & contre tout exemple, semble néanmoins pouvoir être autorisée ici, non-seulement parce que cet entablement est élevé de 138 pieds & demi du sol, mais aussi parce que la cimaise supérieure étant supprimée dans toute sa longueur, à cause du fronton, cette suppression diminue sensiblement à l'œil la hauteur réelle du même entablement. D'ailleurs comme il se trouve faire des ressauts assez profonds & qu'il est surmonté d'un fronton circulaire dont la forme est plus massive que s'il étoit triangulaire, ce fronton devoit avoir pour base un entablement d'une proportion plus élevée qu'à l'ordinaire. Cette raison qui paroît assez vraisemblable ne nous empêchera pas de remarquer néanmoins que cette extrémité supérieure ainsi forcée de proportion, paroît anéantir la hauteur des colonnes Corinthiennes, qui comparées avec les colonnes Ioniques paroissent beaucoup trop courtes, ayant déja réellement trois pieds de hauteur de moins que ces dernieres; de sorte que ces trois entrecolonnemens Dorique, Ionique, & Corinthien dont les hauteurs sont dissemblables sous une même largeur donnée par l'axe des colonnes qui est commun à ces trois Ordres, rendent la hauteur des arcades Ionique & Corinthienne, ainsi que leurs piédroits, d'une proportion opposée au caractere moyen & délicat de ces deux Ordres supérieurs. Portail de S.Gervais.

Ces inadvertances contraires aux principes de l'art me feroient croire que la réputation que cet édifice s'est acquise jusqu'à présent ne vient que de ce que lorsqu'il fut bâti il fut considéré comme le plus magnifique ouvrage de ce genre, principalement lorsque celui des grands Jésuites (*h*) qu'on éleva quelques années après fut entierement achevé, ce dernier semblant n'avoir été érigé que pour rendre celui de S. Gervais plus digne de l'admiration des connoisseurs de ce tems. En effet ce portail, malgré les irrégularités que nous venons de remarquer, ne laisse pas que de s'attirer le suffrage de la multitude qui est ordinairement dans l'habitude d'applaudir par la voix de la renommée. Pour nous qui nous sommes proposés de rendre compte du vrai beau & d'entrer dans tous les détails de l'art, nous croyons pouvoir avancer que cet édifice n'a de véritables beautés que par sa grandeur & par sa forme piramidale, & qu'il auroit mieux vallu supprimer le troisiéme Ordre ou plutôt tout l'étage Dorique; par ce moyen on auroit évité la difformité des piédroits & le défaut de proportion des arcades, qui étant multipliées les unes au-dessus des autres ne peuvent jamais conserver une proportion analogue à l'expression de chaque Ordre en particulier, d'où il résulte une dissonance qui blesse les yeux intelligens. Or comme il faudroit pour discuter ici tous les abus que produit l'assemblage de plusieurs Ordres élevés l'un sur l'autre, entrer dans le détail des mesures de chaque membre à part, & avoir premierement expliqué leur dénombrement, nous renvoyons au huitiéme Volume où l'on fera voir les erreurs qui se sont introduites dans notre maniere de bâtir en France, en expliquant d'abord les principes élémentaires des Ordres, ensuite en les comparant les uns avec les autres, & enfin en donnant un parallele des princi-

(*h*) Ce fut le Cardinal de Richelieu qui fit la dépense du portail de la Maison Professe des Jésuites de la rue S. Antoine. La premiere pierre en fut posée par Louis XIII en 1627. Cet édifice fut bâti sur les desseins du Pere *Dérand*, Jésuite, qui l'emporta, je ne sçai par quelle fatalité, sur le Frere Martel Ange, de la même Société, qui avoit pareillement fait des projets pour cette Eglise ainsi que pour son portail, en concurrence avec le Pere *Dérand*. Voyez ce que nous avons dit du Frere Martel Ange, page 46 de ce Volume, en décrivant le portail du Noviciat des Jésuites, rue du Pot de Fer.

Portail de S. Gervais. paux édifices où ſe voyent trois Ordres l'un ſur l'autre : tels que celui dont nous parlons, celui du Château de Maiſons, le Palais du Luxembourg, celui des Thuilleries, l'intérieur du Louvre, &c.

Nous finirons cette deſcription en faiſant obſerver que les ſtatues & les figures qui décorent ce portail ſont d'une proportion trop giganteſque & contraire aux principes de l'art, qui exige qu'elles ayent un rapport direct avec le diamétre des colonnes. (Voyez ce que nous avons dit à cet égard dans l'Introduction, premier Volume, page 96.) D'ailleurs cette ſculpture, que l'on dit être de *Bourdin* & de *Guerin*, paroît d'une exécution aſſez médiocre. Nous remarquerons auſſi que les moulures de toute cette Architecture ſont profilées d'une maniere peu correcte, & que les colonnes ſont fuſelées ſans grace & ſans pureté.

La Planche deuxiéme offre le plan inférieur de l'Ordre Dorique au rez-de-chauſſée, avec l'ordonnance en particulier de trois Ordres de ce portail où l'on a pris ſoin de cotter les meſures pour indiquer les differentes proportions dont nous avons parlé plus haut, & que nous nous propoſons de rappeller, ainſi que nous venons de le dire, dans le huitiéme Volume.

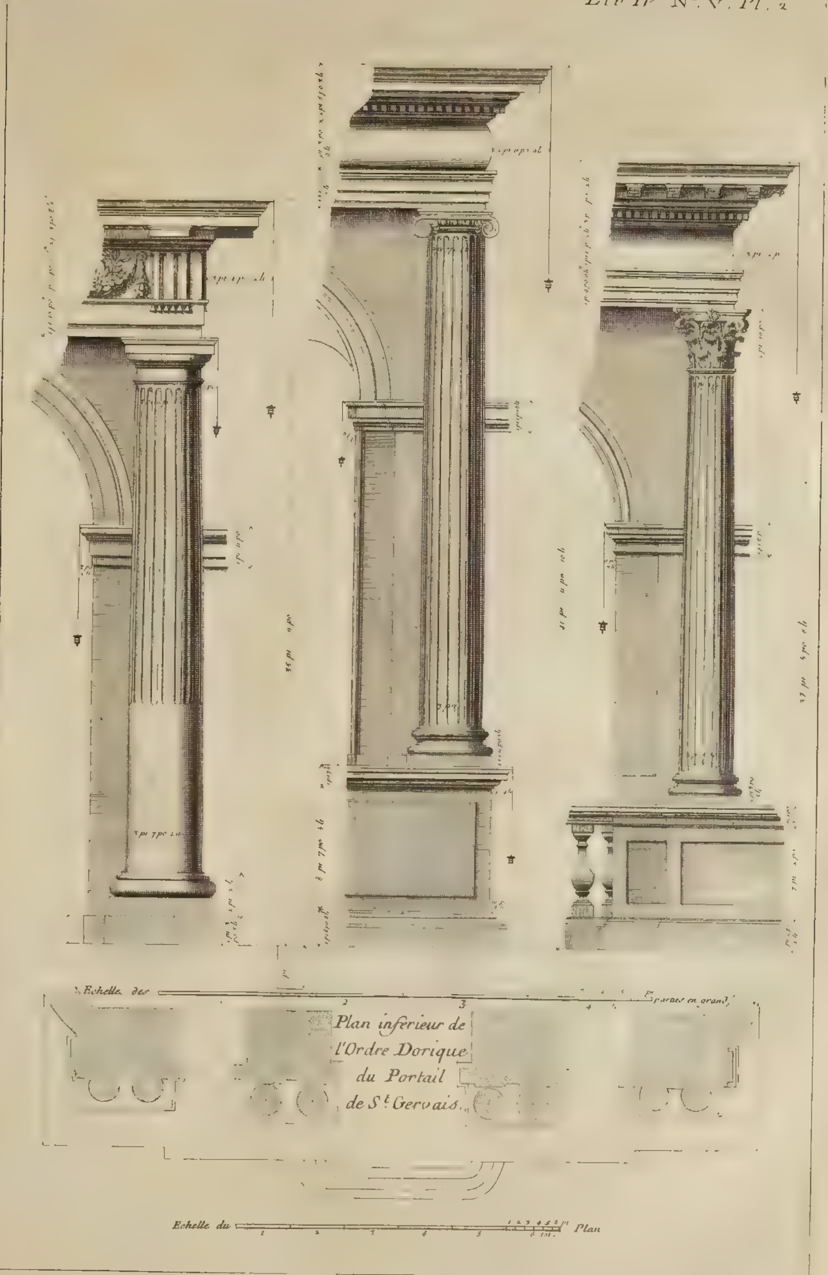


CHAP.



Elevation du Portail de l'Eglise paroissiale de S. Gervais scise pres la place de Greve a Paris bati en 1616 sur les desseins de Jacques de Brosse Architecte.

A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.



Profils en grand des trois Ordres d'Architecture du Portail de l'Eglise de S. Gervais.

CHAPITRE VI.

Description de l'Hôtel de Beauvais, rue S. Antoine, & de l'Hôtel d'Aumont, rue de Jouy, dans le même Quartier.

HOTEL DE BEAUVAIS.

CE bâtiment est situé dans une très-grande rue, mais inégalement alignée, afin, disent plusieurs Auteurs, qu'elle ne fut pas enfilée par le canon de la Bastille; cependant toutes les rües de Paris, à l'exception de quelques-unes au Faubourg St. Germain & au Marais, sont dans le même cas que celle-ci, sans avoir eu originairement le même objet en vûe. Quoiqu'il en soit, cette rue est d'une belle largeur, & elle sert aux entrées des Ambassadeurs & aux cérémonies extraordinaires, ce qui rend ce quartier très-habité & décoré de magnifiques Hôtels, de grandes maisons, d'édifices publics, &c. L'Hôtel dont nous parlons est un de ceux qui se remarquent le plus à l'entrée de la rue S. Antoine; il fut bâti sur les desseins & sous la conduite d'Antoine le Pautre (*a*), Architecte du Roi, pour *Pierre de Beauvais & Catherine-Henriette Bellier* sa femme, premiere femme de chambre de la Reine Anne d'Autriche (*b*). En 1706, M. Jean Orry, Président à mortier du Parlement de Metz, qui en devint propriétaire, y fit des réparations considérables. Cet Hôtel a appartenu depuis à M. Orry, Directeur général des bâtimens, arts & Manufactures de France, Controlleur général des Finances, & Ministre d'Etat, fils de M. Orry, Président à mortier: ensuite il a passé à M. Orry de Fulvy, Intendant des Finances & Conseiller d'Etat; il appartient aujourd'hui à M. Philibert-Louis Orry de Fulvy, Comte de Nogent & de St. Geran, Seigneur de la Chapelle, Fulvy & autres lieux. Hôtel de Beauvais.

Plan au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Beauvais. Planche premiere.

Cet édifice élevé dans un terrain très-irrégulier nous offre néanmoins une distribution assez réguliere & qui tout ensemble a deux objets, la magnificence &

(*a*) Antoine le Pautre, de l'Académie Royale d'Architecture, étoit Architecte & Ingénieur ordinaire de Sa Majesté; il le fut aussi de Son Altesse Royale feu Monseigneur le Duc d'Orléans, frere du Roi, & a été considéré comme un des habiles Architectes du seiziéme siécle. Ce sont sur ses desseins & sous sa conduite qu'ont été bâtis l'Eglise des Religieuses de Port-Royal dans le Fauxbourg St. Jacques, la maison de plaisance du Gouverneur de Paris, à S. Ouen, & plusieurs autres édifices assez considérables. Nous avons de cet Architecte un Livre intitulé *les Oeuvres d'Architecture d'Antoine le Pautre*, Architecte du Roi, dont la premiere édition parut en 1652; par la suite d'Aviler y ajoûta des discours très-estimés. Cet œuvre est composé de plusieurs édifices de l'invention de l'Auteur, qui sont d'un excellent dessein & d'une composition mâle & ingénieuse. On y trouve aussi les plans, élévations & profils de l'Eglise qu'il a fait bâtir pour le Monastere de Port-Royal dont nous venons de parler.

Ce célébre Architecte avoit un frere aîné nommé Jean le Pautre, qui nâquit en 1617 & mourut en 1682; c'est à cet excellent Artiste qu'on est redevable de *l'Oeuvre d'Architecture* qui porte son nom & dans lequel on remarque une fécondité & une fertilité de génie capable d'échauffer l'esprit le plus stérile. En effet on peut dire que jamais Dessinateur n'a été plus abondant ni plus varié dans ses productions, & quoiqu'en général il soit un peu pesant dans ses compositions, personne n'ignore que Mrs Oppenor, le Blond, Germain, Meissonier & les autres grands Dessinateurs du commencement de ce siécle ne se sont formés que sur cet excellent modèle, & c'est pour cette raison que je crois devoir recommander à nos jeunes Artistes l'étude de cet homme universel dans son art, comme la meilleure école qu'on puisse leur présenter. Cet *Oeuvre d'Architecture* qui contient près de 800 morceaux inventés & gravés par Jean le Pautre, forme trois Volumes *in-folio*, & se vend chez le même Libraire qui a entrepris cette Architecture Françoise. Nous finirons cette note en faisant remarquer que vers 1669 nâquit aussi Pierre le Pautre qui fut célébre Sculpteur & dont on voit un chef-d'œuvre dans les jardins de Marly. Cet ouvrage de Sculpture est un jeune Faune copié d'après celui qui étoit dans le Palais de la Reine de Suéde & que le Pautre sculpta en 1685 à l'âge de 16 ans. L'on voit aussi de lui quantité de belles statues dans nos Maisons Royales, entr'autres le groupe d'Enée portant son pere Anchise, & celui *d'Arrie & de Pœtus*, placés dans le jardin des Thuilleries à l'extrémité du grand parterre, proche la grande allée. Il mourut en 1744.

(*b*) Cet Hôtel servoit très-fréquemment dans le dix-septiéme siécle à placer la Cour lorsqu'il passoit dans la rue S. Antoine quelque cortege considérable; la Reine mere y vit l'entrée du Roi & de la Reine qui se fit le 26 Août 1660.

Hôtel de Beauvais.

l'utilité; le premier, en ce que tout le rez-de-chauſſée du côté de la cour eſt deſtiné aux dépendances d'une maiſon regardée comme très-importante pour le tems où elle a été bâtie; le ſecond, parce que pour joindre à ce bâtiment des revenus, du côté de la rue S. Antoine, on a pratiqué des boutiques qui n'ont aucune communication avec le grand corps de logis. Ces bâtimens répondent à la néceſſité où l'on ſe trouvoit d'élever dans ce quartier un édifice capable de le décorer & qui en même tems pût loger des gens de commerce dont le nombre eſt aſſez conſidérable dans cette rue. Ce genre d'édifice, quoique diſtribué avec moins de commodité en apparence que ceux qu'on éleve de nos jours, devroit être imité dans plus d'une occaſion; on ne verroit pas alors les quartiers deſtinés au commerce occupés la plupart par des maiſons qui n'ont pour objet que la magnificence, & d'autres au contraire où l'on ne devroit bâtir que de beaux Hôtels, défigurés par des boutiques & des maiſons particulieres. Ce deffaut de convenance non-ſeulement nuit à l'embelliſſement de la Capitale, mais même eſt préjudiciable à l'intérêt des propriétaires, au lieu que ſi l'on imitoit plus ſouvent le bâtiment dont nous parlons, il en réſulteroit deux avantages réels; le premier, qu'il n'y auroit point de bâtiment qui ne rapportât quelque revenu; le ſecond, que tous les quartiers en ſeroient bien plus peuplés, & conſéquemment les Citoyens plus en ſureté, ſans néanmoins que cette eſpece d'œconomie nuiſit à la décoration des rues dont la plupart des façades ſont trop négligées.

Cette négligence provient ſans doute de ce que dans les plus beaux quartiers de Paris les principaux corps de logis des bâtimens d'une certaine importance ſont élevés entre cour & jardin, & que ceux au contraire que l'on deſtine au commerce ſont bâtis avec tant d'irrégularité & avec ſi peu de goût, qu'on ſeroit tenté de croire, contre toute idée de vraiſemblance, que la ſimétrie eſt incompatible avec l'intérêt des particuliers, dont le plus grand nombre ſemble avoir beſoin pour ſe réunir ſous une idée commune, d'être conduit & animé au bien public par les Officiers chargés de l'alignement des rues, le Voyer, la Police, &c, qui d'ailleurs ſont très-attentifs à tout ce qui peut contribuer à la commodité & à l'utilité des habitans.

Pour revenir au plan du rez-de-chauſſée de l'Hôtel de Beauvais, nous obſerverons que le mur de face du côté de la rue eſt percé de cinq arcades; celle du milieu eſt deſtinée au paſſage des perſonnes qui habitent dans le principal corps de bâtiment, & les quatre autres pour les boutiques dont nous venons de parler; ces boutiques ſont ſéparées chacune par un paſſage qui conduit à un eſcalier pour monter aux entreſoles qui en dépendent & qui ſont compriſes dans la hauteur des arcades du rez-de-chauſſée de cette façade. L'arcade du milieu conduit à un porche circulaire orné de huit colonnes d'Ordre Dorique couronnées d'une corniche mutulaire. Cette ordonnance eſt d'une belle exécution, & de l'entrée de ce porche, vers A, l'on jouit peut-être du plus beau coup d'œil qu'il ſoit poſſible d'imaginer par l'aſpect de l'Architecture qui décore le fond de la cour au premier étage. Comme cet étage ſe trouve rétreci par l'obliquité des murs collatéraux de cette même cour, & orné dans ſon pourtour de colonnes, de pilaſtres, & de membres d'Architecture diſtribués avec beaucoup de goût, cet aſſemblage forme une perſpective réelle au-deſſus de toute deſcription. Nous n'avons pas donné les élévations du dedans de la cour, parce qu'elles n'étoient pas gravées dans les œuvres de Marot dont ces Planches ſont tirées; d'ailleurs elles ne repréſenteroient que très-imparfaitement le coup d'œil dont je veux parler, qui mérite à bon droit d'être examiné ſur le lieu. C'eſt pourquoi j'y renvoye expreſſément nos jeunes Deſſinateurs & Peintres d'Architecture, tant pour leur faire connoître le pouvoir de l'optique & l'effet que produit le clair obſcur, que pour leur apprendre à rendre la vérité des tons, des lumieres, des teintes & des ombres.

A la gauche de ce porche eſt un eſcalier d'une ordonnance & d'une diſtribution aſſez ſinguliere auſſi bien que la forme de la cour; cette derniere néanmoins eſt autoriſée par l'irrégularité du terrain, & il ne lui manque que d'être un peu plus ſpacieuſe, ou que les bâtimens qui l'environnent ſoient moins élevés. La décoration des bâtimens de cette cour eſt un peu trop tourmentée; c'eſt le ſeul reproche qu'on puiſſe faire à le Pautre, qui dans toutes ſes productions a regardé le mouvement & la variété dans les plans comme une beauté ſatisfaiſante. Cependant les plus habiles Architectes de ſon ſiécle, tels que François Manſard, François Blondel & pluſieurs autres ont ſçu éviter ce défaut, ainſi que ceux de nos jours qui ſe ſont acquis le plus de réputation, ſçavoir Mrs. Boffrand, Cartaud, &c. Hôtel de Beauvais.

A la droite de cette cour eſt un grand paſſage qui dégage les équipages & les voitures par la rue de Jouy, ce qui produit une grande commodité à cet Hôtel, en rend l'accès beaucoup plus facile, & lui procure l'avantage d'une beaucoup plus grande maiſon. A côté de cette porte de dégagement eſt auſſi pratiquée une boutique ſur la rue, & ſous ce grand paſſage il peut tenir quelques caroſſes, ce qui multiplie les remiſes qui ſont en trop petite quantité dans la cour de cet Hôtel depuis qu'il eſt devenu la réſidence des perſonnes du premier ordre.

Plan du premier étage. Planche II.

Il ne manque à la diſtribution de ce plan que quelques commodités de plus pour former un logement très-complet; en effet un bel appartement ſur la rue, pluſieurs belles pieces en aile, une Chapelle, un jardin en terraſſe pratiqué au-deſſus des écuries, un appartement privé ſur la rue de Jouy, enfin des corridors, des eſcaliers de dégagement & des appartemens particuliers dans l'Attique ſupérieur de ce bâtiment, offrent ici une diſtribution très-ingénieuſe & capable de fournir pluſieurs moyens de tirer parti du terrain le plus ingrat. On peut remarquer auſſi que le terrain qu'occupe l'appartement ſur la rue de Jouy tient un plus grand eſpace que le rez-de-chauſſée, ſans doute parce que cette partie a été acquiſe après coup, ou qu'elle a été ſujette à quelque partage, ainſi que nous avons eu occaſion d'obſerver un pareil changement, Chapitre IV de ce Volume, page 32, en parlant de l'emplacement de la Salle de ſpectacle de la Comédie Françoiſe.

Elévation du côté de la rue. Planche III.

La décoration de cette façade tient de cet air de peſanteur que nous avons dit être le goût dominant de le Pautre, mais néanmoins dans lequel on remarque une expreſſion ferme, mâle & nourrie; ſi ce caractere étoit ſoutenu par tout, il feroit un très-bon effet dans l'ordonnance d'un bâtiment dont la convenance eſt d'être moyenne, relativement au double uſage que nous avons reconnu être appliqué à cet édifice; mais on ne peut ſe refuſer de remarquer ici trop de ſimplicité dans de certaines parties & trop de richeſſe au contraire dans d'autres. D'ailleurs les corps de refend en général ſont trop ſveltes, la proportion des mezzanines trop écraſée, le fronton trop licencieux, la trompe de la porte du milieu trop hazardée, & enfin l'avant-corps du milieu trop étroit pour ſa hauteur.

L'arriere-corps marqué A a été affecté ici comme ne faiſant pas partie de l'ordonnance de cette façade : moyen qui peut ſervir d'autorité lorſque le point du milieu de l'intérieur du bâtiment ne peut s'accorder avec celui du mur de face, principalement lorſque cette différence n'eſt pas aſſez conſidérable pour former un pavillon ou un avant-corps qui puiſſe ſimétriſer extérieurement avec le reſte du bâtiment.

HOTEL D'AUMONT.

Hôtel d'Aumont.

Nous venons de dire qu'une des portes de l'Hôtel de Beauvais donnoit dans la rue de Jouy, nous allons comprendre dans ce Chapitre le plan & les élévations de l'Hôtel d'Aumont ſitué dans cette même rue, la deſcription que nous devons en faire ne paroiſſant pas exiger un Chapitre particulier.

Plan & élévation de l'Hôtel d'Aumont, rue de Jouy, Quartier St. Antoine.

Les deſſeins de cet Hôtel ſont repréſentés ſur deux Planches cottées IV & V; la Planche quatriéme contient deux Figures, dont la premiere donne le plan au rez-de-chauſſée de cet Hôtel, & la deuxiéme la coupe ſur la profondeur de ce bâtiment.

La Planche cinquiéme contient trois Figures; la premiere montre l'élévation du côté de la rue; la deuxiéme celle du fond de la cour, & la troiſiéme celle du côté du jardin.

Tous ces deſſeins préſentent l'Hôtel d'Aumont (*c*) tel qu'il étoit exécuté avant que François Manſard fut chargé de ſa reſtauration; nous n'avons pas jugé néceſſaire de rapporter ici les augmentations que ce célébre Architecte y a faites, parce qu'elles ne conſiſtent eſſentiellement que dans le grand eſcalier qu'il y a fait conſtruire à neuf, & qui ſe trouve gravé dans d'Aviler, Planche 63 X, avec ſa deſcription, pages 226, 227; & ſi nous avons fait entrer ces Planches pour quelque choſe dans ce Recueil, c'eſt, ainſi que nous l'avons promis, afin d'offrir au Lecteur une idée des changemens que l'Architecture a reçue en France depuis le quinziéme ſiécle juſqu'à préſent.

(*c*) On voit dans cet Hôtel quelques Ouvrages des plus eſtimés de *Simon Vouet*, & un beau plafond de *Charles le Brun*, repréſentant l'Apothéoſe de Romulus admis parmi les Dieux.



CHAP.

Plan au rez de chaussée de l'hôtel de Beauvais, scis rue S. Antoine, bâty sur les desseins d'Ant. Le Pautre Architecte ordinaire du Roy.

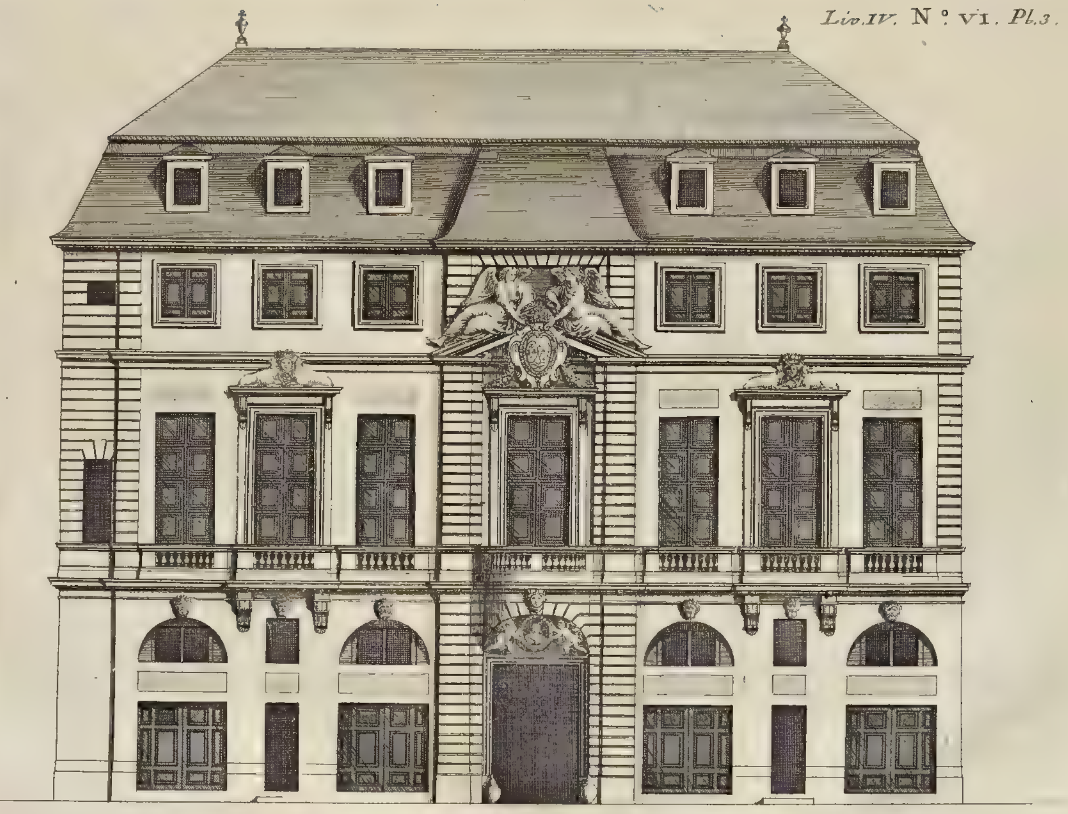


rue St. Anthoine A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

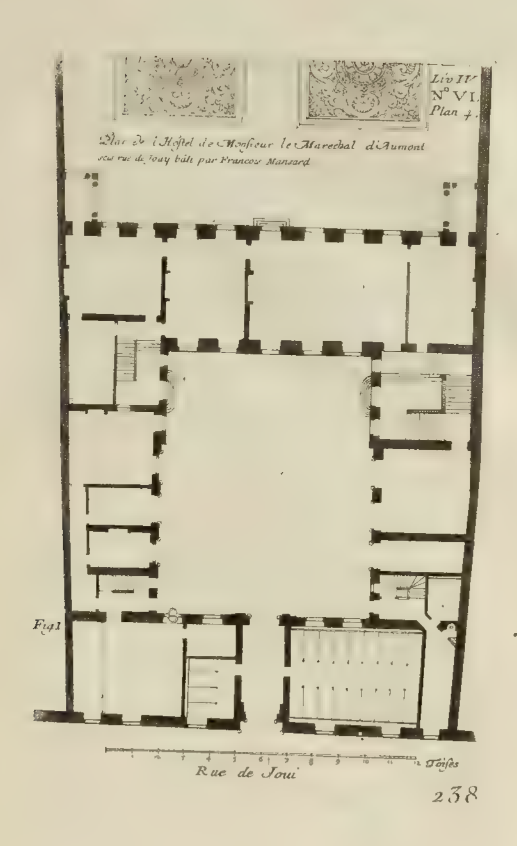
Plan du premier Estagé de l'hostel de Beauuais Liv. IV. N.° VI. Plan. 2.

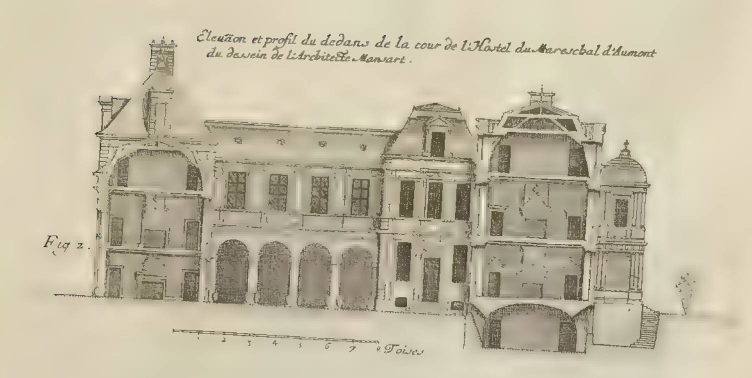
chappelle
petite chambre
terrasse
Volliere
anti chambre
Rue de Jouy
gallerie
grande chambre
garderobe
Cour
Jardin en terrasse
grotte
Cour
Chambre à bains
petite Chappelle
grand Cabinet
degagemens
escallier
Vestibule
Chambre
Cour
degagement
passage
grande salle
grande Chambre à alcauve.
Cabinet à alcauue

Rue St. Antoine



Principale Entrée de l'hostel de Beauuais, basty A Paris rue St. Antoine, conduit par Mr. Le Pautre Architecte

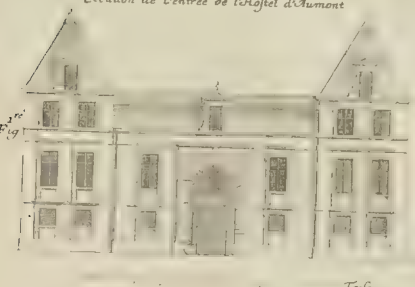

Liv IV
N° VI.
Plan 4.
Plar de l'Hostel de Monsieur le Marechal d'Aumont
scis rue de Jouy bâti par Francois Mansard
Fig 1
Toises
Rue de Joui
238


Eleuãon et profil du dedans de la cour de l'Hostel du Mareschal d'Aumont
du dessein de l'Architecte Mansart.
Fig 2.
Toises

Elevation du dedans de la cour de l'Hostel d'Aumont

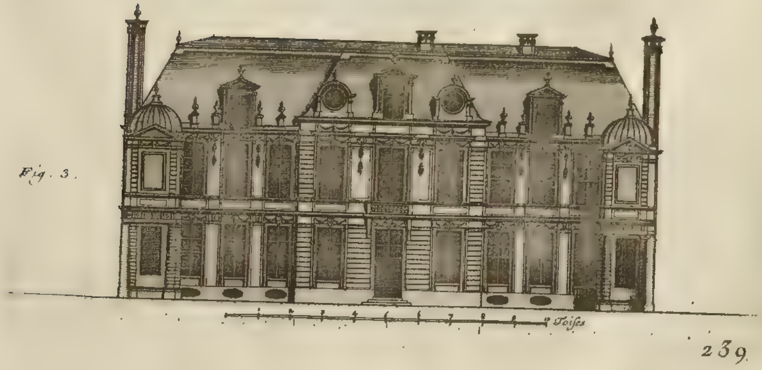


Elevation de l'entrée de l'Hostel d'Aumont



Elevation du costé du Jardin de l'Hostel d'Aumont

Fig. 3.



CHAPITRE VII.

Description de la Maison de M. le Président Lambert, située à la pointe Orientale de l'Isle Notre-Dame, & appartenante à M. Marin de la Haye, Ecuyer, l'un des Fermiers Généraux de Sa Majesté.

CETTE Maison fut bâtie vers le milieu du siécle précédent pour *M. Nicolas Lambert de Torigny*, Président en la Chambre des Comptes, sur les desseins de Louis le Veau, premier Architecte du Roi; ensuite ayant été acquise par M. Dupin, Fermier Général, il la vendit à M. le Marquis du Châtelet-Laumont, qui depuis l'a cédée à M. de la Haye. La vûe de cette belle maison s'étend fort loin sur une campagne agréable, baignée de la riviere de Seine qui vient battre au pied de cet édifice, dont la décoration extérieure de ce côté est traitée d'un goût mâle, simple & noble. La décoration intérieure répond à la majesté des dehors, & est ornée des plus excellens ouvrages des deux plus habiles Peintres qui vivoient alors, *Charles le Brun* (*a*) & *Eustache le Sueur* (*b*). Voyez la description & le recueil de ces merveilles du dernier siécle dessinées & gravées par Bernard Picard, mis au jour par *du Change*, Graveur du Roi, en 1740.

Maison de Mr. Lambert.

Plan au rez-de-chaussée de la Maison de M. Lambert. Planche premiere.

Cet étage est destiné aux écuries, remises, cuisines & offices de cette maison; les murs de réfend sont assujettis à la distribution de l'étage de dessus, ce rez-de-chaussée étant compris dans la hauteur d'un soubassement dont le dessus du plancher égale le niveau d'une terrasse pratiquée dans toute l'étendue du *terre-plein* marqué dans cette Planche, & dont on voit la coupe, Planche VI. La principale porte de ce bâtiment est du côté de la rue Saint Louis & donne entrée à un porche de vingt pieds de profondeur qui détermine celle du corps de logis simple qui s'éleve au-dessus & qui fait retour, aussi bien que dans le fond de la cour, en s'étendant à droite du côté du jardin en terrasse. Tous ces bâtimens sont élevés de deux étages sur le soubassement dont nous parlons, & ils déterminent la grandeur de la cour qui a de longueur 54 pieds sur 47 de largeur; cette cour est arrondie dans les deux angles opposés à l'entrée, & dans le corps de logis du fond est placé le grand escalier à deux rampes construit tout en pierre, & d'une disposition aussi commode qu'ingénieusement distribuée.

Tout ce rez-de-chaussée dégage par le Quay d'Alençon, appellé présentement *Quay d'Anjou*, qui forme la tête de l'Isle Notre-Dame, connue sous le nom d'*Isle St. Louis*, à cause de la Paroisse (*c*) de ce nom, qu'on y a élevée en 1664, & de

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de M. le Brun au commencement de ce Volume, page 44.

(*b*) *Eustache le Sueur*, né à Paris en 1617, fut disciple de Simon Vouet: il passe pour un des plus grands dessinateurs que l'Ecole Françoise ait produite, & sans avoir jamais vû l'Italie ses compositions tiennent autant du goût de l'Antique que s'il y avoit passé toute sa vie: il a même beaucoup approché de la maniere de Raphael qu'il s'est toujours proposé pour modele. Ses ouvrages sont répandus dans diverses Eglises & dans quelques maisons particulieres de cette Capitale: on admire sur-tout le May de Notre-Dame qui représente les Livres condamnés au feu par St. Paul & brûlés en sa présence; le Christ mourant des Capucins de la rue S. Honoré, ainsi que la Magdelaine & le S. Laurent qu'on voit de lui à S. Germain de l'Auxerrois, sans parler des deux tableaux qu'il y a de cet excellent Artiste dans l'Eglise de St. Gervais. Le tableau qu'il fit pour sa réception à la Communauté des Maîtres Peintres de Paris, avant l'établissement de l'Académie Royale de Peinture, est encore un de ses plus beaux morceaux; on y voit St. Paul guérissant un possédé. Enfin ce qui a attiré à ce célébre Artiste le plus de réputation ce sont les ouvrages que nous avons de lui dans la Maison que nous décrivons, tels que la naissance de l'Amour, la chute de Phaeton, les neuf Muses, &c; aussi bien que l'histoire de la vie de Saint Bruno qu'il a représentée dans le petit cloître des Chartreux en vingt-deux tableaux qui sont autant de chef-d'œuvres, & qui prouvent bien qu'il eut été capable de disputer le premier rang à tous les Peintres de son tems si une mort trop précipitée ne l'eut pas enlevé à l'âge de trente-huit ans, en Mai 1665. Il fut enterré à St. Etienne du mont.

(*c*) Cette Paroisse est la seule Eglise qu'il y ait dans cete Isle; elle fut commencée sur les desseins de Louis le

Maison de Mr. Lambert.

la rue S. Louis qui ſépare l'Hôtel dont nous parlons d'avec celui de Bretonvilliers, ſitué auſſi à la pointe de l'Iſle, ainſi que nous le dirons en ſon lieu.

Plan du premier étage. Planche II.

Cet étage n'eſt élevé du rez-de-chauſſée que de vingt-une marches, marquées par les deux rampes A, B; le ſoubaſſement dont nous venons de parler n'étant occupé que par des pieces ſubalternes. Ce premier étage eſt compoſé de grandes & belles pieces décorées avec une magnificence digne de la curioſité des connoiſſeurs, mais ſa diſtribution limitée entre deux murs de face eſt ſans commodité & ſe reſſent du tems où cet édifice a été élevé; la proportion des pieces relativement à leurs différens uſages ſembloit alors indifférente, & l'on ignoroit juſques à l'art de dévoyer les tuyaux de cheminée. Mais ſi d'un côté l'on ne remarque pas dans cette diſtribution toutes les commodités qui paroiſſent aujourd'hui faire le principal mérite de l'Architecture, d'un autre côté toutes les pieces de cet étage ſont revêtues de menuiſerie dorée & décorée de peintures, ainſi que les plafonds, la plupart de la main de Le Sueur, ou ſur ſes deſſeins; & l'on peut dire que cet excellent génie a montré dans la décoration intérieure de cette belle maiſon l'étendue de ſes connoiſſances, non-ſeulement pour ce qui concerne l'art de la Peinture, mais encore pour les ornemens qui par tout ſont diſtribués avec un goût exquis, & peints en griſaille, ſous ſes yeux, par ce qu'il y avoit de plus habiles Artiſtes de ſon tems.

Il y a quelques changemens dans la diſtribution des pieces de ce plan, mais nous ferons ſeulement mention ici de la plupart de ces changemens qui ne conſiſtent eſſentiellement que dans l'aggrandiſſement de l'antichambre marquée C ſervant de ſalle à manger, & qui a été augmentée d'une croiſée aux dépens de la Bibliotheque, qui par là a acquiſe une forme plus convenable. La chambre à coucher D a auſſi été ſupprimée pour faire un cabinet de plus à cet appartement, qui d'ailleurs ſe trouve aggrandi conſidérablement, depuis que M. de la Haye eſt devenu propriétaire de cette maiſon, par une aile de bâtiment qu'il a fait élever vers l'emplacement E dans un terrain qu'il a acquis à cet effet & dans lequel ſe trouvent diſtribuées deux belles piéces à chaque étage, munies de garde-robes & d'un eſcalier particulier pour le ſervice de ces nouveaux appartemens, leſquels ont leur principale entrée au premier étage par la Bibliotheque, & au ſecond par la gallerie, par de nouvelles portes percées dans le mur anciennement mitoyen. Nous nous contentons d'indiquer ce ſuplément, la grandeur des Planches, qui ſont gravées depuis long-tems, n'ayant pas permis d'ajoûter cette nouvelle diſtribution; mais nous obſerverons que tout au tour de ce nouveau bâtiment, dont la façade eſt aſſujettie à la forme du Quay d'Alençon qui eſt circulairement irrégulier de ce côté, l'on a fait régner extérieurement un grand balcon au plain-pied de cet étage, dont la ſinuoſité qui dans toute autre occaſion auroit peut-être formé une défectuoſité, devient ici d'un avantage conſidérable parce que ce balcon procure à cette magnifique maiſon une vûe toujours variée & ſupérieure à tout ce que l'on peut décrire.

Au plain-pied des grands appartemens de l'étage dont nous parlons, du côté de la riviere, eſt un jardin en terraſſe, qui quoique peu ſpacieux paroît beaucoup plus grand qu'il ne l'eſt en effet, par l'aſpect extérieur qui l'environne, & qui,

Veau, premier Architecte du Roi, le même qui a bâti l'Hôtel dont nous parlons, & dont nous avons dit quelque choſe dans le premier Chapitre de ce Volume, page 2, note *b*. Cette Egliſe fut diſcontinuée pendant un aſſez long eſpace de tems & repriſe par Gabriel le Duc Architecte. Enfin elle fut entierement finie en 1726 ſur les deſſeins de Jacques Doucet, Architecte. Ce fut, dit-on, Jean-Baptiſte de Champagne, Peintre & neveu de Philippe de Champagne, qui donna les deſſeins de tous les ornemens qui décorent l'intérieur de cette Paroiſſe, laquelle peut être conſidérée comme une de nos Egliſes modernes de Paris bâtie avec le plus d'élégance. Voyez ce que nous avons dit ci-devant de ces deux Peintres, pages 117 & 118, note *e*.

comme nous venons de le remarquer, peut être regardé comme une des vûes la plus riante & la plus intéressante qui soit à Paris. Maison de Mr. Lambert.

Plan du second étage. Planche III.

On arrive à cet étage supérieur par le grand escalier dont nous avons fait mention. Cet escalier, de la part des personnes qui ont sçu se préserver du goût dominant de notre maniere de bâtir moderne, est regardé comme une des plus belles parties de cet édifice; il communique de plain-pied, par un grand pallier, aux deux ailes de bâtiment qui déterminent la largeur de la cour, aussi bien qu'à celles qui donnent du côté du jardin; avantage qui ne se rencontre pas à l'étage de dessous, étant obligé de descendre la rampe B & de remonter celle F pour regagner le niveau de tout cet étage, qui néanmoins a une communication de dégagement marquée G par dessus la principale porte d'entrée du côté de la rue.

Toutes les distributions du plan dont nous parlons sont les mêmes que celles du premier étage, à l'exception de la gallerie qui a de longueur totale soixante-huit pieds, sur quinze de largeur, & dix-sept pieds deux pouces sous clef. La voûte de cette gallerie, qui a deux pieds huit pouces de ceintre, a été peinte par Charles le Brun; ce célébre Artiste y a représenté l'apothéose d'Hercule & son mariage avec Hébé: ouvrage qui est regardé des connoisseurs comme un de ses chef-d'œuvres. L'on entre dans cette gallerie par un vestibule peint d'ornemens en grisaille du dessein de le Sueur qui imitent la Sculpture, & qui sont d'une grande beauté. La porte de cette gallerie est décorée de colonnes accouplées avec des pilastres d'Ordre Corinthien, couronnées d'un entablement qui monte jusques dessous l'arc de cloître que forme la voûte de cette gallerie: ses murs sur la longueur sont revêtus de membres d'Architecture, enrichis d'ornemens de stuc, & ornés dans les trumeaux de termes, de groupes d'enfans & d'aigles qui portent des bas-reliefs aussi de stuc, peints en bronze, & enfermés dans des bordures alternativement ovales & octogones, dans lesquelles *Van-Obstal*, célébre Sculpteur, a représenté les travaux d'Hercule.

Une des portes du vestibule qui précéde cette gallerie donne entrée à un petit escalier qui monte dans un étage formant un Attique du côté du jardin & une mansarde du côté de la cour. Dans cet étage supérieur, au-dessus du cabinet des Muses, est une petite piece qui autrefois servoit de chambre des bains, dont le plafond en calotte est peint par le Sueur, & où cet excellent Artiste a représenté par des sujets coloriés & des bas-reliefs feints les Divinités de la mer & des eaux.

Elévation de la porte d'entrée vûe du côté de la cour. Planche IV.

Nous ne donnons pas l'élévation de cette porte du côté de la rue, étant d'une Architecture fort simple, mais comme celle qui se voit ici est de la même ordonnance que celle qui régne dans tout le pourtour de la cour, nous l'avons regardée comme très-intéressante, non-seulement parce qu'elle présente un Ordre Dorique élevé assez régulierement, mais encore parce que la porte est d'une assez belle proportion, & qu'elle se trouve bien enchassée dans une niche quarrée, d'autant plus nécessaire que sans cette niche l'imposte seroit venu mourir contre le pilastre & auroit paru diviser sa hauteur en deux également; car il faut remarquer que les piédestaux de cet Ordre ont de hauteur près de la moitié des pilastres, contre le sentiment de presque tous les Architectes anciens & modernes.

Cet Ordre élevé sur de si grands piédestaux paroît d'autant plus petit qu'il se

Maison de Mr. Lambert.

trouve servir de décoration à une très-grande arcade, qu'il ne consiste qu'en deux pilastres, & qu'il est interrompu dans les retours par un soubassement refendu & d'une proportion courte & massive, de maniere que l'inégalité de la hauteur du plinthe de ce soubassement avec celui de l'imposte, la différente ouverture des croisées, & leurs formes diverses couronnées néanmoins par un entablement commun, présentent des parties séparées qui nuisent à l'accord total; ce qui pourroit faire regarder le Veau comme un Architecte qui a préféré dans ses productions une variété ingénieuse à l'uniformité d'une même ordonnance, mais néanmoins à qui on ne peut refuser une assez grande correction dans ses profils & une certaine fermeté dans ses contours qui le rendent estimable aux yeux des connoisseurs, malgré les licences dont il a usé dans le bâtiment que nous décrivons. Parmi ces licences, celle d'avoir profilé très-camus la corniche de son entablement Dorique n'est pas la moins considérable, aussi bien que d'avoir supprimé totalement la cimaise supérieure de cette même corniche dans tout le pourtour de la cour, à l'exception des avant-corps seulement, ainsi qu'on peut le remarquer dans la Planche suivante.

Coupe sur la profondeur du bâtiment. Planche V.

On voit par cette coupe l'une des ailes de la cour qui différe de l'élévation précédente en ce qu'elle est composée de deux étages réguliers élevés sur un soubassement, aussi bien que le corps de logis du fond de la cour, où est placé le grand escalier dont nous avons parlé. Les croisées de cette aile de bâtiment sont d'une assez belle proportion, mais comme elles n'ont acquises leur hauteur qu'aux dépens de la pénétration de leur bandeau avec l'architrave de l'entablement qui les couronne, on peut ranger cet expédient au nombre des licences qu'il faut éviter absolument dans l'ordonnance d'une Architecture d'ailleurs grave & réguliere. Cependant on remarque dans cette décoration une beauté d'exécution, & un sçavoir dans cette espece de désordre, qui semble effacer ces licences: tant il est vrai qu'un habile Artiste se montre toujours, & que malgré son peu de sévérité ses productions sont souvent préférables à une composition plus réguliere en apparence, mais qui ne présente aux spectateurs qu'une ordonnance froide & insipide!

Nous avertissons néanmoins qu'il ne faut pas imiter de trop près les licences dont on parle ici: je crois l'avoir déja dit ailleurs, il faut du mérite pour sçavoir distinguer ce qui peut être suivi, & beaucoup d'expérience & de capacité pour oser faire usage de ces exemples; autrement ils ne servent le plus souvent qu'à ouvrir une carriere aux demi sçavans qui prennent pour autant d'autorités les parties accessoires qu'un habile Architecte a cru devoir risquer dans son édifice en faveur du bien général qui en revient au total. Or comme ces imitateurs n'ont ni le même besoin, ni la même intelligence, ils font parade de ce que leur original avoit pris soin de masquer ou de cacher dans les parties les moins importantes de ses bâtimens, d'où résulte le désordre que quelques-uns introduisent aujourd'hui dans leur décoration extérieure.

Aux deux côtés de l'aile de bâtiment dont nous venons de parler on voit en A, la coupe du corps de logis sur la rue, & celle du corps de logis du fond de la cour marquée B; c'est dans cette derniere qu'on apperçoit le développement du grand escalier. La lettre C exprime la rampe qui conduit à l'appartement du premier étage, & par laquelle, ainsi que nous l'avons déja dit, on doit être descendu pour du pallier D remonter une pareille rampe qui lui est opposée, & parvenir au niveau des appartemens placés en aile au-dessus du soubassement, vis-à-vis de celle que nous venons de décrire. La lettre E marque le pallier du deuxiéme

Plan au rez de Chaussée de la Maison de M.r

Scize dans l'Isle de Nôtre Dame a Paris. bâtie sur les desseins de Lo

Cour

Passage pratiqué sous l'escalier

Cour des E

Remises

descente de la Cave

Remises

Remise

Ecurie

Salle du Commun

Chambre des Officiers

Grande Cour

Fruiterie

Cuisine

1 2 3 6 toi.

aydes d'Off

Escalier

Office

passage

Principale entrée

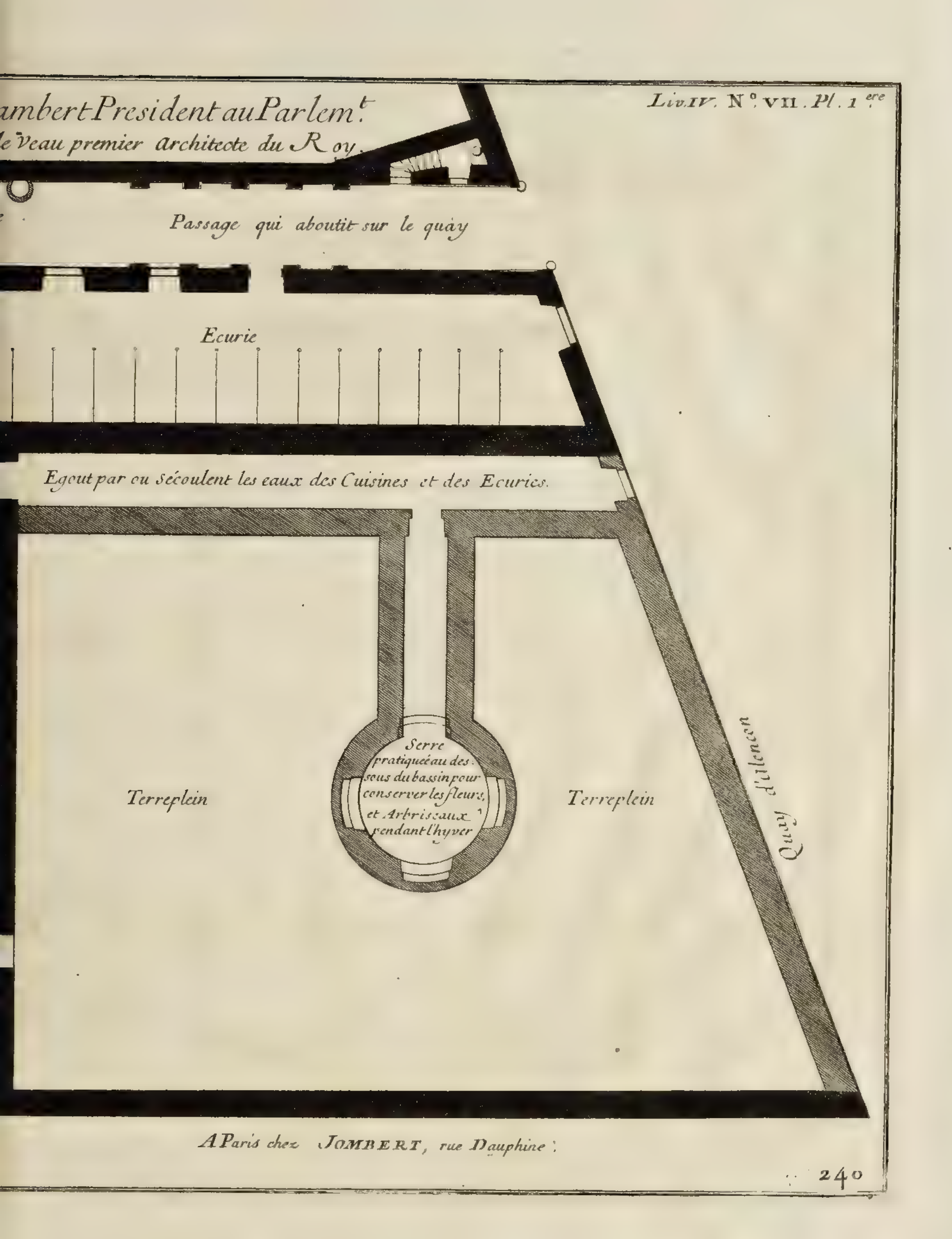
Chambre des Officiers

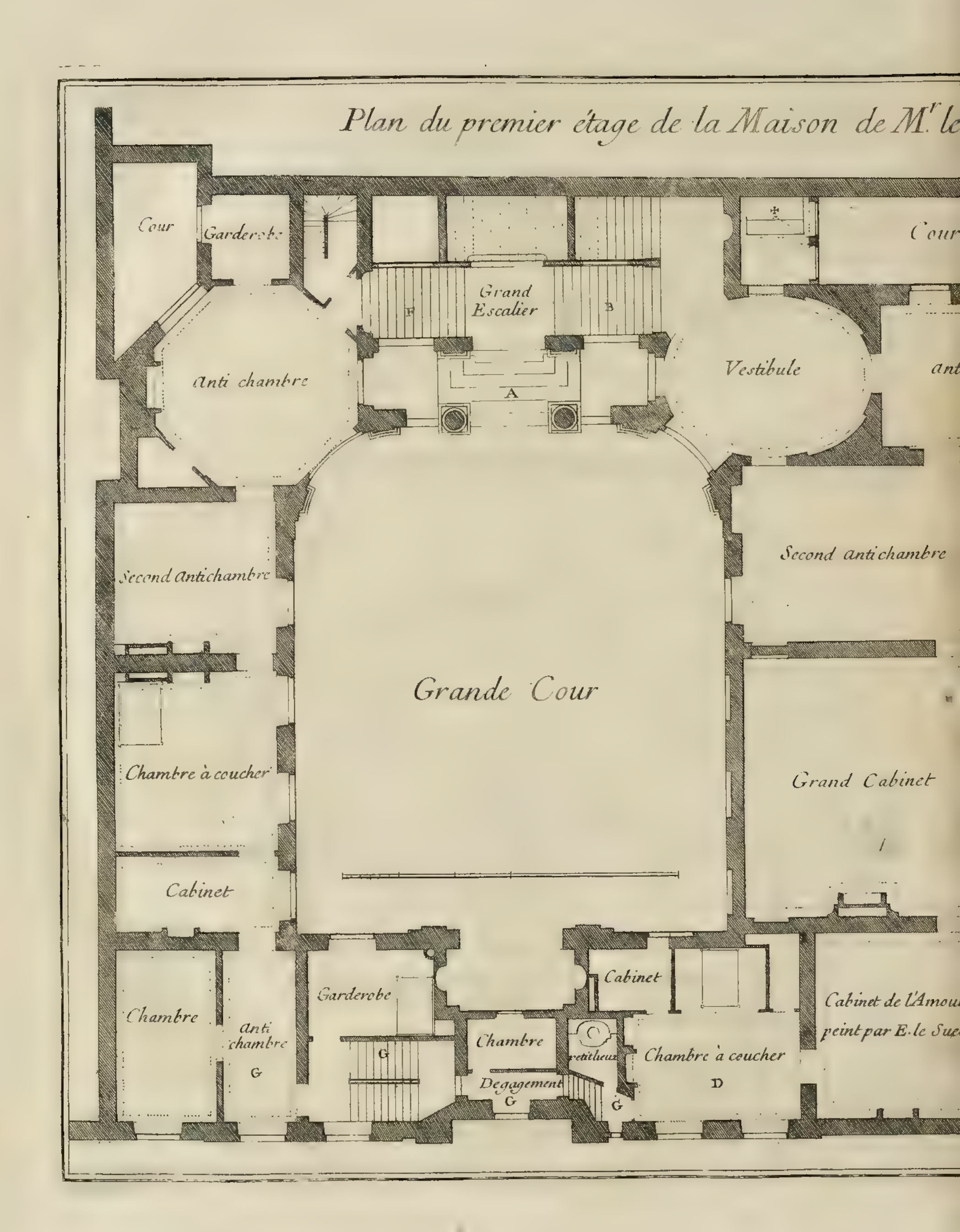
Logement du portier

passage

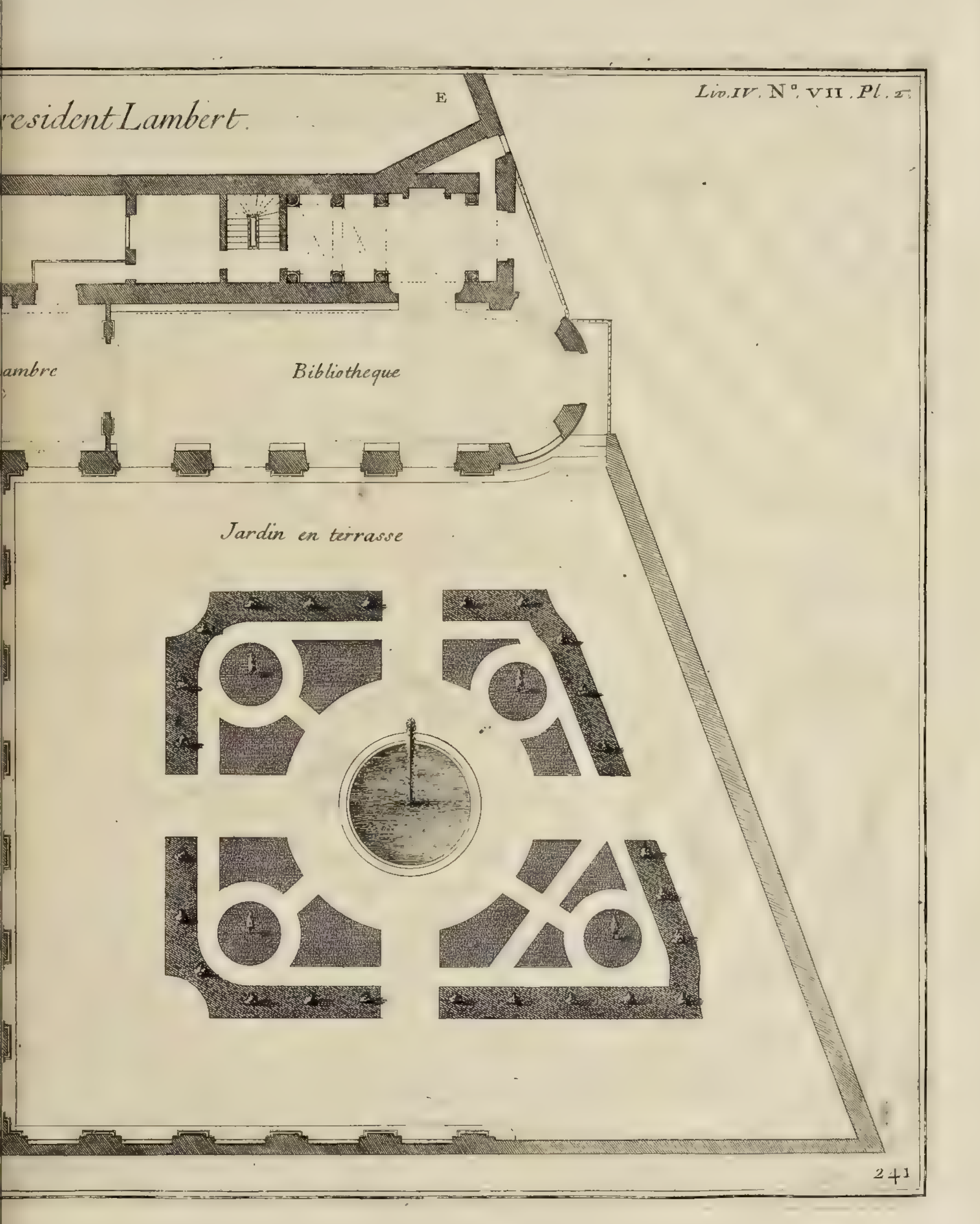
Garde mang

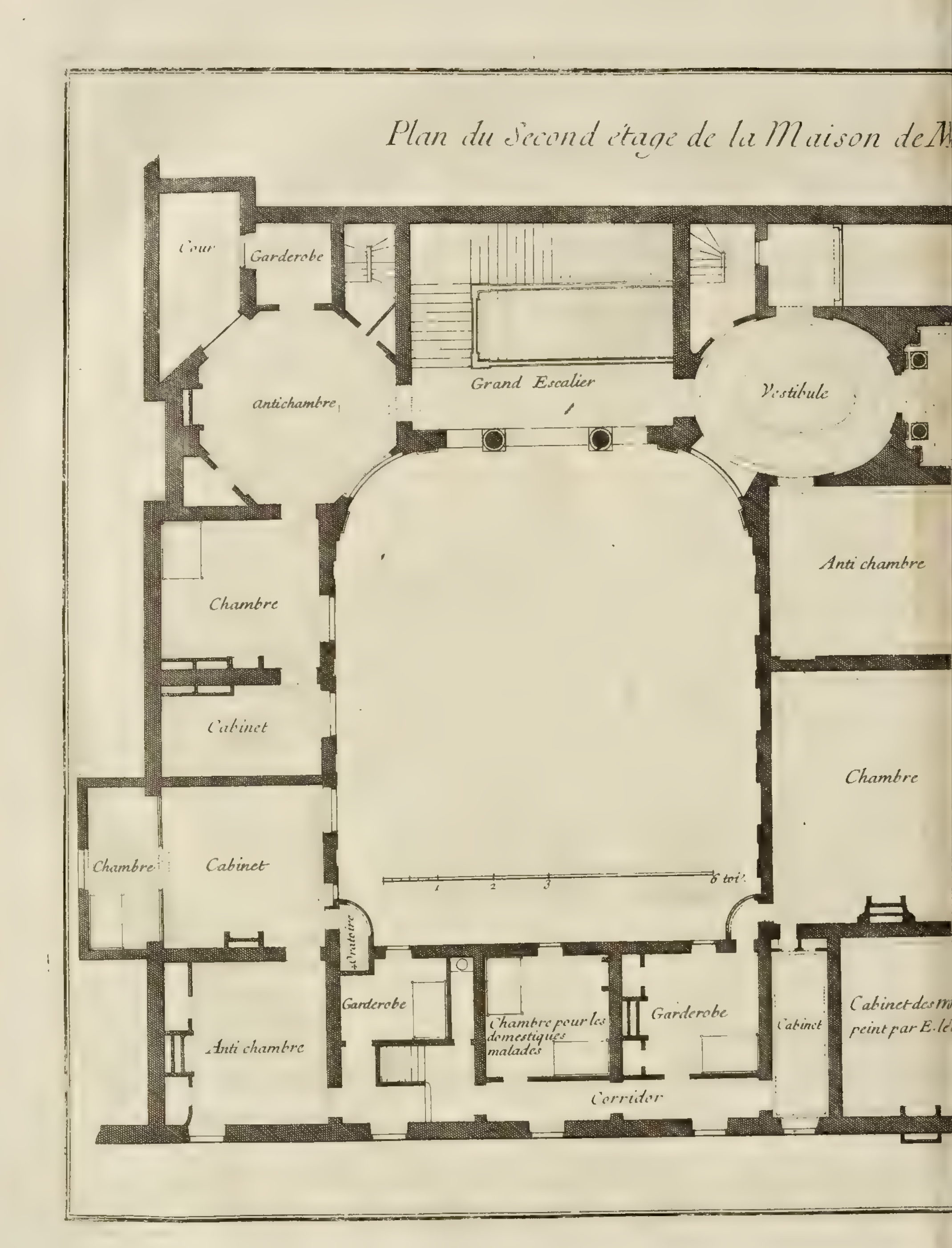
Rüe St. Louis

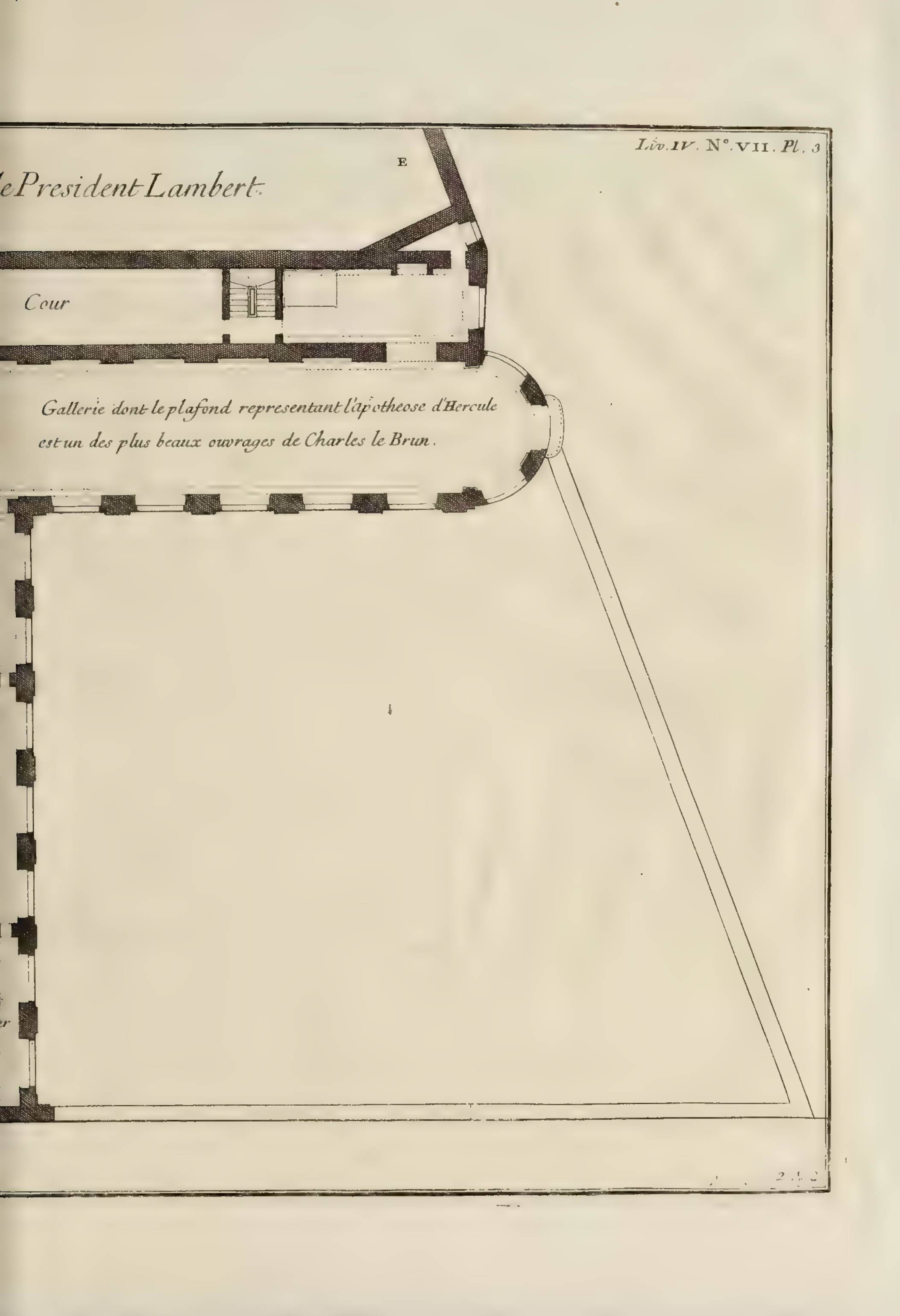

ambert President au Parlem.t
le Veau premier architecte du Roy.
Liv.IV. N.° VII. Pl. 1.ere
Passage qui aboutit sur le quày
Ecurie
Egout par ou s'écoulent les eaux des Cuisines et des Ecuries.
Serre pratiquée au dessous du bassin pour conserver les fleurs, et Arbrissaux pendant l'hyver
Terreplein
Terreplein
Quay d'alençon
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.
240

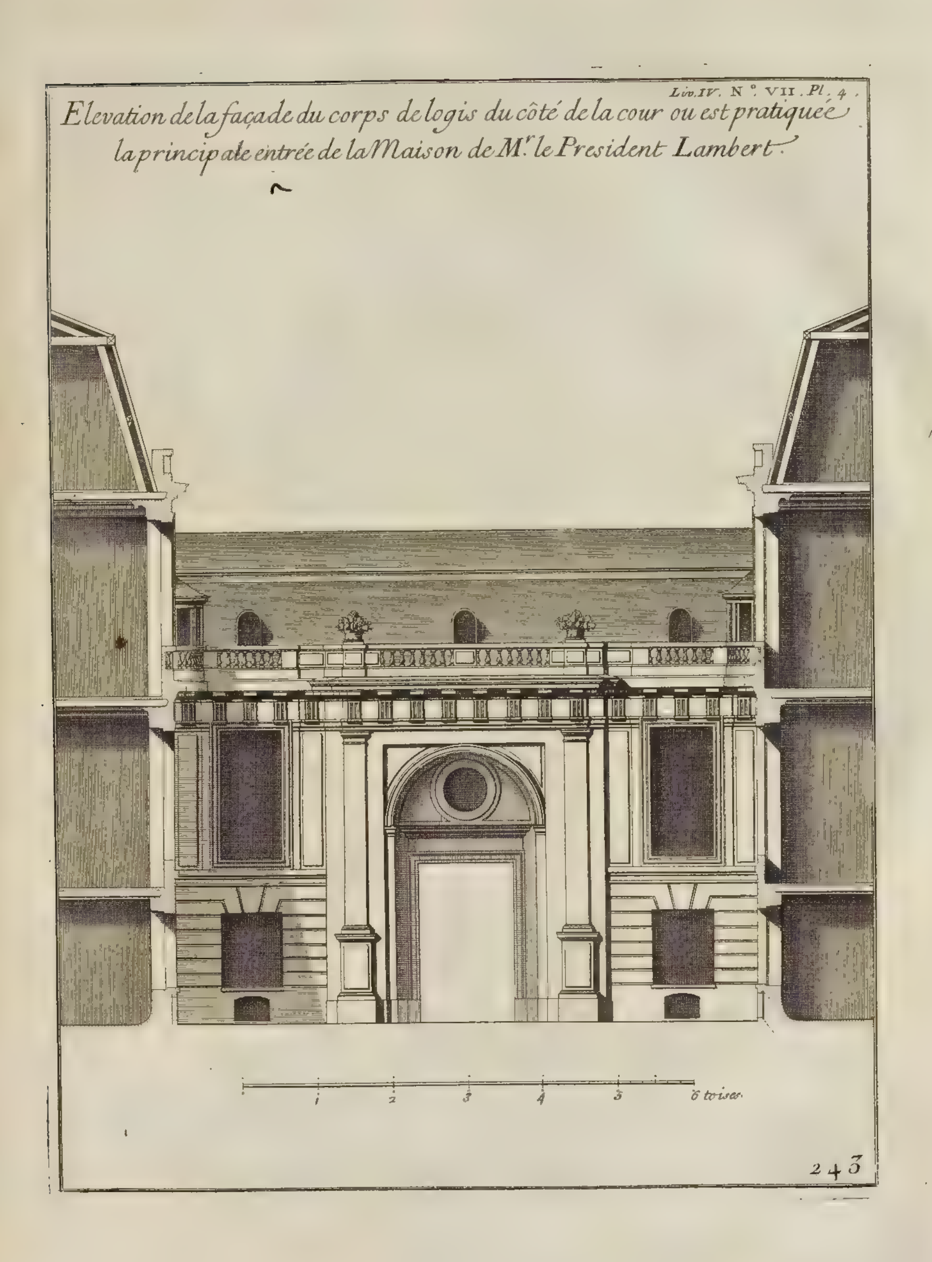


Plan du premier étage de la Maison de Mr. le
Cour
Garderobe
Grand
Escalier
F
B
A
Cour
Anti chambre
Vestibule
ant
Second Antichambre
Second antichambre
Grande Cour
Chambre à coucher
Grand Cabinet
Cabinet
Cabinet
Garderobe
Cabinet de l'Amou
peint par E. le Sue
Chambre
Anti
chambre
G
Chambre
retiteux
Chambre à coucher
G
Degagement
G
G
D


resident Lambert.
E
Liv. IV. N°. VII. Pl. 2.
ambre
Bibliotheque
Jardin en terrasse
241


Plan du Second étage de la Maison de M
Cour
Garderobe
Grand Escalier
Vestibule
Antichambre
Anti chambre
Chambre
Cabinet
Chambre
Cabinet
Chambre
Oratoire
1
2
3
6 toi.
Garderobe
Chambre pour les domestiques malades
Garderobe
Cabinet
Cabinet des M
peint par E.le
Anti chambre
Corridor


le President Lambert.
E
Cour
Gallerie dont le plafond representant l'apotheose d'Hercule
est un des plus beaux ouvrages de Charles le Brun.



Elevation de la façade du corps de logis du côté de la cour ou est pratiquée la principale entrée de la Maison de Mr. le President Lambert.

Coupe du corps de logis au fond de la cour, où est placé le grand Escalier.

Elevation de la façade d'une des aisles de la Maison de Mr. le President Lambert, du côté de la cour.

Coupe du corps de logis sur la rue, où est la principale entrée.

E

D

B

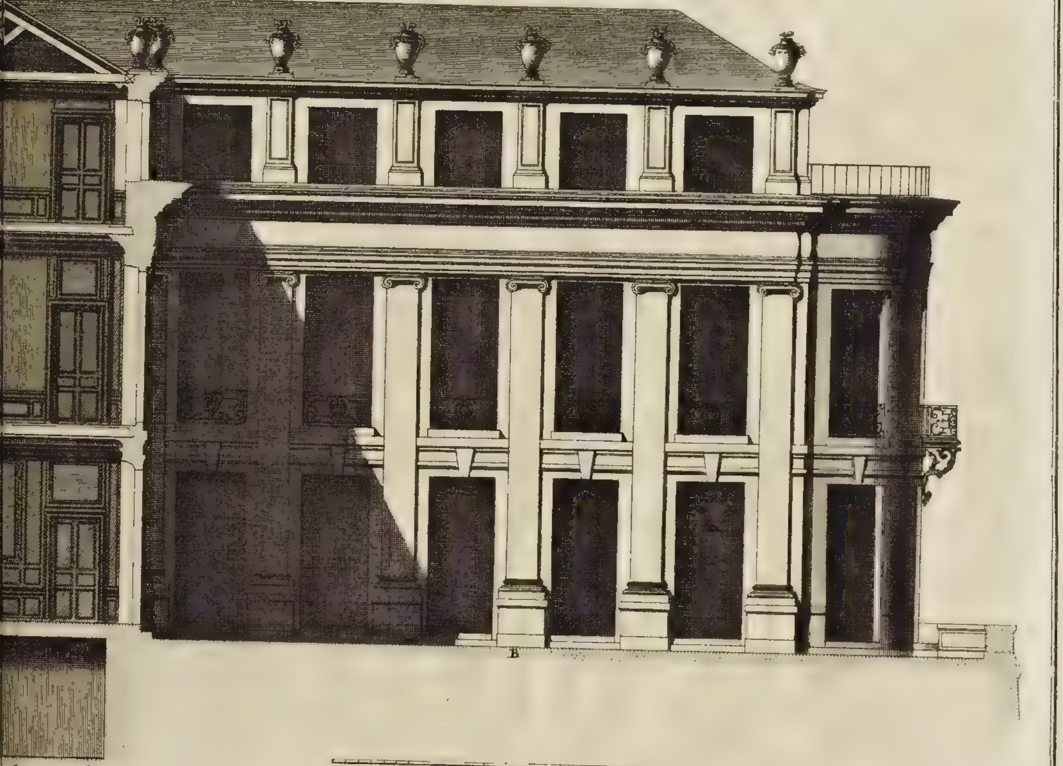
A

1 2 3 6 toi.

Elevation de la façade du corps de logis au fond de la cour où est logé le grand Escalier de la Maison de Mr. le President Lambert.



Elevation de la façade de l'aisle où est la galerie du côté de la terrasse



al corps de
de).

ici aucunes des beautés que nous avons dit être renfermées dans ces appartemens, non-ſeulement elles y ſeroient devenues trop peu ſenſibles, mais ce détail n'appartient point à l'Architecture qui fait ici notre objet. D'ailleurs M. le Comte de Caylus & M. Mariette travaillent actuellement à la deſcription de ces chefs-d'œuvres ; c'eſt pourquoi je me bornerai ici à inſpirer aux amateurs Citoyens & aux étrangers connoiſſeurs l'envie de viſiter cette belle maiſon que l'urbanité de M. de la Haye rend acceſſible à toutes les perſonnes qui ont du goût pour les beaux arts.

CHAPITRE VIII.

Deſcription de l'Hôtel de Bretonvilliers, & de la Maiſon de Mr. Henſelin.

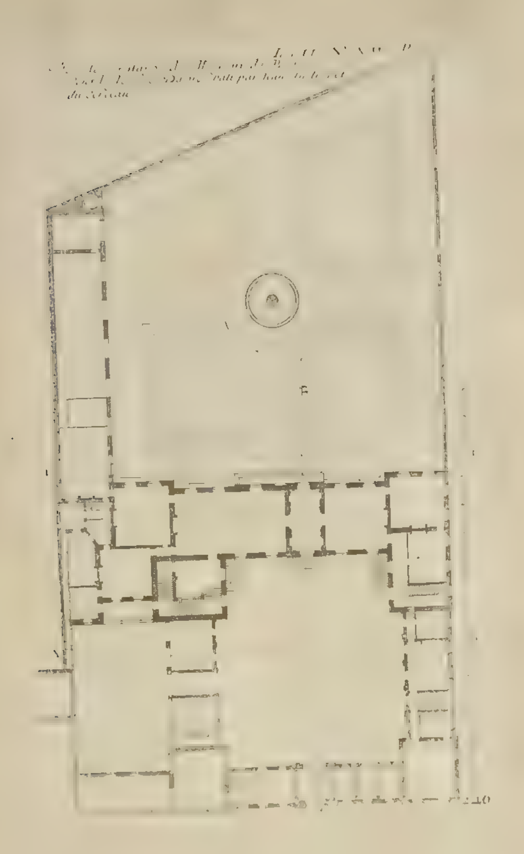
Hôtel de Bretonvilliers.

NOUS avons fait obſerver dans le Chapitre précédent que l'Hôtel du Préſident Lambert, dont nous venons de faire la deſcription, étoit ſitué à la tête de l'Iſle Notre-Dame, que ſon entrée principale étoit d'un côté de la rue S. Louis, & que de l'autre étoit l'Hôtel de Bretonvilliers (*a*) dont nous avons promis de dire quelque choſe. Pour y ſatisfaire on trouvera ſur les Planches I & II le plan du rez-de-chauſſée & les élévations de cet Hôtel, tirées de l'œuvre de Marot, & nous ajoûterons que cet édifice fut bâti par Jean Androuet Du Cerceau, pour Monſieur le Ragois de Bretonvilliers, Préſident en la Chambre des Comptes, qui fit auſſi conſtruire à ſes frais le Quay qui environne la pointe de l'Iſle, & il employa dit-on 800000 liv. à cet ouvrage ſeulement. Comme la rapidité de la riviere avoit miné une partie des fondations de ce Quay, la Ville le fit rétablir en 1730. Nous ne parlerons point de la décoration ni de la diſtribution de cet Hôtel, étant bâti d'un goût fort ancien, nous obſerverons ſeulement que ſa ſituation eſt très-avantageuſe, & nous remarquerons que les appartemens de cet Hôtel renferment quelques tableaux du premier mérite, entr'autres le plafond de la gallerie peint par *Sebaſtien Bourdon* (*b*), qui repréſente l'hiſtoire de Phaeton : ouvrage très-eſtimé des connoiſſeurs, tant par la fraîcheur & la vivacité des couleurs que par l'expreſſion & la correction du deſſein ; on y voit auſſi quelques excellens ouvrages de *Mignard* (*c*), *&c.*

(*a*) Nous remarquerons cependant que l'Hôtel de Bretonvilliers ne donne pas directement au coin de la rue St. Louis, il en eſt ſéparé par le jardin de la maiſon de Mr. le Marquis de Fenelon, Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment de la Fere ; mais comme ce jardin eſt peu conſidérable, on dit communément que les Hôtels de Lambert & de Bretonvilliers font la pointe de l Iſle Notre-Dame.

(*b*) *Sebaſtien Bourdon*, Peintre de grande réputation, nâquit à Montpellier en 1616, & fut un des douze *Anciens* qui en 1648 commencerent l'établiſſement de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Il étoit doué d'un génie vif & plein de feu & il avoit une maniere très-expéditive, auſſi finiſſoit-il très-peu ſes tableaux. Il excelloit dans le Payſage & fut très-bon Peintre d'Hiſtoire. Cet Artiſte a fait quantité de beaux ouvrages dont les plus conſidérables ſont la gallerie de l'Hôtel de Bretonvilliers, que nous décrivons ici, & les ſept œuvres de miſéricorde, qu'il a gravées enſuite à l'eau-forte. On admire ſur-tout ſon *martyre de St. Pierre* qu'il fit pour un May de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, & qui tient le premier rang parmi les plus excellens morceaux qui décorent cette Cathédrale. Il travailloit pour le Roi aux appartemens du Château des Thuilleries lorſqu'il fut attaqué d'une fiévre violente dont il mourut, en Mars 1671, étant alors Recteur en charge dans l'Académie.

(*c*) On a vû ci-devant, page 70 de ce Volume, que Pierre Mignard étoit né à Troyes en Champagne, l'an 1613, où il apprit les premiers élémens de la Peinture. Etant venu à Fontainebleau, il y étudia pendant un an avec *Nicolas Mignard* ſon frere, d'après les beaux morceaux qui en faiſoient alors l'ornement. Il vint enſuite à Paris, & ſe rangea ſous la diſcipline de *Simon Vouet* qui paſſoit pour un des plus ſçavans Peintres de l'Europe. Le déſir de ſe perfectionner de plus en plus dans ſon Art l'ayant conduit en Italie, il y demeura pendant vingt ans, & y fit différens tableaux, qui lui acquirent une grande réputation. Etant de retour en France il fit à Paris quantité d'excellens ouvrages, entr'autres le plafond du dôme de l'Egliſe du Val-de-Grace, & quelques ſujets à freſque dans la Chapelle des fonds, à Saint Euſtache. On voit encore pluſieurs de ſes chef-d'œuvres dans les appartemens & dans la gallerie du Château de S. Cloud. Après la mort de le Brun, en 1690, il fut choiſi pour remplir la place de premier Peintre du Roi, & il ſe fit alors recevoir de l'Académie Royale, ayant toujours reſté juſques là attaché à celle de S. Luc, où il avoit été reçu en Mars 1663. Outre les ſujets d'hiſtoire dans leſquels ce grand homme excelloit, il a fait quantité de portraits d'une grande beauté. Il mourut en Mai 1695, âgé de 82 ans.



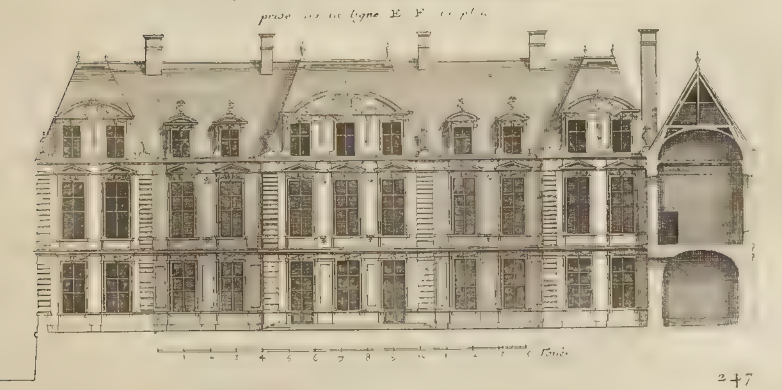
Pl. 1ere

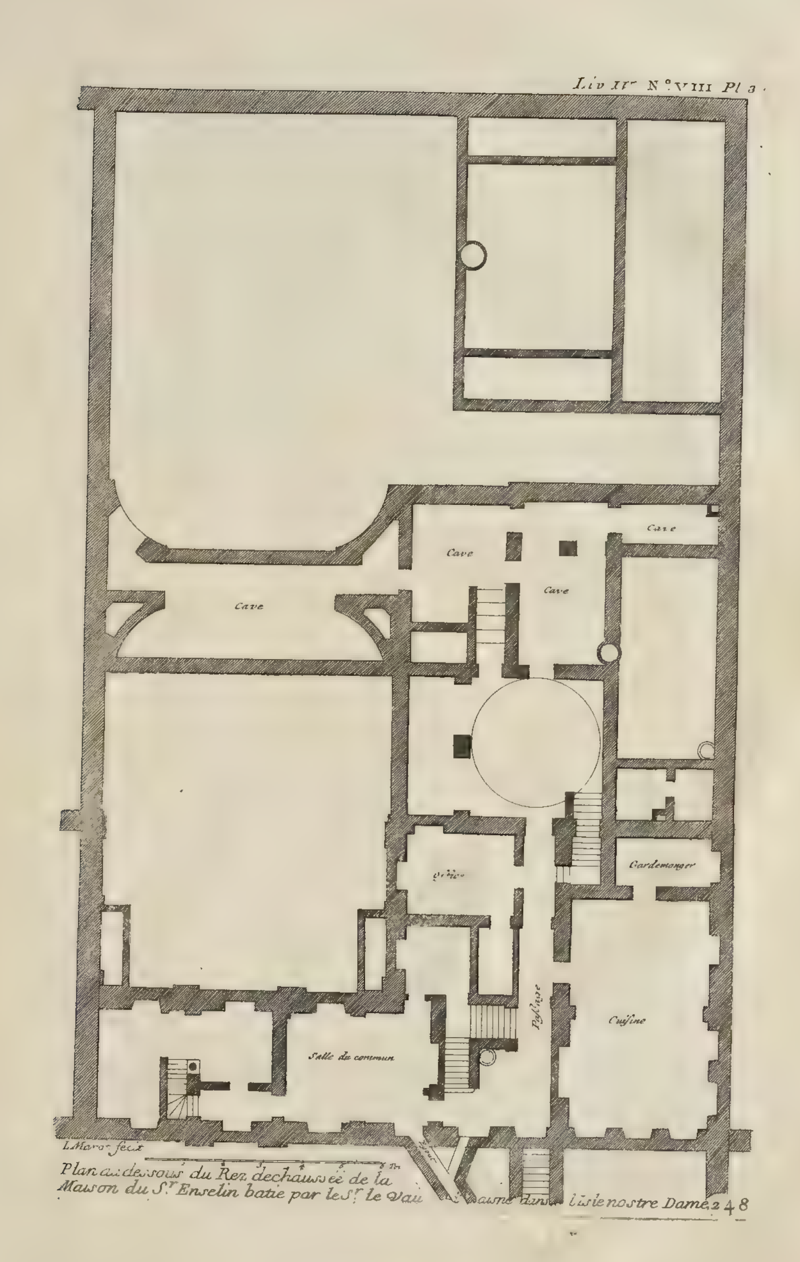
[illegible]euaōn du dedans de la cour de la Maison de M[illegible]
prise sur la ligne A B du Pl[illegible]



[illegible] A Paris chez Jombert, rue Dauphine. 246



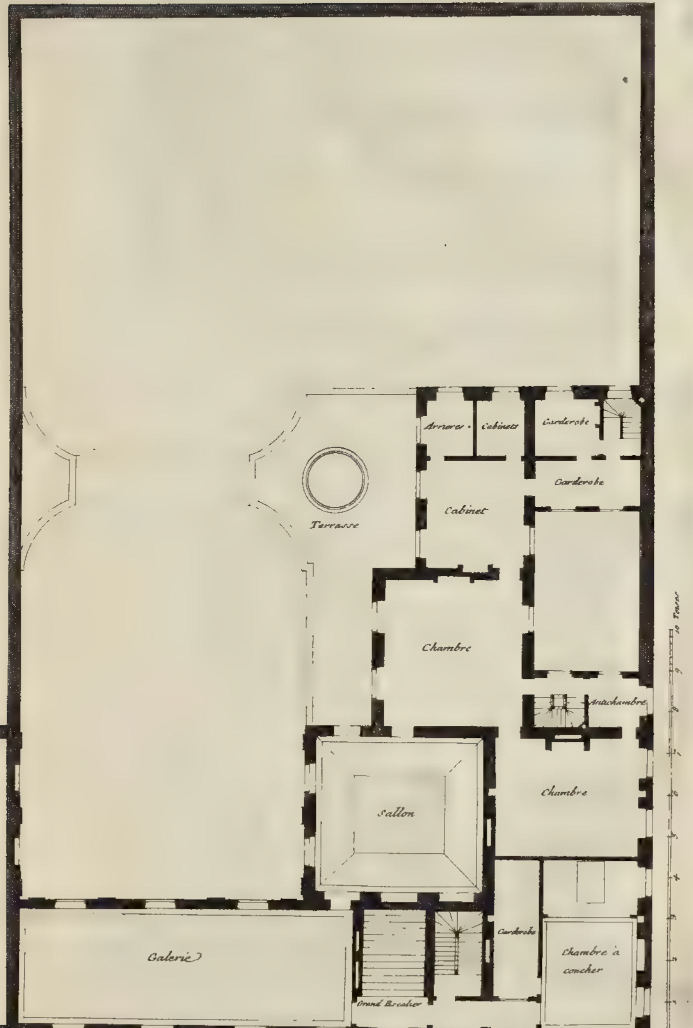




Plan au dessous du Rez dechaussée de la Maison du Sr. Enselin batie par le Sr. le Vau ... dans l'isle nostre Dame. 248

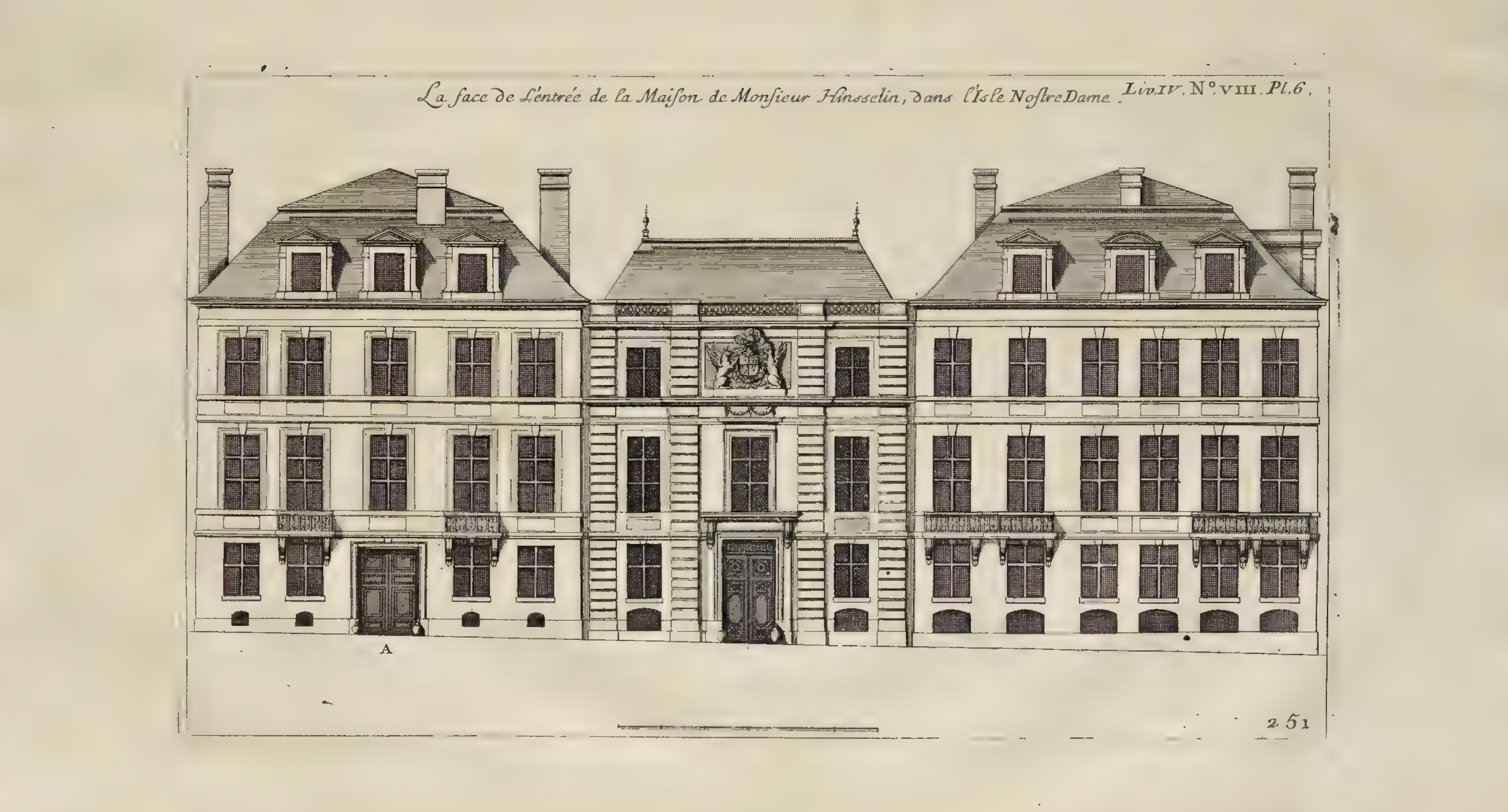


Plan du rez de chaussée de la Maison du Sr. Enselin batie par le Sr. le Vau l'aisné 249

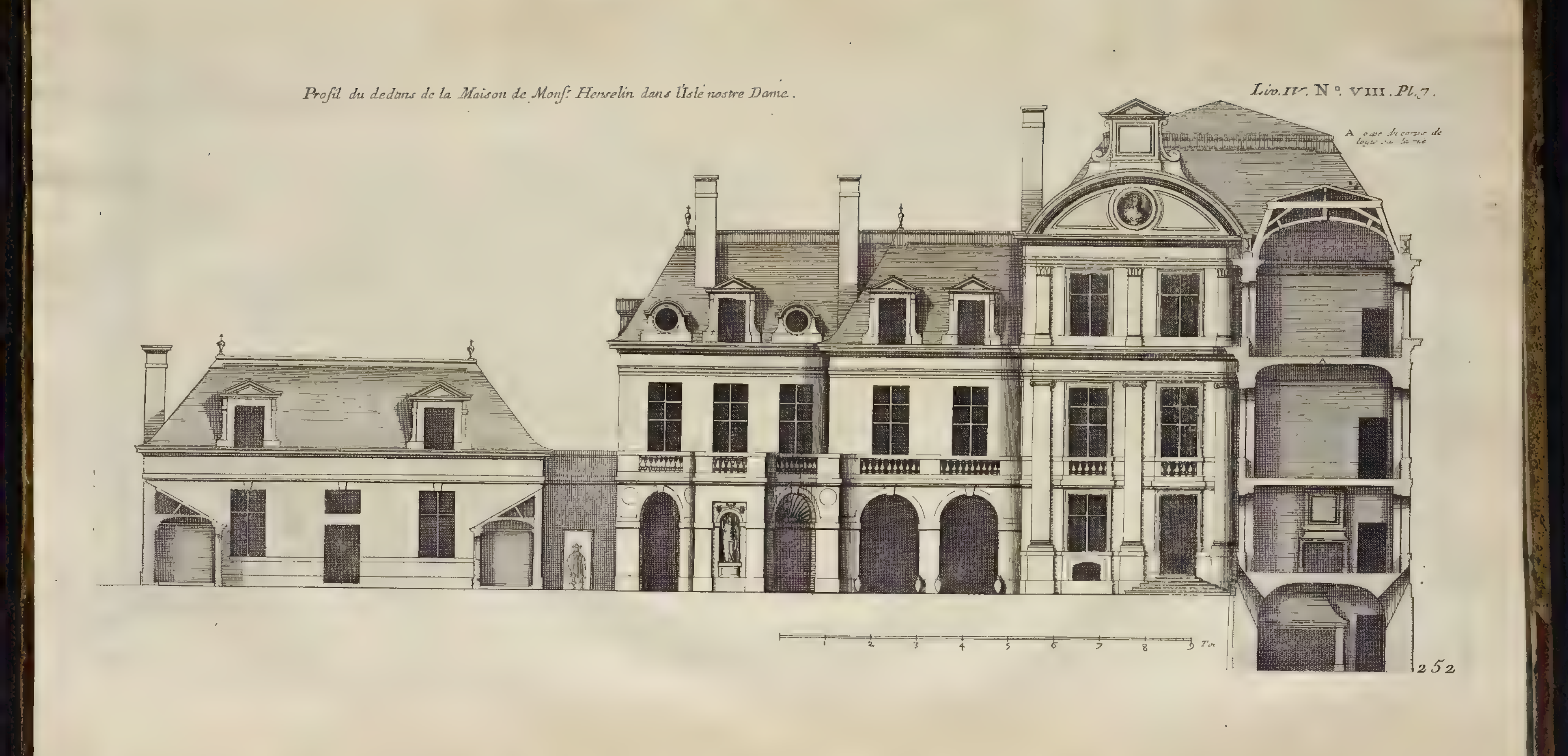


Plan du Second estage de la maison du S.r Enselin bâtie par le S.r le Vau laisné

La face de l'entrée de la Maison de Monsieur Hinsselin, dans l'Isle Nostre Dame. Liv. IV. N°. VIII. Pl. 6.



Profil du dedans de la Maison de Monsr. Henselin dans l'Isle nostre Dame.





Elevation perspective du coté de la cour de la Maison de M.r Henselin, avec celle qui lui est adjacente, toutes les deux baties sur les desseins de Louis le Veau, Architecte du Roy).

Cet Hôtel appartient aujourd'hui à M. le Marquis de Bretonvilliers qui le loue 13000 liv. aux Fermier-Généraux, lesquels depuis 1719 y ont établis des Bureaux pour les Aydes & le papier timbré.

L'Isle Notre-Dame, dans laquelle sont situés les deux Hôtels dont nous venons de faire mention, renferme encore plusieurs belles maisons particulieres que nous n'entreprendrons pas de décrire, étant la plupart bâties d'une maniere peu intéressante; nous comprendrons seulement dans ce Chapitre une maison sise sur le Quay Dauphin, & élevée pour M. Henselin, sur les desseins de Louis le Veau, Architecte du Roi, qui a donné ceux de l'Hôtel de Lambert, dont nous venons de parler dans le Chapitre précédent. On trouvera sur les Planches III, IV, V, VI, VII & VIII les plans & les élévations de cette Maison qui a souffert peu de changemens depuis son édification, quoiqu'elle ait plusieurs fois changé de maître; elle appartient aujourd'hui à Mr. Negre, Lieutenant Criminel au Châtelet. A côté de cette Maison, le Veau en fit bâtir une autre moins considérable, dont on a exprimé la façade extérieure marquée A, Planche VI, attenant celle de M. Henselin, & dont on voit le côté de la cour marqué B vû en perspective sur la Planche VIII.

Maison de M. Henselin.

CHAPITRE IX.

Description de l'Eglise de la Communauté des Filles de la Visitation de Sainte Marie, & de l'Hôtel de Sully, rue & près de la Porte St. Antoine.

EGLISE DES FILLES DE SAINTE MARIE.

CET établissement fut commencé en 1610, par *St. François de Sales*, Evêque de Genêve; il fut ensuite érigé en Religion & confirmé par le Pape Paul V, sous la regle de S. Augustin. En 1619, plusieurs de ces Religieuses qui résidoient alors à Bourges vinrent à Paris, à la sollicitation de St. François de Sales, & avec la permission de *Henry de Gondy*, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, &c. Après avoir demeuré dans différentes maisons particulieres, la mere *Helene-Angelique Lhuillier*, supérieure de cette maison, acheta en 1628 l'Hôtel de Cossé, situé rue S. Antoine, & dès qu'il fut approprié pour une Communauté, il fut occupé par ces Religieuses. On songea après à bâtir l'Eglise qui fait ici notre objet, & dont la premiere pierre fut posée le dernier Octobre 1632, par le *Commandeur de Sillery*, qui donna une somme considérable pour son édification, & qui choisit *François Mansard*, dont nous avons parlé dans ce Volume page 62, pour donner les desseins & prendre la conduite de ce bâtiment.

Eglise des Filles de Ste Marie.

Le nom de l'illustre Mansard fait seul l'éloge du monument dont nous parlons ici; dès l'âge de vingt-six ans il avoit donné (dans le portail des Feuillans) des preuves de sa haute capacité dans un art qui depuis l'ignorance des siécles qui l'avoient précédés jusqu'à lui, n'avoit pas encore pû prendre le dessus d'une maniere stable & constante. En effet, comme nous l'avons remarqué ailleurs, c'est à cet Architecte que la France est redevable du goût antique dont on a fait usage dans l'Architecture: goût préférable à l'extravagance ingénieuse de la maniere de bâtir des Goths, malgré ce que vient de publier en leur faveur un de nos célébres Architectes, qui sans doute a plutôt voulu nous donner des preuves de son érudition que son sentiment particulier sur ce genre d'Architecture, dont il s'est luimême éloigné dans toutes ses productions. (Voyez *une dissertation sur l'Architec-*

Eglise des Filles de Ste Marie.

ture, imprimée dans le Journal Oeconomique du mois de Mars 1752, *page* 68.

Je me suis déja annoncé pour ne vouloir prendre aucun esprit de parti sur les différens sistêmes des Architectes qui paroissent ici tour à tour. J'avertis encore que je ne dis mon sentiment sur leurs ouvrages qu'autant que je me trouve appuyé sur l'expérience & sur l'examen réflechi que j'ai fait séparément de leurs productions, laissant aux personnes véritablement éclairées & non prévenues les discussions que cet examen produit naturellement; cependant, malgré le suffrage accordé en général aux ouvrages de Mansard, je n'en dirai pas moins mon sentiment sur les différentes routes qu'il a tenu dans l'édification des bâtimens qui lui appartiennent dans ce Recueil. On doit s'attendre même que toutes les fois que je croirai m'appercevoir que les parties ne s'accorderont pas avec le tout, ou que j'observerai que l'esprit de convenance ne se rencontre pas exactement répandu dans l'ordonnance de ses bâtimens, je releverai ses inadvertances, non pour en faire la critique, mais pour d'une part soumettre mon jugement aux hommes versés dans l'art, & de l'autre dans l'intention d'instruire ceux qui n'ont qu'une connoissance encore superficielle de notre profession.

Plan de l'Eglise de la Visitation de Ste. Marie. Planche premiere, Fig. premiere.

Le plan de l'Eglise dont nous parlons ne consiste que dans une rotonde de quarante-deux pieds de diamétre, au tour de la circonférence de laquelle sont plusieurs Chapelles distribuées avec simétrie dans les arcades, & des croisées percées dans le mur circulaire de cette rotonde. Toutes ces ouvertures sont fermées au rez-de-chaussée par des balustrades de marbre noir dont les travées sont remplies de balustres de bronze d'une forme renversée, mais d'un profil assez correct. Le maître Autel marqué A a été décoré depuis l'édification de cette Eglise dans un goût moderne, par une grande gloire, des Anges adorateurs, &c. L'ouverture E est fermée d'une grille par où les Religieuses reçoivent la Communion, & où elles arrivent du chœur C par le passage de communication marqué F. L'entrée D est éclairée par une lanterne dont on voit la forme extérieure marquée A dans la Figure deuxiéme de la Planche dont nous parlons. A cette entrée vers la porte principale est un porche ou tambour de menuiserie, au-dessus duquel est une tribune propre à placer des orgues. La Chapelle B est celle de St. François de Sales, instituteur de cette Communauté: elle se trouve en face du chœur des Religieuses marqué C.

L'intérieur de cette coupole est décoré de huit pilastres Corinthiens de deux pieds neuf pouces de diamétre, dont les bases sont Attiques, & les chapiteaux de feuilles de persil, d'une assez médiocre exécution. Sur ces pilastres regne un grand entablement orné de modillons & de roses enfermées dans des cassettes. La cimaise supérieure de cet entablement est supprimée; au-dessus s'éleve la voute surmontée d'une calotte, laquelle est terminée par une lanterne dont le sommet est peint d'un sujet colorié. La voute est percée de quatre croisées terminées en ceintre surbaissé; leurs intervalles sont décorés de compartimens d'Architecture d'assez bon goût, ornés de cartels & de draperies de sculpture, d'un dessein lourd & pesant, ainsi que tous les ornemens qui se remarquent dans l'ordonnance de cette Eglise dont l'intérieur vient d'être regratté à neuf. On y voit trois épitaphes d'un dessein uniforme & d'une assez belle exécution. En général on remarque dans ce monument une fermeté dans les profils & un accord dans les parties qui annonce le goût solide & nourri que François Mansard a sçu répandre dans toutes ses productions, en se corrigeant néanmoins de l'air de pesanteur qui regne ici, contraire à la convenance d'un lieu de l'espece dont nous parlons.

Décoration

Décoration extérieure de l'entrée de cette Eglise. Planche premiere. Figure II.

Cette Figure deuxiéme présente en petit la façade extérieure de toute cette Eglise, du côté de la rue, & par son aspect il est facile de considérer ce caractere mâle dont nous venons de parler, qui semble ne pas convenir à un édifice destiné à une Communauté de Religieuses, & dont l'ordonnance devoit annoncer une expression légére que Mansard n'a affectée que dans la porte seulement, où il a fait choix d'un Ordre Corinthien; mais comme cet Ordre n'a que dix-neuf pouces de diamétre, il ne peut aller avec la simplicité virile de l'espece d'arcade feinte qui le reçoit, non plus qu'avec toute la partie supérieure de ce monument. Ce contraste, selon quelques-uns, annonce d'une part la constitution foible des personnes qui habitent ce Monastere, & de l'autre le courage avec lequel elles soutiennent les austérités de leur régle, & les peines de l'éducation que ces Religieuses donnent par état aux jeunes personnes qui leur sont confiées. Cette considération, quoique assez vraisemblable, est néanmoins trop insuffisante pour déterminer en pareille occasion à allier les contraires avec tant d'excès, & il paroît qu'on ne devroit désigner ces différens symboles que par les allégories des figures, des bas-reliefs, &c. Eglise des Filles de Ste Marie.

J'ignore si ces observations plairont aux connoisseurs; je conviens que de tous les tems j'ai entendu faire l'éloge de cet édifice, même par les maîtres de l'art, mais ce que j'avance ici est une suite des combinaisons & des rapports que j'ai annoncé devoir présider dans toutes les especes de bâtimens. D'ailleurs j'ai rapellé au commencement de ce Chapitre que j'en userois ainsi sans avoir égard au sentiment des personnes qui en général admirent les choses de loin sans entrer dans l'analise des ouvrages qu'ils approuvent. Ainsi sans prétendre ici que mon opinion fasse loi, je continuerai en observant (dans la Planche II, qui offre seulement le frontispice de ce Temple) que la simplicité des piédroits C, la grandeur de l'arc D, le caractere des profils & leur fermeté, (*voyez leur détail marqué A, Planche III,*) semblent anéantir l'ordonnance de l'entrée de ce monument. Au surplus cette entrée, décorée par des colonnes renflées, d'un petit diamétre & d'une diminution trop sensible, & couronnées d'un entablement subdivisé & d'un fronton triangulaire d'un étendue très-peu considérable, présente en général plutôt la porte d'un tabernacle que celle d'un édifice sacré. Ainsi on ne peut estimer ces différens genres de beauté que séparément, de même qu'il faut considérer à part la grande arcade feinte & les membres d'Architecture qui l'accompagnent, en évitant néanmoins d'en faire un usage inconsidéré, ayant démontré ailleurs que toute ordonnance qui ne paroissoit pas vraisemblable présentoit toujours à l'œil du spectateur un déréglement plus ou moins condamnable, selon que l'édifice semble exiger plus ou moins de sévérité.

Les figures couchées sur le fronton sont d'une assez belle exécution, mais la partie des ornemens en général leur est fort inférieure & tient de la pésanteur de ce genre de Sculpture, qui en 1632 se ressentoit encore de l'ignorance des siécles qui l'avoient précédé.

La Planche III offre les détails des principaux membres d'Architecture de ce frontispice, dont les mesures sont cottées avec assez de précision. On y voit aussi le plan, où l'on peut remarquer que les colonnes Corinthiennes dont nous avons parlé sont adossées contre le nud du mur & semblent être nichées, d'une part par la profondeur des piédroits C & de l'autre par la saillie que forme le chambranle de la porte marqué D. Cette saillie paroît trop considérable pour une ordonnance légére, & n'a été sans doute introduite ici que pour donner un relief à cette partie qui pût répondre en quelque sorte à l'expression mâle des piédroits & de l'entablement circulaire dans lesquels cette porte est enfermée.

HOTEL DE SULLY.

Hôtel de Sully.

Avant que de finir ce Chapitre nous expliquerons les Planches IV & V qui donnent le plan, les élévations & la coupe de l'Hôtel de Sully, ſitué rue S. Antoine, près de l'Egliſe dont nous venons de parler. Cet Hôtel fut bâti ſur une partie de l'emplacement de l'Hôtel des Tournelles, (*a*) par Androuet Ducerceau, pour *Maximilien de Bethune*, Duc de Sully. Ce bâtiment eſt conſtruit dans le même goût que l'Hôtel de Bretonvilliers dont nous avons fait mention dans le Chapitre précédent, c'eſt-à-dire diſtribué ſans commodité, ainſi qu'on peut le remarquer dans la Figure premiere de la Planche IV. Les décorations extérieures ont auſſi le défaut d'être chargées d'une infinité de membres d'Architecture qu'on a pris ſoin d'élaguer dans nos bâtimens depuis que François Manſard nous a donné l'exemple d'une Architecture plus ſimple & plus naturelle. Néanmoins on ne peut refuſer quelque eſtime à l'ordonnance de la porte de l'Hôtel dont nous parlons, Figure deuxiéme, même Planche, & à la diſtribution réguliere des pavillons de cette façade qui, ſi elle étoit dépouillée des refends, des petits frontons de deſſus les croiſées, & principalement des deux grandes corniches circulaires qui couronnent l'extrémité ſupérieure de ſes pavillons, auroit de quoi plaire.

Cette même réforme ſeroit néceſſaire aux élévations que nous montrent les Figures premiere & deuxiéme de la Planche V, & qui repréſentent l'une la façade du côté des jardins, priſe dans le plan ſur la ligne A B, l'autre la coupe & profil priſe dans le même plan ſur la ligne C D, & qui malgré ces obſervations nous ont paru mériter place dans ce Recueil, ayant pour objet, ainſi que nous en avons déja averti, de préſenter de tems à autre le goût des différens Architectes François des ſiécles précédens.

(*a*) L'Hôtel des Tournelles étoit une Maiſon Royale ſiſe rue S. Antoine, qui contenoit non-ſeulement le terrain qu'occupe aujourd'hui la Place Royale, mais encore celui des Minimes & la plus grande partie des rues de ce quartier. Cette Maiſon avoit pris ce nom d'une grande quantité de tours dont elle étoit environnée ; elle appartint d'abord à *Pierre Dorgemont*, Chancelier de France. Son fils la vendit enſuite à *Jean de France*, Duc de Berry, qui la donna en échange au Duc d'Orléans. Dans la ſuite Paris étant tombé au pouvoir des Anglois, *le Duc de Betfort*, Régent du Royaume en l'abſence de Henry V & pendant la minorité de Henry VI, Rois d'Angleterre, s'empara de cet Hôtel, & l'embellit en 1425 en l'aggrandiſſant conſidérablement. Les Anglois ayant été chaſſés du Royaume, Charles VII demeura preſque toujours à l'Hôtel des Tournelles, ainſi que ſes ſucceſſeurs, juſques à Charles IX qui ordonna qu'il fut démoli parce que Henry II ſon pere y étoit mort d'un coup de lance qu'il avoit reçu à la joute contre *Montgommeri* devant cette Maiſon Royale. Il y avoit dans ce Palais pluſieurs préaux, pluſieurs Chapelles, douze galleries, deux parcs, ſix grands jardins, ſans compter un Labyrinthe qu'on nommoit *Dédale*. Voyez *Piganiol*, Tome IV. page 308.

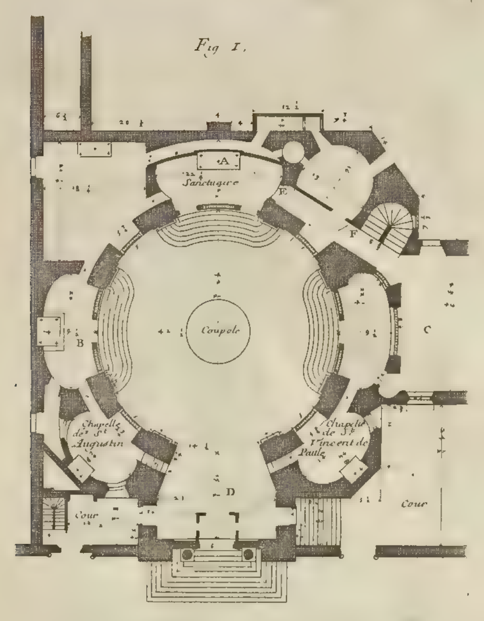
L'Hôtel de S. Paul, ſitué vis-à-vis celui des Tournelles, rue St. Antoine, a été une Maiſon Royale très-conſidérable dans le treiziéme ſiécle, & dont il paroît intéreſſant que le Lecteur ſoit inſtruit, quoique pluſieurs Auteurs en ayent fait mention, entr'autres Piganiol, d'après qui j'ai fait l'extrait que je donne ici.

Charles de France, Dauphin de Viennois, fils aîné du Roi Jean & Régent du Royaume, acheta l'Hôtel d'Etampes près de l'Egliſe de S. Paul, & y fit commencer les bâtimens de l'Hôtel de ce nom ; peu de tems après il acheta l'Hôtel des Abbés & Religieux de S. Maur, & en 1365 il acquit de Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, l'Hôtel que les Archevêques de cette Ville avoient dans ce voiſinage, en place duquel ils firent bâtir en 1368 l'Hôtel de Sens qu'on voit encore aujourd'hui. Charles VI, en 1398, joignit à l'emplacement de ces trois Hôtels celui du petit Muſc & pluſieurs autres maiſons de la rue S. Paul, dont les terrains réunis devinrent ſi conſidérables qu'on y comptoit pluſieurs Hôtels, ſçavoir celui *de Beautreillis*, *de Puitemus* ou *Petit Muſc*, *de la Piſſote*, *des Lions*, l'Hôtel neuf *du Pont-Perrin*, le Château de la Baſtille, &c. L'entrée du principal corps de logis de tous ces Hôtels étoit du côté de la riviere, ſur le Quay nommé aujourd'hui *des Celeſtins*.

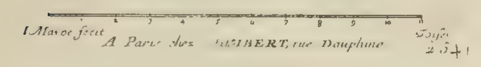
Dans cette quantité conſidérable de bâtimens, le Roi, la Reine, les Enfans de France, les Princes du Sang, le Connétable, le Chancelier & ceux qui étoient en faveur avoient de très-grands appartemens, la plupart accompagnés de Chapelles, de jardins, de préaux & de galleries; il y avoit entr'autres une cour ſi grande & ſi ſpacieuſe qu'on y joutoit, ce qui la faiſoit nommer *la cour des Joutes*. Les actions les plus remarquables de la vie de Charles V, de Charles VI, & de Charles VII ſe ſont paſſées dans ce Palais, & les fêtes les plus ſolemnelles de ce tems y furent célébrées.

Quoique Charles V eut uni en 1364 l'Hôtel de St. Paul au domaine de la Couronne & qu'il eut défendu de l'en démembrer ſous tel prétexte que ce fut, néanmoins Louis XI diviſa en 1463, en 1480, & en 1490 diverſes parties de cet Hôtel qu'il diſtribua à différens particuliers. Enſuite François Premier, en 1516, vendit le principal corps de logis qui étoit ſur le Quay des Céleſtins, & en 1543 il ordonna que les autres bâtimens ſeroient vendus, ce qui fut exécuté.

C'eſt ſur les ruines de ces Hôtels qu'ont été formées les rues qui ſont depuis la rue St. Paul juſques aux foſſés de l'Arcenal, leſquelles conſervent encore les noms des bâtimens de l'Hôtel de S. Paul, telles que la rue de Beautreillis, des Lions, du Petit Muſc, &c.



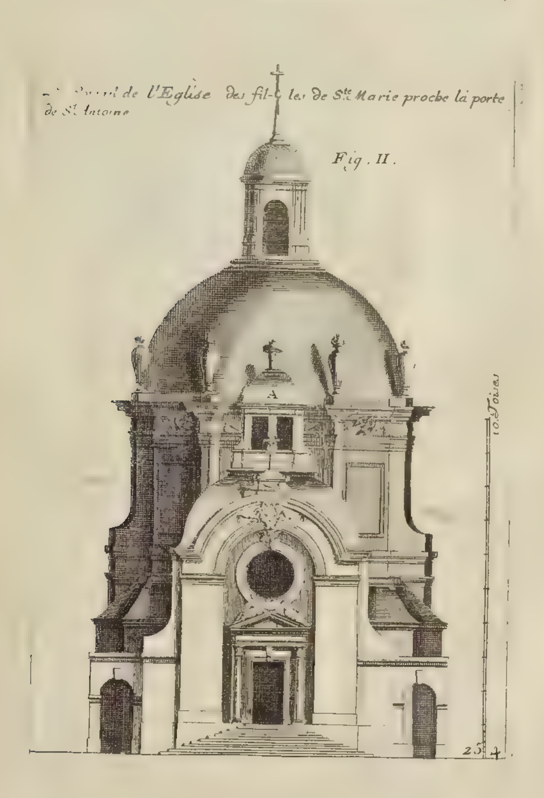
Plan de l'église de Ste Marie proche la Porte de St Antoine bâtie par François Mansard



J. Marot fecit

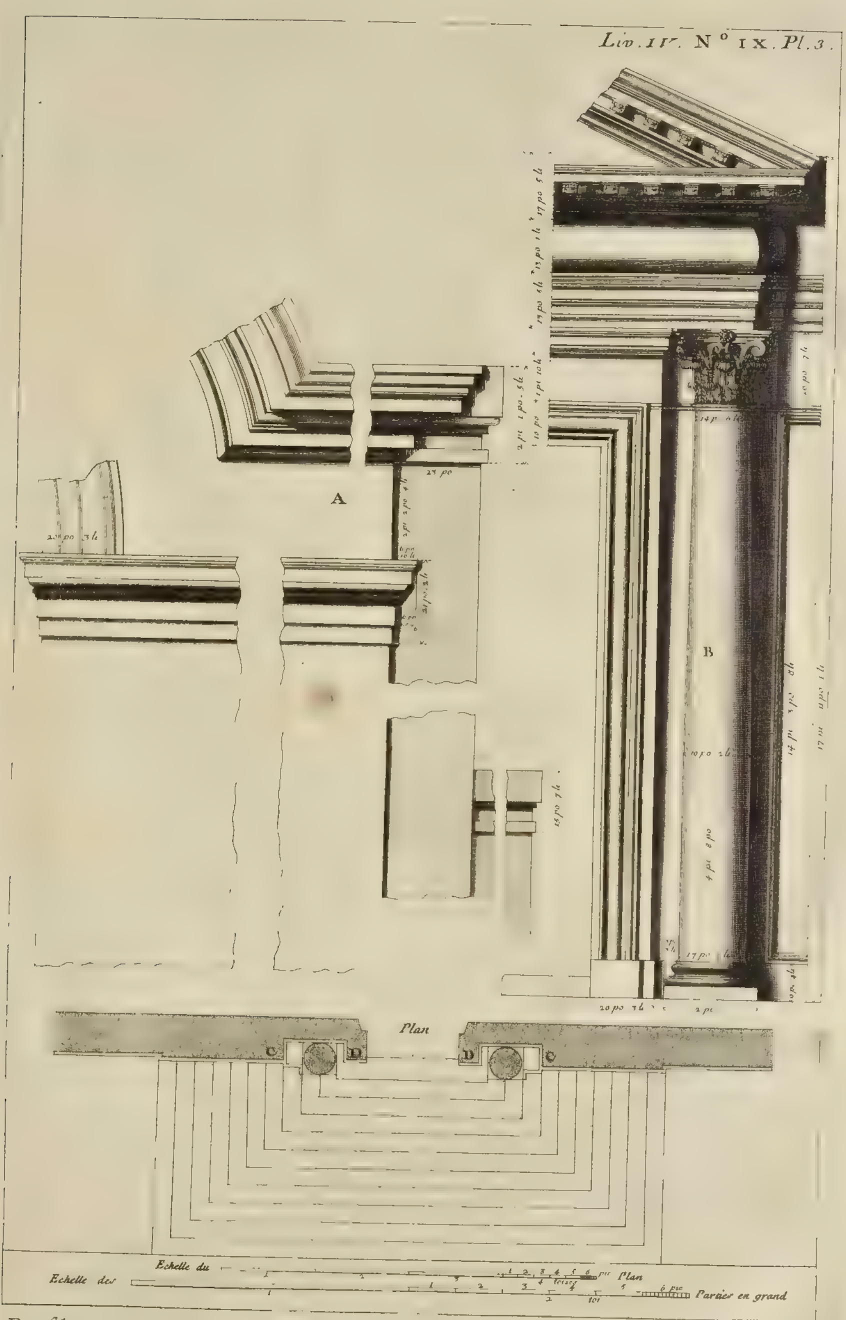
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine

Portail de l'Eglise des filles de Ste Marie proche la porte de St Antoine

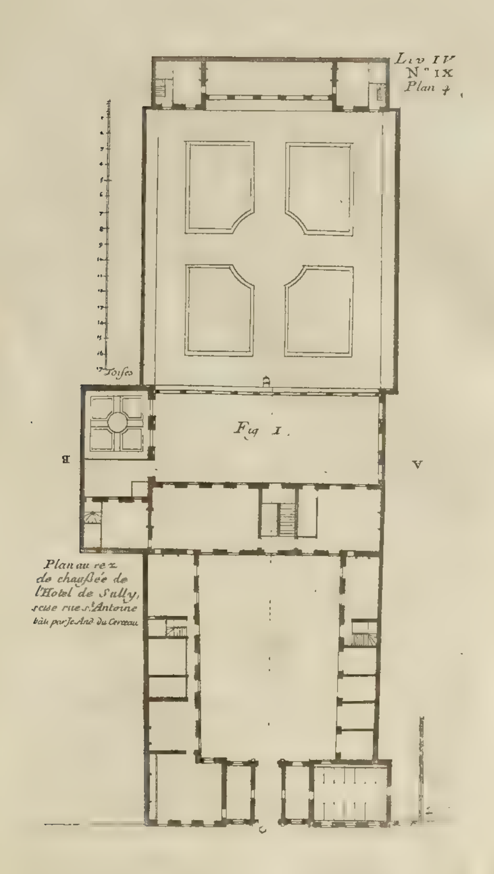




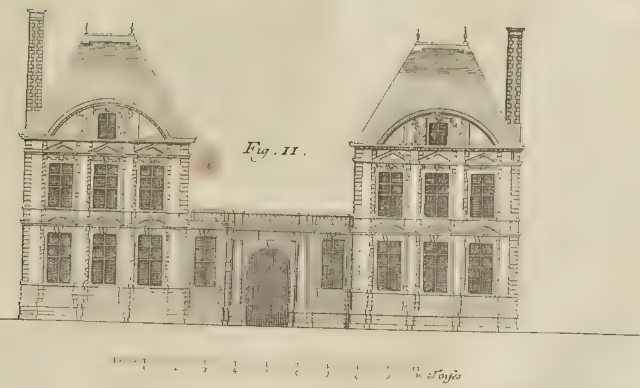
Elevation du Portail de l'Eglise des filles de la Visitation S.te Marie, rue S. Antoine a Paris, bâti en 1632. sur les desseins de François Mansard.



Profils en grand des principaux membres d'Architecture du Portail de l'Eglise des filles Ste. Marie.

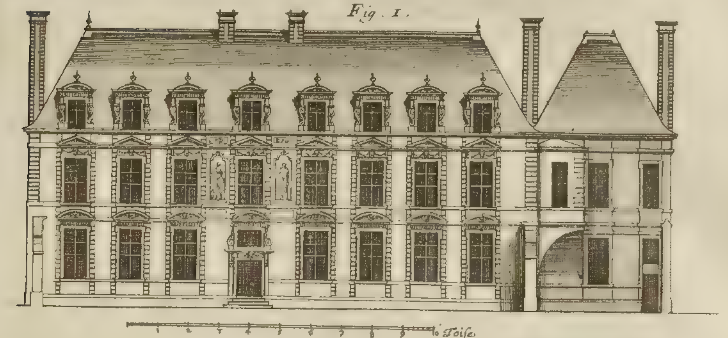


Elevation de l'Hostel de Sully, du côté de la rue.

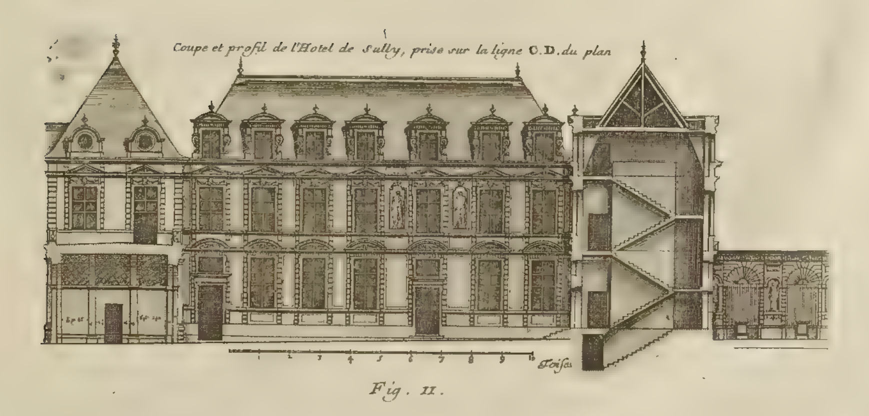


Je. Marot fecit

Eleuation du costé du Jardin de l'Hostel de Sully prise sur la ligne A B



Marot fecit



J. Marot fecit

CHAPITRE X.

Description de la Maison de M. Dunoyer, sise à l'extrémité de la rue de la Roquette, Fauxbourg St. Antoine.

CETTE Maison a été bâtie sur les desseins de Mr. Dulin (*a*) Architecte, vers le commencement de ce siécle, pour Mr. Dunoyer, premier Greffier au Parlement de Paris, beau-frere de la Dame Dunoyer, connue par ses Lettres. Elle appartient aujourd'hui à Madame *de Winterfelt*, fille de Madame Dunoyer dont nous parlons, aussi bien qu'à ses autres héritiers, moyennant une pension qu'ils font à la veuve du sieur Dunoyer que nous venons de citer. Cette maison est actuellement occupée par Mr. de Réaumur (*b*), Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, pensionnaire de l'Académie des Sciences pour la mécanique, de la Société Royale de Londres, des Académies de Péterfbourg, de Berlin, &c. C'est à ce génie rare & excellent qu'on est redevable d'une partie des découvertes qui se sont faites de notre tems sur l'histoire naturelle dont il posséde une collection qui fait l'admiration des personnes qui ont du goût & des connoissances dans cette partie de la Physique. Maison de Mr. Dunoyer.

Plan au rez-de-chaussée du corps de logis. Planche premiere.

Nous ne donnons ici que le plan du rez-de-chaussée de ce bâtiment, le premier étage (*c*) étant assujetti à peu de chose près aux murs de face & de refend de celui dont nous parlons. Ce principal corps de logis est situé entre cour & jardin; ce dernier est assez vaste & composé de grands parterres, d'allées, de bosquets, d'une orangerie, d'un potager, &c. La cour principale, tenue de toute la largeur du bâtiment, est précédée d'une avant-cour d'un espace moins considérable & dont elle est séparée par une grille de fer. Cette avant-cour est plantée d'arbres & donne entrée à des basse-cours munies de bâtimens qui procurent au principal corps de logis les dépendances nécessaires à un édifice qui peut être regardé comme une maison de plaisance, étant situé à une des extrémités de Paris. M. de Réaumur s'y est retiré par préférence pour s'adonner plus tranquillement à une étude & à des observations réfléchies qui tournent si avantageusement au bien de la société, au succès des sciences & au progrès des beaux arts.

Un grand avant-corps du côté de la cour, arrondi par les angles, forme le milieu de ce bâtiment, & lui procure dans cette partie seulement un semi-double pris tant dans la saillie de cet avant-corps qu'aux dépens du sallon. Cette piece moins spacieuse que le grand cabinet, doit être considérée comme une antichambre qui dégage le côté de la cour d'avec celui du jardin, quoiqu'elle serve aujourd'hui de Bibliothéque, cette maison en général étant beaucoup trop resserrée

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte dans le premier Volume, page 215.

(*b*) Nous avons de ce sçavant plusieurs ouvrages fort estimés, entr'autres l'art de convertir le fer en acier & d'adoucir le fer forgé *in*-4°; lui l'histoire générale des insectes, dont il y a déja six Volumes *in*-4°. au jour; enfin la maniere de faire éclorre les poulets, en deux Volumes *in*-12, sans compter une infinité d'observations sur les sciences & les arts, qui se trouvent répandues dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

(*c*) C'est dans ce premier étage que se trouve rassemblée cette superbe collection dont nous venons de parler, distribuée dans huit pieces de plain pied, dont la premiere contient les quadrupedes, la seconde & la troisiéme les oiseaux, la quatriéme la suite des oiseaux, les œufs & les nids, la cinquiéme les fossiles, la sixiéme les insectes, la septiéme les poissons & autres curiosités aquatiques, la huitiéme enfin les graines & les plantes à l'usage des arts & de la Médecine, le tout rangé avec beaucoup d'ordre, & communiqué au public avec une complaisance & une affabilité dignes du zelé Citoyen à qui appartient l'assemblage de tant de merveilles, dans le nombre desquelles nous remarquerons que les collections des quadrupedes, des oiseaux & des insectes sont les plus completes qu'il y ait en Europe.

On voit aussi dans les basse-cours de cette maison un endroit destiné à faire éclorre les poulets, suivant la méthode de Mr. de Réaumur. Ces curiosités sont aussi offertes au public qui désire en avoir quelque connoissance.

Maiſon de Mr. Dunoyer.

pour la demeure du ſçavant qui l'occupe. A la droite de ce ſallon étoit un grand cabinet qui préſentement ſert de ſalle de compagnie, cette piece eſt ſuivie d'un cabinet d'étude, au-deſſus duquel, au premier étage, eſt une ſeule chambre à coucher, toutes les autres pieces de cet étage étant deſtinées à la nom'.reuſe collection dont nous venons de parler. A la gauche du ſallon eſt une ſalle à manger, un office, une cuiſine, &c.

On a tiré parti de cette diſtribution généralement autant qu'il étoit poſſible de le faire dans un bâtiment ſimple, mais pour procurer un ſemi-double à l'avant-corps du milieu & trouver la place d'un eſcalier, qui eut été mieux ſitué à droite qu'à gauche, l'on a fait trop ſaillir cet avant-corps, eû égard à la longueur de la façade. N'auroit-on pas pû le réduire à moitié & ſe dédommager de cette ſuppreſſion en ayant affecté plus de ſaillie à l'avant-corps du côté du jardin qui ne marque pas aſſez? N'auroit-il pas été poſſible auſſi d'avoir donné plus de profondeur à cette maiſon entre les deux murs de face, ce qui auroit procuré une proportion plus agréable à toutes ſes pieces?

Elévation du côté de la cour. Planche II.

Cette façade eſt compoſée d'un rez-de-chauſſée & d'un Attique au-deſſus, à l'exception de l'avant-corps du milieu, qui dans ſa largeur renferme un étage régulier. Cet avant-corps, ainſi que nous venons de le remarquer, eſt arrondi par les angles, ce qui lui donne un air de peſanteur que des pans coupés auroient élégi, ayant ſenti depuis long-tems que les tours rondes, ainſi que les tours creuſes, réuſſiſſoient mal dans l'Architecture civile. Au reſte, cette partie du milieu qui domine ſur tout le reſte de la façade, donne à ce bâtiment un air piramidal que les plus grands maîtres ont affecté dans leurs édifices, & que nous avons remarqué avoir été obſervé par M. Boffrand dans les bâtimens qu'il a fait élever, & dont nous avons fait la deſcription dans le premier Volume.

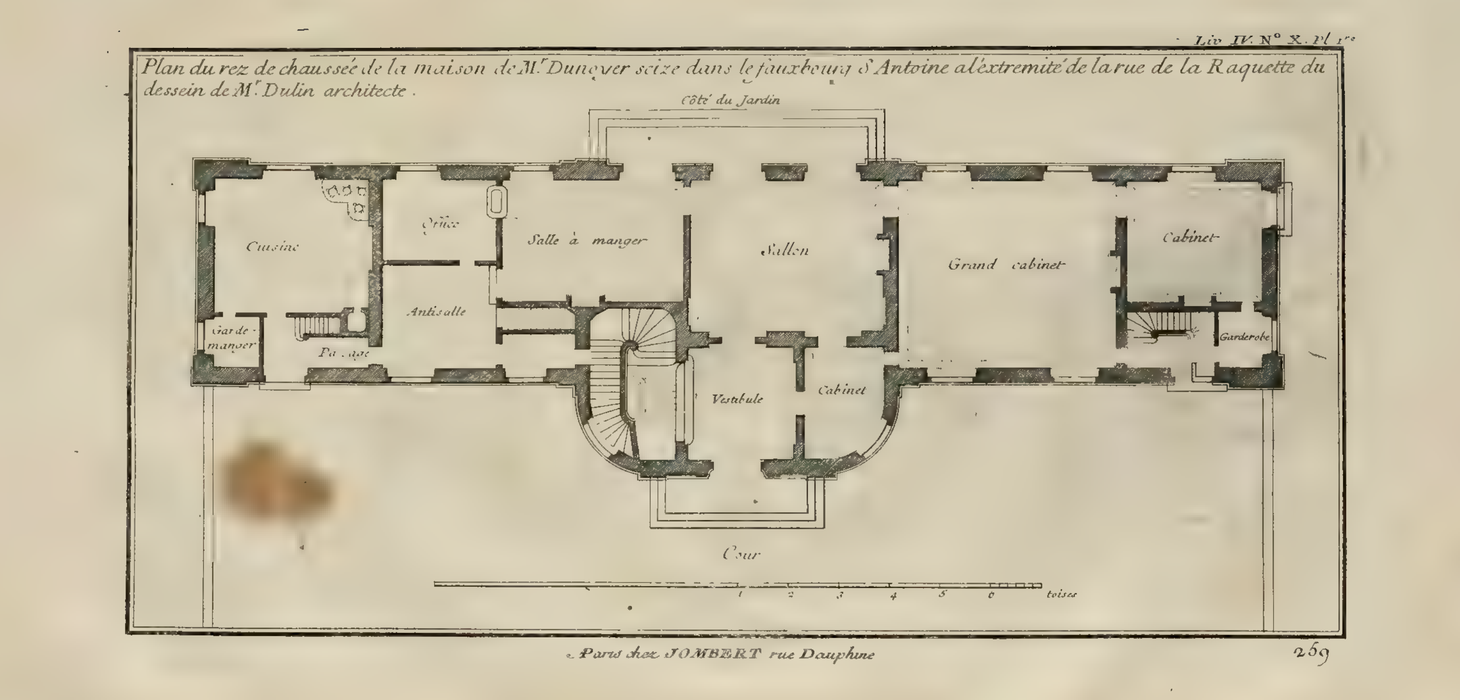
On peut dire en général que les trumeaux de cette façade ſont trop conſidérables, ce qui annonce auſſi un air de peſanteur qui s'accorde mal avec la légéreté des plinthes & des corniches de cette élévation, auſſi bien qu'avec le vuide des baluſtrades qui ſont élevées au-deſſus de ſes arriere-corps.

Façade du côté du jardin. Planche III.

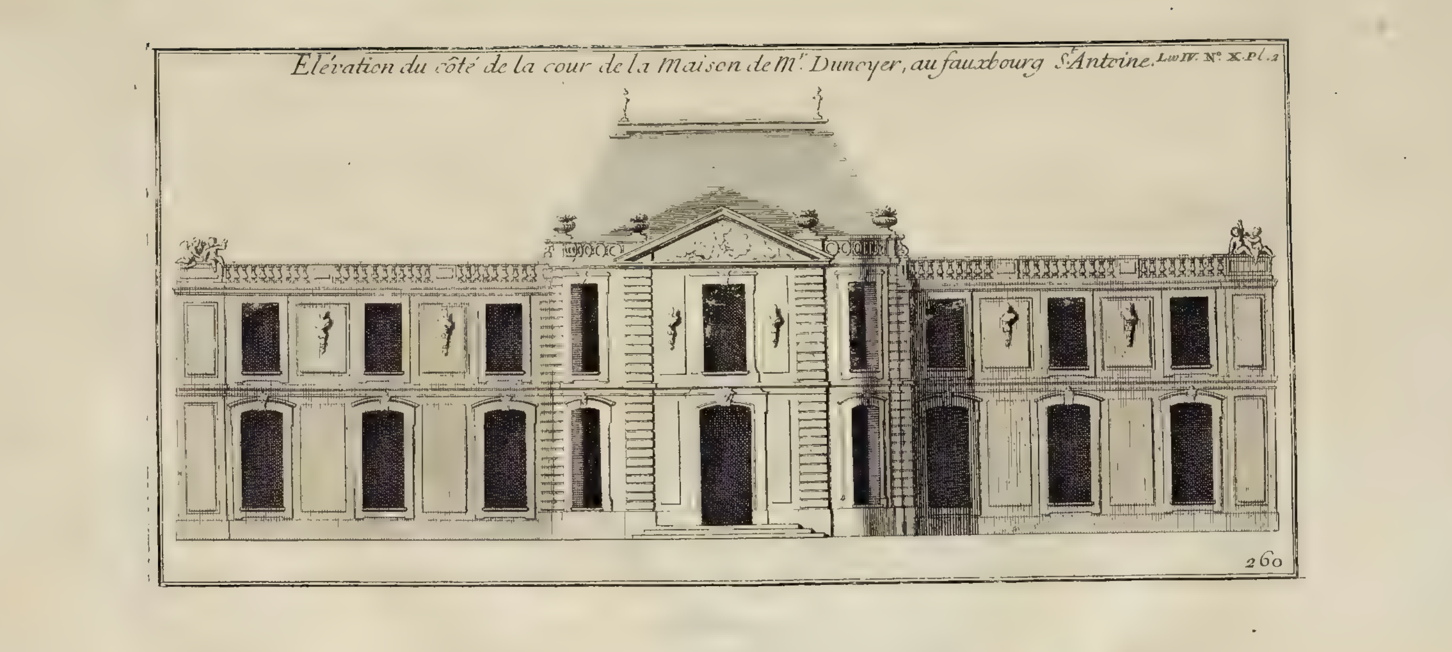
Cette façade a les mêmes dimenſions que la précédente, avec cette différence que l'avant-corps du milieu eſt parallele au mur de face des ailes; cet avant-corps eſt auſſi percé de trois ouvertures, mais comme il a moins de ſurface, les trumeaux ſont plus analogues à la baye des portes & des croiſées. Il eſt terminé par un fronton triangulaire au-deſſus duquel s'éleve un comble à la Françoiſe qui ſe remarque auſſi ſur la Planche précédente.

La baluſtrade des ailes n'eſt pas traitée avec plus de ſuccès que celle de l'élévation dont nous venons de parler, & l'on peut remarquer dans l'avant-corps de cette façade, Planche III, que les tables & les reſſauts affectés dans les trumeaux du rez-de-chauſſée ſont ſubdiviſées par de trop petites parties: légéreté qui n'appartient qu'à la menuiſerie, & qu'il faut éviter avec ſoin dans une façade, cette ſubdiviſion d'ailleurs ne ſervant qu'à rendre la largeur des trumeaux des ailes encore plus conſidérable. Les archivoltes continues & qui ſervent d'impoſtes aux piédroits de ces arcades ſont auſſi à rejetter; enfin il auroit été à ſouhaiter qu'au deſſus du plinthe de l'étage au rez-de-chauſſée on eut fait régner un ſocle ou une retraite qui en exprimant le fruit qu'on eſt ordinairement obligé de donner au mur de face, auroit ſervi d'appui continu aux croiſées du premier étage.

CHAP.



Paris chez JOMBERT rue Dauphine


Elévation du côté de la cour de la Maison de Mr. Duncyer, au fauxbourg S.t Antoine. Liv IV. N.o X. Pl. 2
260

Elevation du côté du jardin de la maison de M.r Dunoyer scize au fauxbourg S. Antoine du dessein de M.r Dulin.

1 2 3 4 5 6 7 8 toises

CHAPITRE XI.

Description de l'Arc de Triomphe érigé en l'honneur de Louis quatorze, à l'extrémité du Faubourg St. Antoine, avec un projet composé à cette occasion par Mr. le Brun.

ARC DE TRIOMPHE DU FAUBOURG St. ANTOINE.

LA Ville de Paris ayant reçu tant de bienfaits de Louis XIV, & des marques si éclatantes de sa bonté, elle voulut laisser à la postérité un monument de sa reconnoissance; pour cet effet elle se proposa de faire élever un Arc de Triomphe qui annonçât aux citoyens & aux étrangers le nombre & la rapidité des conquêtes de ce grand Prince. En conséquence elle chargea les plus habiles Artistes qui fussent alors à Paris de travailler en concours au dessein de ce monument, ensorte qu'il égalât en magnificence & qu'il surpassât en grandeur ceux qui nous sont restés de l'Antiquité. Celui que Charles Perrault (*a*) présenta à la Ville fut accepté, & la premiere pierre en fut posée le six Août 1670, mais il ne fut élevé en pierre que jusques à la hauteur des piédestaux des colonnes, & pour juger de l'effet de l'ouvrage entier, on acheva le reste de cet édifice en plâtre, & il fut généralement approuvé des connoisseurs, malgré les ennemis de Perrault; cependant Louis le Grand parut, dit-on, si peu sensible à la perfection de ce monument, que la Ville en discontinua la construction. Ce grand Prince étant mort, le Duc d'Orléans Régent du Royaume, y prit encore moins d'intérêt, de sorte qu'on se détermina en 1716 à raser cet édifice, & il n'en est resté que les fondemens qui, à ce que l'on assure, sont encore en entier sous la grande chaussée du thrône (*b*) qui conduit de la barriere St. Antoine au Château de Vincennes.

Arc de triomphe de Perraut.

Elévation d'une des faces de l'Arc de Louis XIV. Planche premiere.

Cet Arc, ouvrage digne du célébre Architecte qui a bâti le péristyle du Louvre, avoit 146 pieds de largeur, sans compter la saillie des colonnes des faces latérales, sur 150 pieds de hauteur, y compris l'amortissement. Par ces mesures il est aisé de voir que ce monument étoit beaucoup plus considérable que les deux Arcs antiques qui se voyent encore à Rome, sçavoir celui de Constantin (*c*) & celui de Septime Severe (*d*), le premier n'ayant que 74 pieds de large sur 65 de hauteur, & le second que 71 pieds six pouces sur 62 pieds neuf pouces.

Comme ce chef-d'œuvre de Perrault ne nous est connu que par la belle estampe que le célébre le Clerc (*e*) en a gravée, c'est ce qui nous a déterminé à en faire une copie

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet homme illustre, page 57 de ce Volume, note *a*.

(*b*) Cette chaussée est nommée ainsi à cause du magnifique Trône qu'on érigea le 26 Août 1660 à cet endroit, pour Louis XIV & pour la Reine Marie-Thérese d'Autriche, lorsqu'ils firent leur entrée à Paris.

(*c*) Cet Arc fut fait pour le triomphe de Constantin après la victoire qu'il remporta à *Ponte-Mole*, ayant défait le Tiran Maxence, ainsi qu'il se lit dans les inscriptions gravées sur les deux côtés de l'Attique, où l'on ne voit plus que le renfoncement des caracteres qui étoient de bronze, & qui ont été arrachés par les Barbares, ainsi que les autres ornemens de même matiere qui y étoient.

(*d*) Cet Arc fut bâti pour le triomphe que le Sénat décerna à l'Empereur *Septime Severe* & à *Bassian* son fils, (appellé depuis *Caracalla*) qu'il avoit associé à l'Empire. Cet Arc est actuellement enterré jusques au-dessus de la base des colonnes; celui de Constantin ne l'est que jusques au-dessus des bases des piédestaux.

Voyez ce que Desgodets rapporte de ces Arcs de Triomphe dans ses édifices antiques, page 193 & 225.

(*e*) *Sebastien Le Clerc* nâquit à Metz le 26 Septembre 1637; il étoit originaire de Lorraine & étoit fils de Laurent Le Clerc, Orfévre de réputation. L'homme illustre dont nous parlons a été regardé comme le plus habile Dessinateur & Graveur qui fut alors, de maniere que ses œuvres, au nombre de quatre mille Planches, sont recherchées avec empressement des connoisseurs. Nous n'entrerons dans aucun détail à cet égard, la haute capacité de ce génie rare & excellent étant connue de tous les Artistes: nous recommanderons seulement à nos jeunes Architectes l'examen de ses productions, tous ses ouvrages étant enrichis de fonds d'Architecture d'une com-

Arc de triomphe de Perraut.

pour donner à connoître ce qu'ont pû les beaux arts sous le regne & par la protection de Louis le Grand. Nous allons aussi en faire la description & nous remarquerons que son ordonnance est composée d'un Ordre de colonnes Corinthiennes groupées deux à deux, lesquelles ont de proportion vingt-un modules de hauteur, ainsi que Perrault en a usé au péristyle du Louvre, que nous décrirons dans le quatriéme Volume. Il a sans doute donné ce module de plus à cet Ordre, par la raison que son chapiteau, ainsi que le Composite, ayant deux modules un tiers, cette hauteur raccourcit considérablement le fust de la colonne, ce qui n'arrive pas dans les Ordres qui précédent ceux dont nous parlons, les chapiteaux Toscan, Dorique & Ionique n'ayant qu'un module environ de hauteur. D'ailleurs la richesse répandue dans ce monument semble être autorisée par cet air d'élégance donné ici à l'Ordre Corinthien, quoique nous ayons déja reconnu que sa proportion naturelle de dix diamétres annonçoit visiblement un genre délicat dans l'Architecture, ainsi que nous le détaillerons plus particulierement dans le huitiéme Volume, au Chapitre des cinq Ordres. Dans cette Planche l'entablement a de hauteur le quart de la colonne, & les piédestaux le tiers, suivant le sentiment de Vignole; le grand entrecolonnement a environ huit diamétres de largeur & est occupé par une grande arcade de vingt-cinq pieds de large, dont les piédroits, de deux modules un quart, sont subdivisés par les aletes d'une niche quarrée qui donne à cette porte une forme générale qui devroit être imitée dans tous les édifices graves & réguliers & dont néanmoins jusques ici nous n'avons rencontré qu'un véritablement bel exemple en parlant de l'Eglise du Val-de-Grace, page 71 de ce Volume. La hauteur de l'arcade est à sa largeur comme deux est à un, ainsi que le prescrit Vignole, qu'il semble que notre Auteur a suivi assez généralement, ayant cela de commun avec tous nos Architectes François qui méritent quelque estime. Cependant il faut observer que comme les colonnes dans cet Arc de Triomphe sont plus élevées d'un module que l'Ordre ne le requiert, il auroit paru convenable que la porte fut aussi augmentée en hauteur; les portes en général devant se ressentir dans leur proportion du plus ou du moins d'élégance des Ordres Grecs & Romains. (*Voyez ce que nous avons dit sur la différente proportion des portes*, premier Volume, page 109.) Les portes collatérales, qui n'ont de largeur que quinze pieds, ont la même proportion que celle du milieu, & sont aussi enfermées dans des niches quarrées couronnées par des tables saillantes & rentrantes qui sont placées au-dessus, & dans lesquelles étoient des bas-reliefs que l'on dit avoir été exécutés en modeles, ainsi que tous les ornemens qui se remarquent sur cette Planche, avec un soin, & une beauté de travail dignes de la haute capacité des célébres Sculpteurs de la fin du dernier siécle.

Entre chaque groupe de colonnes sont suspendus des médaillons attachés au nud du mur avec des rubans de sculpture en bas-relief; ces médaillons sont ovales & renferment des sujets qui représentent les principales actions, les victoires & les conquêtes de Loius XIV.

Les Connoisseurs prévenus pour l'Architecture antique ont blâmé les colonnes groupées qui se voyent ici, ne trouvant, disent-ils, de vraie beauté que dans la

position & d'un goût admirable; aussi avons-nous de lui un *Traité d'Architecture* dont les profils, entr'autres choses, ne sçauroient trop être estimés; d'ailleurs ce Livre est rempli d'une infinité de figures & d'ornemens à l'usage de l'Architecture, dont les formes, le caractere & l'expression sont seuls capables de donner du goût & de faire appliquer avec discernement l'usage de la Sculpture dans les bâtimens.

En 1668 M. le Clerc donna un Livre de Géométrie pratique, & en 1690 il en publia un autre plus étendu; ces ouvrages sont fort estimés ainsi que toutes les compositions de ce grand homme. Voyez la vie de M. le Clerc, insérée dans la derniere Edition de sa Géométrie théorique & pratique, réimprimée en 1744. Le célébre Mr. Cochin qui l'a si bien remplacé par l'étendue de son génie & la fertilité de ses productions, a orné cette Edition de vignettes, de culs de lampe, & de quantité de sujets pittoresques qui la font rechercher avec empressement. Mr. le Clerc mourut le 25 Octobre 1714 dans l'Hôtel des Gobelins, où Mr. Colbert, protecteur des beaux arts, voulant fixer cet habile Artiste à Paris, lui avoit fait donner un logement en 1682 avec une pension de 1800 liv. pour l'attacher au service de Sa Majesté.

Arc de triomphe de Perrault

diſtribution des colonnes écartées les unes des autres, ſelon le ſentiment des Anciens, & relativement aux exemples des Arcs de Conſtantin & de Severe que nous avons déja cités. Cependant ſoit *accoutumance* (pour me ſervir du terme du traducteur de Vitruve) habitude ou préjugé, je crois qu'il eſt aiſé de convenir que lorſqu'on veut faire retourner les entablemens ſur les colonnes, pour de-là les continuer ſur le nud des murs, ces entablemens à reſſaut font un meilleur effet ſur deux colonnes que ſur une ſeule, devenant trop ſveltes ſur cette derniere ainſi qu'on peut le remarquer dans *Deſgodets*, aux deux Arcs antiques dont nous venons de parler. Au reſte cette opinion eſt un ſiſtême que je n'ai pas deſſein de diſcuter, étant perſuadé qu'il n'y a que le tems qui puiſſe mettre nos Architectes d'accord à cet égard; il paroît auſſi que pluſieurs Artiſtes ont deſiré, au lieu des eſclaves & des trophées placés ſur chaque groupe de colonnes, que Perrault eut préferé des ſtatues, ainſi qu'il s'en voit à l'Arc de Conſtantin: avec cette différence que dans cet édifice antique ces ſtatues ſont ſeules, parce que, comme nous l'avons déja dit, les colonnes ne ſont ni groupées ni accouplées, les Anciens n'ayant point connu cet uſage.

Quelques Critiques ont encore prétendu qu'il auroit mieux valu, ou que ces colonnes fuſſent ſeule à ſeule, ou au moins qu'on les eut accouplées, premierement parce que les piédroits d'une ouverture de porte à l'autre, qui ici ſont égaux à la largeur de la principale Arcade, deviennent non-ſeulement trop péſans mais procurent à tout ce monument une longueur totale trop étendue pour ſa hauteur, & ils ajoutent que cette proportion eſt contraire à l'élégance de l'Ordre qui préſide dans cette ordonnance. Cette obſervation n'eſt pas ſans fondement, car il eſt certain que les maſſes d'un édifice doivent répondre à la dimenſion des parties: mais d'un autre côté l'on peut dire à l'avantage de Perraut que les détails renfermés dans ces eſpaces ſont diſtribués avec tant d'art, de prudence & de gout, que cette prétendue irrégularité ſemble être effacée par l'accord général qu'on remarque dans tout ce monument.

Sur l'entablement Corinthien regne un ſocle de toute la hauteur de la corniche, & c'eſt ſur ce ſocle, qui retourne ſur le devant des colonnes, que ſont poſés les eſclaves & les trophées dont nous avons déja parlé. A plomb du nud du mur s'éleve une eſpece d'Attique dont la hauteur totale, y compris celle du ſocle dont nous venons de faire mention, égale la moitié de l'élevation des colonnes. Cet Attique ainſi reculé laiſſe une place convenable pour la ſaillie des groupes, comme on peut le remarquer à la droite & à la gauche de cette façade, où ſont exprimés les retours des colonnes. Ces retours, à ce que j'en ai pu apprendre, avoient vingt ou vingt-un pieds de profondeur, à l'imitation des Arcs de Conſtantin & de Severe. Dans cet Attique, au-deſſus du grand entrecolonnement, devoit être une inſcription placée dans une table rentrante, & dans de pareilles tables, au-deſſus des portes collatérales, étoient des bas reliefs qui déſignoient les principales Batailles gagnées par Louis XIV, ſur ſes ennemis, ainſi que François Blondel en a placés aux portes ſaint Antoine & ſaint Bernard lors de leur reſtauration, & dans la décoration de la porte ſaint Denis qu'il a fait bâtir ſur ſes deſſeins, & dont nous avons parlé en note au bas de la page 93 de ce Volume. (*f*)

Sur cet Attique, dans toute la largeur du principal avant-corps, s'éleve un grand

(*f*) J'avertis ici que j'ai dit dans la note qui eſt au bas de la page 93 que M. l'Abbé Lambert avoit affecté de ne point parler dans ſes hommes illuſtres de François Blondel, mais je me ſuis trompé, ayant cherché ce célébre Artiſte dans le rang des Architectes, Tome III, au lieu que cet Auteur l'a placé au rang des Mathématiciens, Tome II, Livre V, page 59, ce dont je ne me ſuis apperçu que depuis l'impreſſion. Comme François Blondel étoit auſſi grand Mathématicien qu'excellent Architecte, c'eſt ſans doute ce qui a déterminé M. l'Abbé Lambert à le placer ainſi; cependant l'Architecture qui a reçu de ce ſçavant des ſecours infinis dans les doctes leçons qu'il en a données long-tems à l'Académie Royale d'Architecture, comme Profeſſeur, & qui ont été imprimées pour la premiere fois en 1675, lui eut dû naturellement mériter la premiere place parmi les Architectes, dont M. l'Abbé Lambert a écrit l'hiſtoire dans ſon troiſiéme Volume.

amortiſſement dans le congé duquel ſont placées en bas-relief les armes de Sa Majeſté avec leurs ſupports. Sur ce congé ſe voit un piédeſtal accompagné de deux lions, ſymboles de la valeur; ce piédeſtal ſoutient la ſtatue équeſtre de Louis XIV. Une figure pédeſtre eut peut-être été préférable, malgré l'uſage reçu de placer les figures équeſtres ſur des piédeſtaux dans nos places publiques, à l'exception de celle des Victoires où l'on a mis une ſtatue pédeſtre dont nous parlerons en ſon lieu en faiſant la deſcription de cette place.

Projet d'un Arc de Triomphe dans le goût de celui du Faubourg S. Antoine.
Planche II.

Arc de triomphe de le Brun.

Nous avons dit que lorſque la Ville voulut faire ériger l'Arc de triomphe du Faubourg S. Antoine, elle avoit ouvert un concours à tous les plus habiles Artiſtes du dernier ſiecle. Le deſſein que nous donnons ici, Planche II, le ſeul qui nous ſoit parvenu, eſt un de ceux qui fut fait en concurrence avec Perrault, & que propoſa Charles le Brun, premier Peintre du Roi.

Cet Arc de triomphe eſt composé d'une grande arcade & de deux collatérales, & eſt orné de colonnes groupées deux à deux, comme dans la Planche précédente, mais qui ſont d'Ordre Compoſite, deſtiné plus volontiers à ces ſortes de monumens que le Corinthien, étant plus mâle & plus ſuſceptible dans ſes ornemens d'attributs, d'allégories, de ſymboles, &c. Les colonnes de cet Ordre Compoſite ont auſſi, comme celui de Perrault, vingt-un modules de hauteur, les piédeſtaux le tiers, & l'entablement le quart. Il eſt aiſé de juger par ce projet, comparé avec l'Arc de Louis XIV, que nous venons de décrire, combien la porte du milieu & les collatérales de ce dernier ſont ſupérieures à celles de le Brun, par les niches quarrées que nous y avons remarqué, auſſi bien que par les ornemens & les ſtatues qui dans cette Planche II ſont diſtribués avec bien moins de choix, & dont la ſculpture en général laiſſe bien moins de repos à l'Architecture que dans la Planche premiere. L'Attique qui regne au-deſſus de l'entablement Compoſite eſt auſſi, comme dans la Planche précédente, égal à la moitié de la hauteur des colonnes, de maniere que l'on peut dire à la gloire de le Brun qui ne faiſoit pas ſon capital de l'Architecture, que néanmoins il s'eſt rencontré avec Perrault dans les dimenſions totales & particulieres de ce monument, les maſſes de ſon Arc étant, à peu de choſes près, les mêmes, auſſi bien que la compoſition en général. La différence ne conſiſte que dans quelques parties, où notre célébre Architecte a fait voir le même génie que le Brun, mais en même tems plus de correction, d'entente & de pureté, étant plus naturellement verſé dans la théorie de ſon art, dont il avoit fait une étude particuliere avec tant de ſuccès que ſans faire tort a aucun des Architectes de ſon tems, les monumens qu'il nous a laiſſés pour exemple ſont ſeuls ſuffiſans pour illuſtrer la Nation Françoiſe dans cette partie des beaux Arts.

Au-deſſus de cet Attique s'éleve un piédeſtal dans le ſtilobate duquel devoit être une inſcription. Ce piédeſtal eſt amorti par deux gradins qui ſervent de ſoutien à un deuxieme piédeſtal ſur lequel eſt placé une ſtatue équeſtre. Nous laiſſerons au Lecteur à décider lequel a le mieux rencontré de le Brun ou de Perrault dans la maniere dont ils ont couronné leur monument.

CHAP.



Elevation Géometrale de l'Arc de Triomphe erigé l'an 1670 en l'hon

Sur les desseins

20 20 180 toi.

eur de Louis le Grand à l'extrêmité du Fauxbourg S.t Antoine
laude Perrault.

Arc de triomphe a la gloire de Louis le grand du

Echell

5 10

ein de Charles le Brun premier peintre du Roi



CHAPITRE XII.

Description de la Maison de Mr. Jules Hardouin Mansard, rue des Tournelles, près la Porte St. Antoine, & projet d'une Maison à bâtir par le même Architecte.

CETTE Maison fut bâtie, pour & sur les desseins de Jules Hardouin Mansard (*a*) qui n'étoit que premier Architecte du Roi lorsqu'il la fit élever. Elle appartient aujourd'hui à Messire Jacques Hardouin Mansard, fils de Jules Hardouin dont nous venons de parler; & est occupée actuellement par M. le Marquis de Janson Marechal des Camps & Armées du Roi, & par M. de Vabois, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté. Maison de M Mansard

Plan au rez de chaussée. Planche I.

Cette maison, quoique peu spacieuse, ne laisse pas néanmoins que de contenir un logement assez considérable : les cuisines sont souterraines, on y communique par dessous le grand escalier & leur descente est à l'endroit marqué A. La cour est fort petite, mais comme le mur mitoyen B est peu élevé, elle procure cependant une lumiere suffisante aux pieces du rez-de-chaussée situées dans le principal corps de logis de ce côté.

Le corps de bâtiment sur la rue contient un passage principal C, une écurie de quatre chevaux, une cuisine particuliere, un logement pour le Portier, & un passage de dégagement marqué D, qui aujourd'hui sert de remise, la porte E étant condamnée, & la croisée F ouverte jusques sur le sol. Pour multiplier les écuries l'on en a pratiqué une dans la cour vers l'endroit G qui est devenue nécessaire, le principal corps de logis sur le jardin étant occupé par les deux Locataires dont nous avons parlé, & celui du côté de la rue étant loué à divers Particuliers qui montent aux différens étages de ce côté par l'escalier H.

Le rez-de-chaussée du corps de logis du fond est composé d'un vestibule assez orné & qui découvre l'escalier qui est à sa droite : ce vestibule donne une entrée dans une grande salle aujourd'hui divisée en deux parties, cette salle conduit au jardin qui s'étend jusqu'au mur des Boulevards & qui se ressent encore, malgré son peu d'entretien, d'avoir été dans son origine ordonné par un homme de l'art. Cette salle, nommée ici sallon, communique à un grand cabinet servant à présent de chambre à coucher & donnant entrée à une piece devenue le cabinet de cet appartement. Tous les plafonds des piéces de ce rez-de-chaussée ainsi que ceux du premier étage (dont nous ne donnons point ici les plans, la distribution étant

(*a*) Jules Hardouin Mansard, né à Paris l'an 1645, étoit fils de Jules Hardouin, premier Peintre du Cabinet du Roi, & est mort le 14 Mai 1708, Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Comte de Sagonne, Baron de Jouy, Seigneur de Neuilli, d'Angy-sur-Bois, &c, Surintendant & Ordonnateur des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures de France. On peut dire de cet illustre Architecte qu'en devenant l'héritier de François Mansard, son oncle du côté maternel, il marcha sur les traces de ce grand homme. Son premier ouvrage considérable fut le Château de Clagny, qu'il commença à bâtir à l'âge de 22 ans, par ordre de S. M., & qu'on peut avouer être un des chef-d'œuvres de notre Architecture Françoise, ainsi que nous le décrirons en son lieu, Tome V. Au reste nous n'entreprendrons pas de parler de tous les ouvrages érigés sur les desseins & sous la conduite de cet Architecte. La Place de Vendôme, celle des Victoires, les bâtimens de Versailles, de Trianon & de la Ménagerie, les Jardins & le Château de Marly, ainsi que plusieurs autres grands édifices de ce célébre Artiste, & qui sont partie de ce Recueil, démontreront beaucoup mieux la capacité de Jules Hardouin Mansard que ce que nous en pourrions rapporter dans cette note, joint à ce que nous en avons déja dit dans celle que nous avons donné sur ce célébre Architecte, premier Volume, page 192, note *c*, qui est moins étendue à la vérité que celle-ci, n'ayant appris que depuis l'impression quelques particularités essentielles à la mémoire de cet homme illustre. Il est mort à Marly, comme nous l'avons déja observé, en 1708, & a été enterré à St. Paul où l'on voit contre un pilier situé dans le bas-côté, à droite, près de la Chapelle de la Communion, un monument de marbre sculpté par Coysevox & érigé à la gloire de cet Architecte.

Maiſon de M Manſard.

la même) ſont peints par de la Foſſe, Mignard & le Brun, & ſont ornés de corniches & de parties de lambris, qui ſe reſſentent du goût de Manſard & des habiles Artiſtes de ſon tems qui s'étoient fait un plaiſir, à l'envi les uns des autres, d'embellir l'intérieur de la maiſon d'un homme dont ils connoiſſoient le mérite & la capacité. On voit auſſi dans ce rez-de-chauſſée, à l'endroit marqué I, un fort beau tableau de le Brun repreſentant Priam qui redemande le corps de ſon fils à Achille, & à l'endroit K un tableau allégorique ſur les arts, qui eſt un chef-d'œuvre de Mignard.

L'eſcalier L, qui a ſon entrée ſous les remiſes, ſert à monter aux entreſoles & aux appartemens diſtribués en aile au-deſſus de ces mêmes remiſes ſituées à gauche de la cour.

Elévation du côté de la cour. Planche II.

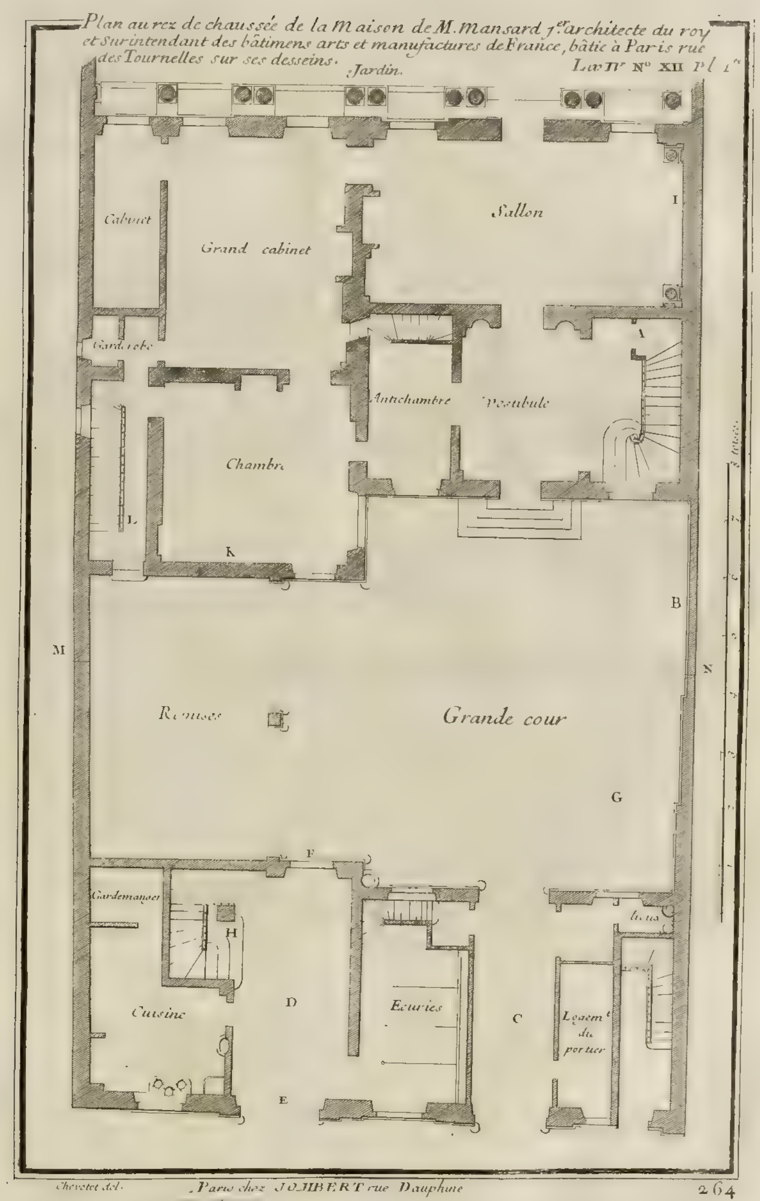
Cette élévation préſente la face du principal corps de logis du côté de la cour, avec la coupe du Bâtiment en aile, priſe dans le plan ſur la ligne MN. La ſimplicité de cette façade & la grandeur de ſon échelle nous diſpenſeront d'entrer dans aucun détail à cet égard; nous remarquerons ſeulement que les corps de réfend ont trop peu de largeur, & que la porte du rez-de-chauſſée, qui a trop de hauteur par rapport à ſa largeur, auroit dû avoir plus d'ouverture ; ce qui auroit procuré plus de lumiere au veſtibule qui devient un peu ſombre, & qui par cette raiſon avoit beſoin d'être commun avec l'eſcalier, tel qu'il ſe remarque dans le plan, parce qu'alors la croiſée de ce dernier concourt à rendre ce veſtibule plus clair.

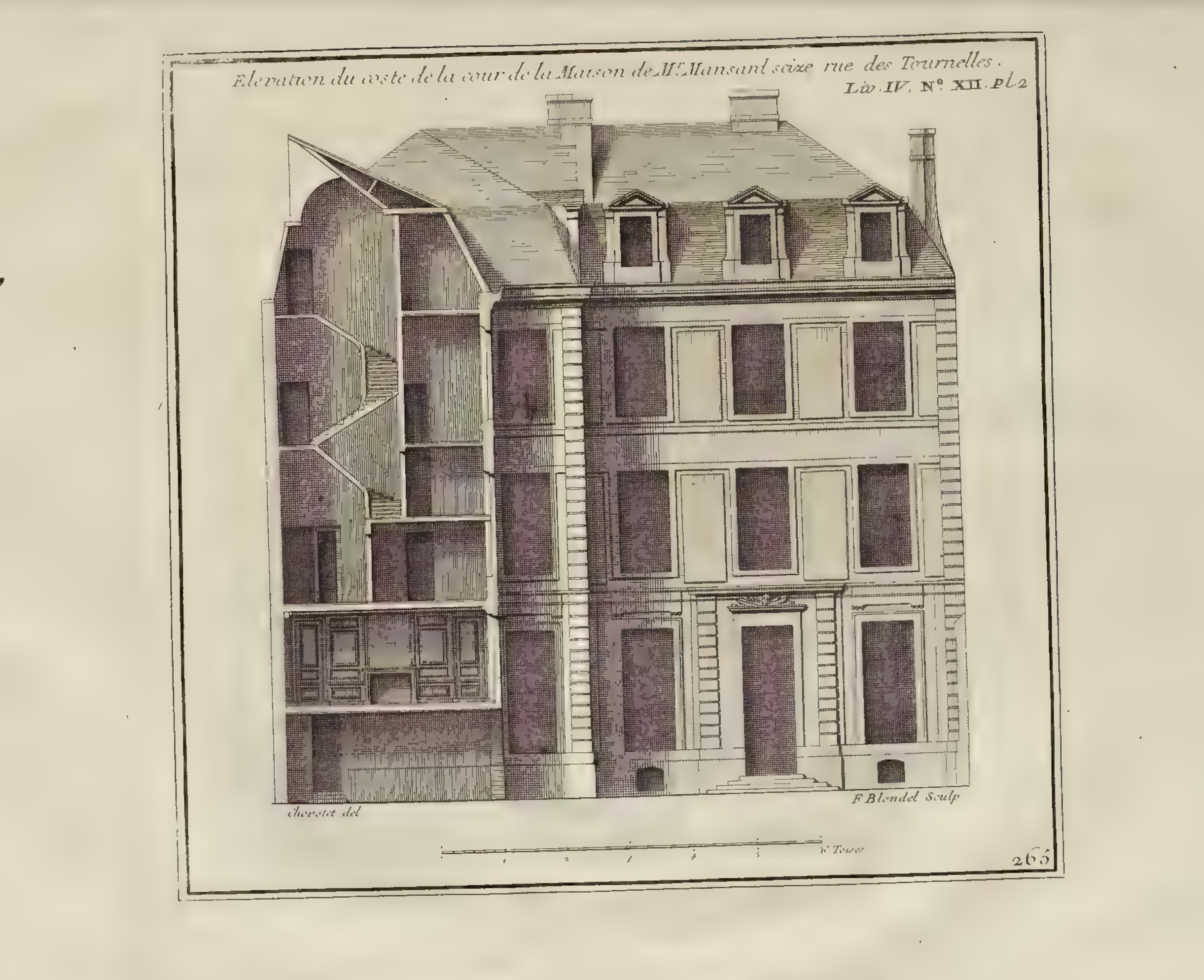
Elévation du côté du Jardin. Planche III.

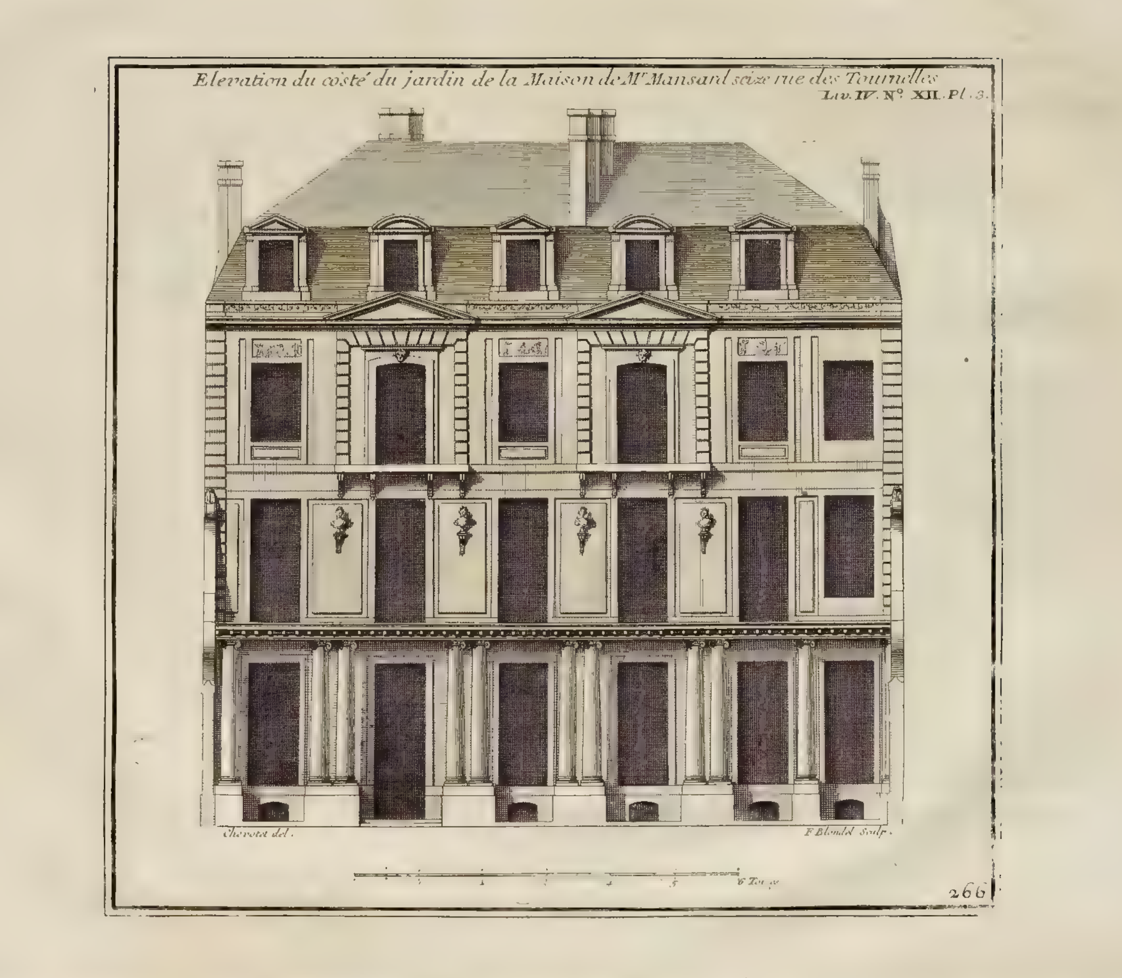
Cete façade eſt beaucoup plus ornée que la précédente; mais l'ordonnance irréguliere de ſes trumeaux & de ſes croiſées, donne à connoître que la commodité de la diſtribution a parue préférable ici à la décoration extérieure. Il eſt à remarquer que cette irrégularité eſt ici d'autant plus ſenſible, que la colonnade placée au rez-de-chauſſée, ne ſert qu'à rendre cette difformité plus frappante, les colonnes étant non-ſeulement inégalement eſpacées, mais leur diſtribution & leur accouplement étant irréguliers ; ce qui me porte à croire que ces colonnes ont été ajoutées après coup depuis Manſard, ayant reconnu dans l'examen que j'en ai fait, qu'elles étoient mal fuſelées, les chapiteaux d'une médiocre exécution & les baſes même profilées avec négligence, ainſi que la corniche architravée qui couronne cette colonnade, dans l'aſpect de laquelle on ne peut reconnoître le goût de Manſard; ſans doute que la commodité d'un balcon continu au premier étage, qui procure la vûe des boulevards, aura prévalue ſur la régularité qu'on auroit dû obſerver dans l'ordonnance de ce rez-de-chauſſée.

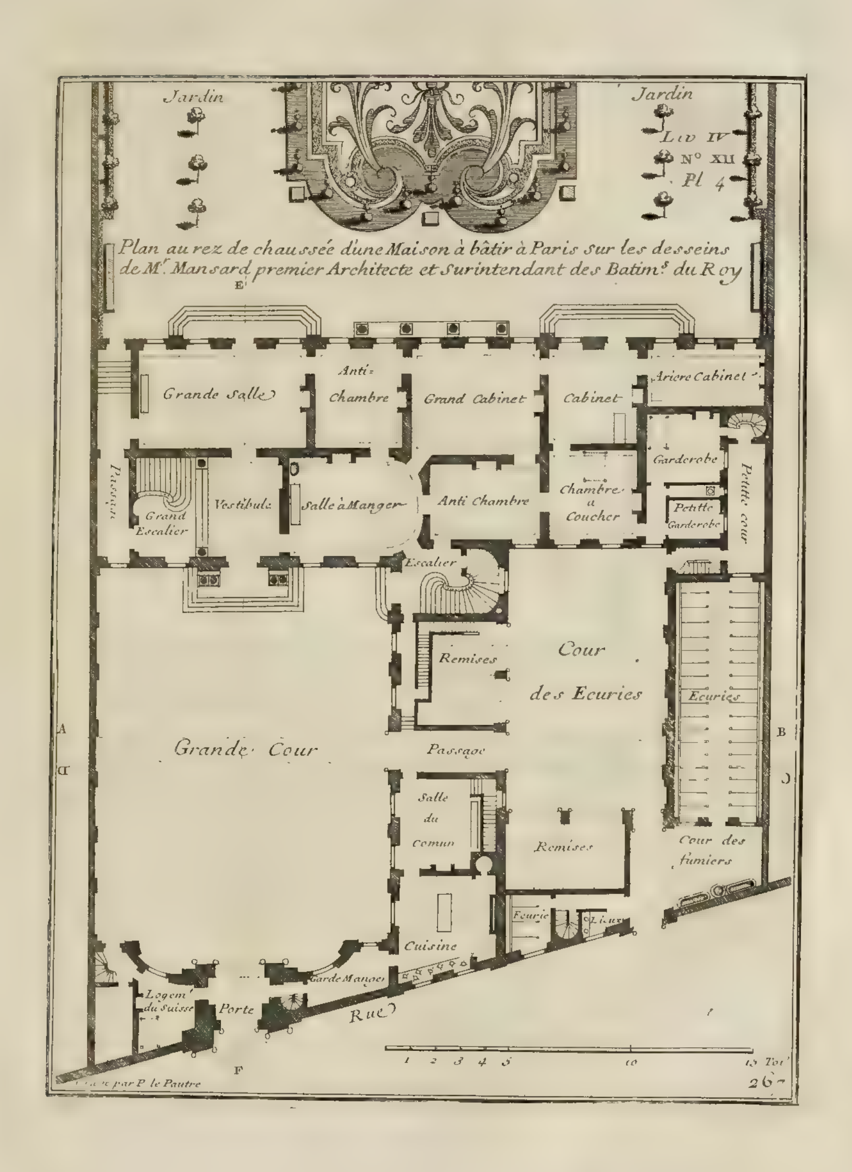
Le même déſir de jouir de la vûe dont nous venons de faire mention, a déterminé à placer des balcons en ſaillie aux deux principales croiſées du ſecond étage, de maniere que non-ſeulement elles ont une forme & une proportion différente des autres, mais qu'elles ſont accompagnées d'avant-corps ornés de refends & ſurmontés de frontons qui produiſent des parties ſéparées, & qui ne paroiſſant ſoutenus que par des conſoles, ne préſentent pas une ordonnance dont on doive conſeiller l'imitation.

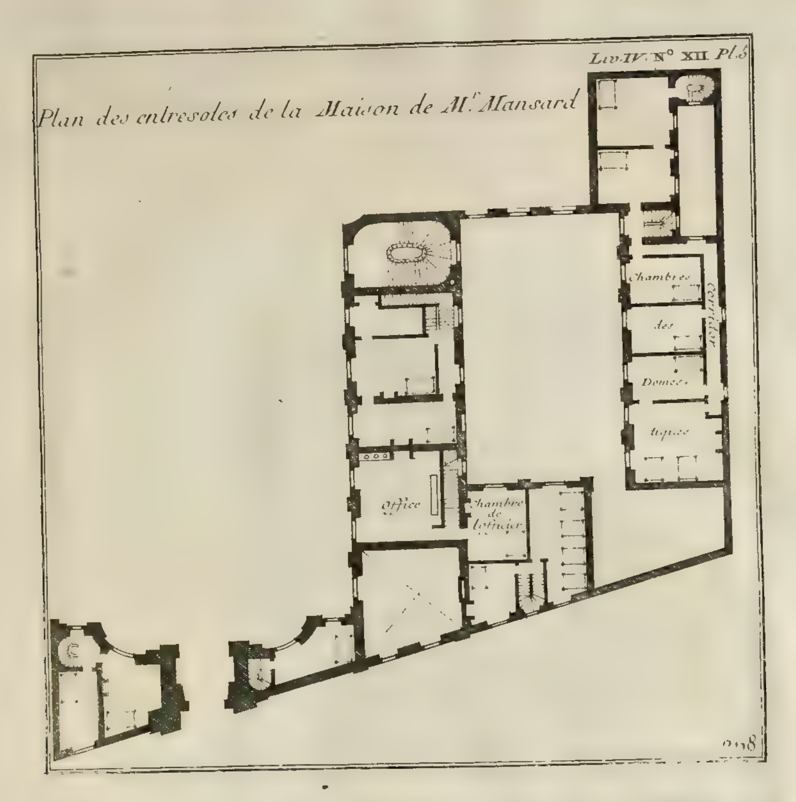
Sans doute que Manſard régardoit cet édifice, comme une maiſon particuliere qu'il avoit fait bâtir pour ſon uſage, & que ſenſible d'ailleurs au coup d'œil des boulevards, qui, dans leur nouveauté, devenoient un ſpectacle intéreſſant, il a crû pouvoir paſſer par-deſſus les obſervations que nous venons de faire; auſſi ne les ai-je rapportées ici que parce que je me ſuis engagé à expoſer mon ſentiment ſur tous les bâtimens qui compoſent ce recueil.


Plan au rez de chaussée de la Maison de M. Mansard 1.er architecte du roy et Surintendant des bâtimens arts et manufactures de France, bâtie à Paris rue des Tournelles sur ses desseins.
Liv. IV. N° XII Pl. 1.re
Jardin.
Sallon
Cabinet
Grand cabinet
Garderobe
Antichambre
Vestibule
Chambre
Remises
Grande cour
Gardemanger
Cuisine
Ecuries
Logem.t du portier
Chevotet del.
Paris chez JOMBERT rue Dauphine


Elevation du coste de la cour de la Maison de Mr. Mansart scize rue des Tournelles.
Liv. IV. No. XII. pl. 2
Chevotet del
F Blondel Sculp
1 2 3 4 5
6 Toises
265


Elevation du costé du jardin de la Maison de Mr. Mansard seize rue des Tournelles
Liv. IV. No. XII. Pl. 3.
Chevotet del.
F Blondel Sculp.
6 Toises
266


Jardin
Jardin
Liv IV
N° XII
Pl 4
Plan au rez de chaussée d'une Maison à bâtir à Paris sur les desseins de Mr. Mansard premier Architecte et Surintendant des Batim.s du Roy
Grande Salle
Anti-Chambre
Grand Cabinet
Cabinet
Ariere Cabinet
Garderobe
Petitte cour
Passage
Grand Escalier
Vestibule
Salle à Manger
Anti Chambre
Chambre a Coucher
Petitte Garderobe
Escalier
Remises
Cour des Ecuries
Ecuries
Grande Cour
Passage
Salle du Comun
Remises
Cour des fumiers
Ecurie
Cuisine
Garde Manger
Logem.t du Suisse
Porte
Rue
1 2 3 4 5 10 15 Toi.
par P. le Pautre
26



Plan du Grand étage d'une Maison à bâtir a Paris sur les desseins de M.r Mansard.

Liv. N° XII Pl. 6.



Elévation de la façade du grand corps de logis du côté des cours, et coupes des aîles en retour d'une Maison à bâtir à Paris sur les desseins de M.r Mansard Premier Architecte et Surintendant des Bâtimens du Roy

1 2 3 4 5 10 15 20

Gravé par P. le Pautre

Coupe et Elévation de la ditte Maison du côté de la Cour opposé au grand corps de logis

Elévation de la façade du côté de la rue d'une Maison à bâtir sur les desseins de Mr. Mansard.

1 2 3 4 5 10 15 20 Toises

Gravé par P. le Pautre

Coupe et Elévation d'une Maison à bâtir sur les desseins de M.r Mansard

Coupe du grand corps de logis

Elévation de l'aile en retour

Porte d'entrée

1 2 3 4 5 10 15 20 Toises

Gravé par P. le Pautre

Elévation de la façade du côté du jardin d'une Maison à bâtir sur les desseins de M.r Mansard Premier Architecte et Surintendant des Bâtimens du Roy

Liv.IV N° XII. Pl. 10.

gravé par P. le Pautre.

Projet d'une maiſon à bâtir ſur les deſſeins de Jules Hardouin Manſard.

Nous comprenons dans ce Chapitre un bâtiment de près de vingt-huit toiſes de face, dont Manſard avoit donné les projets; mais comme en général nous nous ſommes propoſés dans cet ouvrage de ne parler que des édifices qui ſont exécutés, nous obſerverons ſeulement que ce bâtiment que nous donnons en ſept Planches, eſt d'une diſtribution & d'une décoration bien ſupérieure à celui dont nous venons de parler. La Planche IV donne le plan du rez-de-chauſſée: ceux des entreſoles & du premier étage ſe trouvent ſur les Planches V & VI. La Planche VII offre l'élévation du côté de la Cour, priſe dans le plan du rez-de-chauſſée ſur la ligne AB. La Planche VIII préſente l'élévation du côté de la rue, Figure 1, & celle du côté de la cour oppoſée au grand corps de logis, Figure 2, priſe dans le plan ſur la ligne CD. La Planche IX donne la coupe ſur la longueur du bâtiment, priſe dans le plan ſur la ligne EF, & l'on voit ſur la Planche X, la façade du côté du Jardin. Maiſon de M. Manſard.

CHAPITRE XIII.

Deſcription de la Place Royale, Quartier St. Antoine.

NOUS avons remarqué dans le premier Volume, page 182, & dans celui-ci note *a*, page 134, que Charles IX avoit ordonné la démolition du Palais des Tournelles; mais il fut procédé avec tant de lenteur à l'éxécution de cet ordre, qu'il y avoit encore une grande partie de ces bâtimens ſur pied, lorſque Henri IV parvint à la couronne; de ſorte que ce Prince, comme nous l'avons dit, ayant réſolu d'établir en France une Manufacture d'étoffes de ſoye, d'or & d'argent, en logea les chefs & leurs ouvriers dans ces bâtimens. Par la ſuite les Directeurs ne ſe trouvant pas aſſez commodément logés, ils firent élever un grand pavillon faiſant face à une grande place, qui faiſoit partie du parc & des jardins de l'Hôtel des Tournelles. La ſituation & l'aſpect de ce pavillon, firent naître au Roi l'idée de faire en ce lieu une Place publique qui ſeroit nommée la *Place Royale*; il voulut qu'elle eût ſoixante-douze toiſes en quarré, & ordonna des fonds néceſſaires pour élever un de ſes côtés, qu'il fit vendre enſuite à des Particuliers. Après cela il donna les places des trois autres côtés, aux conditions, de la part des Propriétaires, d'ériger les faces du côté de la Place, d'une Architecture conforme à celle élevée par ſes Ordres, ce qui fut exécuté avec aſſez de ſimétrie. Tous ces bâtimens forment autant de pavillons, au-deſſous de trois deſquels eſt l'entrée des rues Royale, des Minimes, & du Pas de la Mule, qui conduiſent à cette Place, non compriſe celle de l'écharpe, qui eſt à découvert & qui interrompt la fermeture des bâtimens continus de cette Place. Place Royale.

Entre tous ces corps de logis ſe remarquent deux pavillons beaucoup plus élevés que les autres, l'un dont le rez-de-chauſſée ſert de paſſage pour la rue Royale, & qui eſt communément appellé le pavillon du Roi; l'autre qui lui eſt oppoſé, & dont le ſol donne entrée de la rue des Minimes dans cette Place, & qui eſt nommé Pavillon de la Reine. Ces deux pavillons ſont décorés de pilaſtres d'Ordre Dorique, de vingt pouces de diamétre, couronnés d'une entablement compoſé, au-deſſus duquel s'élevent deux étages terminés par un grand comble qui domine ſur tous les autres de cette Place.

Plan de la Place Royale, des péristyles qui en forment l'enceinte, & de la largeur des terreins qui environnent cette Place.

Place Royale.

Les façades de cette Place, comme nous l'avons déja dit, sont composées de pavillons, chacun d'eux est bâti de pierre & de brique, & couvert séparément d'un comble à deux égouts; au pied de ces façades regne une suite d'arcades, formant une gallerie couverte, de douze pieds dans œuvre, tout au pourtour de cette Place, sur environ douze pieds de hauteur. Ces galleries sont voutées en ceintre surbaissé, construit aussi de pierre & de brique, & décorées du côté de la Place d'un Ordre Toscan (*a*) de vingt-deux pouces de diamétre, sans entablement ni corniche; au-dessus de cet Ordre s'élevent deux rangs d'étages, non compris les logemens pratiqués dans les combles.

Au-devant de ces galleries est une chaussée pavée, de quarante pieds de largeur pour le passage des voitures; cette chaussée, du côté opposé aux galleries, est bordée d'une grille de fer (*b*) renfermant un grand préau orné de tapis verds & d'allées sablées. Au milieu de cette enceinte est placé un piédestal de marbre blanc, sur lequel est élevée la statue équestre de Louis XIII, qui y fut posée le 13 Septembre 1639: le cheval est regardé de tous les connoisseurs, comme l'ouvrage le plus estimable qui puisse être fait dans ce genre; il a été exécuté par Daniel *Ricciarelli* de Volterre, Disciple de Michel Ange, qui l'avoit entrepris pour Henry II, Prédécesseur de Charles IX; mais cet habile Sculpteur étant mort en 1556, il ne pût achever la figure, ce qui fit discontinuer cet ouvrage. Biard, le fils, fut chargé de faire la Statue de Louis XIII; mais elle est aussi médiocre que le cheval est inimitable. Sur les faces de ce piédestal sont gravées des inscriptions à la gloire de Louis XIII & du Cardinal de Richelieu, son premier Ministre, que nous ne rapportons point ici étant étrangeres à notre sujet. Nous remarquerons seulement en passant, qu'il semble que ce Cardinal qui a fait élever ce monument à Louis XIII, ait voulu honorer son ministere d'une maniere trop fastueuse, & qu'il seroit convenable en général qu'on affectât plus de retenue dans les éloges que ces sortes d'inscriptions contiennent.

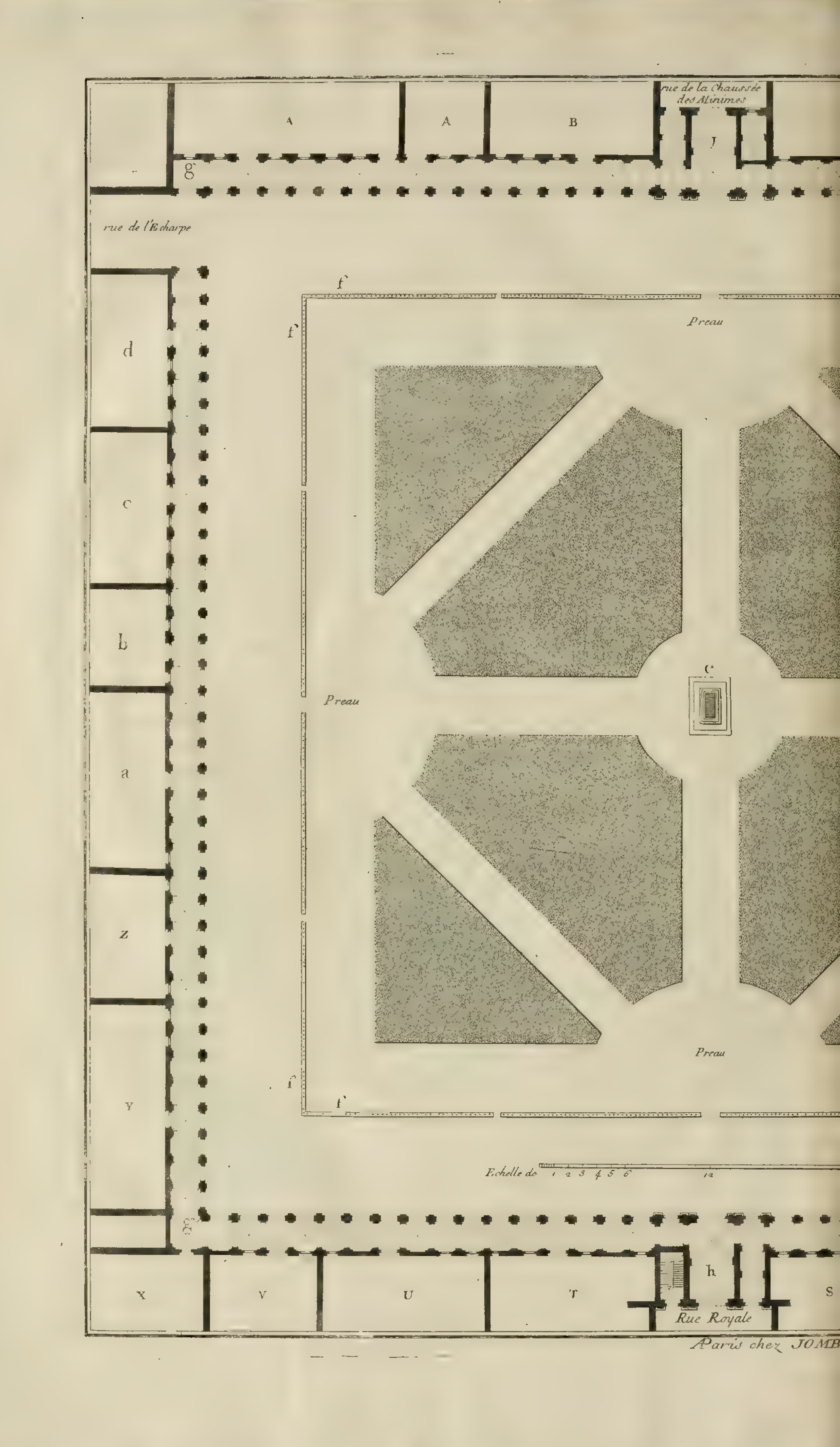
Les pavillons des faces extérieures de cette Place, qui dans son origine composoient intérieurement autant de maisons particulieres, sont répartis aujourd'hui de maniere que quelques-uns des Hôtels qui forment l'enceinte de cette Place, comprennent plusieurs de ces pavillons, la plupart de ces bâtimens étant occupés à présent par des personnes de la premiere distinction, ainsi qu'on peut le remarquer par le renvoi gravé sur cette Planche qui indique le nom des Propriétaires, ou des principaux Locataires des maisons dont nous parlons, en marquant la largeur des terreins où ces édifices sont plantés. Nous ne donnerons point les élévations extérieures & intérieures, ni les plans particuliers de ces Hôtels, étant presque tous d'une décoration peu intéressante, & la plûpart étant distribués selon l'ancien usage, ou relativement à la commodité personnelle des Seigneurs qui les habitent. Nous en exceptons cependant l'Hôtel de M. le Maréchal de Richelieu, la maison de M. de Nicolaï, celle de M. de Gagny, (*c*) & celle de M. Moreau, Procureur du Roi, &c.

(*a*) Cet Ordre est actuellement sans socle & sans base, le niveau des rues adjacentes ayant été relevé considérablement depuis l'édification de cette Place.

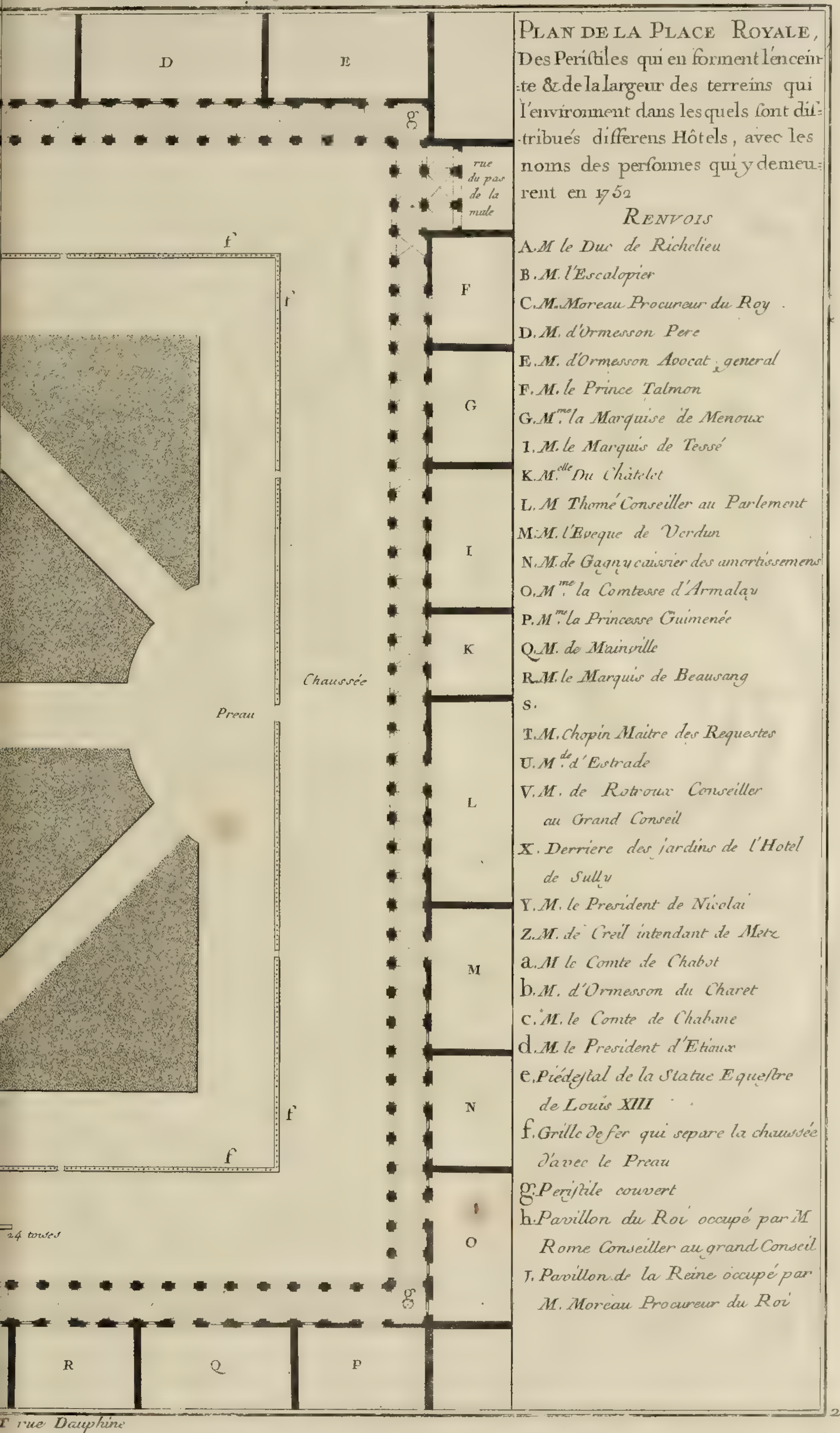
(*b*) Ces grilles ont été faites, dit-on, aux dépens des propriétaires qui occupent les bâtimens qui ont vûe sur cette Place, & ont monté à 35000 liv.

(*c*) Les appartemens de Mr. de Gagny contiennent une collection de tableaux des plus grands Maîtres des trois plus fameuses Ecoles, mais principalement de celle de Flandres, rangés dans un ordre & avec un goût digne de la curiosité des amateurs. Comme ces appartemens sont ouverts aux connoisseurs avec une liberté qui fait honneur au propriétaire, on ne peut trop exciter nos jeunes Artistes à aller puiser dans cette nombreuse collection la connoissance de la Peinture, & à mériter l'estime que Mr. de Gagny pere & fils accordent aux hommes à talens qui suivent les traces des habiles Artistes qui nous ont précédés.

CHAP.



rue de la Chaussée des Minimes
A
A
B
J
g
rue de l'Echarpe
d
c
b
a
Z
Y
X
V
U
T
h
S
f
f
f
f
Preau
Preau
Preau
e
Echelle de 1 2 3 4 5 6 12
&
Rue Royale
A Paris chez JOMB


PLAN DE LA PLACE ROYALE,
Des Peristiles qui en forment l'enceinte & de la largeur des terreins qui l'environnent dans les quels sont distribués differens Hôtels, avec les noms des personnes qui y demeurent en 1752
RENVOIS
A. M. le Duc de Richelieu
B. M. l'Escalopier
C. M. Moreau Procureur du Roy
D. M. d'Ormesson Pere
E. M. d'Ormesson Avocat general
F. M. le Prince Talmon
G. M.me la Marquise de Menoux
I. M. le Marquis de Tessé
K. M.elle Du Châtelet
L. M. Thomé Conseiller au Parlement
M. M. l'Eveque de Verdun
N. M. de Gagny caissier des amortissemens
O. M.me la Comtesse d'Armalay
P. M.me la Princesse Guimenée
Q. M. de Mainville
R. M. le Marquis de Beausang
S.
T. M. Chopin Maitre des Requestes
U. M.de d'Estrade
V. M. de Rotroux Conseiller au Grand Conseil
X. Derriere des jardins de l'Hotel de Sully
Y. M. le President de Nicolai
Z. M. de Creil intendant de Metz
a. M. le Comte de Chabot
b. M. d'Ormesson du Charet
c. M. le Comte de Chabane
d. M. le President d'Etiaux
e. Piédestal de la Statue Equestre de Louis XIII
f. Grille de fer qui separe la chaussée d'avec le Preau
g. Peristile couvert
h. Pavillon du Roi occupé par M. Rome Conseiller au grand Conseil
J. Pavillon de la Reine occupé par M. Moreau Procureur du Roi
D
E
F
G
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
g
f
rue du pas de la mule
Chaussée
Preau
24 toises
rue Dauphine

CHAPITRE XIV.

Description du Portail de l'Eglise des Minimes proche de la Place Royale, Quartier St. Antoine.

LA Reine Marie de Medicis fut la fondatrice de l'Eglise dont nous allons donner le Portail, & elle contribua, avec plusieurs Personnes de la premiere considération, aux frais de la construction de l'Eglise & de la Maison des Minimes, qui furent bâtis sur une partie du jardin de l'Hôtel des Tournelles. Voyez ce que nous avons dit de cet Hôtel dans ce Volume, page 134, note *a*. La premiere pierre de cette Eglise (*a*) fut posée le 18 Septembre 1611, au nom de la Reine, par l'Evêque de Grenoble, mais elle ne fut consacrée solemnellement que le 24 Août 1679, sous l'invocation de *St. François de Paule.* Portail des Minimes.

Elévation géométrale du Portail de l'Eglise des Minimes. Planche premiere.

Ce Portail fut élevé peu de tems après que l'Eglise fut entierement construite: François Mansard en donna les desseins & fut chargé de la conduite de ce qu'on voit ici, ce portail n'étant point encore achevé. C'est pour cette raison que nous en donnons le projet général en perspective, tel que Mansard l'avoit conçu, ce qui indiquera non-seulement les parties qui devoient être ajoutées à ce monument, mais même celles exécutées aujourd'hui & qui ne sont pas exprimées dans la Planche dont nous parlons. De ce nombre sont les deux avant corps ou pavillons marqués A (Planche II.) avec leur retour B, la Planche premiere ne comprenant que l'étendue énoncée dans le plan de ce Portail, Planche III. Figure premiere.

Ce frontispice est composé de deux Ordres d'Architecture, Dorique & Composite; comme le supérieur exprime une ordonnance legere, celui qui le soutient devoit être enrichi de tous les ornemens relatifs à sa solidité, afin de conserver dans la richesse de ces deux Ordres une sorte d'analogie qui ne se peut rencontrer dans leur proportion, le premier n'ayant que huit diametres, & l'autre dix, selon le principe des Anciens le plus universellement approuvé. Cette différence de rapport entre l'Ordre Dorique & le Composite engage ordinairement à placer l'Ionique sur le Dorique, au lieu de celui qui se voit ici, malgré les exemples modernes où l'on voit, par un excès plus outré, le Corinthien immédiatement posé sur le Dorique, comme au Portail de S. Roch, à celui de l'Oratoire, & dans une infinité d'autres Edifices; de maniere que le délicat se trouvant sur le solide, il en résulte une disparité trop perceptible. Il est vrai que l'Ordre Composite, par sa proportion, tient de la délicatesse du Corinthien, mais il peut être considéré néanmoins comme un moyen entre l'Ionique & celui-ci, à cause de ses ornemens qui participent des deux genres. Cette considération a engagé Scamozzi à le faire succeder à l'Ionique, voulant que le Corinthien, comme le plus délicat, soit placé le dernier des cinq Ordres, ainsi que nous le remarquerons en son lieu. Il est vrai que lorsqu'on veut porter loin la décoration d'un Edifice & lui conserver un caractere de virilité, l'on peut à l'exemple de ce portail, du Châ-

(*a*) Le maître Autel de cette Eglise est assez estimé, mais ce qui doit principalement attirer la curiosité des connoisseurs, ce sont plusieurs tombeaux exécutés par les plus habiles Sculpteurs du dernier siécle, aussi bien que quelques excellens tableaux de Vouet, de Daniel de Volterre, de Sarrazin, de Noël Coypel, de le Pape, de Prevost & quelques bonnes copies d'après les tableaux des plus grands maîtres, placés tant dans les Chapelles de cette Eglise que dans la Sacristie, le réfectoire, &c. On voit entr'autres dans le plafond d'une des Chapelles, des bas-reliefs peints en grisaille qui certainement sont supérieurs à tout ce que nous avons dans ce genre. La bibliotheque est assez considérable & est composée d'environ 20000 Volumes tant imprimés que manuscrits.

Portail des Minimes.

teau de Clagny, &c, préférer de mettre le Composite sur le Dorique; principalement lorsque (comme on peut le remarquer dans la Planche III.) on donne à la hauteur de l'Ordre supérieur environ un diametre de moins qu'à celle de l'Ordre inférieur, au lieu d'un module seulement, comme cela se pratique lorsqu'un Ordre Ionique se trouve naturellement sur un Dorique, un Corinthien sur un Ionique, &c.

La distribution reguliere des Métopes de la frise Dorique, tant recommandée par les Anciens, & que Mansard a observée ici dans ses principaux entrecolonnemens, l'a fait tomber dans un excès plus condamnable que s'il les eut fait irréguliers, tels qu'on les remarque à S. Gervais, & au Luxembourg, dont nous avons parlé dans les chapitres précédens. Cet excès consiste dans la pénétration des bases & des chapiteaux; genre de licence qui doit être évité dans toutes les occasions, malgré les exemples que nous en ont laissés plusieurs grands Architectes du dernier siécle & la plupart de ceux qui depuis ont eu occasion d'élever des édifices un peu considérables.

Nous avons déja recommandé d'éviter une trop grande approximation, chaque membre, dans une ordonnance d'Architecture, devant se distinguer séparément sans aucune altération; combien à plus forte raison doit-on rejetter dans l'accouplement des Ordres d'Architecture une pénétration qui est toujours plus ou moins vicieuse selon qu'elle se rencontre dans les parties visibles & apparentes d'un bâtiment. D'ailleurs n'est-ce pas éviter un défaut pour tomber dans un autre plus considérable? Ainsi quelque estime qu'on doive porter aux ouvrages de Mansard, on ne sçauroit applaudir à cette licence dont l'imitation ne s'est que trop répandue dans nos édifices modernes, parce que, comme nous l'avons fait remarquer dans ce Volume, page 128, les hommes négligens ou peu versés dans l'art prennent ces exemples pour autant d'autorités.

Je remarquerai à cette occasion que jusqu'à présent nous n'avons pas encore rencontré dans le nombre des édifices que nous avons décrit aucun Ordre Dorique régulier. Nous expliquerons dans le huitiéme Volume la cause de cette irrégularité & la maniere de l'éviter, lorsque nous traiterons de la proportion des Ordres, & pour que les réflexions que nous ferons à ce sujet ayent plus de clarté, nous reprendrons alors en particulier la partie des Ordres répandue dans les divers bâtimens insérés dans ce Recueil, n'ayant pû en parler dans les descriptions que nous en donnons que d'une maniere générale, qui certainement ne seroit ni assez satisfaisante ni assez instructive pour préserver à l'avenir nos jeunes Architectes du déréglement dans lequel tombent tous les jours à cet égard ceux qui de notre tems employent les Ordres d'Architecture dans leurs édifices, & principalement l'Ordre dont il s'agit ici.

Nous remarquerons aussi que Mansard ayant voulu introduire des pans coupés dans l'ordonnance de la façade de son portail, il a préféré la corniche denticulaire du Théâtre de Marcellus à la corniche mutulaire de Vignole, afin d'éviter l'irrégularité indispensable du sophite de la corniche que les mutules auroient produite; à moins qu'on n'eut pris le parti de rendre ces mutules & la saillie du larmier supérieur plus camus, ainsi que Le Veau l'a pratiqué au Château neuf de Vincennes & à la maison de Mr. Lambert, dont nous avons parlé, page 128, ce que nous avons observé être une licence contraire aux principes des Anciens.

Malgré cette préférence il est certain que l'entablement mutulaire réussit mieux dans l'extérieur d'un édifice que le denticulaire, & si celui-ci peut avoir quelque autorité dans le monument dont nous parlons, ce ne doit être que parce qu'en général cet Ordre Dorique devoit être susceptible d'une très-grande richesse; encore cela ne nous empêchera-t-il pas de remarquer que l'Ordre Composite posé sur le Dorique ayant des modillons à double face, l'entablement de l'Or-

dre Dorique n'en eut été que mieux si au lieu de denticules on y eut fait usage des mutules. Portail des Minimes.

Cet Ordre Dorique ayant dû être enrichi de tous ses ornemens, ainsi que nous venons de l'observer, ses bases sont Attiques, & ses fusts devoient être ornés de canelures à listeau, dont les canaux dans le tiers inférieur devoient être remplis par des cannes, des roseaux, ou des rudentures, ainsi que le même Architecte l'a observé au Château de Maisons; le gorgerin des chapiteaux devoit aussi être orné de roses, & les métopes enrichis de Sculpture, aussi bien que le dessus de la principale porte du rez-de-chaussée, le tympan du fronton triangulaire, &c.

Nous avons remarqué ailleurs que ce Fronton qui divise la hauteur du frontispice étoit peu nécessaire ici, la saillie des colonnes qui le soutiennent n'étant pas assez considérable; voyez ce que nous avons dit à ce sujet, pag. 65. Dans les entre-colonnes & pilastres de cette façade, on remarque de petites croisées ou *barbacannes*, dont celles marquées A éclairent les corridors qui conduisent au petit jubé placé dans l'intérieur de l'Eglise & pratiqué dans la partie supérieure de la porte du rez-de-chaussée. Ces barbacannes éclairent aussi les espaces vuides pris dans l'épaisseur des murs de face, & dans lesquelles sont placées les descentes de plomb qui servent à écouler les eaux des terrasses du premier Ordre; celles B éclairent de petits escaliers qui montent dans les corridors & qui communiquent dans l'intérieur de la maison.

Au-dessus de l'Ordre dont nous venons de parler s'éleve le composite, qui est préférable au Corinthien, ainsi que nous l'avons observé plus haut; les entrecolonnemens de cet Ordre sont assujettis à ceux de dessous. Nous observerons seulement que la distribution des métopes ayant déterminé Mansard à ne pas accoupler les colonnes Doriques, à l'exception de celles des angles qui forment des parties rentrantes, il les a seulement groupées de maniere qu'il y a un trygliphe entre deux colonnes, & que dans le fond des petits entrecolonnemens qui accompagnent celui du milieu, se remarque un pilastre Dorique, mais que dans l'Ordre supérieur, au lieu du pilastre, il a affecté un avant-corps lisse, dont la pésanteur ne peut aller avec l'ordonnance Composite. La proportion de la croisée en plein ceintre qui se voit au milieu paroît aussi trop pésante, & ne s'accorde point avec les ornemens legers & d'un goût médiocre qui l'accompagnent: la forme du fronton (*b*) circulaire qui couronne tout l'avant-corps, n'est pas plus tolérable, sa masse paroissant anéantir l'Ordre de dessous.

A côté de cet avant-corps se voit le commencement des arriere-corps qui devoient l'accompagner & qui n'ont pas été finis, n'y ayant d'exécuté dans cette partie supérieure que ce qui se voit sur cette Planche. Quelques-uns prétendent même que cette partie n'est pas de Mansard, & que cet édifice ayant été interrompu pendant un assez long espace, un autre Architecte fut chargé de sa continuation, & que même, selon toute apparence, il s'est assez écarté du projet de Mansard, ainsi qu'on peut le remarquer en comparant ce frontispice avec la Planche II, qui donne une idée générale de la totalité de ce monument.

Aux extrêmités du fronton circulaire se voyent les arrachemens d'une balustrade qui devoit couronner les arriere-corps dont nous avons parlé. Nous remarquerons qu'à l'imitation du Château de Maisons, de celui de St. Cloud, de Clagny, &c, on a rempli ici un petit intervalle par un seul balustre, & que cette maniere est contraire aux loix du bon goût. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans l'Introduction, premier Volume, pag. 192.

(*b*) Ce fronton renferme un bas-relief d'une assez belle exécution : il représente le Pape *Sixte IV* qui accompagné de Prélats & de Cardinaux, enjoint à *St. François de Paule* d'aller en France, pour répondre à l'empressement que Louis XI avoit de le voir. Ces bas-reliefs sont sans doute préférables aux armoiries dont on fait un trop fréquent usage dans nos édifices sacrés. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans le premier Volume, page 292, à l'occasion du Portail des Théatins.

Elévation générale en perſpective du Portail de l'Egliſe des Minimes, tel qu'il fut projetté par François Manſard. Planche II.

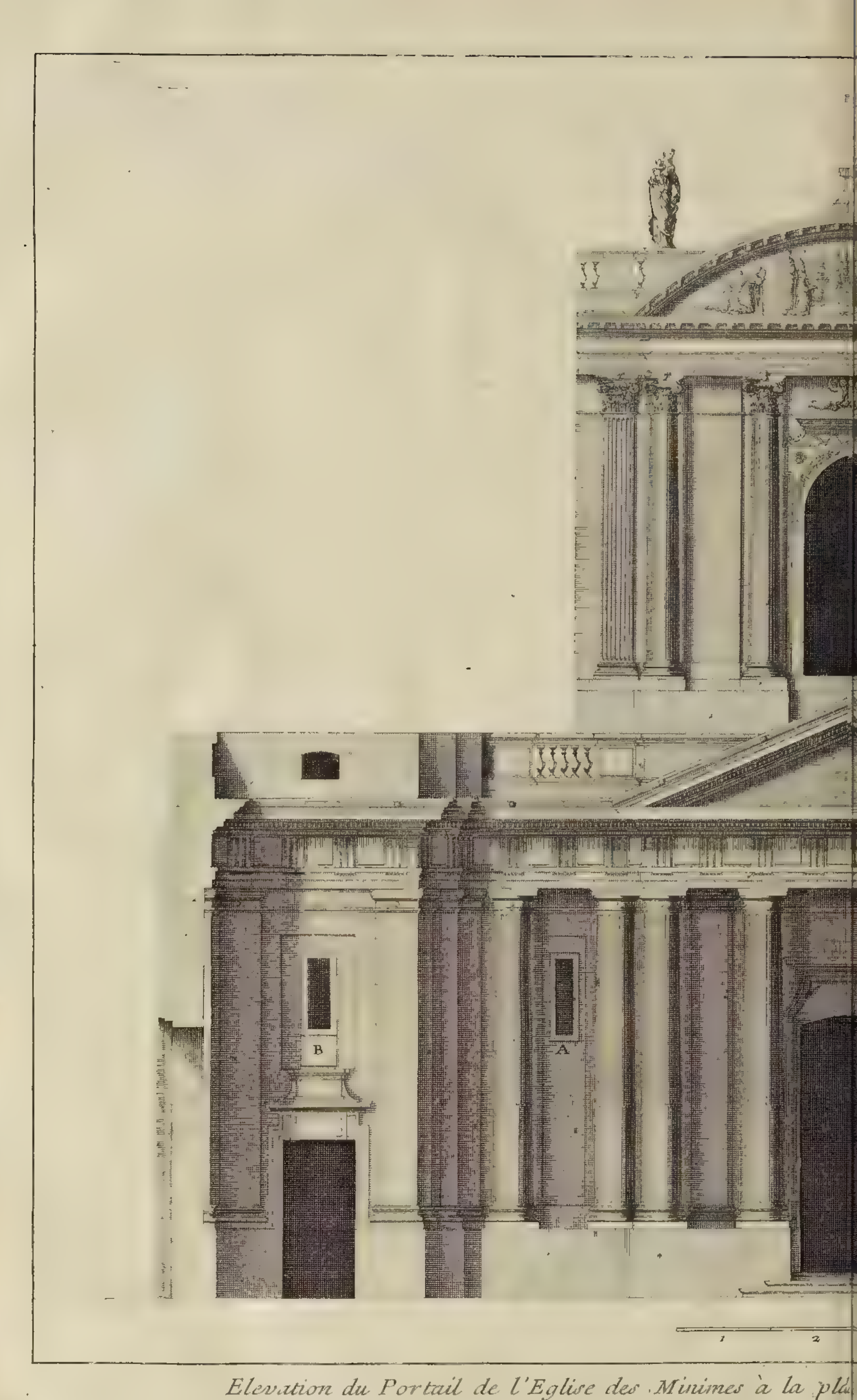
Portail des Minimes. Cette Planche offre dans ſa compoſition générale toute l'ordonnance de cet édifice, tel qu'il auroit dû être exécuté. Non-ſeulement tout le rez-de-chauſſée que nous avons décrit eſt imparfait, mais l'Attique marqué ici ſur les pavillons A & ſur les retours B qui vont ſe terminer contre la partie du Portail proprement dit, n'a point été élevé, non plus que la coupole qui eſt exprimée au-deſſus du fronton circulaire, laquelle devoit être conſtruite ſur le milieu de la longueur de la nef de cette Egliſe. Cette coupole, ſelon ce que cette Planche nous indique, devoit être décorée d'une ordonnance Ionique. Au-deſſus de cet Ordre s'éleve un dôme couronné par un amortiſſement percé à jour, dont la forme n'appartient guere aux édifices de l'eſpece de celui dont nous parlons, non plus que ceux qui amortiſſent les Attiques des extrêmités de cette façade; ce qui me porte à croire que cette Planche pourroit bien avoir été gravée par Marot ſur un des premiers projets de Manſard, que ce célebre Artiſte auroit ſûrement rectifié en mettant la main à l'œuvre. Quoiqu'il en ſoit, & malgré les obſervations que nous venons de faire, on peut regarder ce frontiſpice en général comme un de nos beaux monumens François, à en juger par ce que nous en voyons aujourd'hui; & s'il paroît que nous n'ayons pas applaudi à toutes les parties qui le compoſent, ç'a été bien moins pour en faire une critique, que pour empêcher les perſonnes qui ſe vouent aux beaux Arts d'imiter indiſtinctement dans cet édifice, les licences qui s'y remarquent, dans la crainte qu'en les tranſportant ailleurs avec moins de choix, ils ne perpétuent dans leurs compoſitions les abus que nous nous efforçons de leur faire éviter.

Développemens des principaux membres d'Architecture du Portail de l'Egliſe des Minimes. Planche III.

La Figure premiere donne la moitié du Plan au rez-de-chauſſée, non compriſe la face des pavillons marqués A dans la Planche précédente. Ce plan eſt ſur la même échelle que l'élévation, Planche premiere; les pans coupés y ſont exprimés, auſſi-bien que la pénétration des baſes, les reſſauts des pilaſtres, & l'accouplement des colonnes avec ces derniers.

La Figure ſeconde préſente les meſures en grand de l'Ordre Dorique, avec la dimenſion de la porte bombée, placée dans le grand entrecolonnement du rez-de-chauſſée.

La Figure 3 offre l'Ordre Compoſite, la baluſtrade, & la croiſée en plein ceintre du premier étage. Nous remarquerons qu'au-deſſous de cet Ordre regne un ſocle de deux pieds ſept pouces ſept lignes lequel s'éleve au-deſſus & derriere la baluſtrade qui couronne l'Ordre inférieur, afin que par cette hauteur la baſe des colonnes de l'Ordre ſupérieur ne ſoit point maſquée par la ſaillie que forment l'Ordre Dorique, la baluſtrade & le fronton de deſſus; précaution indiſpenſable à mettre en œuvre pour ſe rendre compte de la différence que l'on doit obſerver entre les hauteurs réelles & les hauteurs apparentes.



Elevation du Portail de l'Eglise des Minimes à la pla

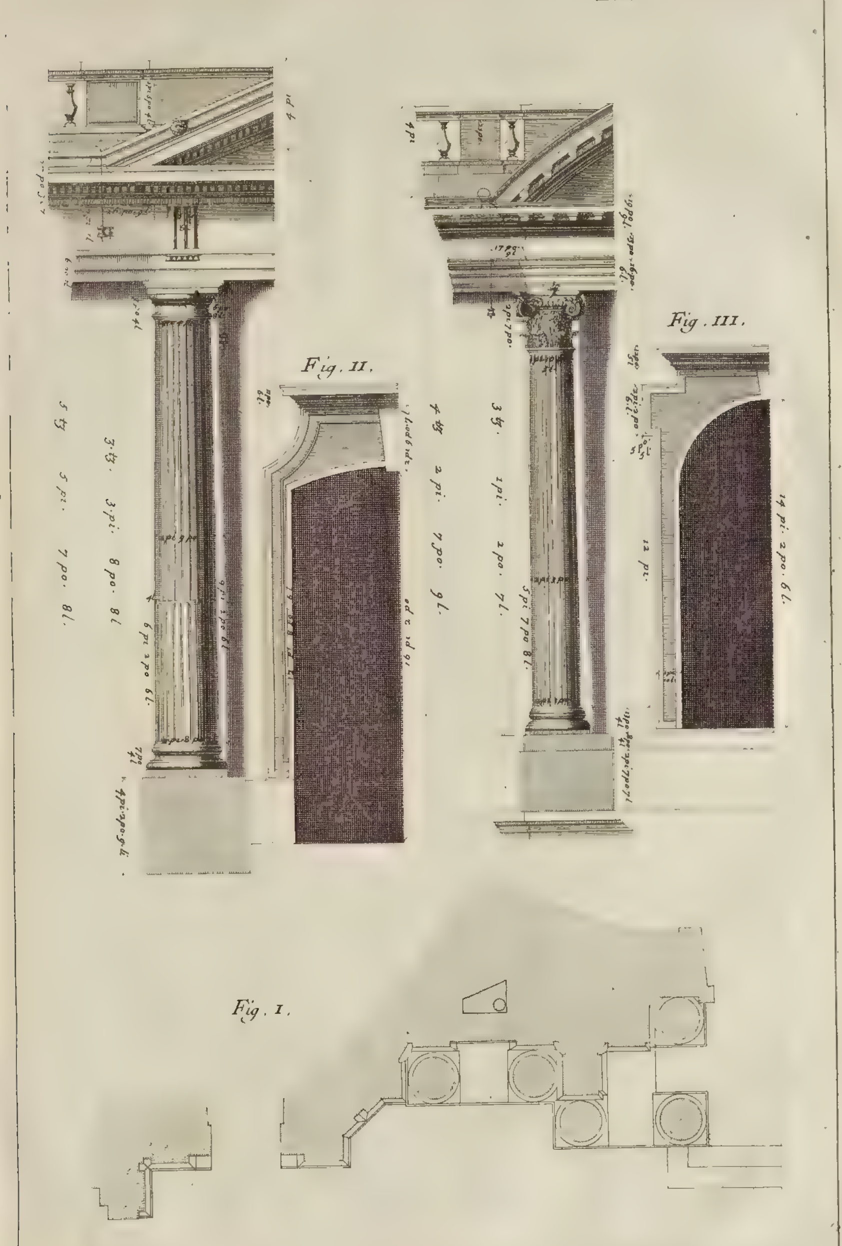
A Paris chez JOM

Royale, bâtie sur les desseins de François Mansard.

T, rue Dauphine.



Elevation generale et perspective du Portail de l'Eglise des minimes, tel qu'il fut projetté par Francois Mansard.



Profils en grand des principaux membres d'Architecture du Portail de l'Eglise des Minimes.

CHAPITRE XV.

Description de l'Hôtel de Carnavalet, rue de la Culture Sainte Catherine.

CET Hôtel, jusqu'en 1578, porta le nom du Président *des Ligneris*, qui l'avoit fait bâtir sur les desseins de *Jacques Androuet Ducerceau*, *&* *de Jean Bullant*; mais Théodore des Ligneris, fils de celui dont nous parlons, l'ayant vendu à *Françoise de la Baune*, Dame de Carnavallet, cet Hôtel prit le nom de *Carnavalet*, qu'il porte encore aujourd'hui, quoiqu'il ait été acheté depuis par *Paul-Etienne Brunet de Ranci*, ancien Fermier Général, & qu'il appartienne à présent à M. de la Brisse Intendant de Caen. Hôtel de Carnavalet

Il paroît aussi que cet Hôtel a porté le nom d'*Argouges*, selon l'intitulé des Planches que Marot a gravées dans son recueil des belles maisons de Paris. Nous en donnons ici le plan & les élévations, pour faire connoître les changemens considérables que François Mansard a fait à cet édifice, lorsqu'il fut chargé de sa restauration, vers l'an 1634.

Plan au rez-de-chaussée & élévation de l'Hôtel de Carnavalet du côté de la rue. Planche I.

La Figure premiere donne la distribution au rez-de-chaussée de cet Hôtel, tel qu'il fut érigé par *Jean Bullant*; il n'a reçû depuis de changement que par quelques commodités qui n'étoient pas en usage du tems de cet Architecte.

La Figure 2 montre la façade du côté de la rue, telle qu'elle fut élevée par *du Cerceau*, & décorée par *Jean Goujon*, Sculpteur du premier mérite, dont François Mansard a sçû respecter les ouvrages, en augmentant un premier étage à cette façade, ainsi que nous le remarquerons en décrivant la Planche III.

Coupes & élévations de l'intérieur de la Cour de l'Hôtel de Carnavalet. Planche II.

La Figure premiere, prise sur la ligne EF dans le Plan, montre l'intérieur du corps de logis sur la rue, & dont le rez-de-chaussée a été conservé par Mansard, en faveur des ouvrages de Jean Goujon.

La Figure 2 donne l'élévation & la coupe, prise dans le Plan sur la ligne CD. Cette façade a aussi été conservée telle qu'elle se voit ici, à cause des figures en bas-relief qui sont distribuées dans les trumeaux du premier étage; ce qui a même déterminé Mansard, pour rendre la décoration de cette cour réguliere, à élever sur le rez-de-chaussée de l'aile de la Cour, à gauche, (Fig. 3) un premier étage pareil à celui de la Fig. 2. Ce premier étage est d'autant plus nécessaire ici que l'aile à droite étoit décorée de la même maniere, & orné de figures de la main de ce même Artiste, qui sont bien supérieures en beauté à celles qu'on a faites depuis dans l'aile nouvellement construite. Ces figures en bas-relief, au nombre de douze, représentent les signes du zodiaque; les huit de Goujon, sont autant de chef-d'œuvres, pour la touche, l'expression & le choix des attitudes; mais en général elles sont d'une proportion trop gigantesque pour la grandeur du bâtiment, & d'ailleurs elles se trouvent placées sur de petits socles qui ne portant sur rien, rendent cette décoration contraire aux loix du bon goût.

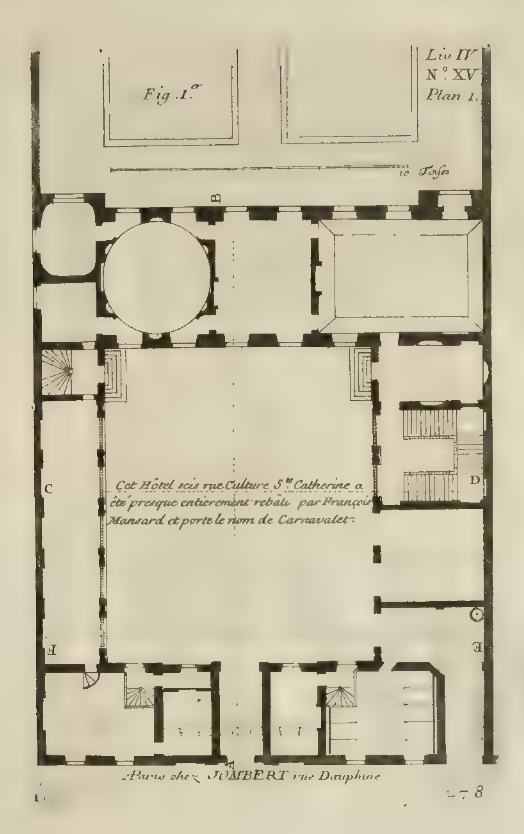
Elévation de la nouvelle face de l'Hôtel de Carnavalet du côté de la rue. Planche III.

Hôtel de Carnavalet

Si la haute capacité de François Manſard n'étoit pas connue de toutes les parties de l'Europe, le ſoin qu'il a pris de conſerver les chef-d'œuvres de Jean Goujon, dans la réédification de cette porte, ſeroit ſeul capable d'éterniſer la mémoire de cet homme illuſtre. Combien d'Architectes inférieurs à Manſard ont enſéveli dans l'oubli d'excellens ouvrages, dans la crainte qu'ils ne détruiſiſſent leurs productions, ou par la ridicule vanité de croire que tout ce qui n'avoit pas été produit de leur tems, ou exécuté ſous leurs ordres, ne valoit pas la peine d'être conſervé! Je ne rapporterai point ici les monumens ni le nom des Architectes qui ſont tombés dans ce cas, mais j'obſerverai ſeulement que François Blondel & l'Architecte dont nous parlons, ſont peut-être les ſeuls en France qui ayent donné des témoignages de la vénération qu'ils avoient pour la véritablement belle Sculpture; Manſard dans cet Hôtel, & Blondel dans la reſtauration de la porte St. Antoine (*a*). Ce dernier monument eſt capable d'annoncer l'excellence où a été portée la ſculpture dans le quinziéme ſiecle, & ſa ſupériorité ſur l'Architecture de ce tems, puiſqu'en général on n'y remarque preſque point l'eſprit de convenance, & fort peu de rapport entre les parties & le tout. En effet, une Architecture preſque toûjours péſante, des membres ruſtiques, des formes baſſes & écraſées, ſembloient être les ſeules beautés que les Architectes de ce ſiécle recherchaſſent dans l'ordonnance de leurs bâtimens; & ſi on apperçoit quelque pureté dans leurs profils, & une certaine expreſſion nerveuſe dans pluſieurs parties de leur décoration, d'un autre côté on voit aiſément qu'ils négligeoient ſouvent la ſimétrie & la proportion, qui depuis les exemples que nous a laiſſés Manſard, a fait un des principaux mérites de notre Architecture Françoiſe. On en peut appercevoir les traces dans la répartition des membres d'Architecture de la façade dont nous parlons, principalement dans les deux pavillons de l'extrêmité de cette élévation où l'Ordre Ionique, la proportion des croiſées, la diſtribution des ornemens & le choix des profils, ſont de toute beauté.

Pour ſe convaincre de cette vérité, on verra dans la Planche IV les principaux profils de l'Ordre Ionique deſſiné plus en grand, auſſi-bien que ceux du ſoubaſſement, &c; mais il ne faut pas s'attendre qu'on puiſſe juger de la perfection des ouvrages que nous venons de citer par l'aſpect des Planches que nous donnons. Quelque parfaite que ſoit la gravure, elle rend toûjours imparfaitement les beautés de détail de l'exécution, & ne préſente jamais, dans le genre dont il s'agit, que la compoſition générale, ſans pouvoir exprimer d'une maniere ſenſible toutes les fineſſes de l'original; on y remarque trop indiſtinctement ce coulant, ce gracieux, & tout enſemble cette fermeté, qu'un ſçavant Architecte & qu'un habile Sculpteur ſçavent allier dans leurs compoſitions. C'eſt pourquoi les perſonnes qui veulent faire profeſſion des beaux Arts, ne doivent pas négliger d'aller puiſer au pied des monumens univerſellement approuvés, les connoiſſances qu'ils doivent acquérir pour leurs études.

(*a*) On ignore le tems où cette porte fut élevée: quelques-uns prétendent qu'elle fut bâtie ſous le Regne de Henri II, pour ſervir d'Arc de triomphe à la mémoire de ce Prince; d'autres aſſurent qu'elle fut érigée pour l'entrée de Henri III, en revenant de Pologne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en 1660 François Blondel, célébre Architecte, fut chargé de la reſtaurer, & que c'eſt en ajoûtant l'Ordre Dorique des deux côtés pour y former deux nouvelles portes collatérales (nommées depuis vouſſures de S. Antoine, parce que c'eſt à cette occaſion qu'elles ont été miſes en uſage la premiere fois,) & en élevant un Attique ſur la porte du milieu, anciennement bâtie, qu'il ſçut conſerver deux figures de Jean Goujon; repréſentant un Fleuve & une Nayade. Ces figures ſont d'une ſi parfaite beauté & d'une ſi belle expreſſion qu'on ne ſçauroit trop applaudir au goût exquis de cet Architecte, qui par ce trait de prudence nous a tranſmis ce chef-d'œuvre de l'art. D'ailleurs il a montré dans ce qu'il a fait faire de nouveau à cette porte combien il ſçavoit mettre de correction dans ſes profils, de choix dans ſes ornemens, & de proportion dans ſes maſſes générales. Voyez ce que nous dirons de cet habile Architecte dans le quatriéme Volume en parlant de la Porte St. Denys, qui a été bâtie ſur ſes deſſeins.



Elevation de l'entrée de l'Hostel de Carnavalet
du côté de la rue

Fig. 2.



Elevation du dedans de la Cour de l'Hostel de Carnavalet
prise sur la ligne E.F. du Plan.



279

Elevation du dedans de la cour de l'Hostel de Carnavalet
prise sur la ligne C D.



270

Profil du dedans de la cour de l'Hostel de Carnavalet
pris sur la ligne A.B.



279.

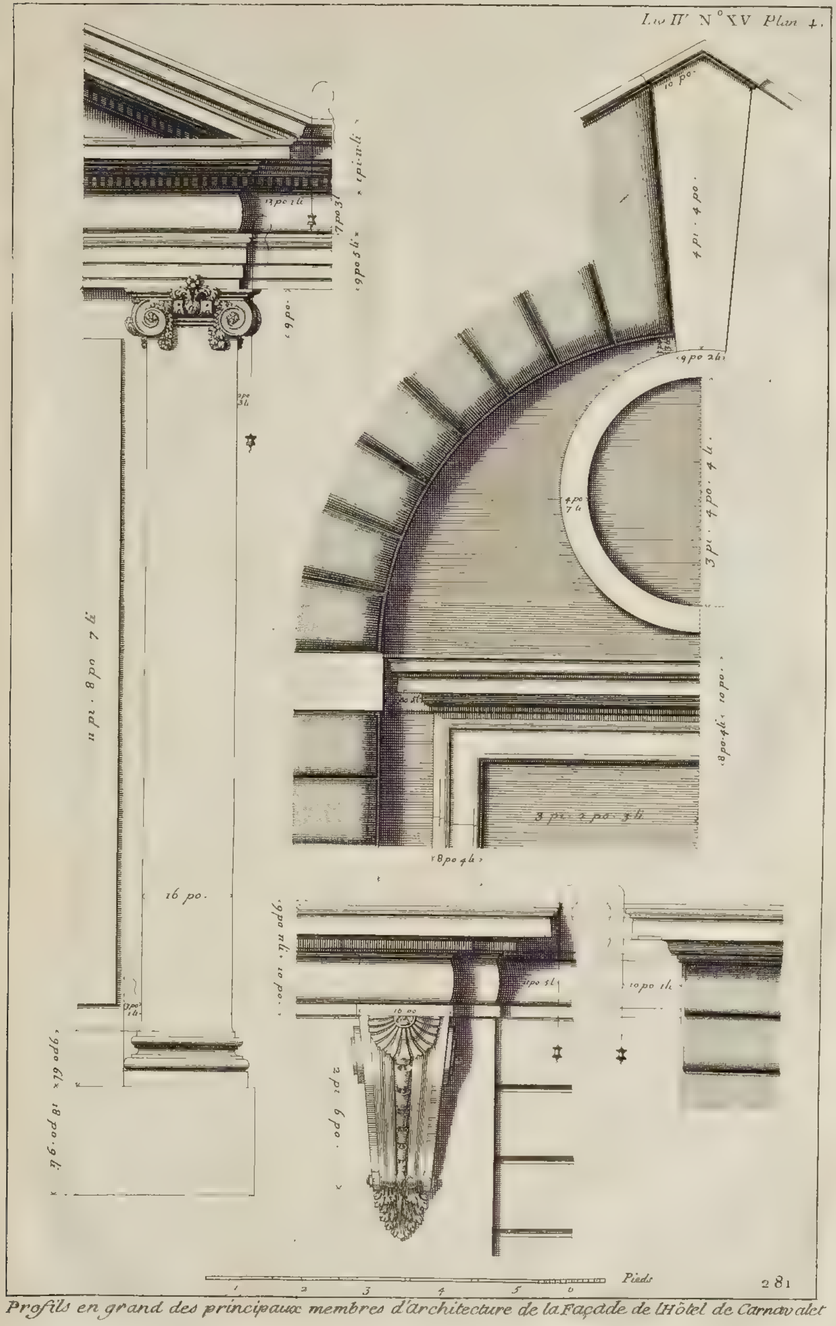


Plan et Elevation de la Façade de l'Hôtel de Carnavalet, scis ruë S.te Catherin
l'ancienne porte du dessein de Jacques Androuet-du Cerceau, à cause des excell

1 2 3 4 5 6 Pieds
3 4 Thoises

a Paris, bâtie sur les desseins de François Mansard, qui en a conservé
s Sculptures de Jean Goujon dont elle etoit enrichie.





Profils en grand des principaux membres d'architecture de la Façade de l'Hôtel de Carnavalet

CHAPITRE XVI.

Description du Portail de l'Eglise & Prieuré de Sainte Catherine de la Culture ou de la Couture, *situé rue de la Culture Ste Catherine.*

Portail de la Culture de Ste. Catherine.

L'EGLISE dont nous donnons ici le Portail se nommoit anciennement l'Eglise de *Sainte Catherine du Val des Ecoliers.* La Reine Blanche, Saint Louis (qui en posa la premiere pierre, en 1214) Philippe le Hardy, Philippe le Bel, Louis X, Philippe VI, Charles V, & Louis XI, ont tous contribué, dans des tems différens, à l'édification de ce monument. Cette Eglise bâtie à la Gothique renferme plusieurs tombeaux de Personnes illustres, dont quelques uns sont d'une assez belle exécution pour les tems où ils ont été érigés. Elle est précédée d'une cour au fond de laquelle est le frontispice qui donne occasion à ce chapitre, & qui est annoncé du côté de la rue par un Portail décoré d'un Ordre de colonnes Corinthiennes dont le plan est ovale, & qui sont nichées dans des renfoncemens quarrés pris dans l'épaisseur des murs de face, dans l'intention, sans doute, de ne pas trop anticiper sur la voye publique, ainsi qu'on l'a pratiqué au portail de la Mercy, près de l'Hôtel de Soubise, où des colonnes ovales se trouvent engagées dans des pilastres. Voyez le Livre d'Architecture de M. Boffrand, page 77, Planche 51, aussi bien que ce que nous avons dit dans notre *Introduction*, Tome I page 80, touchant l'abus des colonnes ovales.

La Planche que nous donnons ici est le frontispice extérieur de l'Eglise situé dans le fond de la cour de ce Prieuré, & élevé sur les desseins du *Pere de Creil*, Chanoine régulier de cette Congrégation, qui donna aussi ceux du cloître de cette maison, bâti dans le même tems que ce Portail, sur la fin du dernier siecle.

Le Plan de ce frontispice forme une tour creuse, au milieu de laquelle est pratiqué un porche soutenu par deux colonnes avancées, qui mettent à couvert la porte d'entrée de cette Eglise. Cette tour creuse est décorée de pilastres, dont ceux des extrêmités sont pliés ; entre ces pilastres sont placés, de chaque côté, deux niches circulaires enfermées dans des niches quarrées, distribuées avec symetrie & d'une proportion très-réguliere.

Ce Portail est décoré d'un Ordre d'Architecture Composé qui paroît être une imitation de celui du Temple de Salomon, si l'on en croit la description que Josephe & Villalpand nous ont laissée de cet ancien monument, & que M. de Chambrai paroît justifier dans son parallele d'Architecture, page 74 ; ce qui nous donne à connoître que dès ce tems si reculé du nôtre, l'on avoit déja employé un Ordre dont la composition étoit toute Corinthienne, quoique les chapiteaux fussent ornés de feuilles de palmier, & que la frise de l'entablement fut enrichie des trigliphes de l'Ordre Dorique. Le P. de Creil a suivi cet exemple dans cette ordonnance, dans l'intention sans doute, par la proportion légere de l'Ordre Corinthien, d'annoncer l'expression virginale, symbole de Ste Catherine, à qui cette Eglise est dédiée, & tout ensemble une partie des ornemens virils de l'Ordre Dorique, pour marquer la fermeté & le courage avec lequel cette Vierge a soutenu le Martire pour la défense du Christianisme. Ces attributs pris, dans ce sens mystique, autorisent ici l'assemblage de ces deux contraires, que nous blâmons ailleurs avec d'autant plus de vraisemblance que sans une occasion particuliere, telle que celle que nous rapportons, il seroit à craindre qu'on ne mesusât de cette union, qui ne peut raisonnablement être admise dans les compositions d'une Architecture réguliere.

Cet Ordre est élevé sur un piédestal dont la hauteur est entre le tiers & le quart de la colonne. Les membres principaux de ce piédestal, tels que la corniche & la

Portail de la Culture de Ste Catherine.

base, sont trop simples ici, non-seulement à cause que ce piédestal soutient un Ordre leger, mais encore parce qu'il est continu dans l'ordonnance de ce frontispice, dont la totalité est fort ornée & susceptible d'une forme élégante par son plan, qui sembloit exiger une richesse égale dans toute les parties qui le composent. Autrement lorsque dans l'intention de rendre le sol de son édifice d'une solidité apparente, on veut supprimer des moulures aux piédestaux, il vaut mieux se passer de ces derniers, & leur substituer un socle ou une retraite, qui n'exige aucun membre d'Architecture, & qui étant réduit à une moindre hauteur, procure plus de diamétre & d'élévation à l'Ordre de dessus.

Les bases de cet Ordre sont Attiques, sans doute pour leur conserver une simplicité analogue aux ornemens solides répandus dans l'entablement; cependant *Vilalpand* prétend qu'elles étoient Corinthiennes à celui du Temple de Salomon.

Les chapiteaux des colonnes sont composés de feuilles de Palmier, ainsi que les caulicoles & les tigettes qui sont d'une assez belle exécution & d'un travail fort recherché. La frise de l'entablement, comme nous l'avons déja remarqué, est ornée de trigliphes, dont les métopes sont enrichis d'ornemens allégoriques au martire de Ste Cathérine; la corniche est denticulaire, quoique celle que M. de Chambray nous donne dans son Livre, d'après les descriptions de Josephe & de Vilalpand, ait des modillons. Au reste, on ne peut douter que ce ne soit un bien d'avoir supprimé les modillons ou les mutules dans l'ordonnance de ce Portail, la forme de son plan étant circulaire, & ayant introduit des pilastres pliés dans sa distribution, qui autrement auroient apportés une irrégularité, dans le sophite de la corniche, contraire à la simétrie qui est assez bien observée en général dans la composition de cet édifice.

Les deux colonnes qui forment un porche quadrangulaire au milieu de cette façade, tenue circulaire dans ses extrêmités, présentent une disposition d'ordonnance fort agréable. Au-dessus de ce porche s'éleve un amortissement, sur le sommet duquel est la statue de Ste Catherine appuyée sur une roue, symbole de son martire, & à plomb de chaque colonne sont deux génies, lesquels avec deux de chaque côté, qui sont distribués sur les pilastres des tours creuses, servent de couronnement à tout ce frontispice. Ces génies portent les instrumens qui ont servi au martire de cette Sainte, & sont d'une assez belle exécution, aussi bien que les ornemens de ce Portail: toute cette Sculpture est de *Desjardins*, Sculpteur de beaucoup de réputation. (*a*)

Dans l'entrecolonnement de ce porche est une porte en plein ceintre, dont l'élévation, de deux fois & deux tiers sa largeur, est trop svelte, pendant au contraire que le claveau de dessus est trop massif, quoiqu'on ait affecté, pour diviser la hauteur de ce dernier, de faire régner l'astragale du fust supérieur d'un pilastre à l'autre, aussi-bien que dans toute l'étendue de cette ordonnance, de même que l'imposte de l'arcade du milieu qui est aussi continue; de sorte qu'entre cet astragale & cette imposte sont distribuées dans les tours creuses des tables rentrantes ornées de bas-reliefs, lesquelles tombent à plomb des niches quarrées, qui renferment les niches circulaires dont nous avons parlé. Ces niches sont ornées de statues allégoriques à la dédicace de ce Portail. Dans tous les entrepilastres, entre l'astragale continu que nous venons de remarquer & le dessous de l'architrave de l'entablement, sont distribués des festons qui paroissent attachés aux parties anguleuses des chapiteaux, & qui sont soutenus au-dessus de l'archivolte de l'arcade par un aigle, symbole du courage & de la fermeté.

(*a*) Martin Desjardins, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, nâquit à Breda. Son chef-d'œuvre est le grand ouvrage qu'il fit pour la Place des Victoires, où il a représenté Louis XIV dans l'attitude la plus glorieuse qu'il soit possible d imaginer. Nous aurons occasion de parler de cet excellent morceau de Sculpture en décrivant la Place des Victoires dans le troisiéme Volume. Cet Artiste a encore représenté Louis XIV en marbre; cette statue est placée dans l'Orangerie de Versailles. On voit aussi de lui dans les jardins de ce Château une autre figure de marbre représentant le soir, & à Paris une très-belle figure de Vierge posée sur un des Autels de l'Eglise de la Sorbonne. Il mourut en 1694.

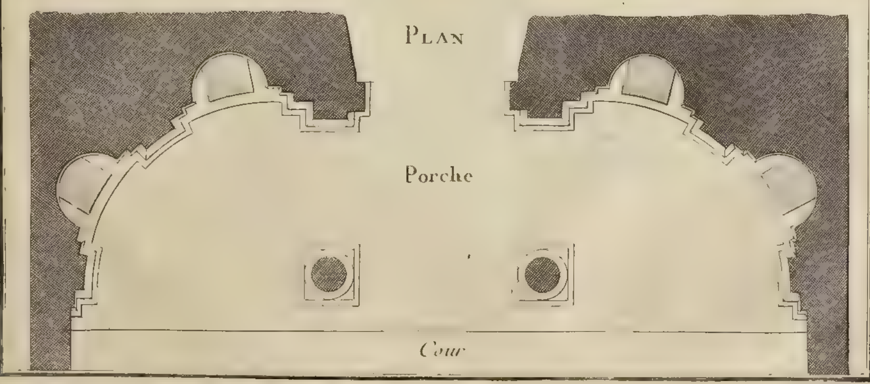
Nous

Elevation du Portail de l'Eglise de la Culture Ste Catherine proche les Grands Jesuites a Paris.



Echelle de douze Pieds

1 2 3 6 12



Nous finirons ces remarques en faisant observer que la distribution du plan de ce Portail, l'ordonnance de sa décoration, le choix de ses ornemens, & l'exactitude de son exécution le rendent très-recommandable aux connoisseurs impartials, malgré les divers assemblages des parties qui le composent. Cette considération nous a déterminé à le joindre à ce recueil, la comparaison des divers monumens qu'il contiendra ne pouvant que contribuer à enrichir l'imagination de ceux qui le parcoureront à dessein de se rendre compte des opinions des différens Architectes qui nous ont laissés leurs productions pour exemples.

CHAPITRE XVII.

Description de l'Hôtel Amelot de Bizeuil, vieille rue du Temple.

CET Hôtel fut bâti pour M. Amelot de Bizeuil, vers le milieu du dernier siécle, sur les desseins de M. Cottart, (*a*) Architecte. Il a été long-tems occupé par l'Ambassadeur de Hollande, ce qui le fait encore appeller aujourd'hui l'Hôtel de Hollande, quoiqu'il appartienne à M. Pingot, Sécretaire du Roi, qui l'a loué, depuis environ neuf ans, aux Fermiers des Boucheries de Paris qui y font leurs assemblées deux fois la semaine, y tiennent leurs Bureaux, &c. Hôtel Amelot de Bizeuil.

Ce bâtiment dont nous donnons sept Planches, se trouve dans le cas de quelques-autres qui sont répandus dans ce Volume & le précédent, c'est-à-dire qu'il est bâti dans un goût ancien; on remarque néanmoins dans sa distribution des formes ingénieuses qui approchent de celles que le Pautre a montré dans ses productions. Il est vrai que la plus grande partie des décorations extérieures sont inférieures à la distribution, qui cependant dans le tems dont nous parlons, n'étoit pas poussée au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui; mais encore une fois, (malgré ce que quelques critiques qui ont déja porté d'avance leur jugement sur ce Recueil avant qu'il fût au jour, ont pû dire en soutenant hautement que la plupart de ces anciens bâtimens auroient dû être totalement supprimés de cet ouvrage) nous persistons à croire que, de tems à autre, c'est un bien que de rappeller au Lecteur les changemens que notre Architecture a subis en France, depuis le commencement du siécle dernier. D'ailleurs nous pouvons répondre à ces critiques, qui le plus souvent condamnent sans entrer dans aucun examen, que nous avons retranché le plus grand nombre de ces bâtimens, & que nous n'avons laissé que ceux qui renfermoient quelque partie véritablement estimable; ce qui nous a donné occasion, non-seulement d'en faire remarquer les beautés, mais aussi de parler des grands hommes (*b*) qui ont contribué à faire fleurir les beaux Arts sous le siecle de Louis XIV, soit parmi les Architectes, soit parmi les Sculpteurs ou les Peintres, dont nous avons tâché, autant qu'il a été possible, de rapporter des particula-

(*a*) Nous ignorons jusqu'à présent l'origine de Cottart & ses autres ouvrages; s'il nous vient quelque éclaircissement à son égard nous en ferons part au public dans une autre occasion; nous dirons seulement que nous croyons qu'il étoit contemporain de le Pautre & de le Mercier, ses compositions tenant beaucoup du goût de ces deux Architectes.

(*b*) Pour preuve de ce que nous avançons on se rappellera que dans ce Volume, à l'occasion de l'Hôtel de Bretonvilliers, nous avons donné une idée *du Bourdon*, un des plus excellens Peintres de l'Ecole Françoise: qu'en parlant de l'Hôtel d'Aumont nous avons fait connoître un escalier de *Mansard* qui a mérité le suffrage des plus habiles Architectes; qu'à l'occasion de l'Hôtel de Sully nous avons donné à connoître le goût de *du Cerceau*, &c; & qu'enfin lorsque nous avons donné dans le Chapitre XXXI du premier Volume, les diverses maisons qui le composent, nous avons mis sous les yeux du Lecteur les différens genres d'Architecture de *le Muet*, de *le Duc*, de *Gittard*, de *Marot*, &c, tous Architectes du dernier siécle qui sont presque inconnus aujourd'hui de la plupart des nôtres, & dans les productions desquels il y a d'excellentes choses à puiser (quoique dans un genre différent de notre maniere de bâtir actuelle) qui ne pourront à l'avenir que nourrir le génie de nos modernes, en les éloignant d'une imitation servile des ouvrages du tems qui les feroit tous se répéter en bornant leur imagination & en renfermant leurs productions dans des limites trop resserrés.

Hôtel Amelot de Bizeuil.

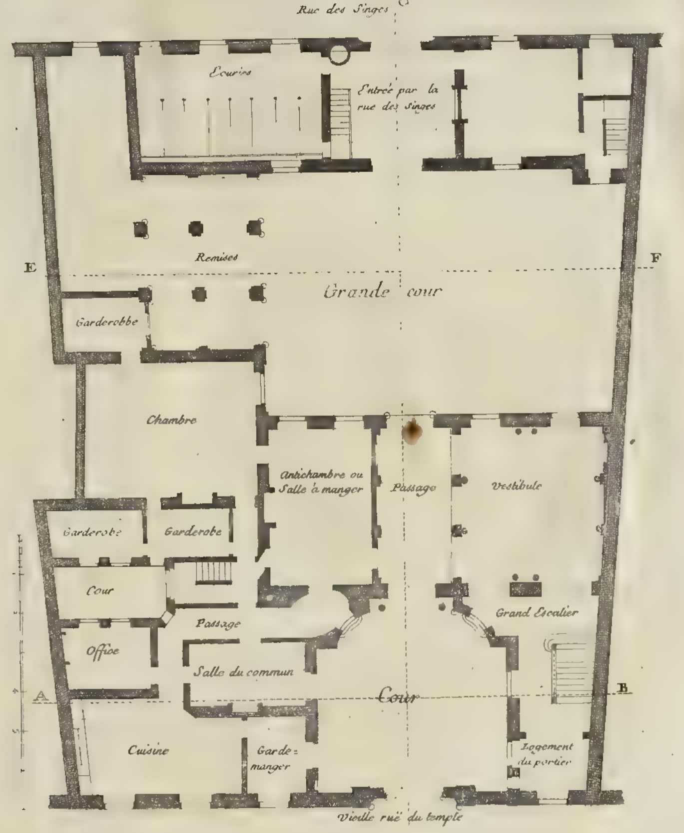
rités capables d'exciter l'émulation de nos Artiſtes. Ces abrégés de la vie des grands hommes qui ſe ſont diſtingués dans leur Profeſſion conviennent d'autant mieux dans ce recueil, qu'inſenſiblement, indépendamment des préceptes qu'il contient, il renfermera une deſcription hiſtorique des plus beaux édifices de Paris, & préſentera aux ſiecles à venir le dénombrement des plus excellens Maîtres que la France ait poſſédée juſqu'à préſent.

Sans doute que la digreſſion que je viens de faire auroit été plus convenablement placée dans un avant propos; mais outre que ces préliminaires ne ſont jamais, ou très-peu lûs, j'ai déja obſervé que ce recueil ne demandoit pas l'ordre d'un Livre; je conviens même que ce que contiendra le huitiéme Volume auroit dû raiſonnnablement précéder tout l'ouvrage, mais j'ai averti ailleurs que la diſtribution de ce recueil étoit annoncée avant que je m'en fuſſe chargé, & que je ne fais que ſuivre ici les engagemens que le Libraire avoit contractés avec les Souſcripteurs. En conſéquence on doit s'attendre à des écarts que je me permettrai d'autant plus volontiers, que je ſerai par-là en état de répondre aux objections qu'on me fera, & de profiter des avis que les perſonnes impartiales voudront bien me communiquer, & dont je promets d'avance de faire un uſage qui tournera à l'avantage du Public. Revenons à l'Hôtel dont nous parlons.

Nous venons d'annoncer ſept Planches pour cet Hôtel; la premiere préſente le plan du rez-de-chauſſée. Sans entrer dans le détail de ſa diſtribution, nous remarquerons qu'elle a deux iſſues, l'une par la vieille rue du Temple, qui eſt la principale entrée, l'autre par la rue des Singes, qui procure un dégagement aux voitures. Nous obſerverons auſſi que la premiere cour eſt trop petite, & que la ſeconde eſt d'une forme contraire à la proportion que nous avons preſcrite dans le premier volume, en parlant des principaux bâtimens du Faubourg St. Germain. Sur cette Planche & ſur celle qui donne la diſtribution du premier étage, eſt écrit le nom des pieces, relativement aux uſages auxquels elles étoient deſtinées lorſque cet Hôtel étoit occupé par M. l'Ambaſſadeur de Hollande; elles ont ſouffert quelques changemens aujourd'hui, étant conſacrées pour la plupart, comme nous l'avons dit ci-devant, à des ſalles d'aſſemblées, à des Bureaux, &c.

La Planche II donne le plan du premier étage, compoſé de pluſieurs appartemens de Maître, diſtribués avec aſſez de commodité, & dont les murs ſont revêtus de lambris ornés de ſculpture, de dorure, & plafonnés d'un goût noble, quoiqu'ancien, qui eſt préférable à bien des égards à notre décoration d'à préſent, s'ils étoient compoſés d'une maniere moins péſante, quoique peut-être ils ne ſoyent parvenus à nous paroître tel que parce que nous tombons de notre tems dans un excès oppoſé. Au reſte, les principales pieces de cet étage, telles que la chambre à coucher, le cabinet, la gallerie du côté de la rue, la Chapelle, &c, ſont décorés de maniere à mériter quelque eſtime. Nous n'avons cependant donné les deſſeins que de cette derniere, quoique les autres fuſſent anciennement gravés; mais ils l'étoient avec tant de négligence, ainſi que la plupart des Planches de ce bâtiment, que cette conſidération nous a fait héſiter d'inſérer ici ces dernieres, auſſi-bien que pluſieurs de celles que nous avons tirées des œuvres de Marot. Cependant comme celles-ci ſont en petit nombre en comparaiſon des Planches du fonds de M. Mariette qui ont donné occaſion à cet Ouvrage & de celles que le Libraire a fait graver à neuf, nous avons crû que les perſonnes qui veulent faire leur étude de l'Architecture nous ſçauront gré de n'avoir pas ſupprimé les plus indiſpenſables de ces anciennes Planches, qui d'une part aident à abréger le diſcours, & de l'autre donnent au Lecteur l'avantage de porter ſon jugement ſur les obſervations que nous avons faites ſur ces anciens bâtimens.

La Planche III donne la vûe en perſpective de l'élévation du côté de la rue, dans laquelle on remarque une ſimétrie réguliere, & un rapport aſſez exact entre



Plan au Rez de Chaussée de l'hostel de Bizeüil

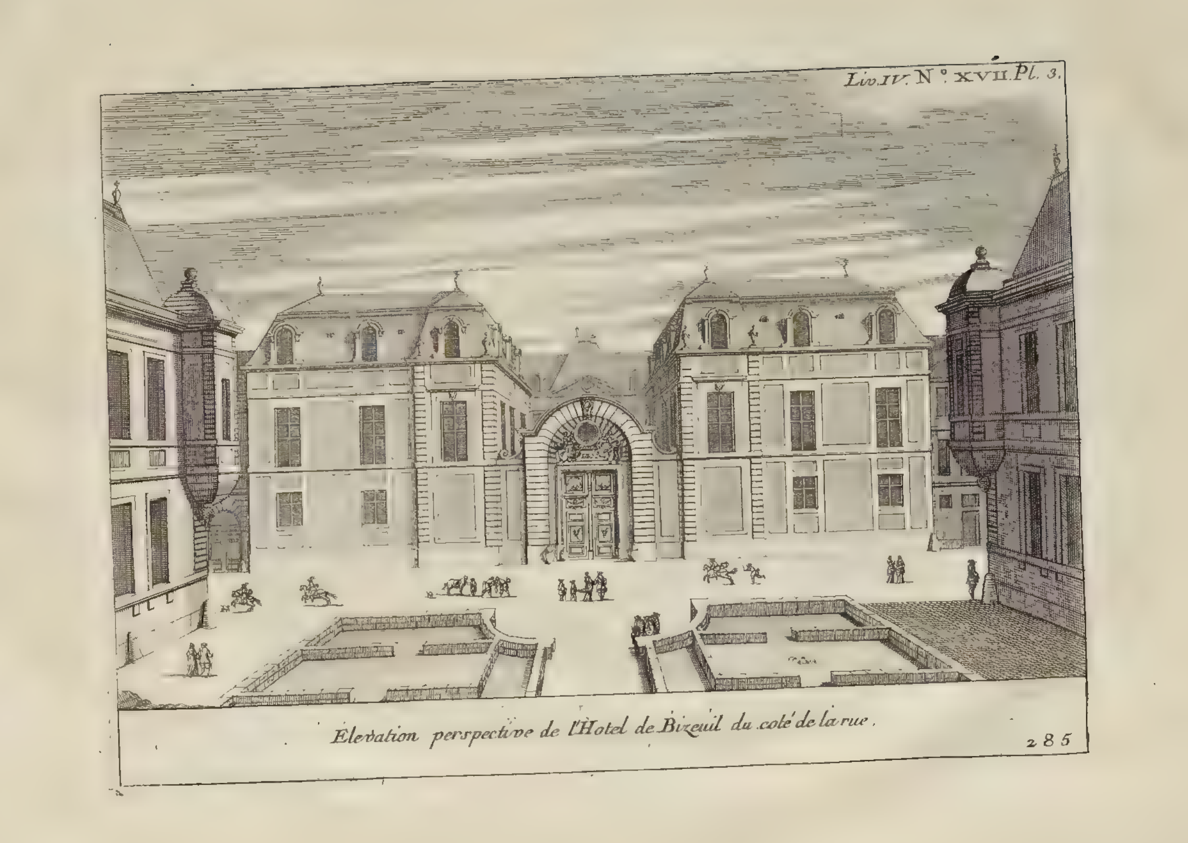
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

J. Marot fecit



Plan du premier etage de l'hostel de Bizeüil

J. Marot fecit



Elevation perspective de l'Hotel de Bizeuil du coté de la rue.

285



Elevation de l'Hotel de Bizeuil, du côté de la cour et coupe des batimens qui l'accompagnent dans ses retours, prise sur la ligne **A B**, *Pl. 1re*

A

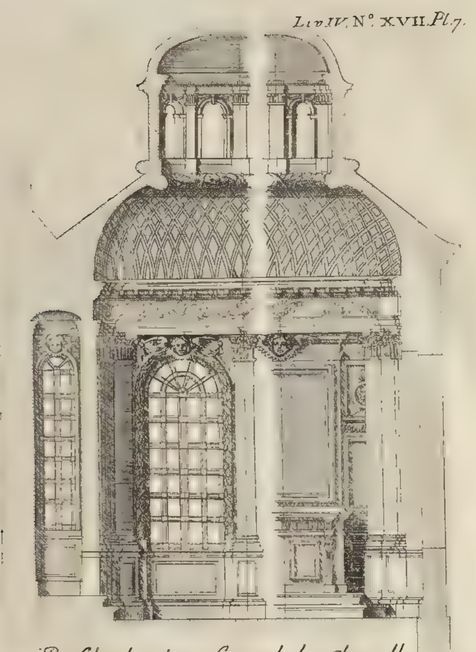
Coupe et profils de l'Hotel de Bizeuil, prise sur la ligne C D, Planche premiere.

Cottart Fecit



Elevation d'une des faces de la grande cour de l'Hotel de Bizeuil, prise dans le plan sur la ligne E F.

Cottart Fecit



Profils des deux faces de la Chapelle.





Cottart Fecit

la hauteur des étages, aussi-bien qu'une proportion assez convenable dans la principale porte & les croisées de cette façade. Hôtel Ameiot de Evreuil.

La Planche IV présente l'élévation de la premiere cour du côté opposé à l'entrée, avec la coupe à gauche du commun & de la cuisine au rez-de-chaussée, au-dessus desquels est exprimé l'intérieur de la chambre à coucher & du cabinet, tous deux éclairés à l'Italienne. A la droite de cette élévation se voit la coupe de la cage du grand escalier; l'élévation dont nous parlons est ornée au rez-de-chaussée de deux colonnes & de deux portions circulaires, semblables à la décoration de la premiere cour du Palais Royal, bâtie par le Mercier. Le premier étage est d'un goût d'Architecture bien inférieur & chargé d'ornemens, ce qui nous porte à croire que ce bâtiment a été ordonné par deux différens Architectes; dans les coupes on voit une idée, quoiqu'assez imparfaite, de la décoration intérieure dont nous avons déja parlé.

La Planche V donne la coupe sur toute la profondeur des deux cours & des deux bâtimens. La décoration marquée A, qui n'est que feinte, est enrichie de sculpture & de membres d'Architecture réels, sur un des murs collatéraux & mitoyens de la grande cour. Cette décoration est ornée de peintures qui prouvent que l'on n'a rien épargné, lors de l'édification de cet Hôtel, pour le rendre un des des plus magnifiques qui fut alors, & que de tous les tems la prodigalité des ornemens & des membres d'Architecture a prévalu, selon que les Architectes ont été plus ou moins persuadés que la vraisemblance & la simplicité font le premier mérite de l'art de bâtir.

La Planche VI offre la décoration d'une des façades de la grande cour, dont nous ne dirons rien ici, son ordonnance étant composée de parties qui ont si peu de liaison ensemble, qu'elle présente plutôt un exemple à éviter en général qu'à imiter, à l'exception de quelques détails moins vicieux, mais qui n'étant pas d'accord avec le tout ne méritent ici aucun suffrage particulier.

Enfin on voit en particulier sur la Planche VII le plan & l'élévation de la Chapelle dont nous venons de parler. Nous la donnons seulement ici pour présenter une idée du genre de décoration employé dans l'intérieur des appartemens de cet Hôtel, selon le goût du dernier siécle. On n'y peut remarquer qu'une ordonnance mâle, réguliere, & symétrique qui prouve, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, que de tels exemples ne sont pas tout-à-fait à rejetter.



CHAPITRE XVIII.

Description de l'Hôtel de Soubise, & de l'Hôtel de Rohan, dont les Jardins sont communs : l'un situé rue de Paradis, & l'autre vieille rue du Temple, Quartier du Marais.

HOTEL DE SOUBISE.

Hôtel de Soubise.

LA plus grande partie du terrein qu'occupe aujourd'hui l'Hôtel de Soubise a appartenu anciennement à *Olivier de Clisson*, Connétable de France, mort en 1393, qui y fit élever les vieux édifices dont on voit encore les restes du côté de la rue du Chaume. Ces bâtimens furent dans la suite vendus à *la Maison de Guise* qui y joignit en 1545 l'*Hôtel de Laval*, & en 1560 l'*Hôtel de la Roche-Guyon.* De ces trois Hôtels & de quelques Maisons particulieres, que les Ducs de Guise avoient acquises en différens tems, & qu'ils joignirent ensemble, ils composerent ce vaste Hôtel de Guise qui a porté leur nom jusqu'en 1697, que *François de Rohan, Prince de Soubise*, l'acheta des Héritiers de cette Maison, en formant le dessein de réédifier presque à neuf tous les bâtimens qui étoient peu commodes & d'un goût fort ancien.

Nous donnerons le plan général de cet Hôtel, qui comprendra la distribution au rez-de-chaussée de celui de Rohan, à présent au *Cardinal de Soubise*, & qu'*Armand-Gaston de Rohan*, Cardinal, Evêque de Strasbourg, Grand Aumônier de France, avoit fait bâtir.

Plan de la grande Cour & du mur de face du principal corps de logis de l'Hôtel de Soubise. Planche I.

L'Hôtel dont nous entreprenons la description fut commencé à bâtir en 1706; & ce fut *M. de la Maire*, dont nous avons parlé dans le premier Volume, page 236, note *a*, qui en fut l'Architecte. Nous avons dit dans le Chapitre où est inséré cette note, en décrivant l'Hôtel de Pompadour élevé par ce même Architecte, que nous aurions occasion d'applaudir à l'ordonnance du bâtiment dont il est question. En effet, non-seulement cet édifice pris en général est un des plus beaux, des plus grands, & des plus somptueux de Paris, mais aussi l'on peut dire qu'il est un des plus réguliers, des plus commodes, & des plus richement ornés de cette Capitale. La cour principale qui précede ce bâtiment est une des plus belles que nous ayions dans aucune de nos maisons particulieres ; cette cour a trente toises & demi de longueur sur vingt-deux de largeur, non comprises les galleries qui ont chacune huit pieds & un quart dans œuvre & qui tournent au pourtour de cette cour, laquelle du côté opposé aux bâtiment est de forme circulaire. Cette gallerie est couverte & soutenue par des colonnes accouplées d'Ordre Composite, contenant treize entrecolonnemens de chaque côté, soutenant des plate-bandes de onze pieds & demi de portée qui donnent à cette colonnade un air de grandeur & de majesté peu commun. Nous remarquerons cependant qu'à l'entrée principale de cette cour, est un plus grand entrecolonnement accôté de pilastres d'une forme vicieuse, au point de n'avoir point d'exemple ; car non-seulement leurs faces dissemblables produisent un mauvais effet, mais les ressauts que font les retours de l'entablement qui profilent camus sur les angles obtus de ces pilastres, présentent une licence à rejetter dans toute Architecture réguliere. La nécessité de la solidité a sans doute contraint l'Architecte à en user ainsi; mais si je ne me trompe

trompe on auroit pû employer les colonnes & les pilastres, comme ils se voyent en A, ou comme ils sont exprimés en B. Dans le premier cas, cette ordonnance auroit encore procuré plus de solidité & de régularité : dans le second on remarque plus de legéreté, mais moins de simétrie. Nous laissons au Lecteur à décider lequel de ces exemples il auroit été mieux de suivre. Hôtel de Soubise.

Nous ferons observer aussi en passant que les galleries dont nous venons de parler ont ici le défaut de n'être que de parade, ainsi que celles du Palais du Luxembourg, dont il est fait mention dans ce Volume, pag. 49. Ne conviendroit-il pas au contraire qu'une dépense si considérable fût de quelque utilité, pour que les personnes qui n'ont pas droit d'arriver dans leur équipage jusqu'au pied du bâtiment, pûssent par ces galleries couvertes, arriver à pied sec dans les antichambres qui ordinairement précédent les appartemens? Cette commodité joindroit à la magnificence de ces galleries, une utilité louable, & sans laquelle elles devroient être exclues, la vraie beauté d'un bâtiment consistant dans l'utile, le commode, & le grand.

Comme la rue de Paradis est peu spacieuse, pour rendre l'entrée de cet Hôtel plus commode, on a pratiqué une tour creuse qui annonce avantageusement l'ordonnance de la porte ; nous parlerons de sa décoration en expliquant la Planche IV.

Au fond de la cour est exprimé seulement le mur de face du principal corps de logis, le vestibule & le grand escalier. A la gauche du vestibule est aussi marqué le passage qui communique à la cour des anciens bâtimens, laquelle a une porte C dans la rue du Chaume, aussi-bien qu'une autre D donnant sous la colonnade, & vis-à-vis de laquelle en est encore une marquée E, qui dégage dans les basses cours, qui ont leur issue particuliere par la vieille rue du Temple, ainsi qu'on va l'observer dans la Planche II.

Plan général, au rez-de-chaussée, de l'Hôtel de Soubise & de celui de Rohan.
Planche II.

Pour donner plus en grand dans cette Planche la distribution de ces Hôtels & leur dépendances, on n'a marqué ici qu'une partie de la grande cour dont nous venons de parler. L'entrée principale des appartemens du corps de logis de cet Hôtel donne de ce côté ; on arrive dans le vestibule A par un grand perron, ainsi que par le passage couvert marqué B. Ce vestibule conduit au grand escalier qui monte au premier étage, & il communique au rez-de-chaussée à une antichambre, suivie d'une salle du Dais & d'une salle d'Audience, qui donne entrée à une belle chambre de parade, suivie d'un sallon & d'un cabinet en retour, précédé d'une antichambre pour les petites entrées de cet appartement par le passage C, sous lequel les voitures arrivent à couvert. Tout ce grand appartement est décoré avec une magnificence incroyable, & est orné de sculpture, de dorure, de glaces & de meubles de prix, aussi-bien que de tableaux originaux des plus habiles Peintres de l'Académie ; le tout distribué & ordonné avec un goût exquis. Ces embellissemens qui ont été faits dans ce rez-de-chaussée, aussi-bien que dans le premier étage dont nous parlerons en son lieu, ont été exécutés depuis environ douze ans, sur les desseins & sous la conduite de M. Boffrand, Architecte du Roi. Voyez les dix Planches contenant les principales parties de ces décorations, que ce célebre Architecte a données à la fin de son Livre d'Architecture, page 97.

Comme les bâtimens dépendans de cet Hôtel n'ont aucune simétrie, & que l'on reconnoîtra leur usage par le nom marqué dans chaque piece, qui indiquera les cuisines, offices, remises, écuries, &c, nous observerons seulement ici

Hôtel de Soubi

que ces dernieres, ainſi que le logement des Officiers, ſont diſtribuées dans des bâtimens placés en aile le long du paſſage qui communique de cet Hôtel dans la vieille rue du Temple, & que les dépendances de l'Hôtel de Rohan ſont pratiquées à droite dans un terrein nouvellement acquis, & dont nous ferons mention ailleurs.

Nous avons déja obſervé que le jardin de l'Hôtel de Soubiſe étoit commun à celui de Rohan, qui eſt placé à l'autre extrêmité, & en face de celui-ci. Nous remarquerons ſeulement que la façade de l'Hôtel dont nous parlons, du côté de ce jardin, eſt très-peu de choſe en ſoi, ayant été ſeulement reſtaurée lorſqu'on a embelli les appartemens, de maniere qu'il n'y a que les façades du côté de la rue, du côté de la cour, & les colonnades, qui méritent véritablement quelque eſtime; nous en donnerons les deſſeins dans les Planches IV, V & VI, & nous avertiſſons que nous ne ferons point ici la deſcription des bâtimens du rez-de-chauſſée de l'Hôtel de Rohan, auquel nous reviendrons après avoir décrit celui de Soubiſe.

Plan du premier étage du principal corps de logis de l'Hôtel de Soubiſe. Planche III.

On arrive aux appartemens de cet étage par le grand eſcalier, qui eſt décoré avec une très-grande magnificence; toute ſa cage eſt ornée d'une Architecture feinte, enrichie de ſujets coloriés, peints avec beaucoup de goût & d'une compoſition très-ingénieuſe par M. Brunetti, dont nous avons parlé dans ce Volume, page 102, & dans le tome I, page 255. De ce bel eſcalier on arrive dans une grande antichambre, qui donne entrée d'une part à la Chapelle, & de l'autre à une ſalle d'aſſemblée qui précede une chambre à coucher, dont l'ordonnance & la décoration ſont au-deſſus de tout éloge, auſſi-bien que celle du ſallon qui vient enſuite. Nous n'entrerons point à préſent dans les détails & dans la deſcription particuliere que méritent ces appartemens, non-ſeulement parce que, comme nous venons de le remarquer, M. Boffrand, qui en a été l'Architecte, les a inſérés dans ſon Livre, mais auſſi parce que nous nous propoſons d'en donner quelques développemens dans le ſeptiéme Volume, auſſi-bien que quelques augmentations qui viennent d'y être faites ſous les ordres de M. Contant, Architecte du Roi, & qui l'eſt actuellement de M. le Prince de Soubiſe. Après le ſallon dont nous venons de parler, dans trois ailes formant autant de retours, ſont diſtribués pluſieurs autres appartemens dégagés par différens eſcaliers, & pourvûs des garderobes qui leur ſont néceſſaires. Ces appartemens, quoique moins vaſtes que les précédens, ſont néanmoins décorés avec beaucoup de goût, & chaque piece renferme des beautés de détail qui méritent l'attention des perſonnes intelligentes.

Elévation de la principale entrée de l'Hôtel de Soubiſe, du côté de la rue. Planche IV.

Cette Porte eſt d'une ordonnance très-eſtimable, & l'on ne peut trop applaudir à la proportion des maſſes & des parties qui la compoſent; ſa hauteur totale piramide ſur les murs qui l'accompagnent, & enfin elle eſt amortie (a) d'une maniere très-avantageuſe. Comme l'Ordre Corinthien préſide dans l'ordonnance de cet-

(a) Cet amortiſſement eſt compoſé des armes & ſupports de la Maiſon de Rohan-Soubiſe, accompagnées de deux figures, l'une repréſentant Hercule & l'autre Pallas. La ſeconde de ces figures paſſe pour être de *Bourdy*, mais elles n'en ſont pas moins toutes deux de Guillaume Couſtou, pere, & quoiqu'en pierre, elles ſont regardées comme un des chef-d'œuvres de cet illuſtre Artiſte. Voyez ce que nous avons déja dit de ce grand homme, page 110 de ce Volume, note *f*.

te porte, l'entablement fait retour fur les colonnes accouplées, & annonce un caractere de légereté qui eft du reffort de cet Ordre. Une niche quarrée renferme la porte en plein ceintre; nous avons recommandé cette attention, autant qu'il eft poffible, à l'imitation des plus beaux édifices, en évitant néanmoins la continuité de l'impofte, qui ici auroit dû mourir dans la profondeur de la niche quarrée & être tout-à-fait fupprimé dans l'intervalle des colonnes accouplées. Hôtel de Soubife.

Les revêtiffemens des murs qui accompagnent cette porte font auffi très-bien compartis & bien couronnés par les baluftrades continues, & les trophées qui portent à plomb de chaque chaîne de réfend. Comme une partie de ces murs eft fur un plan de forme circulaire concave, (dont nous avons fait mention, Planche I) cela procure à cette porte un point de diftance qui en laiffe confidérer l'enfemble. A l'une des extrêmités de cette façade, fe remarque une fontaine faifant l'encoignure des rues du Chaume & de Paradis, dont le deffein, quoique fimple, eft d'un affez bon goût d'Architecture.

Elévation du principal corps de logis de l'Hôtel de Soubife, du côté de la Cour.
Planche V.

Avant que d'entrer dans aucun examen fur cette façade, nous obferverons qu'elle a été conftruite fur l'ancien mur des bâtimens de l'Hôtel de Guife, & que la pofition des murs de réfend, placés dans l'intérieur de ce vieux bâtiment, n'a pas permis de changer beaucoup les percés des croifées de ce mur de face. C'eft une des raifons effentielles qui fait qu'on remarque ici les trumeaux de l'avant-corps égaux au vuide des arcades, & que ceux des ailes furpaffent de beaucoup la largeur des croifées. Prévenu de cette fujettion, il eft aifé de convenir qu'il n'étoit pas poffible à M. de la Maire de tirer un parti plus avantageux de l'ordonnance extérieure de cette façade, dont on ne fçauroit trop louer la proportion des Ordres, leur affemblage (*b*), la répartition des membres d'Architecture en général, le choix des ornemens, &c; mais comme malgré ces beautés, les fujettions dont nous venons de parler plus haut ont porté l'Architecte à quelques licences contraires aux principes de notre Art, nous allons difcuter les plus effentielles parce que malgré leur autorité ici, elles ne peuvent fervir ailleurs d'exemple.

La premiere remarque que nous ferons au fujet de ces licences, tombe fur la largeur de l'avant-corps du milieu, qui eft trop confidérable pour fa hauteur, & qui eft couronné d'un fronton (*c*) trop peu élevé; cette trop grande largeur de l'avant-corps, vient fans doute de ce que toutes les colonnes qui le compofent font accouplées deux à deux, au lieu qu'il n'y auroit dû avoir que celles des extrêmités, ainfi qu'on le remarque dans prefque tous nos édifices modernes, & même dans la plus grande partie des bâtimens de Palladio. Deux raifons ont porté l'Architecte à en ufer ainfi: premierement la néceffité d'affujettir l'axe de l'une de ces arcades aux principales enfilades de l'intérieur des appartemens; l'autre que toutes les colonnes dans cet édifice font accouplées, & quoi que ce foit un ufage dont nos modernes abufent le plus fouvent, notre Architecte a fans doute craint de pécher contre l'uniformité de la fimétrie, en employant alternativement des colonnes ifolées & accouplées dans la même ordonnance. Cette diverfité peut cependant être regardée comme une variété néceffaire, prin-

(*b*) Dans cette élévation l'Ordre Compofite fe trouve fous le Corinthien, felon le fiftême de Scamozzy, ce qui devroit être imité dans tous les ouvrages de quelque importance, malgré ce qu'en a dit un Ecrivain de nos jours qui a donné la defcription de cet Hôtel, & qui par un prétendu trait d'érudition puifé dans Vignole, nous veut perfuader qu'il eft contre les principes de l'art d'élever le Corinthien fur le Compofite.

(*c*) Le tympan de ce fronton eft orné des armes de Rohan-Soubife, qui comme nous l'avons remarqué, font déja fur l'amortiffement de la porte d'entrée. Cette Sculpture, les figures de deffus, les groupes d'enfans & les ftatues qui ornent cette façade font des ouvrages de *le Lorrain*, Sculpteur qui étoit fort eftimé de fon tems.

Hôtel de Soubise.

cipalement lorſqu'il s'agit dans un bâtiment d'exprimer par des accouplemens une ſolidité réelle & apparente dans les extrêmités d'une façade, d'un avant-corps, ou d'un pavillon; & c'eſt pour cette conſidération que pluſieurs de nos Architectes, à l'imitation des anciens, préferent les pilaſtres aux colonnes dans les angles d'un édifice.

La ſeconde licence qui ſe remarque dans ce bâtiment & qu'il faut éviter autant qu'il eſt poſſible, eſt d'avoir employé des arcades d'une largeur diſſemblable dans une même ordonnance & ſous un entablement commun; car ces arcades étant toutes aſſujetties à une même hauteur, elles ont une proportion différente & une variété de forme qui ne réuſſit jamais bien dans une Architecture où les Ordres préſident. Sans doute que la communication pour les voitures, qui de la cour principale doivent paſſer dans les baſſe-cours, a occaſionné la largeur des arcades ſurbaiſſées qui ſe voyent ici; mais il falloit réduire la largeur de ces dernieres à ſept pieds & demi, paſſage ſuffiſant pour les équipages, les enfermer dans des niches quarrées, & affecter la même largeur aux arcades de l'avant-corps. Par ce moyen on auroit d'une part évité l'accouplement des colonnes des deux trumeaux du milieu, & de l'autre toutes les arcades de cette façade ſe ſeroient trouvées réduites à une même forme; avec cette différence cependant que celles qui ſont ici en plein ceintre auroient été d'une proportion plus courte, à cauſe des marches du grand perron qui donne entrée au veſtibule. C'eſt un autre genre de licence à la vérité, mais elle eſt moins condamnable que celle d'employer des arcades d'une forme ſi oppoſée dans une façade où l'on a affecté de faire continuer l'Ordre de colonnes dans toute la longueur du bâtiment. Il faut encore obſerver que les refends qui revêtiſſent les piédroits & les claveaux de ces ouvertures ſurbaiſſées ne vont point avec l'Ordre placé dans les trumeaux, & qu'en ſuppoſant ces réfends de quelque utilité pour détacher l'avant-corps, du moins falloit-il retrancher l'impoſte qui ne doit jamais régner avec les réfends & qui devroit toujours être ſupprimé dans les entrecolonnemens, ainſi qu'on l'a pratiqué dans l'avant-corps, ce membre devant être ſeulement deſtiné à ſervir de couronnement à chaque piédroit d'arcade; autrement les lignes horiſontales qui le compoſent diviſent d'une maniere peu convenable la hauteur du nud du mur ſur lequel les pilaſtres ou les colonnes ſont adoſſées.

Les croiſées des arriere-corps, au premier étage, ſont d'une bonne proportion; mais on pourroit regarder comme une troiſiéme licence, que l'appui inférieur de ces croiſées deſcende au-deſſous du ſocle qui ſoutient les baſes de ces colonnes. Nous avons remarqué ailleurs qu'il étoit eſſentiel d'obſerver une retraite à chaque étage d'un bâtiment, qui exprimât le fruit néceſſaire à la conſtruction d'un mur de face; mais indépendamment de cette loi de ſolidité, il eſt auſſi très-important, pour ſatisfaire aux loix de l'ordonnance, d'éviter l'inégalité de hauteur dans des parties qui doivent avoir une baſe commune. Il eſt vrai que ce ſocle, s'il eût été continué, auroit racourci conſidérablement cet étage ſupérieur, & qu'il eut été néceſſaire alors, pour que ce ſocle puiſſe ſervir d'appui aux croiſées, de donner moins de grandeur à ces dernieres, quoique cette diminution eut rendu les trumeaux encore plus conſidérables. Ainſi en conſidérant cette décoration dans ſon état actuel, il faut convenir que l'Architecte n'a pû faire autrement; mais il ne faudroit pas ſuivre ces licences indiſtinctement dans un bâtiment où l'on n'auroit pas les mêmes ſujettions, qui ont obligé M. de la Maire à recourir ici à différens expédients, leſquels malgré leur peu de ſévérité, n'en prouvent pas moins le génie & l'expérience de cet Artiſte. Nous obſerverons encore que les quatre groupes de colonnes placés dans les arriere-corps de cette façade, & qui chacun portent une figure des quatre ſaiſons, ſont couronnés d'un ſocle au-deſſus de l'entablement, égal à celui de l'avant-corps. Cette ordonnance annonce une legéreté qui

eſt

est assez agréable, considérée séparément, mais qui ne réussit pas avec la forme des arcades surbaissées du rez-de-chaussée, sur-tout ayant pour fond, au premier étage, les trumeaux dont nous avons blâmé la pesanteur trop considérable. Hôtel de Soubise.

Nous finirons nos observations sur cette façade, en remarquant que le comble qui la couronne est ici hors d'œuvre : non-seulement il n'est d'aucune utilité pour l'usage intérieur du bâtiment, mais sa trop grande élévation semble affaisser l'ordonnance de dessous. La balustrade qui couronne cet édifice auroit suffi pour lui servir d'amortissement, & ce comble qui sert de couverture à tout le bâtiment dont nous parlons, & dont les distributions générales se trouvent comprises entre deux murs de face, auroit été suffisant réduit au tiers. Alors n'ayant pas été apperçû, cet Hôtel auroit paru couvert par une terrasse, & cette apparence de couverture est préférable, dans une maison d'importance, à la hauteur démesurée des combles, dont nos Architectes François du dernier siecle & ceux du commencement de celui-ci ont fait parade dans leurs édifices, sans autre nécessité réelle que l'opinion dans laquelle ils étoient que ces couvertures ainsi élevées étoient un genre de beauté.

Coupe & élévation de la colonnade de l'Hôtel de Soubise, vûe sur la profondeur de la grande cour. Planche VI.

Nous avons déja remarqué, en décrivant la Planche I, que la colonnade dont nous parlons étoit composée de chaque côté de la cour de treize entrecolonnemens, & que les colonnes étoient accouplées deux à deux. Nous ajouterons ici que sur ces colonnes regne un entablement Composite régulier du quart de l'Ordre de dessous, lequel est terminé par une balustrade qui a la même hauteur. Cette balustrade sert d'appui à une terrasse pratiquée sur tout le pourtour de cette colonnade. Sur chaque accouplement de colonne sont des piédestaux, entre lesquels sont des travées de quinze balustres, sans qu'on ait observé d'alete à côté des piédestaux, à l'imitation des balustrades du Palais du Luxembourg. Cependant nous avons reconnu ailleurs la nécessité de ces alêtes, qui sont préférables à des demi balustres. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans l'Introduction, premier Volume, page 192.) Il est vrai qu'ici il n'y a point de demi balustre; mais comme les travées sont considérables, c'étoit une raison de plus pour introduire des aletes, quoique dans les grands entrecolonnemens de dessous il n'y ait point de piédroits, qui ordinairement les autorisent. Ces entrecolonnemens qui appartiennent à l'Ordre Composite, auroient dû avoir une proportion plus élégante, soit en en mettant un de plus de chaque côté de cette colonnade, soit en évitant l'accouplement des colonnes, selon la méthode des anciens, pour multiplier la quantité des entrecolonnemens. Ces colonnes sont élevées sur un socle ou retraite, dont la hauteur est inégale par la pente du pavé; cette inégalité de hauteur donne une proportion plus convenable aux entrecolonnemens placés dans la portion circulaire, & principalement à celui du milieu qui sert de passage à la porte d'entrée. Cet entrecolonnement à la vérité ayant une largeur plus considérable que les précédens, avoit besoin de cette élévation, quoiqu'on puisse dire qu'elle n'est pas encore suffisante, en sorte que sa forme paroissant trop écrasée, elle devient un défaut contraire à l'ordonnance Composite qui préside dans toute cette colonnade. Cette considération auroit dû déterminer, ou, comme nous venons de le dire, à augmenter un entrecolonnement de chaque côté, ou à grouper les colonnes au lieu de les accoupler, comme il semble qu'on ait voulu le faire ici; ces colonnes accouplées ayant plus d'intervalle dans cette colonnade, que dans celle qui décore la façade du principal corps de logis.

La partie A exprime l'accouplement des colonnes vû de profil, avec le pilastre

dont nous avons parlé dans ce Chapitre : B eſt la largeur de la colonnade du côté de l'entrée, C la coupe de la porte de cet Hôtel, & D eſt un des arcs de la tour creuſe dans le fond de laquelle eſt élevée cette porte.

A l'autre extrêmité de cette Planche eſt exprimée au rez-de-chauſſée la coupe du veſtibule, avec une partie de l'antichambre à qui il donne entrée, & au-deſſus ſe voit le commencement de la grande antichambre du premier étage, avec une partie de la couverture de ce bâtiment dont nous avons fait remarquer que la hauteur étoit auſſi inutile qu'exceſſive.

HOTEL DE ROHAN.

Hôtel de Rohan.

Nous avons dit, à l'occaſion de la Planche II, que cet Hôtel étoit compris dans une des extrêmités du terrein de celui de Soubiſe, & que le plan général du rez-de-chauſſée y étoit exprimé ; c'eſt pourquoi avant que d'entrer dans le détail des anciennes Planches de l'Hôtel de Rohan, cottées 7 & 8, qui donnent ſeulement la diſtribution du principal corps de logis & de la grande cour, nous allons dire quelque choſe de ſes dépendances, dont les diſtributions ſont exprimées ſur la Planche II.

Cet édifice, qui a été auſſi bâti par M. de la Maire, a été conſidérablement augmenté depuis quelques années, pour ce qui concerne les baſſe-cours, de ſorte que celles de l'Hôtel de Soubiſe, qui autrefois lui étoient communes, appartiennent aujourd'hui toutes à ce dernier, & les nouveaux bâtimens dont nous parlons à l'Hôtel de Rohan, ceux-ci ayant une iſſue particuliere dont l'entrée donne rue des quatre-fils. Ces nouveaux bâtimens conſiſtent en écuries & remiſes, & dans des logemens pour l'Ecuyer, le Concierge & les autres Officiers de l'Hôtel ; les cuiſines étant reſtées de l'autre côté de la grande cour, dans les anciens bâtimens qui ſont une partie des baſſe-cours de l'Hôtel de Soubiſe. A l'égard des appartemens du principal corps de logis, nous en parlerons en expliquant la Planche ſuivante.

Plan au rez-de-chauſſée des principaux bâtimens de l'Hôtel de Rohan. Planche VII.

Cette Planche offre le plan du rez-de-chauſſée de l'Hôtel de Rohan, (appartenant aujourd'hui à M. le Cardinal de Soubiſe, Grand Aumônier de France,) tel qu'il étoit avant qu'on y fit les augmentations dont on vient de parler. Une grande cour de 11 toiſes de largeur ſur 17 de longueur donne entrée à un grand veſtibule, lequel conduit dans une antichambre ou ſallon qui communique au jardin. A la droite de cette piece en ſont trois autres ſervant à contenir une bibliotheque très-nombreuſe & bien choiſie ; à gauche eſt un Cabinet, qui autrefois ſervoit de ſalle à manger, avant qu'on en eût pratiqué une au premier étage. Le veſtibule dont nous venons de faire mention donne entrée à droite à un grand eſcalier qui occupe un eſpace conſidérable, & que l'on peut dire être plus ſingulier que beau, étant d'ailleurs mal éclairé ; à l'autre bout du veſtibule, à gauche, eſt un eſcalier ſervant de dégagement & de communication aux appartemens de deſſus le rez-de-chauſſée, auſſi-bien qu'à l'étage Attique.

Plan du premier étage du principal corps de logis de l'Hôtel de Rohan. Planche VIII.

Depuis que M. le Cardinal de Soubiſe occupe cet Hôtel, on a décoré à neuf tous les appartemens du premier étage, avec une magnificence extraordinaire ; il n'y a que la grande antichambre que l'on a reſtaurée, toutes les autres pieces ont

été changées & embellies de peintures, de dorure, de glaces, & de meubles dans le goût plus moderne. La salle à manger est toute peinte en grisaille par M. Brunetti, connu par la supériorité de ses talens. La salle de compagnie est décorée de ménuiserie pour la plus grande partie; la sculpture & les cadres de cette menuiserie sont dorés sur un fond blanc, & cette piece est garnie de meubles & d'étoffes de prix. Le cabinet est aussi revêtu de ménuiserie, dont les ornemens sont dorés; mais les paneaux & le plafond sont enrichis d'Arabesques, embellis de sujets Chinois, le tout peint par M. Huet, Peintre fort habile dans ce genre. A la place de la garde-robe A l'on a pratiqué une piece pour les bains, un cabinet d'aisance, &c, & l'on a fait de la piece B une chambre en niche qui a sa principale entrée par la salle de compagnie : le reste de ce petit appartement du côté de la cour a souffert peu de changement. Toutes ces augmentations ont été faites l'année derniere sur les desseins & sous la conduite de M. de Saint-Martin, Architecte. Audessus de ce premier étage est un Attique dans lequel sont distribués plusieus appartemens de commodité, auxquels on arrive par l'escalier marqué D, qui monte de fond. Hôtel de Rohan.

Elévation de l'Hôtel de Rohan du côté de la cour. Planche IX.

La décoration de cette façade ne nous arrêtera pas long-tems dans ce Chapitre ; sa simplicité, la maigreur des piédroits des arcades au rez-de-chaussée, la disproportion des croisées du premier étage, la suppression de la retraite de ce même étage, le fronton placé sur l'Attique, les trophées appliqués sur les corps de réfend, & qui portent à faux sur l'entablement, toutes ces irrégularités nous dispensent d'un examen trop sévere, & nous permettent à peine d'applaudir à la forme des combles dont la hauteur est plus modérée dans cet Hôtel que dans le précédent ; nous en excepterons aussi la plupart des profils, qui dans l'exécution de cette façade ne laissent pas que de montrer l'expérience de l'Architecte qui en a donné les desseins.

Elévation de l'Hôtel de Rohan du côté du jardin. Planche X.

Cette façade qui a vingt toises de longueur, est composée dans sa hauteur de deux étages réguliers & d'un Attique. Au milieu de cette façade est un avant-corps qui a un défaut contraire à celui que nous avons remarqué à l'Hôtel de Soubise, Planche V, c'est-à-dire que celui de l'Hôtel dont nous parlons est trop étroit pour sa hauteur, par la raison que les colonnes sont toutes isolées, au lieu d'avoir accouplé celles des angles seulement. La distribution des métopes de l'Ordre Dorique du rez-de-chaussée, semble être la cause de la suppression de l'accouplement que nous désirons; cependant cette raison paroît ici une bien foible excuse, puisque dans les angles rentrans de cet avant-corps & dans ceux des extrêmités de cette façade, les trigliphes pénetrent les retours de la frise. D'ailleurs la corniche de cet entablement n'a ni mutules ni denticules, ce qui est une preuve assez convainquante que ce n'est pas la sévérité qu'exige cet Ordre qui a retenu l'Architecte pour l'accouplement des colonnes, tandis qu'au contraire il les a prodigués, j'ose dire, avec excès dans l'Hôtel de Soubise, mais plutôt le goût dominant de nos Architectes qui se font un mérite de percer les murs de face de maniere à ne conserver aucun rapport entre les pleins & les vuides, afin de procurer, disent-ils, une très-grande lumiere à l'intérieur des appartemens. Cette raison, qui n'est cependant pas sans fondement, ne doit pas néanmois porter à sacrifier la décoration extérieure d'une maison d'importance à la seule commodité intérieure, & sans tomber dans l'excès de la plupart de nos anciens Hôtels, ni trop imiter celui dont nous parlons, il convient de concilier l'ordonnance de de-

hors avec la diſtribution des dedans, de ſorte que le grand, le noble & le majeſtueux, puiſſent s'accorder avec l'utile, le commode & l'agréable.

Hôtel de Rohan.

L'Ordre Ionique du premier étage eſt aſſujetti à l'eſpacement de celui de deſſous, & comme ces Ordres ſont compoſés de colonnes, ſur l'entablement Ionique on a mis des vaſes, de maniere qu'il ſemble que cet avant-corps ſoit terminé à cette hauteur. Ce moyen étoit néceſſaire pour empêcher que cette partie du milieu du bâtiment, qui eſt déja trop ſvelte par rapport à ſa largeur, ainſi que nous l'avons remarqué, ne parut encore plus élevée. Les croiſées du premier étage ſont d'une aſſez belle proportion, mais ce dernier a le défaut des façades précédentes, n'ayant point de retraite apparente ; de ſorte que le ſocle qui ſoutient les baſes des colonnes n'étant pas continu, il en réſulte un défaut de liaiſon entre ces colonnes & le reſte de l'ordonnance de la façade.

Ordinairement les extrêmités de l'élévation d'un bâtiment ſont terminées par des avant-corps, ou pavillons, ici au contraire elles ſont marquées par des arriere-corps. Il n'y a point de doute que ce moyen eſt préférable dans le cas dont il s'agit, parce qu'autrement ce bâtiment ayant trois étages, cela auroit formé un avant-corps trop étroit, & auroit non-ſeulement rétreci l'eſpace conſervé entre l'avant-corps du milieu & ces arriere-corps, mais auſſi auroit donné un trumeau dans le milieu de ces pavillons, au lieu que ce trumeau peut être autoriſé ici, n'étant placé que dans un arriere-corps ; ainſi l'on ne pouvoit tirer un meilleur parti des extrêmités de cette façade, à moins qu'on n'eût voulu, pour éviter ces reſſauts réïtérés, ſupprimer l'arriere-corps dont nous parlons : par cette ſuppreſſion les trumeaux ſeroient devenus un peu plus grands, & les arcades au rez-de-chauſſée auroient toûjours été en nombre impair.

Coupe ſur la longueur du bâtiment de l'Hôtel de Rohan. Planche XI.

Cette Planche repréſente une des ailes de bâtiment qui regne ſur la longueur de la cour : ſon ordonnance n'eſt pas mieux traitée que la façade du principal corps de logis de ce côté, dont nous avons parlé, Planche IX. On voit dans la coupe la hauteur des deux étages réguliers & celle de l'Attique, auſſi-bien que le profil du mur de face du côté du jardin, lequel exprime les deux Ordres de colonnes qui forment l'avant-corps du milieu de cette façade.

La décoration des lambris de l'intérieur des appartemens eſt exprimée ici aſſez imparfaitement, mais, comme nous l'avons remarqué, la plupart de ces lambris ne ſont plus les mêmes ; d'ailleurs nous nous propoſons de donner, dans le VII Volume quelques parties des nouveaux lambris de cet Hôtel, avec ceux de l'Hôtel de Soubiſe, que nous avons promis au commencement de ce Chapitre, page 158.

Fin du ſecond Volume.

Loge du suisse

Passage

Vestibule

Grand escalier

Plan au rez de chaussée de la colonade et façade du côté de la cour de l'hotel de Soubise du dessein de Mr. De la Maire

16 toises 12 8 4 3 2 1

Grande cour

A

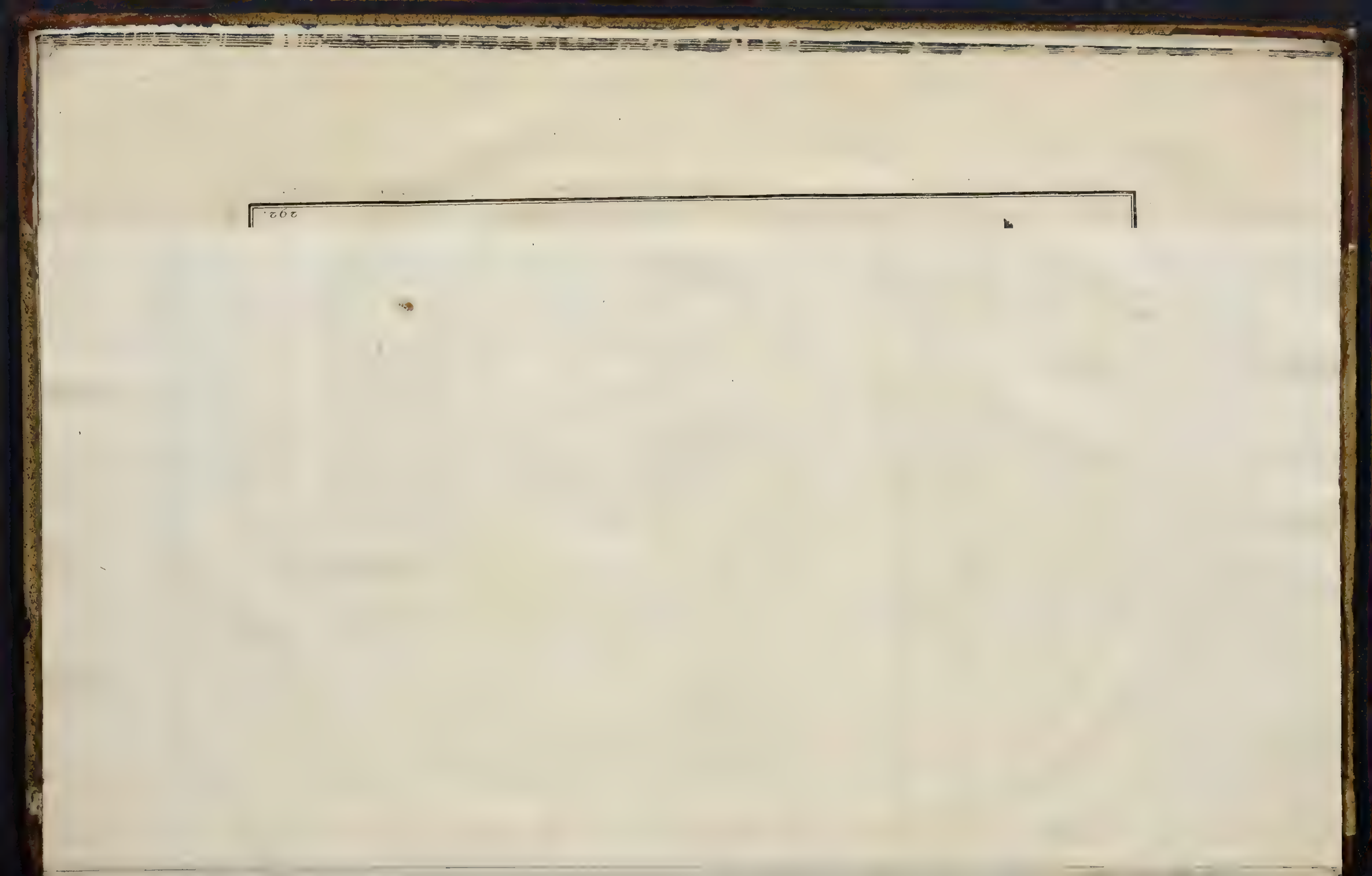
B

Fontaine

Logement du Suisse

Ruë de Paradis

A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.


202.

Rue des quatre fils.

PLA

Cuisine
logement de la jerne de Charge
Bucher
garde manger
Rotisserie
Office
Passage
Linge
Vestibule
Cabinet
Chambre
Office
Office
Passage
Terrasse
Antichambre
Grand Cabinet
Sallon
Cabinet
Chambre de Parade
Salle d'Audiance
Salle du Dais
Antichambre
Vestibule A
Grand Escalier
Terrasse
Jardin
Jardin
Cour
PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE DE L'HOTEL DE SOUBISE
Rue du chaume
Loge du Suisse
Passage B
Salle a manger
Cabinet
Cuisine
Chambre
Vestibule
Cabinet
Remise
Ecurie
Cabinet
Chambre
Orangerie
Remise
Fontaine
Cour
Passage servant
Grande Cour
Remise
Remise
Echelle
12 Toi
9
6

GÉNÉRAL DES HÔTELS DE SOUBISE ET DE ROHAN

Avec les Jardins & Dependances de ces deux Hotels

Rue des quatre fils.

Vieille Ruë du Temple

Cour des Ecuries et Remises

Ecurie pour 52 Chevaux

Jardin

Grande Cour

PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE de l'HÔTEL DE ROHAN

Basse Cour des Ecuries et Remises

Boutique

Cour

Passage

Remise

Sellerie

Bibliotheque

Antichambre

Cabinet

Grand Vestibule

Perron

Cuisine

Ecurie

a Paris chez JOMBERT rue Dauphine

Plan du premier Etage
de l'Hotel de Soubise

1re antichambre
Salle du dais
Salle de Compagnie
Gardecobes
Garde robe
Gardrobe
Salle a manger
Chambre a coucher
Cabinet
Chambre a Coucher
Cabinet
Chambre
Chambre
Cabinet
Chambre
Cabinet
Cabinet
Gallerie
Chapelle
Cabinet
Gardecobe
Salle du Dais
Chambre a Coucher
Salle d'assemblée
Chambre de Parade
Sallon
Grande Antichambre
Grand Escalier

Echelle de 1 2 3 6 12 Toises


Elevation de l'entrée principale de l'hotel de Soubise et de la fontaine attenat du coté de la rué de Paradis. Liv.IV. N°. XVIII.
Plan 4
10. toises.
5 4 3 2 1
293

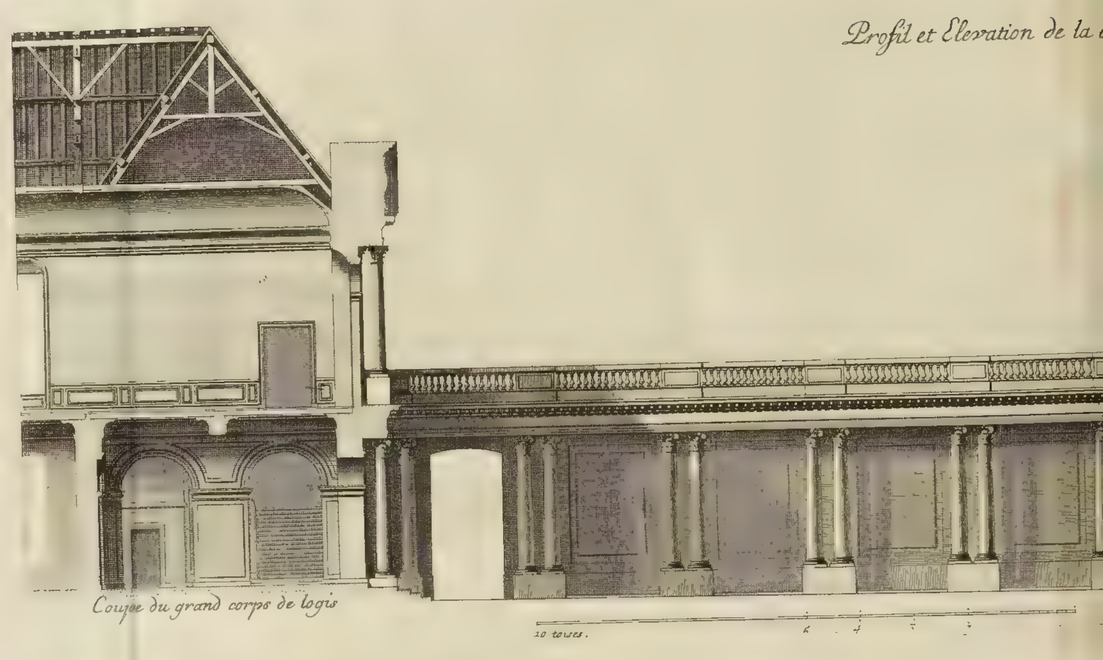
Elevation de la façade de l'hotel de Soubise du côté de la cour.

20. toises. 5 4 3 2 1

Chevotet del. Blondel Sculp.

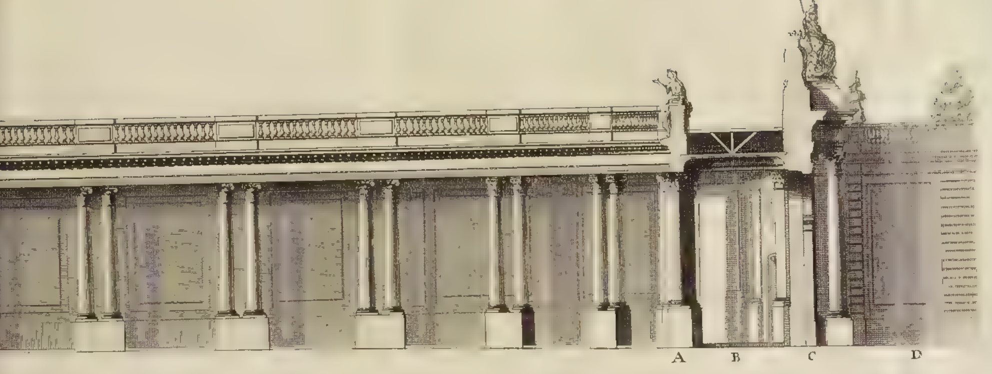


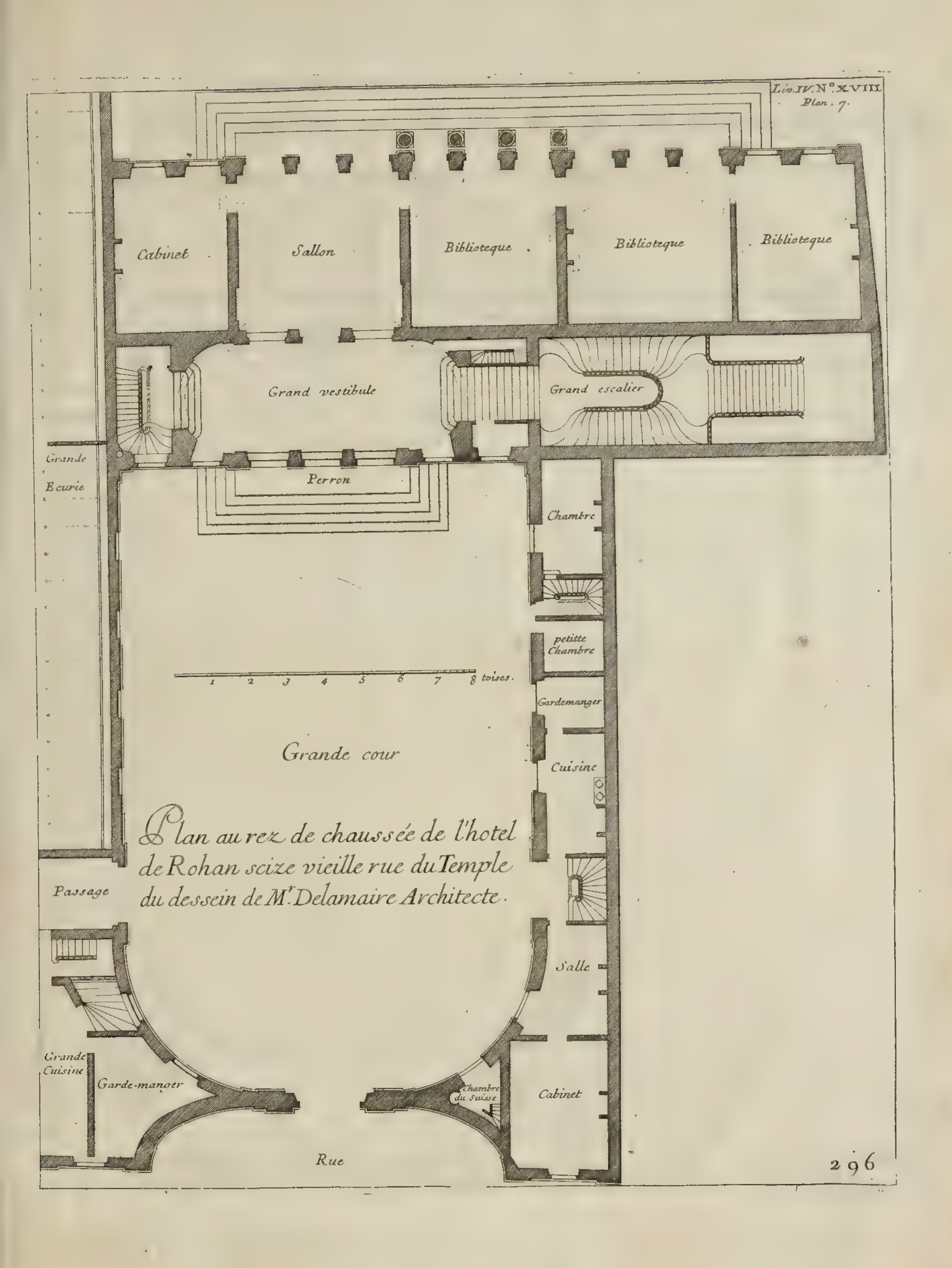
XVIII.
7.



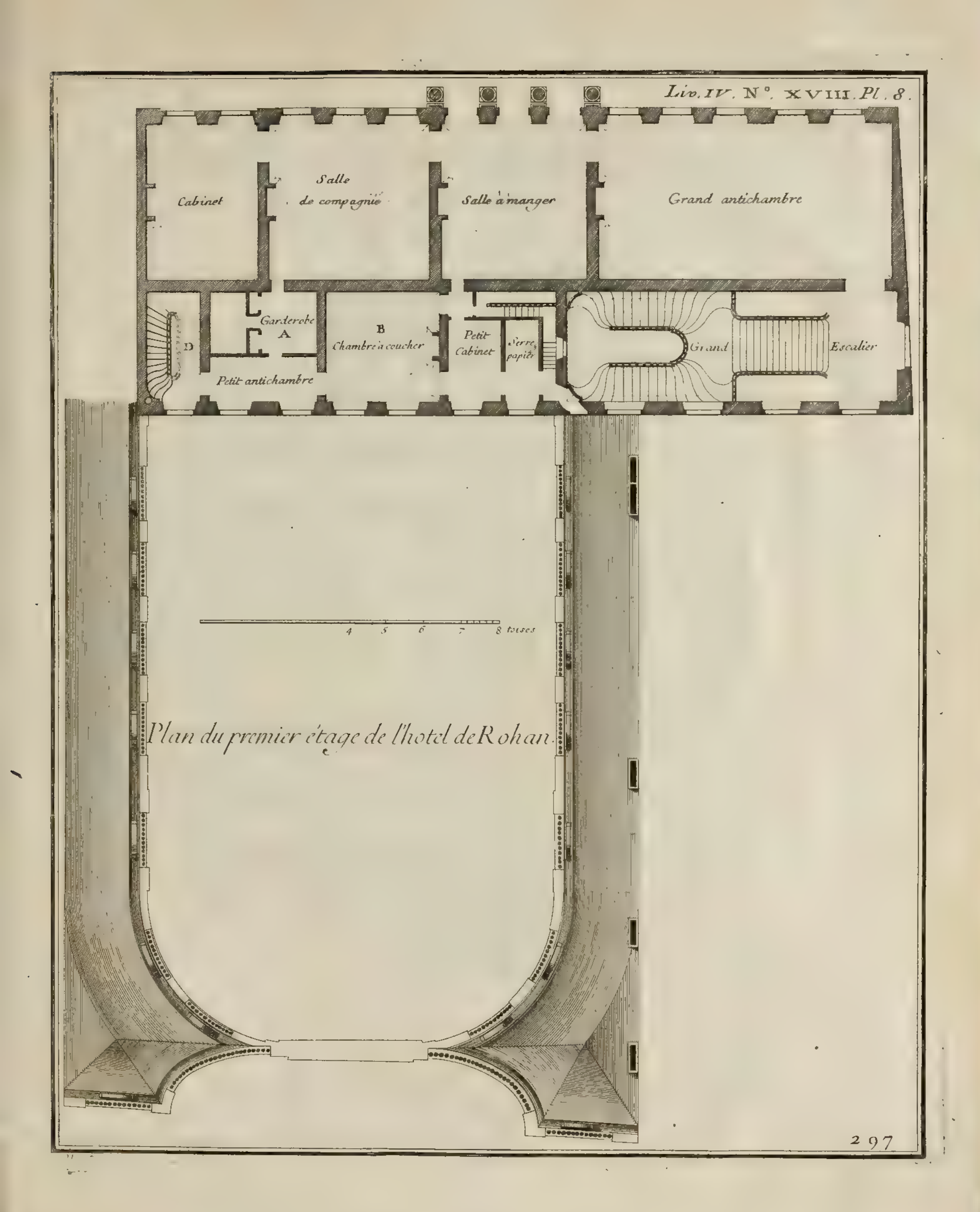
Blondel Sculp.

nade de l'hotel de Soubise.





Plan au rez de chaussée de l'hotel de Rohan scize vieille rue du Temple du dessein de Mr. Delamaire Architecte.



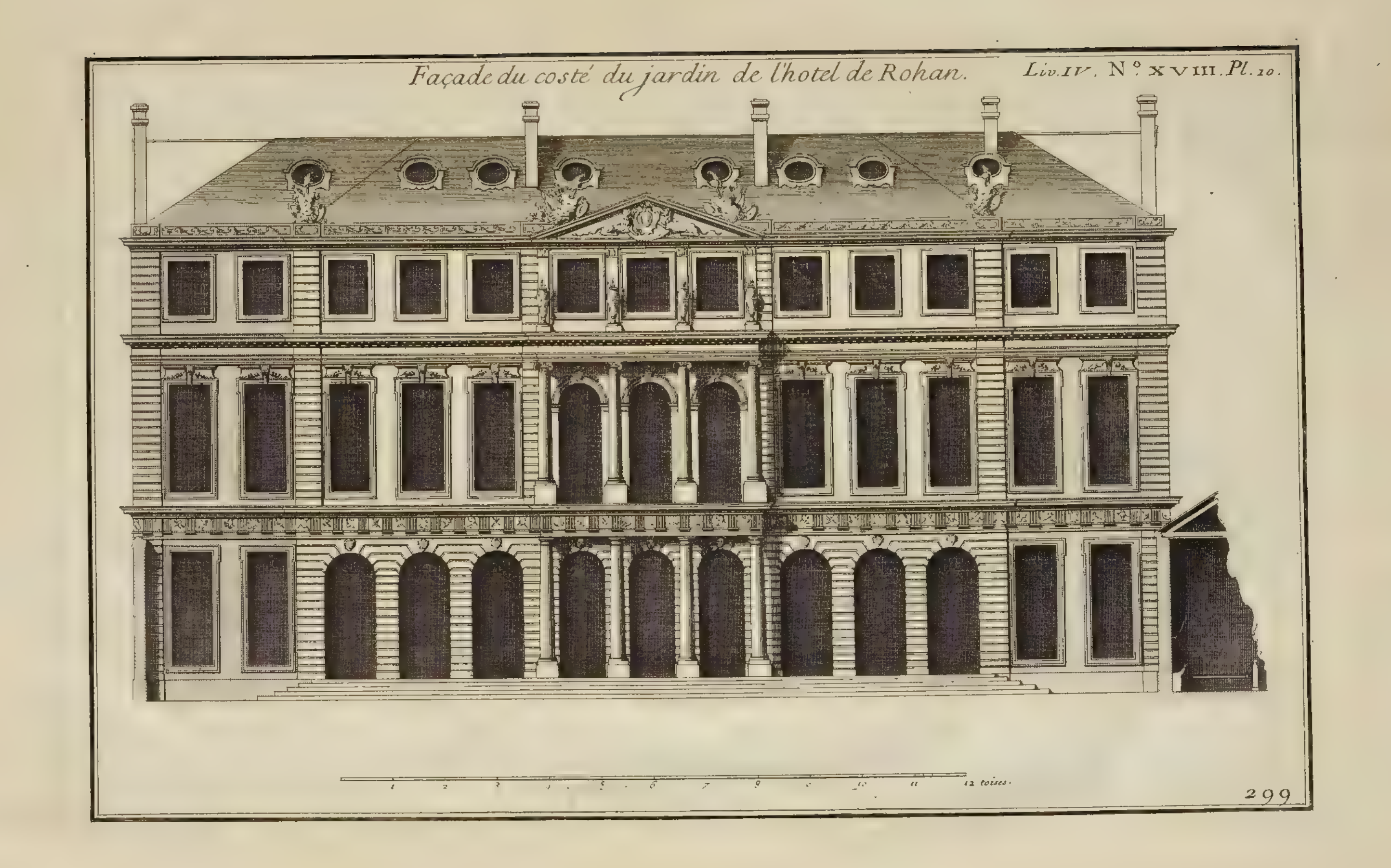
Plan du premier étage de l'hotel de Rohan.

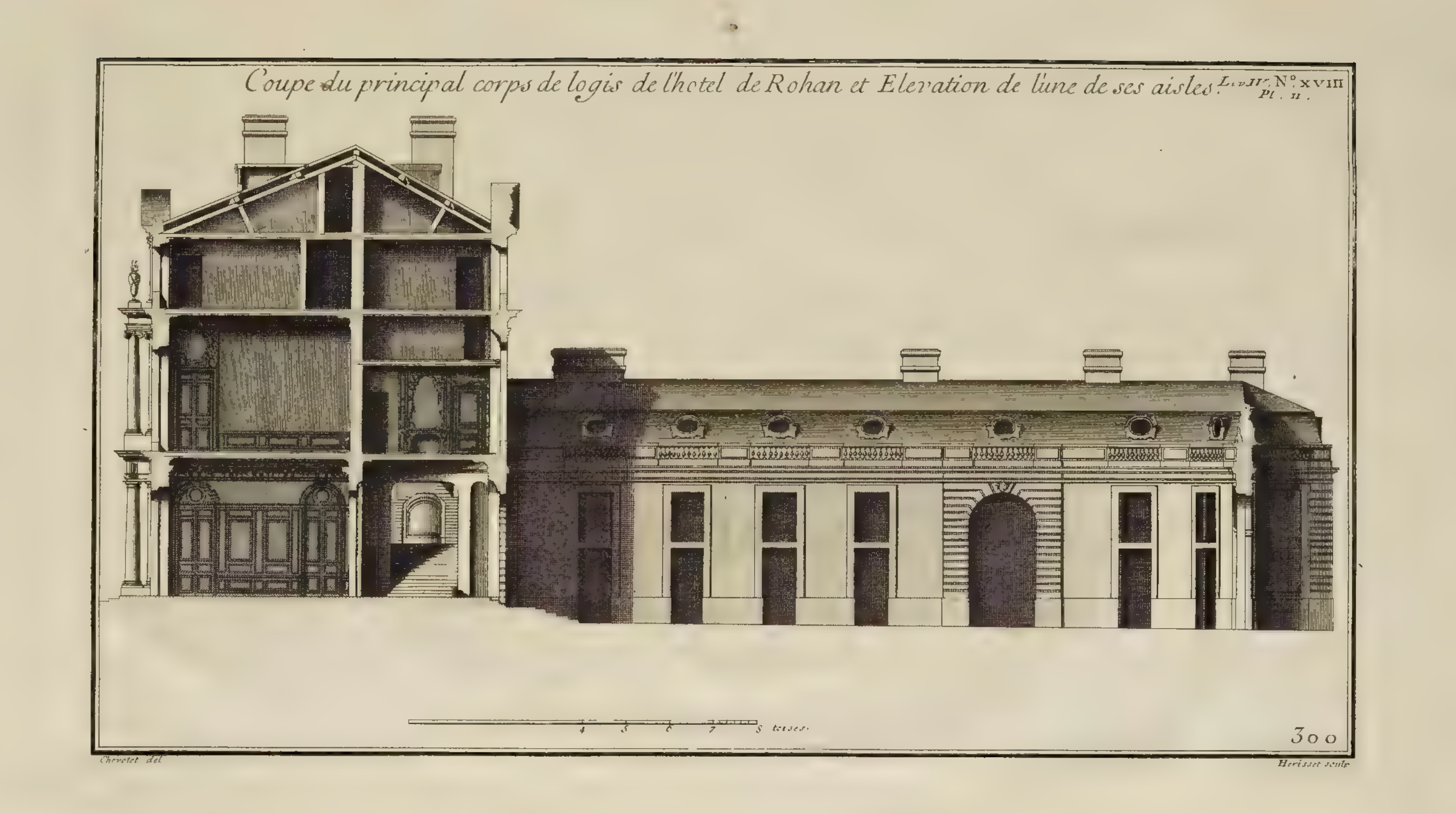
Façade de l'hotel de Rohan du costé de la cour.

5 6 7 8 9 10 toises.

298

Chevotet del. Herisset sculp.


Façade du costé du jardin de l'hotel de Rohan.
Liv. IV. N°. XVIII. Pl. 10.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 toises.
299


Coupe du principal corps de logis de l'hotel de Rohan et Elevation de l'une de ses aisles. Liv. II. N° XVIII Pl. II.
4 5 6 7 8 toises.
300
Chevotet del.
Herisset sculp.

SPECIAL 87-B
OVERSIZE 434-2
NA v.2
1041
B65
1752
v.2
c.2 THE GETTY CENTER
LIBRARY

